This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600017251M

# MÉMOIRES INÉDITS

SUR

# LES ARTISTES FRANÇAIS.

—

TOME II.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE Mme Ve BELIN.

# MÉMOIRES INÉDITS

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

# DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

## DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,

Publiés d'après les manuscrits conservés à l'Ecole impériale des Beaux-Arts,

PAR

MM. L. DUSSIEUX, E. SOULIÉ, PH. DE CHENNEVIÈRES,
PAUL MANTZ, A. DE MONTAIGLON,

SOUS LES AUSPICES DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

---

TOME SECOND.

---

PARIS

J.-B. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

—

MDCCCLIV.

210. a. 133.

# MÉMOIRES INÉDITS

SUR

# LES ARTISTES FRANÇAIS.

—

TOME II.

SAINT-CLOUD. — IMPRIMERIE DE M^e V^e BELIN.

# MÉMOIRES INÉDITS

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

# DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

## DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Publiés d'après les manuscrits conservés à l'École impériale des Beaux-Arts,

PAR

MM. L. DUSSIEUX, E. SOULIÉ, PH. DE CHENNEVIÈRES,
PAUL MANTZ, A. DE MONTAIGLON,

SOUS LES AUSPICES DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

---

TOME SECOND.

---

PARIS

J.-B. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

MDCCCLIV.

210. a. 133.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

# MÉMOIRES INÉDITS

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

## DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

## DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

---

## CHARLES DE LAFOSSE.

Ce manuscrit, qui porte le n° 320, paraît provenir de la famille de Lafosse. Il est fort raturé et d'une orthographe barbare que nous n'avons pas jugé nécessaire de reproduire. La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts possède encore un manuscrit (n° 1136) qui a pour titre : *Essai sur la vie de M. de Lafosse*, et qui a certainement été communiqué à d'Argenville qui y a copié des phrases entières et n'a fait que l'amplifier. Nous n'avons trouvé que deux notes à relever dans ce manuscrit.

---

### VIE DE CHARLES DE LAFOSSE.

M. Charles de Lafosse [étoit] fils d'un orfèvre de Paris, qui le mit chez M. Chauveau, dessinateur et graveur, pour y apprendre les premiers éléments du dessin, qui lui trouva une si grande inclination pour la peinture, qu'il s'y attacha et entra chez M. le Brun, qui fut depuis premier peintre du roi, où il resta jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, qu'il fit le voyage d'Italie. Il se rendit à Rome, où il s'adonna à l'étude de l'antique et des peintures de Raphaël; il copia le Sacrifice de la messe du Vatican, qu'il

envoya au sieur Jabach, et fit plusieurs dessins que son père ayant fait voir à M. Colbert, surintendant des bâtiments de Sa Majesté, qui en fut si content, que le roi lui donna une pension pour l'encourager à continuer ses études aux endroits de l'Italie qui seroient les plus convenables à son goût. Après avoir passé deux années à Rome, il se rendit à Venise, où il s'arrêta pendant trois ans à étudier et à se former sur la bonne manière de peindre de cette fameuse école dont il fut si charmé, qu'oubliant celle dans laquelle il avoit été élevé, il ne chercha qu'à se faire une nouvelle route en étudiant et imitant les principaux peintres de cette école. Etant de retour à Paris, les premiers ouvrages publics qu'il y fit furent la chapelle des mariages de l'église de Saint-Eustache, qu'il peignit à fresque.

La chapelle domestique de M. Amelot de Biseul, où il fit une Nativité éclairée par l'enfant Jésus, et se servit du visage de mademoiselle Beguin (1) pour représenter la sainte Vierge, qui devint ensuite son épouse.

Il a peint à huile la voûte du chœur des religieuses de l'Assomption de la rue Saint-Honoré, à Paris, où il a représenté le Couronnement de la sainte Vierge, et au maître-autel du même chœur, il a fait..... Dans l'église, il a peint à fresque la coupole, et y a représenté l'Assomption, et à l'autel d'une des chapelles, Saint-Pierre-aux-Liens.

Il a peint à Versailles le plafond de la chambre du trône du roi, et deux tableaux dans les compartiments représentant les Quatre Saisons. Iphigénie, sur la cheminée de la chambre du billard.

Il y a deux tableaux au Louvre, à Paris, qu'il fit peu de temps après son retour d'Italie.

(1) Marie Beguin (*Manuscrit* n° 136).

Il a peint à huile la chapelle de la maison de Choisy, pour mademoiselle de Montpensier, contenant au plafond l'histoire de la vie de la sainte Vierge.

Au château de Meudon, un plafond à huile, représentant l'histoire de Pandore, pour M. le marquis de Louvois, que feu Monseigneur a fait détruire.

Un tableau d'autel pour les religieuses de la Visitation de Tours, représentant la Visitation.

Pour la chapelle de la Vierge des Carmes de Toulouse, la Présentation de la sainte Vierge au Temple (1).

Milord Montaigu, qui avoit connu dans son ambassade en France le mérite de M. de Lafosse, l'engagea de passer à Londres pour y peindre son palais. Il y fit deux voyages; le premier fut le 4 août 1689, où il n'y resta que quatre mois, pour y prendre les mesures de ce grand ouvrage dont il revint faire les études à Paris, et l'année suivante, il y retourna et au bout de vingt-huit mois il acheva le plafond et les côtés de l'escalier, et y a représenté..... Plus, le plafond du vestibule où il a peint la Chute de Phaéton. Plus, celui du salon qui est une pièce très-spacieuse, où il a peint la naissance de Minerve en présence de l'assemblée des dieux. Le sujet de ce plafond se trouve soutenu par un ordre d'architecture du sieur Rousseau qui enferme les quatre faces du salon, à prendre du plancher, où M. de Lafosse a peint aussi les termes en clair-obscur.

M. de Lafosse eut l'avantage de recevoir deux fois le roi Guillaume III, qui fut si content de cet ouvrage, qu'il voulut l'engager à peindre à Hamptoncourt, mais comme M. de Lafosse n'avoit obtenu la permission d'aller en Angleterre qu'à condition qu'il reviendroit, lorsqu'il se

(1) Ce tableau, qui porte la date de 1682, figure aujourd'hui au musée de Toulouse.

présenteroit quelque ouvrage pour le roi, M. Mignard, qui avoit succédé à M. le Brun, à la charge de premier peintre de Sa Majesté, étoit si âgé, que M. Mansard lui ayant écrit qu'il n'y avoit que lui qui pût peindre l'église des Invalides qu'il venoit d'achever, M. de Lafosse se trouva dans la nécessité de refuser le roi d'Angleterre, pour s'en revenir à Paris, après avoir été comblé des bienfaits de milord Montaigu (1).

Il a peint en 1705 la coupole et les panaches de l'église des Invalides. S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, qui dès lors s'adonnoit à la peinture, voulut bien monter sur l'échafaud de cette coupole pour voir peindre M. de Lafosse, et voir par lui-même la manufacture des couleurs à fresque qui n'avoit été guère en usage en France.

Avant d'aller en Angleterre, il peignit dans l'église de Saint-Sulpice la chapelle de madame la duchesse de Guise, la Nativité de la sainte Vierge, et se servit de la tête de la mère de madame de la Mésangère pour faire celle de la sainte Vierge.

A la chapelle de la Vierge de Saint-Eustache, à Paris, il a fait l'Annonciation dans deux niches.

A la collégiale de l'église de Lille, il a fait au maître-autel, Jésus-Christ qui donne les clefs à saint Pierre.

Pour l'église d'Agde, un Crucifix.

Pour l'église des Chartreux, à Paris, l'histoire de la fille de Jaïre.

Deux plafonds dans la maison de M. Lejuge (2), rue du Grand-Chantier.

(1) Ce fut alors qu'on fit des modèles en bois du dôme des Invalides dont il peignit les maquettes et les esquisses, de même que tous les sujets qui devoient se placer dans cette église (*Manuscrit* n° 136).

(2) Ou Lesage.

Deux autres plafonds dans la maison de M. de la Rancy (1), rue de la Perle, au Marais.

Pour M. le duc de Richelieu.....

Pour madame de Montespan, Jésus-Christ servi par les Anges.

Pour M. Leverrier, l'Adieu d'Hector et d'Andromaque.

Pour M. le président de Lamoignon. . . . . .

. . . . . .

Ce tableau est à présent chez M. Berger.

Il a fait les modèles pour peindre à fresque la chapelle de Versailles, sous les ordres de M. Mansard, surintendant des bâtiments; mais à sa mort il ne fut chargé que de peindre à l'huile la Résurrection sur la partie de la voûte qui est sur l'autel. M. le duc de Bourgogne, qui avoit du goût pour la peinture, se faisoit un plaisir de monter souvent sur l'échafaud pour le voir peindre. M. de Lafosse étoit si facile, qu'au bout de quatre mois il eut achevé cet ouvrage.

Les Génois lui proposèrent de peindre la grande salle du Conseil, pour laquelle il avoit commencé à faire des études; mais ses occupations pour le roi ne lui permirent pas de faire ce voyage.

Il a peint pour M. Crozat, son ami, et chez qui il logeoit, une galerie dans sa maison à Paris, où il a représenté la naissance de Minerve, et la coupole d'un salon dans sa maison de Montmorency, où il a représenté Phaéton qui demande au Soleil le gouvernement du char, où il a introduit les Saisons groupées avec les signes du zodiaque. Il a fait aussi pour sa maison de Paris deux tableaux, et sur ses dessins il a fait le plafond de la chapelle domestique de sa maison de Montmorency.

(1) Ou la Raucq.

# PIERRE MONIER,

**par Lépicié et Hulst.**

La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts ne possède sur Pierre Monier qu'une courte et incomplète biographie par Lépicié et une note de Hulst, précieuse pour l'histoire des conférences de l'Académie.

---

Pierre Monier, de Blois, étoit fils et petit-fils de peintres. Il fut envoyé à Paris fort jeune et mis chez M. Bourdon sous lequel il profita beaucoup. Dans ce temps-là, Louis XIV voulant établir une académie de peinture à Rome, on proposa des prix aux jeunes élèves pour connoître les plus habiles : M. Monier en mérita un. Le sujet de son tableau étoit la Conquête de la Toison par Jason, en sorte qu'il fut du nombre des premiers pensionnaires du roi que M. Errard, nommé directeur de cette académie, emmena pour en former l'établissement. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il fit trois tableaux d'après les belles tapisseries de Raphaël qui représentent les Mystères de la religion, et un autre tout de sa composition.

Il revint en France quelques années après, et se présenta à l'Académie. On lui laissa le choix du sujet de son tableau de réception ; il représente Hercule qui, se préparant à la défense de la ville de Thèbes, sa patrie, menacée par les Minyens, reçoit d'Apollon des flèches, de Mercure une épée et de Vulcain une cuirasse. Il fut reçu en 1674. Deux ans après, il fut nommé adjoint à professeur et professeur en 1686. Il mourut le 3 décembre 1703, âgé de soixante et quatre ans.

M. Monier a fait plusieurs tableaux estimés, entre au-

tres celui qui ornoit l'autel de la Vierge à Saint-Sulpice avant le changement qu'on vient d'y faire et un autre à Notre-Dame. On voit dans le premier la Vierge à genoux entourée d'anges, de chérubins et de bienheureux qui adorent le Verbe au commencement de son incarnation ; le second représente un vœu à saint Yves offert par les procureurs sous l'intercession de la sainte Vierge qui intercède pour eux auprès de son Fils.

Il avoit fait à Rome une étude particulière de l'anatomie du corps humain, et savoit l'histoire des arts qui ont rapport au dessin. Il a même composé sous ce titre un livre rempli de recherches très-curieuses, et un autre sur l'anatomie.

---

M. Monier, peintre d'histoire et professeur de l'Académie, a fait quelques conférences dogmatiques que nous avons, mais il en a fait trois historiques que nous n'avons pas ; et voici pourquoi.

La première étoit un discours qu'il lut en présence de M. de Villacerf, protecteur de l'Académie, le 22 juin 1693, et qui avoit pour sujet l'origine et les progrès de l'art du dessin. Il avoit destiné ce discours pour servir de préliminaire aux conférences académiques que l'on méditoit alors de publier.

Le 8 mai 1694, il lut en l'Académie un second discours et qu'il donna comme une continuation du premier. Celui-ci avoit pour sujet la chute de l'art du dessin.

Enfin il en prononça un troisième dans les assemblées des 5 mai, 7 juillet et 4 août 1696, qui avoit pour sujet la renaissance et le rétablissement de l'art du dessin.

Mais comme le projet qui avoit été formé de publier les conférences de l'Académie n'eut point de suite, M. Monier ne vouloit pas que les fruits de ses veilles fus-

sent confinés dans les armoires de l'Académie ; il retira donc ses discours, les changea de forme, les hacha par livres et par chapitres, et en composa un ouvrage en forme qu'il intitula l'Histoire des arts qui ont rapport au dessin et le fit imprimer en 1697 chez Giffart qui étoit aussi de l'Académie. Je joins ici un exemplaire de cette histoire.

M. Monier lut encore en l'Académie une dissertation sur la gravure; ceci le 1er mars 1698. Il l'a incorporée dans le même ouvrage. Elle en fait le dernier chapitre ou le 22e de la troisième partie.

A délibérer maintenant si l'on revendiquera le bien de l'Académie en reprenant dans ce livre les conférences qui lui ont été acquises, ou si l'on se servira simplement de cette histoire pour en tirer ce qu'il peut y avoir de bon pour le discours historique qui devra précéder nos annales.

Si l'on prend le premier parti, il seroit question de restituer à cette histoire le tour qu'elle a eu originairement de discours de conférence ; cela se peut, mais il faudroit y conserver toutes les erreurs de fait ou les inexactitudes qui pourroient s'y trouver; alors c'est un travail assez insipide. Les relever et les rectifier en est un très-considérable et quelle forme y donner ?

# CLAUDE AUDRAN,

## par Guillet de Saint-Georges.

Ce mémoire se trouve le dixième dans le cahier manuscrit de Guillet. Nous l'avons comparé avec une minute de sa main qui porte la date de lecture à l'Académie, et ce dernier texte étant plus complet nous avons préféré le reproduire.

---

## MÉMOIRE HISTORIQUE

### DES OUVRAGES DE M. AUDRAN,

Peintre et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.
— Lu à l'Académie, le samedi 3 juin 1690.

Claude Audran, de qui nous allons parler, naquit à Lyon en 1641. Son père, qui sortoit d'une famille autrefois fort considérée et très-riche, mais dont le bien avoit été consumé par un long procès, s'étoit vu contraint d'apprendre à graver, et comme il ne s'y attacha qu'à l'âge de dix-neuf ans, et que selon ses impatiens désirs il ne croyoit pas y faire assez de progrès, il disoit souvent à ses amis qu'il étoit bien vrai que pour réussir dans une profession, on ne pouvoit s'y appliquer de trop bonne heure. Aussi, prévenu d'une maxime si véritable, il eut soin de placer son fils Claude, âgé seulement de dix ans, chez deux peintres de Lyon, appelés Perrier, dont l'un étoit frère et l'autre neveu de François Perrier, qui, dans le temps de l'institution de l'Académie, fut du nombre des douze anciens qui commencèrent à la former. C'est lui qui, entre plusieurs autres ouvrages, a fait les peintures de la galerie de l'hôtel de la Vrillière.

Les Perrier de Lyon étant venus à mourir, Claude Audran fut disciple de Virix, qui a peint la voûte de l'église des P. Jésuites de la même ville de Lyon. Ce jeune élève, naturellement mélancolique, et qui faisoit déjà paroître une humeur très-retirée et un esprit fort recueilli, étudioit l'art du dessin avec une application qu'on a remarquée dans la plupart des personnes de sa famille; car sans vouloir exagérer ici ni le succès de son père dans le talent de la gravure, ni celui de son frère qui est aujourd'hui conseiller de l'Académie, nous dirons qu'il étoit parent du célèbre paysagiste Gaspard Dughet, qui est connu vulgairement sous le nom de Gaspre, beau-frère de M. Poussin.

Claude Audran, ennuyé des écoles de Lyon et poussé du conseil de ses amis, vint à Paris faire essai de son pinceau; il travailla pour M. Coypel; ensuite pour M. Errard, qui lui fit faire à Versailles de grandes figures, feintes de bronze et rehaussées d'or. M. Quillerier ayant reçu l'ordre de faire travailler aux peintures d'une des pièces de l'appartement de Mgr le Dauphin, dans les Tuileries, il en fit faire quelques tableaux par M. Audran; son travail plut à M. le Brun, qui voulut que sur ses dessins il ébauchât plusieurs figures des tableaux du Passage du Granique et de la Bataille d'Arbelles. Il l'employa encore, avec M. Jouvenet, au château de Saint-Germain-en-Laye, pour un grand nombre d'ornements, et M. Audran fit entre autres ceux d'une grande colonne isolée, qui étoit élevée sur la terrasse qui regardoit le parterre du vieux château.

Le jeune peintre dont nous parlons s'est toujours fait un honneur, dans ses conversations ordinaires, de publier qu'il avoit commencé ses études à Paris, sous l'inspection des plus habiles peintres, et marquoit ainsi sa reconnoissance et sa modestie. Il continua de travailler sous

M. le Brun, au Louvre, dans la galerie d'Apollon, et ébaucha plusieurs figures du tableau qui représente le Triomphe de Neptune. Sous la même conduite, il peignit à fresque dans la chapelle de Sceaux, pour Mgr Colbert, protecteur de l'Académie, et encore à fresque dans le grand escalier de Versailles, où il fit quelques-unes des nations de l'Asie représentées dans des entre-colonnes. Il ne laissoit pas alors de s'occuper à de petits ouvrages d'invention, et faisoit les portraits de plusieurs de ses amis. Cependant, le roi ayant commandé qu'on travaillât avec de nouveaux soins aux peintures du palais des Tuileries, M. Audran fut choisi, avec MM. Houasse et Jouvenet, pour peindre les bas-reliefs et les figures qui sont au-dessus de la corniche de la galerie où le roi donnoit ses audiences. L'ouvrage qu'y fit M. Audran est du côté qui répond vers la rivière. Les peintures sont d'après les dessins qu'Annibal Carrache inventa à Rome pour la galerie du palais Farnèse; mais, parce que la galerie du palais des Tuileries est beaucoup plus spacieuse que celle du palais Farnèse, on fut obligé d'y répéter plusieurs des figures du Carrache. Nous dirons par occasion que les tableaux qu'on voit au plafond de celle des Tuileries, et qui représentent plusieurs sujets tirés de la Fable, ont été faits, d'après ceux de la galerie de Farnèse, par MM. Monier, Corneille le jeune, Bonnemer et Vouet le fils, qui étoient à la pension du roi, dans l'Académie royale de Rome, sous la direction de M. Errard. Et à l'égard des quatre tableaux qu'on voit à la chute du plafond des Tuileries, ils ont été faits d'invention par MM. Blanchard, la Fosse et Vignon. M. Audran fit aussi aux Tuileries, dans le petit cabinet de Monseigneur, un tableau pour un dessus de cheminée, où il a représenté la figure allégorique de l'Histoire, et vis-à-vis un autre tableau représentant la Poésie. Ensuite il fut employé à Versailles, et fit

pour l'appartement du roi, deux tableaux dont M. Perrault, contrôleur des bâtiments, avoit donné le sujet. L'un des deux représente Cyrus qui, dès ses jeunes années, ayant une forte inclination pour la chasse, et surtout pour celle des lions et des bêtes féroces et mordantes, se voit auprès d'une forêt avec Cyaxare, son oncle maternel, qui l'entretient des funestes dangers de cet exercice, et lui en recommande les sages précautions. Mais au milieu de ces remontrances, Cyrus voit un sanglier furieux, à quelque distance de sa bauge, et malgré tant de conseils, emporté par son inclination véhémente, il pique droit au sanglier, lui donne un coup de javelot qui le tue, et laisse Cyaxare et ses gardes également étonnés de la grandeur de son courage et du peu d'effet de leurs remontrances. Ce sujet est tiré du premier livre de la Cyropédie de Xénophon. L'autre tableau, dont le sujet est pris dans Plutarque, représente Jules César qui, pour récompenser les soldats qui ont été longtemps dans le service, et leur assurer à l'avenir un séjour tranquille, les envoie repeupler Carthage. On y voit les préparatifs pour cette colonie, et les adieux des soldats qui se séparent de leurs amis. Nous dirons ici en passant que l'historien Appien Alexandrin, sur la fin de sa guerre Lybique, contredit Plutarque, et attribue l'honneur de cette colonie à Octave César, successeur de Jules, qui n'en avoit conçu que le simple projet. Dans ce même appartement de Versailles, M. Audran a fait pour un dessus de porte un bas-relief, feint de bronze, rehaussé d'or. Il représente Diane dans son temple, où elle reçoit les offrandes qu'anciennement les nouvelles mariées avoient accoutumé de porter au pied de son image, lorsque venant à s'apercevoir qu'elles étoient grosses, elles lui présentoient leurs ceintures. Dans une grande salle de Versailles, qui étoit alors la salle des gardes du roi, et qui est aujourd'hui une des antichambres

de cet appartement, on voit de la main de M. Audran, un tableau qui représente Mars monté sur un char tiré par des loups. Plusieurs Génies de la guerre sont auprès de Mars, à qui des Cyclopes viennent offrir des armes. Comme dans ces ouvrages il étoit associé avec MM. Houasse et Jouvenet, il a fait dans la même salle le tiers des bas-reliefs rehaussés d'or, et quelques enfants de coloris dans des ouvertures de forme cintrée, qui sont au-dessus de la corniche. Ces enfants représentent des Génies de la guerre, et sont environnés de plusieurs trophées. On voit aussi divers autres trophées représentés dans des tableaux qu'il a faits pour des dessus de portes, et il a peint dans une des pièces de l'appartement des bains, un tableau de cheminée représentant Vénus qui reçoit de la main des Amours les armes d'Enée qui viennent d'être forgées. Comme il avoit une grande pratique à peindre en détrempe, il y a souvent travaillé à Versailles pour les décorations des fêtes galantes qui s'y faisoient.

Ensuite M. Audran fit à Paris dans la grande salle du Palais deux figures, plus grandes que le naturel, aux deux côtés du cadran qu'on voit au-dessus de la chapelle. Une de ces figures représente la Justice, et l'autre la Religion, chacune avec les attributs qui conviennent au premier tribunal du royaume.

Il avoit déjà fait pour l'église des Théatins un tableau qui est dans la chapelle proche le grand autel du côté de l'Evangile. Il représente saint Gajetan, instituteur des Théatins, enlevé par des anges qui le portent au ciel.

Depuis longtemps il souhaitoit avec passion d'être du corps de l'Académie, et pour tâcher d'y mériter une place il avoit fait à diverses reprises deux tableaux capables de faire connoître ses talents. L'un étoit destiné pour le présent que le corps des orfèvres offre chaque année, le premier jour de mai, dans l'église cathédrale de Paris; et

l'autre qu'il faisoit pour ses études, et qui servit pour sa réception dans la compagnie, représente la Cène sacrée, où le Sauveur institua l'Eucharistie. Dans le tableau de mai, présenté en 1674, on voit la Décollation de saint Jean-Baptiste, et sur la première ligne de ce tableau paroît le corps de ce grand saint, déjà privé de sa tête. L'action se passe dans un cachot affreux où les disciples de saint Jean étant accourus, expriment les mouvements d'une profonde vénération, ingénieusement diversifiée, les uns par une vive douleur, mais respectueuse; les autres par une sainte admiration, et le plus grand nombre par les témoignages d'une pieuse constance. A la porte du cachot, il fait paroître Hérodias qui voit entre les mains de sa fille un bassin où est la tête de saint Jean; et cette cruelle femme tient un poinçon tiré de ses cheveux, pour percer la langue sacrée qui a parlé contre le mariage incestueux qu'elle avoit contracté avec son beau-frère Hérode, le tétrarque. Ce tableau est aujourd'hui placé le premier en entrant à main droite dans la nef de l'église de Notre-Dame, à côté de la figure colossale de saint Christophe.

A l'égard du tableau de réception de M. Audran, nous en avons lu la description dans une des assemblées de l'Académie, et marqué qu'en cette occasion, la compagnie se relâcha, en faveur de cet aspirant, de la coutume qu'elle a établie de prescrire quelque circonstance de l'histoire du roi, pour servir de sujet à tous les ouvrages de réception, et qu'elle agréa le tableau de la Cène qu'il avoit déjà fait pour ses études, parce qu'elle y trouva une preuve suffisante des talents qu'elle lui demandoit. Il y fut donc reçu le 27 mars 1675; ensuite elle le nomma adjoint à professeur le 3 juillet de la même année, et lui donna le rang de professeur le 29 décembre 1681. Ce jour-là, il eut la joie de voir que son frère, M. Audran, le graveur, fut mis

au nombre des conseillers de l'Académie : pour lui, pendant ces différentes situations, il attira l'estime et l'amitié de tout le corps par son humeur douce et traitable, et par son assiduité à remplir ses devoirs avec exactitude.

Cependant son pinceau ne demeuroit pas inutile. M. de Malleville, conseiller de la cour, lui fit faire quelques tableaux pour l'ornement de sa maison qui est au faubourg de Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier. Ces tableaux représentent plusieurs attributs de la Justice. Il travailla aussi pour M. Desalliers, fameux libraire, *à la Couronne*, dans la rue Saint-Jacques. On y voit ses ouvrages dans les deux plafonds d'une salle très-agréable. Le tableau d'un de ces plafonds représente l'Aurore, qui répand des fleurs sur la terre; sur les côtés du tableau, il y en a deux autres dont la bordure est en ovale: l'un représente le Silence, et l'autre le Sommeil. Dans l'autre plafond, beaucoup plus grand, de la même salle, il a peint plusieurs ornements d'architecture, et plusieurs enfants, avec des livres et des instruments de musique; et pour critiquer les faux imitateurs des sciences et de la musique, il y a ajouté un singe et un perroquet. Dans la même salle, on voit encore, de la main de M. Audran, un tableau d'environ quatre pieds de long et de deux pieds et demi de large, fort estimé : il représente Caïn qui tue Abel. Il fit encore pour un particulier le tableau de Didon, reine de Carthage, qui étant réduite au désespoir par le départ d'Enée, se blesse à mort, et se jette sur un bûcher funèbre, où elle ordonne qu'on mette le feu. Il tira ce sujet de Virgile. M. Perrault, contrôleur des bâtiments du roi, ayant dessein d'orner la galerie d'une maison qu'il avoit auprès de l'hôtel de la Ferté-Senecterre, où est aujourd'hui l'hôtel de la Feuillade, choisit neuf peintres qui travaillèrent avec émulation à neuf différents tableaux qu'il fit graver avec une espèce

de concurrence par neuf différents graveurs. M. Audran fut un des neuf peintres, et fit un tableau qui représente la Peinture, accompagnée de plusieurs génies des beaux-arts. Son frère, M. Audran, le graveur, exerça son talent sur cet ouvrage. Ensuite, le peintre dont il s'agit ici fit trois tableaux pour l'église des Chartreux de Paris. Les deux chapelles de la nef ont chacune le leur, posé à leur autel. L'un représente saint Louis, fondateur de cette église, qui signale sa piété à enterrer lui-même une partie des soldats qui sont morts au siége de Tunis. Dans l'autre, on voit saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère qui, à la veille de leur martyre, reçoivent la communion des mains du Sauveur. Comme nous gardons ici l'ordre des temps, le plus qu'il nous est possible, nous parlerons ci-après du troisième de ces tableaux, qui a été le dernier des ouvrages de M. Audran.

M. Dumoulin, un des plus anciens et des plus dignes ecclésiastiques de Saint-Germain de l'Auxerrois, conserve deux tableaux de M. Audran, qu'il met à l'autel de sa chapelle, en différents jours de l'année, alternativement avec quelques autres tableaux de MM. Stella et Licherie, selon que les sujets de dévotion qui y sont traités conviennent à de certaines fêtes. Un de ceux de M. Audran, représente la Gloire des bienheureux, et est exposé vers la fête de la Toussaint; l'autre fait paroître le Sauveur en prière au jardin des Olives, et se voit sur la fin du carême.

M. Breget, intendant de M. le prince de Furstemberg, qui est aujourd'hui élevé au cardinalat et à la dignité d'électeur de Cologne, fit faire à M. Audran en 1675, un tableau remarquable qui a été porté dans l'église de Notre-Dame de Liesse, auprès de Laon, comme un vœu qui fut fait en 1671, pour la protection du ciel procurée par l'intercession de la Vierge, lorsque la violence et la perfidie des plénipotentiaires de l'empereur fit arrêter

ce prince pendant l'assemblée qui se tenoit à Cologne pour la paix générale. M. Audran représente dans ce tableau comme M. de Furstemberg, se promenant en carrosse hors la ville de Cologne, est attaqué par des cavaliers allemands qui sont envoyés après lui, et qui faisant grand feu de leurs mousquetons sur cinq ou six personnes placées dans le carrosse, y tuent un des officiers du prince, crèvent un œil à M. Breget, et voyent enfin leur fureur sanguinaire bornée par le secours miraculeux de la Vierge, que le peintre fait paroître en l'air, tenant entre ses bras l'enfant Jésus.

Monsieur l'évêque de Strasbourg, frère aîné du prince dont nous venons de parler, voulant embellir un palais qu'il avoit dans la ville de Saverne qui est en Alsace, où M. Coyzevox faisoit de grands ouvrages de sculpture, employa M. Audran pour cinq grands tableaux, placés dans un magnifique escalier, le principal étant au plafond, et les quatre autres dans les angles au-dessus de la corniche; toutes les figures en sont allégoriques, et sous un sens mystérieux donnent une idée des vertus chrétiennes et morales, héréditaires dans la maison de Furstemberg, qui est une des plus nobles et des plus anciennes de l'Allemagne. Le tableau du plafond représente la Valeur sous la figure de Mars, avec tous les attributs et tous les trophées qui expriment les actions belliqueuses que cette maison illustre a particulièrement exécutées pour le triomphe de l'église catholique.

Des quatre tableaux qui sont au-dessus de la corniche, l'un représente la Religion assise sur un trône. Elle foule aux pieds l'Hérésie et montre à la Valeur le chemin qu'elle doit tenir pour conduire M. de Furstemberg, et le rétablir dans son siége épiscopal; deux génies précèdent la Valeur; l'un tient entre ses mains les ornements ecclésiastiques de ce prince, et l'autre, qui est le génie

de la France, arbore l'étendard du royaume et court à ce triomphe avec de grandes marques de joie. Cet endroit du tableau fut un agréable objet à toute la cour, quelques années après qu'il fut fait; car au commencement du mois d'octobre 1681, comme le roi faisoit le voyage de Strasbourg dont Sa Majesté alloit prendre possession, elle logea dans le palais de Saverne, et voulut bien donner quelques-uns des moments de son loisir à considérer ces peintures, et particulièrement le détail de ce tableau. Alors une personne de la première qualité faisant remarquer ces mêmes circonstances, dit tout haut: Eh bien! Messieurs, n'avouerez-vous pas que quand le peintre travailloit au sujet de ce tableau, il étoit animé d'un esprit prophétique, et qu'il annonçoit déjà le voyage que le roi fait aujourd'hui en ces quartiers, et le juste motif qui le lui fait entreprendre.

Le deuxième tableau, qui est sur la corniche de la même salle, représente la Sagesse sous la figure de Minerve, et la Force sous la figure d'Hercule; dans le troisième, on voit paroître la Prudence, et dans le quatrième la Tempérance, chacune de ces vertus accompagnée de tous les symboles qui lui sont propres.

Après ces ouvrages, il commença pour les Chartreux de Paris le tableau dont nous avons parlé ci-devant. Il représente le Miracle des cinq pains, rapporté par saint Matthieu, dans son quatorzième chapitre, et par saint Luc dans son neuvième (1). Ce tableau a été le premier de ceux qu'on a placés dans le chœur. M. Audran y a travaillé à diverses reprises, et d'abord il le discontinua sur la prière de M. Dumoulin, dont nous avons fait mention ci-dessus, et qui étant ami particulier des Chartreux de Bourg-Fontaine, auprès de Villers-Cotterets, dans le pays

(1) Cette composition, datée de 1683, est maintenant dans l'église des Blancs-Manteaux.

de Valois, le pressa de travailler pour l'ornement de leur église, sous l'aveu même et le consentement de ceux de Paris. Il entreprit donc trois tableaux pour la chartreuse de Bourg-Fontaine. L'un représente saint Bruno qui prononce un discours théologique devant des docteurs. Le second fait voir une apparition de la Vierge et de saint Pierre qui se présentent aux nouveaux Chartreux dans le temps de leur institution; et dans le troisième paroît saint Bruno, qui étant à Reims dont il étoit chanoine, conseille à ses amis de se retirer dans les déserts pour embrasser la vie monastique. Il a laissé ce dernier imparfait, et le quitta sur les instances des Chartreux de Paris, qui le prièrent de finir celui du Miracle des cinq pains, qui, comme nous avons dit, a été le dernier ouvrage qu'il a fait, car la maladie qui l'a emporté le surprit en ce temps-là, et il ne l'a achevé qu'avec beaucoup de peine. M. Audran gardoit le lit lorsque cet ouvrage fut placé dans le chœur de l'église, et s'étant informé si les religieux en étoient contents, on lui dit qu'ils trouvoient que la tête de Notre-Seigneur n'étoit pas assez belle; sur quoi il répondit incontinent: Ils ont raison, et qui est ce qui la peut faire assez belle? Quelques jours après, il rendit l'âme avec toutes les marques d'une profonde résignation aux volontés de Dieu. Il mourut en 1683(1). Ses amis ont imputé cette dernière maladie à son trop d'application au travail. Il étoit si laborieux qu'il négligeoit le soin de se nourrir de peur de perdre inutilement du temps, de sorte de cette abstinence ruinoit une constitution naturellement foible, et redoubloit l'intempérie qui a abrégé ses jours. Mais enfin il a toujours vécu comme un homme pieux, chaste et si chari-

(1) Les registres de l'Académie font mourir Claude Audran, le 5 janvier 1684.

table, que tous ceux qui l'ont connu l'ayant ainsi publié, ce seroit vouloir trahir la voix publique, et démentir lâchement la vérité que de n'en pas rendre ici un témoignage. On a su que vers les dernières années de sa vie, il n'a fait aucun tableau dont il n'ait donné aux pauvres la moitié de la rétribution qu'il en tiroit ; même il se faisoit faire plusieurs habits à la fois pour avoir une plus prompte occasion d'en donner quelques-uns aux pauvres honteux. Toutes ces circonstances n'ont été divulguées qu'après sa mort, et sans doute elles rendront sa mémoire encore plus chère à tout le corps de l'Académie.

# JEAN JOUVENET.

La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts possède sur Jouvenet deux manuscrits anonymes. Le premier, qui porte le n° 305, est celui que nous reproduisons ; l'autre est une minute (n° 346) qui ne nous a fourni aucune variante. Ce document contient peu de faits nouveaux sur Jouvenet, mais il a cela de particulier qu'il a servi de point de départ à d'Argenville, qui l'a certainement eu entre les mains, bien que l'auteur de l'*Abrégé de la vie des plus fameux peintres* n'ait pas été de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Nous avons déjà noté ce fait à propos d'un manuscrit sur Ch. de Lafosse qui porte aussi pour titre le mot *Essai*.

## ESSAI SUR LA VIE DE M. JOUVENET.

Jean Jouvenet naquit à Rouen en 1644. Sa famille étoit originaire d'Italie. Ses ancêtres vinrent s'établir à Lyon, et ensuite à Rouen, où ils ont tous professé la peinture.

Il étoit fils de Laurent Jouvenet, dont le père, Noël Jouvenet, avoit donné les premiers éléments du dessin au célèbre Poussin.

M. Jouvenet, après avoir reçu de son père les principes de son art, vint à Paris en 1661, âgé de 17 ans; il y travailla chez différents maîtres, où il commença à acquérir cette facilité d'exécution qui a toujours caractérisé ses ouvrages.

Quelque temps après, il fit un tableau représentant le Frappement du rocher. Ce morceau est tout à fait dans la manière du Poussin, qu'il avoit beaucoup copié; il l'envoya à son père, qui fut surpris des progrès rapides de son fils. Ce premier ouvrage, que M. Jouvenet a toujours

voulu garder, est encore chez mesdemoiselles ses filles.

M. le Brun, dont la pénétration égaloit les talents, découvrit dans les premiers morceaux que ce jeune homme lui fit voir le germe de toutes les belles choses qu'il produiroit un jour, et il l'employa sans balancer dans les ouvrages qu'il faisoit à Versailles. La nature fait les grands poëtes et les grands peintres, et, comme dit très-bien Boileau au commencement de sa Poétique :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poëte,
Dans son génie étroit il est toujours captif :
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif ; etc.

Cette pensée, qui peut s'appliquer également à la peinture comme à la poésie, me conduit à parler du Mai que M. Jouvenet fit pour Notre-Dame en 1668. Il n'avoit alors que 24 ans. Ce tableau représente la Guérison du paralytique; il est d'une grande fierté de dessin, d'une belle composition, et d'une entente qui ne cède en rien à ces deux parties.

M. le Brun le présenta à l'Académie le 23 février 1674, et il y fut reçu avec applaudissement le 24 mars 1675, sur un tableau représentant l'Evanouissement d'Esther, dont le tout ensemble tient encore du Poussin ; mais comme toute imitation rebute à la fin un génie vif et facile, M. Jouvenet prit l'essor et se forma un goût qui lui fut propre, fondé sur la nature et les grands maîtres, et susceptible de tout ce que son imagination pourroit lui suggérer de noble et de hardi.

Il s'est attaché à un caractère de dessin qui donne dans le grand et qu'il regardoit comme la partie principale de la peinture. Sa composition n'a rien d'affecté, elle se

trouve naturellement disposée à recevoir des effets heureux de lumière et d'ombre que l'on nomme clair-obscur, et cela, avec une intelligence qui frappe les moins connoisseurs.

M. Jouvenet étoit un peintre dont toutes les vues tendoient à la perfection de son art. Il ne négligeoit rien pour le jet de ses draperies; attentif à saisir la nature qu'il vouloit toujours voir, il disoit qu'il en falloit faire un beau choix, et que lorsqu'elle ne rendoit pas tout ce que l'on en pouvoit désirer, c'étoit au génie à y suppléer.

Il vouloit qu'un tableau, par sa composition et sa couleur, produisît aux yeux un accord à peu près semblable à celui qu'un concert bien composé et bien exécuté produit aux oreilles, et par cet esprit de comparaison il évitoit avec soin dans ses compositions les tons aigres et les blâmoit de même que dans la musique.

Il n'aimoit pas le mot de manière pris à la lettre; il vouloit que les seuls principes fussent les guides des élèves, sans s'assujettir à la façon particulière d'opérer de leurs maîtres, qui ne peut produire, après bien des peines, que des copistes timides, toujours inférieurs à leurs modèles.

La grande facilité qu'il avoit dans l'exécution lui a fait faire grand nombre d'ouvrages à Paris et dans différentes provinces du royaume. Il a fait pour le Parlement de Rennes, un plafond et d'autres morceaux considérables; il fit aussi son portrait, qui lui fut demandé. C'est le même qui depuis a été gravé par M. Trouvain, pour sa réception à l'Académie.

M. Jouvenet a peint à Versailles, dans les appartements, un plafond dont le sujet est tiré des travaux d'Hercule; dans la chapelle du roi, un saint Louis qui fait panser les blessés et enterrer les morts après la bataille de Damiette; au-dessus de la tribune de Sa Majesté, une

Descente du Saint-Esprit; et aux Récollets de la même ville, un excellent tableau représentant la résurrection du fils de la veuve de Naïm. Ce morceau est d'une composition qui va au sublime, selon le sentiment de M. Rigaud et des gens de l'art les plus éclairés.

En 1676, il fut élu adjoint à professeur, et le 29 novembre 1681, il fut fait professseur. Il exerça cette place avec succès, instruisant d'exemple et dessinant d'après le modèle, avec une assiduité capable de faire sentir aux élèves de quelle importance il est de cultiver cette étude.

Si nous voulions nous arrêter à parler de tous les morceaux sortis de la main de ce grand homme, le détail seroit immense: nous nous contenterons seulement d'indiquer les principaux; et pour le faire avec ordre, nous commencerons par celui qui est aux Chartreux, dont la savante disposition et le bel effet font toujours plaisir aux connoisseurs. Ce tableau a été copié après la mort de M. Jouvenet, pour être exécuté en tapisserie pour le roi.

La Descente de Croix et le Martyre de saint Ovide (1), placés aux Capucines de la place de Vendôme, sont deux tableaux sur lesquels on ne peut trop appuyer; mais où le génie vaste et fécond de M. Jouvenet s'est particulièrement fait connoître, c'est dans les quatre qui sont à Saint-Martin des Champs, morceaux qui pour l'ordonnance, le beau choix des draperies et le sublime du clair-obscur, vont de pair avec les ouvrages des plus grands maîtres françois; le premier représente Jésus-Christ qui chasse les marchands du Temple; le second, la Résurrection du Lazare; le troisième, la Madeleine aux pieds du Sauveur, chez Simon le pharisien; et le quatrième, la Pêche miraculeuse (2). M. Jouvenet, qui aimoit à opérer

(1) Ce dernier tableau figure au musée de Grenoble. Il porte la date de 1690.

(2) Ces quatre tableaux sont aujourd'hui au Louvre.

sûrement et qui ne s'en rapportoit qu'à la nature, se détermina, pour exécuter ce dernier morceau, d'aller à Dieppe : il y fit un nombre considérable d'études, examinant avec une attention scrupuleuse les tons et les beautés propres des trois éléments réunis.

Ces tableaux furent mis en place en 1706. Louis XIV, qui se les étoit fait apporter à Trianon, ordonna à M. Jouvenet de les répéter pour être exécutés en tapisserie aux Gobelins. Le czar étant à Paris, ce prince fut si charmé de cette belle suite, que le roi lui en fit présent.

M. Jouvenet a travaillé aussi pour l'église des Invalides, pour différentes maisons religieuses et paroisses de Paris ; nous donnerons à la suite de sa vie un catalogue de tous ces ouvrages, ainsi que de tous ceux qui sont restés à mesdemoiselles ses filles.

Louis XIV, extrêmement content des morceaux que M. Jouvenet avoit fait pour la décoration de la chapelle de Versailles, augmenta la pension dont il l'avoit gratifié, et sachant qu'il n'avoit pas vu l'Italie, ce monarque voulut qu'il en fît le voyage et en payer les frais. Il s'y disposoit, de même que sa famille, qu'il comptoit emmener avec lui, lorsqu'une attaque de goutte qui lui survint rompit entièrement ce projet et celui de plusieurs curieux distingués, qui, dans l'espérance de profiter de ses lumières, vouloient l'avoir pour guider leur admiration, et voir pour ainsi dire, par ses yeux, toutes les beautés de ce pays.

En 1713, il devint paralytique de la main droite : il fut sensiblement affligé de cet accident, qui l'empêchoit de travailler. Quel malheur, disoit-il, de me trouver privé de cet avantage, dans le temps que je ne fais que commencer à connoître les difficultés de mon art ! Que ce sentiment est digne d'admiration dans un homme tel que M. Jouvenet, et qu'il doit bien servir de leçon à une cer-

taine jeunesse présomptueuse et négligente, qui aux premiers pas avantageux qu'elle fait dans la carrière de la peinture, s'imagine n'avoir plus rien à découvrir ni à perfectionner! Quelque douloureuse que fut cette maladie, elle ne pouvoit l'empêcher de penser à son talent; les réflexions qu'il y faisoit calmoient ses maux, et lui donnoient même une espèce de tranquillité. Il s'amusoit à jeter des draperies; il faisoit examiner à ses élèves la beauté des plis, leurs liaisons, leur intelligence, les plus grands clairs et les bruns les plus vifs opposés directement au jour, et il leur faisoit sentir en cela une sorte de géométrie qui est très-réelle pour la dégradation de la lumière et de l'ombre.

Enfin, pressé par le mal, il fut au bout de six mois, aux eaux de Bourbon, espérant y retrouver sa guérison, comme cela lui étoit arrivé vingt ans auparavant, en 1693, pour pareil accident. Espérance frivole! les eaux n'eurent pour lui aucune vertu, et il en revint à Paris dans le même état d'infirmité.

Pendant cette absence, M. Restout, son neveu et son élève, fit pour les Capucins de Rouen, deux tableaux qu'il lui montra à son retour. M. Jouvenet sentit un certain plaisir en les lui faisant repeindre sous ses yeux; il les conduisoit de manière que son disciple n'étoit que le secours mécanique et lui l'esprit. Il disoit à ce sujet: Ce n'est pas le tout d'exécuter soi-même, il faut encore savoir faire exécuter par d'autres. Néanmoins, comme ce secours dont il se servoit lui donnoit de l'impatience, il voulut de sa main paralytique retoucher une tête, qu'il gâta par le poids de cette main qu'il ne pouvoit soutenir. Sa vivacité naturelle ne put supporter ce triste fruit de sa maladie sans un extrême dépit. Un moment après, il revint et essaya de raccommoder de la main gauche l'accident causé par la droite; il en vint à bout, et dès lors

il prit la résolution d'exercer cette main qui n'avoit nulle habitude d'obéir à la tête. Il dessinoit, au surplus, toujours de la main droite, mais il falloit, à cause de sa foiblesse, qu'elle fût aidée de la gauche pour toucher le crayon dans les grandes forces.

Cet essai de la main gauche le réjouit : il acheva de retoucher les tableaux qu'il avoit conduits, et pendant ce temps, il fit imprimer la grande toile pour le tableau du plafond du Parlement de Rouen, dont il avoit fait l'esquisse avant sa maladie.

De quelle difficulté ne triomphe-t-on pas, quand on aime vivement son art, et qu'on a une connoissance profonde des principes! Ce qui avoit paru impossible, cesse de l'être, et on trouve une réussite certaine où il y auroit eu seulement du mérite à faire quelque tentative pour y parvenir. M. Jouvenet, encouragé par ce premier essai, ébaucha le plafond du Parlement de Rouen, de la main gauche. La facilité suivit cette épreuve, et cette épreuve le mit en état de le finir de telle sorte, que ce morceau ne cède en rien aux plus belles choses qu'il avoit pu faire de la droite, tant pour l'intelligence que pour la fierté des touches. Ce qui prouve évidemment que la peinture existe dans la tête, et non dans la main, c'est-à-dire, dans des opérations où le jugement fait toujours la loi à cette cette dernière partie; au reste, je ne prétends point soutenir qu'il ne faille pas accoutumer la main à obéir ; au contraire, il faut l'exercer continuellement, pour acquérir cette heureuse facilité qui enfante les coups hardis ; mais il est constant que, sans la tête, toute l'adresse de la main n'est rien.

Feu M. le Régent vint voir ce tableau au collége des Quatre-Nations, où M. Jouvenet l'avoit fait. Ce prince, aussi grand par ses connoissances que par son rang, lui en témoigna sa surprise et son admiration, dans

des termes qui prouvoient également l'estime qu'il faisoit de l'artiste et le goût éclairé qu'il avoit pour la peinture.

Après ce grand ouvrage, M. Jouvenet, dont presque tous les travaux avoient contribué à l'embellissement des temples du Seigneur, ne pouvoit mieux finir une si belle carrière, que par le tableau du Magnificat posé dans le chœur de Notre Dame. Ce morceau est d'une composition riche et singulière, d'un ton harmonieux et d'un grand caractère de dessin ; c'est son dernier ouvrage. Il est aussi fait de la main gauche.

Dès qu'il fut fini, il l'envoya placer, espérant quelques jours après aller dans cette église satisfaire à une dévotion particulière et ensuite voir l'effet de son tableau, mais Dieu lui refusa cette consolation ; il eut différentes rechutes qui le conduisirent au tombeau, le 5 avril 1717, âgé de 73 ans.

L'amour-propre est un malheureux attribut de l'humanité. La raison nous conduit quelquefois à le déguiser, il n'appartient qu'à la religion de le vaincre. Comme c'est la vie de M. Jouvenet que nous écrivons, et que nous ne devons rien dissimuler, nous ne pouvons cacher que M. Jouvenet étoit très-jaloux de la réussite de ses ouvrages; les louanges qu'il en recevoit lui causoient une joie extrême ; il n'y eut que sur la fin de sa vie, que sentant tout le néant de ces vanités et de ces foiblesses, il prit un détachement parfait des choses d'ici-bas, et ne voulut plus s'occuper que des pensées de l'éternité.

Peu de temps avant sa mort, et surtout dans sa première paralysie, il redoubla ses soins pour l'étude, dans la crainte de décliner; lorsqu'il montroit ses ouvrages à ses amis, il les interrogeoit pour savoir s'ils n'étoient pas plus foibles que par le passé, examinant avec attention leurs regards, pour connoître si la complaisance n'avoit

pas plus de part à leurs réponses que la vérité (1).

M. Jouvenet étoit grand, bien fait, avoit les traits mâles et une belle physionomie. Ses yeux annonçoient un esprit vif et un génie pénétrant. Il avoit le jugement solide, la mémoire heureuse, et, quand la conversation s'animoit, il savoit y donner de nouveaux agréments par des saillies, d'autant mieux reçues qu'elles avoient toujours le sel de l'épigramme, sans en avoir jamais l'aigreur. Il n'a point fait voir de passion plus marquée que celle qu'il avoit pour son art; le travail lui faisoit surmonter la douleur de son mal, et quoiqu'il eût besoin de trois personnes pour l'aider, ou plutôt pour le porter sur le marche-pied dont il se servoit à ses derniers ouvrages, il fit les deux tableaux dont on a parlé ci-dessus avec un courage incroyable.

Dans ces entrefaites, Sébastien Ricci vint à Paris: ces deux habiles gens devinrent amis, et Sébastien le vit travailler de la main gauche.

On sait que M. Jouvenet avoit des amis versés dans les belles-lettres, d'un mérite rare et d'une profonde érudition, qui s'assembloient chez lui assez souvent, et à qui il se communiquoit lorsqu'il projetoit une composition. Il avoit avec eux de sérieuses conférences, non-seulement sur tout ce qui regardoit les conséquences de son sujet, mais encore sur les mœurs et les usages des anciens peuples.

Il avoit épousé Marie Baroneau, fille de Louis Baroneau, officier de la reine Marie-Thérèse, dont il a eu cinq garçons morts en bas âge, et neuf filles, dont il en reste deux.

Il fut élu adjoint à recteur le 24 juillet 1702, directeur le 30 juin 1705, et enfin recteur le 31 décembre 1707.

(1) Les deux paragraphes qui précèdent ont été rayés sur le manuscrit, peut-être par d'Argenville lui-même qui en effet s'est bien gardé de s'en servir.

*Catalogue des morceaux de peinture de* M. Jouvenet *qui ne sont point énoncés dans le corps de son histoire.*

A Marly, un Hiver ;

A Meudon, une Latone ;

Le Martyre de saint André, à Saint-Roch ;

Les douze Apôtres à fresque, dans le dôme des Invalides ;

Une Purification, à Sainte-Opportune ;

Une Elévation en croix, aux Filles de la rue de Charonne ;

Une Nativité, aux Jésuites de la rue Saint-Jacques, donnée par M. d'Argenson, garde des sceaux ;

Chez mesdemoiselles ses filles, au pavillon des Quatre-Nations :

Une Prière au jardin, de huit pieds de large sur douze de haut ;

Une Purification de la Vierge ;

Une Descente de croix ;

Un Crucifix ;

Un Saint Bernard et un Saint Bruno, demi-figure ;

L'esquisse du Triomphe de la Justice, du plafond du parlement de Rouen ;

Une Latone ;

Un Apollon qui descend dans le sein de Thétis ;

Une esquisse de la chapelle de Versailles.

# ANTOINE COYZEVOX.

**Manuscrit portant le n° 54. — Ce mémoire, dont l'auteur ne nous est pas connu, a été rédigé du vivant de Coyzevox, en 1718.**

---

Antoine Coyzevox, Espagnol d'origine, est né à Lyon en 1640. Il s'appliqua dès son enfance à la sculpture; il l'exerça d'abord à Lyon et vint à Paris à l'âge de dix-sept ans, où il travailla sous M. Lerambert et sous les plus grands maîtres d'alors. Il fut appelé en Allemagne par le cardinal de Furstemberg; il fit pour lui à Saverne, dans le grand salon du palais, une grande corniche de stuc, et au-dessus, dans le plafond, Apollon et les neuf Muses, plusieurs termes et autres figures; dans l'escalier du même palais, quatre grands trophées et d'autres ornements; dans les jardins, huit figures et vingt-quatre termes.

De retour en France, il a fait à Versailles la moitié des figures et ornements de sculpture du grand escalier tant en bronze qu'en marbre, le trophée de Minerve et le buste du roi.

Il a fait de plus la moitié des trophées de la grande galerie de Versailles et vingt-trois enfants. Au bout de cette galerie, dans le salon qui la termine et qui fait le retour du grand appartement, on voit encore de lui le roi à cheval couronné par la Renommée dans un bas-relief ovale qui fait le dessus et l'ornement de la cheminée de ce salon. Ce bas-relief, qui n'est que de stuc, étoit le modèle du même sujet qu'il alloit faire de marbre lorsque le roi est mort.

Sur la corniche du château de Versailles, il a fait six grandes figures de pierre.

A la grille de la seconde cour, un groupe de l'Abondance qui vient réparer les maux qu'a causés la famine, accompagnée de trois enfants avec des attributs.

Dans les jardins de Versailles, on voit de lui deux grands fleuves de bronze représentant la Dordogne et la Garonne.

Un grand vase de marbre de sept pieds de haut avec des bas-reliefs représentant l'histoire du roi.

A la colonnade, sept bas-reliefs de marbre composés de trois enfants chacun avec leurs ornements.

A l'une des fontaines du bosquet, un esclave attaché à des trophées et autres ornements.

Il a encore fait pour les jardins de Versailles, en marbre blanc, la Nymphe à la coquille, la Vénus accroupie, la Vénus de Médicis, le groupe de Castor et Pollux : ces quatre morceaux, copiés d'après l'antique, sont près le fer-à-cheval de Versailles.

Dans les jardins de Marly, on trouve de lui quatre grands groupes de marbre blanc. L'un représente un Neptune irrité accompagné d'un triton et d'un cheval marin. Le second, une Amphitrite accompagnée de trois sirènes. Le troisième représente la Seine et le quatrième, la Marne.

Sur la terrasse au-dessus du grand abreuvoir de Marly, on avoit placé les deux chevaux ailés dont l'un emporte la Renommée et l'autre Mercure, chacun d'un seul bloc de marbre, y compris le cheval et la figure. On peut regarder ces deux morceaux comme les plus rares productions de la sculpture, qui soient actuellement dans l'univers, tant pour la hardiesse du dessin que rien n'égale, que pour la diligence de l'exécution, qui surpasse tout ce qui a été tenté jusqu'ici, ces deux groupes ayant été proje-

tés, faits et placés en moins de deux années. On les a otés de Marly pour les placer à Paris, aux deux côtés du pont tournant du jardin des Tuileries, où ils sont actuellement. Ces morceaux ont eu le sort des choses excellentes : on les a critiqués, et on a trouvé mauvais qu'on eût mis la Renommée et Mercure sur des chevaux ailés, sans prendre garde que la fable n'a pas refusé aux autres divinités des chars et des animaux pour les porter par tout l'univers, et que, si ces deux divinités sont ici supposées occupées à publier les actions d'un grand roi, il n'y avoit rien de plus convenable que de les placer sur le Pégase, qui est le symbole de la poésie, et qu'étant un cheval divin, il peut être destiné à porter une divinité, joint à ce qu'il n'y a pas plus d'inconvénient à penser qu'une divinité se fait porter par un animal divin qu'il y en a eu à supposer des ailes aux mêmes divinités qui, en tant que divinités, sembleroient n'avoir pas besoin de ce secours. Ce sont de ces licences qu'Horace permet aux poëtes et aux peintres, joint à ce que ceci étant un emblème, ne s'agissant pas d'un fait et d'une action déterminée à de certaines circonstances, on y a pu prendre encore plus de licence.

Il avoit fait encore pour les jardins de Marly une Flore, une Hamadryade et un Faune jouant de la flûte traversière, qui semble faire entendre par l'expression qu'on a donnée à ses lèvres, toute celle dont on sait que cet instrument est capable. Les trois figures ont été transportées à Paris, et placées du côté du manége, sur la terrasse servant de grand perron au palais des Tuileries.

Il fit en .... une figure équestre de Louis XIV, de ..... pieds de hauteur, qui est la première fondue du règne du roi : elle a été jetée de bronze pour les états de Bretagne, avec de grands cartouches et trophées de bronze, toute l'architecture d'un grand piédestal et deux bas-reliefs aussi de bronze, dont l'un représente Thétis, souveraine

de la mer sur les côtes de la Bretagne, et l'autre l'audience de l'ambassadeur de Siam, fameuse époque du temps que ce monument a été fondu. On trouve dans ce bas-relief deux choses singulières : l'une que le sieur Coyzevox y a fait d'après nature et d'une exacte ressemblance, les princes, les grands seigneurs et tous les ministres qui assistèrent à cette audience, et l'autre qu'il a exprimé, parmi les ornements de la grande galerie du Louvre, où cette audience fut donnée, un tableau qui se fait remarquer représentant le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne par lequel la Bretagne a passé à la France, ce qui achève de caractériser ce morceau.

Il a fait une autre statue pédestre de Louis XIV fondue de bronze, plus haute que le naturel, et posée dans la cour de l'hôtel de ville de Paris, avec les médaillons de bronze du prévôt des marchands et échevins qui ont fait dresser ce monument.

Il a fait encore le roi en marbre blanc plus grand que nature dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, du côté droit du grand autel, où le prince à genoux paroît accomplir le vœu fait pour sa naissance.

On a de lui aux Invalides, six grandes figures de pierre sur le grand fronton, et la figure colossale de Charlemagne en marbre blanc, de onze pieds de hauteur, placée à l'un des côtés de la porte de l'église en dehors.

On voit encore de lui à Sceaux, à la grande cascade, un Fleuve de pierre de douze pieds de longueur, qu'il avoit fait pour M. Colbert.

A Chantilly, la statue de marbre du grand Condé avec différents attributs convenables à sa valeur.

A Petit-Bourg, chez M. le duc d'Antin, surintendant des bâtiments, Adélaïde de Savoie, dauphine de France, sous la figure d'une Diane, qui traverse les bois avec son chien, en marbre blanc.

En grand tombeaux, on a de lui celui de M. Colbert à Saint-Eustache et une figure de marbre blanc qui représente la Fidélité.

Au collége des Quatre-Nations à Paris, de la fondation du cardinal Mazarin, la figure du cardinal, un enfant qui pleure et deux figures de bronze qui ornent son tombeau.

A l'abbaye de Sainte-Geneviève des Prés (1) à Paris, le tombeau du prince Ferdinand de Furstemberg.

A Sainte-Pélagie, le tombeau de madame d'Aligre.

Et entre un nombre infini d'épitaphes qu'il a faites, les plus remarquables sont à Saint-Paul, celle de M. d'Argouges, premier président du parlement de Bretagne, et dans la même église celle de M. Mansard, mort surintendant des bâtiments.

A l'abbaye de Royaumont, à huit lieues de Paris, le tombeau de M. le comte d'Harcourt, grand écuyer de France, composé de la figure couchée et mourante entre les bras de la Victoire, figure de six pieds de proportion en marbre blanc, avec un bas-relief de bronze représentant une bataille; toute cette composition a trente pieds de hauteur.

Il a de plus fait au naturel les bustes des plus grands hommes du siècle, outre celui de Louis XIV, qu'il a plusieurs fois répété d'après lui; entre plusieurs autres, celui de M. le prince de Condé, de M. de Turenne, de M. Colbert, surintendant des finances, quatre bustes de M. le chancelier le Tellier, de M. de Louvois, ministre de la guerre, de M. de Montausier, de M. le duc de Richelieu, de M. le duc de Chaune, de M. le duc d'Antin, de M. le chevalier Boucherat, du cardinal de Bouillon, du cardinal de Polignac, de M. le maréchal de Villars, de M. le maréchal de

(1) L'auteur a voulu écrire *Saint-Germain des Prés*.

Vauban, de M. le premier président de Harlay, de M. Mansard, surintendant des bâtiments, de M. le Brun, premier peintre du roi, de M. le Notre, contrôleur des jardins du roi, de M. Prior, anglois, ministre pour la paix. On ne nomme point ici les particuliers, qui sont sans nombre, et dont les ressemblances sont si frappantes, qu'elles renferment ensemble l'art de la peinture et de la sculpture dans une précision qui ne laisse rien à désirer.

Il a fait d'après l'antique un nombre infini de grands capitaines et de philosophes qui ont été livrés au roi de Suède et à beaucoup d'autres princes de l'Europe, qui les ont recherchés pour leur curiosité, et il a enfin fait, d'après le roi Louis XV, quatre bustes de quatre âges différents, dont le premier est au roi et placé dans la chambre du conseil au Louvre, le second a été présenté à Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, le troisième est à M^me^ de Ventadour, gouvernante du roi, et le quatrième, qui est de l'âge juste de sept ans, a été fait pour M. Dupuy, avocat général du grand conseil, avec un piédestal de marbre appuyé de quatre lions de bronze, qui de leur croupe portent le buste, et, appuyés sur leurs pieds de devant, s'élèvent pour considérer le prince. Il y a des trophées et des cartouches de bronze doré qui marquent l'époque et les circonstances de ce monument.

On n'a parlé ici que des principaux ouvrages du sieur Coyzevox : le reste, dont on n'a rien dit, se pourroit à peine compter et se trouve répandu dans la plus grande partie des cours de l'Europe et suffit pour faire dire qu'il n'y a point eu de statuaire au monde plus général, d'un plus grand travail et qui ait produit plus de morceaux et avec plus de diligence et de correction sans être astreint par ses modèles, taillant lui-même son marbre et le finissant et se trouvant par sa grande capacité en état de changer

à mesure qu'il travailloit l'attitude projetée de ses figures pour jeter dans les parties solides les fils du marbre qui se découvroient en travaillant et qui auroient passé dans les parties saillantes.

Il est actuellement âgé de 78 ans, ayant été reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture en... (1) où il a passé par toutes les charges de professeur, recteur, directeur et est actuellement recteur et chancelier perpétuel de l'Académie, et travaille en tout avec une force et une vivacité surprenante dont il loue le Seigneur et ne se glorifie point.

---

A ce mémoire est jointe la note suivante :

« Le sieur Antoine Coyzevox, natif de la ville de Lyon, sculpteur ordinaire du roi, ancien directeur, recteur et chancelier de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mourut le 10 du mois d'octobre 1720, âgé de quatre-vingt et un ans, ayant travaillé jusqu'à quatre-vingt avec le même feu et porté son art au plus haut degré, tant par l'extrême correction que par la quantité et la prompte exécution de ses ouvrages.

» On recommande que l'on mette cet article mot pour mot dans la plus prochaine gazette. »

(1) Le 11 avril 1676.

---

# JOSEPH PARROCEL.

Le dossier de Joseph Parrocel, conservé à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts, contient trois manuscrits sans nom d'auteur. Le n° 1 est le plus ancien et pourrait provenir de la famille. Le n° 2 n'est qu'une imitation du précédent, et le n° 3, sauf les premières lignes, est tout entier relatif à Charles Parrocel. Nous reproduisons le manuscrit n° 1 en remarquant, comme nous l'avons fait pour Lafosse et pour Jouvenet, que d'Argenville a certainement eu connaissance de ce mémoire.

---

Joseph Parrocel, de l'Académie royale de peinture et de sculpture à Paris, étoit originaire d'une famille distinguée de Montbrison en Forêz, qui avoit consommé son bien dans le service.

Barthélemy, son père, né en cette ville, eut une inclination si forte pour la peinture, qu'il la préfera à l'état ecclésiastique, malgré sa situation et la résistance de ses parents, qui l'avoient élevé dans la vue de cet état; ses progrès répondirent à son inclination; voulant se perfectionner, il partit de Montbrison pour se rendre à Rome. Un grand d'Espagne qu'il rencontra sur la route ayant goûté son esprit et son talent, l'emmena avec lui en Espagne; il y passa quelques années, et se mit par son travail en état de poursuivre son premier dessein. Pour cet effet, il s'embarqua sur un vaisseau de Marseille commandé par un capitaine nommé Simon dont il s'étoit fait ami; ils furent pris par des corsaires et menés à Alger. Le consul de la nation procura par un échange la liberté à ce capitaine et sur sa recommandation à Barthélemy; tous deux devenus libres, ils passèrent en Italie; Barthé-

lemy après y avoir employé quelques années à se fortifier dans son art, vint rejoindre ce capitaine en Provence et y épousa sa fille.

Il étoit bien fait de sa personne, possédoit les belles-lettres, touchoit parfaitement le luth, et avoit même de la voix : c'étoient des avantages pour le monde. Cependant il se fixa par ce mariage à Brignolles, séjour de son beau-père, et y finit sa vie en 1660, à un âge peu avancé, dans la réputation d'un très-honnête homme et d'un assez bon peintre, laissant avec sa femme plusieurs enfants, entre autres Louis leur aîné et Joseph dont nous avons à parler.

Joseph, né en 1648, étoit dans sa douzième année lors de ce décès, et avoit été élevé dans la maison paternelle. Comme cadet, sa fortune se réduisoit aux seules dispositions que la nature lui avoit données pour la peinture; animé de cet esprit, il fut trouver Louis son frère, qui l'exerçoit avec distinction en Languedoc et en reçut de lui les premiers éléments. S'apercevant que les occupations de Louis enlevoient à son avancement le soin qu'il demandoit, et persuadé qu'il n'y pouvoit parvenir qu'en voyageant dans les pays où la peinture fleurissoit, après trois années d'études, il se déroba de la maison sans autre secours que celui qu'il attendoit de son travail, et fut à Marseille. Il y trouva de l'occupation : ces premiers essais de son pinceau lui réussirent si bien qu'ils le mirent en état d'entreprendre ses voyages.

Son premier dessein avoit été de passer en Italie, la source la plus féconde en ce genre; ayant appris que Louis étoit à Paris, il en prit la route dans l'espérance que, par les relations que ce frère avoit avec ceux qui y excelloient dans son art, il pouvoit plus promptement en faire la connoissance et s'avancer, mais Louis en étoit parti lorsqu'il y arriva : Joseph, livré à lui-même, recher-

cha ces grands hommes avec tant de soin, que sans être chez eux, ils se firent un plaisir d'être ses guides; après s'être formé sur leurs avis pendant plus de quatre années, il retourna en Provence voir sa famille et de là fût continuer ses études en Italie.

Il avoit appris à Paris quel étoit l'avantage de mériter la confiance des savants de sa profession; la même conduite eut le même succès en Italie : chacun contribua avec empressement à lui donner occasion de mettre ses talents au jour par des ouvrages considérables.

Rome fut la première ville de ce pays où Joseph Parrocel s'arrêta. Bourguignon [qui étoit] au nombre des célèbres de cette ville [et] qui excelloit principalement dans les sujets de bataille, genre pour lequel Joseph avoit un goût singulier, même un talent décidé, fut aussi celui auquel il s'attacha le plus. A la vue des ouvrages de ces grands hommes et des anciens, il se perfectionna tellement que Bourguignon, qui l'aimoit particulièrement, l'assura avec joie, lorsqu'il prit congé de lui, qu'étant à son âge aussi avancé, il avoit lieu de tout espérer : c'est ce que la suite nous a confirmé.

Au sortir de cette capitale, il parcourut les autres villes principales. Venise après Rome fut celle où il séjourna le plus; la quantité de beaux morçeaux que l'on y voit de ces célèbres coloristes qui ont avec tant de supériorité possédé cette partie de la peinture si difficile à acquérir, anima ses études au point qu'il en profita pendant le cours de sa vie avec distinction. Huit années employées à ces exercices en Italie l'avoient conduit au rang des habiles de son temps; sa réputation, le nombre de ses amis, le pays même, tout l'invitoit à y rester et flattoit le penchant qu'il en avoit, mais l'amour de sa patrie et de ses parents prévalut : il s'en retourna en Provence. Ses amis et des personnes de la première considération l'attirèrent

aussitôt à Paris où six mois après il épousa Angélique-Catherine Jacquelin, fille de Jean Jacquelin et de Marie Titon, le 13 janvier 1676. Il fut agréé à l'Académie le 29 février 1676, et le 14 novembre suivant, il fut reçu à l'Académie royale, dont il fut fait officier dans la suite. Le 28 septembre 1703, il fut fait conseiller de cette même Académie en même temps que M. Vivien, et les deux places qui furent accordées à ces hommes célèbres furent créées exprès et par augmentation en leur faveur.

M. de Louvois, informé de son mérite, lui fit peindre une des quatre salles de l'hôtel royal des Invalides et divers sujets de batailles pour le château de Versailles, dont ce ministre fut si satisfait que, sans la mort subite qui l'enleva, Parrocel se seroit senti des effets de sa protection.

Louis XIV ne goûta pas moins ces sujets de batailles qui lui avoient été présentés; quelques temps après, Parrocel ayant livré le passage du Rhin, qui lui avoit été commandé pour la galerie de Marly, le roi le trouva si digne de son attention, qu'il le fit placer dans la chambre du conseil à Versailles. S. M., en différentes occasions, lui fit l'honneur de lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit à voir ses ouvrages.

La Prédication de saint Jean dans le désert, qu'il a faite en... (1), pour le mai, à Notre-Dame de Paris, le tableau placé dans la chapelle de communion d'une des églises de Dunkerque, représentant les vieillards prosternés au pied du trône, sujet tiré de l'Apocalypse, d'une composition et de couleurs admirables, et la quantité de morceaux répandus dans plusieurs pays et dans les cabinets des amateurs font connoître que le public estimoit également le talent de Parrocel.

Plusieurs de ses tableaux ont été gravés, et lui-même

(1) En 1694. Ce tableau est encore à Notre-Dame.

a gravé un Missel pour Notre-Dame, des sujets de batailles, et à l'eau-forte, la vie de Notre-Seigneur.

Sa vie a été terminée par une attaque d'apoplexie qui lui fit perdre l'usage de la parole. Après avoir été deux jours dans cet état, il expira le 1er mars 1704, âgé de cinquante-six ans, six mois, regretté de tous ceux qui le connoissoient. Il est inhumé à Saint-Sauveur, sa paroisse, vis-à-vis de la chapelle de Saint-Joseph.

Sa taille étoit au-dessus de la médiocre ; il avoit le regard doux mais assuré, l'air sérieux sans être incommode, les cheveux et le teint bruns, la conversation aimable, l'esprit égal et nourri d'une profonde connoissance de l'histoire, une piété sans affectation, une charité exacte envers les pauvres, peu d'amour pour le bien et beaucoup d'attachement pour sa famille.

De tous ses enfants, au nombre de douze, il n'en est resté à sa mort que deux en bas âge, entre les bras d'une mère tendre et vertueuse, qui a consacré ses jours à leur éducation. L'aîné de ses enfants, nommé Charles, a succédé à son père dans le même art, et à son retour d'Italie, où il étoit pensionnaire du roi, a été reçu à l'Académie royale (1), dont il est à présent officier ; Jean-Joseph, son cadet, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, est ingénieur en chef à Saint-Malo, où son mérite l'a placé.

Le talent de Joseph Parrocel n'étoit pas borné aux sujets des batailles : il traitoit avec le même succès ceux de l'histoire et autres. Tout ce que l'on voit de lui le fait regarder comme un homme rare ; il étoit laborieux, travailloit avec une grande facilité, donnoit dans tous ses tableaux le caractère nécessaire, et possédoit avec supériorité les effets de la lumière ; ce qui le distingue encore plus, c'est d'être parvenu à ce degré de perfection, sans

(1) Le 22 février 1720.

s'être arrêté sous la discipline d'aucun maître, si ce n'est le peu de temps qu'il fut chez son frère Louis, en Languedoc, et à Rome avec Bourguignon.

Entre plusieurs élèves qu'il a eus, Ignace et Pierre, fils de Louis Parrocel, son frère, et Silvestre se sont le plus distingués. Ignace, qui a suivi sa manière de peindre les batailles, a beaucoup travaillé en Italie, où il a fait plusieurs voyages, à Vienne en Autriche, pour le prince Eugène, et pour le prince d'Aremberg, à Mons, dans les Pays-Bas, où il est mort en 1722, regretté de ce prince. Pierre, son cadet, établi à Avignon, est actuellement de l'Académie (1).

(1) Pierre Parrocel fut agréé à l'Académie en 1730.

# GÉRARD EDELINCK.

Il existe de ce mémoire trois manuscrits, tous sans nom d'auteur et sans date ; leur comparaison ne nous a fourni aucune variante

*A Messieurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture.*

Messieurs,

Dans un siècle si fécond en artistes du premier ordre, environné des Duchange, des Cars, des Cochin, au milieu des Lépicié, des Schmidt, des Daullé, et de tant d'autres graveurs universellement admirés, j'essaye de rendre aux talents d'Edlinck (*sic*), les hommages qui leur sont dus. Il fut un des membres les plus illustres de votre Académie, et ce juste tribut ne peut qu'exciter une noble émulation ; ceux qu'il choisit pour ses guides sont sous les yeux de tous, et nous voyons que chacun a marché vers la perfection par une route particulière, au bout de laquelle il a trouvé cette perfection et le mérite d'une manière à soi.

L'ouvrage que vous faites, et dont nous avons la première partie, prouve que quelque ardeur que vous ayez pour la gloire, chacun de vous en ayant une portion bien capable de le satisfaire, cette ardeur n'éteint point en vous les lumières de la justice. Je suivrai vos traces, Messieurs, je ne passerai sous silence rien de ce qui peut contribuer à la gloire d'un académicien, dont le mérite est à vos yeux beaucoup plus grand qu'aux miens, parce que rien en ce genre ne peut échapper à vos regards.

Si je présente Edlinck comme un modèle, ce n'est pas aux maîtres; je le propose aux élèves, principalement en ce qu'il a su prendre chez tous les habiles de quoi se former.

Persuadé qu'autant que messieurs de l'Académie françoise, vous sentez toutes les obligations que vous avez à vos fondateurs, toutes les fois que j'ai occasion de parler de le Brun, je laisse éclater tout le respect et toute l'admiration que son vaste génie et votre établissement excitent en moi. C'est par là que je crois prouver à l'Académie combien grand est le zèle que j'ai pour ses intérêts et pour sa gloire.

Que la mienne seroit grande, Messieurs, si mes efforts pouvoient m'attirer vos suffrages; si les fruits de mon zèle étoient jamais honorés jusqu'à faire partie de cet ouvrage attendu avec tant d'impatience; enfin, si l'Académie veut bien souffrir que je lui consacre mes foibles talents, et qu'au moins je prépare des matériaux à son historien!

---

## VIE DE GÉRARD EDLINCK,

GRAVEUR DU ROI ET CONSEILLER DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Les biens et les honneurs dont le roi Louis XIV combloit les hommes à talents, tout ce qu'il a fait pour en attirer dans le royaume, les soins qu'il prenoit pour en former de nouveaux, tout cela est si présent à notre mémoire, qu'il passe pour constant, que tous ceux qui sont venus des pays étrangers contribuer à l'illustration de son règne, n'y sont venus que par ses ordres. Cette idée, dont l'auteur du *Dictionnaire des arts* est d'autant plus

frappé, que notre grand monarque l'a plus méritée, l'a conduit à dire d'Edlinck (pages 234 et 235), que la réputation que ce maître s'acquéroit par ses talents, le fit désirer en France. « Louis XIV, ajoute-t-il, cet auguste protecteur du mérite en tout genre, attira par ses bienfaits le célèbre Edlinck. » Je n'assurerai pas que l'espérance d'avoir part aux grâces du roi n'ait pas été un des motifs qui déterminèrent cet artiste à venir en France; mais j'ose assurer qu'il avoit séjourné à Paris un temps assez considérable, quand le roi entendit parler de lui.

Que l'auteur du *Dictionnaire des arts* me permette de le contredire en ce point, et de tirer ses lecteurs de la méprise où l'ont entraîné sa bonne intention et le peu que peuvent apprendre de notre graveur ceux qui ne connoissent pas sa famille. Non-seulement Louis XIV ne l'appela pas, mais encore sa bonté et sa libéralité pour les artistes mirent Sa Majesté aux risques de se le laisser enlever par les étrangers. Edlinck sachant que le roi avoit vu ses ouvrages et en avoit témoigné de la satisfaction, lui demanda une place à la pension de l'Académie de Rome. Sa Majesté n'envisageant que les progrès qu'il pourroit y faire, la lui accorda sans balancer. Mais M. Colbert (j'ai une satisfaction singulière, toutes les fois que je prononce ce nom), M. Colbert représenta au roi qu'il n'y avoit pour lors à Rome aucun graveur d'un certain mérite, et qu'il étoit à craindre qu'on n'y fît à Edlinck un sort capable de l'y arrêter; c'en fut assez pour déterminer le roi à une autre résolution. L'ordre pour la pension de Rome fut révoqué, et le Mécène de la France, pour y fixer à jamais Edlinck, lui donna de l'ouvrage et se chargea de faire son établissement. Il négocia lui-même son mariage avec mademoiselle Regnesson, dont le père étoit graveur et riche, et la lui fit épouser.

Il y avoit, comme je viens de le dire, plusieurs années

qu'Edlinck étoit à Paris, lorsque cette puissante protection, dont Louis le Grand animoit les arts, s'étendit sur lui; il avoit déjà travaillé sous François de Poilly, et gravé plusieurs tableaux d'histoire et plusieurs portraits auxquels cet excellent artiste ne dédaigna pas de mettre son nom.

Je remarquerai à cette occasion, que jamais graveur au burin ne fit autant d'élèves que Poilly, et que peu ont entrepris autant d'ouvrages. M. Hecquet, après avoir dit qu'il n'a rien fait que de pur burin, lui attribue deux cent vingt-six planches, quoiqu'il n'y en ait que cent vingt-une qui portent son nom.

Gérard Edlinck naquit à Anvers, sur la fin de l'année 1640, suivant les mémoires qui m'ont été fournis. Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu recouvrer son extrait baptistaire; je ne soupçonne pas qu'il l'ait soustrait, le regardant comme un témoin prêt à déposer contre lui, dans des occasions intéressantes pour sa fortune, mais supposé qu'il l'eût soustrait par ce motif, je ne le blâmerois pas, trop de gens ne voient que par les yeux de la prévention.

Dès qu'Edlinck eut atteint l'âge auquel les talents commencent à se montrer par les inclinations, son père, recommandable par ses vertus et par ses enfants, conclut de son attachement pour les estampes, de la préférence qu'il donnoit à celles qui lui paroissoient les meilleures, et de son assiduité à les copier, qu'il étoit né pour la gravure. Il subsistoit encore un reste assez considérable de la célèbre école d'Anvers. Edlinck mit son fils chez un peintre, et peu après, il le donna à Corneille Galle, l'un des bons graveurs de son temps. Le jeune homme fit sous ce maître des progrès si grands et si rapides, et il mit si bien à profit ce qui l'avoit touché dans les estampes de Vischer, Bolswert et autres, que Galle sentit bientôt

qu'il n'étoit point en état de le conduire jusqu'où il pouvoit aller. Sa probité lui faisant craindre que son élève ne perdît chez lui un temps d'autant plus précieux qu'il pouvoit l'employer plus utilement ailleurs, il le ramena à son père, bien avant l'expiration du terme convenu entre eux. Celui-ci, étonné, se persuada que son fils s'étoit dérangé, et que Galle en étoit las; il témoigna son mécontentement avec quelque vivacité, et Galle lui répondit avec cette naïveté que donne la droiture. « Non, je n'en suis que très-content; il est très-sage, très-appliqué; mais je n'ai plus rien à lui montrer, et même il grave à présent mieux que moi. Si je le gardois encore, je lui ferois perdre son temps, ce qui ne seroit pas juste. Je vous le rends donc. »

Le jeune graveur, rentré dans la maison paternelle, n'étoit pas content de lui-même. Déjà il voyoit loin de lui un terme qu'il désiroit fortement d'atteindre, et les secours lui manquoient. Sachant que les bienfaits que Louis XIV répandoit à pleines mains, avoient fait naître en France un grand nombre d'habiles gens en tout genre, il se détermina à venir à Paris. Les talents de François de Poilly lui étoient déjà connus; il étoit convaincu que la correction du dessin, la netteté et une certaine vivacité jointe au pâteux, ou si l'on veut au moelleux du burin flamand, le pourroient conduire au but qu'il envisageoit. Il se mit sous la conduite de cet excellent homme; quatre portraits d'artistes, du nombre desquels est le peintre Jean Cousin, et qu'il grava dans ce temps-là, montrent ce qui lui manquoit et ce que de Poilly lui fit acquérir. Continuellement appliqué à son art et doué d'une grande intelligence, il..... de ce graveur, de Vischer, de Bolswert et des autres grands maîtres, ce qu'un certain sentiment donné à tous les hommes doués de talent, leur fait choisir quand ils étudient leur génie; il se fraya

une route nouvelle. Avant lui, nos graveurs ne connoissoient que les tailles carrées, et leur travail étoit pour ainsi dire monotone, il étoit uniforme. Et pourquoi s'asservir à l'usage, et ne pas préférer ce qui entre mieux dans l'intention du peintre? Il introduisit la losange par la variété de ses tailles et leur différent assemblage; il se forma un goût de travail très-varié, si bien choisi et si heureusement appliqué aux différentes choses qu'il avoit à traiter, qu'il fait distinguer jusqu'à la matière de chaque objet. Il acquit l'art de rendre les différentes sortes d'étoffes, le bois, les métaux, le linge; de rendre les chairs avec cette vérité molle propre au burin flamand, et de faire sentir dans l'estampe les couleurs du tableau; il parvint à allier le feu de Vischer à la suavité de Bolswert; pour m'exprimer par une comparaison, à fondre en un seul homme Corneille et Racine.

De Poilly, content de ses progrès, lui donna à graver plusieurs des plus beaux morceaux dont il étoit chargé, et consentit qu'il y mît son nom, pour ne pas laisser dans l'oubli un mérite si distingué. Ce trait de probité généreuse est d'autant plus digne d'être publié, que la jalousie de talents a fait marcher trop d'artistes dans un chemin tout opposé.

C'est à peu près dans ce temps qu'il grava en petit un saint Jérôme, d'après Philippe de Champagne, peintre célèbre, auquel il s'attacha beaucoup, et dont il fit son ami. Il présenta cette estampe au grand le Brun. Notre premier peintre vit d'un coup d'œil le point auquel parviendroit le jeune graveur, et dès cet instant il l'adopta; il le fit connoître au roi et à M. Colbert, et ne cessa depuis de le charger des ouvrages les plus considérables qu'il faisoit graver pour Sa Majesté et pour les grands.

Edlinck commença par la Sainte Famille de Raphaël, tableau du cabinet du roi. Il le rendit avec tant d'esprit,

que cette estampe porta son nom dans toute l'Europe, et lui fit de prime abord une très-grande réputation; mais il avoit eu soin de consulter M. le Brun, et il fut toujours docile à ses avis, non-seulement sur les gravures qu'il fit d'après lui, mais encore d'après les anciens maîtres. Il consultoit de même les autres peintres vivants, quand il gravoit leurs tableaux. Dans le vrai, les graveurs sont aux peintres ce que les acteurs sont aux auteurs dramatiques. Ces poëtes, comme les peintres, peuvent seuls donner le ton à ceux qui représentent leurs ouvrages.

Demander la bonne intelligence entre le peintre et le graveur, la fraternité dans le peintre et la docilité dans le graveur, c'est, si je ne me trompe, désirer le bien de la chose. La docilité du graveur le conduiroit à s'effacer, pour ainsi dire soi-même, pour ne laisser voir que le peintre. C'est à ce point qu'il se trouveroit, en ne se cherchant pas; qu'en disparoissant, il paroîtroit davantage, et qu'il trouveroit plus de gloire. Sa réputation seroit formée par la voix des peintres et des amateurs, et peut-être même par la voix de ses propres confrères. Il est pourtant vrai que le graveur porte la réputation du peintre plus au loin.

La docilité me paroît aussi un des plus sûrs moyens de fermer la bouche à l'envie. Si toutes les planches qu'Edlinck a gravées, avoient été soumises à la critique des peintres, les autres graveurs, ses contemporains, n'auroient pas osé dire si haut qu'il y avoit à souhaiter dans la partie du dessin. L'envie ne peut anéantir le mérite, je l'avoue, mais qu'on ne dise pas qu'elle ne peut point le voiler, qu'elle ne va point troubler la cendre des morts? Les hommes revivent dans leurs ouvrages, la pièce de comparaison subsiste, elle pèse toujours à ceux qui courent la même carrière. Je ne crois pas qu'Edlinck ait jamais composé, à moins qu'on ne veuille regarder

comme composition un petit portrait de Philippe V, roi d'Espagne, qu'il a gravé, groupé avec quelques figures allégoriques, et sous lequel il a mis *Edlinck fecit*, sans nom de peintre; mais de deux frères qu'il attira auprès de lui, et qui furent tous deux graveurs, Gaspard-François et Jean, ce dernier composoit; j'ai vu de lui quelques frontispices de livres et quelques vignettes capables de le faire regretter. Il mourut jeune, et n'ayant pas encore fait tout le progrès que son feu et ses autres dispositions promettoient.

Gaspard-François avoit fait de bonnes humanités au collége des Jésuites d'Anvers. Il avoit reçu les premiers principes du dessin, et même modelé en neige; les élèves de l'école d'Anvers faisoient chaque hiver des statues de neige, dans la place de l'Hôtel-de-Ville; l'émulation les faisoit travailler à mériter les suffrages des maîtres et des connoisseurs, et ce spectacle qu'ils donnoient au public ne pouvoit qu'augmenter le goût des arts, et procurer leur avancement; heureux s'ils eussent été éclairés par une plus grande connoissance de l'antique!

Gaspard-François s'appliqua d'abord à la peinture, et ensuite à la gravure, sous la conduite de son frère Gérard; il y réussit assez bien, pour que plusieurs des portraits qu'il a gravés, entre autres, celui du chanoine Feuillet et celui de Poisson, le comédien, passent pour être de son maître. Cependant son burin n'a pas tout le large, tout le feu du burin de Gérard. Son humilité, jointe à ce qu'il ne mettoit que *G. Edlinck*, a donné lieu de le confondre avec son frère. Quand il eut achevé son *Déluge*, d'après Alexandre Véronèse, Gérard vouloit qu'il se présentât à l'Académie. Mais y être assis entre les deux Gérard, entre son frère et le grand Audran, parut à son peu d'ambition, une place trop brillante, trop élevée pour son mérite, qu'il regarda toujours comme médiocre,

en se comparant à ce frère dont, au milieu des Athéniens, il eût fait au moins un demi-dieu.

Ce frère, tant admiré, respecté comme un père, avoit été agrée et reçu le 6 mars 1677; dès qu'il eut prêté le serment accoutumé et pris séance, la compagnie, avant de se séparer, le nomma à la place de conseiller, vacante par la mort de M. Chauveau. Son mérite seul, et le cas que l'Académie faisoit de sa probité, lui procurèrent cette distinction si marquée; il ne paroît pas qu'il ait fait aucun morceau de réception; mais vraiment reconnoissant, il donna en différents temps à l'Académie des épreuves de la thèse de l'extirpation de l'hérésie et de celle de la paix; 150 épreuves du portrait de le Brun, le Crucifix aux anges et le portrait de Philippe de Champagne. Dans le nombre considérable de portraits qu'il a gravés, celui-ci peut être mis au premier rang avec les portraits en grands de Santeuil, d'Hozier, Léonard, Desjardins, du docteur Arnaud, du poëte Dryden, de M. Blampignon et du célèbre joueur de luth Mouton, qu'il grava par reconnoissance. Mouton avoit montré à sa fille aînée, et pour faire hommage au mérite d'Edlinck, il avoit refusé son argent. M. Schmidt, que nous regrettons à cause de ses talents, quoique son absence ne nous fasse pas un vide trop sensible, dit hautement que le portrait de M. Blampignon a servi à son étude, et qu'il a beaucoup contribué à l'élever au degré auquel il est parvenu. De tels aveux sont d'autant plus louables, qu'assez ordinairement le mérite aime à se regarder comme son propre ouvrage: la vertu seule peut les arracher à l'amour-propre.

Les portraits dont je viens de parler suffiroient seuls pour constituer un grand homme; mais combien Edlinck paroît-il plus grand, quand on jette les yeux sur le *Crucifix aux anges*, les thèses dont il donna des épreu-

ves à l'Académie, sur la *Famille de Darius*, le *saint Charles*, la *Madeleine*, le *saint Louis*, et la thèse du triomphe de l'Eglise, grands et très [beaux] morceaux qu'il a gravés d'après le Brun, et par les ordres de MM. Colbert et de Louvois; j'ajouterai, sur le *Moïse* de Philippe de Champagne. Nanteuil avoit commencé cette planche et étoit mort sans l'avoir beaucoup avancée; l'art, l'intelligence avec lesquels Edlinck a su allier le caractère de son burin, caractère grand, vif, avec le burin de Nanteuil, me paroissent dignes d'admiration; la tête, la main et le linge sont de lui.

La plupart de ces grands morceaux ont été faits aux Gobelins où, sous le ministère de M. de Villacerf, le roi lui accorda un logement. Il fut fait professeur perpétuel de la petite académie qu'on y établit, principalement pour l'instruction des tapissiers. Sa Majesté lui donna dans ce temps une pension de cinquante écus; là, il fut souvent visité par des princes et des ambassadeurs étrangers, et, ce qui contribua plus à sa gloire, par Philippe, duc d'Orléans, qui depuis a gouverné ce grand empire. Ce prince, si éclairé sur les arts, après avoir examiné ses tableaux et ses sculptures, dit qu'il avoit réservé le plus digne d'attention pour le dernier; c'étoit Edlinck, le burin à la main, ce burin, si exactement obéissant à la volonté de l'artiste, que presque jamais, ni repoussoir ni grattoir ne marchoient sur ses traces, et que très rarement il rentroit dans ses tailles. La volonté qui commande avec tant d'empire, qui se fait obéir avec tant de précision, doit être bien éclairée et bien active! C'est ce dont le tableau que Jouvenet a peint de la main gauche, nous est encore une preuve. Ce grand prince l'admira, s'entretint avec lui, et parut très-satisfait de l'avoir entendu. Si ses discours lui plurent, ce ne fut pas par la beauté du langage; il ne sut jamais bien parler françois, mais né vif

et spirituel, il s'étoit fait un jargon de flamand francisé, plein de feu, et qui dans sa bouche avoit des grâces infinies. C'est dans ce cabinet qu'il a gravé la famille de Louis le Grand en médailles, ouvrage qui prouve combien sa facilité étoit grande. Quand il travailloit avec un peu d'assiduité, il en faisoit une dans un jour. On peut dire de lui qu'il a vérifié ce que dit le sage; «que le talent de faire bien et vite rend agréable aux princes.» Mais ce talent est si rare, que pour l'ordinaire, la promptitude s'acquiert aux dépens de la perfection, et la perfection retranche de la promptitude. C'est aux artistes à se bien étudier eux-mêmes, et à bien connoître leurs élèves pour les conduire par la voie qui leur est propre.

Chaque portrait en médaille étoit payé dix pistoles à Edlinck, et ses autres ouvrages pour la cour l'étoient à proportion; ainsi son burin fut pour lui une source de grandes richesses dans le temps où il vivoit; il en tira plus de quarante mille écus. Le bien que sa femme avoit apporté et son commerce fournissaient plus que la dépense de sa maison; mais la magnificence avec laquelle il recevoit ses amis et les gens à talents, et la société de délassement qu'il fit avec M. Martin, élève de Vander-Meulen, Nioche et autres, societé dont les séances étoient longues et fréquentes, furent deux grands écoulements à cette source.

Jamais union ne fut si étroite, que l'union de ces messieurs; le feu du ciel étant tombé dans le lieu de leur assemblée, traversa la table autour de laquelle ils étoient assis, et blessa l'un d'eux; un accident si effrayant ne suspendit que pour quelques moments le plaisir qu'ils avoient d'être rassemblés en ce lieu. Cette attache faisoit perdre à Edlinck un temps considérable, moins précieux pour lui que pour tout autre, parce qu'il comptoit sur sa facilité; ce seroit donc injustement qu'on reprocheroit à

ses contemporains d'avoir mal récompensé ses talents.

Sa probité, le crédit qu'il avoit à la cour, et l'estime que ses compatriotes avoient pour lui, le firent élire administrateur perpétuel de la chapelle que les Flamands ont à l'abbaye Saint-Germain des Prés; il en soutint la charge avec l'honneur et la générosité qu'il faisoit éclater en tout; il ne demanda aucune grâce pour lui, d'où je conjecture que la croix de chevalier romain lui fut donnée par égard pour son mérite, et sans qu'il l'eût demandée. Avant cette marque d'illustration, il mettoit *G. Edlinck* sous les estampes qui étoient entièrement de lui; et depuis, il y mit *Edlinck eques*, ou le chevalier Edlinck. Je laisse aux connoisseurs à discerner ce qui n'est pas de lui dans les estampes où il n'a mis qu'*Edlinck* ou *G. Edlinck*, car son frère Gaspard François et Pitau ont beaucoup travaillé pour lui. Pitau faisoit les fonds.

Que les curieux puissent être induits en erreur dans l'assemblage d'un œuvre, ce n'est pas ce qui m'inquiète; il importe peu que les estampes qu'ils recueillent soient vraiment sorties des mains auxquelles on les attribue, pourvu qu'elles soient bonnes; et je n'aurois pas touché ce point, mais il ne me paroît essentiel qu'on ne donne point comme étant d'un artiste proposé pour modèle, des choses qui ne sont pas entièrement de lui ou qu'il a simplement adoptées. Les jeunes gens ne sont pas toujours capables de discernement, et le nom leur impose presque toujours.

Les élèves d'Edlinck, en très-petit nombre (car agissant, ce semble, plus par sentiments que par principes raisonnés, le burin faisoit toutes ses corrections, et presque jamais son trait ne fut ni précédé ni suivi d'aucun discours), ses élèves, dis-je, ont mis la main aussi à quelques-uns de ses ouvrages. Les seuls dont on puisse parler après ses frères, sont: Trouvain, qui a gravé la *Majo-*

*rit de Louis XIII*, l'un des tableaux de la galerie de Rubens, et quelques portraits; et Nicolas Edlinck, fils de notre artiste. Celui-ci a gravé à Venise une Vierge d'après le Corrége, morceau qui lui a fait beaucoup d'honneur, et sur lequel il obtint de passer à la pension du roi à Rome. On a plusieurs autres morceaux de lui, entre lesquels je remarquerai le portrait de Philippe, duc d'Orléans, à cheval. Quand il revint en France, son père n'existoit plus : il étoit mort le 3 avril 1707, temps auquel il gravoit les statues de Versailles, et la *Famille de Darius* de Mignard, que M. Drevet le père a terminée. Ses os avoient été déposés à Saint-Hippolyte, paroisse des Gobelins.

Je n'oserois assurer que plus de trois cents estampes dont on compose son œuvre, soient toutes sorties de son burin; il est vrai qu'il les a toutes entreprises; les connoisseurs voient dans celles qui sont de lui la différence qu'il y a entre ce qu'il a fait pressé par sa grande dépense et ce qu'il a fait poussé par l'amour de son talent. Les ouvrages produits par ce dernier motif l'emportent de beaucoup sur les autres, et j'ose dire que le besoin fut toujours et sera toujours un foible Apollon.

Il a été modelé en terre cuite par Coyzevox, et peint par Tortebat. Son fils l'a gravé d'après le peintre, et le buste appartient à M. Audran le père, qui lui a succédé dans son appartement aux Gobelins. La vente de son mobilier fut remarquable en ce qu'il s'y trouva beaucoup de graveurs, qui n'y vinrent que pour les burins. Leurs enchères en firent monter le prix beaucoup au-dessus de ce qu'ils avoient coûté. Etoit-ce vénération? étoit-ce imagination frappée? On leur attribua dans le temps de croire que les burins d'Edlinck étoient tout autrement faits et beaucoup meilleurs que ceux des autres, et que de là venoit sa supériorité.

Il eut un très-grand avantage pour l'effet de son travail; c'est d'être imprimé par des hommes qu'on ne sauroit trop louer, Antoine et Thévenard; en effet, les épreuves de leur main sont d'un noir velouté qui les rend précieuses. Cette perfection vient-elle de la qualité du noir, du soin des imprimeurs, ou de la coupe du cuivre? C'est une question qui mériteroit bien d'être examinée et décidée. Il est vrai qu'Edlinck disoit de certains graveurs qu'ils ne coupoient pas, mais qu'ils égratignoient le cuivre.

Je ne m'arrêterai pas à tracer son caractère; il l'est suffisamment dans ses ouvrages. On y lit sa vivacité, sa franchise, son amour pour le beau, et cette simplicité qui s'étendit jusqu'à ses vêtements; il est étonnant qu'aujourd'hui, parmi nous, le mérite ait besoin d'être rehaussé de dorure, ou qu'il aime cet éclat emprunté. Ayant introduit une manière jusqu'à lui inconnue aux François et aux Italiens, manière qui produit de si beaux effets, il fut sans doute consulté par plusieurs, mais modeste jusqu'à ne point tirer avantage de l'espèce de supériorité qu'il acquéroit par là sur les autres, il n'en a jamais rien dit, même dans sa famille. J'ai appris de la seule tradition, parmi les artistes, que Gérard Audran, mécontent de l'eau-forte de sa planche du *Triomphe d'Alexandre*, lui avoua son embarras. Ce fait s'étant tourné plus à la gloire d'Audran, qui ne connoissoit pas alors toutes ses forces; le détail en doit être réservé à son histoire. Je crois ne pouvoir trop louer la manière d'Edlinck; plus l'on apporte d'attention à l'examen de ses ouvrages, plus on trouve qu'elle lui est particulière; ce n'est point Vischer, ce n'est point Bolswert, ce n'est point Pontius; ce n'est ni de Poilly, ni Nanteuil, ni Masson, ni aucun des autres graveurs de ce temps-là; c'est Edlinck. Les élèves de la gravure que j'ai principalement en vue ne sauroient trop s'appliquer à se faire comme lui une manière à eux, à

faire en sorte que tous peintres ne deviennent pas un même homme sous la main du graveur; qu'ils travaillent, s'il est possible, dans le secret, jusqu'à ce qu'ils aient toutes les manières sans en avoir aucune, jusqu'à ce qu'on trouve dans leurs ouvrages non-seulement l'école, mais encore chaque peintre de cette école. Jamais Edlinck ne s'est servi d'eau-forte, et, à l'imitation de son maître de Poilly, il n'a rien gravé de contraire aux bonnes mœurs : il jouit de toute sa réputation dès sa jeunesse et jusqu'à sa fin; c'est le comble du bonheur pour qui ne sent que les aiguillons de l'émulation.

# LOUIS LICHERIE,

## par Guillet de Saint-Georges.

Au manuscrit de Guillet est joint un brouillon de sa main sur lequel nous avons relevé quelques variantes. Nous donnons à la suite de son mémoire la description du tableau des *Anges*, que Guillet a détachée de son discours pour se conformer aux intentions de l'Académie, « qui veut, dit-il, que nos descriptions soient succinctes. »

Il est à remarquer que, contrairement à l'usage, Guillet a partout écrit *Lichery*.

---

## MÉMOIRE HISTORIQUE

### DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE PEINTURE DE M. LICHERY,

Adjoint à professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — (Lu à l'Académie, le 5 juillet 1698.

Louis Lichery, dont nous allons spécifier les ouvrages, étoit né à Dreux, ville de la province de Beauce. Son père y possédoit une charge de conseiller élu et juge de l'élection, et destinant ce fils à remplir un jour sa place, tâchoit incessamment de lui donner du dégoût pour la profession des armes, aussi bien que pour celle des beaux-arts. Mais le fils ne voulant être ni de robe, ni d'épée, se trouva naturellement si prévenu d'inclination pour l'art du dessin et de la peinture, que dès l'âge de neuf à dix ans, il dessinoit en secret, et même peu de temps après, il s'appliqua à modeler en terre et en cire. On fut donc contraint de céder à ce penchant, et de le mettre chez M. Boulogne le père, où il prit de très-heureux commencements de peinture. En l'année 1666, il trouva un accès favorable

chez M. Poncet, conseiller de la cour des aides et grand amateur de la peinture, qui le mit auprès de M. le Brun. Il y travailla avec beaucoup de succès; et comme en ce temps là, on établit aux Gobelins une école académique, M. le Brun, qui en étoit directeur, choisit M. Lichery pour y poser le modèle, corriger les étudiants, et faire en un mot la fonction de professeur, sous les appointements de deux cents écus par an. Mais il ne fit cette fonction que pendant une année, et dans les années suivantes, les appointements furent réduits à la moitié. Pendant qu'il étoit en exercice, pour former les élèves, il prit un grand soin à se former lui-même, non-seulement par des copies qu'il fit exactement d'après M. le Brun, mais encore par des ouvrages de sa composition particulière, entre autres par une Descente de croix, qui a été gravée par M. Châtillon. Il peignit aussi, de son propre génie, quelques tableaux de dévotion pour les religieuses Cordelières du faubourg de Saint-Marceau, qui les ont placés dans une chapelle de l'enceinte intérieure de leur couvent.

En l'année 1670, il quitta les Gobelins. Alors M. Jacques, greffier en chef du parlement, l'employa dans sa belle maison du village de Vitry, à deux lieues de Paris, et lui fit faire sept grands tableaux, où il représenta l'histoire de Cyrus qui transféra l'empire des Mèdes aux Persans, et qui succomba sous les armes de Tomyris, reine des Scythes. Il peignit aussi le plafond de la salle où ces tableaux furent posés, et fit tous les ornements de peinture qui l'accompagnent. Ensuite les dames religieuses de la ville de Houdan, qui est en Beauce, l'occupèrent pour cinq grands tableaux qui représentent les mystères de la passion, et qui sont posés dans leur église. Il fit aussi pour Houdan un grand tableau représentant l'Adoration des rois, qui est au grand autel de l'église paroissiale, consacrée à saint Jacques.

De temps en temps, il s'appliquoit pour ses études particulières à un tableau dont il avoit tiré le sujet du xxv^e^ chapitre du premier livre des Rois. Il y représenta David, qui, pour éviter les persécutions de Saül, se retira dans le désert de Pharan avec une élite de jeunes soldats, et qui, se trouvant pressé de la nécessité des vivres, fut rebuté de Nabal, à qui il demandoit à l'amiable un secours pour la subsistance de ses troupes. On voit dans ce tableau que ce refus ayant irrité David, qui se préparoit à la vengeance, Abigail, femme de Nabal, vint à la rencontre de David avec des présents pour l'adoucir et garantir son mari des châtiments qui le menaçoient. M. Lichery donna ce tableau à l'Académie pour sa réception, le 18 mars 1679 (1). L'Académie lui fit une espèce de grâce en cette occasion ; car, comme elle avoit accoutumé de prescrire aux aspirants, pour le sujet de leurs ouvrages de réception, quelques-uns des grands événements de l'histoire du roi, elle s'en relâcha en faveur de M. Lichery, et le mérite du tableau l'emporta sur la coutume. Mais la compagnie fit mettre dans la délibération de ce jour là, que ce seroit sans conséquence pour l'avenir. Nous avons fait un discours sur ce tableau, prononcé le 8 janvier 1689.

Après cette réception, M. Lichery se rendit très-assidu dans les assemblées de l'Académie, et il y fut nommé adjoint à professeur, le 29 novembre 1681. Pendant ce temps-là, il avoit travaillé pour des personnes de mérite et pour des lieux considérables. Il fit pour le principal autel de l'église des Invalides, un grand tableau où il a représenté saint Louis, qui, dans la guerre contre les infidèles, prend lui-même le soin de panser les blessés et de secourir les malades de son armée.

Il fut occupé pour les religieuses du monastère de

(1) Ce tableau est conservé au musée du Louvre.

Sainte-Marie, de la ville de Saint-Denis, et leur fit plusieurs tableaux, posés en différents endroits de leur couvent.

On voit à Paris, dans l'église des Grands-Augustins, deux tableaux peints de sa main. L'un est à l'autel de la chapelle de Sainte-Monique, et représente cette sainte dans une contemplation divine, pendant une nuit que, se trouvant sensiblement affligée de ce que le jeune Augustin son fils menoit alors une vie sensuelle et voluptueuse, elle se mit en prière au pied de son lit, et eut une révélation qui la consola; car on voit qu'un ange lui apparoît, après avoir mis une règle auprès de son livre de prières, et lui signifie par cette règle mystérieuse, que son fils s'appliquera bientôt à des institutions monastiques, et qu'il sera l'auteur d'une règle incomparable. Dans le même temps, elle voit un autre ange, qui porte au jeune Augustin une mitre et une crosse, pour marquer qu'il sera élevé à la dignité épiscopale. L'autre tableau de M. Lichery est à un autel proche de la chapelle du Saint-Esprit, et représente saint Thomas de Villeneuve, évêque de Valence, qui donne l'aumône à un grand nombre de pauvres.

M. Lichery fit ensuite plusieurs tableaux que des graveurs de profession ont jugés dignes de leur burin longtemps après sa mort. Entre ceux-là, il y en a deux qu'il fit pour M. de Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, célèbre par ses poésies latines. Le premier de ces deux est un Baptême du Sauveur. Il a été gravé par les soins de M. Audran, qui est un des conseillers de l'Académie, et qui a épousé la sœur de M. Lichery. Le second représente saint Jean-Baptiste qui prêche dans le désert. Il est gravé par M. Giffard, qui est du corps de la compagnie. Un autre tableau de M. Lichery, qui a été gravé par M. Bazin, représente la Madeleine aux pieds

du Sauveur chez le pharisien. Nous avons déjà dit que M. de Châtillon avoit gravé une Descente de Croix de M. Lichery.

Il fut beaucoup employé à peindre pour messire Louis Abelly, ancien évêque de Rodez, qui a longtemps vécu dans une sainte retraite au séminaire de Saint-Lazare, et qui, en 1691, y est mort en odeur de sainteté, après avoir donné au public un excellent traité sur les prérogatives et le ministère des esprits célestes. Ce prélat fit faire à M. Lichery trois tableaux qui sont posés dans l'église de Saint-Lazare, chacun à l'autel d'une chapelle particulière à côté du chœur. Le tableau qui est à la droite (1), sur l'autel de la chapelle consacrée à saint Joseph (2), représente ce grand saint qui est porté au ciel par des anges, et qui, par de vives expressions, marque une sainte impatience d'arriver au séjour céleste (3). Au-dessous des figures, sur la première ligne du tableau, le peintre a représenté un paysage agréable, et y fait voir le profil de la maison et de l'église de Saint Lazare avec un autre profil de l'église de Saint-Laurent et d'une partie de la montagne et du monastère de Montmartre.

Le second de ces trois tableaux est posé sur l'autel de la chapelle de saint Pierre, sur la main gauche du chœur (4), et fait paroître le Sauveur qui, pour la troisième fois depuis sa résurrection d'entre les morts, apparoît à ses

(1) Du chœur. (*Brouillon de Guillet.*)

(2) A près de huit pieds de hauteur. Il représente saint Joseph, etc. (*Idem.*)

(3) Un des anges tient à la main un lis, qui est le symbole de la pureté et de l'innocence de la vie de saint Joseph, et tous ces esprits célestes marquent diversement la joie qu'ils ont d'être en possession de ce grand saint, et de lui rendre un service si remarquable. Au-dessous, etc. (*Idem.*)

(4) A près de six pieds de hauteur. Il représente le Sauveur qui,

disciples. Le peintre a pris le moment que le Sauveur dit à saint Pierre : « Paissez mes brebis ! » Cet apôtre reçoit ce commandement avec une humilité respectueuse. Il tient à la main la clef mystérieuse du ciel et paroît dans un acte d'adoration, tandis qu'un zèle égal éclate sur le visage des disciples qui l'ont accompagné à la pêche miraculeuse, dont on voit le poisson dispersé sur le rivage aussi bien que le pain qui reste du repas dont parle l'Evangile.

Le troisième tableau (1) est posé dans la chapelle des Anges et représente les neuf ordres ou les neuf chœurs des esprits célestes, qui sont distribués en trois hiérarchies, en sorte que chaque hiérarchie comprend trois chœurs. Cette subordination, représentée ici dans son détail, a été peinte sur les pensées de M. de Rodez. Ainsi, chacun des neuf chœurs y est placé selon sa différente élévation auprès du Père Eternel. Ce discours n'entrera

pour la troisième fois depuis sa résurrection d'entre les morts, apparoît à ses disciples, comme il est rapporté dans le 21e chapitre de l'Evangile de saint Jean. Le champ du tableau est sur le rivage de la mer de Tybériade. On y voit le Sauveur en pied, et à demi nu, avec les marques sacrées des cinq plaies de son crucifiement. Le peintre, etc. (*Brouillon de Guillet.*)

(1) Le troisième tableau a huit pieds de hauteur. La chapelle où il est posé suit immédiatement celle de saint Pierre et se nomme la chapelle des Anges. Aussi M. Lichery, travaillant sur les pensées de M. l'évêque de Rodez, qui a mis au jour un excellent traité des trois hiérarchies des esprits célestes, y représente les neuf ordres ou chœurs dont ces trois hiérarchies sont composées. Comme ce sujet a été rarement traité selon le détail et la subdivision de ces neuf ordres, il y aura peut-être dans les provinces et dans les pays étrangers quelques peintres qui seront engagés par des curieux à représenter tous ces chœurs distingués par leurs symboles et dispositions particulières. Ainsi leur travail tirera quelque secours du réci abrégé de cet ouvrage. (*Idem.*)

point dans cette subdivision, parce que nous nous conformons aux intentions de l'Académie, qui veut que nos descriptions soient succinctes. Cependant, comme il se pourra trouver des curieux qui seront bien aises de voir les variétés d'un sujet fondé sur les doctes recherches d'un savant prélat, nous en donnerons une description détachée de ce discours, et l'on y verra les divers symboles de chaque chœur, que M. de Rodez n'a pas même insérés dans son livre, et s'est contenté de les suggérer à M. Lichery.

Après ces ouvrages de Saint-Lazare, M. Dumoulin, ancien ecclésiastique de Saint-Germain de l'Auxerrois, employa MM. Lichery, Audran et Stella, pour lui faire chacun deux tableaux qu'il pose alternativement à l'autel de sa chapelle, selon le temps des six fêtes solennelles dont le sujet particulier est traité dans ces six ouvrages. Il en est deux de la main de M. Lichery; l'un représente le Sauveur, qui à l'âge de douze ans est trouvé dans le temple au milieu des docteurs, par la Vierge et saint Joseph. Ce tableau est exposé le dimanche qui se rencontre dans l'octave de la fête des Rois. L'autre représente saint Pierre et saint Paul qui sont conduits au martyre. Il paroît dans le temps de la fête de ces deux apôtres, sur la fin du mois de juin. Nous avons spécifié ailleurs les tableaux que firent en cette occasion MM. Audran et Stella, et nous ajouterons ici que M. Alexandre, qui est du corps de l'Académie, a fait pour le même autel une Descente du Saint-Esprit, qui est exposée dans le temps de la Pentecôte.

MM. Lichery, Stella et Audran, qui étoient grands amis, s'associèrent ensuite pour peindre la vie de saint Bruno dans le cloître de la chartreuse de Bourg-Fontaine, qui est dans le pays de Valois, auprès de Villers-Cotterets. Tous trois s'étudièrent à traiter ce sujet sous une

composition différente de celle que M. le Sueur avoit suivie pour peindre le cloître des Chartreux de Paris, afin qu'on ne les accusât pas d'une servile imitation, et que les curieux pussent remarquer la fécondité du talent de la peinture, en voyant une même histoire traitée avec tant de variété sans altérer l'essentiel du sujet. Tous ces ouvrages consistent en douze tableaux ; mais dès le commencement, les deux associés de M. Lichery tombèrent malades, et moururent quelque temps après (1), sans avoir pu achever ce qu'ils s'en étoient prescrits pour leur part, comme nous l'avons dit dans les mémoires historiques qui les regardent. M. Lichery en fit lui seul huit tableaux, dans l'un desquels il fit son portrait. Comme il finissoit le huitième, il tomba dans une langueur mortelle. Cependant, malgré son extrême atténuation, il ne laissa pas de peindre à vue d'oiseau l'aspect de la chartreuse de Bourg-Fontaine et du pays des environs. L'ouvrage fut si fort applaudi que le prieur de la chartreuse de Gaillon l'employa aussi à peindre leur couvent à vue d'oiseau, pour envoyer cet aspect à la Grande-Chartreuse, où toutes les maisons de l'ordre se trouvent ainsi représentées. M. Lichery commença aussi les portraits des fondateurs et des bienfaiteurs de la chartreuse de Bourg-Fontaine. Mais le redoublement de sa maladie le contraignit de laisser ces ouvrages imparfaits, aussi bien qu'un autre tableau qu'il avoit commencé sur le sujet de la canonisation de saint Bruno, qui a été achevé d'une autre main.

M. Lichery mourut en 1687. Il laissa une veuve qui étoit issue d'une des plus honnêtes familles de la ville de Houdan, et qui est morte depuis peu. De cinq enfants

(1) Bouzonnet-Stella mourut le 9 mai 1682, Audran le 5 janvier 1684.

qu'ils ont eus, il ne reste que deux filles. Il étoit d'une humeur douce et affable, et a toujours vécu dans une grande probité; aussi l'Académie ne l'a pas seulement regretté pour les espérances qu'elle conçevoit de son pinceau, mais encore pour la sagesse de sa conduite qui rendra sa mémoire chère à tous ceux qui l'ont connu.

---

*Description du tableau des Anges que M. Lichery a peint dans l'église de Saint-Lazare, sur les pensées de messire Louis Abelly, ancien évêque de Rodez.*

On ne croit pas qu'il se soit encore vu aucun ouvrage de peinture ni de sculpture, où l'on ait traité le sujet des Esprits célestes avec la subdivision et le symbole des neuf chœurs ou neuf ordres dont les trois hiérarchies sont composées. Ainsi le détail que nous en allons donner pourra satisfaire quelques curieux, qui même n'en sauroient être bien éclaircis par le livre qu'en a fait M. de Rodez, qui n'a pas spécifié ces symboles.

La partie supérieure du tableau est une manière de dôme vu par dedans, et représente une gloire céleste, toute éclatante de rayons, dont on voit briller une longue suite dans différents endroits du tableau. Dans le centre, d'où partent ces rayons, on lit, en lettres hébraïques, le mot de JEHOVA, qui est le nom ineffable de Dieu révélé à Moïse, comme il est marqué dans le chapitre six de l'Exode; c'est par ce nom mystérieux et par la vive splendeur de cette lumière que les premiers patriarches voulurent qu'on représentât le Père Eternel, sans y employer une figure humaine. Aussi c'est par cette idée que le peintre donne la principale notion de l'Esprit tout-puissant qui préside à la gloire sublime, qui est perpétuellement environné et adoré des trois hié-

rarchies des esprits célestes. Les Séraphins, qui forment le chœur le plus élevé de la hiérarchie supérieure, sont ici figurés chacun par une tête avec des ailes, et sont disposés en forme d'une circonférence ou couronne brillante qui environne le nom de JEHOVA. Le mot hébreu de Séraphin signifie que ce sont des esprits animés d'une chaleur divine et d'un zèle ardent. Tout y convient dans les expressions de leurs airs de tête, et ils paroissent d'autant plus embrasés de l'amour de Dieu, qu'ils ont l'avantage d'être plus proches de cet être souverain. A la droite et à la gauche du chœur des Séraphins, on voit celui des Chérubins, qui est le second de la hiérarchie supérieure. Ils sont aussi représentés par des têtes avec des ailes, et s'élèvent vers le haut du dôme en formant des arcs de cercle très-lumineux. Une rougeur qui éclate dans les rayons qui les environnent marque aussi le feu de leur zèle, et on les voit profondément appliqués à contempler avec un profond respect la grandeur adorable qui envoie sur eux ces rayons de gloire. Un peu plus bas, on voit l'ordre ou le chœur des Trônes, qui est le troisième de la première hiérarchie. Il est représenté par des figures entières, prosternées et faisant un acte d'adoration devant le tribunal céleste, pour montrer que c'est même par cette profonde humilité et par ce pieux abaissement qu'ils sont les véritables trônes de la gloire. Ce chœur et les six autres dont nous allons parler sont soutenus chacun par des nuées particulières, et au-dessous de chaque nuée on voit briller une longue suite de rayons qui partent du nom de JEHOVA; même quelques-uns de ces rayons, qui éclatent extraordinairement sous la nuée des Trônes, vont en serpentant, comme s'ils étoient agités par des tourbillons, et forment une espèce de foudre pour montrer qu'ils sont en état de venir fondre sur les têtes criminelles de ceux que la colère du ciel veut ex-

terminer. On voit ensuite à la droite du tableau le chœur des Dominations, qui est le premier chœur de la seconde hiérarchie; et qui, par des couronnes et des sceptres, marquent un rang dominant sur les ordres inférieurs. La plupart de ces figures sont ornées de longues étoles, comme les mystères de l'Ecriture sainte leur en attribuent. A la gauche des Dominations et sur la même ligne, on voit le chœur des Vertus, qui est le second ordre de la seconde hiérarchie, et qui, pour marquer ses vertus et ses prérogatives, a des balances pour symbole de justice, des fioles de parfum pour symbole de la prière, une apparition de croix, de trompettes, de foudres et de prodiges pour signifier que ce chœur, sur la fin des siècles, manifestera les signes terribles qui annonceront le dernier jugement. Au-dessus d'une nuée qui est seule dans le milieu du tableau, paroît le chœur des Puissances, qui est le troisième de la seconde hiérarchie. On y remarque des épées flamboyantes, comme le formidable appareil de la puissance que Dieu lui a donnée sur les anges prévaricateurs qui cherchent à nuire aux hommes. Un peu plus bas, sur la droite du tableau, paroît le chœur des Principautés, qui est le premier de la troisième hiérarchie. Chaque figure de Principauté a un diadème ou bandeau royal sur le front et quelques uns de ces esprits célestes offrent au Père Eternel des tiares, des mitres, des sceptres, une main de justice; on y voit la bannière de l'oriflamme; les autres tiennent des verges pour menacer de châtiment les principautés de la terre qui se sont attirées la colère du ciel. A gauche du tableau et sur la ligne des Principautés, paroît le chœur des Archanges, qui est le second de la hiérarchie inférieure. Leur principal ministère est d'annoncer des nouvelles favorables, et pour exprimer ici la plus solennelle de leurs députations, on voit l'archange Gabriel, qui tient

un écriteau où l'on lit les deux mots sacrés AVE MARIA. Les lis, qui sont les hiéroglyphes de la pureté, sont épars de côté parmi ces archanges, et on y remarque les vases sacrés, et le livre de vie fermé de sept sceaux, qui signifient les sept sacrements. Le dernier des neuf chœurs est celui des Anges. Il est représenté dans la partie inférieure du tableau, et en occupe toute la largeur. C'est de ce chœur que sont tirés les esprits tutélaires ou anges gardiens que Dieu commet à la conduite particulière de chaque homme. La plupart tiennent des branches d'olivier pour symbole de la paix, parce que ces esprits nous procurent une paix intérieure, et qu'ils travaillent à nous faire jouir de la paix éternelle ; et comme ils se proposent de nous conduire en toutes nos démarches, on y voit l'ange Raphaël qui marche à la manière des voyageurs, avec un bâton à la main, en la disposition où il pouvoit être quand il conduisit le jeune Tobie à Ragès, ville des Médéens. Il y en a un autre qui, pour donner aux savants une idée du grand nombre des anges et du lieu de leur séjour, tient un écriteau où l'on lit ces paroles latines tirées du douzième chapitre de l'épître de saint Paul aux Hébreux : *Sed accessistis ad montem Sion et civitatem Dei viventis, Hierusalem cœlestem, et multorum angelorum frequentiam.*

Enfin ceux qui voudront être éclaircis des différents attributs de ces neuf ordres d'esprits célestes, se feront un plaisir de voir parmi le grand nombre des figures de ce tableau avec combien de variété et d'exactitude M. Lichery a exprimé par des airs de tête les caractères particuliers de chaque chœur.

# CORNEILLE VAN CLÈVE,

**par le comte de Caylus.**

Ce mémoire se trouve à la suite de celui du même auteur sur Gérard Van Obstal.

## VIE DE CORNEILLE VAN CLÈVE,

SCULPTEUR.

Corneille Van Clève, d'une famille originaire de Flandre, naquit à Paris en 1645. Il fut l'aîné de huit enfants que son père laissa en mourant. La profession de l'orfévrerie, que son père exerçoit, n'a pas seulement la fonte des métaux et le marteau pour objet; si elle n'y joignoit le dessin et le génie de sculpture, elle seroit réduite à peu de chose. Dans les temps les plus reculés, la France a produit de grands hommes dans cette profession, et sans recourir à des exemples éloignés, Germain que nous venons de perdre (1) réunissoit ce goût et ce génie qui l'auroient rendu excellent dans la partie des artsqu'il auroit voulu préférer; mais sans m'arrêter à des vérités dont vous êtes autant convaincus que je le puis l'être, il faut convenir que chez l'orfévre le plus médiocre on voit non-seulement le germe, mais l'exécution de plusieurs parties de la sculpture, et quoique le plus ordinairement réduites à de petites parties, elles n'existent pas moins. Il n'est donc pas étonnant qu'un jeune homme,

(1) Germain était mort le 14 août 1748.

né avec des dispositions, soit porté à étendre et à developper les principes et les idées qu'il a sucés pour ainsi dire avec le lait. Nous pouvons d'autant plus avoir ces idées de notre ancien confrère, que son père le plaça chez François Anguier, et que celui-ci le fit aussitôt travailler avec lui aux bas-reliefs de la porte Saint-Martin, dont vous savez qu'il étoit chargé. Un jeune homme exercé sur des figures colossales ne conserve pas un grand respect pour l'orfévrerie, dont les détails et l'exécution sont toujours resserrés dans des bornes très-étroites, et qui exigent d'ailleurs un grand terminé et une grande propreté, mais Van Clève, jaloux de ses ouvrages, conserva toujours du respect pour ces dernières parties, tant il est vrai que les premières impressions jettent de profondes racines.

Il s'attacha à l'Académie; il en remporta les prix et fut à Rome à la pension du roi dans l'année 1671. Il y demeura six ans, et s'occupa principalement de l'étude du Bernin. Le désir de se perfectionner lui fit encore passer trois ans à Venise, et il ne revint en France qu'en 1680.

La vivacité de son tempérament se tourna absolument en lui du côté de l'amour du travail; aussi, pendant tout le cours de sa vie, il s'est constamment levé à quatre heures pour vaquer librement à l'étude et au travail. Ce régime lui a moins coûté qu'à un autre, car dès sa plus grande jeunesse il fut sensible à la retraite. Il n'est que trop prouvé que la solitude répand assez ordinairement une sorte de difficulté dans le caractère; aussi quelquefois il fut épineux dans vos assemblées, s'imaginant qu'on vouloit lui manquer; non tant à lui qu'à la place qu'il occupoit, car il aimoit l'Académie; cet exemple fourni par un des meilleurs hommes qui fût du monde, nous prouve bien que tout a ses inconvénients quand on ne s'arrête pas aux bornes justes et convenables. Il étoit sobre

et n'avoit aucun des goûts qui dérangent si fréquemment les plus grands hommes; son cœur étoit excellent, sa probité étoit exacte, il étoit affable et sensible aux caresses; il donnoit sa confiance avec facilité à ceux qui le voyoient souvent, n'imaginant jamais, quelque expérience qu'il en eût faite, qu'on fût capable de le tromper: aussi a-t-il été souvent la dupe de ces sentiments qui devroient désarmer les ingrats; mais qui les peut retenir? Sur la fin de ses jours, il en fut encore la victime.

On peut dire à la gloire de Van Clève, que peu de sculpteurs ont été plus curieux de bien faire. Ne s'en tenant presque jamais à ses premières idées, il les reprenoit, et ne se lassoit point de travailler, de perfectionner, et quand il les avoit arrêtées, alors il recommençoit les mêmes travaux, tant pour le choix que pour l'imitation de la nature: comme il ne pouvoit pas l'avoir continuellement sous les yeux, il avoit pris l'habitude de mouler un très-grand nombre de figures de femmes entières. Ces modèles lui servoient de guides, car il travailloit ensuite d'après ces plâtres, qui l'empêchoient de trop s'écarter de la nature, mais il arrivoit que ces plâtres avoient presque toujours quelque chose de sec que la nature ne lui avoit certainement pas montré, et qu'il auroit pu éviter, s'il eût plutôt travaillé d'après des dessins; c'est aussi pour cela que l'on peut reprocher aux sculptures de Van Clève de manquer quelquefois d'une certaine souplesse qui fait le véritable caractère de la chair, et sans laquelle les ouvrages, quelque excellents qu'ils soient, paroissent manierés, quoique dans le vrai on ait consulté la nature en les exécutant.

Il épousa..... dont il n'a eu qu'un fils, qui avoit embrassé la même profession que son père; et qui mourut en 1710; à l'âge de 28 ans, après avoir été à Rome et après avoir été agréé à l'Académie.

L'excessive retraite et un genre de vie simple, éloignée de toute intrigue, n'ont fourni aucun événement pour la la vie de Corneille Van Clève, que je vous présente, après vous avoir dit qu'il est mort le 31 décembre 1732, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Je vais passer au détail de ses emplois dans l'Académie. Il fut agréé le 30 mars 1680. On lui donna Polyphème pour sujet de réception, et le 26 avril 1681, il le présenta tel que nous pouvons l'admirer tous les jours. Cette exactitude n'est pas ordinaire; il seroit à souhaiter qu'elle fût plus à la mode. Il [fut] nommé adjoint à professeur le 7 décembre 1691; professeur le 26 décembre 1693; adjoint à recteur le 3 juillet 1706; directeur le 4 juillet 1711; recteur le 28 septembre 1715, et chancelier le 26 octobre 1720.

*Liste des ouvrages de Corneille Van Clève.*

Le Polyphème en marbre qui est à l'Académie; il est fièrement posé; le travail en est large et la connoissance des muscles bien prouvée.

Le modèle d'une Vierge aux Invalides, qui devoit être exécutée en marbre; la figure auroit été à sept pieds de proportion; je ne sais pourquoi Van Clève ne l'a pas achevée, mais elle a été donnée à M. Pigalle, et l'on voit aujourd'hui dans la même place celle que M. Pigalle a composée et exécutée en marbre dans les mêmes proportions.

Dans la même église des Invalides, un bas-relief de pierre au-dessus de la porte de saint Jérôme, qui conduit au dôme; il représente un ange grand comme nature, portant un drapeau fleurdelisé, tenant une couronne de laurier, et groupé avec deux plus petits anges, dont l'un est environné de lauriers et l'autre tient une trompette.

Dans l'église des Jésuites, dans la rue Saint-Antoine, et dans la croisée où se voit le bel ouvrage de Sarrazin, on remarque au-dessus de l'arcade, au milieu de plusieurs ornements, une figure, qui, ainsi que ses accompagnements, est de bronze doré d'or moulu, et est un des plus pompeux ouvrages de Van Clève. Elle représente un ange de sept pieds de proportion : il est svelte, il vole assez bien, mais il est un peu maniéré, et les ornements, plus maniérés encore, n'ont pas cette noble simplicité qui fait sentir toutes les parties, qui produit du repos à l'œil et qui convient principalement à des sujets pareils à celui-ci, car cet ange porte un cœur; c'est une espèce de mausolée, et cet ornement a encore un autre objet, qui est d'indiquer que tous les cœurs des princes de la maison de Condé y sont et y seront portés. Ce n'est donc pas le tout d'avoir donné un air affligé à cet ange, tout doit concourir à l'objet; enfin, c'est une des plus grandes fautes de l'art que de ne pas composer pour l'esprit de la chose. C'est peut-être celle que l'on pardonne le moins aux artistes, et à laquelle par conséquent ils doivent apporter le plus d'attention; car il y aura toujours un plus grand nombre de gens d'esprit que de connoisseurs dans l'art; ceux-là critiquent amèrement et sans retour, ceux-ci peuvent quelquefois pardonner les défauts d'une partie en faveur des autres parties qui les ont pû séduire.

Le groupe du lion qui terrasse un loup est un ouvrage de bronze grand comme nature; c'est un des quatre morceaux placés aux deux fontaines qui terminent le parterre d'eau à Versailles, que l'on voit en face du château; ce groupe mérite considération, soit pour l'expression de la nature, soit pour la composition, soit enfin pour l'exécution.

Un Mercure en terme dans les jardins de Versailles. Ces sortes de figures ont toutes aux environs de douze

pieds, et sont de marbre; celle-ci a mérité d'être distinguée de plusieurs autres de même genre et de même espèce.

Cléopâtre, copiée d'après l'antique, dans les jardins de Versailles.

Le maître-autel de la chapelle de Versailles; le tabernacle qui porte la croix est accompagné de deux anges de très-petite proportion; ils sont en adoration, et la porte de ce même tabernacle d'ordre corinthien est ornée d'un bas-relief qui représente les disciples d'Emmaüs; ce morceau bien orné groupe avec les rayons qui environnent le nom de Dieu et qui remplissent tout le fond de l'arcade. Cette Gloire est entourée de chérubins et d'anges, dont trois sont grands comme nature; il y en a deux qui prient et qui adorent, et celui qui sert de couronnement à l'autel tient une banderole sur laquelle on lit : *Sanctum et terribile nomen ejus.* Van Clève a accompagné les deux côtés de l'autel par deux autres anges grands comme nature; ils expriment différemment leur adoration, et sont à genoux sur des nuages qui s'accordent avec l'architecture de l'autel. Le bas-relief qui décore le rétable représente Jésus-Christ descendu de la croix et que l'on va mettre dans le tombeau. Enfin, cet autel est encore plus magnifique par la composition, les variétés nobles dans le même caractère et l'exécution de Van Clève, que par le bronze doré d'or moulu qu'on a employé à la décoration.

Plusieurs Amours chargés de guirlandes; ils sont grands et dorés, et sur un fond de mosaïque : ils font l'ornement de la corniche dans la dernière antichambre du roi.

Le grand groupe de marbre que l'on voit aux Tuileries, et qui avoit été fait pour Marly, représente la Loire et la Loirette, sous la figure d'un fleuve et d'une rivière; ce groupe a huit pieds en carré de base, et les figures as-

sises en ont autant de proportion ; la disposition de ces figures indique leur union naturelle. Les deux enfants et les fruits qui prouvent la fertilité des provinces que ces rivières arrosent, sont des richesses convenablement placées, et qui ne détruisent, ni par leur position ni par la beauté de leur travail, la mâle et belle exécution du fleuve, ni la chair et le contour agréable de la rivière, et je crois que ce morceau peut être cité pour le savoir, l'intelligence, l'agrément et la beauté du ciseau.

Le petit groupe de la Vierge et du Crucifix, avec les deux anges, qu'il a légué à Saint-Germain l'Auxerrois, sa paroisse, et que l'on voit sur le grand autel de cette église. Ce morceau est de bronze doré; les figures sont en général de bon goût, cependant de petite manière; les ailes des anges n'ont aucune vérité; enfin le haut de la figure du Christ n'est point en proportion avec le bas.

Les ornements du plafond de la chambre qu'il occupoit aux galeries du Louvre ; ils sont en stuc ou en plâtre, et sont de fort bon goût. Cet appartement est celui de Guay, graveur en pierre, et que vous avez reçu parmi vous.

Plusieurs modèles pour des pièces d'orfévrerie faites par M. de Launay, son beau-frère ; il seroit difficile d'en donner la liste, mais j'ai vu des flambeaux de table que Van Clève avoit faits, ils étoient bien pensés et très-bien exécutés en bronze : un satyre mâle et femelle formoient le regard, ils groupoient heureusement dans le montant du flambeau; et c'est avec raison que les curieux les recherchent.

# JACQUES PROU,

## par Guillet de Saint-Georges.

Ce discours sur le morceau de réception de Jacques Prou est le dernier travail de Guillet que nous ayons à insérer dans notre publication. Nous l'avons tiré à grand peine d'un brouillon couvert de ratures et de variantes. C'était en effet un des sujets les plus délicats à traiter que celui offert par ce bas-relief qui, selon l'intention formelle de l'artiste, subordonnait la sculpture à la peinture et reléguait l'architecture au dernier rang; la flatterie pour l'omnipotence de le Brun ne pouvait aller plus loin.

Jacques Prou, sculpteur, né à Paris, reçu à l'Académie le 27 juin 1682, adjoint à professeur le 13 août 1695, professeur le 27 mars 1704, mourut le 6 mars 1706 à 54 ans.

### BAS-RELIEF DE M. PROU.

Le bas-relief de M. Prou est fait pour célébrer la gloire du roi; mais en même temps, les louanges de la sculpture et de la peinture y sont adroitement insinuées, et cet art illustre y vante ses talents comme voulant montrer que, pour être propre à vanter un grand mérite, il faut en avoir soi-même, et qu'on n'est guère capable de donner des louanges qu'après en avoir reçu. Aussi ce seroit une chose étonnante que l'Académie ne fît pas les éloges de la peinture et de la sculpture, puisque leurs louanges retentissent de tout côtés. Les lieux sacrés montrent l'utilité de ces deux talents; les palais superbes et les places publiques en font admirer l'excellence; les héros les plus illustres veulent bien servir eux-mêmes de sujet à un

travail si recommandable. Ils lui confient le soin de leur histoire et l'immortalité de leur nom, et en général les hommes de toutes sortes de rangs recherchent le secours et les expressions des portraits pour conserver la mémoire des personnes qui leur sont chères. Après cela, on reprocheroit une espèce d'insensibilité aux sculpteurs et aux peintres, si eux-mêmes négligeoient l'intérêt de leur propre gloire, et si ces éloges ne faisoient un des principaux ornements de la salle de leurs assemblées. Aussi fort souvent à l'envi l'un de l'autre, ils se sont appliqués à faire éclater le mérite de cet art. Souvent ils ont traité le même sujet dans leurs ouvrages de réception, et plusieurs académiciens en ont fait une de ces louables concurrences où l'envie ne mêle jamais sa malignité, et où la seule émulation excite un noble désir de s'encourager réciproquement dans la carrière de l'honneur. Mais pour rendre en cette rencontre leur dispute plus remarquable, ils ont traité ce même sujet avec tant de mérite, et sous de si différentes formes, qu'on s'étonne de voir que tous ces rivaux soient arrivés au même terme par des chemins opposés avec une gloire qui leur est commune. L'occasion veut ici qu'on les nomme selon l'ordre des temps de leur réception, ce qui prouvera que M. Prou s'est vu excité par de grands exemples. Le tableau de M. Montagne, donné en 1663, est sur les avantages de la peinture et de la sculpture, et marque les bontés du roi pour l'Académie. Le tableau de M. de Sève le jeune, donné quelque temps après dans la même année, représente le Temps qui découvre la Peinture et la Sculpture dans la conjoncture de la paix des Pyrénées. Le tableau de M. Yvart, donné en 1663, est à la gloire particulière de la sculpture, et réciproquement le bas-relief de M. Magnier le père, donné quelque temps après, est à la gloire particulière de la peinture, comme un défi d'honneur entre ces deux

académiciens, et une concurrence généreuse qui excite le peintre à vanter de propos délibéré la sculpture et qui porte le sculpteur à louer de dessein formé la peinture. La même année, M. Buirette fit un bas-relief sur l'union de la Peinture et de la Sculpture. En 1664, M. Vignon fit l'éloge de ces deux talents dans son tableau qui a pour sujet les prix que le roi fait distribuer dans l'Académie. M. Loir, dans le tableau que nous expliquerons un de ces jours et qu'il donna en 1666, représente la Peinture et la Sculpture découvertes par le Temps. Le bas-relief de M. Hutinot, donné en 1667, traite le même sujet. M. l'Espingola, dans son bas-relief donné en 1680, représente l'éclat de la sculpture et de la peinture en montrant la jonction des Académies de France et de Rome. Cette même jonction et les avantages de la peinture et de la sculpture sont exprimés dans le tableau que M. Poerson donna le 31 janvier 1682, et enfin M. Prou, dans le bas-relief que nous allons décrire et qu'il donna pour sa réception, le 27 juin de la même année 1682, s'est attaché à figurer le mérite et la glorieuse occupation de l'un et de l'autre talent. Ce bas-relief est de marbre, en forme de carré long, ayant deux pieds et demi de hauteur sur une largeur de deux pieds. Il représente la Sculpture et la Peinture qui se consultent réciproquement sur un portrait du roi. La Sculpture paroît sous la figure d'une femme, jeune, bien faite, et qui a l'air sérieux pour marquer la prudence de ses réflexions. Elle tient de ses deux mains un dessin du buste du roi, fait en médaille. Le roi y paroît couronné de laurier, qui est un des symboles de la victoire. Il est armé, et son habillement d'armes se voit sous une écharpe dont les plis sont jetés avec une disposition très-naturelle. La Sculpture montre le dessin de la médaille à la Peinture, comme lui voulant marquer que c'est là le digne objet de leur étude et de leur tra-

vail, et que toutes deux s'y doivent appliquer avec d'autant plus d'exactitude et de correction qu'il s'agit de représenter un monarque auguste qui les a toujours favorisées d'une protection particulière, et qui pour élever leur art à son plus haut degré, a fondé l'Académie royale qui porte leur nom. Mais cette disposition de la Sculpture qui présente son dessin à la Peinture est encore fondée sur une pensée particulière de M. Prou, qui a voulu qu'on l'ait ici spécifiée, et qui est plein de reconnoissance pour les bons avis et le secours qu'il a souvent tirés de M. le Brun. Il en fait ici un aveu particulier, et sachant que M. le Brun a été souvent chargé de la conduite des principaux ouvrages du roi, tant pour la peinture que pour la sculpture, il en a voulu donner une idée formelle dans ce bas-relief, en marquant que la Sculpture communique son dessin à la Peinture et qu'elle attend ses avis. Mais en même temps il n'oublie pas de marquer l'excellence et le mérite de la sculpture, et faisant réflexion que les ouvrages de peinture exécutés pour le roi étoient aussi soumis en ce temps-là à la même inspection, il veut tenir ces deux talents comme dans un égal contrepoids. Ainsi, quoique la Sculpture demande des avis, elle tient son rang, car elle est assise et la Peinture est debout; ce qui montre qu'elles se traitent d'un air familier, sans aucune conséquence de supériorité, et que ce sont deux sœurs qui, ayant tiré leur commune origine du dessin, demeurent toujours unies dans une société étroite, par une familiarité louable, sans concevoir jamais aucune jalousie pour les avantages particuliers qui, selon les occasions, sont déférés tantôt à l'une, tantôt à l'autre; de sorte qu'elles se consultent ici pour se donner un avis réciproque et non pas un ordre positif. Mais le sculpteur a encore affecté cette disposition de ces deux sœurs dont l'une est assise et l'autre est debout,

pour former un contraste ingénieux entre deux attitudes qui sont naturelles et variées selon les règles de l'art. On voit donc que la Sculpture étant toute prête à rectifier le dessin de la médaille, tient dans la main gauche une pointe d'acier nécessaire au travail du sculpteur, comme pour témoigner qu'elle ne croit pas son ouvrage terminé. Tout le reste est préparé pour l'exécution. Elle a, parmi des blocs de marbre qui sont à ses pieds, une masse, un compas et les autres instruments qui lui sont propres. La Peinture paroit ici sous la figure d'une jeune femme, dont l'air sérieux et recueilli marque qu'elle médite sur l'ouvrage qu'on lui communique, et sur ceux qu'elle-même veut aussi mettre au jour. Elle tient de sa main gauche une palette et des pinceaux et porte l'autre main sur la médaille du roi, comme pour en remarquer les beaux endroits. Derrière la Peinture, on voit un chevalet avec la toile d'un tableau où elle a déjà dessiné un génie des Beaux-Arts qui tient d'une main une couronne et de l'autre des palmes, ce qui suppose le projet d'un tableau où paroitra le triomphe d'un conquérant dont les victoires ayant étonné l'univers seront suivies d'une paix heureuse. Pour donner encore une idée de ses victoires, on voit à quelque distance de la Peinture un arc de triomphe dont l'architecture est très-régulière. Dans le fond du bas-relief, paroit une pyramide qui a fort peu de relief, et qui est touchée légèrement avec ces traits délicats et superficiels qui sont presque unis avec le fond, et qui par cette disposition reculent dans un lointain. La pyramide fait donc ici un bel effet à la vue, mais bien que le sculpteur en ait su faire un ornement agréable dans le bas-relief, il ne l'y a mise que comme un monument de gloire pour signifier la solidité et la durée de la gloire du roi, et par là s'accorder avec les significations de l'arc de triomphe et avec les expressions de la Sculpture et de la Peinture,

qui se proposent de faire durer éternellement le bruit des actions héroïques de cet auguste monarque. Mais pour publier dignement la gloire d'un héros, le sculpteur ne met pas en comparaison le portrait avec les monuments antiques (1). Il laisse ces monuments dans le lointain comme pour marquer qu'on ne les construit qu'en un lieu particulier et qu'ils ne sont vus que de fort peu de monde. Mais il met ici le portrait dans la situation dominante du bas-relief, comme voulant dire que le portrait se manifeste à toutes les nations, et que pouvant être multiplié de côté et d'autre, il fait admirer universellement par ses traits fidèles et naturels les caractères de l'âme du héros et la grandeur de son génie. Ainsi le sculpteur vante avec une juste préférence les avantages de la sculpture et de la peinture. Ainsi sur l'éloge de ces deux talents, M. Prou ajoute heureusement ses pensées à celles des académiciens que nous avons nommés; car enfin dans le même sujet qu'ils ont traité avant lui et dont la matière sembloit être épuisée, il ne laisse pas de nous faire voir les grâces de la nouveauté; ce qui montre la fécondité de l'art illustre que l'Académie maintient si florissant, et qui ne manque jamais de se signaler quand il s'agit de publier la gloire du roi.

(1) Une des phrases supprimées par Guillet expliquait beaucoup plus clairement la pensée de J. Prou au sujet de l'architecture. « Mais il est aisé de remarquer que le sculpteur, toujours jaloux de la gloire et des talents de l'Académie, donne ici à sa médaille la préférence sur les talents de l'architecture et qu'il croit avec justice les talents du ciseau et du pinceau plus propres que les autres à publier dignement les grandes actions d'un héros. »

# PIERRE MIGNARD,

## par Lépicié.

Ce mémoire est postérieur au livre de l'abbé de Monville publié en 1730, mais il a été composé avant la vie de Mignard lue par Caylus à l'Académie en 1754 et imprimée dans les *Vies des premiers peintres du roi*, en 1752. Tout en regrettant de n'avoir pas trouvé dans les papiers de la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts un document plus ancien, nous n'hésitons pas à reproduire le manuscrit de Lépicié, qui peut être consulté avec fruit même après tout ce qui a été publié sur Pierre Mignard.

---

### VIE DE M. MIGNARD,

LUE A L'ASSEMBLÉE DU 3 AOUT 1743.

Pierre Mignard a été dans sa profession un de ces hommes célèbres dont le nom fait l'éloge. Sa famille étoit originaire d'Angleterre, et vint au commencement du XVI^e^ siècle s'établir en France où elle servit toujours à la guerre, et se distingua par sa fidélité durant les troubles de la religion. Son père s'appeloit Pierre More, mais ayant été présenté à Henri IV avec ses six frères qu'il avoit, tous officiers dans l'armée royale, le roi les trouva si bien faits et d'une figure si agréable qu'il dit : Ce ne sont pas là des Mores, ce sont des Mignards. Cette épithète les flatta si fort qu'ils en firent leur nom propre, qui est demeuré à leur postérité.

La paix de Vervins ayant terminé la guerre, Pierre More après vingt-quatre années de service, se retira à Troyes où il eut deux fils, Nicolas et Pierre qui naquit au mois de

novembre 1610. L'aîné ayant pris le parti de la peinture, le cadet fut destiné à la médecine, mais au lieu de s'y attacher, il s'occupoit à dessiner. Son père qui s'en aperçut et le surprit un jour faisant au crayon un portrait de mémoire, ne le contraignit plus et lui laissa la liberté de suivre son goût. Il l'envoya même à Bourges chez un peintre estimé dans la province, nommé Boucher. M. Mignard n'avoit alors que douze ans; y ayant passé une année, il revint à Troyes, et s'appliqua à dessiner d'après la bosse sous François Gentil (1), habile sculpteur; il alla ensuite à Fontainebleau. Cette maison royale étoit devenue une école de peinture et de sculpture depuis que François Ier l'avoit ornée de quantité d'antiques et d'ouvrages des plus habiles peintres d'Italie. Il y demeura deux ans, et y fit un si grand progrès qu'à son retour à Troyes, le maréchal de Vitry le demanda à son père pour peindre la chapelle de son château de Coubert. La manière dont il s'en acquitta ayant fait juger à ce maréchal qu'il étoit capable d'aller loin, il le mit lui-même sous la conduite de Vouet, premier peintre du roi. Il n'y fut pas longtemps sans l'imiter à un tel point que les connoisseurs mêmes avoient de la peine à distinguer les ouvrages du maître d'avec ceux du disciple, ce qui l'ayant fait connoître, il fut choisi pour montrer à dessiner à Mademoiselle.

Les grandes dispositions que M. Vouet voyoit dans son élève à devenir un peintre excellent, lui firent penser à le choisir pour son gendre; mais M. Mignard, rempli du seul désir d'arriver à la perfection de son art, préféra le voyage d'Italie à un établissement qui paroissoit si avantageux. Il partit sur la fin de l'année 1639, et trouva à Rome M. Dufresnoy; ils s'étoient connus chez M. Vouet et avoient

(1) Dans la *Vie* de Girardon, reproduite au tome Ier (page 294) de ces *Mémoires*, Grosley a déjà signalé cette erreur. Mignard put dessiner d'après les marbres de Fr. Gentil, mais non *sous* lui.

été fort amis, ce qui forma entre eux une nouvelle liaison qui les rendoit inséparables. Ils logèrent ensemble et leur passion pour la peinture étant la même, ils l'étudioient avec la même ardeur et avançoient également, mais différemment. La théorie de leur art occupoit particulièrement le premier et la pratique étoit le principal objet du second, en sorte qu'il se faisoit entre ces deux amis un échange continuel de leurs différents talents. M. Dufresnoy n'avoit appris de personne à manier le pinceau, il peinoit; M. Mignard lui ôtoit sa lenteur. Ce dernier connoissoit peu l'histoire et la fable, sources des plus beaux sujets; M. Dufresnoy les lui expliquoit et l'accoutuma à inventer.

Ce qui avoit particulièrement déterminé M. Mignard à venir à Rome, c'étoient les tableaux que le duc de Créqui avoit apportés d'Italie, au retour de son ambassade, en 1634. Ils l'avoient fait apercevoir de la manière sèche de son maître; pour parvenir à s'en faire une meilleure, il prit le parti de passer quelques années à étudier l'antique et à voir les plus excellentes productions des grands maîtres; en sorte qu'on ne vit de ses ouvrages qu'après l'arrivée de M. de Lionne, plénipotentiaire de France auprès des princes d'Italie, qui avoit amené avec lui sa femme et ses enfants. M. Mignard les peignit tous dans un même tableau qui fut suivi d'un pareil où il fit les portraits de M. Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers, et de l'abbé Arnauld, son neveu. Ces deux tableaux lui donnèrent une si grande réputation que le pape Urbain VIII voulut qu'il fît son portrait, et en fut très-content.

En 1644, le cardinal de Lyon, frère du cardinal de Richelieu, se rendit à Rome à l'occasion de la mort du pape. M. Mignard d'Avignon étoit à sa suite; les deux frères qui ne s'étoient point vus depuis longtemps, furent

ravis de se rencontrer, mais cette satisfaction fut courte pour M. Mignard; son frère, cédant à un attachement qui le rappeloit à Avignon, se contenta de voir en passant les chefs-d'œuvre que Rome renferme et repartit, ce qui fut cause que le cardinal de Lyon à qui le mérite de M. Mignard étoit connu, voulant faire copier la galerie du palais Farnèse qu'il occupoit, le choisit pour ce grand ouvrage et lui donna la même chambre qu'avoit habitée Annibal Carrache. Cette copie, où il conserva les beautés de l'original, fut achevée en huit mois, pendant lesquels il fit encore un grand nombre de dessins et plusieurs originaux pour le même cardinal.

Le portrait qu'il fit peu de temps après du duc de Guise qui étoit attendu des Napolitains pour les soutenir, eut un succès que leur révolte rendit bien singulier. La ressemblance de ce prince étoit parfaite; son grand air, sa noble fierté y étoient exprimés. Il fut envoyé à Naples, et l'espérance dont le peuple fut flatté de posséder dans peu son défenseur, fit rendre à ce portrait une espèce d'hommage, jusque-là que les femmes se mettoient à genoux en le regardant.

A peu près dans le même temps, le cardinal Barberin voulut être peint par M. Mignard, ce qui lui procura la communication des rares écrits sur l'optique du P. Matheo Zaccolini, théatin, que l'on conserve précieusement dans la bibliothèque Barberine. C'est dans ce savant ouvrage que les deux amis puisèrent la connoissance des effets de la lumière et la science de la perspective. Il peignit ensuite avec le même succès, les deux cardinaux de Médicis, le cardinal d'Est, les chefs des quatre maisons de Rome, la signora Olympia, le prince Pamphile, les ambassadeurs de France et de Malte, les commandeurs de Matalone et d'Elbene et plusieurs autres grands-croix, ce qui lui donna une si grande réputation

que le grand-maître Lascaris lui fit proposer à passer dans son île pour le peindre, mais la quantité de portraits qu'on lui demandoit ne lui permit pas d'accepter cet honneur. Celui d'Innocent X fut le dernier qu'il fit alors à Rome; il ne s'attacha plus qu'à des ouvrages de composition. Le premier fut fait pour l'abbé de Saint-Nicolas : il représente la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean. Ce tableau est chez M. l'abbé de Pompone, petit neveu de l'évêque d'Angers. Ce morceau tient beaucoup de la manière d'Annibal Carrache. On peut juger de sa beauté par le cas qu'en font les Italiens, le donnant à la première vue au Carrache. Plusieurs églises furent ornées de peintures de M. Mignard, particulièrement celle de Saint-Charles-des-Quatre-Fontaines. Il fit une Trinité avec quelques saints, entre lesquels est un saint Charles Borromée de grandeur naturelle, fort estimé, et sur la porte une Annonciation à fresque. Il se plaisoit à cette manière, et cet ouvrage ainsi que quantité d'autres firent juger à quel degré il la porteroit.

En 1653, M. Dufresnoy voulant retourner en France, prit son chemin par l'Etat ecclésiastique et se rendit à Venise où l'enchantement de la peinture l'arrêta dix-huit mois. A peine y fut-il arrivé qu'il invita son ami à l'y venir trouver. M. Mignard partit au printemps de l'année suivante et reçut partout des marques d'une distinction particulière. A Rimini, le cardinal Sforce, archevêque de cette ville, le logea dans son palais, et voulut être peint de sa main. De là, il passa à Bologne où le fameux Albane le retint pendant six semaines. Ensuite ayant dessein de voir les villes de Modène, Parme et Mantoue, il s'arrêta dans la première, pour y faire le portrait du premier peintre du duc; il resta quelques jours dans la seconde, et, pendant son séjour, Marguerite de Médicis, duchesse douairière de Parme, qui avoit entendu parler

de son mérite, voulut le voir, et lui témoigna qu'elle auroit souhaité qu'il eût fait son portrait, mais que son état de princesse veuve la privoit de cette satisfaction. Il passa un mois à Mantoue pour y donner le temps à son disciple de dessiner les plus beaux morceaux de Jules Romain, et se rendit après à Venise où M. Dufresnoy l'attendoit avec impatience; mais à peine y avoit-il été quelques jours qu'il fut obligé de retourner à Modène. Le duc qui étoit absent lorsqu'il avoit fait le portrait de son premier peintre, en fut si charmé qu'il désira d'avoir de la même main celui de la princesse Isabelle sa fille aînée; il peignit aussi la princesse Marie, sa sœur, qui se fit carmélite quelque temps après. Ces deux portraits furent admirés de toute la cour, et le duc lui en marqua sa satisfaction par le présent qu'il lui fit du sien enrichi de diamants.

M. Mignard, étant revenu à Venise, donna toute son application à cette partie où l'école vénitienne a excellé. Au bout de huit mois, les deux amis se séparèrent : M. Dufresnoy prit la route de France, et M. Mignard celle de Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il fit le portrait du nouveau pape Alexandre VII. Ce fut dans ce temps-là qu'il peignit toutes ces belles vierges surnommées les *Mignardes*, que l'on voit dans les cabinets, et dont plusieurs sont gravées.

Il y avoit près de vingt-deux ans que M. Mignard étoit à Rome lorsqu'il reçut des lettres de M. de Lionne qui contenoient des ordres du roi de revenir en France; ce qui fit que, se contentant d'achever les ouvrages qui étoient commencés, il quitta en 1657 avec beaucoup de regret une ville où il étoit aussi estimé qu'aimé. A son arrivée à Marseille, M. de la Beaume, premier consul, pour qui il avoit commencé un tableau avant son départ, le reçut chez lui. Après avoir fait son portrait, il prit le

chemin d'Avignon ; son frère qui y étoit établi alla au-devant de lui, mais leur joie fut interrompue par une maladie longue et dangereuse qui survint à M. Mignard et retarda son retour à Paris presque de sept à huit mois.

Pendant ce long séjour, il ne fut pas tout à fait oisif. Il fit pour l'église de Cavaillon un grand tableau où est représenté saint Véran terrassant un dragon épouvantable qui ravageoit tout le pays. Il peignit ensuite en grand le premier président d'Oppède qui lui demanda aussi un tableau d'histoire, et il finit celui qu'il avoit commencé pour M. de la Beaume. Il fit aussi plusieurs portraits dont le dernier fut celui de la belle et infortunée marquise de Ganges, qu'on ne voit point sans l'admirer.

Il ne faut pas oublier que le célèbre Molière s'étant trouvé à Avignon dans le même temps, ils y contractèrent cette amitié qui a duré autant que leur vie.

Lorsque M. Mignard fut entièrement rétabli, il continua son voyage. Dès qu'on le sut à Lyon, le corps de ville l'engagea à peindre Camille de Neuville qui en étoit archevêque. Il fit aussi plusieurs autres portraits : on vante fort celui de M^me^ de Pernon qui est représentée avec une petite fille qui prend des fleurs sur une table auprès de sa mère. Il reçut dans cette ville de nouveaux ordres qui l'obligèrent de se rendre promptement à Fontainebleau. A son arrivée, M. de Lionne le présenta au cardinal Mazarin qui lui fit beaucoup d'accueil. Le mariage du roi avec l'infante d'Espagne se traitoit alors : le ministre lui dit qu'il falloit peindre Sa Majesté dans le moment ; le portrait fut fait en trois heures et envoyé sur-le-champ à Madrid. Malgré un temps si court, M. Mignard avoit su exprimer cet air majestueux qui a toujours caractérisé Louis le Grand. Il fit ensuite celui de la reine-mère et mit tout son art à imiter ses belles mains qui étoient si admirées. Le cardinal ministre voulut aussi être peint et

son portrait a toujours passé pour un des plus beaux de ce grand peintre ; il fut suivi de celui de Monsieur qui lui en marqua sa satisfaction en l'honorant toujours depuis de sa bienveillance.

Il y avoit déjà quelques années que M. Dufresnoy étoit de retour à Paris. M. Potel, secrétaire du conseil, lui avoit donné un logement chez lui, mais dès que M. Mignard fut arrivé, il alla demeurer avec lui et les deux amis furent inséparables jusqu'à la mort.

Le duc d'Epernon fut le premier que M. Mignard peignit à Paris : ce seigneur lui donna mille écus pour mettre, dit-il, le prix à ses portraits, et lui ayant fait peindre dans son hôtel, aujourd'hui l'hôtel de Longueville, une chambre et un cabinet, il lui envoya quarante mille livres.

Dès que la cour fut revenue à Paris, il fit le portrait de la jeune reine. Il peignit aussi le duc d'Enghien, la princesse Palatine, le chancelier Seguier, la belle duchesse de Châtillon, depuis princesse de Mecklembourg, et les personnes les plus considérables de la cour et de la ville. Il n'étoit pas possible que de si grands succès n'excitassent de la jalousie. Ses envieux étoient cependant forcés de lui accorder la supériorité pour le portrait, mais ils y bornoient son mérite. Cependant ayant été choisi par la reine-mère pour peindre à fresque le dôme du Val-de-Grâce, où il a représenté le paradis, cet ouvrage fit cesser une si injuste prévention, et fut une preuve que son génie étoit capable des plus grandes compositions. On ne s'arrêtera point à en faire la description ; elle se trouve dans plusieurs endroits et a fait le sujet d'un poëme intitulé : *la Gloire du Val-de-Grâce*, composé à la louange de ce peintre par son ami, le fameux Molière, dans lequel la chapelle des fonts de Saint-Eustache n'est pas oubliée.

Après avoir achevé ce grand ouvrage, il fit un voyage dans le Comtat. Il avoit épousé, en 1656, une Romaine qui l'attachoit toujours à Rome où il l'avoit laissée, mais lorsqu'il se fut déterminé à rester en France, il la fit venir et elle l'attendoit à Avignon. A son retour en 1664, il fit les peintures que l'on voit à l'hôtel d'Hervart : celles du cabinet représentent l'*Apothéose de Psyché*, avec quatre paysages de M. Dufresnoy, dont les figures sont de la main de M. Mignard. Une attaque d'apoplexie lui enleva cet ami sur la fin de l'année suivante. Ce célèbre amateur, qui avoit passé sa vie à étudier la nature par rapport à la peinture, pour approfondir les principes de ce grand art, et dont les judicieuses réflexions sont devenues des règles, les avoit exposées dans un poëme latin qu'on pourroit mettre à côté de l'Art poétique d'Horace. Il ne l'avoit point fait paroître. M. Mignard, aussi zélé pour la gloire de son ami que pour l'honneur de son art, fit présent au public de cet excellent ouvrage qui a mérité une élégante traduction accompagnée de savantes remarques.

En 1677, il commença les peintures de Saint-Cloud. L'histoire d'Apollon est le principal sujet de celles de la galerie; l'assemblée des dieux, lorsque Mars et Vénus furent surpris ensemble, est représentée dans le grand salon. Ce dernier ouvrage, avec la Descente de croix de la chapelle du même château, est regardé comme une des plus belles choses que M. Mignard ait faites. Lorsqu'il eut fini à Saint-Cloud, il fit dans un grand tableau les portraits de Monseigneur, de Madame la dauphine, et les trois princes. Il peignit ensuite la petite galerie de Versailles et les salons qui en dépendent, et fit pour le cabinet du roi un Portement de croix qui fait pendant avec une Élévation à la croix de M. le Brun.

M. le Brun étant mort en 1690, M. Mignard succéda à ses titres et à ses places : le roi le nomma son premier

peintre, et étant venu pour la première fois à l'Académie dont il n'avoit point cherché d'être, pour éviter la concurrence avec M. le Brun, il passa dans la même séance par tous les degrés et fut fait directeur et chancelier.

Il ne s'attacha plus qu'à des sujets de dévotion, si l'on en excepte deux tableaux pour le roi d'Espagne, représentant l'un *Apollon et Daphné*, et l'autre *Pan et Syrinx*. Le roi lui demanda une Samaritaine pour servir de pendant à une *Fuite en Egypte* du Dominiquin, et un *Christ tenant un roseau*. Il y avoit longtemps que le grand-duc rassembloit les portraits des peintres célèbres, peints par eux-mêmes; il souhaita d'avoir de la même manière celui de M. Mignard. Pour répondre à l'honneur que lui faisoit ce prince, il se peignit, et fit un portrait qui fut trouvé si parfait, que ses amis l'engagèrent à le faire graver. Il l'accompagna d'une Vierge qui lit.

M. de Louvois pensant à faire peindre le dôme des Invalides, consulta en 1691 M. Mignard, sans s'imaginer qu'à quatre-vingt-un ans il voudroit l'entreprendre, et admira sa réponse, quand il lui dit qu'il auroit l'honneur de lui présenter au plus tôt ses premières idées. En effet, deux mois après, il lui envoya un dessin en grand, qu'on garde dans le cabinet des dessins du roi. La majesté divine paroît environnée d'anges; au-dessous on voit un grand nombre de soldats blessés que saint Georges lui présente. A droite est saint Louis avec la reine Blanche, sa mère, la princesse Isabelle, sa sœur, fondatrice de l'abbaye de Longchamps, en habit de cordelière; un ange porte le diadème et le sceptre du saint roi, et un autre montre la couronne d'épines qu'il a portée en France. Clovis est plus loin qui reçoit les lis, l'oriflamme et la sainte ampoule. Plusieurs autres saints protecteurs de la France prient pour la gloire et prospérité du royaume.

Ce dessin fut agréé par M. de Louvois; mais sa mort en empêcha l'exécution, les peintures de cette magnifique église n'ayant été faites que huit années après. Ce fut une grande mortification pour M. Mignard, qui se faisoit une gloire de finir sa carrière par ce grand ouvrage. Il s'en consola en faisant le Crucifix qui est à Saint-Cyr, si admirable pour l'expression.

M^me^ de Maintenon n'avoit pu refuser à sa famille et aux dames de Saint-Cyr de se faire peindre. Ce portrait, où elle est représentée en sainte Françoise, dame romaine, est un des plus estimés qu'il ait faits. Immédiatement après, il fit celui de Louis le Grand, pour la dixième fois. Cependant son grand âge diminuoit tous les jours ses forces, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre de peindre la famille royale d'Angleterre. Il commença ce tableau à Saint-Germain, et l'acheva à Paris. Il entroit alors dans sa quatre-vingt-cinquième année, et tomba dans un état de langueur qui alla toujours en augmentant, mais qui n'affoiblit point l'amour qu'il avoit pour son art. Il fit le *Saint Matthieu* qu'on voit à Trianon, et voulant consacrer son dernier ouvrage à la peinture qui lui avoit fait tant d'honneur, il eut encore le temps de se peindre lui-même en saint Luc, tenant une palette et des pinceaux, et de finir ce tableau, n'ayant laissé qu'un bout de tapis imparfait. Il languit un mois, et sentant la nature manquer, il demanda les sacrements, et mourut le lendemain, treizième de mai 1695, âgé de quatre-vingt-quatre ans, six mois et quelques jours.

M. Mignard peut être regardé comme un des grands peintres de son temps. Il possédoit les principales parties de son art; ayant connu le défaut de la manière de son maître, il alla en Italie exprès pour s'en défaire, et il s'en défit.

Son coloris tient de la manière de l'Albane, son pinceau

est gracieux; il peignoit en grand et en petit, et a excellé dans les portraits, et a fait de fort belles têtes. Il a peint trois papes, et dix fois Louis le Grand; à la dernière, le roi lui dit: « Vous me trouvez vieilli. » Il est vrai, Sire, répondit-il, que je vois quelques campagnes de plus tracées sur le front de Votre Majesté. »

M. Mignard étoit fort laborieux, et disoit souvent qu'il regardoit les paresseux comme des hommes morts. Aussi a-t-il fait des ouvrages sans nombre. Sa probité, son esprit, sa douceur, son commerce agréable, lui acquirent beaucoup d'amis, et firent de sa maison le rendez-vous des personnes du premier rang et du plus grand mérite. Il a été comblé d'honneurs et de bienfaits en Italie par tous les princes dans les états desquels il a passé, et le roi pour honorer son mérite lui donna des lettres de noblesse en 1687. Comme ses ouvrages étoient fort recherchés, et qu'il a travaillé pendant soixante et treize ans, il est mort fort riche.

Il avoit épousé à Rome en 1656, la donna Anna Alvolara, fille d'un architecte romain, et a laissé quatre enfants: Charles, gentilhomme de Monsieur, mort sans postérité; Pierre, religieux mathurin, Rodolphe qui vit, et M^me^ la comtesse de Feuquières, cette fille si chérie et si belle qu'il a peinte tant de fois dans ses ouvrages, et qui est morte en 1742.

# FRANÇOIS DESPORTES,

par Claude-François Desportes.

## LA VIE DE M. DESPORTES,

PEINTRE D'ANIMAUX,

Écrite par son fils, conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — Lue en l'assemblée du 3 août 1748.

François Desportes naquit à Champigneul, en Champagne, diocèse de Reims, le 24 février 1661. Son père, fermier du pays, ayant plusieurs enfants, l'envoya à Paris, âgé de douze ans, chez un de ses frères qui y étoit établi; peu de temps après, il tomba malade, et dans sa convalescence, son oncle lui ayant donné, pour l'amuser, du crayon et une mauvaise estampe qu'il copia d'abord passablement, cela lui fit naître l'idée de le placer chez M. Nicasius, qu'il connoissoit par hasard et très-imparfaitement.

Ce peintre flamand, élève de Sneyders, qu'il n'égaloit pas en capacité pour les vastes entreprises, ayant travaillé pour Louis XIV, s'étoit acquis dans son genre une réputation qu'il méritoit sans doute à plusieurs égards. Sans inventer ni dessiner d'un aussi grand goût que son maître, il avoit fait paroître du génie dans ses compositions, de la correction dans son dessin, de la vie et du mouvement dans les animaux qu'il peignoit avec art; sa touche avoit été moelleuse et facile, et son pinceau léger; mais au temps dont je parle, il n'étoit plus que l'ombre de ce qu'il avoit été autrefois.

Devenu vieux et infirme, il avoit presque oublié totalement l'art de peindre, et n'avoit conservé que la science de boire, dans laquelle il excelloit encore. Cette science fatale, qu'il avoit trop cultivée pendant le cours de sa vie, ne l'avoit point du tout enrichi; il n'étoit plus question chez lui ni de cuisinière ni de cuisine; il n'avoit guère de meubles, il avoit même peu de tableaux, et encore moins de dessins; aussi son école étoit-elle fort déserte.

Son unique disciple, qui, sans l'aide de son oncle, seroit presque mort de faim chez un tel maître, mais qui, plein de courage, ne perdoit pas pour cela l'envie d'apprendre, ne trouvant là que quelques estampes très-incorrectes de Pietre Teste, prit le parti de les copier, faute de mieux. Livré à lui-même, et travaillant souvent seul du matin au soir, il dessinoit avec exactitude le grand nombre de figures dont elles sont composées, et jusqu'au paysage sans en rien omettre, effaçoit et recommençoit tant, qu'il parvenoit à force de patience, à rendre le tout dans la plus grande justesse. Du reste, il ne pouvoit attendre de personne, ni bonnes instructions, ni corrections utiles. M. Nicasius, qui déclinoit de jour en jour, n'en étoit plus capable; il mourut enfin au bout de quatre années (1), et son élève n'a point eu depuis d'autre maître que la nature, avec les bons conseils qu'il demandoit avec ardeur, quand l'occasion s'en présentoit, et que sa mémoire admirable ne laissoit jamais échapper.

Il se faisoit lui-même dans la suite un vrai plaisir de raconter en riant à ses amis ces peines de sa jeunesse, et sembloit les regarder comme une des causes de ses progrès dans son art.

M. Nicasius étant mort, notre jeune homme qui joignoit la bonne volonté avec un esprit excellent, prenant de lui-

(1) Nicasius Bernaert mourut le 16 septembre 1678.

même le bon chemin, s'attacha sérieusement à dessiner à l'Académie, et d'après les figures antiques et d'après le modèle, regardant dès lors, ainsi qu'il l'a toujours fait depuis, cette étude importante comme la base de la peinture, à quelque genre qu'on se destine. La raison pour laquelle il insistoit si fortement en temps et lieu sur la nécessité de savoir avant tout bien dessiner la figure, c'est que les animaux ne se tenant point comme on voudroit, on ne peut saisir leurs attitudes momentanées et les mouvements rapides et passagers de leurs os et de leurs muscles, qu'en se servant de principes puisés dans l'étude de l'anatomie et des diverses positions du corps humain. Il ajoutoit que ce n'est que sur la figure humaine et sur l'antique, qu'on peut se former la véritable idée de la beauté des formes, de la convenance des proportions et de l'élégance des contours, pour l'appliquer ensuite aux animaux vivants, et même à ceux qui sont morts; ceux-ci n'ayant plus alors de forme apparente et déterminée, à moins que le peintre précédemment habile ne sache l'y trouver, et la débrouiller sous le poil et la plume qui les cachent, à peu près comme le peintre d'histoire doit savoir faire sentir le nu de ses figures sous les draperies qui les couvrent.

Celui dont je parle a suivi constamment cette méthode qu'il prescrivoit souvent aux autres. Il est aisé de remarquer jusqu'à quel point il possédoit la science du dessin, dans les portraits qu'il a faits, dans ses chasses, dans les vases et les beaux bas-reliefs dont il ornoit volontiers ses compositions.

Mais pour revenir à sa jeunesse, on s'imagine aisément qu'il fut obligé de se livrer, comme il fit en effet dans ses commencements, à toutes sortes d'ouvrages, sans exception; travaillant pour d'autres peintres, pour des entrepreneurs, dans des plafonds, dans des décorations de

théâtre, et faisant enfin tout ce qui se présentoit ; il menoit vivement son travail et se ménageoit du temps pour le plaisir qui ne lui étoit pas indifférent.

Né sage et vertueux, il n'eut jamais que des amis du même caractère ; il avoit toute la gaieté du bel âge, sans donner dans aucun de ses excès : en s'amusant, il se formoit insensiblement l'esprit par la lecture et l'usage du monde ; il apprit à bien danser, à chanter d'autant mieux qu'il avoit la voix très-belle ; il fit même des chansons, des vers de société, et devint enfin une preuve sensible, qu'avec de l'esprit naturel et l'envie de s'instruire et de plaire, on peut fort bien se donner une très-bonne éducation à soi-même.

On peut dire que ses soins ne furent pas infructueux, et peut-être l'amour eut-il aussi quelque part au succès.

Il épousa vers la fin de l'année 1692, une personne de mérite et de vertu, qu'il aimoit depuis longtemps, et qui joignoit aux agréments d'une aimable femme les qualités solides d'un honnête homme. Le commerce qu'elle faisoit de linge et de dentelles, par le profit qu'il produisoit, lui procura le précieux loisir de faire ces nombreuses études d'animaux et de paysages, qui lui ont tant servi dans la suite. Elle quitta depuis ce commerce : son tempérament délicat lui causa de longues et de continuelles infirmités, qu'elle souffrit avec une patience admirable, une résignation toute chrétienne, et qui l'enlevèrent enfin à son époux en 1726. Sa douleur fut si grande, qu'elle auroit abrégé ses jours, s'il n'avoit trouvé dans son travail presque la seule consolation dont il fut susceptible.

Cependant, quoiqu'il l'ait toujours tendrement chérie, peu d'années après son mariage, se voyant sans occupation considérable, il fut tenté de passer en Pologne, où quelques amis qui connoissoient ce pays l'invitoient d'aller. Il avoit fait avec succès à Paris un bon nombre de portraits : il y joignit, pour se fortifier davantage dans

ce genre, des études dessinées et peintes d'après M. de Troy, excellent peintre, et son grand ami. Enfin, il partit en 1695, avec un congé du roi pour deux ans, à condition de laisser en France sa femme et ses enfants.

Arrivé à Varsovie, il fut présenté au roi Sobieski, par l'abbé de Polignac, ambassadeur de France, et depuis cardinal, dont il étoit connu. Le roi de Pologne lui fit un accueil favorable, et ne tarda pas à lui faire peindre son portrait, dont il fut très-content.

La reine, qui étoit Françoise et qui avoit encore de la beauté, quoiqu'elle commmençât dès lors à s'éloigner un peu de la jeunesse, lui dit franchement qu'elle n'avoit jamais été peinte à son gré; qu'ayant autrefois passé pour une belle femme, elle souhaiteroit fort que son portrait pût en rappeler le souvenir, sans cesser pourtant de lui ressembler. Le peintre lui dit qu'il se flattoit de réussir, mais qu'il demandoit une grâce, c'est que le portrait ne seroit vu de personne de sa cour, et qu'elle-même ne le verroit que quand il seroit fini. La reine promit tout; elle fit plus, elle tint parole. Bien des femmes qui ne sont ni reines, ni princesses, ne seroient peut-être pas si complaisantes. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage fut fait et montré, comme on en étoit convenu. Alors Sa Majesté dit en le regardant: « Enfin je puis me vanter d'avoir été peinte une fois en ma vie ! » Pour plus de sûreté, disoit-elle, ayant mis son cachet derrière la toile, elle écrivit de sa main, *Marie-Casimire, reine.*

Sa Majesté ne fut pas moins contente en voyant les portraits des princes ses enfants, et celui du marquis d'Arquien son père, qui venoit d'être nommé cardinal, et qui se fit peindre une seconde fois pour envoyer son portrait au pape; portrait qui fut gravé, ainsi que plusieurs autres du même auteur, mais par des graveurs médiocres ou mauvais ; il n'y en avoit pas de bons dans le pays.

Les palatins et sénateurs furent peints à leur tour. Ils invitèrent souvent à leur table le peintre qu'ils estimoient personnellement; mais n'y allant que les jours de fête, il leur disoit en plaisantant qu'il étoit moins avide de boire leur merveilleux vin de Hongrie que de gagner leur estime et leur argent.

Il continuoit ses travaux avec succès, quand le roi Sobieski mourut. Quelque temps après, il reçut par le canal de l'ambassadeur des lettres de M. de Villacerf et des ordres de Louis XIV qui hâtoient son retour. Il revint donc en France à la fin de l'année 1696; il ne tarda pas à revoir nos grands peintres de portraits, qui étoient ses amis : il eut la modestie de croire qu'il ne pouvoit les égaler, et reprit son premier talent que lui seul exerçoit alors.

En 1699, il fut reçu à l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Son tableau de réception, où il s'est peint lui-même en chasseur avec des chiens et du gibier, est regardé par cette compagnie comme un des plus beaux de ceux qui décorent la salle de ses assemblées (1). Ce genre de portrait ayant plu, il en fit plusieurs, où l'on n'admira pas moins les figures mêmes que les animaux, qu'on regardoit comme son talent principal.

Dès ce temps-là, le roi lui accorda une pension, et lui donna dans la suite un logement aux galeries du Louvre. Le 17 mars de la même année 1704, il avoit été nommé conseiller de l'Académie à la place de M. Parrocel. Ce nouvel honneur, joint aux bienfaits du roi, ne fit que redoubler encore son ardeur pour son art.

Il faut pourtant convenir qu'il ne fit pendant un assez

(1) Cette peinture, qui est en effet l'une des œuvres les plus remarquables de Desportes, fait partie du Musée du Louvre.

long intervalle qu'un petit nombre de tableaux : en voici la raison.

Il avoit toujours été dès sa jeunesse en grande liaison avec M. Audran, neveu du fameux graveur du même nom et célèbre lui-même par ses dessins de grotesques. C'est avec cet ami qu'il travailla longtemps, d'abord au château d'Anet pour le duc de Vendôme, puis à Clichy pour le Grand-Prieur son frère, à l'hôtel de Bouillon et ailleurs ; mais principalement à la ménagerie de Versailles, où il fit aussi des tableaux qu'on y voit toujours avec plaisir. Il composoit et plaçoit lui-même à son gré dans ces grotesques toutes sortes d'espèces d'animaux, ingénieusement groupés avec les ornements, et peints artistement sur un fond blanc ou or. On y voit partout un génie aisé, fécond et enjoué, avec des expressions pleines d'esprit et de gentillesse, surtout dans les fables, dont les animaux sont les principaux acteurs; ceux qu'il a peints y semblent tenir les propos que leur prête le naïf Lafontaine.

Pendant le cours de ce travail, il avoit peint en 1702 pour Louis XIV deux belles chiennes de chasse, en arrêt sur des faisans et des perdrix, dans un paysage charmant. Il peignit depuis successivement toutes celles que ce prince eut dans la suite. Il alloit même d'ordinaire à la chasse à ses côtés, avec un petit portefeuille pour dessiner sur les lieux leurs diverses attitudes, entre lesquelles le roi choisissoit, et toujours avec goût, celles qu'il préféroit aux autres. Ce grand roi prenoit souvent plaisir à le voir travailler, et ne le voyoit jamais à sa cour, où il alloit rarement, sans lui adresser quelque discours obligeant.

Ces grands tableaux, au nombre de cinq, et d'autres plus petits, n'étoient pas un des moindres ornements du château de Marly.

En 1704 et 1705, il fit pour Monseigneur, fils du roi,

cinq grandes chasses différentes, avec plusieurs dessus de portes et retours de chasse, qui sont encore au château de Meudon.

Le prince de Condé, le duc du Maine, le comte de Toulouse, d'autres princes et princesses, et divers grands seigneurs occupoient fréquemment son pinceau.

Aucune main étrangère ne touchoit à ses tableaux, toute ébauche l'auroit embarrassé; ce qu'il n'avoit point encore fait, il apprenoit à le faire, à l'aide de la nature, qu'il savoit universellement imiter; aussi disoit-il quelquefois qu'il ne falloit qu'être vraiment peintre, et qu'on faisoit à peu près tout ce qu'on vouloit.

C'est ce qu'il prouva bientôt en effet par son exemple; car ce fut vers ce temps-là qu'il commença à peindre des fleurs et des fruits, des bassins et des vases ciselés, d'or, d'argent ou d'autres matières précieuses, dont il composoit des tableaux de buffet et autres sujets.

Parmi plusieurs morceaux agréablement entremêlés de ces divers objets, il en fit surtout quatre assez grands, représentant les saisons de l'année, caractérisées par les différentes productions de la nature, en fruits, fleurs, légumes et gibier. Louis XIV les vit avec tant de plaisir qu'il vouloit les garder; mais ayant appris qu'ils étoient destinés, comme plusieurs autres, à milord Stanhope, il n'en voulut pas priver ce seigneur anglois, et se contenta d'en ordonner deux dans le même goût, que l'auteur exécuta avec son zèle et son succès ordinaires; on les peut voir au cabinet des tableaux du roi à Versailles. Ceux qu'emporta milord Stanhope n'étoient pas les premiers qui eussent paru dans Londres; il y en avoit déjà de la même main dans les cabinets du duc de Richmond et des lords Bolingbroke et Vidvoot: mais les nouvelles négociations pour une paix fort désirée fournirent bientôt à l'auteur l'occasion d'y aller en personne.

En 1712, M. le duc d'Aumont ayant été nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la reine Anne, M. Desportes obtint du roi un congé de six mois, pour faire le voyage avec ce seigneur, dont il étoit connu et aimé depuis longtemps. Il porta en Angleterre un bon nombre de tableaux grands et petits, faits à dessein, dont les Anglois firent acquisition avec empressement : il en fit aussi beaucoup à Londres, même pour plusieurs milords qui l'accueillirent gracieusement, et lui firent voir leurs beaux tableaux et toutes leurs curiosités. Il a dit depuis son retour qu'il n'avoit point vu ailleurs un assemblage plus nombreux et mieux choisi de cartons et de dessins d'Italie, surtout de ceux de Raphaël et de Jules Romain. Enfin le temps prescrit de son séjour s'étant écoulé, il revint au terme marqué, et ne manqua pas d'aller d'abord à Versailles. Le roi le questionna avec bonté sur son voyage, sur les ouvrages qu'il avoit faits en Angleterre, sur le goût des Anglois, et continua d'occuper son pinceau comme auparavant. Dès qu'il arrivoit quelque animal étranger, quelque oiseau rare et singulier pour la ménagerie, Sa Majesté les lui envoyoit pour les peindre. Peu de jours même avant la mort de ce grand prince, il lui porta encore un petit tableau représentant un oiseau du Pérou, nommé Goa Salé.

Si notre illustre peintre étoit estimé et considéré du feu roi, il ne l'étoit pas moins de feu Monsieur le duc d'Orléans, régent du royaume. Tout le monde sait jusqu'à quel point ce prince éclairé connoissoit et chérissoit tous les beaux-arts et spécialement celui de la peinture.

Il étoit venu plusieurs fois chez M. Desportes, dont il s'étoit fait un plaisir d'examiner les portefeuilles; il avoit eu souvent recours à ses études, dans les occasions difficiles, à sa main même, pour peindre ou retoucher les animaux qui entroient dans la composition des sujets

du roman pastoral de *Daphnis et Chloé*, que ce prince a tous inventés et exécutés de sa main. En 1717, il lui demanda, pour une pièce du Palais-Royal, où il faisoit quelquefois par divertissement de légers essais de cuisine, trois tableaux dont il donna lui-même les sujets. L'un devoit être de gibier en plume, l'autre de toutes sortes de légumes, et le troisième de viandes prêtes à mettre en broche. Tous les trois furent extrêmement applaudis, et le dernier surtout, original dans son espèce, fit dire à Son Altesse Royale qu'il falloit que le peintre eût été dix ans chez la Guerbois pour piquer si bien. Vers le même temps, Son Altesse Royale lui en commanda plusieurs autres, dont les deux plus grands étoient composés de fleurs, fruits, animaux, paysage, architecture, pour le château de la Muette, qu'occupoit alors M^me^ la duchesse de Berri. L'auteur avoit fait avant cela des portraits de plusieurs chiens, dans un seul tableau, pour M^lle^ de Valois, devenue duchesse de Modène.

M. Desportes a peint depuis ce temps-là, pour Sa Majesté Louis XV, des chasses en petit placées à Versailles, et deux de grandeur naturelle pour M. le Duc, à Chantilly, destinées pour l'appartement du roi.

Précédemment il avoit traité différents sujets pour M. le duc d'Antin, tant à son hôtel à Paris, qu'à son château de Petit-Bourg, dans l'appartement de Sa Majesté.

Ce fut aussi pendant la régence qu'il composa de nouveaux dessins coloriés pour des paravents et autres meubles, qui furent exécutés à la manufacture royale des tapis de Turquie, au bas de Chaillot; ils réussirent si bien que le roi pour lors augmenta du double la pension de l'auteur.

Il seroit très-difficile, pour ne pas dire impossible, de donner ici le détail de tous les ouvrages qu'il a faits pour toutes sortes de personnes différentes. Dès 1708 et 1709,

il avoit peint de grandes chasses et autres sujets pour M. Hogguère, à Châtillon, près de Paris; il a travaillé pour M. Desmarets, contrôleur général; pour M. de Bercy et M. d'Ons-en-Brai, à Bercy; pour M. le président de Bandol, à Aix en Provence. Il a fait une grande quantité de beaux morceaux pour MM. Pâris et de la Montagne, à Bercy, à Croix-Fontaine et à Paris, aussi bien que pour M. de Montmartel, à Brunoy; pour M. de Sénozan et Bonnier de la Mosson, à Paris, et pour MM. Glucq, à Virginie près de Sceaux; on en voit là un bon nombre, entre autres deux grandes chasses qui ont été gravées, de même que le tableau de réception à l'Académie, par M. Joullain. On voit encore un beau morceau de M. Desportes, chez M. de Julienne, qui ne dépare point sa magnifique collection de tableaux des grands maîtres.

Enfin ce peintre fécond a beaucoup travaillé pour des seigneurs étrangers, comme le comte de Tessin, le comte de Tobianski, et un grand nombre d'autres qu'il seroit trop long de citer, sans compter les ouvrages qu'il a envoyés en diverses occasions, à Vienne, à Munich, à Turin, à Rome et ailleurs.

Quoiqu'il ait terminé toujours avec beaucoup de soin cette espèce de tableaux qu'on appelle de cabinet, il souhaitoit passionnément les occasions d'en faire d'une plus vaste étendue et principalement des chasses de grandeur naturelle; c'est là que son génie se déployoit avec plaisir, et qu'il jouissoit de toute sa facilité; il les conduisoit à leur fin avec une savante fermeté de dessin, beaucoup de liberté de pinceau et une promptitude surprenante, fruit de ses travaux immenses et de son expérience consommée : mais qu'il en coûte pour arriver à ce degré!

Peu de personnes connoissent toute la difficulté du genre des animaux; quelle prodigieuse variété d'études

il exige, et quelles peines il faut se donner pour les faire. Combien M. Desportes a-t-il travaillé d'après la nature, au chenil du roi et des princes, au milieu des valets de la vénerie, gens très-peu curieux de peinture et dont on achète difficilement la complaisance? Combien a-t-il travaillé à la ménagerie de Versailles et aux foires de Paris, pour peindre des lions, des tigres ou d'autres animaux féroces, dans des loges incommodes et mal éclairées? Il n'y a certainement qu'une passion très-vive pour l'art qu'on professe, qui puisse surmonter de tels obstacles. C'étoit en effet l'unique de notre illustre artiste.

Il avoit fait autrefois beaucoup de ses études au crayon, mais réfléchissant depuis sur l'importance de joindre à l'exactitude de la forme la justesse et la vérité de la couleur locale, il s'étoit fait une habitude de les peindre sur du papier fort qui n'étoit point huilé. Ce qu'il y peignoit étoit d'abord embu, et lui donnoit ainsi la facilité de le retoucher et finir tout de suite avec la célérité requise en ces occasions. Il en usoit de même à l'égard du paysage : il portoit aux champs ses pinceaux et sa palette toute chargée, dans des boîtes de fer-blanc ; il avoit une canne avec un bout d'acier long et pointu, pour la tenir ferme dans le terrain, et dans la pomme d'acier qui s'ouvroit, s'emboîtoit à vis un petit châssis du même métal, auquel il attachoit le portefeuille et le papier. Il n'alloit point à la campagne, chez ses amis, sans porter ce léger bagage, avec lequel il ne s'ennuyoit point, et dont il ne manquoit pas de se servir utilement.

De là vient sans doute cette vérité singulière qu'on trouve dans ses paysages, où l'on peut distinguer, à leur tronc et à leurs feuilles, les différentes espèces d'arbres, où tout est naturel, où rien enfin n'est négligé. C'est ce qu'on peut remarquer dans la plupart de ses tableaux, surtout dans ceux de Marly, cités ci-dessus. Le feu roi y

reconnoissoit avec plaisir les endroits connus où il chassoit le plus souvent, et M. Fagon, son premier médecin et très-bon botaniste, se plaisoit à lui désigner savamment toutes les plantes qui y sont fidèlement représentées, nommant au roi jusqu'aux herbes et fleurettes dont les terrasses sont ornées, et sous lesquelles se blottissent les perdrix ou faisans que les chiens arrêtent.

Ces détails, qui ne déplairont peut-être pas aux gens d'art, font voir qu'il y a eu peu de peintres plus soigneux imitateurs de la nature, et même plus constamment laborieux que celui dont je parle; en voici de nouvelles preuves.

En 1735, on voulut renouveler aux Gobelins la magnifique tenture de tapisseries des Indes. M. Desportes en avoit autrefois retouché les originaux faits dans le pays par des peintres hollandois, copistes exacts de la nature, mais ayant d'ailleurs peu d'intelligence, et ces originaux étoient enfin hors d'état de servir.

Il fit donc, par ordre du roi et de M. Orry, contrôleur général des finances et directeur général des bâtiments, huit grands tableaux dans un goût semblable, mais bien plus riches, mieux ordonnés et d'une composition entièrement nouvelle. Le public qui les a vus successivement au grand salon du Louvre, en a admiré les diverses beautés et l'étonnante exécution, aussi bien que la variété des autres productions du même auteur, exposées dans ce lieu, et toujours avec un succès décidé.

Pendant le cours de ces grands ouvrages, il fit pour le roi cinq autres morceaux destinés pour Compiègne, représentant des portraits des plus beaux chiens de l'appartement et de la meute de Sa Majesté.

Outre plusieurs gratifications accordées à l'auteur pendant cet intervalle, le roi lui donna en 1741, une nouvelle pension sur le trésor royal. Enfin Sa Majesté fit placer au

château de Choisy, vers la fin de l'année 1742, un grand tableau représentant un cerf aux abois, assailli de plusieurs chiens, avec des dessus de portes, où l'on voit des oiseaux rares et singuliers des Indes, sur un fond de paysage dans le même caractère.

Il seroit difficile de voir ces précieux monuments de son habileté, sans ressentir quelque peine, quand on pense qu'ils sont malheureusement les dernières productions de ce fameux artiste.

M. Desportes avoit été maigre et délicat dans sa jeunesse; il datoit la force de son tempérament du voyage de Pologne, d'où il rapporta réellement cet embonpoint qu'il a toujours conservé le reste de sa vie, sans augmentation ni diminution; il a joui, depuis ce temps-là, presque sans interruption, d'une santé constante autant que vigoureuse.

L'exercice de son art faisoit son plus grand plaisir, et plus il l'exerçoit, plus il l'aimoit; d'ailleurs, comme il prétendoit qu'il n'avoit point de bornes, quoiqu'il eût acquis une très-grande pratique, il ne cessoit point de se donner continuellement les mêmes soins pour perfectionner ses ouvrages.

Malgré le grand nombre d'études qu'il avoit faites, et dont il ne se servoit guère qu'au défaut du naturel, il consultoit sans cesse en toute occasion la nature, qui en récompense lui fournissoit toujours quelque chose de nouveau.

De là vient que ses derniers ouvrages sembloient enchérir encore sur les précédents, et qu'on remarquoit qu'il n'avoit point, à proprement parler, de ce qu'on appelle manière, changeant de style selon les sujets, et diversifiant non-seulement ses dispositions, mais encore sa touche juste et spirituelle selon le caractère distinctif des objets qu'il représentoit. Il avoit l'habitude, souvent

utile, de peindre au premier coup, quand le naturel pressoit; il savoit finir chaque chose de suite relativement au plan général de l'ouvrage qu'il avoit dans l'esprit, sans s'y tromper jamais. Enfin, il peignoit de façon que ses tableaux se sont toujours maintenus presque comme s'ils venoient d'être peints, tant il savoit bien le secret de fixer les couleurs les plus changeantes et les plus capricieuses.

Outre le goût du dessin et de la composition qu'il possédoit à un degré éminent, personne n'a mieux entendu que lui la justesse des couleurs locales, la perspective aérienne, les fonds avantageux, les beaux effets de lumière, l'accord et l'harmonie du tout ensemble, et je crois qu'on peut dire qu'une très-grande vérité accompagnée d'un excellent choix et d'une très-belle intelligence a toujours été le caractère propre et dominant de toutes ses productions.

Il étoit d'une belle figure, grand et bien fait; il avoit l'air et les manières nobles, de même que le cœur; il parloit peu, mais avec esprit; il étoit franc et sincère, naturellement sérieux, mais enjoué dans l'occasion avec ses amis et sagement hardi avec les grands. Il avoit toujours aimé la gloire sans cesser d'être modeste et de rendre justice aux talents des autres.

Il étoit de plus véritablement religieux, extrêmement charitable, bon mari, bon père de famille, aimant à rendre service à tout le monde quand il pouvoit, surtout à ses parents, dont il fut en effet, dans tous les temps, le plus ferme soutien et le perpétuel bienfaiteur. Ses mœurs avoient toujours été pures, sa probité exacte et même sévère, ce qui lui faisoit souffrir avec peine tous ceux qui s'en écartoient.

Quoique, selon le cours ordinaire de la nature, on pût dire qu'il avoit atteint un âge avancé, que beaucoup d'au

tres n'atteignent pas, ceux même qui le savoient le mieux l'oublioient aisément en le voyant paroître. D'ailleurs, comme on ne pouvoit apercevoir effectivement, ni dans sa personne ni dans ses ouvrages, la moindre trace de vieillesse, il faisoit espérer, avec assez de probabilité, plusieurs années de vie et de nouveaux chefs-d'œuvre qu'il étoit encore en état de produire.

Mais le 15 avril 1743, ayant été attaqué tout d'un coup d'une fluxion de poitrine, jointe avec une pleurésie, il mourut le 20 du même mois, âgé de quatre-vingt-deux ans accomplis, dans les sentiments de la piété la plus sincère, avec cette tranquillité d'âme que donne une bonne conscience, et universellement estimé et regretté de tout le monde.

Il a laissé un fils et une fille. Le fils a été reçu en 1723 à l'Académie royale de peinture et de sculpture.

# HYACINTHE RIGAUD.

La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts possède sur Hyacinthe Rigaud une liasse de documents qui se compose :

1° D'un mémoire qui a vraisemblablement été rédigé par Rigaud lui-même en 1716, et à la suite duquel sont indiquées les pièces relatives à sa naissance, sa réception à l'Académie, ses lettres de noblesse et sa nomination de chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

2° D'un manuscrit inachevé de Hulst qui s'arrête à l'année 1684.

3° Des copies faites par Hulst de toutes les pièces mentionnées à la fin du mémoire de Rigaud.

4° D'un catalogue chronologique des portraits peints par Rigaud avec le prix payé pour chacun de ces portraits. Ce catalogue, rédigé par Hulst, d'après le registre original de Rigaud, ne va que jusqu'à l'année 1698.

5° De deux catalogues chronologiques de l'œuvre gravé de Rigaud, rédigés également par Hulst. L'un, très-détaillé, s'arrête à l'année 1712; l'autre est continué jusqu'en 1743, mais il contient moins d'indications sur les graveurs.

Nous reproduisons tous ces documents à l'exception du second catalogue de l'œuvre gravé dont nous avons seulement extrait tout ce qui est postérieur à l'année 1712.

## ABRÉGÉ DE LA VIE DE HYACINTHE RIGAUD,

Écuyer, citoyen noble de la ville de Perpignan, peintre du roi, professeur de son Académie de peinture et de sculpture à Paris. — 1716.

Il naquit à Perpignan le 25e juillet 1663 (1).

Il est fils de Mathias Rigaud, peintre de la même ville, duquel Mathias le père et le grand-père avoient exercé le même art.

(1) Voir, sur cette date inexacte, la notice de Hulst, page 127.

Hyacinthe Rigaud perdit son père à l'âge de huit ans, mais sa passion pour la peinture n'en devint que plus forte, et le porta à s'y appliquer avec encore plus de soin. Marie Serre, sa mère, ne voulant point s'opposer à l'inclination qu'il sembloit avoir hérité de ses pères, l'envoya, âgé de quatorze ans, en Languedoc, chez un peintre de Montpellier, nommé Pezet, peintre médiocre, où il demeura en pension l'espace de quatre ans, après lesquels, jugeant bien lui-même qu'il avoit besoin d'un maître plus habile, il partit pour Lyon.

Il y passa quelques années et vint à Paris en 1681, dans la vue de s'y perfectionner, en voyant les ouvrages des excellents peintres qui composoient la célèbre Académie que le roi Louis XIV avoit établie au commencement de son règne. En 1682, il y gagna le premier prix de peinture. Le sujet du tableau qu'il composa étoit le bâtiment de la ville de Hénos, fils d'Adam.

Comme il est de la règle que les étudiants qui ont l'honneur de remporter le prix, soit de peinture, soit de sculpture, aillent à Rome, en qualité de pensionnaires, à l'Académie que le roi y entretient, l'illustre M. le Brun, premier peintre du roi, ayant vu plusieurs portraits de la main de ce jeune peintre, et les trouvant d'une force au-dessus de son âge, lui conseilla de s'y appliquer entièrement. Le conseil d'un si grand maître lui fit prendre le parti de renoncer au voyage d'Italie.

Il fit pour lors le portrait de M. Girardon, sculpteur du roi, célèbre par les excellents ouvrages qu'il a faits dans les jardins de Versailles, et par l'incomparable mausolée du cardinal de Richelieu, qui est dans l'église de Sorbonne.

Rigaud, en continuant le portrait, eut l'honneur, en 1688, de peindre Monsieur, frère unique du roi, et le

prince son fils, duc de Chartres, à présent régent du royaume (1).

L'exemple de ces princes fut bientôt suivi de la plupart des personnes des plus distinguées de la cour et de la ville; et à peine pouvoit-il suffire au grand nombre de portraits où on l'engageoit chaque jour. Entre autres, il fit pour lors, en 1690, ceux du prince Philippe de Savoie et de la princesse de Carignan, sa sœur, à présent nommée la princesse Louise de Savoie.

M. Mignard étant devenu premier peintre du roi, par la mort de M. le Brun, en cette même année 1690, et voulant donner son portrait à l'Académie, en qualité de directeur perpétuel, pria Rigaud de le peindre. Ce portrait est dans la principale salle de l'Académie royale, à côté de celui que Rigaud avoit déjà fait de M. Desjardins, son meilleur ami, un des plus savants sculpteurs de ce siècle, et renommé par le superbe monument de la place des Victoires.

On seroit trop long si l'on vouloit nommer ici tous les savants hommes dans les arts, sciences et belles-lettres, que Rigaud a peints par pure générosité, et par le seul cas qu'il fait du mérite et de la vertu : du nombre desquels sont les trois plus fameux poëtes de ce siècle, MM. Despréaux, la Fontaine et Santeuil. Ces trois portraits sont dans le cabinet de M. Coustard, conseiller au parlement.

Le prince royal, à présent roi de Danemarck, voulut se faire peindre par lui avant de partir de Paris en 1693. Le portrait est en grand. M. le Prince, fils du grand Condé, le fit venir à Versailles en 1694, pour peindre M. le duc de Bourbon, son fils. Le portrait est de sa hauteur, groupé d'un maure qui lui porte le manteau ducal. Ce tableau a huit pieds de haut; il est dans l'appartement de Chantilly.

(1) La date 1716 est ici en marge.

Cette même année 1694, il eut l'honneur de peindre Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston de France, duc d'Orléans. Cette grande princesse l'envoya chercher pour faire son portrait, en son palais de plaisance à Choisy, où ce portrait est resté jusqu'à sa mort.

Mais pour marquer à sa mère sa reconnoissance filiale des obligations qu'il lui avoit pour tous les soins qu'elle avoit pris de son éducation, sa piété et sa tendresse pour elle le déterminèrent, à la fin de 1695, de quitter toutes ses occupations pour faire le voyage de Roussillon, et lui rendre chez elle ce qu'il lui devoit. Une de ses principales vues, en faisant le voyage, étoit de la peindre et de remporter avec lui l'image de celle qui lui avoit donné le jour. Son dessein étoit de faire exécuter ce portrait en marbre; c'est pourquoi il la peignit en trois différentes vues : une en face, l'autre en profil, et la troisième à trois quarts, afin que M. Coyzevox, son ami, un des plus habiles sculpteurs de France, qui devoit faire en marbre ce portrait, eût plus de facilité à le perfectionner. Cet ouvrage fait l'ornement le plus précieux du cabinet de ce fils reconnoissant, et doit y rester jusqu'au temps qu'il a destiné de le consacrer à l'Académie royale de peinture; et ne s'étant pas voulu tenir à cette seule marque d'amour pour elle, il l'a fait graver ensuite par le sieur Drevet, un des plus habiles graveurs au burin de ce temps, afin de multiplier et de reproduire en quelque façon à la postérité celle qui l'a mis au monde.

M. le prince de Conti, ayant été nommé roi de Pologne en 1697, voulut avant que de partir pour ce royaume, se faire peindre par Rigaud. Ce portrait a neuf pieds de haut; le prince y est peint en pied, la composition en est riche. Madame la princesse de Conti a fait mettre ce tableau dans sa maison de plaisance à Issy, distant d'une demi-lieue de Paris.

M. le duc de Saint-Simon, intime ami de M. de Rancé, abbé de la Trappe, désirant avoir le portrait d'un si grand homme, et n'ayant pu l'obtenir de lui, détermina Rigaud par beaucoup de prières, d'aller avec lui à cette abbaye, en la même année 1695, pour y peindre d'idée ce saint homme. Il y resta quatre jours avec ce seigneur, et pendant ce temps-là, il fit, par un effort d'imagination, la ressemblance si parfaite de cet homme de Dieu, que tous ceux qui l'ont connu regardent cet ouvrage comme un chef-d'œuvre de l'art. Le tableau a cinq pieds de haut. Cet illustre abbé y est peint assis, méditant devant un crucifix qui est sur son bureau ; il a la plume à la main comme un homme qui compose, ayant plusieurs de ses ouvrages autour de lui. Le fond du portrait est la cellule qu'il habitoit. M. le duc de Saint-Simon le garde précieusement.

Un des ouvrages qui lui fait le plus d'honneur est le portrait du docte et célèbre M. Bossuet, évêque de Meaux, qu'il a peint en 1699. Le tableau a dix pieds de hauteur et est large à proportion ; la figure de ce prélat est habillée de ses habits pontificaux, dans un cabinet, au milieu de divers ouvrages qu'il a composés. Le portrait de ce grand homme est chez son neveu, M. l'abbé Bossuet. Quelques années avant, Rigaud l'avoit peint en buste. Ce portrait est à Florence, au cabinet de Mgr le grand duc.

Sa réputation étant venue jusqu'au roi, par le portrait qu'il avoit fait de Monseigneur, commandant devant le siége de Philisbourg, il eut l'honneur en 1700, d'être nommé par Sa Majesté, pour peindre Philippe V, roi d'Espagne, son petit-fils, quelques jours avant son départ pour aller prendre possession de ses royaumes. Cet ouvrage donna lieu au roi d'Espagne de prier le roi, son grand-père, de lui donner aussi son portrait peint de la même main ; ce que Sa Majesté lui accorda. Rigaud eut l'honneur de le commencer l'année suivante ; et étant

achevé, ce monarque le trouva d'une ressemblance si parfaite et si magnifiquement décoré, qu'il lui ordonna d'en faire une copie de même grandeur, pour l'envoyer au roi d'Espagne, à la place de l'original. Sa Majesté très-chrétienne y est peinte en pied, revêtue de ses habits royaux. Ce tableau a dix pieds et demi de haut; il est placé à Versailles, dans la salle du Trône, et celui du roi d'Espagne dans le cabinet de Sa Majesté.

En 1704, il eut ordre de Mgr le duc de Bourgogne d'aller à Versailles pour commencer son portrait, que ce prince a toujours gardé dans son appartement, et qui, depuis sa mort, a été mis dans le cabinet du roi.

En cette même année 1704, M. le duc de Mantoue lui ayant fait l'honneur de venir chez lui pour voir ses ouvrages, voulut aussi qu'il fît son portrait et celui de la princesse, sa femme. Ces deux portraits lui étant restés par la mort de ce prince et de cette princesse, M. le comte Durasso, envoyé de la République de Gênes auprès du roi, s'étant fait peindre chez Rigaud, emporta ces deux portraits avec le sien, pour les mettre dans son palais, par la seule estime qu'il fait de ses ouvrages, à l'exemple de plusieurs Génois qui en ont grand nombre.

En 1705, M^me^ la duchesse de Nemours de Longueville, souveraine de Neufchâtel et Valengin, quoiqu'elle eût près de quatre-vingts ans, âge où l'amour-propre évite la fidélité d'un pinceau sans fard, voulut néanmoins être peinte aussi par Rigaud, et pour multiplier son portrait, cette princesse le fit graver par le sieur Drevet; c'est un des plus parfaits morceaux que ce graveur ait faits.

M^me^ la princesse de Conti, fille du roi, a voulu être du nombre des princes et princesses que Rigaud a peints. Son portrait a été fait en 1706: il est en grand habillé du manteau ducal. C'est M. le marquis de la Vallière à qui elle l'a donné.

En 1708, il eut ordre de la reine d'Angleterre d'aller à Saint-Germain en Laye, pour commencer le portrait de Jacques III, son fils, roi de la Grande-Bretagne. Cette même année 1708, il commença le portrait de M. le comte de Toulouse, fils du roi et grand amiral de France. Ce portrait est sur une toile de cinq pieds de haut ; dans le fond est une marine agitée par la tempête.

En cette même année, messieurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ayant pris pour protecteur M. le duc d'Antin, devenu surintendant des bâtiments par la mort de M. Mansard, Rigaud fut choisi par cet illustre corps pour faire le portrait de ce seigneur, pour être placé dans la salle où ils tiennent leurs assemblées, et lorsqu'il eut fini, il leur en fit présent, orné de la bordure. Ce portrait est sur une toile de quatre pieds et demi.

Enfin la même année 1708, M. le cardinal de Bouillon, doyen du sacré collége, s'étant retiré à Rouen par ordre du roi, envoya un de ses officiers à Paris, chez Rigaud, pour lui remettre une lettre écrite de sa main, par laquelle il le prioit de venir faire son portrait dans cette ville. La composition du tableau est superbe par la richesse du sujet qu'il représente ; il a dix-huit pieds de haut sur sept de large. Cette altesse éminentissime y est peinte, faisant l'auguste cérémonie de l'ouverture de la porte sainte, avec tous les attributs convenables à cette fonction.

Hyacinthe Rigaud étant né à Perpignan, en Roussillon, on ne doit point oublier la marque éclatante d'estime que sa patrie lui a donnée. La noblesse de Roussillon a un privilége fort glorieux, qui lui a été accordé par les rois et reines de Castille et d'Aragon, l'an 1449, en témoignage de sa fidélité envers ses princes. Ce privilége a été depuis confirmé par les rois de France et d'Espagne,

aussi bien que les grands maîtres de Malte, comme on le voit par une bulle magistrale du 24 juin 1631, portant que les d. citoyens nobles sont admis à l'ordre de chevalerie.

Ce privilége est que toute la noblesse et tout le corps de la ville étant assemblés chaque année le 17 juin, il leur est permis, après avoir nommé au roi le sujet qu'ils veulent élire, de l'ennoblir comme si c'étoit le prince même qui l'eut fait.

C'est par une telle élection générale des citoyens nobles de sa patrie, que Hyacinthe Rigaud a été ennobli en l'année 1709, en témoignage, comme le porte le titre de son élection, de sa vertu et de l'excellence de ses ouvrages. M. le duc de Noailles, gouverneur général de la province, se trouvant pour lors à Perpignan, lui fit l'honneur de lui écrire pour le féliciter sur son nouveau titre.

Madame la duchesse douairière d'Orléans, princesse palatine de Bavière, ordonna en 1713, à M. Foucault, conseiller d'etat et chef de son conseil, auquel cette princesse avoit promis son portrait, d'amener Rigaud à Marly pour le commencer. Le roi fut si frappé de la ressemblance et de la magnificence des ajustements de cet ouvrage, qu'il dit à cette princesse, qu'il vouloit qu'elle le gardât pour elle, et qu'elle en fît faire une copie pour celui à qui elle l'avoit destiné, ce qui fut exécuté. Ce grand prince ajouta que cet ouvrage faisoit honneur à son auteur et qu'il lui en feroit dans tous les temps.

M. le cardinal Albano, neveu du pape, ayant demandé à M. le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, son portrait, il choisit Rigaud pour le peindre en 1714. Cette altesse éminentissime est peinte avec la chape herminée. Ayant demandé de même à M. le cardinal de Polignac, grand maître de la chapelle du roi, son portrait, il choisit aussi Rigaud pour le faire.

En cette même année 1714, M. Voisin, chancelier de

France, à l'imitation de tant de seigneurs, a voulu être peint par lui, habillé avec ses habits de cérémonie. Il est assis sur un fauteuil, vis à vis le coffre des sceaux du roi. Le tableau à sept pieds de hauteur sur cinq de large.

En 1715, le prince électoral de Saxe, fils du roi de Pologne, crut qu'il ne devoit point sortir de France sans se faire peindre par Rigaud. Le portrait qu'il a eu l'honneur de faire de ce prince est en pied, orné de son manteau électoral, groupé d'un maure habillé à la houssarde qui lui porte son casque. Le tableau a huit pieds et demi de haut sur cinq de large.

Au commencement du règne de Louis XV, en 1715, Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, le nomma pour aller à Vincennes, peindre le jeune monarque. Ce portrait a six pieds de haut. Sa Majesté y est habillée de ses habits royaux et assise sur son trône.

Les princes, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les ducs, les maréchaux de France, les magistrats et les grands seigneurs qu'il a peints, sont en si grand nombre que le détail qu'on en pourroit faire seroit trop long.

Tous les honneurs que Rigaud a reçus dans l'art qu'il professe, ayant peint trois rois de la maison de France avec tous les princes du sang royal, ne l'ont pas touché plus sensiblement que celui que son altesse sérénissime monseigneur le grand-duc lui a fait, de lui avoir demandé son portrait pour le mettre au rang de tant d'excellents hommes en toutes sortes d'arts et de sciences, qui sont à Florence dans sa superbe galerie (1).

(1) Dargenville dit qu'avec ce portrait, Rigaud envoya au grand-duc « un abrégé de sa vie, auquel il a toujours exactement travaillé. » C'est peut-être celui que nous reproduisons.

*Copie de l'extrait baptistaire tiré de l'autre part en langue du pays.*

Le 20 de juillet 1659, moy Joseph Moral, curé de Saint-Jean de Perpignan, certifie que j'ay baptisé selon le Rituel de l'Eglise, notre sainte mère, Hyacinthe, François, Honoré, Mathias, Pierre, André et Jean, fils de maître Mathias Rigaud et Ros, et de Marie, tous deux mariés, et que M. André Langlet et la demoiselle Rose Cazals ont été ses parrain et marraine.

Les provisions pour la réception de M. Rigaud sont du 2 janvier 1700 (1).

Reçu tant sur les talents de l'histoire que sur celui du portrait.

La compagnie agrée pour ouvrage de réception le portrait historié de feu M. Desjardins, l'un des recteurs de l'Académie, qu'il a présenté.

Lettres de MM. les consuls de la ville de Perpignan, pour recevoir et admettre le sieur Hyacinthe Rigaud en qualité de noble citoyen de ladite ville (2).

Données le 18 juin 1709.

(Nota). Et au bas des lettres est écrit : Donné à Perpignan, ce 18$^{e}$ juillet 1709.

Arrêt du Conseil d'Etat du roi, qui maintient le sieur Hyacinthe Rigaud dans la noblesse à lui conférée par les lettres des sieurs consuls de Perpignan et dans tous

(1) Voir cette pièce, page 133.

(2) Voir cette pièce, page 134.

les priviléges dont jouissent les autres nobles du royaume (1).

Du 8 novembre 1723.

---

*Lettre du roi adressée à M. Rigaud pour lui annoncer sa nomination de chevalier de l'ordre de Saint-Michel, du 22 juillet* 1727.

Monsieur Rigaud, l'estime particulière que je fais de votre personne et de votre habileté dans la peinture dont vous m'avez donné de savantes marques par vos ouvrages, m'ont engagé, pour vous en marquer ma satisfaction d'une manière distinguée, à vous nommer chevalier de mon ordre de Saint-Michel, en satisfaisant à ce qui est requis par les statuts dont vous serez informé par mon cousin le maréchal duc d'Estrées, chevalier et commandeur de mes ordres, qui vous fera rendre cette lettre de ma part; et me promettant que l'honneur que je veux bien vous faire vous sera très-sensible, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur Rigaud, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 22$^{e}$ juillet 1727. Signé Louis, et plus bas, Phelypeaux.

Lettres patentes du roi, en forme de commission adressante à M. le maréchal d'Estrées, pour l'autoriser à examiner les titres du sieur Hyacinthe Rigaud, et s'ils sont suffisants, le recevoir chevalier de l'ordre de Saint-Michel, du 22 juillet 1727 (2).

(1) Voir cette pièce, page 136.

(2) Voir cette pièce, page 138.

Acte pour certifier la réception de M. Rigaud en qualité de chevalier de Saint-Michel, du 12 août 1727 (1).

Lettres du roi, sous le grand sceau de l'ordre de Saint-Michel, pour faire reconnoître le sieur Hyacinthe Rigaud en sa qualité de chevalier dudit ordre, du 14 août 1727 (2).

Mémoire que l'on donne à examiner à Messieurs les officiers de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

L'on propose que, plutôt de faire un directeur à la place de feu M. de Boulogne, en le continuant pendant trois ans, de faire passer cette première dignité aux quatre recteurs de l'Académie, c'est-à-dire que chaque recteur pourroit être directeur pendant son quartier, et les trois autres ayant le même droit, lui serviroient de conseil, etc.

(Nota). Ce projet passa à la pluralité des voix (3).

---

*M. Rigaud a peint :*

M. le cardinal de Fleury.

M. le cardinal du Bois.

M. de Vintimille, archevêque de Paris.

(1) Voir cette pièce, page 139.

(2) Voir cette pièce, page 140.

(3) Après la mort de Louis de Boulogne, le 21 novembre 1733, l'Académie décida, dans sa séance du 28 novembre, que les quatre recteurs, Hallé, de Largillière, Coustou et Rigaud seraient chargés collectivement et par quartier des fonctions de directeur. Cette décision fut révoquée le 5 février 1735, et Guillaume Coustou fut nommé directeur.

M. le comte de Saxe.
M. d'Argenson, garde des sceaux.
M. d'Argenson, ministre de la guerre.
M. l'archevêque de Reims.
M. le cardinal d'Auvergne.
M. de Rabutin, évêque de Luçon.
M. Dodun, contrôleur général.
M. Orry, contrôleur général.
M. Samuel Bernard.

---

# LA VIE DE M. RIGAUD,

**par Henri Hulst.**

—

Il est fort rare, Messieurs, de voir devenir susceptible de discussion ou de glose, des noms d'une certaine célébrité, après qu'ils ont été connus et admis partout et pendant une longue suite d'années d'une manière uniforme et invariable.

Celui de l'homme illustre de qui j'ai à vous entretenir aujourd'hui, paroissoit même être moins en prise à cet égard que beaucoup d'autres, par l'honorable attention que n'a cessé de porter sur lui la ville qui lui a donné le jour, fière avec raison d'avoir produit un tel citoyen.

Toutefois, s'il avoit fallu constater le nom légalement, et par le titre qui règle désormais celui de quiconque naît dans quelque état de la chrétienté, le nom d'Hyacinthe

Rigaud, sous lequel nous l'avons connu avec toute l'Europe, ne se trouveroit être qu'une espèce d'extrait ou d'abréviation de son nom véritable.

Je commencerai par le poser ici, tel qu'il est énoncé dans l'extrait baptistaire en bonne forme que j'ai entre mes mains, sauf à nous en tenir ensuite au nom auquel une longue possession nous a accoutumés.

Suivant cet acte, il s'appeloit donc ainsi : Hyacinthe, François, Honorat, Mathias, Pierre-le-Martyr, André, Jean, Rigau y Ros, c'est-à-dire Rigau-le-Roux.

Il faut que M. Rigaud ait ignoré toute sa vie cette nombreuse nomenclation qui lui avoit été imposée par ses parents ou par la dévotion du pays, ainsi que la sorte d'adjectif mis à la suite de son nom de famille, puisqu'il n'en a jamais fait usage dans aucun des actes qu'il a passés durant le cours de sa vie, même dans ceux où cette précision est requise le plus spécialement.

C'étoit pour fixer les incertitudes que nous avions sur son âge, que j'avois pris le parti de faire lever sur les lieux l'extrait baptistaire qui m'a donné cet éclaircissement. J'y ai encore reconnu que M. Rigaud s'étoit mécompté sur ce point de quatre années qu'il avoit de plus qu'il ne pensoit en avoir, car il se croyoit né le 25 juillet 1663, et m'avoit lui-même donné cette date longtemps avant sa mort. Il étoit trop vrai, pour me la donner ainsi s'il ne l'avoit pas cru exacte ; et je n'ai jamais rien connu en lui qui tînt de cette foiblesse, que quelques hommes, d'ailleurs assez mâlement agissants, semblent sur le fait de leur âge, dérober quelquefois du sexe à qui nous avons souvent intérêt de la pardonner.

Quoi qu'il en soit, il résulte de cet acte justificatif, que M. Rigaud étoit né à Perpignan de Mathias Rigau-y-Ros, et de Marie (Serre), sa femme, le 20 juillet 1659, et que par conséquent il avoit, au jour de son décès, arrivé

le 27 décembre 1743, quatre-vingt-quatre ans cinq mois et sept jours.

Ces détails par lesquels je débute ne portent pas sur des points qui en soi pourroient être regardés comme étant assez indifférents. La raison qui m'a engagé à les éplucher avec tant de scrupule, est que je m'imagine qu'on ne sauroit être trop exact quand il s'agit de vous remettre devant les yeux l'histoire des grands hommes dont le mérite se trouve couronné par votre estime.

D'ailleurs, je crois vous devoir cette attention en mon particulier, lorsque cette histoire a commencé à paroître dans des livres imprimés, de ne rien avancer qui n'y soit conforme, sans vous convaincre, la preuve en main, de la justesse de ce en quoi j'y pourrois différer; et je tiens qu'il seroit contre les bonnes règles de ne vous pas donner ces sortes de sûreté, pour des écrits que vous voulez bien honorer de votre adoption: je reviens à mon sujet.

L'enfance d'Hyacinthe fut signalée comme l'est d'ordinaire celle des sujets que le ciel fait naître pour figurer un jour à la tête des arts, c'est-à-dire par des dispositions saillantes et par un amour insatiable de les exercer.

Son père, fils de peintre, peintre lui-même, les accueillit et les cultiva avec cette chaleur éclairée et tendre que ces qualités réunies inspirent naturellement. Des progrès d'une rapidité étonnante avoient déjà surpassé ses espérances, lorsque la mort l'enleva à cet élève chéri, à peine âgé de huit ans.

Privé de ce secours, celui-ci redoubla d'application, se flattant d'y trouver de quoi les suppléer; mais celui des grands exemples lui manquoit absolument à Perpignan. Avant d'avoir atteint l'âge de quatorze ans, il n'y trouva plus ni maître ni tableau qui ne cédât à ce qu'il avoit acquis de talent. Il ne s'en crut pas plus habile. Les esprits nés pour aller au grand s'éblouissent rarement de leurs

premiers succès. Ceux de Rigaud ne lui servirent qu'à lui faire mieux concevoir tout ce qui lui manquoit encore. Ce qu'il entendoit dire des chefs-d'œuvre de l'école d'Italie, de celle de Flandre et de la vôtre, Messieurs, l'enflamma du désir de les aller consulter.

Sa mère, femme de très-bon esprit, connut trop le mérite de ce désir pour le combattre, et le vit formé avec tant de solidité qu'elle y sacrifia le dessein, si sage à tant d'autres égards, où elle avoit été jusque-là, d'élever ce fils sous ses yeux. Elle osa le confier à cette passion si vertueuse qu'il montroit pour l'art, et l'envoya à Montpellier.

Il s'y mit sous la conduite de Pezet, peintre médiocre, mais qui possédoit une collection de beaux tableaux. Cette circonstance le décida. Ranc exerçoit l'art dans la même ville; il étoit beaucoup plus habile que Pezet. Rigaud se concilia son amitié, et l'eut en quelque sorte pour maître aussi, sans pourtant quitter le dernier, préférant à tout autre avantage celui de vivre habituellement avec les ouvrages des grands hommes qui paroient son cabinet. Cela l'occupa pendant quatre ans.

S'étant ensuite rendu à Lyon, parce que ses conducteurs lui avoient dit qu'il pouvoit se produire par lui-même, il s'y arrêta quatre autres années. Ses talents ne tardèrent pas à s'y faire connoître, et même à être exagérés par des prôneurs, nation plus échauffée souvent qu'éclairée, moins dangereuse alors au jeune commençant, par le nombre d'envieux qu'elle lui suscite que par la sotte vanité dont elle manque rarement de lui remplir la tête, et qui le perd sans retour. Vous le savez, Messieurs, il faut plus qu'un maître et une vertu ordinaires pour résister à ce genre de séduction.

Rigaud y résista constamment. L'ambition d'exceller dans son art l'emportoit chez lui sur toute autre. Paris et

Rome attiroient tous ses vœux. Colbert et le Brun y étoient l'âme de votre école, et la maintenoient dans cet état florissant auquel nous vous devons, après nous avoir donné les Lafosse, les Jouvenet, les Boulogne, les Coypel, avec les de Troy, les Largillière et tant d'autres. Quels émules pour un jeune homme aussi noblement inspiré que l'étoit le nôtre! Le désir de s'approcher d'eux et de combattre à leurs côtés, il me l'a dit nombre de fois, l'enflamma à tel point qu'il le privoit souvent du repos de la nuit. Il ne put pourtant se rendre à Paris qu'au commencement de 1681, étant alors dans la vingt-deuxième année de son âge.

Il se présenta aux exercices de cette Académie, en vrai sujet de distinction, et y fut bientôt regardé et cité comme l'exemple des étudiants. Six mois seulement après avoir commencé à dessiner d'après le modèle, il peignoit des académies au premier coup avec une facilité et d'un goût de couleur que les maîtres même ne se pouvoient lasser d'admirer. L'année suivante, il remporta le premier prix de la peinture. Il reçut ce prix des mains du grand Colbert, la dernière fois que ce second père de l'Académie l'honora de sa présence. M. Coustou l'aîné en reçut en même temps le premier prix de la sculpture. Pouvoient-elles terminer plus heureusement cette munificente fonction, à moins que l'on voulût croire, par un sentiment rétroactif, qu'en la finissant, elles l'aient remplie de toute l'intention de cet immortel protecteur ?

Comme Rigaud étoit fort laborieux, les études qu'il faisoit habituellement pour embrasser l'art dans toute son étendue, et même celles qu'il lui avoit fallu faire pour mériter le grand prix, ne l'avoient point empêché de faire presque en même temps un nombre considérable de portraits. J'ai reconnu avec étonnement, par le registre qui nous reste de tous ceux qu'il a faits pendant sa vie, que

dans le cours de ces deux premières années 1681 et 1682, il en avoit produit jusqu'à trente-trois. M. le Brun en vit quelques-uns, et entre autres celui de M. de Lafosse, et y remarqua une propension si décidée pour le talent du portrait, qu'il n'hésita point à porter le jeune Rigaud à s'y dédier sans réserve, et à renoncer à la pension de Rome, qu'il sollicitoit avec l'empressement le plus vif.

Dès qu'il fut bien déterminé à se renfermer dans ce talent, il se mit à l'étudier encore plus particulièrement qu'il n'avoit fait jusqu'alors, et avec un zèle tout nouveau. Van Dyck fut pendant quelque temps son guide unique. Il le copioit sans relâche, non de cette façon servile et banale dont nous voyons tant d'exemples, mais en habile homme comme il l'étoit déjà ; M. Collin de Vermont est en état de fournir la preuve de ce que j'avance ici. Il possède plusieurs de ces copies, faites jadis dans cet esprit par M. Rigaud, où l'on reconnoît toute l'intelligence et même tout le feu et le beau-faire du grand maître dont il cherchoit à se pénétrer.

Ne craignez pas, Messieurs, de rencontrer ici dans notre jeune homme un de ces fougueux enthousiastes qui ne semblent adorer le mérite des grands maîtres défunts que pour mépriser celui des maîtres vivants. Il étoit trop heureusement né pour donner dans un pareil travers. MM. de Troy et de Largillière commençoient alors à Paris cette carrière qu'ils ont fournie si glorieusement; Rigaud les regarda dès lors avec les mêmes yeux que le public éclairé les a considérés depuis, et les rechercha avec cette pureté d'estime qui manque rarement de réussir. Elle forma entre eux une liaison qui dura pendant toute leur vie, et n'en fait pas la circonstance la moins honorable.

Plus jeune qu'eux de quelques années, Rigaud les fréquentoit fort assidûment, et dévoroit les merveilles qu'il

leur voyoit opérer. L'impression qu'elles faisoient sur lui paroît mériter d'être déposée ici ; un noble désespoir de se trouver si éloigné à les pouvoir atteindre lui arrachoit souvent des larmes, quand, au sortir d'avec eux, il se retrouvoit seul avec lui-même : il m'a plus d'une fois raconté cette particularité que ces larmes étoient différentes de celles que fait jeter l'envie.

Un émule si dignement inspiré ne pouvoit tarder de devenir un rival redoutable. Bientôt en effet on le vit marcher sur la même ligne, pour ainsi parler, avec ces deux grands maîtres. Le trait du portrait de Materon qu'on trouve placé dans une vie imprimée de Rigaud, quoique d'une façon un peu défigurée, indique le ton sur lequel étoient montés les premiers ouvrages qui sortirent de son pinceau. En restituant ce trait dans toute sa simplicité, tel que je le tiens de M. Rigaud même, cette indication n'en recevra que plus d'éclat.

Ce ne fut pas M. Rigaud qui méconnut son ouvrage, lorsque plusieurs années après, il lui fut représenté par le petit-fils de Materon, et qui le prit pour être de Van Dyck. Chose en quelque sorte impossible, ce fut le jeune Materon qui lui apporta le portrait de son grand-père, comme un morceau curieux que plusieurs connoisseurs, assuroient être de ce maître incomparable ; Rigaud crut d'abord qu'il le vouloit plaisanter, et lui dit : « J'en suis bien aise. » L'autre, d'un air sérieux, reprit : « Quoi ! Monsieur, il me semble que vous ne le croyez pas de Van Dyck! » Non, « répliqua Rigaud, car il est de moi, et même je ne suis pas trop content de l'habillement, et y veux retoucher pour le mettre plus d'accord avec la tête qu'il ne l'est ». On sera moins étonné de la méprise de ces connoisseurs, lorsqu'on fera réflexion que, dans le temps que Rigaud fit ce portrait, il sortoit d'étudier Van Dyck dans les principes qu'on vient de voir,

et étoit encore tout plein de son feu et de son esprit.

De semblables prémices ne pouvoient tarder de l'acquérir à l'Académie : elle l'agréa à son corps le 5 août 1684.

---

*Lettres de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris qui reçoivent le sieur Hyacinthe Rigaud en qualité d'académicien peintre d'histoire.*

Du 2 janvier 1700.

L'Académie royale de peinture et sculpture, établie par lettres patentes du roi vérifiées en parlement, étant à présent sous la protection de M. Mansard, conseiller du roi en ses conseils, surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France;

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Le roi ayant gratifié l'Académie de plusieurs grâces et faveurs particulières, pour élever les arts de peinture et de sculpture au plus haut degré de perfection qu'il est possible, a principalement ordonné que nul ne pourroit prendre la qualité de peintre et de sculpteur de Sa Majesté qu'il ne soit incorporé dans cette compagnie, où il assemble ceux qui excellent le plus dans ces arts, pour la rendre plus célèbre, et pourvoir que les leçons, conférences et autres fonctions publiques et particulières s'y fassent si soigneusement que Sa Majesté en ait toute la satisfaction qu'elle s'est proposée.

A ces causes, l'Académie, connoissant la capacité et suffisance du S[r] Hyacinthe Rigaud, peintre, par les divers ouvrages qu'il a faits, tant sur les talents de l'histoire que des portraits, elle agrée pour ouvrage de réception le portrait historié de feu M. Desjardins, l'un des recteurs de l'Académie, qu'il a présenté, et l'a reçu et reçoit en qualité d'académicien pour avoir séance dans toutes les assemblées publiques et particulières, y exercer les charges auxquelles il pourra être ci-après admis, et jouir des priviléges, honneurs, pensions et prérogatives attribués à lad. qualité, à la charge d'observer inviolablement les statuts et ordonnances de la compa-

gnie, d'obéir et se soumettre à toutes les délibérations qui seront prises dans les assemblées ; ce qu'il a promis, et prêté serment entre les mains de M. de La Fosse, président aujourd'hui. En foi de quoi elle lui a fait expédier les présentes, signées des officiers en exercice, scellées de son sceau, et contre-signées par son secrétaire.

A Paris, ce deuxième janvier mil sept cent.—Signées Charles de La Fosse, Coypel, Jouvenet, et sur le repli, *visa*, Girardon, et à l'autre bout d'icelui, par l'Académie, Guérin, et scellées d'un sceau de cire verte.

---

*Lettres de MM. les consuls de la ville de Perpignan pour recevoir et admettre le sieur Hyacinthe Rigaud en qualité de noble citoyen de ladite ville.*

Données le 18 juin 1709.

Nous, François Cavallier, Fausto de Trobat de Langlade, Thomas Canta, François Escayola et Sauveur Vigo, consuls de la très-fidèle ville de Perpignan ; à tous ceux qui ces présentes verront, salut. Nos prédécesseurs et la très-illustre assemblée de citoyens nobles de lad. ville de Perpignan, ayant jugé à propos d'augmenter le nombre des citoyens nobles de lad. ville et de procéder à une nouvelle élection, et trouvant dans la personne du S[r] Hyacinthe Rigaud, natif de Perpignan, toutes les qualités nécessaires pour l'admettre dans le corps desd. citoyens nobles, le sieur Rigaud fut reçu et admis citoyen noble de lad. ville de Perpignan, son nom et surnom écrits dans les registres de la maison de ville. En conséquence nous déclarons que led. S.[r] Rigaud doit jouir de tous les droits, priviléges, prérogatives, franchises et immunités qui ont été accordés par les rois d'Espagne et de France auxd. citoyens, conformément au privilége de la reine Marie d'Aragon du 18 août 1449, qui prescrit la forme de leur élection. Et plusieurs rois, successeurs de lad. reine Marie, ayant reconnu que cet état des citoyens nobles, immatriculés avec les formes et solennités prescrites, étoit utile à leur service et qu'on n'y admettoit que des personnes de mérite et de distinction, pour le rendre plus florissant et plus illus-

tre, accordèrent auxd. citoyens nobles et immatriculés plusieurs priviléges, et les firent pairs et égaux en tout et partout aux autres gentilshommes. Et Philippe troisième, roi d'Espagne, par son privilége donné à Barcelone le 3 juillet 1599, créa et institua les citoyens nobles de la ville de Perpignan, immatriculés par noms et surnoms, suivant la disposition du privilége de lad. reine Marie, et tous leurs enfants et descendants par ligne masculine, vrais militaires et gentilshommes; leur accordant tous les droits, franchises, immunités et prérogatives dûs aux citoyens nobles de Barcelone, et aux autres militaires et gentilshommes. Et d'autant que, selon les lois et coutumes du pays, tous ceux qui obtenoient des lettres de noblesse et de chevalerie, étoient obligés dans un certain temps de se faire armer par les rois ou par quelque autre seigneur en ayant commission, Sa Majesté les dispensa de lad. armature, et déclara qu'en vertu de lad. dispense lesd. citoyens nobles et leurs descendants par ligne masculine à perpétuité, se pourroient qualifier dans tous les actes publics et particuliers gentilshommes et militaires. Et en conformité desd. priviléges lesd. citoyens nobles et immatriculés furent reçus à la confrérie de Saint-Georges, qui est composée des nobles et gentilshommes du pays, et ensuite admis dans toutes les assemblées de lad. noblesse sans aucune distinction, partagèrent les charges et offices de lad. maison de ville également avec les autres gentilshommes dud. pays, et conformément à la bulle magistrale du grand maître de l'ordre de Malte du 14 juin 1631, lesd. citoyens nobles sont admis à l'ordre de la chevalerie. Et finalement, par arrêt du conseil d'Etat du premier décembre 1702, par lequel Louis quatorze, roi de France, comte de Roussillon, a maintenu et confirmé lesd. citoyens nobles immatriculés, dans leursd. priviléges; ayant déclaré que, comme nobles et gentilshommes, ils doivent jouir de tous les honneurs, droits et priviléges attribués à la noblesse, défendant à toutes les personnes de les y troubler, sous quelque prétexte que ce soit. Nous, en conséquence des priviléges ci-dessus énoncés, avons fait expédier les présentes aud. sieur Rigaud, citoyen noble et immatriculé de la ville de Perpignan, reçu et admis en lad. qualité, pour lui servir à lui et à ses descendants à perpétuité, de titre authentique et irrévocable de leur noblesse, et pour jouir par eux de tous les droits, franchises,

immunités et prérogatives accordés suivant et conformément aux privilèges, bulles et confirmation ci-dessus énoncés. En foi de quoi, nous avons signé ces présentes de nos mains, fait contresigner par le secrétaire de la maison consulaire, et à icelles fait apposer le sceau des armes de ladite ville.

Donné à Perpignan ce dix-huitième juillet mil sept cent neuf, régnant très-chrétien, très-victorieux et très-glorieux prince Louis quatorzième, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. — Signé F. Cavallier, consul; Trobat de Langlade, consul; Canta, consul; Escayola, consul, et Vigo, consul, et plus bas, J.-C.Rouira, avec paraphe, et scellées d'un sceau en cire rouge aux cordons de soie rouge et bleue.

---

*Arrêt du conseil d'Etat du roi qui maintient le sieur Hyacinthe Rigaud dans la noblesse à lui conférée par les lettres des sieurs consuls de la ville de Perpignan, et dans tous les priviléges dont jouissent les autres nobles du royaume.*

Du 8 novembre 1725.

Sur la requête présentée au roi en son conseil par Hyacinthe Rigaud, écuyer, peintre ordinaire de Sa Majesté et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture;

Contenant que : par un privilége spécial, Marie, reine d'Aragon, accorda, le 18 août 1449, aux honorables citoyens de Perpignan la noblesse, telle et semblable [à celle] dont les autres gentilshommes de ses Etats jouissoient, et qui leur fut confirmée et pour leurs enfants et descendants en ligne masculine à perpétuité, comme en jouissoient ceux de la ville de Barcelone, par Ferdinand, roi d'Aragon, le 31 août 1510, et par Philippe trois, roi d'Espagne, le 13 juillet 1599. Ils ont continué d'en jouir et ont toujours été considérés comme étant du corps de la noblesse, et admis dans l'ordre de Malte, suivant la bulle du grand-maître du 14 juin 1631, rendue au sujet de quelques différents survenus entre les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Mayorque et ceux de Catalogne, Sa Majesté a bien voulu les maintenir, tant par sa réponse à l'article huit du

cahier présenté en 1660 au nom de la ville de Perpignan, qu'en toutes les autres occasions qui se sont présentées. Néanmoins le traitant du droit des francs-fiefs ayant entrepris quelques poursuites contre des nobles citoyens de Perpignan, pour raison des biens nobles qu'ils possédoient, ils eurent recours à Sa Majesté, qui par arrêt de son conseil d'Etat du 13 septembre 1702, les maintint et confirma dans leurs priviléges, et ordonna que, comme nobles et gentilshommes, ils jouiroient de tous les honneurs, droits et priviléges attribués à la noblesse, avec défenses expresses de les y troubler sous quelque prétexte que ce soit; et pour l'exécution de cet arrêt, il fut expédié des lettres patentes le premier jour de décembre de la même année 1702, et adressées au conseil supérieur du Roussillon, où elles furent registrées le 23 février 1703.

C'est sur ces titres que le suppliant a été inscrit au nombre des nobles citoyens de Perpignan, où il a pris naissance, suivant les lettres des consuls de cette ville du 18 juin 1709. Mais comme il lui importe de faire reconnoître et établir son état et sa qualité en la ville de Paris, où il a choisi sa demeure, pour l'honneur singulier qu'il a eu de peindre la maison royale jusqu'à la quatrième génération: savoir le roi, bisaïeul de Sa Majesté, le roi deux fois, Messeigneurs les dauphins, aïeul et père de Sa Majesté, Monsieur, Monsieur duc d'Orléans, Madame, monsieur le duc d'Orléans leur fils, messieurs les ducs et princes de Conti, mesdames les princesses de Conti, les rois d'Angleterre et de Danemark, le prince royal de Saxe et plusieurs autres princes de l'Europe; requeroit à ces causes le suppliant qu'il plaise à Sa Majesté ordonner qu'en exécution de l'arrêt du conseil d'Etat du 13 septembre 1702, des lettres patentes du premier décembre suivant, et des lettres des consuls de la ville de Perpignan, portant déclaration de sa noblesse, du 18 juin 1709, il plût le maintenir dans sa noblesse en qualité d'écuyer, pour en jouir comme les autres nobles du royaume.

Vu ladite requête, les pièces et mémoires y joints; ouï le rapport, et tout considéré; le roi, étant en son conseil, a ordonné et ordonne que l'arrêt du treize septembre mil sept cent deux sera exécuté selon sa forme et teneur; ce faisant, voulant donner des marques de distinction aud. sieur Hyacinthe Rigaud, tant en considération de la réputation qu'il s'est acquise dans l'art de la peinture que pour

[illegible] royale jusqu'à la quatrième [illegible] noblesse, ensemble ses [illegible] légitime ma-[illegible] nobles du royaume, [illegible] et qu'à cet effet il sera [illegible] royaume, conformément à l'arrêt du conseil [illegible] mil six cent soixante-six; et [illegible] toutes lettres seront expédiées [illegible].

Fait au conseil [illegible] Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, [illegible] mil sept cent vingt-trois. Signé [illegible].

---

*Lettres patentes [illegible] de commission adressante à M. le maréchal d'Estrées, pour l'autoriser à examiner les titres du Sr Hyacinthe Rigaud, et, s'ils sont suffisants, le recevoir chevalier de l'ordre de Saint-Michel.*

Du [illegible] juillet [illegible].

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, chef et souverain grand-maître des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit:

A notre cher et très-aimé cousin le maréchal duc d'Estrées, pair de France, chevalier et commandeur de nos ordres, salut. Ayant résolu d'honorer de notre ordre de Saint-Michel notre cher et bien-aimé le sieur Hyacinthe Rigaud, citoyen noble de notre ville de Perpignan, professeur de notre Académie de peinture et de sculpture, et notre peintre ordinaire, tant en considération de son habileté dans cet art que de l'honneur qu'il a eu de nous peindre et toute la maison royale jusqu'à la quatrième génération; et de le dispenser en même temps de la preuve de deux races d'extraction de noblesse qu'il seroit obligé de faire, aux termes de l'article IV des statuts dudit ordre du 12 janvier 1665;

A ces causes, nous vous avons commis, ordonné et député, commettons, ordonnons et députons par ces présentes, signées de notre

main et scellées du grand sceau de l'ordre de Saint-Michel, pour, sur le rapport qui vous sera fait par le Sr Clairambault, généalogiste de nos ordres, des titres qui auront été remis en ses mains par led. Sr Rigaud pour les preuves qu'il est obligé de faire tant de sa noblesse et extraction, que de ses services, ensemble de son âge, religion catholique, apostolique et romaine, examiner et vérifier si lesdits titres sont bons et suffisants pour satisfaire à ce qui est porté par les statuts dudit ordre, en observant ce qui est porté par l'instruction que nous vous avons fait expédier à cet effet. De ce faire nous vous donnons pouvoir, autorité, commission et mandement spécial par cesdites présentes. Car tel est notre plaisir.

Donné à Versailles, le vingt-deuxième juillet l'an de grâce mil sept cent vingt-sept, et de nôtre règne le douzr. Signées Louis. Et plus bas, *visa*, Arnauld de Pomponne, ch.lier; plus, par le roi, chef et souverain grand maître des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, Phelypeaux, avec paraphe, et scellées du grand sceau de l'ordre de Saint-Michel, de cire jaune.

---

*Acte pour certifier la réception de M. Rigaud en qualité de chevalier de Saint-Michel.*

Du 12 août 1727.

Nous, Victor-Marie, duc d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France, grand d'Espagne, chevalier commandeur des ordres du roi, comte de Nanteuil, premier baron de Boulenois, seigneur de Tourpes, vice-roi d'Amérique, lieutenant général du comté Nantois, gouverneur des ville et château de Nantes, ci-devant du conseil de régence et président du conseil de marine, certifions à Sa Majesté, chef et souverain grand maître de l'ordre de Saint-Michel, et à tous qu'il appartiendra, que nous avons, en vertu des lettres patentes du 22 juillet 1727, vu et examiné, au rapport du sieur Clairambault, généalogiste desd. ordres, les titres qui ont été produits par Hyacinthe Rigaud, écuyer, citoyen noble de la ville de Perpignan, peintre ordinaire du roi, professeur de l'Académie royale de

peinture et de sculpture, et pensionnaire de Sa Majesté, lesquels nous avons trouvés suffisants pour les preuves requises par les statuts et par notre commission portant dispense de deux degrés. Et conformément à notre pouvoir, et à l'instruction qui nous a été donnée, nous l'avons, au nom de Sa Majesté, fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel en lui donnant l'accolade avec la croix dudit ordre, conformément à l'article IX des statuts de 1665, après avoir reçu de lui son serment en la manière accoutumée.

En foi de quoi, nous avons signé ces présentes avec ledit sieur Clairambault, et fait apposer le cachet de nos armes.

A Paris, le douzième jour du mois d'août mil sept cent vingt-sept.

Signé Le maréchal duc D'ESTRÉES.

L. S.

Et plus bas

CLAIRAMBAULT.

L. S.

---

*Lettres du roi, sous le grand sceau de l'ordre de Saint-Michel, pour faire reconnoître le sieur Hyacinthe Rigaud en sa qualité de chevalier dudit ordre.*

Du 14 août 1727.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, chef et souverain grand maître des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Ayant mis en considération les rares talents et l'habileté que s'est acquis en l'art de peinture notre cher et bien-amé le sieur Hyacinthe Rigaud, citoyen noble de la ville de Perpignan, professeur de notre Académie royale de peinture et de sculpture, et notre peintre ordinaire, et l'honneur qu'il a eu de nous peindre et toute la maison royale jusqu'à la quatrième génération, nous nous sommes facilement portés, pour lui en marquer d'une manière distinguée notre satisfaction, à le nommer chevalier de notre ordre de Saint-Michel, en satisfaisant à ce qui est requis par les statuts. Nous avons en conséquence fait expédier à notre cher et bien-amé cousin le maréchal

duc d'Estrées, pair de France, chevalier et commandeur de nos ordres, les pouvoirs et instructions nécessaires pour le recevoir, s'il trouvoit les preuves suffisantes et conformes à notre commission. Et nous étant apparu, par le procès-verbal signé de notred. cousin et du sieur Clairambault, généalogiste desd. ordres, du douze de ce mois, remis avec le serment dud. S^r^ Rigaud entre les mains de notre amé et feal conseiller en tous nos conseils, secrétaire d'Etat de nos commandements, commandeur secrétaire desd. ordres, le sieur comte de Maurepas, que les preuves dud. S^r^ Rigaud ont été admises, qu'il a prêté le serment, et qu'il a été fait chevalier en vertu de nosd. pouvoirs. A ces causes, nous voulons qu'il soit reconnu en cette qualité, et qu'il jouisse de tous les honneurs, priviléges et droits attribués aux chevaliers de Saint-Michel. En témoin de quoi, nous avons fait expédier ces présentes, signées de notre main et scellées du grand sceau de l'ordre de Saint-Michel.

Donné à Versailles le quatorzième jour d'août, l'an de grâce mil sept cent vingt-sept, et de notre règne le douz^e^. Signées Louis. Et plus bas, Par le roi, chef et souverain grand maître des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, Phelypeaux. *Visa* H. Ch. Arnauld de Pomponne, ch.^lier^, et scellées dudit ordre de Saint-Michel, en cire jaune.

# ÉTAT GÉNÉRAL

DES

## PORTRAITS ET AUTRES TABLEAUX,

Sortis du pinceau de l'illustre M. Rigaud, pendant les soixante-dix années qu'il a exercé son art à Paris.

---

### Année 1681.

| | | |
|---|---|---|
| Monsieur Milord. | 44 | C'étoient [illegible] de ce temps. [illegible] lesquels étoient alors à 11 livres. |
| M. de Veaux. | 22 | |
| M. Lot. | 22 | |
| M. Capus. | 22 | |
| M. Charpentier. | 22 | |
| M. Esepierre. | 22 | |
| M. Paillot. | 22 | |
| Madame Dupin. | 11 | |
| M. Charpentier. | 11 | |
| Madame Fabry. | 33 | |
| M. l'abbé Grenu. | 11 | |
| M. Genesay. | 33 | |
| M. Gaillard. | 11 | |
| M. Simon. | 11 | |
| M. Simonneau (Charles), graveur du roi. | 33 | Gravé en 17[illegible] par P. Dupin, [illegible] te de petit ferm[illegible] pour le recu[illegible] d'Odieuvre. |
| M. le Maistre. | 88 | |
| M. le Marié. | 33 | |
| M. de la Morte. | 33 | |
| TOTAL GÉNÉRAL pour 1681, dix-huit portraits et en produit. | 484 | |

## Année 1682.

| | |
|---|---|
| M. Coulange. | 33 |
| M. Huet. | 33 |
| M. Tigot. | 22 |
| M. de la Montre. | 22 |
| M. de l'Abbaye. | 66 |
| Madame Boisseau. | 66 |
| M. Hugues. | 88 |
| M. de la Fosse. | 88 |
| M. l'abbé Joly. | 44 |
| M. Février. | 22 |
| Madame Février, sa femme. | 22 |
| M. de Saint-Port. | 33 |
| M. le président Molé, père. | 44 |
| Madame la présidente Molé, sa bru. | 88 |
| M. Boulot. | 33 |
| TOTAL pour 1682, quinze portraits. | 704 |

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| 3 de M. le président Molé, à 44 l. chaque. | 132 | 193 |
| 1 de Mad. Boisseau. | 50 | |
| 1 de M. l'abbé Grenu. | 11 | |
| TOTAL GÉNÉRAL pour 1682. | | 897 |

## Année 1683.

| | |
|---|---|
| M. Jusseaume. | 11 |
| M. l'abbé Fayolles. | 22 |
| Mlle Bouret, de Dijon. | 77 |
| M. le marquis de Châtillon. | 66 |
| M. Desjardins. | 66 |

| | |
|---|---|
| M. d'Ahgre. | 120 |
| M. le président Molé (Louis). | 100 |
| M. de la Coste. | 11 |
| Madame de la Coste. | 11 |
| M. Rasle. | 66 |
| M. Lefebvre. | 50 |
| Mlle de Bourlemont. | 66 |
| M. le marquis de Florensac. | 66 |
| M..... chef de la poste d'Angleterre. | 44 |
| M. Roussel. | 66 |
| M. Regnault. | 100 |
| TOTAL pour 1683, seize portraits originaux. | 1,008 |

*Copies.*

| | |
|---|---|
| 2 de M. d'Aligre à 50 liv. chaque, et une de M. le Mis. de Châtillon à 66 liv.; une de M. de la Coste à 40 liv. et une de M. Lefebvre à 50 liv. | 256 |
| TOTAL GÉNÉRAL, 16 originaux, 5 copies. | 1,258 (1 |

## Année 1684.

| | |
|---|---|
| M. de la Loire. | 66 |
| Madame de la Loire, sa femme. | 66 |
| M. Ras le fils et Mme sa tante. | 330 |
| M. Delpech. | 198 |
| M. Courjades. | 88 |
| M. Girardeau. | 44 |
| Madame Desjardins (Marie Cadesne). | 66 |
| M. l'abbé Haranger. | 66 |

Gravé en 168 par P. Drevet, figure jusqu'aux genoux, moyen format.

(1) Nous respectons les erreurs de Hulst, dont les additions ne sont pas toujours exactes.

| | | |
|---|---|---|
| M. David. | 88 | |
| M. Chevalier. | 44 | |
| M. le Tellier. | 110 | |
| Madame le Tellier, sa femme. | 110 | |
| Madame la Jary. | 88 | |
| M. Grillon. | 66 | |
| M. le Quien. | 100 | |
| M. Mestiez. | 100 | |
| TOTAL GÉNÉRAL pour 1684 : seize portraits dont un à deux figures. | 1,630 | |

## Année 1685.

| | | |
|---|---|---|
| M. Sarazin, de Lyon. | 66 | |
| M. Mérizier. | 66 | |
| M. Desvieux. | 220 | |
| M. le doyen de Saint-Germain. | 66 | |
| M. Félix, premier chirurgien du roi. | 67 | |
| M. Rollet. | 100 | |
| M. de Layatte. | 100 | |
| M. Mansart. | 132 | |
| M. le Peignier. | 100 | |
| M. Ranchin. | 100 | |
| M. Daquin, premier médecin du roi. | 100 | |
| M. l'abbé de Calvo. | 143 | |
| M. Bertin, trésorier général des parties casuelles. | 330 | Gravé en 1688 par P. Drevet. Estampe de moyen format sans inscription. |
| M. de Buchère. | 88 | |
| M. Keller. | 330 | |
| M. l'archevêque d'Alby (Hyacinthe Seroni). | 330 | (1) |

(1) Gravé en.... par Ertinger. Quoique ce portrait soit placé ici dans le registre original, il y a lieu de croire qu'il est plus ancien de 2 ou 3 années; M. Rigaud ayant dit lui-même que c'étoit là le premier portrait qu'il eût fait de cette gran-

| | |
|---|---|
| Madame la marquise de Noisy. | 121 |
| TOTAL GÉNÉRAL pour 1685 : dix-sept portraits qui ont produit. | 2,459 |

## Année 1686.

| | |
|---|---|
| Madame la marquise de Noquiey. | 143 |
| M. Mallet. | 165 |
| Madame Mallet. | 165 |
| M de Vinnevolle. | 154 |
| Madame Keller. | 330 |
| Madame Mérizier. | 100 |
| M.d 'Hozier. | 100 |
| M. Rosselet. | 99 |
| M. de Venugle. | 99 |
| M. Domergue. | 100 |
| M. l'abbé Tithier. | 66 |
| Madame Toüis. | 100 |
| M. du Sault. | 100 |
| Madame Delpech. | 100 |
| M. de Chamblain. | 112 10 |
| Madame de Chamblain. | 112 10 |
| M. de Bosfranc. | 90 |
| M. Roge. | 112 10 |
| M. de Trobat, intendant en Roussillon. | 90 |
| M. Chataignier. | 45 |
| TOTAL pour l'année 1686 : vingt portraits et en produit | 2,383 10 |

deur, c'est-à-dire figure jusqu'aux genoux, ce que d'ailleurs sa composition semble dénoter assez. Cependant ce prix de 330 liv. insinue le contraire. L'on voit que ce n'est pas celui de ses premières années." (*Note de Hulst.*)

*Copies.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Une de M. Chevalier. | 40 | | |
| Une de M. Mérizier. | 40 | 235 | |
| Une de M. l'archevêque d'Alby. | 100 | | |
| Une de M. Roge. | 55 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 20 portraits originaux et 4 copies. | | 2,648 10 | |

**Année 1687.**

| | | |
|---|---|---|
| MM. Hénin père et fils. | 337 10 | |
| M. le chevalier de Mongivrault. | 293 15 | |
| M. de Courchamp. | 442 10 | |
| M. de Rochefort. | 442 10 | |
| M. de Brunenc (Jean), natif de Lyon. | 258 15 | (1) |
| M. Poisson. | 442 10 | |
| M. Vedel. | 67 10 | |
| M. le président Bailleul. | 225 | |
| M. Lévêque, maître des comptes. | 90 | |
| M. de Saint-Maurice. | 468 15 | |
| La Nativité de Notre-Seigneur. | | Gravée en 1698 par P. Drevet. |
| TOTAL pour l'année 1687 : dix portraits dont un à deux figures et un tableau d'histoire. | 4,778 15 | |

(1) Gravé en 1689 par Corn. Vermeulen. Plusieurs années après, ce particulier se décora de la petite croix de chevalier romain qu'il fit alors ajouter dans cette planche, dont il faut ainsi avoir ces deux exemplaires, si l'on veut avoir l'œuvre de M. Rigaud absolument complet. (*Note de Huist.*)

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| Deux de M. le chevalier de Mongivrault. | 100 | 167 10 |
| Une de M. Hénin. | 67 10 | |
| TOTAL GÉNÉRAL : onze portraits originaux, 3 copies, un tableau d'histoire. | | 1,946 5 |

**Année 1688.**

| | | |
|---|---|---|
| M. Jabach. | 112 10 | |
| M. de Monginot. | 202 10 | |
| M. le Febvre, grand-audiencier. | 112 10 | |
| M. Tissart. | 168 15 | |
| M. Thuret. | 67 10 | |
| M. Titon (Maximilien). | 270 | Gravé en 1690 par P. Drevet, format de la demi-feuille de grand aigle. |
| M. le Febvre. | 90 | |
| M. du Cerceau. | 78 15 | |
| M. le marquis de Chazeron. | 111 5 | |
| M. le marquis de la Frette. | 112 10 | |
| Madame Courtet. | 90 | |
| M. Quinson, de Lyon. | 112 10 | |
| M. Rodille. | 259 5 | |
| Madame de Lajatte. | 112 10 | |
| M. Le Tellier. | 112 10 | |
| M. Robiette. | 67 10 | |
| Madame Robiette. | 67 10 | |
| M. Thomé. | 168 15 | |
| Madame Thomé. | 168 15 | |
| Monsieur, frère unique du roi. | 540 | |
| M. le marquis de Polignac. | 337 10 | |
| M. Périchon. | 150 | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Léonard père, premier imprimeur du roi (1). | | 200 | |
| TOTAL pour l'année 1688 : vingt-quatre portraits et produit | | 3,763 | |
| *Copies.* | | | |
| Une de M. Rodelle. | 67 | | |
| Une de M. le Tellier. | 57 5 | 169 | 5 |
| Une de M. Thomé. | 45 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 24 portraits originaux, 3 copies. | | 3,932. | 5 |

## Année 1689.

| | | |
|---|---|---|
| Monseigneur le duc de Chartres. | 500 | |
| Madame la présidente d'Ons en Brai. | 225 | |
| M. d'Aigrefeuille. | 112 | 10 |
| M. Piraube. | 90 | |
| Madame Piraube. | 90 | |
| M. Gaillard. | 135 | |
| M. le comte de Clère. | 112 | 10 |
| M. le marquis du Terrail. | 112 | 10 |
| M. d'Herval. | 225 | |
| Madame l'Hermite. | 112 | 10 |
| M. Mérizier. | 67 | 10 |
| Madame de Ménevilette. | 168 | 15 |
| M. Bouret, trésorier de Mad. de Nemours. | 100 | |

(1) Gravé en 1690 par Gérard Edelinck ; la figure jusqu'aux genoux, comme dan le tableau. Gravé de nouveau, quant à la tête seulement, en 1698 par C. Vermeulen, mais en buste composé et drapé exprès par M. Rigaud pour l'encadrement qui l'entoure. (*Note de Hulst*).

| | | |
|---|---|---|
| Madame Bouret, sa femme. | 100 | |
| M. du Roullet. | 112 | 10 |
| M. le prince de Courtenai. | 112 | 10 |
| Madame la princesse de Courtenai. | 112 | 10 |
| M. d'André. | 84 | 7 6 |
| Madame d'André, sa femme. | 84 | 7 6 |
| M. Duchesne. | 112 | 10 |
| M. Akakia. | 90 | |
| M. de Bandol-Boyer. | 112 | 10 |
| M. Guillegot. | 67 | 10 |
| M. Boisseau. | 103 | 15 |
| Madame Boisseau. | 103 | 15 |
| M. le président de Bauquemarre. | 69 | |
| M. du Metz fils. | 69 | |
| S. A. S. Mlle de Montpensier. | 540 | 10 |
| TOTAL pour l'année 1689 : vingt-huit portraits et produit | 3,925 | |

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| Une de M. Bouret. | 67 | 157 |
| Une de M. et une de Madame d'André. | 90 | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 28 portraits originaux, 3 copies, et | 4,082 | |

**Année 1690.**

| | | |
|---|---|---|
| M. de la Fontaine. | 200 | Gravé par Edelinck pour figurer parmi les hommes illustres de Perrault. |
| Madame la comtesse du Sault. | 115 | |
| M. Polle. | 115 | |

| | | |
|---|---|---|
| M. Greder. | 115 | |
| M. l'abbé de la Salle. | 115 | |
| M. du Fresnoy fils. | 115 | |
| Madame la comtesse de Furstemberg. | 115 | |
| M. le marquis de la Fayette. | 115 | |
| M. l'abbé de Villeroy. | 115 | |
| M. le chevalier de Villeroy. | 115 | |
| M. le comte d'Estrées. | 115 | |
| Madame la princesse de Carignan. | 115 | Gravé en 1691 par Corn. Vermeulen; format de demi-feuille de grand aigle. |
| M. le comte de Revel (Charles Amed. Broglio). | 253 | |
| M. le prince Philippe de Savoie. | 115 | |
| M. le président de Mesmes (Jean-Antoine). | 345 | Gravé en 1702 par P. Drevet. Estampe de grandeur de thèse; a servi pour celle de Sébastien Regnault. Cette estampe n'est qu'en buste. Dans le tableau, la figure va jusqu'aux genoux. |
| Mademoiselle de Saint-Quentin. | 345 | |
| M. le duc de Richelieu. | 115 | |
| M. le comte de Toulouse, amiral de France. | 141 | |
| M. le duc de Bourbon. | 690 | |
| M. le grand prieur de France. | 115 | |
| M. le marquis de Lavardin. | 115 | |
| Madame la marquise de Lavardin. | 115 | |
| Madame la comtesse de Médavy. | 115 | |
| Madame la comtesse de Clermont. | 345 | |
| M. le prince d'Henrichemont. | 115 | |
| M. l'évêque de Blois. | 115 | |
| M. le marquis de Blainville. | 115 | |
| M. Desvieux. | 115 | |
| M. l'évêque de Carcassonne. | 115 | |
| M. Gigot. | 22 | |
| M. l'évêque de Nîmes (Esprit Fléchier). | 115 | Gravé en 1698 par E. Edelinck. Estampe en buste de 8 pouces de haut dans œuvre. Il y en a une copie de format d'un in-4°. |
| M. le Febvre. | 69 | |
| M. Léonard fils. | 115 | |
| M. le président de Valarneau. | 115 | |
| M. Mallet. | 115 | |
| M. de Grouchy. | 138 | |
| M. Masson. | 115 | |
| M. de Saint-Mazolle. | 115 | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Boyer d'Aiguilles. | | 300 | Gravé deux fois. La première à Aix en 1697 par Jacq. Coelemans, estampe de grandeur de la demi-feuille de grand aigle. Et depuis par C. Vermeulen, de plus petit format, mais exécuté d'une meilleure manière. |
| TOTAL pour l'année 1690 : trente-neuf portraits originaux et | | 6,048 | |
| *Copies.* | | | |
| 1 de M. l'évêque de Tournay. | 57 10 | | |
| 1 de M. du Fresnoy. | 69 | | |
| 1 de Mad. la comtesse de Furstemberg. | 138 | 443 10 | |
| 1 de M. le marquis de Blainville. | 69 | | |
| 2 de M. l'évêque de Nîmes. | 100 | | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 39 portraits originaux, 9 copies retouchées et | | 6,451 10 | |

## Année 1691.

| | | |
|---|---|---|
| M. Mignard, premier peintre du roi; pour l'Académie. | 464 10 | Gravé en 1744 par G. F. Schmidt pour sa réception à l'Académie. |
| M. le marquis de Noailles. | 464 10 | |
| M. le duc de la Feuillade. | 464 10 | |
| M. Greder, colonel d'un régiment suisse. | 244 10 | |
| M. Greder cadet, colonel id. | 117 10 | |
| Madame la présidente d'Aidé. | 117 10 | |
| M. le duc de Villeroy. | 144 | |
| Madame la princesse de Conti la jeune. | 352 10 | |
| Madame Milon. | 180 | |
| Madame de Breteuil. | 117 10 | |
| Madame de Monceau. | 117 10 | |
| Madame la comtesse de Canisy. | 117 10 | |
| M. Arnault. | 117 10 | |
| M. Aladenise. | 144 | |
| M. Colbert de Croissy, ministre d'Etat. | 376 | Gravé en 1691 par G. Edelinck. |

| | | |
|---|---|---|
| M. le marquis de Bourzols. | 118 10 | |
| M. le comte de Gacé. | 352 10 | |
| M. le comte de Châteauvilain. | 352 10 | |
| Le prince royal de Danemark. | 170 | |
| M. d'Hozier. | 117 10 | |
| M. le maréchal de Noailles. | 188 | Gravé en 1699 par Edelinck qui n'a pris du tableau original, lequel est en pied, que la tête. L'estampe est en buste dont tout l'habillement est d'une autre main que de celle de M. Rigaud. |
| M. Desmaretz. | 200 | |
| M. de Saint-Denis du Tilloy. | 117 10 | |
| M. Olivier. | 117 10 | |
| M. le Doubre. | 117 10 | |
| Mademoiselle Amé. | 117 10 | |
| M. Marsollier, conseiller. | 117 10 | |
| M. d'Azy. | 100 | |
| M. Bacault. | 100 | |
| M. Fermé. | 117 10 | |
| M. Moret. | 105 15 | |
| M. d'Hozier, figure jusqu'aux genoux, en petit. | 300 | |
| M. Bouret. | 88 15 | |
| Madame Bouret, sa femme. | 88 10 | |
| M. Germain. | 200 | |
| M. Vive. | 117 10 | |
| M. l'abbé Robert. | 117 10 | |
| Madame Sauvage. | 117 10 | |
| M. Meyercroon, ambassad[r]. de Danemark. | 235 | |
| Madame de Ricouard. | 300 | |
| M. de la Fosse. | présent. | |
| M. Parrocel. | présent. | |
| TOTAL pour l'année 1694 : quarante-deux portraits originaux et | 6,810 10 | |

*Copies.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 du roi. | 188 | | |
| 1 de M. le Doubre. | 58 | 15 | |
| 1 de M. Léonard. | 188 | | 602 5 |
| 2 de S. A. M^lle^ de Montpensier. | 117 | 10 | |
| 1 de madame Milon. | 50 | | |

TOTAL GENERAL : 42 portraits originaux, 6 copies retouchées et 7,412 15

## Année 1692.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Greder. | 180 | | |
| Madame la maréchale de Noailles. | 120 | | |
| M. Robert. | 96 | | |
| M. le grand pénitencier, son frère. | 192 | | |
| M. Bessier. | 120 | | |
| M. Amé. | 120 | | |
| M. Lamy. | 72 | | |
| M. Doublet. | 120 | | |
| M. le marquis de Praslin. | 360 | | Gravé en 1695 à la manière noire par J. Sarrabat. |
| M. le duc de Saint-Simon. | 420 | | |
| Madame d'Ecquevilly et ses enfants. | 735 | | |
| Mademoiselle de la Matte. | 100 | | |
| M. d'Armenonville. | 360 | | |
| M. Boyer. | 120 | | |
| M. Doublet de Persan. | 120 | | |
| M. de Turgy. | 120 | | |
| M. d'Esteüil. | 168 | | |
| Madame d'Esteüil. | | | |
| M. le marquis de Vaucluse. | 120 | | |
| M. Carel. | 147 | | Les louis à liv. 5 s. |
| M. de Vermont. | 220 | 10 | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. le comte de Bielke. | 122 | 10 | |
| M. le comte de Morstein et sa fille. | 526 | 15 | |
| Madame la grande chambellanne. | 500 | | |
| Madame de Sully. | 400 | | |
| M. de la Sourdière. | 422 | 10 | |
| M. Gigot. | 245 | | |
| Mademoiselle de Pepin. | 128 | 10 | |
| M. Léonard, sa femme et sa fille. | 490 | | |
| M. Hénault, fermier général. | 128 | 10 | |
| Madame de Richebourg. | 128 | 10 | |
| M. de Courchamp, fermier général. | 245 | | |
| Madame la présidente de Lille. | 122 | 10 | |
| M. le président Baudouin. | 122 | 10 | |
| M. de Saint-Louet. | 122 | 10 | |
| M. Savalette, notaire. | 245 | | |
| M. Germain, fermier général. | 245 | | |
| M. le baron de Breteuil. | 300 | | |
| M. Desjardins. | | | Gravé en 1698 par G. Edelinck. |
| M. Rigaud lui-même. | | | Gravé en la même année 1698 par le même G. Edelinck. Buste avec un bout de main, la tête en cheveux, fond d'architecture très-riche. |
| TOTAL pour l'année 1692 : quarante tableaux originaux dont deux de famille, l'un contenant trois portraits et l'autre quatre, et | 7,915 | 5 | |

*Copies.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| de M. Bessier. | 60 | | |
| de madame de Sully. | 49 | | |
| de M. de la Sourdière. | 61 | 366 | |
| de M. Gigot. | 98 | | |
| de M. Germain. | 98 | | |
| TOTAL GENERAL : 47 portraits originaux en comptant les deux tableaux de famille par têtes et 7 copies. | 8,281 | 5 | |

## Année 1693.

| | | |
|---|---|---|
| M. l'évêque de Lectoure. | 122 | 10 |
| M. de Turgis, fermier général. | 245 | |
| M. le Marchand, de Rouen. | 122 | 10 |
| Le prince royal de Danemark. | 367 | 10 |
| M. Gredin. | 122 | 10 |
| Milord Montcassel. | 122 | 10 |
| Madame Sandrier. | 122 | 10 |
| M. Clément d'Affincourt, ingénieur. | 122 | 10 |
| Madame le Febvre. | 122 | 10 |
| M. le maréchal de Luxembourg. | 122 | 10 |
| M. et madame de Châteauneuf. | 367 | 10 |
| M. le duc de Beauvilliers. | 367 | 10 |
| M. le maréchal de Noailles. | 122 | 10 |
| M. le marq$^{r}$. de Polignac et M. son père. | 759 | |
| M. Keller. | 300 | |
| M. de Caumartin. | 330 | |
| Mademoiselle de Villeroy. | 122 | 10 |
| M. Pernet. | 110 | 5 |
| M. le chevalier de Croissy. | 367 | 10 |
| M. Germain Lamy. | 128 | 10 |
| M. de Louans. | 128 | 10 |
| Madame Germain. | 128 | 10 |
| M. de Cormery.<br>Madame de Cormery. | 367 | 10 |
| Madame la comtesse de Clermont. | 300 | |
| M. Vincent. | 122 | 10 |
| M. Luillier, fermier général. | 122 | 10 |
| M. de la Loire le cadet. | 120 | |
| M. de Saint-Sauveur. | 120 | |
| M. Rouillé du Coudray. | 120 | |
| M. Girault.<br>Madame Girault. | 1150 | |

Les livres.

| | | | |
|---|---|---|---|
| M. Desessarts fils. | | 120 | |
| Madame de Freneval. | | 120 | |
| Madame Frémond. | | 110 | |
| M. le comte de Guldenleeuw. | | 360 | |
| Madame la présidente du Metz. | | 100 | |
| TOTAL pour l'année 1693. Trente-sept portraits originaux et | | | 7,040 15 |

*Copies.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 du prince de Danemark. | 300 | | |
| 2 de M. le maréchal de Luxembourg. | 106 | 5 | |
| 2 de M. le duc de Beauvilliers. | 100 | | |
| 2 de M. le cardinal de Furstemberg. | 96 | | |
| 2 de Milord Montcassel. | 90 | | |
| 1 de M. Gredin. | 61 | 5 | |
| 1 de M. de Caumartin. | 183 | 15 | 1511 |
| 1 du même en buste. | 61 | 5 | |
| 1 de M. Germain. | 122 | 10 | |
| 1 de madame Germain. | | | |
| 1 de M. de Cormery. | 50 | | |
| 1 de Mad. la comtesse de Clermont. | 100 | | |
| 3 de M. Luillier. | 182 | 10 | |
| 1 de M. de Saint-Sauveur. | 57 | 10 | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 37 portraits originaux, 21 copies et | | | 8,551 15 |

## Année 1694.

| | | |
|---|---|---|
| M. de Chaluet. | 124 | |
| M. le maréchal d'Harcourt. | 120 | Gravé en 1727 par Chéreau le jeune. Petite estampe du format d'un volume in-12. |
| M. de Turgis. | 120 | |
| M. le prince de Holstein. | 280 | |
| M^me^ la duchesse de la Feuillade. | 120 | |
| M. Mignon. | 120 | |
| Madame de Breteuil. | 330 | |
| M. le comte d'Estaing. | 300 | |
| M. le comte de Linières. | 110 | |
| M. d'Argenson, lieutenant général de police. | 110 | |
| M. le duc de Montfort. | 140 | |
| M. le marquis de la Ferté. | 140 | |
| Madame la marquise de Bron. | 100 | |
| M. le marquis de Brosmenil. | 330 | |
| Madame de Saint-Manvieux. | 140 | |
| M. l'évêque de Verdun (Hip. de Béthune). | 140 | Gravé en 1698 par P. Drevet. Buste sans mains : grandeur de thèse. |
| M. de Courville, colonel. | 100 | |
| M. Néret. | 110 | |
| M. d'Ambergure. | 110 | |
| M. de Lailly. | 110 | |
| M. Luillier, fermier général. | 110 | |
| Mademoiselle de la Matte. | 100 | |
| M. Gallois. | 126 | |
| M. le maréchal de Bouflers. | 500 | |
| M. le chevalier de Châteauthiers. | 100 | |
| M. le comte de Thieux. | 140 | |
| M. l'abbé Bignon. | 112 | Gravé en 1695 par Simonneau. Buste sans mains : grandeur de thèse. |
| Madame de Virgini. | 100 | |
| M. le marquis de Senneterre. | 100 | |
| M. Dellery-Vauvrai. | 100 | |
| M. l'abbé Lallemand. | 80 | |
| M. Octavio, comédien. | 100 | |

| | | |
|---|---|---|
| M. Laugeois d'Imbercourt. | 440 | |
| M. de Freneval. | 400 | |
| M. Freneval. | 400 | |
| M. Fagon, premier médecin du roi. | 280 | Gravé en 1702 par G. Edelinck. Buste sans mains; moyen format. |
| M. le comte et Mme la comtesse de Roussillon. | 220 | |
| Mademoiselle de la Margerie. | 440 | |
| TOTAL pour l'année 1694 : trente-huit portraits originaux. | 5,972 | |

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| 4 copies de M. le maréchal de Luxembourg. | 200 | |
| 2 de M. d'Argenson. | 90 | |
| 2 de M. l'évêque de Verdun. | 440 | |
| 1 de madame de Bron. | 50 | |
| 1 de M. Mignon. | 50 | |
| 1 de M. de Drosménil. | 50 | |
| 3 de M. le maréchal de Noailles. | 450 | |
| 1 de M. Luillier. | 50 | |
| 1 de M. Gallois. | 50 | |
| 1 de madame la comtesse de Roussillon. | 50 | 1,286 |
| 1 du portrait du roi en grand, pour M. le maréchal de Boufflers. | 600 | |
| 1 id. pour M. Luillier. | 440 | |
| 1 id. pour M. Langlois. | 400 | |
| 1 id. pour M. de Pontchartrain, moins étendu. | 440 | |
| 1 id. en buste pour M. le maréchal de Boufflers. | 140 | |
| 1 id. pour M. le marquis de Croissy. | 140 | |
| 1 id. pour M. Fagon. | 140 | |

| | | |
|---|---|---|
| 1 id. pour M. Gruyn. | 126 | |
| 1 id. pour M. Gallois. | 126 | |
| 1 id. pour M. le comte de Guldenleeuw. | 124 | |
| 1 id. pour M. le maréchal d'Harcourt. | 120 | |
| 1 id. pour M. l'évêque de Verdun. | 120 | |
| 1 id. pour M. Keller. | 110 | |
| 1 id. pour Mme la Mse de Châtillon. | 100 | 1,286 |
| 1 id. pour M. Félix. | 80 | |
| 1 id. pour M. de la Fontaine. | 50 | |
| 1 id. pour M. Lallemand. | 40 | |
| 1 id. pour M. Ranc père. | 40 | |
| 1 en grand pour M. Caudeman. | 400 | |

TOTAL GÉNÉRAL : 38 portraits originaux, 36 copies dont 30 retouchées. 10,258

## Année 1695.

| | |
|---|---|
| M. le prince palatin. | 140 |
| M..... secrétaire de M. d'Argenson. | 120 |
| M. de Vauvré. | 140 |
| M. le marquis d'Ellery. | 140 |
| M. le marquis Lomellini, envoyé de Gênes. | 140 |
| M. le marquis Grimaldi, noble génois. | 142 |
| M. le marquis de Refuge, lieutenant général. | 120 |
| M. de Princé. | 100 |
| M. le marquis de Gersey. | 140 |
| Mademoiselle de Malteau. | 112 |
| M. Monnier, capitaine suisse. | 100 |
| M. le comte de Prade, seigneur portugois. | 140 |
| M. le comte de Tallay, id. | 140 |
| M. le prince Gagy. | 280 |
| M. le marquis Serre. | 140 |
| M. de Vaurouy. | 140 |

| | | |
|---|---|---|
| M. le curé de Saint-Eustache (L. de Lamet). | 355 | Gravé en 1689 par P. Drevet, figure jusqu'aux genoux. |
| M. de Secarés. | 110 | |
| M. du Breuil. | 140 | |
| M. le Brun, militaire. | 110 | |
| M. de Saint-Remy Surirey. | 120 | Gravé en 1698 par G. Edelinck, format d'un volume in-4°. |
| Madame Desbrosses, pour M. d'Aubigny. | 560 | |
| Madame la comtesse de Bregis. | 140 | |
| M. le Gendre, maître des requêtes. | 140 | |
| Madame de Louans. | 120 | |
| Mad. de Griny. | 120 | |
| M. Robert. | 140 | |
| M. Begon, premier commis de la marine. M. Begon, grand maître des eaux et forêts, son frère. | 336 | |
| M Pernet. | 140 | |
| M. Charles. | 140 | |
| M. de la Boulaye. | 224 | |
| M. le prince de Lixin. | 140 | |
| M. l'abbé de Verneuil. | 110 | |
| M. de Salaberi. | 130 | |
| M. de la Touche. | 140 | |
| M. de Valsemé. | 140 | |
| Madame Frémont. | 110 | |
| Madame Lallemant. | 110 | |
| M. l'évêque de Saint-Papoul. | 400 | |
| M. le marquis de Flamarens. | 140 | |
| M. de Caumartin. | 180 | |
| M. le duc de Charost. | 150 | |
| M. le duc de Béthune. | 150 | |
| M. le prince de Talmont. | 150 | |
| M. Visé. | 140 | |
| M. l'évêque de Laon (L. de Clermont). | 112 | |
| M. Jouvenot. | 110 | |
| M. Pagnon, de Lyon. | 140 | |

| | |
|---|---|
| Marie Serre, mère de M. Rigaud. | Néant |
| M. de Belluy. | 110 |
| M. de Léry. | 140 |
| M. de Berny. | 120 |
| TOTAL pour 1695, cinquante-trois portraits originaux et produit | 8,331 |

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| De M. Fagon. | 70 | |
| De M. le marquis de Praslin. | 100 | |
| 3 de M. de Vauvré. | 140 | |
| 2 de M. d'Ellery. | 60 | |
| 1 de M. le maréchal de Boufflers. | 200 | |
| 3 id. en buste. | 300 | |
| 1 de M. le maréchal de Luxembourg. | 50 | |
| 1 de M. Monnier, capitaine suisse. | 40 | |
| 1 de M. de Vaurouy. | 40 | |
| 2 de M. le duc de la Feuillade. | 140 | 1620 |
| 1 de M. l'abbé de Verneuil. | 50 | |
| 1 de M. de Belluy. | 40 | |
| 1 de M. de Léry. | 40 | |
| 1 de M. de Berny. | 40 | |
| 1 de M. Robert, procureur du roi. | 40 | |
| 1 de M. Luillier. | 40 | |
| 1 de M. du Breuil. | 40 | |
| 1 de madame Lallemant. | 50 | |
| 1 de M. de Valsemé. | 40 | |
| 2 de M. Begon. | 100 | |
| TOTAL GÉNÉRAL : 53 portraits originaux et 25 copies (*sic*) dont 15 retouchées. | | 9,951 |

## Année 1696.

| | | |
|---|---|---|
| M. le marquis de Chaseron. | 280 | |
| Madame la comtesse Dille. | 140 | |
| M. le marquis de Calvo, son frère. | 140 | |
| M. le comte Rousse. | 140 | |
| Madame la comtesse Rousse. | 140 | |
| M^lle^ Gaëtane, leur fille. | 140 | |
| Le R. P. de Chavigny. | 140 | |
| Madame la marquise du Breuil. | 140 | |
| M^lle^ de Rebé. | 140 | |
| Madame Dandigny. | 140 | |
| M. le duc d'Humières. | 140 | |
| Madame de Vauvré. | 140 | |
| M. le président Duret, de Lyon. | 300 | |
| M. le curé de Saint-Eustache, buste pour M. de Lamet. | 140 | |
| Madame sa sœur. | 140 | |
| M. Secousse, vicaire de Saint-Eustache. | 300 | |
| M. de la Baune. | 140 | |
| Madame de l'Isle. | 100 | |
| M. l'archevêque de Rouen (Colbert). | 1400 | Gravé en 1689 par P. Drevet, rien que le buste, car le tableau est de la figure entière. |
| M. l'ambassadeur de Portugal. | 150 | |
| M. l'évêque de Saint-Flour. | 140 | |
| M. de la Fontaine. | 200 | |
| M. le président le Pelletier. | 140 | |
| M^me^ la comtesse de Linières. | 140 | |
| M. l'évêque de Langres. | 140 | |
| M. le marquis de Grimaldi. | *350 | |
| M. de Guldenleuw, gr. amiral de Suède. | *994 | Gravé en 1698 par P. Drevet, figure armée et jusqu'aux genoux. |
| Madame Rouillé. | 168 | |

| | | |
|---|---|---|
| Madame de Revelinghen. | 140 | |
| M. le président de Bourbon, d'Aix. | 140 | Gravé en 1703 par J. Coelemans, buste sans mains, grandeur de thèse. |
| Madame d'Hervillier. | 140 | |
| Madame de Vertillac. | 140 | |
| M. l'abbé de Pontignac (Oronce Finé, etc.) | 140 | Gravé en 1699 par P. Drevet, bustes sans mains, grandeur de thèse. |
| Madame de Croissy, mère de M. l'évêque de Montpellier. | *400 | |
| M. le chevalier de Croissy, frère de ce prélat. | *400 | |
| M. l'évêque de Montpellier. | 400 | |
| TOTAL pour l'année 1696. Trente six portraits originaux. | 8,662 | |

*NOTA. Les fonds des quatre portraits ci-contre, distingués par cette marque, sont de Parrocel (1).

## Année 1697.

| | | |
|---|---|---|
| Mgr. le prince de Conti. | 2000 | Gravé en 1700 par P. Drevet, figure en pied groupée avec un nègre qui porte la queue du manteau. Estampe de la grandeur d'une feuille de grand aigle tout entière. |
| M. le prince de Guimené. | 150 | |
| M. le comte de Gouvion, ambassadeur de Savoie. | 140 | |
| M. Doublet. | 220 | |
| M. le marquis de Villette, chef d'escadre. | 140 | |
| M. le cardinal de Noailles. | 168 | Gravé en 1699 par G. Edelinck; buste sans mains en camaïl, grandeur de thèse. Et en 1721 par P. Drevet d'après le même tableau pour la tête seulement, le buste en chape herminée de cardinal, accommodé exprès pour cette estampe par M. Rigaud. |
| M. l'abbé de Visé. | 140 | |
| M. le comte de Colomieux. | 140 | |
| Madame Lamy. | 80 | |
| M. le marquis de Pourpris. | 140 | |
| M. Marchand. | 140 | |
| M. le comte de Morstein. | 140 | |

(1) Aucune copie n'est indiquée pour l'année 1696, bien qu'une page blanche ait été réservée sans doute pour les insérer.

| | | |
|---|---|---|
| Le R^me^ abbé de la Trappe, de Rancé. | 900 | Gravé en 1700 par P. Drevet. Petit buste tourné à droite et ainsi en contre-épreuve du tableau, lequel est en pied et se voit chez M. le duc de St. Simon qui lui-même conduisit M. Rigaud à la Trappe et l'aida à peindre le pieux abbé par surprise. Il y a une copie de cette estampe dans le sens opposé, etc. |
| M. le marquis de la Vieuville. | 420 | |
| Madame Marcadé. | 140 | |
| M. le chevalier de Bousols. | 140 | |
| M. d'Houry. | 140 | |
| M. et M^me^ de la Noue. | 460 | |
| M. de l'Isle. | 100 | |
| M. Homberg. | 140 | |
| Madame le Bret. | 140 | |
| M. Castan. | 140 | |
| M. Gallerand. | 140 | |
| Madame Paparel. | 140 | |
| M. le comte d'Albaret, intendant de Perpignan. | gratis | |
| M. le Bret et M. son fils ensemble et en pied. | 1800 | Gravés tous deux séparément et seulement en buste : le fils (Cardin le Bret, maître des requêtes) en 1706 par J. Coelemans ; et le père (Pierre Cardin le Bret, Pr Pt. du parlem. de Provence), par le même en 1709. |
| M. le comte de Verdun. | 140 | |
| M. de Silly. | 140 | |
| M. Crevon. | 140 | |
| M. de Revelinghen. | 140 | |
| M. le comte de Rozenkrants. | 140 | |
| M. de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat. | 400 | Gravé en...par... en buste seulement accompagné d'un rideau, etc. |
| M. le chevalier de Costiolles. | 140 | |
| Monseigneur, figure jusqu'aux genoux. | 2000 | Gravé en 1701 par P. Drevet, en buste seulement avec un encadrement de M. Rigaud. Le fond, du tableau original est de M. Parrocel. |
| TOTAL pour l'année 1697. Trente-six portraits originaux, 2 comptés pour 4 | 11,638 | |

*Copies.*

| | | |
|---|---|---|
| 1 de M. le prince de Guimenée. | 60 | 1806 |
| 2 de M. le marquis de Villette. | 126 | |
| 1 de M^lle^ de Revelinghen. | 70 | |
| 2 de M. l'abbé de la Trappe. | 100 | |

| | | |
|---|---|---|
| 1 de M. d'Armenonville. | 100 | |
| 1 de M. l'ambassadeur de Portugal. | 84 | |
| 2 de M. l'archevêque de Rouen. | 140 | |
| 2 de M. le Bret. | 120 | |
| 2 de M. le comte de Verdun. | 140 | |
| 2 de M. l'évêque de Perpignan. | 50 | |
| 1 de M. le duc d'Humières. | 50 | 1806 |
| 2 de M. le duc de la Feuillade. | 100 | |
| 2 de madame de Meslay. | 120 | |
| 7 copies de M. le prince de Conti, deux en grand, l'un desquels pour M. Milon. Et 5 bustes dont un pour la Pologne. | 300 | |

TOTAL GÉNERAL : 36 portraits originaux et 32 copies dont 19 retouchées. 13,444

## Année 1698.

| | | |
|---|---|---|
| M. de Fléchères, P. Pt. de la cour des monnoies de Lyon. | 140 | Gravé en 1700 par J. F. Cars, buste grandeur de thèse. |
| M. le maréchal de Duras. | 140 | |
| M. Begon, intendant de la marine. | 140 | Gravé en 1708 par Duflos, busté grandeur des hommes illustres de Perrault. |
| M. le baron de Schulenbourg. | 140 | |
| M. de Tourmont. | 140 | |
| M. l'évêque de Meaux (Bossuet). | 140 | Portrait en buste fait pour M. le grand-duc, a été gravé 4 fois : 1° En 1700 par G. Edelinck, grandeur d'un in-4° pour être placé en tête de la Politique de M. de Meaux. 2° A la manière noire par. . 3° Petit buste, grandeur et forme de vignette avec des attributs qui ne sont pas de M. Rigaud. 4° En 1720 par |
| M. le marquis Lomelini. | 140 | |
| M. le marquis Palavicini. | 140 | |
| M. Carliere, de Nismes. | 140 | |
| M. Carliere, de Laon. | 140 | |
| Madame Champy. | 140 | |
| M. des Aguets. | 140 | |
| M. le comte de Rostaing. | 168 | |
| M. le colonel Tétau. | 140 | |

| | | |
|---|---|---|
| Madame Regnault-Coustard. | 140 | Chereau, format d'un in-8° un peu tronqué par les côtés. |
| M. l'évêque de Troyes. | 140 | |
| M. l'évêque de Soissons (Sillery). | 140 | Gravé en 1699 par Edelinck, buste grandeur de thèse. |
| M. de Bothmar, envoyé du duc de Zell. | 140 | |
| M. l'évêque de Perpignan (Flamenville) | présent | Gravé en 1701 par J. Sarrabat à la manière noire. Estampe de moyen format. |
| M. de Briçonnet. | 140 | |
| Madame de Briçonnet. | 140 | |
| M. le maréchal de Villeroy. | 350 | Gravé en 1713, la tête par Simonneau, le reste de la planche par Edelinck; figure jusqu'aux genoux. |
| M. de Genevy. | 140 | |
| M. le prince de la Cisterne. | 420 | |
| M. le président du Metz, figure jusqu'aux genoux. | 350 | Gravé en 1700 par Edelinck, buste grandeur de thèse. |
| M. Olivier, de Lyon. | 140 | |
| M. Rigaud lui-même | néant | Gravé en 1700 par P. Drevet. |
| M. Périchon, de Lyon. | 140 | |
| M. Mesnager, de Rouen. | 140 | Gravé en 1715 par Charles Simonneau l'aîné. |
| M. Regnault-Coustard. | 140 | |
| M. le duc de Richelieu. | 140 | |
| Milord Portlandt et Milord son fils. | 840 | |
| M. Prior. | 250 | |
| M^lle de Revelinghen. | 140 | |
| Madame de Meslay. | 140 | |
| M. le baron de Spaar. | 140 | |
| M. le baron de Loriol. | 140 | |
| M. Deltichmel. | 140 | |
| M. Potier. | 140 | |
| Madame la baronne de Breteuil. | 140 | |
| M. et M^me de Gouy, père et mère de celle qui fut après madame Rigaud. | gratis | |
| Milord Hustacq. | 140 | |
| M. de la Bretêche. | 420 | |
| M. d'Olivier. | 140 | |
| M. Bossuet, maître des requêtes. | 140 | |
| M^lle Prudhomme. | 140 | |

| | |
|---|---|
| M. le prince de Hesse-Cassel. | 140 |
| M. le prince son frere. | 140 |
| M. le baron Deffel, leur gouverneur. | 140 |
| M. le baron de..... | 140 |
| M. le comte de Harrach. | 140 |
| Madame de Milhaud. | 140 |
| M. Cornet. | 140 |
| M. Gilet le fils, avocat. | 140 |
| M. Cousin. | 140 |
| M. de Provanes. | 140 |
| | 9,238 |

Le manuscrit de Hulst s'arrête ici ; l'année 1,698 n'est même pas terminée et la somme de 9,238 livres n'est qu'un chiffre de report.

# CATALOGUE

## DE L'ŒUVRE GRAVÉ DU SIEUR HYACINTHE RIGAUD

RANGÉ SELON L'ORDRE DES TEMPS QU'ONT ÉTÉ FAITS LES TABLEAUX D'APRÈS LESQUELS LES ESTAMPES QUI COMPOSENT CET OEUVRE ONT ÉTÉ GRAVÉES ; AVEC LES NOMS DU GRAVEUR DE CHACUNE, L'ANNÉE QU'ELLE A ÉTÉ PRODUITE ET LES AUTRES ÉCLAIRCISSEMENTS NÉCESSAIRES.

---

Charles Simonneau, dessinateur et graveur ordinaire du cabinet du roi.

Peint en 1681, gravé en 1741 par P. Dupin.

Buste sans mains, comme est le tableau. L'estampe de petite forme, à peu près celle d'un in-4°, faisant partie de la collection d'Odieuvre (1).

(1) Marchand d'estampes qui a fait graver les portraits des hommes célèbres du temps.

Hyacinthe Seroni, premier archevêque d'Albi.

Peint en 1683, gravé en..... par Ertinger

Figure jusqu'aux genoux. Le premier portrait de cette grandeur qu'ait fait M. Rigaud, âgé alors de vingt ans seulement, à ce qu'il m'a dit lui-même. L'estampe de forme moyenne.

Le même prélat.

Peint comme dessus, gravé en..... par P. Simon.

Buste sans mains, pris du précédent portrait. L'estampe de grandeur moyenne, pour une thèse soutenue par Louis Boistel.

Marie Cadesne, femme de Martin Desjardins, sculpteur du roi, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Peinte en 1684, gravée en 1689 par Pierre Drevet père.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur moyenne.

Pierre-Vincent Bertin, trésorier général des parties casuelles.

Peint en 16 gravé en 1688 pa P. Drevet.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de moyenne grandeur. Elle est sans inscription. Celle-ci dessus

pour la suppléer en tant qu'on l'estimeroit nécessaire.

. . . . . femme de Jean-Balthazar Keller, commissaire général des fontes de l'artillerie de France. — Peinte en 1686, gravée en 1689 par P. Drevet.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de même grandeur que les trois précédentes.

Charles d'Hozier, conseiller du roi, généalogiste de sa maison, juge des armes, etc. — Peint en 1686, gravé en 1691 par G. Edelinck.

Figure jusqu'aux genoux; groupée d'une table avec ses papiers, d'un fauteuil, etc. L'estampe de la grandeur de la demi-feuille de papier grand aigle, d'un beau burin et d'un bel accord.

Jean-François-Paul de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, etc. — Peint en 1687, gravé en 1691 par P. Drevet.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de forme moyenne.

Jean de Brunenc, natif de Lyon. — Peint en 1687, gravé en 1689 par Corn. Vermeulen.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur ordinaire.

Le même. — Peint comme dessus, gravé idem. La petite addition faite vers 1730.

Et la même estampe absolument, sinon qu'elle est augmentée d'une petite croix de chevalier romain dit de l'Eperon, dont ce particulier jugea à propos de se décorer plusieurs années après et qu'il fit alors ajouter dans la planche de cette estampe, laquelle étoit restée en sa possession.

La Nativité de Notre-Seigneur. — Peinte en 1687, gravée en 1696 par P. Drevet.

Rigaud exécuta ce sujet d'histoire en petit, vers la fin de l'année 1687, dans le temps que quelques-uns des principaux de l'Académie parurent vouloir faire difficulté de le recevoir autrement que comme peintre de portraits. Cette difficulté fut poussée plus loin par la suite et ne fut levée pleinement que treize ans après, au commencement de 1700.

Maximilien Titon, écuyer, secrétaire du roi, directeur général du magasin royal des armes de S. M.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur de la demi-feuille de papier grand aigle.

Peint en 1688, gravé en 1690 par P. Drevet.

Frédéric Léonard, premier imprimeur du roi.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe grande comme la précédente.

Peint en 1688, gravé en 1690 par Gérard Edelinck.

Le même (Frédéric Léonard), mais qualifié seulement imprimeur ordinaire du roi.

Buste sans mains, dont la tête seule d'après le tableau qui a servi à faire l'estampe qui précède; l'attitude de ce buste ayant été composée et drapée exprès par Rigaud pour l'ouverture ovale qui a renferme. L'estampe de la grandeur d'un in-4°.

Peint comme dessus, c'est-à-dire la tête: le surplus en 1697, gravé en 1698 par C. Vermeulen.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, dite Mademoiselle de Montpensier.

Buste sans mains, comme le tableau, mais ajusté par Rigaud pour être mis en estampe, d'une ouverture d'architecture enrichie des armoiries de la princesse et accompagnée d'un bout de rideau en avant.

Peinte en 1689, gravée en 1690 ou 91 par C. Vermeulen.

Charles-Amédée Broglie, comte de Revel, lieutenant général des armées du roi.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de la grandeur de la demi-feuille de papier grand aigle.

Peint en 1690, gravé en 1691 par Corn. Vermeulen.

Jean-Baptiste Boyer, conseiller au parlement de Provence.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur ordinaire.

Peint en 1690, gravé en 1697 par Jacques Coelemans, à Aix.

Le même, mais l'inscription ainsi : Messire Jean-Baptiste Boyer, chevalier, seigneur d'Aiguilles, de Sainte-Foi, de Joyeuse-Garde, Pierredont et autres lieux, conseiller au parlement d'Aix en Provence.

Peint comme dessus, gravé en.... par C. Vermeulen.

Figure jusqu'aux genoux, la même que celle de l'estampe précédente et gravée d'après le même tableau, mais d'un plus petit format et exécutée de meilleur goût.

Spiritus Flechier Episcopus : Nemausensis Regi à consiliis, olim Serenissimæ Dmnæ D. Delphinæ ab Eleemosynis ordinarius.

Peint en 1690, gravé en 1698 par G. Edelinck.

Buste sans mains, de dix-huit pouces de haut dans œuvre, destiné pour le recueil des Hommes illustres de Perrault.

Le même, mais l'inscription ainsi : Esprit Fléchier, évêque de Nîmes....

Peint comme dessus, gravé en... d'après Edelinck et non de lui, quoi qu'en dise la planche.

Buste format d'un in-4° ou de grand in-8°, copié sur l'estampe précédente et qui, par cette raison, peut être retranché du présent œuvre, à moins qu'on ne le voulût grossir de toutes les copies et arrière-copies de plusieurs autres estampes y rassemblées. Celle-ci cependant peut être dans le cas d'une exception à cet égard.

Jean de la Fontaine, de l'Académie françoise.

Peint en 1690, gravé en .... par G. Edelinck.

Buste sans mains, format du recueil des Hommes illustres de Perrault, sa destination. Rigaud fit ce portrait gratis par la haute estime qu'il avoit pour cet auteur.

Joann : Ant : de Mesmes, Comes d'Avaux, Regia Sanct : concil : i Supr : Gall : Sen : Præses. Infulatus reg : ord : Commend.

Peint en 1690, gravé en 1702 par P. Drevet.

Buste, grandeur ordinaire de thèse pour celle soutenue par Sébastien Regnault.

Pierre Mignard, écuyer, premier peintre du roi, directeur et chancelier de son Académie de peinture et de sculpture.

Peint en 1691, gravé en 1744 par G. F. Schmidt pour sa réception à l'Académie le 30 avril 1744 (1)

(1) Cette gravure n'est pas mentionnée sur le premier manuscrit, antérieur sans doute à 1744.

Figure jusqu'aux genoux.

Charles Colbert, marquis de Croissy, ministre et secrétaire d'Etat.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de....

Peint en 1691, gravé en 1691 par G. Edelinck.

H. Meyercroon, chevalier de l'ordre de Dannebrog, conseiller d'Etat du roi de Danemark, son ambassadeur en France.

Figure jusqu'aux genoux en habit de chevalier dudit ordre. Estampe de la grandeur de la demi-feuille du grand aigle.

Peint en 1691, gravé en 1694 par Corn. Vermeulen.

Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, commandeur des ordres, Pr Cap. des gardes du corps, gouverneur de Roussillon, vice-roi de Catalogne, général des armées de S. M.

Buste sans mains, dont la tête seule sur celle du portrait en pied que Rigaud avoit fait de ce maréchal. L'habillement de ce buste est d'une autre main.

Peint en 1691, gravé en 1699 par G. Edelinck.

Charles de la Fosse, peintre ordinaire du roi, ancien directeur et recteur de son Académie royale.

Buste sans mains; mais accommodé de goût par Rigaud pour être mis en estampe, avec une palette et des pinceaux sur le rebord d'architecture qui forme une espèce de fenêtre. Les qualités qui, en cette inscription, sont données à la Fosse sont celles qu'il possédoit en 1707.

Peint en 1691, gravé en 1707 par Duchange, pour sa réception à l'Académie

Le même.

Buste comme le précédent, mais où l'on a retranché les accompagnements extérieurs. L'estampe de la grandeur de celles de la collection d'Odieuvre dont elle fait partie.

Peint comme dessus, gravé en 1738 par D. Sornique.

Joseph Parrocel, conseiller de l'Académie royale de peinture, célèbre peintre de batailles.

Peint en 1691, gravé en 1737 par G. F. Schmidt.

Buste sans mains. L'estampe du même format que la précédente, comme faisant partie de la même collection.

Le même (Joseph Parrocel).

Peint en 1691, gravé en 1744 par G. J. G. Wille.

Buste sans mains dans un ovale. La tête d'après le même tableau qui a servi à la gravure précépente. La perruque et les draperies disposées différemment sur une esquisse faite exprès par Rigaud.

Gaston-Jean-Baptiste de Choiseul, marquis de Praslin, lieutenant général pour le roi en Champagne, etc.

Peint en 1692, gravé en 1695 par J. Sarrabat, à la manière noire.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur ordinaire.

Martin Van den Bogaert, en françois, Desjardins, sculpteur du roi, recteur de l'Académie, etc. (1)

Peint en 1692, gravé en 1698 par G. Edelinck.

Figure jusqu'aux genoux, ayant l'une de ses mains sur une tête de bronze d'un des captifs du monument de la place des Victoires, le chef-d'œuvre de cet artiste, natif de la ville de Breda.

Hyacinthus Rigaud pictor regius, etc.

Peint en 1692, gravé en 1698 par Edelinck.

Buste avec un bout de main. La tête en cheveux, fonds et autres accompagnements d'architecture très-riches.

La qualité de peintre du roi que prenoit ici notre Rigaud, fondée uniquement sur celle d'agréé à l'Académie, car il ne fut reçu comme membre réel de ce corps que le 2 janvier 1700.

(1) Il n'est plus connu en France désormais que sous ce nom de Desjardins. C'est par une traduction vicieuse de sa part de ce nom hollandois, Van den Bogaert, faute sans doute d'en savoir avec justesse le sens littéral et françois qui est du Verger. (*Note de Hulst*).

François de Montmorency, duc de Luxembourg et de Piney, etc. pair et maréchal de France, premier baron et premier chrétien de France, etc.

Figure jusqu'aux genoux. L'estampe, grandeur de la demi-feuille du papier grand aigle, est devenue assez rare, la planche en ayant été égarée.

Peint en 1693, gravé en 1694 par C. Vermeulen.

Le même. Inscription : François de Montmorency, duc de Luxembourg.

Figure jusqu'aux genoux. La même de l'estampe précédente, mais d'un format beaucoup plus petit et gravé à la manière noire.

Peint en 1693, gravé en ... par...

Le même encore. Inscription : François Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg.

Buste sans mains, différent du grand portrait et pour la tête et pour le tout, fait pour le recueil des Hommes illustres de Perrault.

Peint en 1693, gravé en 1698 par Edelinck.

Jean Balthazar Keller, commissaire général des fontes de l'artillerie de France.

Figure jusqu'aux genoux ; une main appuyée sur une pièce de canon et montrant de l'autre la statue équestre de la place de Louis le Grand, l'ouvrage de fonte le plus considérable qui eût été fait en France et que Keller coula d'un seul jet et sans la moindre non-valeur.

Peint en 1693, gravé en 1693 par P. Drevet.

Paul de Beauvilliers, duc de S.t Aignan Beauvilliers.

Buste pris dans un tableau où la figure va jusqu'aux genoux. L'inscription ci-dessus donnée au hasard ; celle de l'estampe peut être différente.

Peint en 1693, gravé en ... par Thomassin.

Pierre-Clément Daffincourt, ingénieur ordinaire du roi.

Demi-figure avec une main, estampe de forme moyenne.

Peint en 1693, gravé en 1706 par J. Audran.

Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de...

Peint en 1693, gravé en 1693 par Simonneau.

Hippolyte de Béthune, évêque comte de Verdun.
Buste sans mains, grandeur id.

Peint en 1694, gravé en 1698 par P. Drevet.

Gui-Crescent Fagon, conseiller du roi en ses conseils, premier médecin de S. M.
Buste sans mains, l'estampe petite grandeur de thèse pour celle de Claude Berger. Elle est devenue très-rare, la planche en étant perdue.

Peint en 1694, gravé en 1702 par G. Edelinck.

Henri de Harcourt, duc et pair et maréchal de France.
Buste sans mains, l'estampe du format d'un in-douze.

Peint en 1694, gravé en 1727 par Chereau le jeune.

Louis de Clermont, évêque, duc de Laon.
Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle soutenue par...

Peint en 1695, gravé en 1698 par C. Vermeulen.

Pierre Surirey de Saint-Remy, lieutenant général de l'artillerie de France.
Buste sans mains. Petite estampe de la grandeur d'un in-4° pour être placée en tête d'un Traité sur l'artillerie.

Peint en 1695, gravé en 1698 par Edelinck.

Léonard de Lamet, docteur de la faculté de théologie, curé de Saint-Eustache.
Figure jusqu'aux genoux. Estampe de grandeur ordinaire.

Peint en 1695, gravé en 1699 par P. Drevet.

Girardin de Vauvrai, intendant de la marine à Toulon.
Buste sans mains, comme le tableau.

Peint en 1695, gravé.... par J. Coelemans.

Marie Serre, veuve de Mathias Rigaud et mère de notre Hyacinthe Rigaud.
Buste sans mains, orné dans l'estampe d'une bordure ovale posée sur un morceau d'architecture et accompagnée d'un rideau richement composé.

Peint en 1695, gravé en 1702 par P. Drevet.

Christain de Guldenleew, comte de Samsaye, etc.
Figure jusqu'aux genoux. L'estampe de grandeur ordinaire.

Peint en 1696, gravé en 1696 par P. Drevet.

Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, etc.

Buste sans mains, grandeur ordinaire de thèse pour celle soutenue par ....

Peint en 1696, gravé en 1699 par...

Oronce Finé de Brianville, abbé de Pontigny, l'un des premiers pères de l'ordre de Cîteaux.

Buste sans mains, grandeur ordinaire de thèse.

Peint en 1696, gravé en 1699 par P. Drevet.

Sylvain de Raousset, comte de Bourbon, président à mortier du parlement de Provence.

Buste sans mains, grandeur de thèse.

Peint en 1696, gravé en 1703 par J. Coelemans.

Louis Antoine, cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

Buste sans mains, en camail, grandeur de thèse pour celle soutenue par ....

Peint en 1697, gravé en 1699 par Edelinck.

Le même. Inscription : Louis Antoine, cardinal de Noailles, cardinal-prêtre, archevêque de Paris.

Peint en 1697, gravé en 1721 par P. Drevet.

Buste sans mains. La tête d'après le même tableau sur lequel a été faite l'estampe qui précède. L'habillement, qui est la chape herminée de cardinal, accommodé exprès pour celle-ci, est de même grandeur de thèse.

Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe.

Figure jusqu'aux genoux, assise et les yeux attachés sur un crucifix ; l'air méditant et la plume à la main comme pour composer : l'estampe de la grandeur d'un in-4°.

Peint en 1697, gravé en ..... par J. Crepy.

Le même.

Buste simple tourné à gauche et ainsi du même sens que le tableau d'où il est tiré. L'estampe grandeur de thèse moyenne.

Peint en 1697, gravé en 1700 par Nic. Bazin.

Le même.

Petit buste tourné du sens opposé de celui qui précède; petit format d'un in-4°.

Peint comme dessus, gravé en 1702 par P. Drevet.

Le même encore.

Petite estampe; idem.

Peint comme dessus, gravé en ..... par G. Fillœul.

François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

Figure en pied groupée avec un nègre qui soutient le grand manteau du prince. Estampe de la grandeur d'une feuille de papier de grand aigle tout entière.

Peint en 1697, gravé en 1700 par P. Drevet.

Monseigneur (Louis, Dauphin de France, fils de Louis XIV).

Buste sans mains, tiré d'un portrait, figure jusqu'aux genoux, l'estampe ornée d'un accompagnement d'architecture de la composition de M. Rigaud.

Peint en 1697, gravé en 1701 par P. Drevet.

Cardin le Bret, maître des requêtes et intendant en Provence.

Buste sans mains, pris dans un grand tableau de deux figures en pied représentant ce Cardin le Bret et Pierre Cardin le Bret, son père, qui suit : l'estampe grandeur de thèse.

Peint en 1697, gravé en 1706 par J. Coelemans.

Pierre Cardin le Bret, premier président du parlement de Provence.

Buste sans mains tiré du même tableau indiqué ci-dessus; l'estampe aussi grandeur de thèse.

Peint en 1697, gravé en 1709 par J. Coelemans.

Fabius Brulart de Sillery, évêque de Soissons.

Buste simple, estampe grandeur ordinaire de thèse pour celle soutenue par ....

Peint en 1698, gravé en 1699 par Edelinck.

Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux.

Buste sans mains, gravé d'après le portrait, aussi simple buste, que Rigaud avoit fait de ce prélat pour le grand-duc de Toscane. Cette estampe de la gran-

Peint en 1698, gravé en 1700 par Edelinck.

deur d'un in-4°, faite pour être placée à la tête de la Politique du même M. Bossuet.

Le même.
Buste sans mains, d'après le même tableau, gravé à la manière noire, grandeur d'un in-4°.

Peint comme dessus, gravé en .... par J. Sarrabat à la manière noire.

Le même.
Petit buste enchâssé dans une vignette, celle-ci remplie de divers attributs qui accompagnent le portrait et ne sont pas de la composition de Rigaud.

Peint comme dessus en 1698, d'après le même tableau, gravé en .... par N. Pitau : le nom du graveur n'est pas marqué.

Le même encore.
Buste sans mains, d'après le même tableau, mais format in-octavo et format d'in-4° un peu tronqué par les côtés, pour être placé à la tête.....

Peint idem, — gravé en 1720 par F. Chereau.

Gédéon Berbier du Metz, conseiller du roi en ses conseils, président en sa chambre des comptes.
Buste sans mains ; estampe grandeur de thèse.

Peint en 1698, gravé en 1700 par Edelinck.

Illustrissimæ Ecclesiæ princeps et reverendissimæ Christo pater. P. P. Joannes Hervœus Basan de Flamenville, episcopus Helenensis.
Buste sans mains ; estampe de format moyen.

Peint en 1698 gravé en 1701 par J. Sarrabat à la manière noire.

Louis-François, duc de Boufflers, maréchal de France.
Buste sans mains, format petit in-quarto. Tout pris dans un plus grand tableau.

Peint en 1698, gravé en 1702 par S. Thomassin.

Pierre de Sève, baron de Fléchères, premier président de la cour des monnoies de Lyon.
Buste sans mains, grandeur de thèse.

Peint en 1698, gravé en 1706 par J. F. Cars.

Messire Michel Begon, conseiller du roi en ses conseils, conseiller d'honneur au parlement de Provence et successivement intendant des îles françoises de l'Amérique, des galères de Marseille, etc.

Peint en 1698, gravé en 1708 par Duflos.

Buste sans mains, format ordinaire des portraits des hommes illustres du recueil de Perrault.

François de Neuville, duc de Villeroy et de Beaupréau, pair et maréchal de France.

Figure jusqu'aux genoux; l'estampe de la grandeur ordinaire.

Peint en 1696, gravé en 1712 la tête par Simonneau; le reste par Edelinck.

Hyacinthe Rigaud, écuyer, natif de Perpignan, du nombre des nobles citoyens de cette ville, professeur de l'Académie de peinture.

Buste avec un bout de main tenant une palette. La tête coiffée d'un bonnet de velours. Clair-obscur à la Rembrandt. Renfermé dans une espèce de fenêtre carrée. L'estampe de la grandeur d'une demi-feuille de papier grand aigle.

Peint en 1698, gravé en 1700 par P. Drevet.

Nicolas Mesnager, chevalier de l'ordre du roi, plénipotentiaire du roi à Londres, en 1711, et à Utrecht en 1713.

Buste sans mains, comme le tableau original. L'estampe de grandeur moyenne.

Peint en 1698, gravé en 1715 par Charles Simonneau l'aîné.

Louis Joseph, duc de Vendôme.

Buste sans mains, du format de ceux de la collection d'Odieuvre, pris dans un tableau de plus grande composition, la même que celle du portrait ci-dessus du maréchal de Villeroy.

Peint en 1698, gravé en ..... par Dupin.

Jean, abbé d'Estrées, ambassadeur du roi en Portugal.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de...

Peint en 1699, gravé en 1700 par J. Cars.

Le même. Inscription : Joannes d'Estrées apud Hispaniarum regem nunc legatus abbas.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de...

Peint en 1699, gravé en 1700 par J. Andran.

Le même encore.

Et la même estampe que celle qui précède, augmentée seulement du ruban et de la croix de l'ordre du Saint-Esprit.

Peint en 1699, gravé de même la petite addition faite en 1704.

Barentin, conseiller au parlement.
Buste sans mains.

Peint en 1699, gravé en ..... par Etienne Gantrel.

François Michel de Verthamont, premier président du grand conseil.
Buste sans mains, grandeur de thèse.

Peint en 1699, gravé en .... par Antoine Trouvain.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat, etc.
Buste sans mains, pris dans un tableau de plus grande composition accommodé pour être mis en estampe, par Rigaud lui-même, d'une espèce de fenêtre et d'un rideau au dehors.

Peint en 1699, gravé en 1710 par M. Dossier.

Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, etc.
Figure en pied. Vêtu du grand habit de docteur-évêque, d'après un tableau de dix pieds de haut.

Peint en 1699, la tête s'entend, et le tout achevé en 1705 : gravé en 1723 par P. Drevet fils.

Philippe V, p. l. g. d. D. roi des Espagnes.
Demi-figure avec une main, prise dans un tableau d'une figure en pied et accommodée pour être mise en estampe d'un devant d'architecture, etc.

Peint en 1700, gravé en 1703 par P. Drevet.

Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, grand maître de l'ordre de Saint-Lazare.
Figure jusqu'aux genoux en habit de cérémonie de grand maître dudit ordre. Estampe de grandeur moyenne.

Peint en 1700, gravé en 1703 par P. Drevet.

Prior, secrétaire d'ambassade d'Angleterre en France en 1699 et 1700.
Buste sans mains, pris dans un tableau de demi-figure avec une main. Petite estampe sans inscription, grandeur d'un volume in-8° pour chemise à la tête des œuvres du sieur Prior.

Peint en 1700, gravé en 1712 par Cl. Duflos.

Louis le Grand.
Buste sans mains, dont la tête d'après le grand tableau en pied qui a servi d'original à la grande estampe employée à la page qui suit. L'attitude en

Peint en 1701, gravé en 1704 par P. Drevet.

armure, d'après un autre tableau aussi en pied et composé aussi par Rigaud.

Louis le Grand.

Gravé en ...... par G. Edelinck.

Petit buste armé, d'après le même tableau. Estampe de la grandeur d'un in-12.

Louis le Grand.

Peint en 1701, gravé en 1712 par P. Drevet père.

Figure en pied et debout vêtue du grand habit royal. Estampe de la grandeur de la feuille entière de papier grand aigle.

Philippe-Louis, comte de Zinzendorf.

Peint en 1701, gravé en ...... par B. Picart.

Buste sans mains, d'après un tableau de même, fait pendant le premier séjour que ce seigneur fit à Paris en qualité d'envoyé de l'Empereur.

Catherine-Marie le Gendre, femme de Claude Pecoil, seigneur de Villedieu, etc. maître des requêtes.

Peinte en [illegible], gravé en 17[illegible] par S. Valée.

Figure jusqu'aux genoux, groupée avec un petit negre qui reçoit dans une corbeille des fleurs qu'elle cueille. L'estampe de la grandeur de la demi-feuille du papier grand aigle et sans inscription. Celle ci-dessus pour la suppléer s'il en étoit besoin.

Jules-Hardouin Mansart, surintendant des bâtiments du roi.

Peint en 17[illegible], gravé en 17[illegible] par Edelinck.

Figure jusqu'aux genoux. Estampe de grandeur ordinaire.

David-Nicolas de Bertier, premier évêque de Blois.

Peint en 17[illegible], gravé en 17[illegible] par P. le [illegible], de [illegible].

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle soutenue par ....

Bernard de Fontenelle.

Peint en 17[illegible], gravé en 17[illegible] par [illegible].

Buste sans mains, la tête en bonnet de velours. Petite estampe, grandeur d'un in-12, pour être placée à la tête des œuvres de cet auteur.

Antoine Coyzevox, sculpteur ordin^re du Roi, ancien directeur et recteur de l'Académie.

Buste sans mains, pris dans un tableau de plus grande composition et accommodé par M. Rigaud pour être mis en estampe, d'une espece de fenêtre ovale avec des outils de sculpture pour attributs, etc.

Peint en 1702, gravé en 1709 par Jean Audran, pour sa réception à l'Académie.

Pierre Gillet, doyen des procureurs.

Buste sans mains, grandeur de thèse.

Peint en 1702, gravé en 1713 par P. Drevet.

Jean Hérault, S^gr de Gourville, conseiller d'Etat.

Buste sans mains, grandeur d'un volume in-8°.

Peint en 1703, gravé en 1705 par le chev. Edelinck.

Louis de France, duc de Bourgogne.

Figure jusqu'aux genoux, l'estampe de la grandeur ordinaire.

Peint en 1703, gravé en 1707 par Susanne Sylvestre, femme de Lemoine.

Louis, duc de Bourgogne, fils de France.

Buste sans mains dont la tête d'après le même tableau qui a servi pour l'estampe précédente. L'attitude et la draperie composées exprès pour cette estampe par M. Rigaud, ainsi qu'un devant d'architecture avec les armoiries du prince, et, sur l'un des rebords du casque, des gantelets, etc., le tout d'une noble et riche intention.

Peint en 1703, c'est-à-dire la tête, le surplus accommodé en 1706. Gravé en 1707 par P. Drevet père.

Louis, duc de Bourgogne, fils de France.

Buste sans mains; pris dans le grand portrait cité ci-dessus. Petite estampe de la grandeur d'un volume in-12, faite pour être placée à la tête du recueil des Vertus de ce prince, publié par le R. P. Martineau, son confesseur.

Peint en 1703, gravé en 1712 par Ch. Simonneau.

Anne Varice de Vallière, femme de Jean Neyret de la Ravoye, seigneur de Lisse et de Beaurepaire, grand audiencier de France.

Figure jusqu'aux genoux sous celle de Pomone, groupée avec une autre qui représente Vertumne, mais qui n'est que de simple accompagnement,

Peint en 1703, gravé en 1709 par M. Dossier.

n'étant pas portrait. L'estampe de la grandeur ordinaire est sans inscription.

Emmanuel Théodose de la Tour d'Auvergne, duc d'Albret.

Buste dont il n'y a que la tête d'achevée à cause de la savante beauté des cheveux.

Peint en 1703.

Nicolas Boileau Despréaux.

Figure jusqu'aux genoux. Estampe de grandeur ordinaire. Ce portrait peint et gravé aux dépens de J. J. Coustard, conseiller au parlement.

Peint en 1704, gravé en 1706 par P. Drevet père.

Le même.

Buste sans mains, pris dans le grand tableau sans aucun changement. L'estampe de la forme d'un in-4° pour l'édition des œuvres de cet auteur faite ....

Peint en 1704 gravé en 1710 par F. Chereau.

Le même (Nicolas Boileau Despréaux).

Buste sans mains. La tête d'après le grand tableau. Le buste et la draperie accommodés par Rigaud lui-même pour l'encadrement.

Estampe de même grandeur de la précédente pour l'édition des mêmes œuvres faites ....

Peint en 1704, gravé en ..... par Desrochers.

Le même.

Petit buste, d'après le précédent, placé dans le frontispice de la magnifique édition faite desdites œuvres en 1718 par David Mortier à Amsterdam. Ce frontispice représente le Parnasse. Le portrait en question y est apporté par la Poésie satyrique.

Peint en 1704, gravé en 1717 par Bernard Picart

Le même (Nicolas Boileau Despréaux, de l'Académie françoise, né à Paris le 1er novembre 1636, mort le 13 mars 1711.)

Buste sans mains, format d'un in-4° pour l'édition des œuvres susdites faite à Paris en 1740. L'attitude drapée et ajustée pour ce format par Rigaud lui-même.

Peint en 1704, l'attitude ajustée en 1740, — gravé ledit an 1740 par Ravenet.

Suzanne, Henriette de Lorraine, duchesse de Mantoue, femme du dernier duc de ce nom, François-Charles de Gonzague.

P. 1704. G. p. Drevet; la planche n'a point été achevée.

Louis-Hector, duc de Villars, pair et maréchal de France.

Figure jusqu'aux genoux avec un encadrement cintré par le haut et chargé de trophées et d'inscriptions, etc. ajouté par le graveur sur un dessin d'une main étrangère.

Peint en 1704, gravé en 1714 par P. Drevet père.

François le Chambrier, chevalier, conseiller d'Etat et maire de la ville de Neufchâtel, pour le roi de Prusse.

Buste sans mains.

P. 1704. G. 1741 par G. F. Schmidt.

Claudius Deshais Gendron, doct: med: facult: Monspell:

Demi-figure avec une main tenant un livre posé sur l'appui d'une fenêtre. Cette fenêtre accommodée par M. Rigaud pour la gravure.

Peint en 1704, gravé en 1737 par J. Daullé.

Sébastien le Prêtre de Vauban, maréchal de France.

Buste sans mains, pris dans un tableau de plus grande composition. Petite estampe de la collection d'Odieuvre et ainsi de forme à peu près d'un in-4°.

Peint en 1704, gravé en 1738 par N. Dupuis.

Etienne Baluze.

Buste sans mains, grandeur de thèse.

Peint en 1705, gravé en 1714 par S. Thomassin.

Marie, par la grâce de Dieu, souveraine de Neufchâtel et de Vallangin, duchesse de Nemours.

Figure jusqu'aux genoux où cette dame, presque octogénaire, est représentée en habit de cour. Estampe de la grandeur ordinaire.

Peinte en 1705, gravée en 1707 par P. Drevet.

François Girardon, sculpteur ord^re^ du roi, chancelier et recteur de l'Académie.

Buste sans mains, accommodé d'un devant d'ar-

Peint en 1705, gravé en 1707 par Duchange pour sa réception à l'Académie.

chitecture, rideau, etc. pour la gravure, du dessin de M. Rigaud.

Messire Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, mort dans son diocèse, âgé de 77 ans, le 20 septembre 1720.

Peint en 1705, gravé en 1707 par Cl. Duflos.

Buste sans mains. L'estampe du format d'un in-8°.

André Hercule de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, ministre d'Etat, abbé de Tournus et de Saint-Etienne de Caen, l'un des quarante de l'Académie françoise.

Peint. en 1706, gravé en 1725 par F. Chereau.

Buste sans mains, comme le tableau, en camail; grandeur de thèse pour celle de J. S. Brissart. Les qualités marquées ci-dessus sont celles que prenoit le prélat en 1725 et ainsi 20 ans après qu'avoit été peint ce portrait. Cette espèce d'anachronisme est très-commun en matière de portraits gravés, et cet œuvre-ci en fournit nombre d'exemples.

Louis de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, lieutenant général des armées du roi, colonel général de la cavalerie françoise et étrangère, gouverneur de l'Isle de France.

Peint en 1705, gravé en 1739 par Georges Frédéric Schmidt (1).

Figure jusqu'aux genoux. Le combat du lointain est de Joseph Parrocel. Les qualités du comte d'Evreux sont celles qu'il prenoit en 1739.

M^lle de Rebec.

Peint en 1706.

Buste sans mains.

Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, conseiller d'Etat.

Peint en 1707, gravé en 1707 pa P. Drevet père.

Buste sans mains, en robe de conseiller d'Etat,

(1) Il entreprit cet ouvrage pour son propre compte, piqué par l'excellente beauté du tableau. Il étoit fort aise d'ailleurs de faire quelques morceaux de marque sous la conduite de Rigaud qui avoit un talent tout particulier à donner aux graveurs l'intelligence et le vrai goût de leur art. (*Note de Hulst*).

grandeur de thèse pour celle de Gabriel-Joseph Caneau Descramelle.

Le même (Jean-Paul Bignon, abbé de St. Quentin), conseiller d'Etat ordinaire, président des académies. — Peint en 1707, gravé en 1709 par Cl. Duflos.

Buste comme le précédent, entouré de divers attributs qui ne sont pas du dessin de Rigaud.

Le même. — Peint en 1707, gravé en ..... par Ch. Simonneau.

Buste en petite forme d'après le même tableau.

Le même encore. — Peint en 1707, gravé en 1738 par G. F. Schmidt.

Le même buste, aussi petit format, grandeur de la collection d'Odieuvre.

Camille le Tellier, abbé de Louvois. — Peint en 1707, gravé en 1710 par J. Audran.

Buste sans mains, petite estampe format d'un in-12 pour être placé à la tête de....

Joannes Leonardus Secousse, eques Regi à cons: et secr: ser: Dombaru: principi ab intimio consiliis et in supremâ Parisiensi curiâ patronus. — Peint en 1707, gravé en 1710 par J. Audran.

Demi-figure avec une main, estampe de forme moyenne.

Marcus Renatus de Voyer de Paulmy, marchio d'Argenson, comes consistorianus; rei politicæ prefectus gen: — Peint en 1708, gravé en 1711 par Cl. Duflos.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de l'abbé Vandermeulen.

Le même. Inscription: Marc René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, chevalier, garde des sceaux de France, ministre général des finances. — Peint en 1708, gravé en 1718 par Cl. Duflos.

Buste sans mains. La tête faite d'après le portrait fait en 1708. L'habillement pris dans quelque mauvais dessin de quelque main des plus médiocres. L'estampe grandeur de thèse.

Magister Franciscus Robertus Secousse Parisinus, sacræ facultatis Par : Doctor theologus, socius Navarricus et ecclesiæ parochialis Sancti Eustachii rector.

Figure jusqu'aux genoux, en fourrure de docteur.

Peint en 1708, gravé en 1710 par J. Audran.

..... de Sourches, comte de Montsoreau, maréchal de camp, depuis lieut. gén. et grand prévôt de France. — Buste sans mains.

Peint en 1708.

Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, amiral de France.

Demi-figure, avec une main prise dans un tableau où la figure va jusqu'aux genoux, avec un fond de marine, au lieu qu'ici c'est un bout de paysage. Estampe de grandeur de thèse pour celle de J. B. Thibault.

Peint en 1708, gravé en 1714 par P. Drevet.

Le même. Inscription : Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne, amiral de France.

Demi-figure, avec une main gantée, composée exprès afin de varier pour cette estampe; aussi grandeur de thèse; a servi pour celle de Marie-Claude-Augustin et de Henri-François du Clos Bossart.

Peint en 1708, gravé en 1714 par P. Drevet père.

..... Magnanis, secrétaire du roi.

Grand buste avec une main.

Peint en 1709.

Jos : Jo : Bap. Fleuriau d'Armenonville Regi a consiliis, sanct : S.ti Lud : Eques I ord : commendator.

Buste sans mains, tiré sans aucun changement d'un portrait jusqu'aux genoux, hormis qu'on y a ajouté la croix et le cordon de l'ordre de S.t Louis. Cette addition d'une main étrangère. Estampe de forme moyenne.

Peint en 1709, gravé en 1714 ou 1720 par J. F. Cars.

Mlle de Follin, buste sans mains.

Peint en 1709.

| | |
|---|---|
| M^lle de la Carbonnerie, buste sans mains. | |
| Balthaz : Henricus de Fourcy, doctor socius Sorbonicus, abbas Sancti Wandregesillii (S.t Vandrille). Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle soutenue par .... | Peint en 1710, gravé en 1714 par P. Drevet père. |
| ..... comte de Mailly. Demi-figure avec une main. | P. 1710, dessiné en 1711. |
| Neri Marie Corsini, dit marquis Corsini, envoyé du grand-duc de Toscane, depuis cardinal, neveu du pape Clément XII. | P. 1710, dessin |
| . . . . . Tourton, banquier. Buste sans mains. | P. 1710, dessin. |
| . . . . . de Béthune, marquis d'Ancenis, depuis duc de Béthune. Buste sans mains. | Peint en 1711. |
| . . . . . de Nollant. | Peint en 1711. |
| . . . . . de Briçonnet, fille de..... buste sans mains. | Peint en 1712. |
| Hyacinthus Rigaud, eques, in regiæ pict : Acad : professor. Demi-figure avec deux mains groupées et appuyées sur un porte-feuille, la tête ajustée pittoresquement d'un bonnet de taffetas. Le tout encadré dans une fenêtre disposée et éclairée avec art. Cette estampe gravée d'après une esquisse de la même grandeur. | Peint en 1712, gravé en 1714 par P. Drevet père. |
| Ser : Pr : Arm : Gasto. de Rohan. S. R. E. Card : Ep : et Pr : Arg : Alsat : Landg : S. R. I. Pr. Buste sans mains, tiré sans aucun changement d'un portrait jusqu'aux genoux. Estampe grandeur de thèse pour celle de Charles Pigné. | Peint en 1712, gravé en 1716 par P. Drevet père. |
| Le même. Et la même estampe, avec cette seule différence | Peint et gravé comme dessus; l'addition faite en .... |

que l'on y a ajouté après coup le ruban et la croix du Saint-Esprit.

Le même.
Et le même buste. Estampe de moyenne....

Peint en 1712, gravé en ..... par Marie Horthemels.

Le même encore.

Buste pris dans le même tableau qui a produit les trois estampes précédentes, mais exécuté de meilleur goût. Les accompagnements d'architecture et d'attributs qui l'entourent d'une autre main que celle de Rigaud, ce qui se connoît aisément. Estampe de grande grandeur de thèse pour celle de Jean-Georges Anselme.

Peint en 1712, gravé en 1732 par L. Cars.

Nicolas de Launay, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, directeur de la monnoie, des médailles et de l'orfévrerie de S. M.

Figure jusqu'aux genoux.

Peint en 1712, gravé en 1719 par Franç. Chereau.

Cardinus le Bret, constitutus princeps senatus Aquensis Gallo-Provinciæ præfectus et prorex.

Buste sans mains, pris sans aucun changement dans un portrait jusqu'aux genoux. L'estampe grandeur de thèse.

Peint en 1712, gravé en 1727 par J. Cundier.

Marguerite-Henriette de la Briffe, quatrième femme dudit Cardin le Bret.

Figure jusqu'aux genoux sous l'image de Cérès. L'estampe, de grandeur ordinaire, est sans inscription. Celle ci-dessus pour y suppléer au besoin.

Peinte en 1713, gravé en 1728 par Claude Drevet, neveu et élève de Pierre Drevet.

Charles-Jérôme de Cisternay du Fay, capitaine aux gardes françoises.

Buste sans mains. Petite estampe de la forme d'un volume in-8°, gravée pour être placée à la tête du catalogue de la belle et curieuse bibliothèque que laissa M. du Fay.

Peint en 1712, gravé en 1728 par Pierre Imbert Drevet, fils de Pierre Drevet.

*Le premier manuscrit de Hulst s'arrête ici; ce qui suit est extrait du second.*

Robert de Cotte, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller du roi en ses cons. prem. architecte, intendant des bâtiments, jardins, arts et manufactures de S. M., directeur de l'Académie royale d'architecture et vice-protecteur de celle de peinture et de sculpture.

Figure jusqu'aux genoux.

P. 1713. G. 1717 par Drevet père.

François-Charles de Vintimille, des comtes de Marseille, comte du Luc, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Porquerolles, conseiller d'Etat d'épée, ambassadeur extraordinaire du roi Louis XIV en Suisse, son plénipotentiaire à la paix de Bade, son ambassadeur extraordinaire, et de Louis XV auprès de Charles VI, empereur.

P. 1713. G. 1722 J. Cundier.

Elisabeth-Charlotte de Bavière, Palatine du Rhin, duchesse d'Orléans.

Figure jusqu'aux genoux.

P. 1713. G. 1714 Simonneau l'aîné.

La même, d'après le tableau précédent.

Marie Hortemels.

La même.

Buste sans mains, enchâssé dans une composition de vignette qui a été faite pour être mise en tête de l'oraison funèbre de cette princesse. La tête d'après celle du grand tableau, la draperie ajustée exprès par M. Rigaud pour la place.

P 1713. G. par P. Drevet fils.

Charles-Louis-Auguste Fouquet de Bellisle, duc de Gisors, prince du saint Empire, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, et de la Toison d'or, gouverneur de Metz et du pays Messin, général des armées du roi, ambassadeur extraordi-

P. 1713. G. 1743 Jean Georges Wille.

naire près l'Empereur et plénipotentiaire en Allemagne.

Figure jusqu'aux genoux, les ordres de chevalerie et les fleurs de lis sur le bâton ajoutés par M. Rigaud à l'ancien portrait, ce qui au fond forme une espèce d'anachronisme.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, pair de France, lieutenant général des armées du roi et de la haute et basse Alsace, gouverneur et lieutenant général pour S. M. des ville et duché d'Orléans et pays Orléanois et de la ville et château d'Amboise, surintendant et ordonnateur général des bâtiments et jardins du roi, arts, manufactures, Académie royale, et conseiller au conseil de régence.

Figure jusqu'aux genoux.

Peint en 1713, gravé en 1720 par Nic. Tardieu pour sa réception à l'Académie.

Le même et d'après le même tableau.

La même figure sans aucun changement.

P. 1713. G. 1724 par François Chereau pour sa réception.

Le même et d'après le même tableau.

Et de plus la même planche gravée par Chereau, augmentée seulement du cordon et de la croix du Saint-Esprit.

P. 1713. G. 1724.

Le même encore.

Buste sans mains, dont la tête d'après le même tableau et le surplus de l'attitude et des draperies composé exprès pour cette forme.

P. 1713. G. 1716 par J. Audran.

Antoine Anselme, prédicateur ordinaire du roi, abbé de Saint-Sever.

Demi-figure avec une main. Estampe de la grandeur d'un volume in-octavo. Il n'y a point d'inscription sous ce portrait, mais un passage de l'Ecclésiaste : *Dedit mihi*, etc.

P. 1713. G. 1717. Simonneau l'aîné.

Nicolaus le Camus, eques, ab omnibus consiliis subsidiorum curiæ princeps.

P. 1713. G. 17[illegible] par Nic. Tardieu.

Buste sans mains.

Le même en plus grand. — S. Thomassin.

Henri de Thiard de Bissy, cardinal de la S. E. R. évêque de Meaux, abbé de l'abbaye royale de Saint Germain des Prés. — P. 1716. G. 1716 Nicolas Tardieu.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de Pierre Jullien.

Melch. de Polignac, S. E. R. Diac. Cardinalis canoum hospum de S. Spir. Magnus citra montes mager designatus. — Peint en 1715, gravé en 1720. J. F. Cars.

Buste sans mains, tiré d'un portrait de M. Rigaud de plus grande composition représenté en entier par l'estampe qui suit. Celle-ci grandeur de thèse.

Melchior S. R. E. Presbyter, tituli Stœ Mariæ de Angelis ad terminos cardinalis de Polignac, archiepiscopus Auscitanus, abbas et comes Corbeiæ, Aquiscincti, Boniportus, Mausonii et Begarii, regiorum ordinum commendator regiis apud sanctam Sedem negotiis præfectus, antea Ludovici magni legatus in Poloniam et Bataviam, sacræ rotæ auditor, et regii sacelli magister. — P. 1715. G. 1729 F. Chereau.

Figure jusqu'aux genoux.

Le même. — P. 1715. G. 1729 F. Chereau.

Et la même planche augmentée seulement du cordon de l'ordre du Saint Esprit.

Louis XV, roi de France et de Navarre. — P. 1715 G. 1719 P. Drevet père.

Portrait en pied. La figure assise sur une estrade, revêtu des habits royaux.

Le même. — P. 1715 G. 1724 Drevet père.

Demi-figure. La tête d'après le tableau en pied commencé en 1715. L'attitude et l'habillement composés exprès pour l'ouverture ovale qui renferme le portrait.

René-François de Beauvau, archevêque duc de Narbonne, primat de la Gaule Narbonnoise, président né des Etats généraux de la province de Languedoc, commandeur de l'ordre du Saint Esprit.

Figure jusqu'aux genoux.

P. 1715. G. 1737
P. Drevet père et fils.

Jean-Baptiste-Louis Picon, chevalier, seigneur d'Andrezel, la Motte, Saint Mery, Montgimont et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, ci-devant secrétaire du cabinet de S. M. et des commandements de Monseigneur, intendant de justice, police, finances et fortifications en Roussillon Confluent Cerdaigne et comté de Foix.

Buste sans mains, à une fenêtre.

P. 1716. G. 1719
F. Chereau.

Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, chevalier garde des sceaux de France, ministre général des finances.

Buste sans mains. La tête d'après le portrait fait dix ans auparavant. L'habillement pris d'après quelque mauvaise copie. L'estampe grandeur de thèse.

Peint en 1705 la tête s'entend.
Gravé en 1718
Cl. Duflos.

Jean Law, contrôleur général des finances.

Buste sans mains, dont la tête avoit été commencée en 1720, et, quoiqu'elle n'ait jamais été achevée, avoit beaucoup valu à M. Rigaud par les actions que Law lui donna. Odieuvre désirant l'avoir dans sa collection et ayant choisi G. F. Schmidt pour le graver, M. Rigaud, par amitié pour ce dernier, fit l'habillement qu'on voit dans cette petite estampe, où Law au surplus est fort ressemblant.

P. 1720. G. 1738
G. F. Schmidt.

René Pucelle, conseiller au parlement, abbé de Saint Léonard de Corbigny.

Buste sans mains avec des accompagnements d'architecture, rideaux, armoiries, etc. faits pour l'estampe seulement.

P. 1721. G. 1739
P. Drevet.

Le même. — P. 1721. G.

Sans les accompagnements et dans une ouverture ovale seulement, format moyen.

Le même encore. — P. 1721. G. Fiquet.

Gravé d'après la dernière des deux estampes et en contre-épreuve.

Guillaume, cardinal Dubois, archevêque duc de Cambrai, prince du saint Empire, premier ministre. — P. 1722. G. 1724 P. J. Drevet fils.

Figure jusqu'aux genoux.

Conradus Detlev a Dehn, sereniss. aug. Guillelmi Brunswic et Luneburg Ducis status minister ejusque ad regem christianissimum a 1723 extraordinem ablegatus, senatus cœnobiorum præses Ecclesiæ Gandesiensis, Pincerna hœreditarius in Wendhausen, Schœningen, Riddagshausen et Lemmie, etc. — Peint en 1724, gravé en 1728 Fr. Chereau.

Figure jusqu'aux genoux.

Conr. Detlev a Dehn S. R. J. Comes duc Brunsw. et Luneb. status minist. intim. capitul. S. Blass Brunsw. Decan. Eccles. Gandes. Pincern. hæred. Dynast. in Wendhas. Schœning. et Riddagsh. ordin. Danebrog eques. — Peint en 1723, g. 1728 F. Chereau. Les changements en 1736.

La même planche que celle qui précède à laquelle on n'a fait qu'ajouter les marques de l'ordre de Dannebrog et changer l'inscription. Quoiqu'on y ait ajouté après les mots *Hyac. Rigaud pinxit* la date 1728, il est certain néanmoins qu'il a fait ce portrait en 1723.

Charles-Gaspard Dodun, marquis d'Herbault, comm^r et grand trésorier des ordres du roi, contrôleur général des finances de France. — P. 1724 G. 1726 P. Drevet père.

Demi-figure avec une main, tirée d'un tableau de plus grande composition, un peu ajustée cependant par M. Rigaud à l'ouverture ovale. Estampe de grandeur d'une thèse.

Carolus, archiepiscopus dux Cameracensis, par Franciæ, sacri Romani imperii princeps, comes Cameracensi.

Figure jusqu'aux genoux.

Epreuve antérieure du même portrait.

P. 1724. G 1751 Georges Fréderic Schmidt.

Claude Hallé, natif de Paris, peintre du roi, adjoint à recteur en son Académie royale.

Demi-figure avec une main. L'un des deux tableaux présentés à l'Académie par le sieur le Gros pour sa réception. Le sieur le Gros, élève de M. Rigaud, a eu le secours de son maître, non-seulement pour la composition de ces deux tableaux, mais encore pour le choix, le jet et l'étude des draperies, etc. en sorte qu'on les peut regarder comme de ce maître lui-même. C'est de lui-même que je tiens ceci.

Peint en 1725, gravé en 1730 par Larmessin pour sa réception à l'Académie.

Nicolas Coustou, sculpteur ordinaire du roi, adjoint à recteur en son Académie royale.

Figure jusqu'aux genoux, tenant la main sur une tête colossale de bronze. C'est celle de la rivière de Saône que l'on voit de ce maître à Lyon, place de Louis le Grand. Le tableau, censé du sieur le Gros, disposé, composé, drapé, etc. de M. Rigaud comme dessus.

P. 1725. G. 1730

Samuel Bernard, chevalier de l'ordre de Saint Michel, comte de Coubers.

Figure en pied, fond de marine.

P. 1725 et 1726. G. 1729 P. J. Drevet fils.

Andr. Hercules de Fleury S. R. E. cardinalis, Ant. For. Jul. Ep. regni administer, Magnus Reginæ Eleemosynarius, etc.

Buste sans mains, grandeur de thèse pour celle de Bonav. Bauyn, prieur de Sorbonne.

La tête de ce portrait peint en 1705 le buste en 1726. G. 1726. Fr. Chereau.

Rmus D. Dominus Andochius Pernot, abbas generalis Cistercii.

P. 1727. G. 1729 F. Chereau, dernier ouvrage de ce mai-

Buste sans mains, accommodé par M. Rigaud d'un rideau et autres ornements pour la gravure.

Epreuve antérieure du même portrait.

tre, qui mourut subitement peu après y avoir mis la dernière main.

Jean-Paul Bignon, abbas Sti Quintini, com. consist. Biblioth. reg. præfect.

Buste sans mains. Le même rapporté ci-devant sous l'année 1707 et la même planche, où n'est de changé que la tête repeinte pour faire cette estampe destinée pour la thèse de J.-B. Durand de Montalet.

La tête repeint d'après nature par M. Rigaud en 1728. G. 1728. Drevet père.

André Hercules, cardinal de Fleury, grand aumônier de la reine, ministre d'Etat, grand maître et surintendant des postes.

Figure jusqu'aux genoux.

P. 1728. G. 1730 P. Drevet frère et fils. Mais plus par le premier, la démence du fils étant très-forte alors.

Philippus Ludovicus comes a Zinzendorff, Caroli VI cæsaris a secretis consiliis intimæ admissionis minister, supremus aulæ cancellarius, aurei velleris eques, Sac. rom. imp. thesaurarius hæreditarius, supremus in Austria scutifer ac præcisor, in provinciâ vero supra Anasum Pincerna hæreditarius, Burggravius in Rheinegg, liber baro in Ernstbrunn, Dominus dynastiarum Gfoll, Selowiz, Carlswald, Schritenz, Freyholtzmuhl, Berenau, Stecken, Fridenau, Smilau et Bastinau. Dum. Augustæ Suessionum legatum principem in pacificationis conventu ageret : anno salut. 1728. Ætat lvij.

Figure jusqu'aux genoux avec l'habit de cérémonie de l'ordre de la Toison.

Peint en 1729, gravé en 1730. Cl. Drevet.

Louis de Boullongne, écuyer chevalier de l'ordre de Saint Michel, premier peintre du roi, directeur et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Demi-figure avec une main, accompagnée pour la gravure d'un encadrement d'architecture, rideau, cartouche pour les armes et l'inscription, etc.

P. 1730. G. 1736. Lépicié.

Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille des Comtes de Marseille du Luc, archevêque de Paris, duc de Saint Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint Esprit.

Figure jusqu'aux genoux.

P. 1731, G. 1736 Claude Drevet.

Le même.

Buste sans mains, pris dans le grand tableau pour une thèse de Louis-Jérôme de Suffren de Saint Tropez.

P. 1731, G. 1737 J. Daullé.

Sébastien Bourdon, de Montpellier, peintre ordinaire du roi, recteur en son Académie de peinture et de sculpture.

Buste sans mains, accommodé par M. Rigaud pour la gravure.

La tête, de M. Bourdon lui-même. L'habillement et les autres accompagnements, de M. Rigaud — 1733. G. 1733, Laurent Cars pour sa réception à l'Académie.

Armandus Julius, princeps de Rohan, archiepiscopus dux Remensis, sacro chrismate unxit Ludovicum XV^a^ die 25 octobris 1722.

Figure jusqu'aux genoux.

Peint en 1723. Gravé en 1739. Petit.

Messire Philbert Orry, ministre et conseiller d'Etat, contrôleur général des finances, directeur général des bâtiments du roi.

Figure jusqu'aux genoux.

Peint en 1735. G. 1737. B. Lépicié.

Alexandre Milon, évêque comte de Valence, prince de Soyon, abbé des abbayes de la Grâce-Dieu et de N. D. de Léoncel, ci-devant aumônier du roi.

Buste sans mains, encadré dans une architecture avec d'autres accompagnements.

Peint en 1735, G. 174. Claude Drevet.

Louis XV.

La tête d'après celle peinte par M. Rigaud en. . . . . L'habillement composé exprès pour cette estampe, pour faire plaisir au graveur. Buste sans mains. Estampe de moyen format.

P. 1736. G. 1737 J. Daullé.

Jean-Baptiste Silva, écuyer, docteur régent de la faculté de médecine et université de Paris, médecin consultant du roi et ordinaire de S. A. S. monseigneur le prince de Condé.

Buste sans mains, avec un accompagnement d'architecture, de livres, etc. pour décorer l'estampe. Le portrait peint et gravé aux dépens de M. de Boullongne.

P. 1740. G. 1742 G. F. Schmidt.

Hyacinthe Rigaud, écuyer, noble citoyen de Perpignan, chevalier de l'ordre de Saint Michel, recteur et ancien directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Peint par lui-même, avec Elisabeth de Gouy, sa femme.

Figure jusqu'aux genoux, qui paroît travailler au portrait de la femme qui n'est qu'en buste.

Peint en 1742 ou plutôt composé, car il n'y a jamais eu qu'un.... pour faire cette estampe, hormis les deux têtes qui ont été gravées d'après deux tableaux faits plusieurs années auparavant. Celle de M. Rigaud au moins 1° celle de sa femme plus de 25 ans.

Elisabeth de Gouy, femme de Hyacinthe Rigaud, écuyer, noble citoyen de Perpignan, chev. de l'ordre de Saint Michel, recteur et ancien directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Buste sans mains, que l'auteur n'a achevé que vers la fin de la vie de sa femme, plus de 30 ans après avoir fait la tête.

Peint en 1742. Le corps de cet ouvrage s'entend, la tête étant de 1707 ou 1708. Gravé en 1743 et 1744, quoique l'estampe marque 1743 puisqu'elle n'a paru pour la première fois qu'en juillet 1744. Jean Georges Wille.

Marguerite de Valois, comtesse de Caylus.

Buste avec une main, accommodé par M. Rigaud sous une tête en miniature avec les autres accompagnements nécessaires pour faire une estampe un peu ornée, telle que la désiroit le comte de Caylus, qui cherchoit ainsi à éterniser la tendresse qu'il conservoit d'une nièce du plus rare mérite.

Peint 1743 ou plutôt dessiné. G. la même année Jean Daullé.

Je trouve encore, mais je ne puis fixer les dates:

Denis-François Bouthillier de Chavigny, archev. de Sens, par Claude Duflos.

P.....

Le cardinal de Rohan, moyenne grandeur, par Marie Hortemels. P. 1710.

L'abbé Bignon, en petite forme, par Ch. Simonneau.

Le cardinal de Fleury accompagné de Diogène : le portrait seulement par M. Rigaud ; gravé par Thomassin. P. 1728.

L'abbé de la Trappe en petit, par G. Fillœuil. P. 1697.

Louis XIV en petit, par G. Edelinck.

Le duc de Vendôme en petit, chez Odieuvre, par Dupin. P. 1698.

Petit buste d'après un portrait jusqu'aux genoux. La même attitude que celui de monseigneur Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, sous le nom de Beauvilliers.

M. le duc de Beauvilliers, par Thomassin. P. 1693.

M. le comte de Zinzindorff, moyen portrait et buste par Picart. P. 1701.

François-Michel de Verthamont, premier président du grand conseil, par A. Trouvain. P. 1699.

M. Girardin de Vauvré, intendant de la marine, par J. Coelemans, buste. P. 1695.

M. de Barentin, conseiller au parlement, par Etienne Gantrel, buste. P. 1699.

M^me^ la duchesse de Mantoue, Suzanne-Henriette de Lorraine, femme de François-Charles de Gonzague; duc de Mantoue, par Drevet, mais la planche n'a jamais été terminée. P. 1704.

# RENÉ FREMIN,

**par le chevalier de Valory.**

## VIE DE M. FREMIN,

PAR M. LE CHEVALIER DE VALORY.

Messieurs,

L'obligation de remplir ses engagements devient un objet intéressant lorsque des sentiments d'estime et d'affection les ont fait contracter. J'avois besoin de ce motif pour m'aider à combattre les difficultés que j'ai rencontrées dans le projet de vous donner la vie de M. Fremin. Le défaut de mémoires, qu'une seule personne, presque réduite par la vieillesse à l'état d'enfance, pouvoit me procurer, laisse peu de ressources à mon zèle et au désir que j'aurois de rendre à cet artiste l'hommage dû à ses talents.

En vous donnant la vie de M. de Troy (1), ce n'étoit pas moins un devoir de l'amitié qu'une dette dont je m'acquittois envers la compagnie. J'avois été témoin d'une partie des faits que j'ai rapportés, et notre mutuelle confiance m'avoit mis en état de vous retracer à la fois l'homme précieux aux arts et à la societé. Aujourd'hui j'entreprends l'éloge historique d'un artiste dont le nom seul et fort peu d'ouvrages me sont connus. L'intervalle considérable des années qu'il a passées loin de sa patrie me prive de ces détails propres à mettre son mérite dans tout

(1) Voir le mémoire sur de Troy, page 255, ci-après.

son jour ; d'ailleurs ce qui regarde les opérations de la sculpture étant plus renfermé dans les ateliers, il ne me sera guère possible de faire l'examen juste des ouvrages d'un artiste sculpteur. Ceux de M. Fremin décorent un palais situé hors de sa patrie ; et ce qu'il a fait ici est, ou peu considérable, ou confondu avec ceux de plusieurs artistes qui ont travaillé avec lui.

Quoique les principes de la peinture et de la sculpture soient les mêmes, la façon de rendre les objets étant différente, il est de toute nécessité que la marche de chacun de ces arts se partage selon son but de convenance. Le sculpteur, moins livré à l'abondance de son génie, ne doit rien céder au peintre, quant à la force et aux ressources de ce beau don de la nature. Le premier est soumis à des recherches subordonnées à tous les points de vue, tandis que le second peut faire illusion par la multiplicité, la grandeur des objets qu'il imite. Enfin le sculpteur, plus asservi à la combinaison des idées, peut courir le risque de refroidir le feu qui l'anime, tandis que la fougue du peintre peut prendre l'essor à l'abri des vraisemblances qu'il présente pour suppléer à la vérité. Les bas-reliefs pourroient dans un sens prêter au sculpteur les ressources du peintre ; il dépend de lui de tirer parti de ces liaisons heureuses qui concourent à l'enchaînement des parties avec le tout, mais il est toujours plus gêné, parce que le bas-relief même présente plus de différents aspects qu'une superficie plate.

Si nous passons ensuite à la partie de métier, nous trouverons que la longueur du travail et la variété dans la manière de traiter chaque objet, lient absolument la sculpture à la peinture par la touche, et que les moyens d'opérer s'éloignent. Il semble que la difficulté de bien approfondir les mystères du ciseau pour rendre les chairs, les draperies, etc., ait rebuté les amateurs. On

voit les livres de préceptes, de recherches sur la peinture, surcharger les bibliothèques; à peine trouve-t-on quelques lignes sur la sculpture. Cette espèce de négligence ne lui fait point de déshonneur, selon mon sens; je pense même qu'elle doit s'enorgueillir du voile qui l'environne. La peinture offre à l'amour-propre des objets d'une plus facile discussion; la multiplicité de ses parties produit la matière de plusieurs genres d'observations, et c'est pourquoi elle est plus approfondie. La sculpture inspire l'admiration, la peinture rappelle le goût. Quel est le plus difficile de ces arts? Il ne m'appartient d'en décider; mais il paroît certain que l'un est plus ignoré que l'autre; aussi ne voyons-nous pas les grands sculpteurs célébrés avec le même soin que le sont les grands peintres. Il n'y auroit sans doute que les sculpteurs en état d'écrire la vie de leurs confrères; mais au défaut des connoissances propres à vous faire voir l'artiste dont j'ai à vous entretenir, dans le jour convenable au mérite de ses talents, il me fournira une assez vaste carrière dans le champ des vertus morales.

René Fremin naquit à Paris le 1^er^ octobre 1672. Son père avoit fait une fortune assez honnête dans le commerce pour être en état de donner une bonne éducation à sa famille. Sa mère, nièce du célèbre Lafosse et de Forest, paysagiste estimé, avoit une façon de penser analogue à la probité de son mari. C'étoit une alliance qu'on nommoit autrefois d'honnêtes gens; temps heureux où chacun, s'occupant de son état, attendoit d'une longue suite de travaux ce que l'ambition soutenue des manœuvres de la cupidité veut obtenir aujourd'hui sans le secours des moyens honnêtes!

A peine le jeune Fremin eut-il commencé ses humanités au collége des Quatre-Nations, que son goût pour le dessin se manifesta au point de décider son père à ne

plus résister au vœu de la nature qui contrarioit le plan d'éducation qu'il avoit projeté pour son fils. On lui donna les meilleurs maîtres de dessin et il parvint en peu de temps à se faire une réputation distinguée parmi les élèves. Après les premiers commencements, la sculpture eut pour lui un attrait qui détermina son état dans les arts.

Il fut élève de Girardon et de Coyzevox. Le nom seul de de ces illustres artistes fait sentir l'excellence de ces deux écoles. En effet le premier de ces maîtres, attaché à la sévérité de l'antique, ne marchoit que ce flambeau à la main pour fixer les variétés de la nature. Le second, plus livré à son génie, suppléoit par la chaleur et le goût aux recherches des petits détails d'une critique souvent pointilleuse. Ce fut sous de pareils maîtres que M. Fremin gagna des médailles que vous accordez aux élèves peintres et sculpteurs.

Enfin il parut dans la lice des grands prix, et après avoir remporté le premier prix le 28 octobre 1694, il reçut encore la récompense si capable d'encourager la jeunesse, c'est-à-dire l'honneur d'être nommé pensionnaire du roi à Rome. Il s'y rendit dans l'année 1696, âgé pour lors de vingt-quatre ans, et y fit un séjour de plusieurs années. Ses études et ses travaux furent sans doute dirigés par son choix. Eh ! quelle chaleur la vue de tant de choses admirables ne doit-elle pas produire dans un jeune homme plein de zèle et d'amour pour son art?

Je vous ai préparés, Messieurs, sur les qualités du cœur de M. Fremin; j'aurois des reproches à me faire si je passois sous silence un trait bien propre à le caractériser. Il y avoit à Rome un jeune artiste, qui depuis a fait beaucoup d'honneur à la nation, avec lequel il étoit lié. Quelques tracasseries de famille avoient mis ce jeune homme dans une situation d'autant plus embarrassante qu'il ne

jouissoit pas de l'avantage de la pension. Son mérite avoit cependant percé de manière à lui attirer de Constantinople les propositions les plus avantageuses. Il consulte M. Fremin, sans lui dissimuler ses dispositions à les accepter, dispositions toutefois auxquelles la nécessité avoit part. Celui-ci, ne voyant dans ce parti que l'effet du désespoir, chercha à l'en détourner par l'espérance d'un avenir plus heureux, et le força d'accepter les secours dont il avoit besoin pour l'attendre. Par ce procédé généreux, il se donnoit un rival, mais aussi un ami ; l'âme vertueuse ne balance pas en pareille circonstance. Depuis ce temps ces amis, tous deux assez estimables pour être dignes l'un de l'autre, ont vécu dans une intimidité et une confiance inaltérable. Nous avons donc à M. Fremin l'obligation d'avoir possédé un excellent homme dont les fils, célèbres chacun dans une partie différente des arts, nous retracent les talents, la probité, la candeur et l'honnêteté de leur père.

Nous voici arrivés au temps où M. Fremin quitta cette vraie patrie des arts, non sans y avoir puisé les meilleurs principes. Peu après son retour à Paris, il fut agréé à l'Académie, et ayant fait pour sa réception un bas-relief représentant le Temps qui découvre la Vérité, il fut reçu académicien le 27 août 1701, et dans l'espace de quatorze années, il fut élu successivement adjoint à professeur le 30 décembre 1706, et professeur le 20 septembre 1715.

Il nous reste dans l'école un groupe de lui qui se fera toujours admirer dans ce que les professeurs laissent à l'examen et pour l'étude de la jeunesse.

En 1707, il épousa Suzanne Cartaud, fille d'architecte et sœur du célèbre Cartaud que nous avons connu par différents ouvrages estimables et surtout par le portail des Barnabites, premier fruit de sa jeunesse. Ce fut

dans ces temps, que M. Fremin fut employé aux ouvrages que le feu roi fit faire à Versailles, tant à la chapelle que dans les jardins. Sa Majesté lui en marqua sa satisfaction en lui accordant un logement aux galeries du Louvre. La figure de la Samaritaine au château-d'eau du Pont-Neuf, la chapelle de Noailles à Notre-Dame, une suspension soutenue à Saint-Maur-les-Fossés, transportée depuis dans l'église de Saint-Louis du Louvre, les baldaquins des bains d'Apollon à Versailles, la rampe de la grande cascade à Marly et une statue de Flore offrent aux amateurs des objets d'une approbation d'autant plus à citer qu'elle a souffert l'épreuve d'une discussion éclairée.

La fortune de M. Fremin en 1721 ne fut pas exempte des funestes révolutions du système. Quelques faciles qu'eussent été pour lui les moyens de la réparer, même de l'augmenter, son intégrité s'y refusa et lui fit trouver préférable de suivre l'honneur dans l'obscurité plutôt que de participer à une cupidité contagieuse qui étoit devenue presque générale. Cependant sa tendresse alarmée à la vue de sa famille éleva sa voix au fond de son cœur; il confia ses inquiétudes à des amis dont il étoit chéri, soutenu; encouragé par leurs conseils, il céda aux demandes réitérées qui lui furent faites par l'ambassadeur d'Espagne, au nom de Philippe V. Ce prince, enchanté des merveilles de Versailles et de Marly, formoit de grands projets à Saint Ildefonse. M. Fremin, plein d'activité et de génie, étoit propre à seconder ses vues. En conséquence il prit congé de l'Académie le 3 mai 1721, et peu après se rendit à la cour de Madrid où l'accueil le plus distingué ne put lui laisser aucun doute du cas qu'on y faisoit des beaux-arts. Honoré des visites du monarque, lorsqu'il travailloit à la décoration de son palais, il en recevoit non-seulement des éloges sur tout ce qui étoit du ressort de son art, mais encore sur la façon de penser

franche et honnête de cet artiste. Les bontés de Philippe, loin de se ralentir, lorsqu'il eut remis les rênes du gouvernement à son fils Louis I^er^, ne firent que s'accroître; il sembloit qu'échappé à l'étiquette gênante du trône, il sentît de la douceur à donner un libre essor à son naturel affable. M. Fremin en recueilloit agréablement les fruits; il recevoit son maître, jouissoit de l'honneur de sa conversation, et pouvoit se flatter, dans bien des moments, qu'il ne donnoit pas ses bontés au seul mérite de son travail.

Tel est, Messieurs, l'avantage de réunir les mœurs aux talents. Ne pourrois-je pas dire encore que les qualités respectables de l'esprit et du cœur ne préservent pas moins un artiste dans le déclin de son âge de l'oubli du public, toujours emporté vers ceux qui s'élèvent, que des traits amers de la critique? Ce qu'il a mérité de lui par ses talents rappelle son équité, et ce que son caractère offre d'aimable dans la société obtient nécessairement ses égards.

Quand M. Fremin auroit été dans le cas de se faire quelques reproches sur des négligences dans son art, que même il pouvoit justement attribuer à l'empressement d'un maître avide de jouir, n'étoit-il pas dédommagé par la considération personnelle qui le mettoit au rang des artistes les plus illustres ?

L'année 1727 fut marquée par une distinction flatteuse pour M. Fremin; il fut nommé premier sculpteur de Philippe V, remonté sur le trône, et gratifié en 1733 d'une pension de deux mille ducats. Quelques années après, le prince voulant lui donner de nouveaux témoignages de son estime, lui accorda des lettres de noblesse dont la teneur étoit extrêmement honorable, puisqu'elles l'élevoient aux droits des familles les plus nobles. Cette faveur lui fut d'autant plus précieuse qu'elle s'étendoit sur ses enfants.

Ce fut alors que M. Fremin obtint un congé pour venir en France où des affaires domestiques, après une longue absence, demandoient l'œil du maître. Le roi d'Espagne avoit expressément chargé son ambassadeur en France de solliciter la confirmation des lettres de noblesse qu'il avoit accordées à son premier sculpteur; malheureusement l'ambassadeur mourut dans ces circonstances. M. Fremin, dépourvu de son appui, rebuté des difficultés que l'on rencontroit à faire suivre cette affaire par un nouveau ministre, et ne voulant pas outrepasser l'année d'absence à laquelle il s'étoit engagé, se détermina à acheter une charge de secrétaire du roi du grand collége.

L'exactitude à tenir sa parole fut une nouvelle occasion pour lui d'éprouver les bontés de Leurs Majestés catholiques. On employa tous les moyens pour le dédommager du peu de réussite dans l'affaire de la confirmation de sa noblesse en France; il fut vivement pressé de faire venir ses enfants en Espagne, et conséquemment les offres d'établissement les plus avantageuses lui furent prodiguées, mais l'amour de la patrie, si naturel à tous les hommes, et l'attachement pour le reste de sa famille décidèrent de ses dispositions. Il partit enfin, regretté et honoré d'un prince dont il avoit su mériter la confiance. Il arriva à Paris en 1738, après avoir passé dix-sept ans en Espagne. Peu de temps ensuite, l'Académie lui fit l'honneur de le nommer directeur (le 7 juillet 1742). Ce fut l'amitié et l'estime générale qui comptèrent les voix, et elles furent unanimes. Deux ans après, il fut élu recteur à la place vacante par le décès de M. Rigaud; il ne l'occupa que peu de temps, ayant fini ses jours la même année, âgé de soixante et onze ans (1).

(1) D'après les registres de l'Académie, René Fremin mourut le 17 février 1744.

Sa mort fut celle d'un homme vraiment vertueux ; exempt du plus léger reproche sur toutes les actions de sa vie, il en vit approcher le terme sans effroi (1). Les regrets de ses amis, ceux de la compagnie durent être pour sa famille affligée un sujet de consolation.

Il a laissé deux fils dont l'aîné, Jean Silvain Fremin, seigneur du Coudray, a été pourvu du vivant de son père d'une charge de maître des comptes dans laquelle il a été reçu au mois de juin 1734, et Claude-René Fremin, seigneur de Sy, qui, après la mort de son père, a eu la survivance de la charge de secrétaire du roi.

Dans le tourbillon du grand monde, au milieu d'une cour auguste, comblé d'honneur et de bienfaits, M. Fremin a su conserver cette noble simplicité qui caractérise si bien l'élévation de l'âme, qualité si désirable dans un artiste. C'est d'elle que naît cette douceur dans les mœurs, cette politesse de sentiments si propre à s'attirer les cœurs. On peut dire que personne n'a mieux que lui tiré parti d'un aussi heureux caractère.

J'avois compté joindre ici un mémoire détaillé des ouvrages que M. Fremin a exécutés en Espagne, mais les circonstances n'ont pas permis jusqu'à ce moment à un homme d'esprit et de goût, qui me l'avoit promis, de me le procurer, et je ne peux espérer de l'avoir que dans le courant de l'été prochain : dès qu'il me sera parvenu j'aurai soin d'en faire part à l'Académie.

(1) On lit d'une autre main à la fin du manuscrit de Valory : « Nota. La mort de M. Fremin fut subite ; il jouissoit de la plus parfaite santé ; ainsi je ne crois pas qu'on puisse dire qu'il vit approcher sans effroi le terme de sa vie. »

# ROBERT LE LORRAIN,

## par Louis Gougenot.

Le dossier de Robert le Lorrain, conservé à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts, contient :

1° Le mémoire de l'abbé Gougenot, que nous reproduisons.

2° Deux lettres écrites, l'une par l'abbé le Lorrain, docteur de Sorbonne, à Jean-Baptiste Lemoine, l'autre par Lemoine, en réponse à celle-ci. Ces deux pièces sont citées par Gougenot. Si nous n'avons pas reproduit la première, c'est parce qu'il en a extrait pour sa notice les faits les plus intéressants : quant à la seconde, doublement curieuse à cause de l'artiste dont elle fait connaître le caractère et de celui qui l'a écrite, on la retrouvera à la suite du mémoire de Gougenot.

3° Deux manuscrits de la description des ouvrages de sculpture faits par le Lorrain au château de Saverne et au palais épiscopal de Strasbourg. Cette description est de l'abbé le Lorrain et était jointe à sa lettre ; mais comme l'abbé Gougenot l'a insérée dans son catalogue, nous avons jugé inutile de la reproduire de nouveau.

---

## VIE DE M. LE LORRAIN,

**Sculpteur, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, par M. Gougenot, associé libre. — Lue à l'Académie le 5 décembre 1761.**

Robert le Lorrain, issu d'une famille établie depuis longtemps en Champagne et qui s'étoit rendue recommandable dans la magistrature de la province, naquit à Paris le 15 novembre 1666, de Claude le Lorrain et de Marie Guerche (1). Son père étoit attaché à M. Fouquet,

(1) Fille de Gérard Guerche, orfèvre du roi, et de Marie Boullet, dont le père a été premier architecte du roi. (*Note de Gougenot.*)

surintendant des finances, et fut enveloppé dans la disgrâce de ce ministre.

Dès sa plus tendre jeunesse, il eut un goût décidé pour les arts. M. Monier, peintre de l'Académie, lui donna les premiers principes du dessin. On ne pouvoit l'arracher au travail. Avide de nouvelles connoissances, les veilles ne lui coûtoient rien, lorsqu'il s'agissoit d'en acquérir.

A l'âge de 18 ans, il entra chez M. Girardon, qui n'hésita pas de lui confier le soin d'enseigner le dessin à ses enfants et de corriger des élèves. Il travailla sous lui, conjointement avec M. Nourrisson, tant à l'exécution du tombeau du cardinal de Richelieu, qu'à celui que ce célèbre artiste avoit composé pour lui-même.

M. Lebrun, premier peintre du Roi, ne tarda pas à découvrir ce que l'on pouvoit attendre de ses talents; pour le mettre en état de les développer avec plus d'aisance, il obtint de Louis XIV une pension qu'il a conservée jusqu'à sa réception à l'Académie.

Ses progrès furent rapides : en 1688, il gagna le premier prix de l'école dans le quartier d'avril; et l'année suivante, il remporta le premier des grands prix; il n'avoit alors que 23 ans.

Nommé pour aller en Italie, dans le trajet de Marseille à Civita-Vecchia, il fut surpris d'une violente tempête, à la suite de laquelle son vaisseau pensa tomber entre les mains d'un corsaire algérien. Echappé de ce double danger, peu après il en courut un d'une autre espèce. M. le Lorrain avoit des mœurs très-pures; mais cela ne l'empêchoit pas de faire un cas infini de la beauté. A peine fut-il arrivé à Rome, que ses confrères le chargèrent de choisir les modèles de femmes. La commission étoit délicate; il s'en acquitta cependant de manière à s'attirer les plus grands éloges. Dans les choix qu'il fit,

l'homme vertueux ne s'oublia point et l'artiste sut tout rapporter à son art.

Personne ne profita mieux que lui de cet établissement célèbre dû à la magnificence de nos rois, qui met nos élèves à portée de puiser dans les sources les plus pures et les plus abondantes. Rome, cette capitale des arts, qui offre un champ si vaste à ceux qui savent y moissonner, ne renfermoit aucun objet qui ne lui dût un tribut particulier. Dans les fonctions saintes, dans les réjouissances et fêtes publiques, ou dans le temps que le peuple s'abandonne à un paisible repos, il ne sortoit jamais que le crayon à la main, partout il épioit la nature : variété de caractères, grâces ingénues et naïves, attitudes heureuses, mouvements bien contrastés, rien n'échappoit à la sagacité de son choix. Alloit-il à la villa Borghèse, au Capitole, au palais Pamphile ou au palais Farnèse, il ne voyoit plus cette même nature que par les yeux des grands maîtres qui l'avoient si savamment rendue ; ce fut là où il forma plusieurs livres de dessins. Son assiduité à étudier d'après les peintures du Vatican lui procura plusieurs fois l'honneur d'entretenir sur son art le pape Innocent XII. Lorsqu'il en parloit, sa conversation étoit si agréable, et il expliquoit avec tant de clarté ce dont il étoit si vivement pénétré, que tout ce qu'il y avoit de plus grand, cherchoit à s'instruire avec lui. Il ne se contenta pas de s'appliquer à dessiner ; il essaya même de peindre, dans l'espérance que cette méthode le conduiroit à mettre plus facilement de l'harmonie dans ses modèles.

Jaloux de rendre compte de son travail à ses supérieurs, il envoya à Paris plusieurs modèles d'après l'antique et d'autres de sa composition, qui ont été depuis exécutés en bronze. Il alloit entreprendre un ouvrage considérable pour les Jésuites de Rome, lorsque l'excès

de l'étude, joint à la chaleur du climat, le jeta dans une langueur qui l'auroit pu conduire au tombeau, si, cédant aux instances d'un père qui le chérissoit, il ne fût parti pour reprendre son air natal. Mais il ne voulut point quitter l'Italie, qu'il n'en eût parcouru les principales villes. Il vit les belles productions des arts que renferment Naples, Venise, Florence, Bologne et Gênes, comme il seroit à souhaiter que les vissent ceux qui voyagent pour s'instruire.

En arrivant en France, il s'arrêta à Marseille pour y finir plusieurs petites figures de marbre que le Puget n'avoit pu achever avant sa mort; de là il vint à Paris, où, par une suite du malheur des temps, il trouva les travaux publics interrompus, et ce qui est encore plus difficile à croire, dans un siècle où l'on faisoit les derniers efforts pour acquérir de grands hommes, le temple des arts étoit fermé; l'Académie venoit de recevoir des défenses d'admettre de nouveaux membres dans son corps. Il fut donc obligé, pour pouvoir travailler sans être inquiété, d'entrer à la maîtrise de Saint-Luc. Dans ces moments critiques, des amis du premier ordre dans la littérature et dans les sciences (MM. Despréaux, de Piles et Tournefort), lui procurèrent quelques ouvrages particuliers. Il fit alors plusieurs études et modèles, entre autres une *Andromède*, morceau de cabinet qui a été coulé en bronze.

Aussitôt que la faculté de recevoir de nouveaux membres fut rendue à l'Académie, il s'y présenta et fut agréé d'une voix unanime en l'année 1700. Sentant tout le prix et tout l'avantage d'être admis dans ce sanctuaire dont l'entrée ne doit être ouverte qu'aux artistes d'un mérite distingué, il en eut tant de joie que, dans le premier mouvement, il assura la compagnie que cela l'encourageroit à faire encore de plus grands efforts; mais le

chef par la bouche duquel elle s'explique, lui répondit en son nom : « Contentez-vous de faire toujours des modèles tels que ceux que vous nous avez présentés aujourd'hui. » On lui donna pour sujet de réception une *Galathée*, de proportion à figurer avec le *Polyphème* de M. Van Clève. L'esquisse approuvée, il en fit le modèle qu'il rendit en marbre; et il fut reçu sur cette figure le 29 octobre 1701. On y remarque des formes qui rappellent également l'étude de la nature et de l'antique; l'on y admire des finesses de dessin dans les extrémités, et elle a toujours été regardée comme un des plus beaux morceaux qui soient dans l'Académie.

Il exécuta pour les jardins de Versailles plusieurs figures sous le nom de M. Girardon, son maître. Dans la suite il travailla pour lui-même; et il eut la satisfaction de pouvoir avouer ses ouvrages.

Ce qui excita le plus son émulation dans ces nouvelles entreprises, c'est que Louis XIV ne cessoit de l'encourager, en prenant plaisir à le voir travailler à un Faune pour la cascade champêtre de Marly (1). Il fit pour les mêmes jardins un Bacchus; une Vierge pour le prieuré de Marly; deux Anges, attributs de la Passion, des trophées, et quelques-unes des Vertus qui ornent les arcades de la chapelle de Versailles; un modèle de sainte Émilienne pour les Invalides; quatre figures représentant les quatre Saisons qui décorent la façade de l'hôtel Soubise, et plusieurs autres ouvrages dont il seroit trop long de faire ici l'énumération.

Tandis que sa réputation acquéroit de jour en jour un nouveau lustre, l'Académie confirmoit le jugement du

(1) Lorsque cette figure fut finie, le roi fit donner à M. le Lorrain cent louis de gratification, tant parce qu'il étoit très-satisfait de son ouvrage qu'à cause de la promptitude avec laquelle il avoit été servi. (*Note de Gougenot.*)

public par les grades qu'elle lui conféroit. Le 21 septembre 1710, il fut adjoint à professeur; et il fut élu professeur en 1717. Quels services n'a-t-il point rendus à notre école en cette dernière qualité, je ne dis pas seulement par son assiduité à en remplir les devoirs, mais encore par la manière savante avec laquelle il enseignoit! Il ne regardoit point cette place importante comme un simple grade honorifique; il sentoit toutes les obligations qu'elle lui imposoit, et il croyoit être en quelque sorte comptable à la postérité, des talents naissants des élèves confiés à ses soins. Il leur montroit à étudier la nature, mais en les ramenant toujours aux grandes et belles formes de l'antique; surtout dans l'ébauche qui doit contenir l'ensemble et l'esprit de l'ouvrage, il vouloit qu'en n'abandonnant jamais les formes principales, ils fissent bien sentir l'office des muscles et qu'ils rendissent avec précision les extrémités. Il modeloit lui-même en leur présence avec un goût infini et avec une facilité admirable, et les académies qu'il laissoit suivant l'usage dans l'école ont toujours été regardées comme d'excellents exemples pour l'étude. D'un autre côté, il n'avoit point cette façon uniforme de montrer, qui rend les leçons de tant de professeurs en tout genre infructueuses à un très-grand nombre de leurs disciples. Nouveau Protée, il prenoit autant de formes qu'il avoit de génies différents à enseigner. Dans l'ouvrage d'un élève fourmillant souvent de fautes et d'incorrections, il suffisoit qu'il distinguât quelques parties qui indiquassent la nature, pour l'encourager, pour le suivre dans ses progrès et le perfectionner dans la manière que son propre génie lui avoit dictée, sans prétendre jamais l'asservir à sa manière particulière. Il préféroit de beaucoup ces jeunes élèves guidés et échauffés par la nature, à ceux qui dessinent avec un certain goût et avec propreté, mais sim-

plement de pratique, et qui par cela même ne peuvent jamais sortir de la médiocrité. Aussi la jeunesse, presque toujours juste appréciatrice du mérite de ses maîtres, accouroit-elle à ses leçons par préférence et avec le plus grand empressement.

Ce fut dans ces circonstances, où M. le Lorrain se rendoit si utile à l'Académie, que M. le cardinal de Rohan le choisit pour embellir son palais de Saverne, conjointement avec MM. Anguier, Coyzevox et Champagne. Mais la partie la plus éminente lui fut dévolue; il eut à lui seul la décoration du grand salon à colonnes, qu'on nomme le Salon de la Reine. Il y fit quatre groupes de ronde bosse sur les corniches, quatre bas-reliefs sur les portes et quatre médaillons avec des trophées.

Il fut chargé ensuite de faire la sculpture qui décore l'extérieur du palais épiscopal de Strasbourg. Elle est si nombreuse que nous sommes obligés de renvoyer sur cet objet à la liste de ses travaux. La vie d'un homme dont l'esprit est étroit, admet aisément le détail de ses œuvres; la vie d'un homme dont le génie est vaste et fécond, permet à peine les indications.

On jeta les yeux sur lui pour remplir la place de directeur de notre école à Rome. Elle lui convenoit de toute manière; à un grand savoir il joignoit, sous un extérieur uni, la politesse et l'usage du monde, qui convenoient à une personne de son état. Il avoit une fermeté qui étoit mitigée par l'aménité de son caractère. Enfin, il possédoit les qualités qu'il est rare de rassembler, tant pour acquérir la confiance de la jeunesse en s'en faisant aimer et respecter, que pour s'attirer l'estime de l'étranger; mais sa répugnance pour l'air d'Italie, qui avoit autrefois dérangé sa santé, l'empêcha de l'accepter. Il fut encore désigné sculpteur du roi d'Espagne, conjointement avec M. Thierry. La chaleur du climat le mit

dans l'indécision sur le parti qu'il avoit à prendre. M. Fremin profita de son incertitude et fit la fortune la plus brillante. La perte de ces occasions avantageuses ne fit sur lui aucune impression; sachant borner ses désirs, il disoit (et il le pensoit) qu'il ne craignoit rien tant que l'épreuve des grandes richesses.

Plus sensible à la proposition qui lui fut faite de participer à la décoration du chœur de Notre-Dame, il la rejeta, parce qu'on ne lui offrit aucune des figures principales.

Comme, malgré sa modestie naturelle, il ne méconnoissoit point la supériorité de ses talents, il avoit une répugnance invincible à demander et à faire sa cour. Souvent il répétoit que les Muses veulent être caressées; qu'on est trop heureux de rechercher les gens d'art; que chez les Grecs, un artiste qui avoit produit un ouvrage digne de la postérité, n'avoit plus besoin d'aller solliciter, qu'il étoit entretenu aux dépens du public. Mais les siècles de la Grèce n'étoient plus dans le temps où il vivoit; un artiste, quelque habile qu'il fût, étoit forcé de se présenter lui-même, s'il ne vouloit courir des risques d'être oublié. La grande idée que M. le Lorrain avoit de la dignité de son art l'empêcha de se prêter à ce moyen de parvenir, devenu alors malheureusement trop nécessaire.

Son amour pour la gloire et sa sensibilité étoient au-dessus de tous motifs d'intérêts. Un jour il alloit briser, si on ne l'en eût empêché, un ouvrage considérable, parce que le duc de Lauzun, pour qui il l'avoit fait, ne jugeoit de sa beauté que par l'argent qu'il lui coûtoit; d'un autre côté, trop facile à se laisser séduire, il abandonnoit gratuitement ses compositions à ces frêlons d'ateliers (s'il est permis de hasarder ce terme) qui, par mille petits

détours et par cent souplesses, savent si adroitement dérober aux artistes les fruits de leurs travaux.

Quoique patient et très-sociable, M. le Lorrain ne pouvoit supporter les critiques déplacées, ou pour mieux dire les tracasseries des gens sans goût : témoin la réponse qu'il fit à l'abbé de ..... dans un cercle nombreux. M. l'abbé, lui dit-il, il ne faut qu'un petit collet et un instant de faveur pour faire un homme comme vous; mais il faut plus de trente ans pour former un homme comme moi; encore n'y réussit-on pas toujours.

Il poussoit en tout la franchise jusqu'à l'excès. Lorsque ses confrères le consultoient, non content de donner son avis, il prenoit souvent le crayon ou l'ébauchoir et opéroit. Cette manière de conseiller ne plaisoit pas à tout le monde; elle lui fit même des ennemis; il l'éprouva singulièrement dans une occasion. M. le duc d'Antin l'ayant demandé pour l'employer, un de ses confrères présent répondit qu'il étoit mort depuis longtemps. M. le Lorrain, ayant été informé, se présenta, mais en vain; l'ouvrage étoit distribué. Pareil exemple n'arriveroit certainement pas de nos jours.

Au reste, si M. le Lorrain fut éclipsé dans ce moment, il ne le fut jamais aux yeux des justes appréciateurs du mérite; en 1733, l'Académie l'élut adjoint à recteur à la place de M. Rigaud; et en 1737, elle le nomma recteur, quoique absent.

Un peu de misanthropie, et un amour peut-être mal entendu de la liberté, l'avoient confiné depuis quelque temps dans la retraite; elle avoit pour lui d'autant plus d'attrait, qu'il se la rendoit gracieuse par la société des gens de lettres. Il commerçoit avec eux, comme eux-mêmes doivent commercer avec les artistes : il n'en faisoit point son occupation principale. Heureusement il n'a

pas fait ce que dans le monde on appelle *études*. Passionné pour son talent, il avoit senti dès sa plus tendre jeunesse, que, malgré son penchant pour la littérature, les premiers feux du génie et le temps le plus précieux de son éducation, doivent être entièrement consacrés à s'instruire dans son art ; bien certain que, s'il acquéroit un nom dans la suite, il pourroit suppléer à ce qui lui manqueroit par le secours des savants en tout genre. Il l'eut effectivement, ce secours; il trouvoit les gens de lettres partout où il alloit, et c'étoit pour lui des bibliothèques ambulantes, où, avec un sage discernement, il puisoit dans le besoin.

C'est dans ces temps de loisir que M. le Lorrain modeloit ces belles têtes de caractère qui ont passé dans les cabinets. En le voyant travailler, il sembloit que la terre, quoique dénuée des prestiges de la peinture, devenoit animée sous ses doigts, et il y répandoit tant d'expression qu'on eût dit qu'il la faisoit parler.

Il n'étonnoit pas moins lorsqu'il exécutoit en marbre ces mêmes têtes dont il a fait une suite assez considérable. Il excelloit surtout dans celles de femmes et de jeunes gens. Nous croyons devoir entrer à ce sujet dans quelques détails qui pourront paroître minutieux, mais chez les grands hommes rien n'est à négliger, et tout tend à les caractériser. Sans se servir de châssis, et sans prendre les précautions ordinaires pour mettre ses marbres hors de point, il les plaçoit simplement sur un tonneau, afin de tourner autour plus facilement ; souvent même il les penchoit pour sa commodité ; et par le seul secours du dessin, il ébauchoit d'après de simples maquettes ou d'après des modèles très-peu avancés et quelquefois sans aucun modèle ; mais, l'imagination vivement frappée d'un caractère, il le démêloit dans le bloc même, et en très-peu de temps, il trouvoit ce qu'il cherchoit, de ma-

nière à être sûr qu'il ne lui échapperoit pas. Ensuite, lorsqu'il venoit à rendre son ouvrage avec plus de précision, il lui donnoit tant de grâce qu'un de nos plus célèbres sculpteurs (1) n'a pas hésité de dire qu'il paroissoit que son ciseau étoit conduit par le Corrége et par le Parmesan. Enfin, ce qui surprenoit encore plus ceux qui le voyoient opérer, c'est que quelquefois en exprimant sur son propre visage certain caractère qu'il vouloit rendre, sans emprunter le secours d'aucun miroir qui lui en rappelât le souvenir, il lui suffisoit pour exécuter ce caractère de se tâter la physionomie; semblable en cela à ce sculpteur aveugle que l'on nous représente les yeux au bout des doigts (2).

Nous croyons devoir placer ici un fait singulier qui ne fit pas peu d'honneur à M. le Lorrain. M. Van Clève le rencontrant un jour, l'invita à venir voir une tête de Bacchante un peu âgée qu'il venoit d'acheter; en la lui montrant il lui dit qu'il la croyoit antique et lui demanda ce qu'il en pensoit. M. le Lorrain, qui faisoit beaucoup de cas de M. Van Clève, après s'être assuré qu'il lui parloit sincèrement, convint qu'il en étoit l'auteur, et il avoua que de sa vie aucun éloge ne l'avoit tant flatté.

Il étoit si grand praticien, qu'à l'âge de 74 ans il fit sans le secours de la nature le petit modèle d'un Fleuve, qui étonna autant par le bon mouvement de son attitude que par l'excellent caractère du dessin et le feu avec lequel il est rendu. Ce modèle est placé actuellement dans

(1) M. Lemoine, sculpteur, dans sa réponse à la lettre de M. l'abbé le Lorrain, contenant quelques détails sur la vie de M. son père. Ces deux lettres sont conservées au dépôt du secrétariat de l'Académie. (*Note de Gougenot.*) Voir la lettre de Lemoine, à la suite de ce mémoire, page 228.

(2) Voyez de Piles, Dialogue sur le coloris. (*Note de Gougenot.*)

la collection des maîtres françois de M. la Live de July.

Quoique M. le Lorrain eût beaucoup de peine à agir dans ses dernières années, il exécuta au milieu de l'hiver, au-dessus des écuries du palais de Strasbourg, à Paris, un bas-relief représentant les chevaux d'Apollon, dont trois paroissent échappés; deux hommes nus sont occupés à les retenir et à leur donner à boire. Ce bas-relief est composé chaudement et avec beaucoup d'intelligence; le dessin des figures d'hommes est aussi mâle que savant, et les têtes des chevaux échappés ont le caractère qui convient pour exprimer la vivacité des coursiers.

Nous insistons sur cet ouvrage de M. le Lorrain, parce qu'il a été si peu employé à Paris qu'on a de la peine à y trouver dans les édifices publics des vestiges de la haute réputation qu'il s'étoit si justement acquise.

Pour connoître cet artiste par ses principaux travaux, c'est sur ce qu'il a fait à Saverne et à Strasbourg qu'il faut fixer ses regards; il ne put cependant terminer entièrement la décoration du palais épiscopal de cette ville, qu'il avoit fort avancée : une attaque d'apoplexie, dont il fut surpris en 1738, l'en empêcha. Un autre statuaire l'a achevée sur ses modèles; mais la différence du ciseau n'est que trop sensible.

Au mois de décembre 1742, il fut alité à l'occasion d'une hémorrhagie dont les suites, accompagnées de plusieurs nouvelles attaques d'apoplexie, le firent languir jusqu'au 1$^{er}$ juin 1743, qu'il s'éteignit tranquillement, en faisant paroître les sentiments de la plus grande piété. Il n'avoit cessé d'en donner des preuves pendant sa vie, et sur la fin de sa maladie, il désiroit la mort pour la tranquillité de ceux qui l'environnoient.

De son mariage avec Marie-Françoise Souin, de laquelle il étoit veuf depuis 15 ans, il a laissé trois fils. Au moment de sa mort, l'aîné étoit ingénieur des ponts et

chaussées, le second étudioit en théologie et depuis a été docteur en Sorbonne; le troisième s'étoit appliqué à l'architecture, et l'a abandonnée pour entrer dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire.

Nous sommes redevables à M. le Lorrain de deux élèves qui font un honneur infini à sa mémoire, M. Lemoine et M. Pigal. Le premier le réclame comme son principal maître, le second ne cesse de lui attribuer ce qu'il sait, et l'un et l'autre n'en parlent jamais que pour manifester envers lui les sentiments de la plus vive reconnoissance.

Après avoir rendu compte des faits que nous avons pu rassembler pour composer cette vie, ce n'est qu'avec une main tremblante que nous essayons de tracer le caractère de celui qui a su si bien exprimer dans ses ouvrages les passions dont le cœur humain est agité.

M. le Lorrain avoit une droiture et une innocence de mœurs que la fréquentation du grand monde n'a jamais altérées. Doux et affable, il étoit aussi gai dans la société que s'il y eût consacré tous les instants de sa vie. Né bienfaisant, il s'affligeoit quand il ne pouvoit obliger. Naturellement reconnoissant, il ne perdoit jamais le souvenir d'un bienfait, il ne négligeoit rien pour conserver les amis que ses vertus lui avoient acquis. Véritablement modeste, il ne cachoit point son amour-propre sous le voile trompeur d'une fausse humilité, et quoiqu'il sentît tout ce qu'il valoit, on ne l'a jamais vu en faire trophée pour s'élever au-dessus des autres. Cependant comme il étoit sincère, il convenoit quelquefois qu'il étoit habile homme; mais c'est qu'il l'étoit en effet.

Si nous considérons M. le Lorrain relativement à ses talents, il étoit extrêmement laborieux. Il y avoit du génie, un grand feu et de l'enthousiasme dans ses compositions; on y remarque une répartition de la lumière et

des ombres, qui séduit par des effets certains ; il possédoit la partie de l'expression au suprême degré, et l'anatomie dans toute l'étendue que son art pouvoit exiger ; il avoit acquis par des observations justes la connoissance parfaite des divers mouvements du corps humain. Savant dessinateur, ses ensembles étoient sûrs; il modeloit d'un goût large et méplat, il exprimoit bien les extrémités de ses figures, et il excelloit surtout à rendre les plis et les passages de chair, comme s'il eût toujours eu la nature sous les yeux, quoique l'on sache que, dans ses derniers temps, il ne la consultoit que peu et quelquefois point du tout. Il rendoit bien les détails de ses draperies et faisoit parfaitement sentir la différence d'une étoffe avec une autre, mais il n'étoit pas toujours séduisant dans ses grandes masses. On lui a aussi reproché qu'en finissant ses marbres il ne savoit pas s'arrêter à propos. Avec la profonde théorie qu'il avoit de la nature et qui lui faisoit faussement croire qu'il ne falloit pas s'en rendre esclave, s'il eût opéré avec cette sage défiance, ennemie de la précipitation, il nous eût laissé des ouvrages tels que ceux qui ont immortalisé le Puget et les plus fameux maîtres. Nous devons néanmoins le regarder comme un très-habile sculpteur, mais dont l'exemple avertit ceux qui courent la même carrière, que, même avec toutes les connoissances qu'avoit M. le Lorrain, ils n'atteindront à la perfection qu'autant qu'ils consulteront continuellement la nature, qui ne doit jamais cesser d'être leur boussole.

M. le Lorrain a été peint par M. Drouais le père et par M. Nonotte. C'est sur le portrait fait par ce dernier qu'il a été gravé par J. N. Tardieu, en 1749. Le portrait peint par M. Drouais est dans l'une des salles des morceaux de réception de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

# CATALOGUE

**Des ouvrages de M. le Lorrain, sculpteur, recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.**

## SUJETS DE DÉVOTION (1).

A Paris, à l'encoignure de la rue du Roi de Sicile et de celle des Rosiers, une petite *Vierge* en marbre qui est environnée d'une grille de fer, ouvrage qu'il a fait dans sa jeunesse.

A l'église de Saint-Sauveur à Paris, un Lutrin orné d'enfants en bronze.

Aux Jacobins, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, à Paris, dans la croisée à droite, un mausolée pour la maison de Laigue, où il y a deux bas-reliefs, dont l'un représente une bataille et l'autre un combat naval.

Un modèle de *sainte Emilienne* pour l'église des Invalides.

A la chapelle de Versailles, un bas-relief représentant . . . . . deux trophées, deux Anges, attributs de la Passion, et quelques unes des Vertus qui ornent les arcades de cette chapelle.

A la paroisse de Marly, une *Vierge* en marbre.

Au maître-autel de la paroisse de Louvecienne, près Marly, deux figures de cinq pieds et demi de proportion; un devant d'autel et deux Anges. Le tout exécuté en bois.

A la chapelle de Bourg-Fontaine, un grand Christ en croix.

Aux religieuses de l'Annonciade de Meulan, à côté du maître-autel, deux figures en bois représentant.....

Pour la cathédrale d'Orléans, plusieurs dessins et modèles, d'après lesquels on a exécuté quelques-uns des bas-reliefs en bois qui décorent les stalles du chœur.

(1) *Nota.* Cette première partie des ouvrages de M. le Lorrain, qui a pour objet des sujets de dévotion, a été donnée par M. son fils, ancien ingénieur des ponts et chaussées. (*Note de Gougenot.*)

A l'église de Saint-Pierre-le-Martroy, à Orléans, le mausolée de Joseph Benoist, directeur de la Monnoie de cette ville, fait en 1720. Il est adossé au mur de la nef, en entrant, et représente un enfant en marbre, debout, qui tient d'une main un sable et montre de l'autre un Christ exécuté en bronze par Girardon. Cet enfant écrase sous son pied un serpent en bronze; on voit à côté de lui, par terre, un livre ouvert et une tête de mort. Ce monument est décoré de deux petites têtes de chérubins et de cassolettes; le tout est surmonté par une nuée.

## SUJETS PROFANES.

A l'hôtel de Soubise, les Armes qui ornent le fronton et quatre figures en pierre, qui décorent la façade; elles sont de sept pieds de proportion, et représentent les quatre Saisons. M. le Lorrain a aussi exécuté plusieurs trophées placés à l'extérieur du même hôtel.

Au palais de Strasbourg, à Paris, proche l'hôtel de Soubise, un grand bas-relief de pierre, représentant les chevaux d'Apollon, dont trois sont échappés, et deux hommes nus s'empressant à les retenir et à leur donner à boire.

Un *Bacchus* en marbre, dans les bosquets de Versailles.

Un *Faune* en marbre posé à la cascade champêtre de Marly.

A Grosbois, pour M. Chauvelin, alors garde des sceaux, deux *Bacchantes* en pierre de sept pieds de proportion.

Pour M. le maréchal de Tallard, une *Galathée* et un *Apollon* en pierre de Tonnerre.

A Orsonville, chez feu M. de la Motte, alors premier commis des ponts et chaussées et depuis trésorier de France, plusieurs groupes d'enfants en pierre et quelques modèles.

A Clichy-la-Garenne, au moulin octogone de M. Crozat, seize bas-reliefs de trois à quatre pieds de hauteur sur cinq pieds de longueur, représentant tous les Vents enveloppés de nuages et huit têtes de Fleuves de différents caractères; le tout exécuté en pierre.

Les artistes et les amateurs qui ont vu ces bas-reliefs et ces têtes,

les plaçoient au nombre des meilleurs ouvrages de ce maître, mais on a changé la disposition des lieux et rien de tout cela ne subsiste aujourd'hui.

Une *Andromède* en bronze, de deux pieds et demi ou environ de hauteur, exécutée pour M. de Crozat.

Une *Hébé* et un *Mercure* en bronze, figures de deux pieds et demi ou environ de hauteur.

Huit bustes en terre cuite, de deux pieds et demi de hauteur, représentant les quatre Parties du monde et les quatre Saisons.

Elles étoient en 1725 en la possession du sieur Audran, alors concierge du Luxembourg.

Quatre bustes en terre cuite, de deux pieds et demi de hauteur, représentant *Pan* et *Syrinx*, *Vertumne* et *Pomone*.

Vingt bustes de marbre représentant des têtes de femmes de différents caractères.

Ils sont répandus dans divers cabinets de Paris.

Deux bustes en marbre, de dix-huit à vingt pouces de hauteur, exécutés pour M. de la Motte, trésorier de France.

---

## AU CHATEAU DE SAVERNE (1).

Dans le salon de quarante-trois pieds de hauteur, voûté en dôme et décoré de colonnes d'ordre corinthien :

Sur l'entablement, quatre Vertus plus grandes que nature, représentées par la *Vérité*, la *Religion*, la *Charité* et la *Vigilance*. Elles sont accompagnées de leurs Génies soutenant des draperies.

Sur le même entablement, au-dessus des fenêtres, un groupe d'enfants représentant des Génies badinant avec des trophées de guerre.

Aux quatre pendentifs du même salon, les quatre Vertus cardinales, la *Prudence*, la *Justice*, la *Force*, la *Tempérance*. Chacune de ces Vertus est accompagnée de trois à quatre Génies.

(1) Cette seconde partie du catalogue des ouvrages de M. le Lorrain au château de Saverne et au palais épiscopal de Strasbourg a été donnée par M. son fils, le docteur de Sorbonne. (*Note de Gougenot.*)

Quatre bas-reliefs au dessus des portes, de cinq pieds sur quatre.

Le premier représente Apollon poursuivant Daphné avec le fleuve Pénée.

Le deuxième, Mercure qui apporte la lyre à Apollon pendant qu'il garde le troupeau d'Admète.

Le troisième, Midas jugeant entre Apollon et Pan.

Le quatrième, le supplice de Marsyas.

Un autre bas-relief, en dessus de porte, représentant deux enfan ornés de trophées de guerre.

Aux clefs des fenêtres, quatre têtes représentant les quatre Saisons avec leurs attributs.

A droite et à gauche du perron qui descend au jardin, deux Sphinx plus grands que nature, l'un coiffé à la grecque et l'autre à l'allemande.

Tous les ouvrages de sculpture de ce château ont été finis en 1723.

---

## AU PALAIS ÉPISCOPAL DE STRASBOURG.

Sur la façade de la principale entrée, aux clefs des arcades des fenêtres, seize têtes de prophètes et de prophétesses, de trois pieds de hauteur.

Sur l'entablement, à trente-deux pieds de hauteur, deux figures de huit pieds et demi de proportion, l'une représentant la *Religion* et l'autre la *Clémence*, chacune avec ses attributs.

Sur les côtés du même entablement, sont quatre groupes d'enfants de cinq pieds de proportion, deux desquels ont rapport à la religion et à la clémence et les deux autres au cardinalat. Ils sont accompagnés de deux cassolettes.

Aux clefs des fenêtres, sur le fond de la cour, neuf têtes coiffées à la grecque et à la romaine.

Sur la corniche du fronton, deux figures de huit pieds neuf pouces, représentant l'une la *Force*, l'autre la *Prudence*.

Au fronton de la chapelle, deux anges en adoration au pied d'une croix, exécutés d'après les modèles faits par M. le Lorrain.

A un autre fronton, une *Charité* et ses attributs, exécutés pareillement d'après ses modèles.

A d'autres frontons, les armes du roi, celles de l'évêché, et des trophées.

Les ouvrages de ce palais, qui sont entièrement de la main de M. le Lorrain, étoient tous finis en 1737.

---

## LETTRE DE J.-B. LEMOINE A L'ABBÉ LE LORRAIN.

Monsieur,

Vous me faites part de ce que je désirois il y a longtemps. En m'écrivant les anecdotes du cœur de monsieur votre père, vous me demandez des traits sur ses talens ; je désirerois que vous choisissiez quelqu'un plus éloquent que moy, n'ayant que la simple nature, peu suffisante pour peindre tout ce que je sens et dois à ce respectable artiste, qui fut mon principal maître. Enfin, Monsieur, vous m'invitez ; la reconnoissance m'excite : je vais vous satisfaire.

Monsieur le Lorrain étoit bon dessinateur, et ses ouvrages de sculpture s'en ressentent. Cherchant l'harmonie dans les modèles comme un habile peintre la cherche dans ses tableaux, il avoit peint pour se fortifier dans cet heureux sistème et saisissoit avec tant de vivacité les expressions de la nature, qu'il traçoit de ressouvenir les différentes physionomies qui s'étoient présentées à lui dans les rues, promenades ou conversations ; ce qui l'a aidé à faire une suite admirable de têtes en marbre, et surtout celles de jeunes filles, d'une finesse et vérité, qui semble que son cizeau ait été conduit par le Corrége et le Parmesan.

Cet artiste avoit beaucoup de génie, et les grouppes et figures de ronde bosse présentent aux yeux une heureuse intelligence dans le choix des objets et un beau piramidal de composition ; sans être affecté, il se donnoit beaucoup de soins pour jetter les drapperies aux sens des parties du corps par des jets amples dont l'accusation développe le mouvement des figures, les soutienne et accompagne sans les charger, surtout dans les endroits qui doivent agir.

Monsieur le Lorrain dessinoit le nud sçavamment. La belle figure de Galatée, son chef-d'œuvre pour l'Académie, montre l'étude assidue qu'il avoit fait pendant son voyage de Rome d'après le bel antique, les grands maîtres et la nature; puisque les formes et la pâte de ce charmant ouvrage en font oublier la matière. Il sçavoit bien l'anatomie extérieure; ses figures académiques sont modelées d'un goût méplat et quarré, expriment les extrémités, clavicules, coudes, chevilles, genouils avec sûreté et un grand sçavoir. Nul différent genre d'objets naturels qui ne lui fût familier; il représentoit aussi bien les viellards, les femmes, les enfans, ces derniers surtout dont il savoit rendre la pâte et la naïveté.

Que nous sommes malheureux de ne point jouir des chefs-d'œuvres de ce sçavant artiste! Nous verrions ce que peut un habile maître à l'abri de toute inquiétude, caressé, encouragé par un grand qui lui donne toute sa confiance, et la liberté de faire et refaire des projets jusqu'à ce qu'il soit content, tout occupé d'immortaliser son nom, sans penser que le prix de l'ouvrage ne le récompensera pas, et que sa famille sera dans la disgrâce s'il y emploie plus d'un certain temps. M. le Lorrain, en travaillant pour le magnifique et grand cardinal de Rohan, à son palais de Saverne, étoit comme dans un lieu enchanté, en pleine liberté d'esprit, non pour s'y amolir, mais pour donner par une étude assidue et joyeuse toute la force, l'enthousiasme et la réflexion que lui suggéroient ses heureux talens pour les bas-reliefs et figures demi ronde bosse. Dans la composition de ceux qu'il a exécutés dans ce palais, il fait voir de belles masses de lumières et d'ombres, un dessein pur et bien rendu pour le caractère de chaque âge, des attitudes nobles et parlantes, suivant la décence du lieu et la nécessité du sujet; beaucoup d'expressions dans les têtes, un drappé grand, des emblèmes simples et reçus; une touche franche aux grouppes des premiers plans, et vague sur les fonds pour exprimer la distance d'un objet à l'autre, en suppléant à la monotonie de couleur, deffaut inséparable des matières qu'emploie le sculpteur, par une idée intelligente de la perspective aérienne.

C'est d'après ces principes, qui font notre union avec la sçavante peinture, qu'ont été composés les morceaux énoncés au mémoire. L'hommage que je rends à M. le Lorrain sur ses ouvrages de Saverne est fondé sur le thémoignage d'habiles artistes qui les ont vu,

et de plusieurs personnes de distinction qui ne cessent d'en faire des éloges; il n'y a qu'un cris sur ce sujet dans toute l'Allemagne. Moi-même j'ai eu l'avantage d'en voir les desseins, qui sont d'une beauté admirable. M. le Lorrain, de retour de Saverne en 1723, voulut bien se joindre à mon père pour m'aider de ses conseils. Peu occupé pour lors, il passoit son tems à faire les belles têtes dont nous avons parlé. Il fit aussi le modele d'un Fleuve dont le caractère de dessein mâle montroit la réminiscence de ses sçavantes études et tenoit du stile terrible de Michel Ange. Si, de retour de Saverne, il eût trouvé le même encouragement que le tems présent nous offre par les bontés du souverain, et le zèle de ceux qu'il prépose pour nous rendre ses volontés, nous jouirions ici d'une plus grande suite de chefs-d'œuvres de ce maître.

La bonté étoit son caractère dominant; il aimoit la jeunesse et lui faisoit part de ses lumières, ne cachant rien à ceux qui lui demandoient de bonne foy son sentiment; il mettoit même la main à l'œuvre dès que quelque chose lui embarrassoit les yeux. Cette franchise n'étoit pas toujours bien reçue des personnes qui demandoient le sentiment pour la forme. Ses expressions étoient fortes et vives; accoutumé à faire parler la nature dans ses ouvrages, son geste et sa physionomie, susceptibles de plusieurs impressions, en disoient souvent plus que les paroles. M. Pigal, son élève, fait bien honneur à ce sçavant.

Recevez, Monsieur, cet acte de reconnoissance. Je la dois à monsieur votre père; elle ne s'éteindra qu'avec la vie de celui qui est avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEMOINE fils.

A Paris, ce 18 juillet 1748.

# NICOLAS BERTIN.

Le style et l'orthographe de cette note, écrite du vivant de Bertin, nous font supposer qu'elle est de l'artiste lui-même. Au dos est écrit : « *Il faux donner ce mémoire à M. le secrétaire de l'Académie royalle de peinture et sculptur.* »

Nicolas Bertin, agréé le 30 décembre 1702, reçu de l'Académie le 28 avril 1703, adjoint à professeur le 30 juin 1705, professeur le 26 octobre 1715, adjoint à recteur le 30 mai 1733, mourut le 11 avril 1736, âgé de 68 ans et demi.

Estoit de Paris.—Fils et frère de sculpteur, il perdit son père à l'âge de quatre ans. Son frère, qui avoit l'honneur d'être sculpteur de Louis XIV, comme il étoit son énée de quinze années, ne voulu point en faire un sculpteur; il luy donna les premier éléments du dessein, d'abord qu'il pût tenir le porte crayons. Quand il eut atteint l'âge de dix ans, il lemy chez M. de Vernensalle, peintre de l'Académie, de là chez M. Jouvenet, en dernier lieu chez M. de Boulogne qui le perfectionna et lemy en état de gagner un premier prix de peinture à la barbe des vieux étudiant de l'Académie royale, lui qui n'avoit que dix-huit ans. Comme son frère estoit sous la protection de M. de Louvois qui estoit pour lors surintendant des batiments, il lui fit voir son jeune frère qui avoit les marques d'honneur en mains. Quand M. de Louvois eu vu la médaille d'or qu'il avoit remporté par les voyes de l'Académie, M. de Louvois luy envoya dès le lendemain ses dépeches pour Rome ou, en quatre années qu'il il fut, il s'y perfectionna et revint en France après avoir veu la Lombardie. Il fut retenu a Lion par nombre d'amateur qui le firent

tous travailler, entre autre M. de Flecher lieutenant général de Lion. Il les satisfit tous, en leur faisant un nombre considérable de tableau qui luy attirer l'estime de tous les personnes pour qui il continua de travailler à Paris pendant plus de deux années où il estoit de retour, pendant lequel temps M. Delouvois mouru. La mort d'un si bon protecteur luy fit perdre toute sa fortune; il ne pensa plus qu'à faire tous ses efforts pour se passer de cette ingrate capricieuse, régler ses mœurs, mépriser les superflus des biens et des honneurs, se contenter de peu, tacher d'aquérire de la vertu. Persuader qu'il estoit du bon choix qu'il fesoit, il refusa la direction de l'Académie de Rome, que M. le Duc Dentin luy avoit fait l'honneur de luy donner, l'ayant nommer plus de deux ans auparavant qu'il remercia, ayant toujours dans l'esprit pour principe, *Bonum est speraré in Domino quam speraré in principibus*. Il fut fort atachez a ses anciens amy, néman point la nouveautée n'y le changement. Il travailla beaucoup à la ménagerie, à Trianon et Medon ; il a ait un tableau a l'Abaye St.-Germain (1). Ses plus beaux ouvrages sont dans le cabinet de l'électeur de Mayence, beaucoup chez l'électeur de Baviere; il a fait quantité de tableau à Paris pour des personnes de considérations qu'il luy fesoit l'honneur de lemé entre autre M. de St. Bonet, officier du Roy, pour qui il en a fait grand nombre. Il en fait beaucoup a l'Eglise de Bury ou il a toujours eu envie d'i finir ses jours avec le prieur de ce lieu la qui est fort de ses amis, et un homme de bien *povero si ma contínto*.

(1) Ce tableau, qui représente le *Baptême de l'eunuque de la reine Candace*, est encore aujourd'hui à Saint-Germain des Prés.

# ALEXIS-SIMON BELLE.

Cette note est faite en réponse à une série de questions dont la biographie de Guillaume Vallet nous a déjà fourni un exemple. Ces renseignements, demandés par l'Académie à la famille de l'artiste, ont un caractère d'authenticité qui les rend très-précieux. Les registres de l'Académie donnent à Belle les prénoms de Nicolas-Simon-Alexis. Il fut agréé le 24 septembre 1701 et reçu le 4 août 1703.

---

*Nom et profession de son père.* — Le sieur Alexis Simon Belle, peintre de Sa Majesté en son Académie royale de peinture et de sculpture, eut pour père le sieur Belle, peintre, lequel ayant embrassé la religion catholique apostolique et romaine, et abandonné la religion protestante, fut obligé de se retirer dans le Berry pour se soustraire aux violents reproches de ses parents.

*Son maître.* — Fut M. de Troy, père.

*Ses ouvrages.* — Il eut l'honneur de faire d'après nature les portraits des princes et seigneurs qui assistèrent au sacre de Sa Majesté à Reims; lesquels portraits en partie furent, après son décès, habillés par sa veuve et ont été livrés à monseigneur le duc de Gesvres en dépôt. Il y a deux grands tableaux de lui à la Charité de S. Germain-en-Laye.

*Les plus estimés.* — Sont le portrait de Sa Majesté en pied, celui de la reine et de mesdames de France, celui de madame la duchesse d'Orléans, celui de madame l'Infante d'Espagne, princesse du Brésil; celui du roi Stanislas de Pologne; celui de monseigneur le cardinal de Polignac; celui de monseigneur le duc d'Aumont; celui de

madame la marquise de Verthamont ; celui de madame de la Vrillière ; et autres de plusieurs milords anglois.

*En quelle partie il a excellé.* — Il excella dans le portrait et par la délicatesse de son pinceau : à la douceur des traits il joignoit une parfaite ressemblance.

*S'il a été en Italie.* — Il gagna les deux prix de peinture pour aller en Italie, mais les grandes occupations qu'il avoit pour le public ne lui permirent pas d'y aller.

*Son caractère.* — Il étoit d'un caractère fort vif, mais modéré par les qualités excellentes qui brilloient dans sa personne ; sans fierté, ne se prévalant point de son mérite, mais ne le connoissant pour ainsi dire pas lui-même, il n'avoit des yeux que pour découvrir les beautés répandues dans les ouvrages de Rigaud, Lemoine, de Largilière et autres, ses contemporains. En un mot, habile sans prévention, il s'attiroit l'estime et l'amitié de tout le monde ; bon époux et bon père, il réunissoit tout ce qui fait un bon citoyen.

*Son mariage.* — Il épousa en premières noces la demoiselle Chéron qui fut fort estimée pour la peinture en mignature; laquelle étant décédée sans enfants, il épousa en secondes noces la demoiselle Horthemels qui gravoit pour lors, et qui fit ensuite beaucoup de progrès dans la peinture. Cette demoiselle étoit fille du sieur Horthemels, fameux libraire de son temps. Elle étoit aussi aimable par son esprit enjoué que par sa douceur et sa vertu ; et après avoir fait l'agrément de son époux, elle transmit à ses enfants les précieux exemples qu'elle avoit eus de ses parents.

*Ses enfants.* — De ce second mariage sont issus plusieurs enfants desquels il ne reste que le nombre de trois, savoir deux garçons et une fille, le premier desquels suit la profession de son père et par l'assiduité de son travail, tâche d'en perpétuer le nom et de le faire

revivre en lui ; et le second se destine à la robe.

*Les singularités de sa vie.* — Il fut peintre à la fois de trois cours, savoir de celle de France, de celle du roi Stanislas de Pologne et de celle du Roi Jacques III d'Angleterre, et, ayant mérité les faveurs de toutes, il en fut comblé d'honneurs et de bienfaits.

*Elève.* — Le sieur Aved.

*Décès.* — Il décéda à Paris le 21 novembre 1734, dans la 60ᵉ année de son âge.

# FRANÇOIS TAVERNIER.

Note faite, comme la précédente, pour répondre à une série de questions posées par l'Académie. François Tavernier, agréé le 27 février 1703, reçu le 5 avril 1704, secrétaire historiographe le 29 mars 1714, adjoint à professeur le 26 octobre 1715, professeur le 8 avril 1724, mourut le 10 septembre 1725, à 67 ans.

François Tavernier, né à Paris l'an 1659, étoit fils unique de François Tavernier, menuisier du Roi. Il perdit son père étant encore enfant. Cette mort prématurée lui fit un tort considérable; puisque de cent trente sept mille livres à quoi se monta l'inventaire lors du décès du père, la mère en dissipa presque le tout : il est vrai qu'elle le dédommagea en partie de son peu d'économie par l'éducation qu'elle lui donna, ne lui ayant refusé aucun maître, soit pour les lettres, soit pour les autres exercices nécessaires à la jeunesse, et capables de la faire briller dans la société.

A l'âge de vingt ans, elle lui fit faire le voyage d'Italie et lui fournit tout l'argent nécessaire pour voyager commodément, agréablement et utilement. C'est dans ce voyage que lui vint le goût pour la peinture : à son retour, il prit les leçons du grand Jouvenet et il en devint le disciple.

*Ses ouvrages.* — Son tableau d'Académie qui est assez estimé. Il a fait un mai à Notre-Dame dont le sujet est le *Repentir de Saint Pierre;* il a fait encore le tableau du maître autel du collége des Bernardins de Paris et douze grands tableaux pour l'abbaye de Long-Pont qui lui furent commandés par le feu cardinal d'Estrées.

Son tableau de l'Académie et celui de Notre-Dame sont les plus estimés : son genre étoit l'histoire, et il a excellé dans le dessin.

Il étoit d'un commerce doux et très-aimable, bon ami, ne connoissant point de plus grande satisfaction que celle de pouvoir faire plaisir; aussi n'épargnoit-il ni soin, ni peines, ni argent pour le faire, lorsque l'occasion s'en présentait. Extrêmement délicat sur l'honneur, son meilleur ami, qui auroit été capable de commettre la moindre bassesse, seroit devenu pour lui l'homme le plus méprisable; il étoit extrêmement désintéressé, et même trop pour son peu de fortune. Il avoit l'esprit très-vif et rempli de saillies : à cette vivacité il joignoit une grande lecture, possédant toute son histoire tant sacrée que profane, tous ses auteurs, tous les théâtres, ce qui, soutenu par la mémoire la plus heureuse, rendoit sa conservation des plus agréables.

Il a laissé de son mariage avec Marie-Thérèse Doly, fille de François Doly, chirurgien juré de Paris et ancien prévôt de sa compagnie, deux enfants, dont l'un est chirurgien juré de Paris et l'autre vit de son bien.

# HENRI DE FAVANNE,

## par Hulst.

Nous avons pensé que cette ébauche d'éloge académique, écrite par Hulst, était bonne à publier, même après le très-intéressant *Mémoire pour servir à la vie de M. de Favanne, peintre ordinaire du Roi, et recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, imprimé à Paris, chez la veuve de D. A. Pierres, en 1753. Notre projet d'éloge historique, tout incomplet qu'il soit, offre un certain nombre de faits nouveaux; et bien mieux, le *Mémoire* anonyme publié en 1753 par un ami de H. de Favanne ne paraît avoir été rédigé que « pour servir » à celui que nous donnons aujourd'hui. Le *Mémoire* de 34 pages in-12, imprimé un an après la mort de l'artiste, est en effet dédié « à M. Hulst, honoraire libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, » et l'auteur ne lui dit-il pas, dès la douzième ligne : « Vous vous êtes chargé, Monsieur, d'écrire la vie de M. de Favanne. Dans cette entreprise vous avez à contenter la vérité, votre Académie, les parents de l'artiste et ses amis, qui sont en assez grand nombre, et, pour la plupart, d'état à ne pas négliger... Dans ce mémoire, je m'attacherai plus à vous donner des faits qu'à vous suggérer des réflexions, bien persuadé que celles dont vous nourrirez votre narration seront et plus judicieuses et plus instructives que ne pourroient être les miennes. »

---

*Faits qui semblent pouvoir figurer dans la vie de Henri de Favanne, recteur de l'Académie.*

Henri de Favanne naquit à Londres, le 3 octobre 1668, de Antoine de Favanne et de Catherine Coché.

Gens très-croyables qui ont vécu avec lui dans sa jeunesse, assurent que sa mère accoucha de lui sur mer en

passant de Calais à Douvres. La famille conteste le fait, qui de là deviendroit un peu problématique, à moins qu'on voulût présumer qu'elle ne conteste que par un sentiment d'amour-propre mal conçu.

Favanne le père étoit né en France. Il entendoit fort bien la chasse. Charles II, roi d'Angleterre, le prit à son service et le fit son premier veneur. Il fut continué dans cette place par le roi Jacques II. Ce prince voulut même l'assurer à Favanne le fils, et lui en fit expédier le brevet, à peine parvenu à l'âge de 15 ans.

Il s'agissoit de le mettre en état de la bien remplir. L'Angleterre n'avoit pas encore eu l'esprit de faire de la chasse une science réglée. Le roi vouloit surtout que son premier veneur donnât bien du cor. Notre Henri fut envoyé en France, pensionné de son maître, pour se former dans ces deux talents.

Comme il arrive presque toujours, on lui avoit choisi cet état sans consulter son inclination, et même sans étudier son caractère. Le père avoit toute la fougue d'un chasseur, le fils tout le flegme d'un philosophe contemplatif. On l'appeloit chez lui le *solitaire*, par la peine qu'on avoit de l'arracher de son cabinet. C'étoit la peinture qui l'y retenoit. Elle s'étoit montrée à lui par des estampes des maîtres d'Italie et de France qui pénétroient de temps en temps à Londres; il employoit jusqu'à son nécessaire pour s'en procurer, et les copioit sans relâche. A force de s'opiniâtrer à ce travail, il y fit des progrès si séduisants qu'il les prit pour des preuves de génie et d'une vocation marquée pour l'art.

Il se trouva dans ces dispositions lorsqu'il arriva à Paris, chargé de donner du cor et de courre le cerf. L'on conçoit aisément ce qui en arriva. Ce fut un renoncement absolu à ces deux exercices et un projet bien arrêté de se livrer sans réserve à l'attrait dominant. La pension du

roi Jacques fut donc appliquée à l'étude du dessin et de la peinture, et, ce qui n'honore pas peu ce prince, c'est qu'il approuva cette prétendue variation du jeune homme, qu'il prorogea de trois ans le congé qu'il lui avoit accordé, et qu'il augmenta sa pension.

Par une sorte de mouvement sympathique, le jeune Favanne choisit pour son instituteur celui de tous les maîtres de ce temps qui étoit peut-être le moins propre à tirer parti d'un génie tel que le sien. Ce fut M. Houasse. Le disciple avoit bien plus besoin d'être échauffé que d'être contenu. C'est l'exemple du maître et le ton de son école qui peuvent seuls communiquer quelque portion de ce feu qu'on regarde comme l'âme de la peinture, et qu'on peut dire qui manquoit ici. L'application la plus fervente a beau offrir des compensations, elle n'en fournit jamais qui vont au grand et au sublime. Cela n'exclut point qu'elle ne peut former des maîtres d'un ordre méritant.

Celle du jeune Favanne fut couronnée jusqu'à trois fois par l'Académie. Il obtint d'elle le premier des petits prix du quartier d'octobre 1689, et de celui de janvier 1692, et elle lui adjugea le premier des grands prix de peinture de l'année 1693.

Les difficultés des temps ne permirent pas d'abord qu'il recueillît le principal fruit de cette dernière victoire, et que le roi l'envoyât à Rome. Il s'y rendit à ses frais. Peu de mois après qu'il y fut arrivé, il fut admis au nombre des pensionnaires de S. M. Ce fut en 1695.

Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il se lia d'amitié avec M. d'Aubigny, secrétaire de la princesse des Ursins. L'on cite ici cette liaison parce qu'elle influa beaucoup sur les principaux événements de sa vie. Il ne quitta Rome qu'en 1700, après avoir vu faire l'ouverture du grand jubilé séculaire.

De retour à Paris, il se présenta à l'Académie et y fut agréé le 29 janvier 1701. Il reçut d'elle à cette occasion une distinction honorable pour ses mœurs : celle d'être dispensé de certifier par acte de son pays, comme tout étranger qui cherche à entrer chez elle y est tenu, suivant la délibération du 6 mai 1662.

M. de Favanne fut reçu académicien, le 23 août 1704, sur un tableau où il avoit pris pour sujet l'Espagne offrant la couronne à Philippe de France, duc d'Anjou.

Ce sujet n'avoit pas été choisi sans dessein. La cour de Madrid avoit des vues sur le jeune académicien auxquelles il s'empressa de répondre. Il s'y rendit l'année suivante et y fit divers ouvrages de marque, dont il a fourni un état détaillé (1), et qui l'occupèrent jusqu'au renvoi de la princesse des Ursins. La destinée de cette princesse décida de la sienne et le ramena en France.

Il y suivit M. d'Aubigny, qui, des biens immenses qu'il avoit amassés en Espagne pendant sa grande faveur, avoit acquis la terre de Chanteloup, en Touraine, et y avoit fait bâtir un château magnifique. L'opulente disgrâce dont il jouissoit se fit un ..... principal de s'occuper de l'embellissement du dedans de ce château. Son ami Favanne fut engagé à s'y dévouer, et on lui fit entendre qu'il y retrouveroit la fortune qu'on avoit négligé de lui ménager en Espagne.

L'on peut dire que ce que M. de Favanne a fait de plus considérable et de plus recommandable, ce sont les ouvrages qu'il a faits dans cette espèce de palais (2). Ils consistent entre autres :

1° Dans une grande galerie, où, dans . . . . . tableaux,

(1) Cet état est entre les mains de M. Lépicié. (*Note de Hulst.*)

(2) Ces ouvrages sont aussi indiqués dans l'état mentionné ci-dessus. (*Idem.*)

il a représenté les événements les plus remarquables de l'histoire du roi Philippe V.

2° Dans un salon très-vaste dans le plafond duquel il a peint la chute de Phaéton et qu'il a décoré en tout son pourtour de plusieurs grands tableaux relatifs à ce sujet.

3° Et dans une suite de morceaux fort étudiés, représentant l'histoire de la sainte Vierge, et placés dans la chapelle du château, compris la coupole où il a peint une Assomption.

Ces travaux l'ont occupé uniquement l'espace de six autres années, mais peu utilement. L'amitié de son patron étoit une amitié de cour, abondante en promesses, stérile au décompte. Le traitement qu'elle assigna à notre artiste l'a mis mal à son aise pour le restant de ses jours.

L'Académie l'élut adjoint à professeur le 29 mai 1717, professeur le 28 septembre 1725, adjoint à recteur le 26 mars 1746, et recteur le 6 juillet 1748.

Il mourut à Paris le 27 avril 1752, et ainsi âgé de 83 ans, 6 mois et 24 jours.

Homme de bien dans le sens le plus exact, sage, posé, laborieux. Il paroît difficile d'apprécier ses ouvrages, surtout dans un éloge académique. Nos habiles maîtres les ont regardés comme un vrai paradoxe pittoresque, et les ont trouvés composés dans les règles, assez bien dessinés, peints et coloriés, pas mal entendus du côté de la disposition des groupes, des draperies, etc. Avec tout cela, ils leur ont toujours paru ramener droit au proverbe italien : *Senza la gracie ogne fattica e vane.* La tranquillité d'âme, si louable dans les actions de la vie, peut devenir un grand défaut, comme on voit, lorsqu'elle s'étend jusque sur les productions de l'art.

# MICHEL SERRE,

## par M. de Moulinneuf.

Une copie de ce mémoire, faite de la main de Mariette, se trouve au cabinet des estampes de la bibliothèque impériale dans un volume composé de notes et de catalogues par divers. Mariette a écrit en tête : « 1759. Communiqué par M. Dandré-Bardon, à qui M. Moulinneuf, secrétaire de l'Académie des arts relatifs au dessin, établie à Marseille, avoit envoyé ce mémoire. Il a consulté pour le faire les amis et la famille de M. Serre. »

Nous avons cru devoir joindre ce document à ceux que nous avons puisés à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts.

---

## VIE DE M. SERRE,

### PEINTRE.

Michel-Gaspard-Jacques Serre, fils de Jacques et de Marie Arbos, naquit le 10 janvier 1658, à Tarragone, dans la principauté de Catalogne. Il perdit son père étant encore enfant. Sa mère, jeune veuve, ayant pris un second mari, qui mourut au bout d'une année, convola à de troisièmes noces, ce qui déplut si fort à son fils, qu'il prit la résolution, abandonnant ses biens, de quitter la maison de sa mère et le lieu même de sa naissance pour n'y plus revenir. Il n'avoit que huit ans lorsqu'il exécut ce projet, en compagnie de quatre ou cinq jeunes gens de son âge, qui avoient formé un pareil complot, mais qui, moins hardis que lui, après quelques lieues de marche, s'en retournèrent chez leurs parents. Michel Serre continua seul son voyage jusqu'à une chartreuse nommée

*Escaladas*, située dans la même principauté de Catalogne, où il demanda l'hospitalité qu'on lui accorda. Sa vivacité, ses soins officieux le firent estimer de tous les religieux. Un jour qu'il passoit par le dortoir, la porte d'une chambre étant ouverte, la curiosité le porta à regarder dedans, et il y vit un frère à longue barbe qui étoit occupé à peindre un tableau d'église. Surpris et presque effrayé de voir un tel personnage produire des figures, il étoit sur le point de se retirer, quand le religieux l'apercevant lui dit d'entrer, s'il étoit curieux de le voir peindre. Serre s'étant rassuré, entra, et considérant avec admiration l'exécution d'un pareil ouvrage, le frère lui demanda s'il désiroit savoir comment cela se faisoit. A cette demande, le jeune Serre répondit qu'il le souhaitoit de tout son cœur, et que, puisque sa Révérence vouloit avoir la complaisance de lui enseigner l'art de la peinture, il tâcheroit par son assiduité et son attachement à mériter sa protection. Il fut employé dès ce moment en qualité d'élève, et ses progrès dans le dessin surpassèrent bientôt les espérances de son maître, qui, étant un jour à travailler à un tableau représentant la sainte Vierge, obligea son disciple d'y joindre une poule, ce que celui-ci refusa d'abord, disant qu'il n'avoit jamais manié le pinceau, et qu'il n'étoit pas si imprudent que de mettre la main sur l'ouvrage de son maître. L'ayant peinte cependant, sous promesse qu'on la raccommoderoit si la poule n'étoit pas bien, le frère en fut si satisfait qu'il ne voulut point y retoucher, et qu'il lui confia des morceaux d'une plus grande importance. Par son application continuelle, le jeune peintre s'attira toute l'amitié et la confiance du chartreux, qui ne le nommoit jamais autrement que son fils, et qui, assuré de son zèle et de sa fidélité, s'ouvrit à lui et lui communiqua le dessein qu'il avoit projeté d'aller à Rome, à l'insu de

ses supérieurs et des religieux. Il lui proposa de l'y mener, s'il avoit envie de venir avec lui; que là, avec ses grandes dispositions, il auroit la facilité de devenir un très-habile homme, et le jeune homme, qui ne demandoit pas mieux, consentit au voyage qu'ils firent ainsi qu'ils l'avoient concerté. Arrivés dans cette métropole du monde, après une heureuse navigation, un beau matin le chartreux quitta le froc, et disparut de l'endroit où ils étoient logés, sans que l'élève pût savoir ce que son maître étoit devenu; tout ce qu'il apprit de l'hôte fut qu'il étoit parti accompagné d'une femme. Dans cette triste situation, Serre, abandonné et dénué de tout secours, prit le parti, pour avoir de quoi fournir à sa subsistance, de se procurer de l'ouvrage chez les peintres, et ayant eu le bonheur de travailler chez les plus accrédités, il fit de grands progrès en peu de temps, qui, joints à son expédition, le mirent bientôt en état de gagner en une semaine plus qu'un autre dans un mois. Réservé, sage et assidu à son travail, il se trouva, au bout de quelques années, avec une somme assez considérable pour le conduire à Marseille, où, depuis du temps il avoit formé le désir de s'établir. Il n'étoit alors âgé que de seize ou dix-sept ans. Le premier ouvrage qu'il entreprit dans cette ville fut un tableau de saint Pierre martyr, religieux dominicain, qui est placé à une chapelle dans l'église de cet ordre, et qui est autant estimé des connoisseurs que le sont ceux qu'il fit ensuite pour le cloître des RR.PP. Minimes. La réputation qu'il acquit alors lui attira une si grande quantité d'ouvrages, qu'il falloit être aussi expéditif qu'il l'étoit pour y suffire. Il y a de ses tableaux dans tous les endroits du monde. Il n'est aucune église, dans Marseille et dans son territoire, où il n'y en ait. Dans leur grand nombre, les plus considérables sont ceux qui sont aux religieux de l'ordre de

Sainte-Claire. On y voit un feu, une énergie, une composition d'autant plus surprenante, qu'il les a peints sans se donner la peine d'en faire des esquisses. Celui qui, dans le nombre de ces grands de tableaux, représente les Sarrasins épouvantés à la vue de sainte Claire portant le Saint-Sacrement, mérite les plus grands éloges. Il y a aussi, dans l'église des RR.PP. Récollets, un tableau de sa main représentant la sainte Famille, qui est admirable. M. Puget, surpris par la mort, n'ayant pu achever la suite des tableaux qui sont dans la chapelle de Sainte-Barbe, à la Ciotat (ville maritime sur la côte de Provence, à cinq lieues de Marseille), et qui représentent la vie et le martyre de cette sainte, M. Serre les continua, et ce qui est de lui fait un très-bel effet, quoique en parallèle avec les ouvrages d'un artiste aussi célèbre que Puget. Ses tableaux de cabinet ne sont ni moins recherchés, ni moins estimables par le grand soin qu'il prenoit à les finir. Aussi y employoit-il quelquefois le triple du temps qu'il n'avoit coutume de mettre à ses grands ouvrages. Il exécutoit avec tant de célérité qu'en quarante ours on lui vit peindre un tableau de quarante pans ou trente pieds de hauteur sur vingt-six pieds de largeur, représentant sainte Madeleine enlevée au ciel par les anges, lequel étoit destiné pour le fond du sanctuaire de l'église des Chartreux, à un quart de lieue de Marseille, et qu'on a ensuite transporté sur la porte de l'intérieur de la même église, pour mettre à sa place le Christ expirant du frère Imbert, religieux chartreux. Il ébaucha dans une après-dînée un tableau d'environ dix-huit pieds, représentant la Cène, qui est dans le réfectoire des RR.PP. Observantins. Il imitoit à s'y méprendre les manières de tous les habiles peintres. Il possédoit toutes les parties de son art; histoire, portraits, paysages, animaux, fruits, fleurs, architecture, tout étoit de son res-

sort, et il s'en acquittoit avec une facilité inconcevable. Dans tous ses ouvrages, l'effet des lumières étoit très-bien entendu et très-bien ménagé. Il possédoit la magie du clair-obscur dans toute son étendue. Généralement estimé dans Marseille, Messieurs du corps des galères lui firent obtenir, en 1685, un brevet de six cents livres de pension, et le titre de maître à dessiner des jeunes officiers et des pilotes des galères. Il partit pour Paris, en 1704; dans le dessein d'y exercer son art, et s'étant fait connoître par divers ouvrages; il eut l'honneur, le 25 novembre de la même année, d'être reçu dans l'Académie royale de peinture et de sculpture. Ses deux tableaux de réception furent, l'un Bacchus et Ariane, et l'autre, qui fut fait presque au premier coup, en présence de quelques-uns des membres de ladite Académie, une tête de Bacchante, dans le goût de Rembrandt. Indépendamment de son brevet de maître de dessin des galères, qui passa dans la suite à son fils, il reçut, étant à Paris, un second brevet, aux appointements de neuf cents livres, avec le titre de premier peintre du roi pour les galères, au département de Marseille, place qui étoit vacante par la mort de M. Comte, peintre, qui mourut alors (1). M. Serre n'a cessé de peindre que lorsqu'il a cessé de vivre, et, dans sa plus grande vieillesse, ses compositions n'avoient rien perdu du feu qui les avoit toujours animées. Il mourut en l'année 1733, âgé de soixante-quinze ans, infiniment regretté. Le roi l'avoit honoré de la charge de lieutenant de roi dans la ville de Salons.

M. Serre étoit d'une taille ordinaire, plutôt maigre que gros, le visage ovale, la peau de couleur brune, le nez formé en bec de perroquet, les cheveux et les sourcils

(1) Suivant l'inscription qu'on lit au bas de son portrait gravé, il se nomme *le Conte*. (*Note de Mariette ?*)

d'un châtain obscur, le regard vif. Il étoit doué d'une grande puissance d'esprit; sa mémoire étoit étonnante. Irréprochable dans ses mœurs, et chrétien sans ostentation et sans être bigot, il ne manquoit à aucun acte de religion. Son premier soin, tous les matins, étoit d'aller entendre la messe. Ennemi de toute cabale, de la médisance et encore plus de la calomnie, il ne condamnoit jamais personne. Il tenoit continuellement sa bourse ouverte à toutes sortes de pauvres; il n'en refusoit aucun, et plus d'une fois il fut la dupe de sa facilité à se laisser attendrir aux pleurs et aux feints gémissements des fripons. Il aimoit à recevoir chez lui bonne compagnie, et, quelque nombreuses que fussent les personnes qui venoient tous les jours dans son atelier pour avoir le plaisir de le voir peindre, il n'en étoit pas plus distrait; il continuoit son ouvrage avec autant de tranquillité que s'il eût été seul, se mêlant dans la conversation et toujours discourant avec les uns et avec les autres. Le jeu de dames étant fort de son goût, il lui arrivoit souvent d'y jouer, et d'être attentif à la marche de ses pions, pendant que son autre main étoit chargée d'une palette et d'un tas de pinceaux, et que celle qui avoit fait marcher le pion, reprenoit sur-le-champ le pinceau et ne laissoit souffrir aucun retardement à l'ouvrage qui étoit alors sur le chevalet. Il aimoit aussi beaucoup la musique; elle étoit pour lui de tous les délassements celui qui le soutenoit davantage dans le fort de son travail, qu'il n'interrompoit jamais, même au bruit des chants et des instruments, et quelle que fût l'affluence du monde qui le visitoit.

*N. B.* M. de Moulinneuf, qui a écrit ce mémoire, avoit connu particulièrement celui dont il fait la vie, et il assure qu'on peut être assuré qu'il n'y a rien mis que de vrai; il se souvient de lui avoir vu

peindre les tableaux qui sont dans le cloître des RR. PP. Carmes déchaussés à Marseille ; il en faisoit un par jour, et sans trop se presser. On peut bien imaginer qu'un peintre si expéditif n'étoit autre chose qu'un praticien, et c'est en effet tout ce qu'étoit le sieur Serre. Ses ouvrages n'étoient rien moins qu'épurés. (*Note de P. J. Mariette.*)

# PIERRE DULIN,

**par Henri Hulst.**

Il existe de ce mémoire inachevé un brouillon de la main de Hulst et une copie d'une autre écriture. Pierre Dulin fut reçu de l'Académie le 30 avril 1707, élu adjoint à professeur le 26 octobre 1726, et mourut le 28 janvier 1748, à l'âge de 78 ans.

---

Pierre d'Ulin (*sic*) naquit à Paris le 17 septembre 1669. Après avoir reçu quelques principes de grammaire et de latin, il étudia la géométrie pratique et la perspective sous M. Leclerc. Comme son père le destinoit à l'architecture, il l'obligea de faire un cours de cet art sous M. de la Hyre. En assez peu de temps il en dessina les opérations avec facilité et avec goût. Pour le mettre en état de dessiner de même la figure et l'ornement, et toujours dans la vue de le faire architecte, son père le mit chez M. Friquet de Vauroze, de cette Académie; c'est là que la peinture l'attendoit pour se l'attacher uniquement.

L'ascendant qu'elle prit sur lui le força à résister aux désirs de sa famille et obligea celle-ci à y céder. On le plaça donc sous M. de Boullongne aîné, célèbre par ses ouvrages et par la bonté de son école qui vous a donné, Messieurs, nombre de grands sujets. D'Ulin, que ses premières études avoient retardé, n'eut part aux petits prix qu'en 1694, âgé pour lors de 25 ans. L'année suivante, son maître lui conseilla de se présenter pour les grands; il fut admis au concours, mais ne fut pas du nombre des couronnés; loin de s'en rebuter, il redoubla de courage et remporta

le prix de l'année suivante d'une façon très-distinguée. Son tableau fut trouvé si fort au-dessus de ce qu'on avoit jusque-là vu de lui qu'on le soupçonna de secours illicites. Cette fraude, encore plus honteuse pour celui qui l'opère que pour celui qui en profite, par l'imposture qu'elle renferme et l'injustice qu'elle a pour but, a toujours subi l'animadversion de l'Académie. Elle ordonna à cette occasion qu'avant d'adjuger le prix à d'Ulin, il feroit preuve de sa capacité réelle chez M. le directeur, en exécutant en sa présence le sujet qu'il voudroit lui prescrire : cette épreuve fut un nouveau degré d'honneur pour le concurrent.

Il entra dans la même carrière l'année suivante avec le même succès, qui même à d'autres égards fut encore plus brillant; car l'année précédente, il y avoit eu égalité de suffrages pour le premier prix entre lui et le sieur Cornical, et il ne le dut qu'à la faveur du sort. Cette fois il l'eut à la grande pluralité des voix sur ce rival; de plus, l'Académie l'exclut des concours subséquents comme trop formidable et le mit sur la liste des sujets capables d'aller à l'Académie de Rome.

Il ne fut cependant désigné pour ce voyage que l'année suivante, vers le temps où M. Houasse fut promu à la direction de Rome; il se proposoit de l'y accompagner, mais un ouvrage qu'il entreprit pour M. le duc de Richelieu l'obligea de différer. C'étoit un grand sujet allégorique destiné à décorer un cadran solaire qui étoit au fond du jardin de l'hôtel que ce seigneur occupoit dans la place Royale. L'esquisse que d'Ulin lui avoit présentée étoit tellement de son goût qu'il ne put se résoudre à le laisser partir; il obtint même un ordre de M. Mansart pour le faire rester. Ce fut moins pour forcer sa volonté que pour lui conserver sa place et la pension de Rome. Le duc aimoit les arts et les artistes, et portoit ce senti-

ment à l'égard de d'Ulin à un degré de prédilection toute particulière, puisqu'il le retint chez lui, l'admit à sa table et lui donna pour son service un équipage de sa maison.

Le cadran fut achevé avec diligence; d'Ulin fit entrer dans la composition de cet ouvrage : le Temps, les trois Parques, le Point du jour personnifié, le Génie des heures avec les attributs convenables, et l'on peut dire qu'il lui fit honneur. Il fit aussi le portrait du duc de deux différentes façons, l'un vêtu à la romaine et à cheval, l'autre en armure à l'ordinaire et jusqu'aux genoux seulement, mais tous deux en grand.

Le morceau qui lui attira le plus d'applaudissements, qui passa pour une merveille et qui doit paroître tel aux personnes qui connoissent bien le pinceau et la manière de d'Ulin, fut un tableau qu'il fit en grand secret pour servir de pendant à trois tableaux de Poussin, représentant des fêtes païennes, et qui appartenoient au duc de Richelieu. Pour entrer dans l'esprit de ce sujet, d'Ulin avoit choisi pour le sien une fête en l'honneur de Bacchus, (c'est une bacchanale,) et l'avoit si bien composé et exécuté dans le goût de Poussin, qu'on assure que plusieurs connoisseurs y furent pris; en sorte que son nouveau patron devint un de ses plus zelés prôneurs. Tout jeune débutant peut en avoir besoin; heureux celui qui en trouve d'assez judicieux et d'assez modérés pour ne se point perdre, ni se voir détruire par la première chaleur de leur engouement!

D'Ulin en essuya du moins la tentation et eut le bonheur d'y réussir. Les éloges qui par cette voie parvinrent de lui jusqu'à M. Mansart, l'engagèrent à lui proposer de ne point quitter Paris, avec offre de l'occuper pour le roi et de le recommander à l'Académie pour y être reçu. Il n'y auroit eu rien d'extraordinaire à un homme de son âge,

car il étoit alors dans sa trentième année, de saisir une ouverture aussi avantageuse; mais il eut le bon esprit de préférer à tout la sublime culture que l'on prend en Italie et que l'on ne prend que là; il eut une si forte passion de l'aller chercher, que dans la crainte que M. le duc de Richelieu n'y mît encore quelque obstacle, il partit sans prendre congé de lui.

Il arriva à Rome au commencement du mois de mars de l'année sainte 1700. Les grandes merveilles de l'art qui l'y avoient attiré furent les objets de sa plus vive application. Il s'attacha surtout à se pénétrer des immortelles beautés des Raphaël du Vatican; son assiduité à les chercher et les soins qu'il employoit à copier la Bataille d'Attila fixèrent sur lui l'attention du pape Clement XI, qui l'entretint plus d'une fois avec des manières pleines de bonté. Ce pontife aimoit les arts, dans lesquels il avoit été instruit dans sa jeunesse, et se plaisoit à s'en entretenir. D'Ulin avoit l'esprit doux et insinuant, et s'étendoit souvent sur l'état où ils se trouvoient portés en France et sur les établissements faits par Louis le Grand, pour les faire fleurir et les y perpétuer. Carle Maratte, alors premier peintre de Sa Sainteté, se trouvoit quelquefois à ces conversations, et comme il aimoit d'Ulin, il savoit prendre de ces (1)..... que sa nation..... si bien pour efaire valoir.

A l'occasion d'un tableau d'autel que fit d'Ulin pour les dominicains de Rome, et qui eut pour sujet saint Thomas d'Aquin, à genoux, présentant à la sainte Vierge son livre de la Somme Théologique, il entra en liaison assez particulière avec le père Cloche, qui étoit général de cet ordre, François de nation et homme de beaucoup de mérite. Ce qui fortifia encore cette liaison c'est que

(1) Ces lacunes existent dans le manuscrit original.

d'Ulin lui donna quelques principes d'architecture, les proportions des cinq ordres, et l'initia dans la théorie des plans. Elle lui fut, pendant le séjour qu'il fit à Rome, de l'utilité dont peut être celle d'un homme de sa robe.

D'Ulin avoit pendant ce séjour fait plusieurs portraits qui l'avoient mis en réputation ; aussi fut-il choisi par préférence à tous autres pour faire celui que le duc..... ambassadeur d'Espagne à Rome, devoit envoyer en France, après avoir reçu du roi le cordon de l'ordre du Saint-Esprit; il s'acquitta de cette commission avec un succès qui lui attira de la part de ce seigneur un traitement très-distingué.

Le temps de sa pension étant expiré, il se prépara à retourner dans sa patrie.

Dans l'audience particulière qu'il eut du pape, S.S. lui fit les offres les plus obligeantes pour l'engager à rester à Rome, desquelles s'étant défendu avec noblesse, elle lui fit présent de son portrait, monté en bague, garni de deux rubis et de quelques diamants, de plusieurs médailles et reliques. . . . . .

# JEAN-FRANÇOIS DE TROY,

## par le chevalier de Valory.

La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts possède sur de Troy le fils trois manuscrits qui se complètent l'un par l'autre et qu'à ce titre nous avons dû tous reproduire.

Le premier est un mémoire du chevalier de Valory, curieux surtout comme expression des idées et des mœurs de l'époque. Ce manuscrit, sans titre, n'est pas de la main de l'auteur, mais il porte en marge cette indication : *Par M. le Chevalier de Valory.*

Le second est un manuscrit anonyme indiquant une grande quantité d'ouvrages de de Troy que Valory a négligé de mentionner.

Enfin, le troisième est un discours de Caffieri qui semble fait pour répondre à certains passages du mémoire de Valory défavorables au caractère de de Troy.

---

Jean-François de Troy naquit à Paris, le..... 1679, de François de Troy, peintre célèbre, originaire de Toulouse, et de Jeanne Cotelle.

Le caractère de probité ne distingua pas moins M. de Troy le père, que son talent dans l'art de peindre. Ces avantages réunis lui méritèrent de la part de ses concitoyens les marques les plus honorables de leur estime ; la ville de Toulouse, flattée de sa grande réputation, lui offrit la dignité de capitoul que son excessive modestie ne lui permit pas d'accepter.

Il sembloit assez naturel que la célébrité qu'il avoit acquise dût décider de la vocation de son fils, et que celui-ci, flatté des grands avantages qu'il trouveroit à courir la même carrière, s'y engageât volontiers, mais son

père avoit d'autres vues pour lesquelles il lui fit commencer ses humanités. Ce jeune homme, né avec peu de goût et peut-être aussi peu d'aptitude pour ce genre d'application, employoit le temps qu'il auroit fallu y donner à dessiner tout ce que lui suggéroit son imagination, que la vue des ouvrages de son père échauffoit encore. C'est ainsi que la nature rend toutes les circonstances favorables à ses vues lorsqu'elle enfante les grands talents.

M. de Troy, convaincu qu'il étoit inutile de s'opiniâtrer à captiver si infructueusement les inclinations de son fils, crut devoir lui laisser la liberté de les suivre. Il se chargea de lui enseigner les principes de son art. Les leçons d'un tel maître, secondées de l'amour du talent, si propre à aplanir les difficultés, firent faire au jeune de Troy des progrès étonnants, au point que, n'ayant encore que quatorze ans, il fut jugé en état d'aller à Rome; cependant, quelque fût l'espérance qu'il donnât de profiter à cette école, son père l'eût gardé encore quelques années sous ses yeux pour le rendre plus ferme dans le dessin, sans des circonstances qui vraisemblablement précipitèrent ce voyage. Le jeune homme eut en ce temps-là une affaire dont il sut se tirer avec honneur, mais dont la publicité nécessita son éloignement.

Je passerai rapidement sur son séjour à Rome, où l'amour de son art fut quelquefois distrait par celui du plaisir et jamais éteint. Les fruits qu'on lui a vu recueillir de ses travaux prouvent assez qu'il leur consacroit la meilleure partie de son temps.

Après avoir demeuré plusieurs années dans cette capitale célèbre, son père désira qu'il parcourût les villes d'Italie où les écoles ont été les plus fameuses. Né dans le sein des arts et avec les plus heureuses dispositions, rien ne lui échappoit des beautés que lui offroient les ou-

vrages des grands maîtres. Un de ceux pour lesquels il se sentit plus d'attraits fut le Guerchin. Il trouvoit dans sa manière mâle et vigoureuse tout ce qui étoit propre à échauffer son génie.

Prêt à revenir en France, il passa à Florence; son père, peu satisfait de sa conduite, ne lui envoyoit plus d'argent, persuadé que ce seroit un moyen de déterminer son retour. L'envoyé de France, qui connoissoit la famille du jeune de Troy et qui avoit pris du goût pour lui, le logea dans son hôtel et le garda longtemps. C'étoit fournir un nouveau grief à son père, peu disposé à lui rendre ses bonnes grâces. De son côté, le fils ne se pressoit à rien de ce qui auroit pu accélérer son retour. La rencontre qu'il fit d'un gentilhomme pisan, amateur des arts, servit encore à lui prêter de nouveaux torts. L'envoyé de France les ayant liés ensemble, leur amitié devint si étroite, que M. de Troy se fit un plaisir d'accompagner le gentilhomme à Pise; il ne se rappeloit point sans complaisance les deux années qu'il avoit passées dans cette ville. Ce gentilhomme, qui le regardoit comme son fils, s'empressoit à lui procurer tout ce qui pouvoit favoriser ses études et ses amusements. La signora Joanna, jeune femme d'un vieux juge, lui inspira de l'amour et ne s'en défendoit pas elle-même; la figure agréable de M. de Troy seconda ses tendres soins; la belle Italienne en fut touchée, et son époux, qui s'étoit pris d'inclination pour lui, le laissoit paisiblement jouir d'un bien auquel l'âge l'avoit contraint de renoncer. La bonhomie de ce vieillard alla jusqu'à plaisanter, lorsque, se faisant peindre lui-même, il vit M. de Troy prendre les mains de la signora pour modèle.

Il fallut enfin s'arracher de ce lieu de délices, et ce fut encore l'honnête gentilhomme pisan, qui, parvenu à ré-

concilier le père et le fils, fit partir ce dernier en le baignant de ses larmes.

M. de Troy avoit vingt-sept ans lorsqu'il arriva à Paris. Il y trouva son père entièrement livré au portrait; il n'étoit point encore d'usage que les peintres s'attachassent uniquement à ce genre. Ses premières études avoient eu l'histoire pour objet; ses dispositions, quoique heureuses, n'annonçoient pas la supériorité d'un génie créateur. L'imitation juste de la nature, soit dans la partie du dessin, soit dans la vérité du ton local, étoit son talent particulier; tout ce qui étoit du ressort de l'enthousiasme, du feu et ce qu'on appelle génie, lui étoit étranger. Le succès de quelques portraits lui fit prendre le parti d'abandonner l'histoire. L'exactitude qu'exige le genre qu'il choisissoit, lui fit faire les études les plus sérieuses sur la chair, les mains et les têtes, ainsi que sur les linges et les étoffes.

C'est à ce fond d'étude dont profita le jeune de Troy, que l'on peut attribuer son goût pour la richesse dans ses ordonnances, que les copies qu'il avoit faites en Italie d'après l'antique et les grands maîtres ne lui firent point négliger. Malgré sa grande facilité et sa sorte de génie, il a toujours dessiné dans ce caractère; s'il a mérité quelques reproches sur l'inégalité de ses ouvrages, c'est qu'abstraction faite des circonstances qui le détournèrent, on aperçoit une conformité trop servile avec les différents genres auxquels son père étoit livré. Ses premiers ouvrages portoient à cet égard le cachet de celui dont il avoit reçu les premiers principes. L'étude des grands maîtres dont les tableaux sont presque toujours rendus n'avoit fait que le fortifier dans cette manière. Les peintres qui avoient donné dans des manières fortes étoient ceux qui flattoient le plus son goût; et on en

a la preuve dans un tableau qu'il fit à son retour d'Italie et qui représente Suzanne entre les deux vieillards; il seroit pris pour un Guerchin, si le caractère du dessin ne faisoit pas reconnoître son véritable auteur.

Peu de temps après son arrivée à Paris, il présenta à l'Académie, pour être agréé, un tableau représentant Niobé et ses enfants percés de flèches par Apollon et Diane. Ce tableau fut accepté; l'Académie agréa M. de Troy et le reçut le même jour, 28 juillet 1708. Il prêta serment entre les mains de M. de Troy, son père, qui étoit alors directeur.

Sa réputation déjà établie en Italie lui fit offrir un ouvrage très-considérable à faire dans la salle du sénat de Gênes. Il en fit l'esquisse qui fut goûtée par tous les connoisseurs et il se disposoit à partir pour l'exécuter, lorsque son père, lui ayant fait sentir que ce ne seroit qu'avec peine qu'il se verroit encore séparé de lui, il fit céder l'intérêt et l'amour-propre aux sentiments de tendresse qu'il lui devoit.

La déférence que M. de Troy avoit aux avis d'un père dont la vie fut longue et le savoir profond, le maintint longtemps dans la manière soignée et étudiée; dès qu'il eut perdu son guide, il prit une manière expéditive et trop souvent négligée. Le commerce du monde auquel il se livra contribua beaucoup à cette révolution. C'est en ce temps qu'il fit trente-deux dessus de porte dans la maison de M. de la Live, receveur général des finances (1); ceux de la galerie de M. Samuel Bernard et de la chapelle de son château de Passy. Il y auroit une sorte de mali-

(1) J. F. de Troy fit pour la maison de la rue du Luxembourg trente-cinq tableaux dont les sujets sont indiqués dans l'*Extrait de la Vie de M. de Troy*, qu'on trouvera ci-après. La quittance qu'il donna à M. de la Live, à la date du 15 novembre 1727, a été imprimée dans les *Archives de l'Art français*. I, p. 161.

gnité à vouloir analyser rigoureusement ces ouvrages. Il faut les regarder comme des saillies, ou, si j'ose le dire, comme des *impromptu* d'un très-habile homme. Dans le nombre de ces tableaux, il y en a un représentant l'Hiver, où il a peint sa mère âgée de plus de quatre-vingts ans; il le fit en un jour et demi; et on peut assurer que ce n'est point un des moins bien rendus. Enfin ces ouvrages peuvent servir à prouver que jamais un peintre ne tombe réellement que lorsqu'il abandonne la nature.

Il fut reçu adjoint à professeur le 24 juillet 1716, et professeur le 30 décembre 1719.

Pendant cet espace de temps, M. de Troy fit plusieurs tableaux de chevalet dans sa première manière. Les négligences qu'à la rigueur on auroit à lui reprocher ne donneront jamais lieu de soupçonner que l'usage qu'il faisoit alors de ses modèles, avoit plutôt pour objet le plaisir que l'utilité; toutes les nudités peintes par M. de Troy conservoient cette sorte de retenue qu'inspire une âme honnête, et l'on étoit moins occupé en les regardant des idées licencieuses dont certains sujets sont toujours susceptibles que du talent de l'artiste. Il avoit vu peu de courtisanes, et indépendamment de l'honnêteté qui faisoit le fond de son caractère, l'habitude de vivre avec des femmes décentes, quoique sensibles, influoit sur ses ouvrages. Elevé dans une famille vraiment estimable, il fut délicat jusqu'au scrupule sur tout ce qui touchoit l'honneur. Ayant reçu son éducation chez un père que ses ouvrages mettoient à portée d'avoir un état convenable, dans un temps où le luxe n'étoit pas porté jusqu'à l'excès, il se forma aux usages de la bonne compagnie et acquit une aisance noble qui le fit accueillir partout d'une façon distinguée. Avec un esprit fort ordinaire et point du tout cultivé, il étoit naturel qu'il se choisît des sociétés analogues à sa manière d'être. On le vit bientôt l'ami

des amis du plaisir, de quelque état qu'ils fussent. Il monta sa maison comme celle de tous les garçons aisés, résista aux propositions de mariage qui lui furent faites directement ou indirectement par sa famille. Guidé par son penchant vers la volupté, il essaya jusqu'au rôle d'homme à bonnes fortunes. Tel est assez communément dans la jeunesse le goût naturel des hommes répandus, surtout lorsqu'ils sont avantagés par la nature, jusqu'à ce que l'âge fasse tomber le voile de l'illusion et fasse sentir le besoin d'un attachement solide et fondé sur l'estime. Ses sociétés n'étoient composées que de gens d'une condition honnête, ou à qui l'opulence procuroit un état brillant; ce fut dans ces maisons, où le gros jeu étoit en règne, qu'il reprit cette passion dont il avoit assez développé le germe dans sa jeunesse pour s'attirer le mécontentement de son père. Mais quelque nuisible que soit l'amour du jeu, lorsqu'il est porté trop loin, au moins doit-on à M. de Troy la justice de convenir qu'il étoit trop beau joueur. Le luxe de la maison de M. Bernard, ou pour mieux dire les plaisirs, y fixèrent ses assiduités. Il s'attacha à une femme des plus aimables de cette société et sut lui inspirer les sentiments les plus vifs. Elle devint son conseil et l'âme des petites intrigues auxquelles sa jalousie contre M. Lemoine donna lieu. Cette femme avoit ses raisons pour désirer l'élévation de son ami; l'état de son mari, le ton de sa maison fréquentée par la meilleure compagnie, demandoient, pour ainsi dire, que la gloire justifiât l'amour. Ce fut dans ce temps d'ivresse que le hasard le mit à portée de connoître mademoiselle Deslandes. M. de Troy fit un tableau à Sainte-Geneviève pour la ville. Cette occasion lui fournit celle de se lier avec les échevins. M. Hébert, aussi riche qu'économe, avoit alors une de ces places; il étoit oncle de mademoiselle Trouit-Deslandes..... Cette nièce

joignoit à beaucoup d'esprit une figure extrêmement aimable et du goût pour les talents; le dessin étoit entré dans son éducation; et comme il ne lui étoit montré que par ces maîtres qui tournent le cachet, ses dispositions n'avoient pu se développer. M. de Troy saisit cette circonstance pour se procurer un accès facile auprès d'elle. Il étoit tout simple que la famille Deslandes fût flattée de voir un peintre de cet ordre donner des leçons à la jeune personne. L'éclat de la fortune, les grâces de la figure et de l'esprit de l'écolière firent impression sur le maître. Il parvint à son tour au bonheur de lui plaire et fit des démarches pour parvenir à celui de l'épouser. Cette famille, renfermée dans les bornes étroites de sa sphère, mais vaine de ses richesses, regardoit un artiste comme un ouvrier, et conséquemment opposoit des obstacles à cette union. Mais la fermeté de la jeune Deslandes, secondée de la conduite mesurée de son amant, vint à bout de les surmonter. Mademoiselle Deslandes, pour lors âgée de dix-neuf ans, menoit une vie retirée sous les yeux d'une mère dévote; elle ne s'en trouva que mieux disposée à sentir le prix de sa conquête. M. de Troy ne fut pas longtemps à s'apercevoir des progrès qu'il faisoit sur son cœur. Il profita du goût qu'elle montroit pour le dessin, et se fit une affaire de le cultiver; c'étoit un prétexte commode de rendre des soins assidus et galants à Mlle Deslandes. Les sociétés, les parties dans lesquelles il entraîna insensiblement madame Deslandes la mère la disposèrent si favorablement, qu'il se vit bientôt le maître de la maison. Toutes les difficultés aplanies, la jeune Deslandes se trouva heureuse d'épouser un homme qui avoit le double de son âge, dont elle faisoit la fortune et qui ne lui présageoit pas une fidélité bien exacte; mais calcule-t-on à cet âge et quand le sentiment décide? Elle fut néanmoins assez heureuse; les

premières années, et maîtresse paisible pendant les dernières.

La jalousie que causoit à M. de Troy la réputation brillante de M. Lemoine, le peu d'empressement qu'il voyoit dans les amateurs à se procurer de ses ouvrages, le réveillèrent de l'espèce d'assoupissement dans lequel l'avoit plongé le commerce du monde. Ce fut alors qu'il peignit des tableaux pour les petits cabinets du roi, représentant des chasses. Le succès de ces morceaux l'encouragea; il sentit dans cette circonstance l'avantage d'avoir étudié dans l'école de son père, où le genre du portrait, faisant passer successivement tous les états sous les yeux de l'artiste, l'avoit nécessité à consulter la nature dans tous les genres. Son tableau de la mort d'Hippolyte parut: c'est un composé de sa belle manière et des défauts de celle de son père; avec cela un très-beau tableau. C'est à peu près dans ce temps qu'il fit le tableau représentant la peste de Marseille, où l'on voit le chevalier Roze, citoyen zélé, se dévouant au dangereux emploi de faire enlever par des forçats les cadavres amoncelés dans les lieux publics, et diminuant par cette généreuse manœuvre les progrès de la contagion. Il n'étoit pas possible de considérer les détails de ce tableau sans être saisi d'horreur et de compassion pour cette malheureuse ville; et l'on ne concevoit pas que l'on pût rendre ce spectacle avec autant de vérité sans en avoir été le témoin.

Sans m'engager à citer tous les tableaux qui sont sortis de ses mains, je les prendrai au hasard pour fixer les époques. On doit attribuer les inégalités qui se rencontrent dans ses productions bien plus au genre de vie qu'il menoit qu'à l'instabilité de son talent; les tableaux de saint Lazare et des Augustins sont remplis des beautés du premier ordre.

En 1727, M. le duc d'Antin, alors surintendant des bâtiments, obtint du roi un prix de mille écus pour celui des peintres de son Académie qui feroit un tableau jugé digne de le remporter. La mesure étoit indiquée et le sujet laissé aux concurrents. L'objet de ce concours étoit de ranimer les arts; mais, ainsi que dans les meilleurs établissements, la cabale trouva le moyen de s'y glisser. M. Lemoine, né ambitieux, envisageoit la place de premier peintre du roi comme une récompense flatteuse et en même temps due à ses talents; en effet, ils pouvoient l'en rendre digne, mais tout éminents qu'ils étoient, il sentit qu'un peu de protection pourroit contribuer au succès de ses vues. Il est vraisemblable que ce motif n'eut pas peu de part à son mariage avec la sœur de Stiemart, qui avoit l'oreille de M. le duc d'Antin. La facilité d'entrée chez le surintendant, les sollicitations de toutes espèces que lui procuroit cette alliance furent mises en œuvre avec adresse. M. Berger, ami chaud de M. Lemoine et intéressé à sa célébrité, fréquentoit beaucoup la maison du duc. Dans le petit nombre d'amateurs qui existoient dans ce temps-là, il étoit regardé comme un oracle dont le jugement sur les ouvrages de peinture devoit régler ceux du public; il n'étoit pas extraordinaire que le surintendant, fort peu au fait de cette partie de sa place, n'eût d'autres guides que lui. D'ailleurs, l'envie d'avancer ses protégés et de mettre en cette qualité M. Lemoine à la tête de sa compagnie, demandoit un ouvrage d'éclat. C'est ce qui, selon les apparences, donna lieu au concours de 1727. La circonstance mit en mouvement le zèle de ses partisans qui le jugeoient dans sa plus grande force; son tableau, bien inférieur à ceux qu'il avoit faits pour son ami Berger, ne répondit pas tout à fait à leurs idées. On ne put se récrier que sur la beauté de la couleur; l'ordonnance fut trouvée savante, et le dessin parut foible.

Le tableau de M. de Troy l'étoit peut-être encore plus, et ce fut l'amour-propre des protecteurs qui influa seul sur la destination du prix, mais leur satisfaction ne fut pas remplie quand ils le virent partager entre M. Lemoine et M. de Troy. Le résultat de cette intrigue fut d'introduire la désunion parmi les artistes de l'Académie. La chaleur de leurs partisans un peu ralentie, l'équité du public parvint à se faire jour et força les gens les plus prévenus en faveur de MM. Lemoine et de Troy à convenir que les deux meilleurs tableaux de ce concours étoient ceux de M. Cazes et de M. Noël Coypel. Le premier avoit représenté Vénus sur les eaux, et le second l'Enlèvement d'Europe.

M. Troy, conservant un peu de ressentiment de l'espèce de désavantage qu'il croyoit avoir eu vis-à-vis de son émule, chercha à regagner du terrain en faisant usage des facilités que son rival n'avoit pas. M. Lemoine étoit fort long dans l'exécution de ses ouvrages, et M. de Troy d'une célérité rare; en conséquence de ce talent particulier, celui-ci s'offrit à la cour pour faire des tableaux propres à être exécutés à la manufacture des Gobelins; et c'est à cette circonstance que nous devons la belle suite de l'histoire d'Esther, qui suffiroit seule pour faire une grande réputation. Une description détaillée de ces tableaux justifieroit pleinement cette manière d'en juger, mais elle excéderoit les bornes que je me suis prescrites; cependant, je ne puis m'empêcher de m'arrêter sur le Triomphe de Mardochée, tableau qui rassemble la chaleur du génie, les réflexions de l'esprit et la force de l'expression.

La scène où se passe l'action me paroît d'un choix juste; elle représente une rue dont les édifices, d'un côté, représentent la magnificence de la ville et celle des jardins artificiels plantés sur des terrasses. Cette attention

une preuve que M. de Troy ne négligeoit l'étude ni de la nature, ni des temps, ni des lieux, ni des usages, dans la composition de ses fonds, quoique beaucoup de grands maîtres les aient traités comme une partie absolument subordonnée. On seroit tenté de croire que la façade du Luxembourg, du côté des jardins, a pu lui donner l'idée du caractère mâle des premiers siècles de l'architecture. Un habile homme profite de tout, lorsqu'il a du goût et de la finesse.

Le groupe principal est placé au milieu de cette rue et paroît venir au spectateur, ce qui donne de l'étendue et fait en même temps une masse de lumières qui appelle l'œil. Mardochée, revêtu de la pourpre royale et monté sur son cheval blanc superbement harnaché, est la figure qui se fait principalement remarquer. On aperçoit dans sa physionomie la candeur de son âme, et dans ses yeux, dirigés vers le ciel, une résignation profonde aux décrets de l'Être suprême; la noblesse et la sainteté caractérisent particulièrement cette figure. A ses côtés, Aman, suivi de sa famille consternée, porte encore les riches habits qui décoroient avant sa disgrâce le ministre fastueux d'un grand empire. Il conduit à pied le cheval par la bride; la pâleur d'Aman et la disposition de ses traits peignent à la fois le trouble affreux de son âme, les mouvements impétueux de l'orgueil terrassé, le désespoir enfin que lui causent les suites funestes que doivent entraîner ses injustices. Près de Mardochée, deux hommes soutiennent un vase rempli de parfums dont la vapeur fait un fond lisse qui donne du repos à tout le groupe de Mardochée; quelques têtes s'aperçoivent au travers de cette espèce de fumée sans interrompre la masse; sur la droite, un officier militaire fait ranger le peuple. Cette figure et celles qui l'accompagnent ne paroissent pas dans leur entier, la partie inférieure en étant cachée par les spectа-

leurs qui sont sur le premier plan du tableau. Ce groupe est composé de quatre figures et d'un enfant dont les habillements sont bien selon le costume. Derrière le groupe d'Aman, suivent plusieurs soldats richement armés et faisant cortége. Sur la montagne qui sert de base aux terrasses, paroît une multitude de peuple qui conduit de l'œil la marche qu'il a déjà vu passer. Sur le devant de cette même partie du tableau, il y a plusieurs spectateurs dont quelques-uns sont prosternés à la manière des Perses. Ces figures sont d'une proportion moindre que celle du groupe principal qui est totalement sur le premier plan; une couleur harmonieuse seconde parfaitement la riche et majestueuse ordonnance de ce tableau, que les yeux connoisseurs n'ont jamais quitté qu'à regret.

M. Vleughels, directeur de l'Académie de Rome, étant mort le mois de décembre 1737, le roi nomma M. de Troy pour remplir sa place; il partit avec toute sa famille au mois de juin 1738, ayant été fait la même année chevalier de Saint-Michel, et arriva à Rome le 4 août. La renommée l'avoit devancé; il y étoit regardé comme un des premiers peintres de France. L'Académie de Saint-Luc se fit un honneur de se l'associer; il y fut fait peu de temps après officier, et il refusa deux fois d'en être élu le prince.

Son arrivée à Rome fut pour ainsi dire l'époque de la renaissance de son talent; les chefs-d'œuvre dont cette ville est ornée rallumèrent en lui le feu que la dissipation de la vie de Paris avoit affaibli. M. de Troy diffère à cet égard des autres artistes; leurs talents ont toujours pour l'ordinaire leur enfance, leur force et leur décadence; sa réputation au contraire doit s'établir sur les ouvrages de sa jeunesse et de sa vieillesse. Que n'eût-il pas produit si son âge mûr eût été entièrement consacré au soin de sa renommée? Né avec beaucoup de génie pittoresque, il

fut contenu dans cet âge où l'impétuosité ordinaire ne souffre pas la langueur et le dégoût de l'étude. Si les principes qu'il avoit reçus d'un père, dont le genre étoit peiné, ont pu lui inspirer du froid, sa facilité et son abondance devoient en diminuer l'aridité.

Ce fut à Rome qu'il finit sa belle suite de l'histoire d'Esther qu'il avoit commencée à Paris. Peu après, M. Orry, alors contrôleur général des finances, lui fit faire pour le roi l'histoire de Médée et Jason, de la même grandeur que celle d'Esther, pour être aussi exécutée aux Gobelins. Ces tableaux ont été exposés au Louvre, et le public éclairé, sans se dissimuler quelques défauts qui s'y rencontroient, a donné aux parties admirables dont ils sont remplis les éloges qui leur étoient dus. Me sera-t-il permis d'y mêler mon suffrage en m'arrêtant un moment sur le tableau qui représente la fuite de Médée? Un sujet aussi riche d'expression ne pouvoit échapper au génie de M. Troy. L'allégorie, trop sujette à ne présenter que de l'obscurité, s'explique nettement dans cette composition par l'adresse qu'il a eue de personnifier les différentes passions dont Médée doit être agitée. Combien ce secours n'ajoute-t-il pas au caractère de tête? Cette princesse paroît dans son char, tiré par deux dragons, vêtue avec toute la magnificence asiatique, et montre à Jason ses deux enfants poignardés, expirants à ses pieds. Le char a la longueur nécessaire pour contenir ce groupe. Médée, assise avec une nonchalance qu'elle affecte, appuyant son bras gauche sur un coussin et tenant son sceptre, ne laisse voir sur son front qu'un sang-froid cruel, dans lequel la rage concentrée et le mépris le plus insultant se démêlent et semblent se disputer l'avantage d'outrager son amant. Derrière le char, deux Amours suppléent à ce que l'artiste pouvoit avoir manqué dans l'expression de la tête. L'un défait son bandeau et l'autre rompt son arc pour marquer

qu'ils quittent Médée sans retour et la livrent à la Vengeance.

Cette déesse, animée par les fureurs de Médée, tenant un poignard ensanglanté dans sa bouche, des serpents dans une main, pousse de l'autre une des roues du char en regardant Jason d'un œil qui le brave. Ce prince, livré au plus affreux désespoir, se retourne du côté de Médée, portant la main à son épée, tandis que deux amis s'empressent de l'arracher d'un lieu si funeste.

Vu l'horizon fort bas, le sommet de quelques édifices laisse apercevoir dans le lointain une terrasse qui se prolonge par un double escalier sur la droite; moyen ingénieux qui rend le local vrai selon la fable et dont la magie fait paroître Médée beaucoup plus élevée que la toile ne sembloit le permettre, ayant plus de largeur que de hauteur. La crainte de m'étendre trop sur ce sujet m'interdit un examen plus détaillé des beautés poétiques et pittoresques de ce tableau.

L'Académie de Saint-Luc ne se rebuta pas du refus que M. de Troy avoit fait d'être son chef. On l'élut prince en 1743, et il se vit comme forcé d'accepter cet honneur, qu'on lui continua l'année suivante.

Un tableau de la Résurrection qu'il fit pour l'église nationale de Saint-Claude, et qui se trouve vis-à-vis d'un autre tableau d'un des premiers professeurs de Rome, lui fit beaucoup d'honneur par la préférence qu'il obtint sur le dernier. On peut compter dans le nombre des tableaux qui lui méritèrent des éloges les six qu'il fit pour M. le cardinal de Tencin. Ils représentoient la sagesse de Salomon, son Idolâtrie, la Femme adultère, la Samaritaine, la Mort de Lucrèce et celle de Cléopâtre; les figures grandes comme nature. M. le cardinal de Larochefoucault voulut avoir son portrait de la main de M. de Troy. Il en fit deux; un grand avec la chape doublée d'hermine

et un petit avec le camail rouge. Son Eminence emporta aussi en France deux tableaux de lui : une Fuite de Loth et de sa famille, et Eliézer qui trouve Rébecca auprès du puits.

Les deux tableaux qui font partie de la belle collection de M. de la Live de Jully ne doivent pas moins trouver ici leur place. L'un représente Loth et ses filles ; l'autre Suzanne entre les deux vieillards. Ils furent exposés au Louvre, peu après leur arrivée en France, et y reçurent tout l'accueil dont ils sont dignes.

L'année 1741 fut funeste à M. de Troy par la mort de deux de ses fils, et la suivante mit le comble à ses malheurs par celle de madame de Troy et de l'unique garçon qui lui restoit. Tant de coups redoublés épuisèrent sa constance ; celui qui lui enlevoit sa femme lui ravissoit le bonheur du reste de sa vie en le privant des secours dont le besoin augmentoit avec l'âge : il avoit alors 66 ans.

Jamais Françoise ne fut plus considérée et plus respectée à Rome que madame de Troy. Que de titres n'avoit-elle pas pour obtenir cette unanimité flatteuse ? L'esprit juste, délicat et solide, de la douceur dans le caractère, une politesse toujours guidée par le sentiment et l'aménité, rendoient sa société charmante ; elle ne faisoit usage du crédit qu'elle avoit acquis sur l'esprit de son mari que pour en modérer les vivacités. Son attachement pour lui la rendoit attentive sur toutes ses démarches, et quand un peu trop de confiance dans son mérite personnel lui en faisoit hasarder d'indiscrètes, elle savoit les pallier et lui conserver toujours cette dignité si essentielle à la place qu'il occupoit.

Rome, après ce cruel événement, devint pour M. de Troy un séjour plein d'amertumes. En vain y eut-il cherché des ressources dans la dissipation ; rien ne pouvoit le dédommager, ni même affoiblir le souvenir de ce qu'il

avoit perdu. L'ancienne habitude de donner dans la galanterie devenoit à son âge une source de chagrins et de ridicules; le dégoût le saisit et il demanda son rappel.

Les incertitudes qui suivirent cette démarche donnèrent lieu à différentes opinions sur ce qui en avoit été le véritable motif, mais on ne peut croire qu'un parti, pris aussi brusquement, ne fut que le résultat d'une effervescence mélancolique, si propre à écarter les réflexions. En effet, que d'objets inquiétants ne lui eussent-elles pas fait envisager dans son retour à Paris? celui de quitter une des plus belles places de la peinture pour occuper celle d'ancien recteur à l'Académie; le désagrément de s'y voir subordonné à un artiste plus jeune que lui, et sur les talents duquel il eût sûrement refusé d'admettre aucune partie; sans cesse aux prises avec l amour-propre, qu'elle eût été sa contenance vis-à-vis de lui? Il ne pouvoit guère espérer de retrouver des amis, fort peu de connoissances, et il n'étoit pas dans l'âge de réparer ces pertes; enfin, n'a-t-on pas encore à craindre les fruits amers que produit l'inconstance? Une perspective aussi effrayante étoit bien capable de faire naître les irrésolutions. L'arrivée de M. Natoire, qui avoit été nommé pour lui succéder, les termina, et au moment qu'il étoit prêt de s'embarquer pour retourner en France, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine dont il mourut, âgé de 73 ans. Il est vraisemblable que le chagrin qui le minoit depuis longtemps ne contribua pas peu à précipiter la fin de ses jours.

M. de Troy étoit doué d'excellentes qualités; il avoit le cœur bon, une franchise malheureusement déplacée dans l'usage du monde et surtout dans celui qu'il voyoit; il étoit serviable, noble dans ses procédés, ami avec plus de chaleur que de délicatesse, aimant son talent, s'en

faisant honneur, encourageant les jeunes artistes et les aidant de ses conseils. Il devoit à ses seules observations dans les diverses sociétés où il avoit vécu, une indulgence pour les travers des hommes qu'on ne puise que difficilement dans les profondeurs de la philosophie. On l'accusa de hauteur, peut-être se méprit-on sur les apparences. M. de Troy avoit de l'élévation dans l'âme, un sentiment d'estime de soi-même, fondé sur son intégrité, qui lui donnoit un maintien assuré. Si pareille façon d'être caractérise la hauteur, on peut dire que la sienne n'étoit pas faite pour blesser le supérieur, n'excluoit point la politesse vis-à-vis de l'égal, ni la bonté envers l'inférieur.

Ses liaisons intimes avec les gens riches avoient un peu altéré son heureux naturel en lui faisant prendre une surface de suffisance. Son caractère d'esprit le rendoit peu capable de comparer les objets; habitude si utile pour se maintenir décemment dans son état. M. de Troy, susceptible d'impressions, prenoit trop légèrement le ton des gens avec qui il vivoit, sans songer que celui de la cour ou de la finance ne devoit pas être le sien. Quoi qu'il en soit, il joignit aux qualités du cœur les plus estimables quelques travers de contagion, auxquels ceux que les grandes occupations et un goût vif pour les plaisirs ne permettent pas de réfléchir, n'échapperont que rarement. Son peu de goût pour les belles-lettres, son ignorance même sur les choses que les hommes en général n'ignorent guère, son éloignement pour les lectures instructives furent remplacés par une mémoire très-heureuse; la conversation des savants et des gens instruits faisoit le fond de ses connoissances.

Il dessinoit tantôt correctement, tantôt avec négligence. Ce qui étoit mal saisi d'abord par son premier trait étoit mauvais et jamais corrigé; ce qui étoit bien manquoit de finesse. Il avoit cette correction générale des foibles des-

sinateurs; sa couleur étoit belle et harmonieuse dans la totalité d'un tableau, séduisoit par la richesse du ton local et par la vérité. Si j'en excepte les détails, nulle trace de soins dans le mécanisme. On doit approuver la facilité du *faire* grand et négligé dans les tableaux qui doivent être placés loin de la vue; mais lorsqu'on en a contracté l'habitude, on perd souvent dans les tableaux de chevalet ce beau fini et précieux qui leur sont propres et qui flattent agréablement l'œil connoisseur.

Le génie étoit sa partie brillante. Il étoit grand, fécond, élevé; toutes ses machines tenoient de ces trois caractères, soit dans leurs masses générales, soit dans leurs détails. Rien ne l'embarrassoit pour lier les parties d'un tout, aussi rien ne paraissoit mis exprès; et en regardant ses compositions, on imaginoit que la scène qu'il avoit voulu représenter n'avoit pas pu se passer autrement..... la plus grande exactitude pour les plans et des connoissances de l'architecture à pouvoir instruire les architectes. Sans affecter le caractère de l'antique dans les accessoires nécessaires à ses tableaux, toutes les formes réunissoient un bon style, un bon goût et une richesse que peu de peintres ont portés aussi loin que lui. M. de Troy paroît dans ses ouvrages le peintre des rois et des grands, enfin c'est un des meilleurs et même un des plus grands peintres de l'école françoise. La grande-duchesse douairière de Toscane parut lui rendre cette justice en chargeant le cardinal Corsini de demander son portrait pour être placé dans la galerie de Florence, parmi les peintres les plus célèbres de l'Europe. Il a eu beaucoup de défauts qu'il voyoit et qu'il ne corrigeoit pas, parce qu'il avoit pour principe que les artistes qui retouchent trop perdent infailliblement des beautés que le premier feu produit du côté de la partie de l'esprit; et, quant au mécanisme, qu'on appesantit des choses bien

faites en les repeignant pour les accorder à celles que trop de recherches fait mettre à côté. Cette façon de penser peut être sujette à des discussions, mais elle convenoit au génie de M. de Troy.

Si on peut l'accuser d'avoir négligé les fonctions de sa place dans les dernières années de sa vie, on doit se rappeler avec quelle distinction il l'avoit remplie pendant douze ans. Peu de directeurs avant lui avoient tenu cette école sur le ton où il l'avoit mise en réunissant le double avantage de mettre les élèves à portée de ne pas faire moins de progrès dans leur art que dans la politesse, qu'ils ne pouvoient manquer d'acquérir chez M. de Troy, où se rendoit la meilleure compagnie de Rome. Son âge déjà avancé, et plus encore le chagrin ne lui laissèrent pas le courage de continuer ses soins. Sans le malheur affreux de perdre une femme d'un aussi rare mérite, sa vieillesse n'eût point ralenti son zèle; mais après avoir mené une vie exempte de traverses affligeantes, il éprouva les revers les plus cruels du sort, et paya le tribut de douleur auquel l'humanité est assujettie.

---

*Extrait de la vie de* M. DE TROY, *peintre du roi et directeur de son Académie à Rome.*

M. de Troy a peint, en 1722, un très-grand tableau représentant la Peste dans la ville de Marseille.

Ce tableau est fort connu à cause de l'estampe gravée par M. Thomassin.

En 1725, il peignit pour l'Hôtel-de-Ville le tableau ex-voto qui est à Sainte-Geneviève, et en 1726 le tableau qui est à l'Hôtel-de-Ville, qui représente le corps de ville qui complimente le roi et la reine sur leur mariage. Le roi et la reine sont sur leur trône, assis, couronnés par l'Hymen et l'Amour, et Mgr le duc de Bourbon de-

bout, tenant un gouvernail, comme étant alors premier ministre.

En 1727, il peignit, pour un concours que le roi ordonna, un tableau représentant un Bain ou Retour de chasse de Diane, dont il reçut le prix conjointement avec M. Lemoine.

Dans la même année, il peignit un tableau représentant la mort d'Hippolyte, qui a été gravé par M. Cochin le fils.

Une Suzanne avec les deux vieillards, une Bethsabée au bain aperçue par David; ces deux tableaux sont gravés par M. Cars.

Trois autres tableaux de mode; l'un représentant le jeu du pied de bœuf, le second un jeune homme avec une jeune fille auprès d'une fontaine, le troisième des dames et des messieurs dans un bosquet; une des dames fait une lecture.

Ces trois tableaux sont gravés par M. Cochin le père.

Deux autres tableaux aussi de mode, l'un une dame qui donne son portrait à un jeune homme, et l'autre une dame qui attache un nœud d'épée à un cavalier.

En 1728, il fit plusieurs tableaux pour les appartements de Samuel Bernard et sa galerie; les quatre tableaux de la galerie représentent quatre sujets de l'histoire romaine.

Le premier, la naissance de Rémus et Romulus, trouvés sur le Tibre par des bergers; le second l'enlèvement des Sabines. Le troisième, la mère et la famille de Coriolan à ses pieds pour le fléchir et l'obliger à lever le siége de devant Rome; le quatrième, Scipion qui rend au prince des Celtibériens une jeune princesse prise en guerre, avec tout l'or et les présents qu'il lui avoit fait apporter pour sa rançon; ce tableau se nomme la Continence de Scipion. Les autres tableaux des appartements sont les quatre Éléments et les quatre Parties du monde.

Il y a dans la maison de M. de Lalive, rue Neuve-du-Luxembourg, trente-six tableaux, tant dessus de portes que placés dans des boiseries, qui représentent les quatre Parties du monde, les quatre Éléments, les cinq Sens de nature, les quatre Saisons, les Arts et les Sciences, et divers autres sujets. Ces tableaux sont tous faits au premier coup et sont des années 1726, 1727, 1728 et 1729.

Il y a dans la maison de M. de Sénozan plusieurs tableaux de différents sujets de la Métamorphose, tous grands morceaux.

En 1729, il peignit [pour] M. ***, président au parlement de Dijon,

quatre tableaux : l'un représente la mort de Lucrèce, le deuxième la mort de Cléopâtre, l'autre la mort d'Adonis, et le quatrième Narcisse changé en fleurs. En la même année, il peignit la coupole de la chapelle de la maison seigneuriale de Passy ; le sujet est les apôtres qui vont au tombeau de la Vierge. Cet ouvrage a été fait en vingt-deux jours. Le tableau d'autel est une Sainte Famille, et dans la boiserie de la chapelle, il y a les trois Vertus théologales. Ces quatre morceaux ont été faits en une semaine.

Pour M. le comte de Saint-Maure, deux tableaux grands comme nature ; l'un Mars et Vénus, l'autre Salmacis et Hermaphrodite.

En 1730, il a peint pour l'église des Pères de Saint-Lazare, cinq grands tableaux de la vie de saint Vincent de Paule : le premier est le saint qui prêche dans une église de village ; le second, le saint qui assiste Louis XIII à la mort ; le troisième, le saint qui assiste au conseil de conscience dans la minorité de Louis XIV ; le quatrième est une conférence d'évêques où il est admis ; le cinquième est le saint auquel on administre le viatique *in extremis*, peint en cinquante-deux....., et d'autres tableaux pour différents particuliers.

En 1731, il a fait pour le chœur de l'église des religieuses de la Ville-l'Evêque deux grands tableaux ; l'un représente Pilate qui, après avoir condamné Jésus-Christ, se lave les mains, et l'autre Jésus-Christ qui porte sa croix, et quelques tableaux pour M. le duc de Mortemart représentant les Muses, et pour M. *** la naissance de Vénus, Calisto et Léda ; tous les trois sont gravés par M. Fessard ; une Vierge avec l'enfant Jésus pour la chapelle d'un château de M. Parat, et qui a été gravé par M. Thomassin.

En 1732, il a peint pour l'église des Grands-Augustins un tableau qui représente une cérémonie de l'ordre du Saint-Esprit faite par le roi Henri IV ; deux autres tableaux pour Fontainebleau, une chasse aux lions et une chasse aux ours.

Une grande maladie qui lui survint au mois de septembre l'empêcha de travailler presque tout le reste de l'année.

En 1733, il a peint pour M..., de Dijon, l'enlèvement de Proserpine, Actéon changé en cerf, figures d'un pied ou environ de grandeur.... deux tableaux, l'un une préparation de bal ou mascarade, et l'autre un retour de bal, tous deux peints à la lumière. Ces deux

tableaux avoient été faits pour M. Chauvelin, ministre, mais sa disgrâce empêcha de luifaire parvenir. Ils sont présentement chez M..., marchand de vin, rue des Tournelles, et gravés par..... Quelques autres tableaux de modes, portraits, entre autres celui de M. et Mme Peruchot, trésorier des Invalides, son père, son fils, tous deux dans le même tableau; plusieurs autres tableaux dans l'apothicairerie des Petits-Pères, dont il leur a fait présent.

En 1734, il a fait pour les petits appartements du roi trois tableaux, l'un représentant un Déjeuner d'huîtres, où sont plusieurs seigneurs habillés à la mode ; ce tableau est dans la salle à manger. Les deux autres sont un Rendez-vous de chasse avec un déjeuner, et l'autre le Cerf aux abois.

En 1735, il fit pour le duc de Lorraine, aujourd'hui empereur, quatre tableaux : l'un, Psyché qui découvre l'Amour, ou Psyché indiscrète, Psyché dans le désert, Psyché chez Pluton, Psyché reçue au nombre des dieux, figures grandeur naturelle, plus finis qu'il n'avoit accoutumé.

C'est la même année qu'il peignit pour les appartements de la reine un tableau allégorique représentant la France qui remet Mgr le dauphin et Mme Pre entre les mains de la Vertu pour la conduire au temple de Mémoire, sujet donné par M. le duc d'Antin. Il fit aussi le portrait séparé de Mgr le Dauphin et qui est gravé par M. Thomassin.

En 1736, il fit les esquisses et commença à peindre les tableaux de l'histoire d'Esther ; l'évanouissement d'Esther, son couronnement et sa toilette pour être présentée à Assuérus ont été faits à Paris. Le triomphe de Mardochée, le premier repas qu'Esther donne au roi, Aman qui va au palais d'Assuérus où tout se prosterne devant lui hors le seul Mardochée, et le second repas ou la condamnation d'Aman, ont été faits à Rome.

En 1737, outre les tableaux ci-dessus, il en fit plusieurs pour différents particuliers.

En 1738, il partit pour Rome, où il arriva au mois d'août, et fit la même année le triomphe de Mardochée et un portrait du roi pour le duc de Saint-Aignan, ambassadeur ; il fit ce portrait sans modèle autre que sa mémoire.

En 1739, il fit les tableaux de l'histoire d'Esther et un grand ta-

bleau pour l'église de Saint-Claude des Bourguignons, représentant la Résurrection du Sauveur, et son tableau de réception à l'Académie de Rome représentant la Naissance de Rémus et Romulus.

En 1741, il fit quatre tableaux pour le roi de Danemark des sujets tirés des Métamorphoses : Apollon et Daphné, Pan et Sirinx, Hippomène et Atalante, Pirame et Thisbé.

Il a fait à Rome les sept tableaux de l'histoire de Médée et Jason pour les tapisseries des Gobelins, dont les sujets sont : 1° l'entrevue de Médée et Jason où elle lui donne des herbes enchantées; 2° Jason qui dompte les taureaux dans le champ de Mars; 3° le combat des hommes sortis de la terre après que Jason a semé les dents du dragon; 4° le moment que Jason s'empare de la Toison et le vaisseau tout prêt pour partir avec Médée; 5° Jason qui épouse Créuse après avoir abandonné Médée; 6° la robe enchantée qui fait périr Créuse et son père et incendier le palais; 7° le départ de Médée dans son char, ayant à ses pieds ses deux fils qu'elle a poignardés. Ces sept tableaux ont été faits en trois étés, parce que l'hiver il travailloit à des tableaux de chevalet.

Il a fait à Rome, en tableaux de chevalet, Loth et ses deux filles qui l'enivrent, Loth qui fuit avec ses deux filles et deux anges qui les conduisent (le premier est chez M. de Lalive de Jully; le second, il en fit présent au cardinal de la Rochefoucault, qui ne voulut point du premier parce qu'il le trouvoit trop gaillard); Suzanne avec les deux vieillards, Moïse qui défend les filles de Jethro, la rencontre de Jacob et d'Esaü, la vision dite l'échelle de Jacob, Bethsabée dans le bain, la chasteté de Joseph, Joseph accusé et mis en prison.

Il a fait pour M. Digne, consul de France, trois grands tableaux pour la chapelle de sa maison de campagne : la Nativité de la Vierge, l'Annonciation et une Sainte Famille pour le tableau d'autel.

Il y a dans l'église de Saint-Nicolas de Cesarini, à Rome, un tableau représentant le bienheureux Jérôme Emiliani, fondateur des religieux Somaschi, qui présente à la sainte Vierge, sous la protection de saint Michel, les enfants pauvres et orphelins, de l'éducation desquels il s'étoit chargé. Ce tableau a été gravé par M. Galimard.

Les trois derniers tableaux considérables qu'il ait faits sont à Besançon. Le premier représente le martyre de saint Etienne, pour

la chapelle de ce saint; les deux autres sont dans la chapelle du saint Suaire; l'un représente l'agonie ou prière de Jésus-Christ au jardin des Oliviers, et l'autre Jésus portant sa croix, ou le moment où l'on contraint Simon le Cyrénéen à lui aider à la porter. En les finissant, il dit : « C'est ainsi qu'en partant je fais mes adieux à la peinture, parce que, disoit-il, quand je serai à Paris, je n'ouvrirai point boutique. » Mais personne ne vouloit l'en croire.

Jean-François de Troy étoit fils de François de Troy, peintre du roi, ancien directeur et recteur de l'Académie royale, et de Jeanne Cotelle, dont le père étoit aussi peintre. Il naquit en 1682. Son père le destinoit à des emplois et défendoit à ses élèves qu'on le laissât peindre, et le maltraitoit lorsqu'il le trouvoit peignant ou dessinant. Un jour, il le surprit dans un grenier où il étoit caché et faisoit une esquisse représentant Mars et Vénus; après lui avoir donné quelques coups d'appui-main, il vit ce qu'il avoit fait, il dit : le talent perce, il faut le laisser faire (il n'avoit alors que 14 ans). Il concourut pour les grands prix à l'âge de 19 ou 20 ans, et n'ayant pas réussi, son père l'envoya à Rome à ses dépens; il resta en cet état quelques années à travailler et se divertir, comme il le racontoit lui-même. Une personne qui veilloit sur sa conduite écrivit à son père qu'il avoit une calèche et faisoit fracas à Rome; pour mettre bas tout cet équipage, le père obtint de M. le marquis de Villacerf, surintendant des bâtiments, la place de pensionnaire du roi, où il resta trois ou quatre ans; après, il voyagea dans toute l'Italie, où il se plaisoit au point que son père fut obligé d'avoir recours au ministre de France à Florence pour le faire enlever et embarquer pour le ramener à Paris.

Il se présenta en l'année 17.. à l'Académie et fut agréé et reçu dans la même assemblée; son tableau de réception représente les enfants de Niobé tués à coups de flèches par Apollon et Diane pour la punir de s'être vantée et mise au-dessus de Latone, leur mère.

Il a toujours demeuré avec sa famille, et n'a jamais voulu quitter son père et sa mère, pour lesquels il avoit un respect inviolable qui étoit récompensé par un amour vraiment paternel, et mangeoit toujours chez lui le matin, et quand quelquefois il demandoit à souper à son père et à sa mère, c'étoit une fête pour toute la famille.

Son père décéda le 1er mai 1730, âgé de 89 ans. Il fut obligé de

changer de maison et voulut que sa mère, âgée pour lors de 85 ans, vînt demeurer avec lui avec toute la famille.

Il se maria en 1732 avec Marie-Anne le Trouyt-Deslandes, fille de François le Trouyt-Deslandes, âgée de 23 ans, qui lui apporta une dot très-considérable; femme d'un mérite distingué, savante sans ostentation, sage et simple dans ses mœurs, aimée et chérie de tous ceux qui la connoissoient.

En 1735, il acheta la charge de secrétaire du roi, seulement pour placer des fonds qu'il avoit de ses travaux. Mgr le chancelier, qui connoissoit toute sa famille, lui dit à ce propos en plaisantant qu'il pourroit faire des chevaliers de Malte en peinture, étant fils, petit-fils et arrière-petit-fils de peintres du côté paternel et maternel.

En 1738, au commencement de janvier, il fut nommé par le roi directeur de l'Académie de France à Rome et décoré de l'ordre de Saint-Michel, et, parti de Paris le 25 juin, il arriva à Rome le 3 août. Il perdit sa chère épouse le 2 mars 1742, regrettée de toute l'Académie et de tout Rome, tant pour son esprit que pour sa douceur et sa tendresse envers son mari et son attention à obliger tout le monde; il en avoit eu sept enfants qu'il a eu la douleur de voir mourir tous avant lui.

Ayant obtenu de la cour la permission de revenir en France; comme il se disposoit à partir au mois de janvier 1752, avec M. le duc de Nivernais, ambassadeur de France à Rome, sur le même vaisseau qui le devoit transporter, il fut attaqué d'une esquinancie qui, en huit jours, le mit au tombeau le mardi 24 du même mois, âgé de 74 ans ou environ.

M. de Troy étoit d'une taille au-dessus de la médiocre, très-bien fait de corps, le teint blanc, le front large, le nez aquilin, les yeux vifs, ainsi que son caractère, d'une complexion saine et robuste, franc et sincère dans ses manières, libéral sans être prodigue, aimant la bonne compagnie et les plaisirs sans faire tort à ses talents qu'il préféroit à tout, caressant les jeunes gens en qui il trouvoit du génie et l'amour du travail, et leur facilitant les moyens par ses largesses, quand ils avoient besoin; pardonnant facilement les offenses quand on revenoit à lui, quoique prompt et vif d'abord.

*Remarques pour servir de supplément à la vie de M. de Troy, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, secrétaire du roi, ancien directeur de l'Académie royale à Rome, ancien recteur de l'Académie royale de France et ancien prince de celle de Saint-Luc de Rome,*

PAR M. CAFFIERI.

Lues à l'Académie royale de peinture et de sculpture, le samedi 2 octobre 1762.

L'avantage que j'ai eu d'être envoyé pensionnaire du roi à Rome, sous la direction de M. de Troy, m'a mis à portée de connoître cet homme célèbre dans son art. J'ai été témoin des dernières actions de sa vie, et je me flatte que le public me saura gré de lui en faire part. L'histoire des gens à talent est toujours intéressante pour les arts et nécessaire à ceux qui les cultivent.

J'arrivai à Rome au mois de juillet 1749 sans avoir jamais connu M. de Troy que par ses ouvrages qui lui avoient déjà acquis une réputation distinguée. Ceux que j'avois vus de lui à Paris m'avoient donné la plus grande idée de ses rares talents. Ils montroient à tout le monde qu'il étoit né un grand peintre ; il avoit beaucoup de génie et de fécondité ; riche dans toutes ses compositions, qui annonçoient l'opulence, noble dans ses personnages et dans ses caractères, hardi dans sa façon de dessiner et vigoureux de couleur, grand et vaste dans ses fonds qui ne laissoient rien à désirer, toutes ces qualités faisoient remarquer aux connoisseurs combien il s'étoit appliqué à étudier Rubens et Paul Véronèse. Je lui ai entendu dire plusieurs fois qu'il les avoit toujours regardés comme ses maîtres, particulièrement le dernier, et qu'il avoit pour maxime invariable de préparer son sujet dans sa tête avant de le tracer sur la toile. C'est par cette méthode qu'il concevoit si bien l'ordonnance et l'effet de ses tableaux, que dès qu'il avoit dessiné son sujet, il commençoit par le groupe principal, et alloit de suite sans revenir sur ses pas, et jamais il ne retouchoit ce qu'il avoit ainsi exécuté, quand même quelque partie ne se seroit pas trouvée correcte. La raison qu'il en donnoit, c'est que, quand un peintre veut corriger dans un tableau quelques endroits dont il n'est pas content, il se trouve souvent

obligé de tout changer, à cause de la dépendance naturelle de chaque chose.

Toutes personnes de goût et les amateurs de la peinture conviennent que M. de Troy possédoit supérieurement le talent de rendre dans ses ouvrages la vérité des caractères et des passions. Eh! qui est-ce qui en doutera en voyant sa suite d'Esther et de Jason et son dernier tableau de l'agonie du Christ dans le jardin des Olives? Si j'ose hasarder ici mon sentiment, je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer avec plus de force et de naturel cet instant de souffrance et d'abattement que causent les approches de la mort. Ce morceau, si bien rendu, me revint dans la pensée lorsque je fus témoin des derniers soupirs de M. de Troy. Je fus frappé d'étonnement de sa parfaite ressemblance avec son Christ dans ce dernier moment; ce qui prouve que dans bien des occasions les hommes se peignent ordinairement. Je le fis remarquer à plusieurs de mes confrères qui étoient présents et qui en convinrent.

Ce qu'il y avoit d'admirable en lui et qu'on ne sauroit trop louer, c'est cette bonté généreuse et digne des grandes âmes avec laquelle il communiquoit ses talents non-seulement à nous, mais même à ceux qui, sans avoir aucun droit à ses bienfaits, paroissoient désirer de s'instruire et d'étudier ses principes. Né facile et obligeant, il travailloit devant tout le monde et se faisoit un plaisir d'expliquer le détail et le secret de ses opérations, sans vouloir cependant que l'on suivît exactement sa manière, mais pour épargner aux jeunes gens des recherches longues et épineuses.

Je vais présentement faire un petit détail de la façon avec laquelle M. de Troy dirigeoit l'Académie.

Si ses talents et son habileté dans la peinture l'avoient fait choisir pour être à la tête de cette Académie, il n'en étoit pas moins digne par les sentiments de noblesse et de désintéressement avec lesquels il l'a gouvernée, et qui l'ont fait chérir et estimer de tous les pensionnaires qui y ont été de son temps. On peut dire qu'il honoroit lui-même cette place faite pour donner du lustre à tous ceux qui en sont revêtus. Dès qu'un pensionnaire arrivoit, son premier soin étoit de lui faire sentir toute l'étendue de la grâce qu'il avoit reçue du roi et de l'exciter à s'en rendre digne par son travail et par son zèle; il lui indiquoit avec bonté les moyens sûrs de

réussir, lui recommandoit d'étudier les grands maîtres et surtout l'antiquité, de tâcher d'imiter leurs beautés sans paroître les copier servilement, et de se faire une manière propre, en suivant toujours la nature. Lorsque des pensionnaires le prioient de venir voir quelque chose qu'ils avoient fait, il s'y prêtoit très-obligeamment, et leur disoit son sentiment avec droiture. Si quelquefois il avoit beaucoup à reprendre, la chose ne se passoit que tête à tête; mais pour conserver la bonne intelligence et l'estime que les pensionnaires doivent avoir entre eux, il attendoit que l'on fût rassemblé dans son cabinet et disoit : « Messieurs, avez-vous vu le tableau ou le morceau de M. un tel? C'est une très-bonne chose. » Ensuite de quoi, il en faisoit une petite analyse et renvoyoit son auteur content; par là, il l'encourageoit à mieux faire et excitoit parmi les autres une noble émulation. Il savoit leur inspirer des sentiments élevés. Il les punissoit avec dignité, ne les avilissoit jamais, et s'il arrivoit que quelqu'un méritât des peines sévères, il les imposoit avec précaution, évitant particulièrement tout ce qui auroit pu causer quelque éclat et nuire à la réputation du pensionnaire en le mettant mal avec ses supérieurs et lui attirant le mépris de ses confrères. Enfin il les exhortoit sans cesse à se rendre dignes des grâces et des bienfaits du roi en faisant honneur à la nation par leurs talents; il leur disoit qu'ils devoient travailler avec d'autant plus de zèle, qu'il étoit de leur gloire et même de la sienne, lorsqu'ils exposeroient quelques ouvrages aux yeux du public, d'égaler au moins les peintres et sculpteurs romains, et que c'étoit ainsi qu'il les annonçoit lui-même dans toutes les occasions, soutenant avec noblesse la gloire de son roi et l'honneur de sa nation aux dépens de ses propres intérêts.

M. le marquis de Marigny, déjà destiné à remplir la place qu'il occupe aujourd'hui avec tant de distinction, voyageoit en Italie en 1750, et pendant son séjour à Rome, vint loger au palais de l'Académie de France : la joie de tous les pensionnaires ne se peut exprimer. Nous fûmes charmés de posséder pour la première fois un futur directeur général, rempli de la noble avidité d'acquérir des connoissances, et dont le goût pour les arts annonçoit la gloire dont il jouit et qu'il répand sur eux. Pour lui témoigner notre sensibilité à l'honneur que nous recevions, nous résolûmes d'aller en

corps lui demander la permission de célébrer cet heureux événement, et pour en laisser des marques à la postérité, de nous accorder son portrait. M. le marquis de Marigny parut touché de ces témoignages d'amour et de reconnoissance, et nous octroya obligeamment notre demande. En sortant de chez lui, nous allâmes tout de suite chez M. de Troy lui faire part de la grâce que nous venions d'obtenir, et le prier instamment de vouloir bien faire lui-même le portrait de M. le marquis de Marigny. Il s'y prêta avec sa bienveillance ordinaire et y travailla sur-le-champ. Ce portrait, très-ressemblant et fait dans la grande manière, est placé dans le grand salon.

Nous voulûmes encore donner des marques publiques de notre satisfaction, et pour cet effet nous convînmes entre nous de donner un bal magnifique, où toute la noblesse romaine seroit invitée par des billets. Nous fîmes part de ce projet à M. de Troy, qui en parut très-content et nous dit que, puisque nous nous engagions à donner une fête, il falloit quelque chose qui fût digne de M. le marquis de Marigny et qui ne diminuât rien de l'idée avantageuse qu'ont les Romains de la délicatesse et du goût des François. Il eut la générosité de vouloir en partager les frais par moitié avec nous, en nous en laissant cependant toute la gloire, car il nous demanda comme une grâce de garder comme un secret inviolable la part qu'il y avoit. Il en demanda la permission à M. le marquis de Marigny, qui fut également flatté de cette nouvelle preuve de notre joie. La fête fut donnée le dimanche 21 février 1751, et mérita l'approbation de tous ceux qui s'y trouvèrent.

Il me reste à parler des circonstances qui ont précédé la mort de M. de Troy. Comme j'ai été témoin des derniers moments de sa vie, je me crois obligé de détromper le public sur tout ce que des gens peu instruits en ont débité ; mais ce qui m'y détermine encore davantage, c'est le sujet d'un procès qui vient d'être jugé au mois de mai à l'avantage de sa légitime héritière, qui a été privée de la jouissance de ses biens pendant plus de six ans. Peut-être ce que j'ai à dire jettera-t-il un jour favorable sur bien des choses qui n'ont pu être éclaircies jusqu'à présent.

Après les malheurs que M. de Troy avoit éprouvés successivement par la mort de sa femme et de ses enfants qu'il perdit presque

en même temps, sa première pensée se tourna du côté de la retraite; ses chagrins ne lui permettoient pas de rester dans une place qui l'exposoit à des soins continuels. Il étoit parvenu à tous les honneurs auxquels un artiste peut prétendre; il jouissoit d'une réputation brillante et d'une fortune aisée. Il demanda à la cour de vouloir bien accepter sa démission. Soit que l'on s'imaginât que le temps apporteroit du changement dans sa résolution, on fut plusieurs années à éluder sa demande; enfin ayant réitéré ses sollicitations avec plus de vivacité, on lui nomma un successeur.

C'est ici l'époque d'une circonstance malheureuse qui empoisonna le reste des jours de M. de Troy et le conduisit enfin au tombeau. Pendant qu'il faisoit tant d'instance à la cour pour revenir en France, il forma quelque liaison avec une dame romaine, jeune et pleine d'agrément. Il sembloit que l'amour n'étoit guère fait pour entrer dans un cœur comme celui de M. de Troy; outre que son âge devoit le garantir de cette passion à laquelle il avoit toujours été fort sensible, c'est que pendant son mariage et même depuis plus de dix ans qu'il avoit perdu sa femme, il menoit une vie tranquille et libre de tout attachement; mais il est dans la nature de l'homme de donner à tout âge des preuves de sa foiblesse. Plus M. de Troy avoit de raison de surmonter sa passion, plus elle devint violente en lui; il reçut la nouvelle qu'on avoit nommé à sa place, et qu'il falloit revenir en France, lorsqu'il n'étoit plus capable de faire aucun effort pour la vaincre. Il est bien certain que s'il eût été alors à demander sa démission, il n'y auroit pas pensé, ou qu'il se seroit rétracté, si la chose eût été possible; mais son successeur étoit nommé, il étoit en chemin pour venir à Rome, et il falloit absolument que M. de Troy quittât cette ville qui avoit dans ce moment plus d'attrait pour lui que jamais. La crainte qu'il avoit qu'on ne s'aperçût de son trouble et qu'on en pénétrât la cause lui fit prendre le parti de la dissimulation; il ne fit confidence à personne de son amour qui, malheureusement pour lui, augmenta tous les jours.

Quoiqu'il fût instruit de l'arrivée de M. Natoire, son successeur, elle lui causa un chagrin qu'il eut beaucoup de peine à cacher, et dont quelques personnes s'aperçurent. Cependant on pouvoit l'attribuer au regret qu'il avoit de quitter Rome, où il étoit aimé, con-

sidéré et chéri non-seulement des pensionnaires, mais de toutes les personnes les plus distinguées; d'ailleurs il étoit lui-même fort attaché aux pensionnaires, qui lui donnoient tous les jours des marques de la vive douleur qu'ils avoient de le perdre. Il n'étoit pas non plus sans inquiétude sur la manière dont l'Académie seroit gouvernée après lui; il craignoit qu'on ne suivît pas sa méthode, et ce ne fut pas un de ses moindres chagrins. Cependant il se préparoit à son départ, que l'intérêt de son amour lui faisoit regarder encore comme éloigné.

M. le duc de Nivernais, alors ambassadeur de France à Rome, avoit demandé la permission de revenir à la cour, quoique le temps de son ambassade ne fût pas écoulé; on lui accorda sa demande, et on fit partir de Marseille une frégate pour le transporter lui et toute sa suite. M. de Troy pria M. l'ambassadeur de vouloir lui permettre de passer avec lui sur cette frégate. M. le duc de Nivernais, moins connu encore par sa naissance et son rang que par son goût pour les sciences et les arts, et par le cas qu'il faisoit de tous les gens à talent, reçut avec un vrai plaisir la proposition de M. de Troy qu'il aimoit et estimoit singulièrement.

La frégate que l'on attendoit de jour en jour, et dont M. de Troy voyoit le retard avec un secret plaisir, fut très longtemps à arriver par plusieurs circonstances que l'on ignoroit à Rome, et qui avoient fait différer son départ de Marseille; elle arriva enfin, et dès que M. l'ambassadeur en fut informé, il en fit part à M. de Troy, qui étoit en ce moment au spectacle avec sa maîtresse. Cette nouvelle, la plus funeste qu'il pouvoit apprendre, lui causa un trouble et un saisissement qu'il ne fut pas le maître de cacher; tout le monde s'en aperçut: cependant il se remit assez promptement et resta jusqu'à la fin du spectacle.

Nous allâmes le voir le lendemain à notre ordinaire: il nous apprit d'un air embarrassé et contraint qu'il devoit partir dans peu; nous lui donnâmes de nouvelles marques de nos sincères regrets et l'assurance que, si quelque chose pouvoit nous consoler, c'étoit l'espérance de le revoir bientôt à Paris. Il passa huit jours dans cette situation forcée. Nous allâmes le dimanche prendre congé de M. l'ambassadeur; il fut arrêté chez lui que M. de Troy partiroit le mercredi d'ensuite. Plus l'instant approchoit, plus sa perte nous de-

venoit sensible. Nous allâmes, suivant notre coutume, passer la soirée chez lui le mardi, veille de son départ. Nous le trouvâmes un peu incommodé d'un rhume qu'il avoit gagné à l'Opéra un jour qu'il y faisoit très-chaud, et que le froid le saisit en sortant. Il nous dit que c'étoit peu de chose et qu'il espéroit s'en délivrer en buvant de l'eau chaude avec du sirop de gomme, dont il fit usage devant nous. Il donna des ordres pour être éveillé de bon matin, parce qu'il vouloit entendre la messe avant son départ. Nous lui souhaitâmes une bonne nuit en attendant qu'il voulût bien recevoir nos adieux. Nous apprîmes avec surprise qu'il étoit dangereusement malade d'une esquinancie accompagnée d'une fièvre violente. Les médecins furent appelés assez à temps pour détourner par les saignées réitérées tout ce qu'il pouvoit y avoir d'inquiétant dans cette maladie; mais pendant qu'ils s'occupoient à guérir l'esquinancie, il se forma une fluxion de poitrine, dont tous leurs soins ne purent le délivrer. Dès que la nouvelle de sa maladie se fut répandue dans Rome, les cardinaux et toute la noblesse envoyèrent chez lui savoir de ses nouvelles. Le cardinal Alexandre Albani lui fit faire offre de sa vaisselle d'argent, et de tout ce qu'il auroit besoin, sachant qu'il s'en étoit défait aussitôt que son départ fut fixé. Cependant on s'aperçut que le danger augmentoit; on en avertit M. de Troy, qui reçut cet avis avec beaucoup de fermeté. Il dit lui-même le vendredi à M. Digne, consul, son ami, qu'il vouloit faire son testament et il le pria de venir le lendemain pour cela. Quand l'Académie apprit que M. de Troy alloit faire son testament, elle fut dans la plus grande consternation. M. Digne vint le samedi avec son chancelier. Il le dicta lui-même avec une présence d'esprit admirable, et institua Mlle de Château-Thierry, sa petite nièce, sa légataire universelle; il nomma pour exécuteurs de son testament M. l'abbé de Lotz et M. Natoire. Je fus du nombre des sept témoins que l'on y appela. Après qu'il eut signé en notre présence, on mit le testament sous une enveloppe; le lendemain dimanche, il parut se trouver un peu mieux. M. le duc de Nivernais vint le voir et lui dire adieu. M. de Troy lui marqua toute sa reconnoissance et lui fit entendre qu'il ne comptoit pas revenir de cette maladie. Ce seigneur voulut le rassurer, mais il lui répéta qu'il sentoit son mal et qu'il ne reverroit jamais sa patrie. Effectivement, on le trouva si foible le len-

demain matin qu'on jugea à propos de le faire administrer. Il reçut la communion avec la ferveur et la résignation d'un véritable chrétien. Le lendemain, il empira de façon que l'on perdit tout espérance; on le vit s'affoiblir peu à peu; vers les 6 heures du soir, il perdit entièrement connoissance et mourut le mardi 24 janvier 1752, vers les 11 heures 1|2 du soir.

Il fut généralement regretté de tout le monde, de ses amis et particulièrement des pensionnaires de l'Académie, qui ne le quittèrent point jusqu'à son dernier soupir et que sa mort pénétra de la plus vive douleur.

M. de Troy réunissoit les qualités essentielles pour être directeur de l'Académie de Rome : un esprit juste, orné de l'usage du grand monde qui lui fournissoit, dans les occasions où il falloit représenter, des répliques promptes et pleines de sens; un talent supérieur pour la peinture, qui le mettoit en état de démontrer ses principes avec clarté et précision et d'en prouver l'exécution le pinceau à la main; enfin une fortune aisée qui est surtout nécessaire dans cette place, et qui l'a mis dans le cas d'y faire toujours honneur, et de ne jamais être embarrassé dans les événements qui demandoient de la dépense et de la décoration. Il étoit d'un caractère naturellement fier et élevé, mais il avoit le cœur excellent et plein d'humanité. Sa vivacité lui donnoit quelquefois de la dureté et de l'humeur, mais elle ne duroit qu'un instant, et celui de la réflexion le faisoit revenir avec bonté et facilité. Il gagna les cœurs de tous les pensionnaires qu'il a eus sous sa direction, qui le respectèrent comme leur supérieur et qui l'aimèrent comme leur père, parce qu'il ne leur fit jamais de mal et leur fit au contraire beaucoup de bien.

# LOUIS GALLOCHE,

par Louis Gougenot.

## VIE DE M. GALLOCHE,

PEINTRE ET CHANCELIER DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Lue à l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 4 juillet 1767.

Louis Galloche est né à Paris le 24 août 1670, de Charles Galloche, mouleur de bois, et de Jeanne Martinet.

On remarqua en lui, dès son enfance, une grande douceur qui annonçoit dès lors le caractère qu'il a conservé toute sa vie.

Il fit ses études au collége de Louis-le-Grand avec beaucoup de succès. Dès ce temps-là même, son amour pour la peinture commençoit à se dévoiler; il remplissoit ses cahiers d'esquisses et de dessins. Son penchant à obliger le portoit à faire, aux jours de compositions, les devoirs de quelques-uns de ses camarades, et il arrivoit souvent qu'il remportoit pour eux les meilleures places, et n'en gagnoit pour lui que de médiocres.

Ce caractère bienfaisant sembloit devoir intéresser d'une manière particulière son père en sa faveur, mais il eut le malheur d'éprouver ce qu'on ne voit que trop arriver dans bien des familles. Ce père, qui avoit eu des mécontentements de son fils aîné, jugeant de l'un par l'autre, éleva celui-ci avec beaucoup de dureté. Le jeune Galloche avoit un cœur trop bon, pour qu'un traitement

aussi peu mérité pût rien altérer des sentiments d'amour et de respect dont il ne cessa jamais de lui donner les preuves les plus éclatantes.

Sa jeunesse ne fut point bouillante; sa seule passion étoit de nager; en se livrant avec trop de témérité à ce plaisir, il exposa fréquemment une vie qui devoit être précieuse aux arts.

A treize ans, il reçut la tonsure, mais ne se sentant point de goût pour l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à en quitter l'habit et continua ses études sous celui de séculier. Après les avoir finies jusqu'à la philosophie inclusivement, il travailla chez un notaire, par pure déférence aux volontés de son père. Il n'y demeura pas longtemps: son premier penchant et son goût décidé pour la peinture prévalurent; il se détermina à s'y livrer entièrement; il étoit alors âgé de dix-huit ans. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'il obtint de son père, qui n'avoit aucune idée de l'excellence de cet art, un maître de dessin. Le premier chez qui il fut, homme adonné au vin, étoit peu propre à faire des élèves : aussi n'y resta-t-il que six mois.

Il entra ensuite chez M. Louis de Boulogne, où il fit les plus grands efforts pour réparer le temps qu'il avoit perdu, en prenant trop tard un état que l'on doit embrasser dès la tendre jeunesse. Son zèle se trouvant soutenu par les excellentes leçons de ce nouveau maître, il acquit en quatre ans le talent nécessaire pour gagner le premier prix de peinture. Par les prix qui nous restent des élèves ses contemporains, on voit qu'il falloit être avancé pour pouvoir l'obtenir.

Ce succès sembloit devoir lui procurer l'avantage d'aller gratuitement à Rome; il fut cependant obligé d'en faire le voyage à ses dépens. L'ordre qui règne à présent dans la distribution des grâces destinées par le roi aux

jeunes élèves qui se distinguent dans leurs études, n'étoit point alors observé avec cette équité stricte et scrupuleuse qui fait chérir l'administration de celui qui en est actuellement le dispensateur (1). La protection, aujourd'hui inutile et infructueuse, faisoit tout dans ce temps-là, et l'on y voyoit des exemples journaliers d'élèves médiocres envoyés à Rome à la pension du roi, par préférence à ceux qui avoient remporté les grands prix.

M. Galloche, victime de cet usage abusif, ne put faire dans cette ville un aussi long séjour qu'il l'auroit désiré. Pressé d'ailleurs par les instances de son père, qui étoit dans un âge fort avancé, il se vit contraint de revenir à Paris au bout de deux années. Le seul fruit qu'il retira de son voyage fut de s'être considérablement fortifié dans le dessin.

A peine fut-il de retour, qu'il commença à établir son école. L'un de ses premiers élèves fut le célèbre François Lemoine, dont les talents distingués ont fait et font encore tant d'honneur à la peinture. Il le garda chez lui pendant douze ans, l'y logea gratuitement et eut toujours pour lui les procédés les plus honnêtes.

Ce fut dans ces premiers temps qu'il composa les deux tableaux que l'on voit placés au-dessus des portes du réfectoire de Saint-Martin des Champs. L'un représente saint Benoît faisant miraculeusement revenir une cognée sur l'eau; et l'autre sainte Scolastique qui obtient du ciel une pluie accompagnée de tonnerre pour empêcher saint Benoît de partir et de la quitter. Malgré tout le savoir qu'avoit M. Galloche, personne n'étoit plus docile que lui à recevoir les avis qui lui étoient donnés, même de la part de ceux qui n'avoient aucune connois-

(1) M. le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi. (*Note de Gougenot*).

sance de son art, et à en profiter quand il les trouvoit fondés. Il n'ignoroit point le peu de notions qu'avoit son père en cette partie. Cependant, sur l'observation qu'il lui fit que, dans ces deux tableaux, les habits des bénédictins ne lui paroissoient pas assez noirs, il se détermina à copier deux tableaux de Van Dyck, représentant des personnes vêtues en noir, et il retoucha incontinent après les robes de ses bénédictins, qui gagnèrent beaucoup pour l'effet et devinrent telles que son père les désiroit. Il nous apprend lui-même cette anecdote, dans une de ses conférences; c'est sur ces deux morceaux qu'il fut agréé à l'Académie le 3 mars 1703. Il y fut reçu le 30 janvier 1711, sur un tableau dont le sujet est *Hercule ramenant Alceste des enfers.*

La place d'adjoint à professeur lui fut déférée le 30 avril 1718, et celle de professeur le 26 octobre 1720. Enfin il fut nommé adjoint à recteur le 31 janvier 1744; élu recteur le 26 mars 1746 et fait chancelier le 6 juillet 1754. Tous ces grades successifs sont autant de preuves de l'estime singulière que l'Académie faisoit de sa personne et de ses talents.

Peut-être sera-t-on surpris qu'il ait laissé écouler un intervalle de près de huit années entre son agrément et sa réception; mais il suffit d'avoir connu la modestie et le désintéressement de M. Galloche pour lui rendre la justice de croire qu'il ne recula point le payement du tribut de son morceau de réception, dans la vue de se livrer à des travaux lucratifs, et que la seule cause de ce retardement fut le désir d'acquérir des talents plus éminents que ceux qu'il possédoit lors de son agrément.

Ce seroit ici qu'il faudroit placer l'énumération de ses ouvrages depuis sa réception à l'Académie; néanmoins, pour éviter un détail qu'il seroit difficile de rendre intéressant, je me contenterai de donner, à la fin de sa vie,

un catalogue de ceux qui sont parvenus à ma connoissance. J'observerai seulement en général qu'il a peint quelques sujets profanes et quelques paysages, peu de portraits et beaucoup de tableaux d'église.

Parmi ces derniers, je ne puis passer sous silence son fameux tableau fait pour le réfectoire des Petits-Pères, près de la place des Victoires, représentant la *Translation des reliques de saint Augustin à Pavie.* Ce morceau réunit toutes les parties de l'art dans le plus haut degré, une composition noble, sage et ingénieuse, une grande correction de dessin, une exécution facile et en même temps un beau fini; c'est en un mot une des meilleures productions de son pinceau. M. Pigalle s'étant aperçu que ce tableau commençoit à se gâter dans le réfectoire par la fumée des mets, a engagé les religieux à l'en tirer, et à le placer dans leur sacristie, où il est actuellement.

On aura sans doute peine à croire que ce morceau, qui feroit l'ornement des plus belles collections, n'ait été payé à M. Galloche que cinquante écus. S'étant depuis présentée l'occasion de peindre pour l'église des mêmes religieux un autre tableau ayant pour sujet *Saint Nicolas priant la Vierge pour la guérison des malades,* il leur en demanda quelque chose de plus; à quoi ils lui répondirent : Vous voulez donc vous faire payer comme si c'étoit de la miniature!

Le roi de Danemark possède plusieurs tableaux de sujets allégoriques de sa composition, qu'il peignit en hiver à la lumière. Si ceux qui les ont vus peuvent assurer qu'ils sont d'une aussi bonne couleur que ce qu'il peignoit au jour, rien ne prouveroit mieux combien il étoit sûr de son talent.

On a prétendu avec quelque fondement que M. Galloche n'étoit point doué de cette heureuse facilité si avan-

tageuse aux artistes. Mais peut-être l'auroit-il acquise, s'il eût employé une partie du temps qu'il passa au collége à l'étude de la peinture; car on ne peut entreprendre de trop bonne heure les professions qui exigent un travail long et profond. Leurs commencements d'ailleurs offrent presque toujours des difficultés rebutantes qui se surmontent avec aussi peu de peine que de réflexion dans la tendre jeunesse et qui coûtent infiniment dans un âge plus avancé. Il est donc très-essentiel de ne point employer les instants précieux de la jeunesse à des occupations étrangères à l'état que l'on veut adopter. L'étude suivie du grec et du latin n'est pas plus propre à former un peintre ou un sculpteur, que l'étude du modèle à l'Académie le seroit à former un homme de lettres.

Nonobstant le reproche de lenteur dans le travail que l'on auroit pu faire à M. Galloche, il est certain néanmoins qu'il auroit été plus expéditif, s'il eût été pressé par les circonstances, ou par des dates données. Nous en avons un exemple frappant dans son beau tableau qui est à Notre-Dame et qui représente *Saint Paul quittant la ville de Milet, au moment qu'il reçoit les adieux des prêtres Ephésiens :* on sait qu'il le fit en vingt et un jours. S'il n'a pas montré la même activité dans ses autres ouvrages, c'est vraisemblablement parce qu'il n'étoit pas obligé de les rendre à un temps déterminé. D'un autre côté, il avoit une si grande défiance de lui-même, qu'il n'en étoit jamais content, et qu'il falloit en quelque sorte les lui arracher des mains. En effet, plus l'on devient habile, moins l'on est présomptueux, et la bonne opinion que l'on a de soi diminue en proportion des connoissances que l'on acquiert. Il n'est donc pas étonnant de voir les grands artistes qui connoissent toutes les beautés dont la peinture est susceptible n'être jamais satisfaits de ce qu'ils font, et trouver leurs ouvrages tou-

jours au-dessous de ce qu'ils sentent et de ce qu'ils cherchent.

Quoique M. Galloche fût l'homme le moins ambitieux, cependant lorsqu'il étoit à la fleur de son âge, il demanda la place de directeur de Rome; on lui objecta qu'étant marié il ne pouvoit l'occuper, attendu qu'elle étoit destinée à une personne libre. Comme il ignoroit les ressorts qu'il faut mouvoir pour les sollicitations, et qu'il étoit de ces gens vrais qui se payent de la première réponse, il se contenta de cette défaite. La place fut donnée à M. Vleughels.

Ce qui la lui faisoit souhaiter, c'étoit, disoit-il, pour retourner dans le pays le plus propre à l'étude des arts, y retrouver ce peuple d'antiques qu'il avoit quitté avec tant de regret, choisir celles qui l'affectoient le plus, les admirer, les retourner en tous sens, en faire sentir les beautés aux élèves, et exciter leur émulation en les dessinant avec eux.

Quels avantages n'auroient-ils donc pas trouvés sous un tel directeur? Studieux et modeste comme il l'étoit, il auroit banni de leur esprit cette frivolité dangereuse, et de leur bouche ce ton de suffisance qui nous attire le mépris et la haine de l'étranger; à l'amour de la dissipation, il auroit substitué celui du travail, et un extérieur plein de décence, accompagné d'une honnête simplicité dans les vêtements, eût pris la place du luxe. L'exemple respectable qu'il auroit donné lui-même à cet égard auroit sans doute produit sur les élèves les plus heureux effets. On se rappelle qu'en blâmant les plaisirs auxquels les jeunes gens ne sont que trop adonnés, il avoit coutume de dire que le Bourdon, loin de perdre du temps à chercher à plaire au sexe pendant son séjour à Rome, y avoit toujours vécu caché sous un manteau très-simple.

M. Galloche avoit épousé Louise Catherine Maillard, issue de marchand fourreur. Outre une dot de 40,000 livres qu'elle lui avoit apportée, il lui en échut autant par successions; mais le système de Law, qui fut si funeste à l'état par ses suites et la réduction des contrats sur la ville, détruisit la plus considérable partie de leur petite fortune.

Les tableaux d'église, qui faisoient la principale occupation de M. Galloche, étoient peu propres à reparer ses pertes. Nous ne pouvons nous dispenser de le dire à l'honneur des artistes et à la honte de ceux qui font travailler pour les lieux saints. Ces sortes d'ouvrages sont toujours payés à vil prix, en comparaison des tableaux dont les sujets sont profanes. On sait cependant que les peintres font d'autant plus d'efforts pour les amener à leur perfection, qu'étant destinés à rester sans cesse sous les yeux du public, ils leur procurent les moyens les plus sûrs d'établir ou d'affermir leur réputation et de faire passer leurs noms à la postérité? Devroit-on abuser à leur préjudice de cette considération?

M. Galloche, étant dans sa force, auroit désiré d'être employé à de grands travaux, tels que les tableaux pour les tapisseries des Gobelins; mais il n'eut point cette satisfaction. Si les arts eussent été alors moins négligés, et qu'il se fût présenté plus d'occasions, il y a lieu de croire que nous aurions de lui un plus grand nombre de beaux ouvrages du temps où il a paru avec éclat, et que se soutenant dans la suite, il auroit toujours été semblable à lui-même.

Quoiqu'il fût très-utile à notre école, il eut peu de récompenses; encore ne lui furent-elles accordées que dans des époques fort éloignées les unes des autres. Pendant la régence, il obtint une pension de 500 livres, qui a été augmentée de 100 livres sous l'administration de

M. Orry ; elle fut portée jusqu'à cent pistoles par M. de Tournehem, sur la recommendation de M. Coypel, à qui il avoit accordé sa confiance, et qui n'en faisoit usage que pour obliger les gens d'un mérite distingué : c'est un hommage que l'on doit à sa mémoire. La dernière grâce, et celle à laquelle M. Galloche marqua le plus de sensibilité, fut le logement que M. le marquis de Marigny lui accorda aux galeries du Louvre. Il avoit toujours désiré demeurer dans un lieu d'où il pût découvrir une vaste étendue de ciel pour contempler à son aise les effets variés de la nature et les comparer dans de grands espaces. Son souhait se trouvant accompli, il en fut tellement enthousiasmé qu'il oublia son grand âge et forma divers projets de travail ; il avoit alors 80 ans. Mais sa main tremblante se refusa à leur exécution. Dès cet instant, il tourna ses vues du côté de l'avancement de la jeunesse, et composa pour nos élèves cinq conférences dont la lecture fut faite à l'Académie et dans lesquelles il développa toute la théorie de son art. Pour en connoître le mérite, qu'il nous soit permis d'en faire le précis et d'en rapporter quelques traits.

La première a pour objet le dessin. Après en avoir expliqué les vrais principes, M. Galloche conduit les élèves à l'étude de l'antique, et leur en fait sentir toute l'importance en ces termes :

« L'antique est sans doute une des plus solides bases de nos connoissances ; c'est un guide sûr pour arriver au sublime. Que ne puis-je inspirer l'amour de cette étude indispensable, autant que je le souhaite ! Quelle source de beautés ! Elles consistent principalement dans le juste rapport entre les parties qui constituent la figure humaine d'une belle proportion dans les deux sexes ; ce sont des conventions faites entre les artistes les plus célèbres de l'antiquité. Les peintres et les sculpteurs de

ces temps reculés se sont fondés sur les mêmes principes : les derniers siècles sont redevables à ces grands hommes de leurs découvertes, et aucune personne raisonnable et instruite n'en appelle. L'ignorance seule peut s'arroger ce droit. »

Recommandant ensuite que l'étude du dessin soit secondée de celle de l'anatomie, M. Galloche ajoute :

« Comme il s'agit, pour acquérir un bon goût de dessin, de ne point perdre de vue les belles formes de l'antique, ce n'est pas simplement l'étude de l'anatomie sur un squelette et un cadavre que je veux recommander ; elle doit avoir précédé, et l'on ne doit pas se flatter d'avoir fait un grand chemin, si l'on n'a étudié que la nature morte. On a vu des peintres, sachant bien l'anatomie de cette manière, néanmoins, faute de goût, dessiner misérablement : c'est l'anatomie vivante, c'est la connoissance du mouvement des muscles dans toutes les actions, et principalement dans celles qui sont très-animées, dont nous avons le plus de besoin. »

Dans la seconde conférence, M. Galloche conseille aux élèves, après s'être appliqués à l'étude du dessin, de s'adonner ensuite aux principes de la couleur ; il leur indique pour cela deux routes, dont l'une conduit à l'autre. La première a pour but la connoissance du clair-obscur, indépendamment de la couleur propre des objets, et pour apprendre à rendre les fuyants, les rondeurs et les reflets, il exige qu'ils commencent par peindre en grisaille des objets blancs, tels que des têtes et des figures antiques. La seconde route qu'il leur propose est de se disposer à peindre des objets variés de couleur, en copiant des tableaux des meilleurs maîtres. Il a tant de confiance dans ce dernier moyen, qu'il invite les élèves à l'employer pour se perfectionner, même lorsqu'il seront avancés dans la carrière de la peinture. Il leur cite

l'exemple de Carle Maratte qui, dans un âge très-avancé, alloit au Vatican étudier d'après Raphaël, pour entretenir, disoit-il, commerce d'esprit avec ce sublime génie, et celui de Lafosse, qu'il avoit trouvé à pareil âge, copiant une esquisse coloriée d'après le Giorgion. Il auroit pu se citer lui-même, lui qui, à l'âge de 70 ans, alloit copier au palais du Luxembourg un tableau de Van-Dyck.

Il y donne aussi aux jeunes gens divers avis pour diriger leurs études, et blâme les erreurs dans lesquelles ils tombent en étudiant. Il leur recommande surtout, avant de faire succéder le pinceau au crayon, de s'attacher à ce que leurs études dessinées soient d'une exécution juste.

« Je n'admettrois pas, dit-il, ces manières d'habitude, qui séduisent l'œil dans le dessin, sans diriger vers son vrai but, qui est de conduire à peindre, je veux dire ce bel arrangement de hachures qui, n'étant chez quelques praticiens bornés que l'ouvrage de la main, ne signifient pas plus que de grands mots placés dans le discours, au lieu de la véritable expression, qui doit être une et simple. »

Les trois dernières conférences de M. Galloche contiennent des remarques sur les tableaux de grands maîtres; on y trouve partout une critique sage, judicieuse et mesurée.

Enfin il termine la dernière par tracer aux élèves qui vont en Italie la route de leur voyage pittoresque. Il leur conseille, après avoir étudié Raphaël à Rome, et les Carrache, soit à Rome, soit à Bologne, d'aller puiser les principes du Titien à Venise, et lorsqu'ils auront acquis des ailes assez fortes pour voler d'eux-mêmes sans risquer de s'égarer, de finir par l'étude du Corrége, à Parme.

Indépendamment des conférences dont je viens de faire l'analyse, rien ne prouve mieux la solidité des

principes de M. Galloche, que la façon dont il a enseigné pendant son professorat et le haut degré de perfection où sont arrivés plusieurs de ses élèves.

Comme il connoissoit toute l'étendue des obligations de la place de professeur dans l'école publique, il ne négligeoit rien pour la remplir dignement. Il ne perdoit de vue aucun de ses disciples; il savoit donner à chacun d'eux des conseils proportionnés à leurs forces; il s'en faisoit aimer et respecter, et tous recevoient avec avidité ses préceptes.

Dans l'école particulière qu'il tenoit chez lui, il ne se bornoit pas à donner à ses élèves les principes généraux de son art, il leur en faisoit l'application sur les ouvrages des grands maîtres, et il ne leur découvroit jamais les défauts qui pouvoient s'y rencontrer qu'après leur en avoir auparavant fait sentir toutes les beautés.

Il est très-glorieux pour sa mémoire d'avoir, parmi ses élèves, formé un homme tel que François Lemoine, premier peintre du roi. Ce grand artiste tenoit sans doute de la nature l'heureuse facilité, les grâces, la finesse et le précieux du coloris qui forment le caractère distinctif de ses ouvrages. Mais combien ces dons si rares n'ont-ils pas été développés par la culture réfléchie de M. Galloche!

Nous lui sommes aussi en partie redevables de notre directeur de Rome, M. Natoire, qui a étudié pendant quelque temps chez lui.

M. Galloche étoit d'un bon tempérament, et peu sujet à d'autres maladies qu'à des coliques néphrétiques, dont il fut guéri à 60 ans. Il étoit déjà parvenu à un âge fort avancé, lorsqu'il eut trois attaques d'apoplexie, dont la dernière à plus de 80 ans; il s'en releva parfaitement. A 90 ans, il s'affoiblit beaucoup; cette foiblesse augmenta de plus en plus. Enfin, la

nature ne trouvant plus de ressources en lui, une maladie de huit jours l'enleva; il mourut, en conservant sa raison jusqu'au dernier moment, le 21 juillet 1761, âgé de 90 ans et 11 mois.

De son mariage avec Catherine Maillart sont issus onze enfants, dont trois seulement lui ont survécu, un garçon et deux filles. Le garçon avoit embrassé le parti de la peinture, mais après dix années d'étude, il l'a abandonnée.

L'aînée des deux filles est décédée deux ans après son père; elle s'étoit concilié l'estime et l'amitié de tous ceux qui la connoissoient par le tendre attachement qu'elle avoit pour lui, et par les soins infatigables qu'elle en eut pendant sa vieillesse et jusqu'à sa mort. La cadette, qui peignoit assez bien, s'est faite religieuse.

On voit dans la vie de M. Galloche une marche égale et unie: on y reconnoît un honnête homme, vraiment rempli de l'esprit de son état, et qui en étoit uniquement occupé. L'on n'y trouve point de ces traits de bizarrerie et de singularité que les personnes peu sensées admirent dans la vie de quelques savants, de quelques gens de lettres et de quelques artistes, et qu'ils s'imaginent être la marque caractéristique du génie et du talent, mais qui ne sont jamais recherchés par ceux qui savent apprécier le vrai mérite.

M. Galloche étoit d'une vivacité agréable, affable et modeste, mais il n'étoit point de ces gens qui, par une modestie fausse et affectée, s'humilient à propos et avec adresse, pour forcer les autres à leur donner des louanges. Il avoit le cœur si compatissant, qu'il étoit plus touché des malheurs d'autrui que des siens propres. Il étoit souvent trompé, parce qu'étant la probité même, il ne se défioit de personne. Il étoit blond, d'une taille

au-dessus de la moyenne, et la candeur de son caractère étoit peinte sur son visage.

Quant à ses talents, on peut dire que toutes les parties de la peinture sont réunies dans ses ouvrages à un degré estimable. L'on y trouve une composition sage et raisonnée, un dessin juste et correct, quoiqu'avec quelque manière, une couleur vraie et assez précieuse, néanmoins sans beaucoup de chaleur, de l'harmonie et des effets de lumière distribués avec une combinaison judicieuse. Il semble cependant que l'on aperçoit assez fréquemment dans son exécution une sorte de peine, malgré les soins qu'il apportoit pour la cacher. Ce n'est pas qu'il ne se trouve dans quelques-uns de ses plus beaux tableaux une apparence de facilité, mais elle paroît l'effet d'un effort momentané, qui a peine à se soutenir pendant le cours de l'ouvrage. S'il est permis de le dire, il y manque en général une certaine souplesse de mouvement, soit dans les attitudes, soit dans les jets des étoffes, cet agrément séducteur qui excite la première admiration, et enfin cette grâce qui, selon la Fontaine, est plus belle encore que la beauté.

# CATALOGUE

des ouvrages de M. GALLOCHE, peintre et chancelier de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

## SUJETS SAINTS.

**Une Cène, faite sur une esquisse de Louis de Boulogne.**

Ce tableau est placé au maître-autel de l'église de Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine.

**La Translation des reliques de saint Augustin à Pavie.**

Ce tableau a d'abord été placé dans le réfectoire des Petits-Pères, près la place des Victoires. Depuis il a été dans leur sacristie.

**Saint Nicolas priant la Vierge pour la guérison des malades.**

Tableau placé dans l'église des Petits-Pères, près la place des Victoires.

**Le Baptême de saint Augustin.**

**Saint Augustin au moment qu'il réfléchit sur le mystère de la Trinité, et rencontrant un enfant sur le bord de la mer.**

Ces deux tableaux sont posés dans un oratoire au-dedans du couvent de la Visitation de Sainte-Marie, à Saint-Denis.

**Saint Paul recevant les adieux des prêtres Ephésiens au moment qu'il quitte la ville de Milet.**

Ce tableau est à Notre-Dame, où il a été présenté au mois de mai 1705.

M. Galloche a encore fait deux autres petits tableaux, représentant le même sujet.

Saint Martin recevant les stigmates.

Saint Martin qui ressuscite un enfant.

Ces deux tableaux sont à la terre de M. Ferrand, lieutenant-général de l'artillerie.

Débora entonnant son cantique.

Tableau fait pour M. le marquis de Florensac, à l'occasion de l'énigme des Jésuites de Paris, en l'année 1707.

Un enfant Jésus avec des chérubins.

Placé dans un oratoire aux Petits-Pères.

L'Adoration des bergers.

Placée au maître-autel des Capucins de Meudon.

La Cananée.

Ce tableau a 6 pieds de haut sur 4 de large; il a été exposé au Salon de 1739, et est chez le fils de M. Galloche.

Lazare sortant du tombeau.

Ce tableau est à l'église de la Charité.

Saint Vincent de Paul prêchant les enfants de la Charité.

Ce tableau est à l'église Saint-Lazare.

Deux pendants dont l'un représente Rébecca au puits dans le temps qu'Eliézer la vient chercher et lui apporte des présents de la part d'Abraham.

L'autre, Moïse chassant des bergers qui insultoient les filles de Jethro.

Ces deux tableaux ont 5 pieds de large sur 4 de haut. Le premier a été exposé au salon de 1740.

Les trois Maries.

Saint Nicolas, évêque de Myre, que des matelots et voyageurs remercient de ce que, par ses prières, il les avoit délivrés d'une grande tempête.

Ce tableau est cintré par le haut et a 12 pieds de hauteur sur 6 de

large. Il a été exposé au Salon de 1745; depuis on l'a placé dans l'église de Saint-Louis du Louvre. M. Galloche l'a fait à 70 ans.

Ezéchias détruisant les hauts lieux, brisant les idoles et faisant mettre en pièces le serpent d'airain que Moïse avoit fait élever. (Sujet tiré du 4e livre des Rois, chap. 8, v. 4.)

Ce tableau a 4 pieds de haut sur 3 de large : il a été exposé au Salon en 1750.

---

## SUJETS PROFANES.

Deux plafonds chez M. de la Bulnaye, premier président de la chambre des comptes à Nantes, dont l'un représente Vénus et Diane, et l'autre la Justice couronnée par Minerve.

Un sujet allégorique fait pour M. Pelletier, secrétaire d'Etat, et relatif aux charges qu'il occupoit.

Deux tableaux en pendants, dont l'un représente l'Enlèvement d'Europe, et l'autre la Naissance de Bacchus.

Trois tableaux représentant le bain de Diane.

(Ils sont chacun d'un ton de couleur différent.)

Renaud et Armide.

Zéphir et Flore.

Un Persée.

Deux tableaux dont les sujets sont tirés de l'Enéide:

L'un représente Enée paroissant devant Didon;

L'autre Enée et Didon caressant l'amour sous la figure d'Ascagne.

La course d'Hippomène et d'Atalante.

Bacchus et Ariane.

Ces deux tableaux sont chez le fils de M. Galloche, avec plusieurs belles copies d'après le Titien, le Guide et le Rembrandt que son père a faites.

Adonis qui quitte Vénus pour aller à la chasse.

Ce tableau a 5 pieds de haut sur 4 de large; il a été exposé au Salon de 1738.

Méléagre présentant la tête du sanglier à Atalante.

Plusieurs sujets tirés du *Pastor fido*.

Ils sont chez la reine.

Plusieurs sujets allégoriques.

Les tableaux qui les représentent sont chez le roi de Danemark.

Deux tableaux en pendants, dont le premier est le Triomphe d'Amphitrite.

Le second représente Télémaque qui raconte ses aventures à Calypso.

Sujets tirés du quatrième livre des *Aventures de Télémaque*. Ces deux tableaux ont 4 pieds et demi sur 3 et demi. Le premier, avec son esquisse et celle de son pendant, a été exposé au Salon de 1743. Le second n'a paru qu'au Salon de 1746.

Marcius, surnommé Coriolan, exilé de Rome, et à la tête de l'armée des Volsques, au devant duquel sa mère et ses enfants viennent se prosterner en le priant de faire retirer ses troupes qui étoient à cinq milles de Rome pour l'assiéger.

Voyez Tite Live et Plutarque. Ce morceau a été exposé dans la galerie d'Apollon lors du Salon de 1747, et a été un des dix tableaux commandés pour le roi aux officiers de l'Académie.

---

## PAYSAGES.

Deux paysages en pendants.

Le premier représente le Printemps. On a tâché d'y exprimer la fraîcheur du matin dans cette saison naissante; une forêt paroît séparée d'une prairie par une

rivière qui, en serpentant, annonce un pays assez vaste.

L'autre retrace l'Été par une moisson. Le peintre a voulu y indiquer, en tenant les ombres plus courtes, que c'est le milieu du jour qu'il a eu l'intention de rendre; il a aussi observé que les feuilles des arbres fussent d'un vert plus foncé, d'un ton presque égal, et la terre plus desséchée qu'au printemps. Dans le lointain, on voit une de ces processions que les anciens nommoient Ambarvales. Elle monte au temple de Cérès.

Ces deux tableaux ont 3 pieds et demi sur 2 de haut : ils sont au roi, et ont été exposés au Salon de 1751.

M. Galloche a fait un plus grand nombre d'ouvrages que ceux contenus dans ce catalogue. mais dont il a été impossible de donner l'énumération, attendu que, quelques recherches qu'on ait pu faire, on n'en a point eu de connoissance. L'on n'a pu aussi découvrir en quelles mains ont passé et les lieux où sont placés ceux de ces tableaux qu'on a indiqués purement et simplement.

# JEAN DUVIVIER,

par Louis Gougenot.

## VIE DE M. DUVIVIER,

GRAVEUR DES MÉDAILLES DU ROI, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Lue à l'Académie, le 5 février 1763.

Jean Duvivier naquit à Liége, le 7 février 1687, de Gendulphe Duvivier et de Françoise Boussard. A peine put-il tenir le burin que son père, graveur des cachets et de la vaisselle de l'évêque, prince de Liége, lui enseigna les premiers principes de sa profession. Vers l'âge de 15 ans, on vit éclore en lui des dispositions extraordinaires pour des talents plus élevés. Il se mit à dessiner et n'eut d'autre maître que lui-même. Ayant une passion démesurée pour les arts dont le dessin est la base, il paroissoit se familiariser avec tous. La peinture fut celui qui d'abord l'affecta le plus. Il se mit à peindre sans connoître aucun peintre et encore moins leurs procédés. Des marchands de couleurs lui en apprirent le mélange grossier, et la seule inspection des tableaux de quelques grands maîtres lui dicta la manière de les employer. Il ne passa point par la voie ordinaire des copies, ses essais furent les imitations de divers objets de la nature. Il auroit vraisemblablement réussi dans le portrait, à en juger par le sien qu'il a peint lui-même à l'âge de 22 ans. On y dis-

tingue une touche ferme et le coloris en est assez vigoureux. Mais l'histoire ayant pour lui plus d'attraits, il ne cessoit de jeter sur le papier des compositions. Il fit en peu de temps des progrès sensibles et acquit une grande facilité. Enfin, son père ébranlé par les espérances qu'indiquoient ces heureux commencements, lui permit de quitter la gravure de vaisselle pour aller en Italie se livrer entièrement à l'étude de la peinture; ce ne fut pourtant qu'à la condition qu'il reviendroit au bout de trois ans, parce qu'il lui étoit entièrement utile.

Avant que de diriger ses pas vers Rome, M. Duvivier résolut de passer par Paris; il ne pensoit pas que son séjour dans cette ville dérangeroit une partie de ses projets. Ennemi de tout assujettissement, il ne voulut point s'emprisonner dans une voiture; elle lui auroit dérobé en partie ce spectacle varié de la nature à la portée de tout le monde, et dont si peu de personnes savent jouir. Il partit à pied. Son inquiétude n'étoit point de tomber dans un bon gîte, il retardoit ou précipitoit sa marche suivant qu'il trouvoit sur sa route des objets plus ou moins intéressants. Son goût n'étoit point encore décidé. Il n'avoit adopté aucun genre. Amateur du beau, il en étoit séduit partout où il se trouvoit.

Il avoit 23 ans quand il arriva à Paris. Aussitôt il vint avec empressement à notre Académie, et ne chercha aucune protection pour avoir une place qui le mît à la portée d'y dessiner avantageusement. Uniquement envieux de profiter des leçons publiques qu'on y donne, il se glissoit dans la foule de ceux qui suivent le cours de nos études et pensoit qu'il n'y avoit que le mérite qui dût l'en tirer.

Après y avoir dessiné pendant un hiver avec exactitude, il fut admis au concours des prix de peinture; mais son tableau ne fut ni exposé aux yeux du public à la saint

Louis, ni jugé, parce que l'on s'aperçut, un peu tard à la vérité, qu'il n'étoit point élève de notre école. En effet, les prix étant des bienfaits du roi dont l'Académie n'est que dispensatrice; ces prix d'ailleurs conduisant au voyage et à la pension de Rome, dépenses qui n'ont pour but de la part du monarque que de former des sujets dans ses propres états, M. Duvivier, en sa qualité d'étranger, n'y pouvoit aspirer.

Les traverses qu'il éprouva en entrant dans sa carrière et les secours modiques qu'il tiroit de sa famille, ne lui permirent pas de négliger les ressources qu'il pouvoit trouver dans son premier talent. Il grava la vaisselle du roi. Son assiduité et la netteté de son travail le firent considérer de ceux qui l'employoient.

Les mêmes motifs le déterminèrent à entreprendre indistinctement les ouvrages de différentes espèces qui se présentoient. Il fit le portrait en taille-douce du sieur Desgouges, doyen des avocats au conseil, d'après le tableau de M. de Tournières (1). L'estampe qui nous en reste annonce un homme qui seroit devenu supérieur dans cette partie s'il l'eût cultivée. Quoique son burin ne fut point pour lors formé, il a cependant une belle fermeté. On aperçoit dans ce morceau un dessinateur sûr, qui avoit la connoissance des formes et des replis que donne la sculpture. M. Duvivier n'avoit gravé auparavant qu'un buste, étant chez son père; c'étoit celui de Berthelet Flémal, son compatriote, membre de notre Académie, qui a peint le dôme des Carmes déchaussés.

Se trouvant à Paris, isolé et sans appui, il chercha à s'introduire chez M. de Valdor, résident du prince de Liége, son souverain, à la cour de France. Ce ministre voyant l'ardeur et l'application du jeune Duvivier, et la

(1) M. Duvivier grava ce portrait en 1742.

facilité avec laquelle il réussissoit dans tout ce qu'il entreprenoit de nouveau, lui proposa d'essayer de graver une médaille représentant la tête de Joseph Clément de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liége. Le revers devoit être un paysage au milieu duquel paroît un arc-en-ciel, avec ces mots pour légende : *Recordabor fœderis mei.* M. Duvivier, qui n'avoit jamais gravé sur l'acier, eut de la répugnance à s'en charger ; cependant, encouragé par le ministre, il l'entreprit et dessina la tête d'après le prince même, qui étoit alors à Paris. Il parvint à la rendre correcte et ressemblante ; mais l'on y trouva (ce qui ne pouvoit manquer dans un premier essai) quelque sécheresse dans l'exécution. A l'égard du paysage du revers, il l'avoit aussi bien rendu que la sculpture, à laquelle on peut assimiler ce genre de gravure, peut le permettre.

M. Duvivier étoit si laborieux qu'il réunissoit alors trois genres d'occupations bien différents ; car c'étoit dans le même temps qu'il concouroit pour le prix de peinture, qu'il gravoit en taille-douce le portrait du sieur Desgouges et qu'il faisoit la médaille du prince de Liége. Mais en travaillant à ce dernier objet, peu au fait des procédés que les graveurs ont coutume d'employer pour voir plus exactement à quel point leur ouvrage est avancé, et ce qui leur reste à faire pour l'amener au degré de perfection dont ils sont capables, il envoyoit de temps en temps ses coins à la monnaie des médailles pour en tirer des plombs ; il ignoroit qu'en appliquant le coin sur du plomb ou de l'étain fondu, on peut faire soi-même cette opération.

A la vue de ces empreintes, M. de Laulnay, alors directeur de la Monnoie des médailles, s'empressa d'en connoître l'auteur ; et, surpris de trouver tant de beautés dans une première tentative, il fit à M. Duvivier, les pro-

messes les plus flatteuses pour l'engager à suivre ce talent préférablement à ceux qu'il avoit cultivés jusqu'alors. M. Duvivier eut beaucoup de peine à s'y résoudre; cependant les avantages qu'on lui fit envisager le décidèrent à acquiescer aux propositions de M. de Launay. Il lui donna à graver la médaille de la figure équestre de Louis XIV pour la ville de Lyon, l'un des plus beaux ouvrages de M. Desjardins; mais des deux figures du relief qui ornent le piédestal et qui font tant d'honneur à la mémoire de MM. Coustou, il ne put insérer dans la médaille que celle de la Saône, qui est de M. Coustou l'aîné. Cette médaille ne fut pas plutôt achevée que le coin cassa à la trempe; il n'en fallut pas davantage pour le dégoûter d'un art dont les productions peuvent être détruites avant même de voir le jour par différents accidents auxquels on ne peut remédier. Son goût pour la peinture et ses idées de voyage se renouvelèrent. Il partit sur-le-champ dans le dessein d'effectuer son projet d'aller en Italie; le désir de revoir son père le détermina à retourner auparavant à Liége. A peine se fut-il rendu dans cette ville, qu'il reçut de lettres si pressantes de M. de Launay qu'il céda à ses instances, revint à Paris et grava un second coin de la statue équestre de Lyon. C'étoit en 1714; la médaille en fut frappée l'année suivante. Elle est bien de bas-relief, la figure du roi est d'un bel ensemble et le cheval est finement dessiné.

Dans le même temps (en 1714) on s'adressa à lui pour graver la tête de M. le duc de Villars. Des vérités de nature rendent ce morceau très-estimable. Les cheveux en sont faits par petites hachures, manière dont l'auteur a reconnu l'abus et qu'il a abandonnée par la suite. Le dessin et la gravure de cette médaille sont entièrement de M. Duvivier. Il y a représenté Mars tenant une couronne de lauriers et Minerve une couronne d'olivier avec

cette légende: *Uni debemus utramque;* l'exergue porte: *Victoria pacem fecit.* Si le Mars laisse quelque chose à désirer, la Minerve a un tour simple et elle est dans le style de l'antique.

Il fut ensuite chargé par le prince Joseph Clément de Bavière, pour lequel il avoit fait son premier coup d'essai et qui l'honoroit d'une protection particulière, de faire la médaille de saint Michel, à l'occasion de l'ordre de ce nom, que ce prince venoit d'instituer. Elle représente cet archange terrassant les anges rebelles. Le revers est un bouclier autour duquel est le collier du nouvel ordre et au milieu une foudre avec ces mots: *Quis ut Deus.* M. Duvivier a devleoppé toute l'étendue de son génie dans la composition de cette médaille. Le saint Michel s'élance avec la légèreté et la vélocité qui conviennent à un être céleste. Il règne un beau désordre dans le groupe des anges rebelles et il y a une grande justesse de dessin, singulièrement dans la figure qui est presque couchée, ainsi que dans celle qui se mord le poing et dont on voit le développement de l'estomac.

Après la mort de Louis XIV, le 1^er^ septembre 1715, M. Duvivier grava la première tête du roi régnant; le revers de la médaille représente un soleil levant avec cette légende: *Jubet sperare.* On le pressa tellement de la livrer et il eut si peu de temps de voir le roi qui étoit très-jeune, qu'il ne lui fut pas possible d'en rendre la ressemblance au point qu'il l'auroit voulu. Il ne put s'empêcher de le témoigner à M. le duc d'Antin; c'est ce qui fut cause qu'on lui donna ordre d'aller au château de Vincennes où il dessina la tête du roi d'après lui-même. Cela lui procura le moyen de faire un autre coin plus exact que le premier et qui a servi à différents revers qu'il exécuta par la suite. Depuis cet instant, M. Duvivier a gravé successivement le portrait de Sa Majesté

tant pour les médailles que pour les jetons, à mesure que les traits de son visage se formoient et prenoient accroissement.

Un autre événement ne contribua pas peu à la célébrité de M. Duvivier. Le czar Pierre Alexiowitz, toujours empressé d'acquérir de nouvelles connoissances fut en 1717, sur la fin de son séjour à Paris, voir la Monnoie des médailles. Il examina avec la plus grande attention toutes les parties de la fabrique du monnoyage. Arrivé enfin à l'endroit où sont les balanciers, où y frappa en sa présence une médaille d'or. M. le duc d'Antin, qui aimoit à procurer des surprises agréables, la lui présenta aussitôt. Mais quel fut l'étonnement et la satisfaction de ce prince en se reconnoissant dans cette médaille, sans avoir jamais vu le graveur travailler d'après lui ! Ce graveur étoit M. Duvivier, à qui M. le duc d'Antin avoit procuré la facilité de voir le czar, et qui s'en étant fortement imprimé les traits dans la mémoire, étoit parvenu à le rendre extrêmement ressemblant. Les connoisseurs ne furent pas moins contents de trouver dans ce portrait une fermeté de touche et des formes saisies avec une sureté qu'on ne devoit pas attendre d'un effort de souvenir. Pour accélérer l'ouvrage, un autre graveur avoit fait le revers représentant une renommée avec ces mots : *Virtus acquirit eundo*.

Ces succès enhardirent M. Duvivier à se présenter à l'Académie. Il y fut agréé le 27 novembre 1717. Elle lui accorda l'année suivante une marque de distinction des plus honorables. Quoiqu'on ne lui eût pas encore donné le sujet de son morceau de réception, elle le reçut néanmoins le 28 mai 1718 et lui ordonna dans la suite (31 mars 1724) de faire deux médailles pour les prix de l'école. L'une étoit le Génie du dessin debout tenant d'une main le crayon, de l'autre une académie et regardant le ciel

d'où vient le feu qui l'inspire, avec cette légende : *Mentem furatus Olympo.* Le sujet de la seconde médaille devoit être une Minerve prête à distribuer des couronnes à ceux qui excellent dans les arts et pour légende : *Minervæ munifica.*

Il commença ces deux morceaux, mais il ne put les achever par la quantité d'ouvrages qui lui furent commandés pour le roi. Il fit entre autres, d'après le dessin de M. de Boulogne, la médaille du sacre, frappée en 1722, si connue par les richesses et les beautés qu'on y remarque.

On peut citer encore la médaille de Philippe, duc d'Orléans, régent, qu'il exécuta d'après le portrait qu'avoit fait M. Lemoine le père, et celle de Louis Henri, duc de Bourbon, qu'il dessina entièrement lui-même. Cette dernière fut frappée en 1722, lors du ministère de ce prince. Sur le revers de cette médaille, la Paix accompagnée de l'Abondance brûle les instruments de la guerre; on y lit cette légende : *Otio fidesque perennant.* La tête du prince, tant par la pureté du dessin que par la vérité avec laquelle la chair est rendue, est une des plus belles qu'ait gravées M. Duvivier. Les cheveux sont faits plus largement que dans ses autres ouvrages, enfin les draperies des deux figures qui composent le revers sont bien jetées et la tête de l'Abondance a un beau caractère.

Il fit aussi pour la ville de Bordeaux, d'après le beau monument de M. Lemoine le fils, une médaille frappée en 1732, représentant d'un côté la statue équestre du roi, dont le cheval est d'une grande finesse de dessin; la tête surtout en est touchée très-spirituellement. Sur le revers, on voit la nouvelle place et autour cette légende : *Præsidium et decus.* Ce revers est un chef-d'œuvre pour l'intelligence du bas-relief, dans un sujet qui en paroît si peu susceptible. L'auteur a su y donner tout l'effet de perspective,

que pourroit avoir un beau dessin; les détails en sont infinis et le travail est d'une délicatesse admirable.

Quoique la briéveté dans laquelle nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permette point de rendre compte de toutes les médailles et de tous les revers que M. Duvivier a exécutés, les monuments qu'il a laissés ne déposeront pas moins en sa faveur.

M. Duvivier avoit beaucoup de peine à se contenter dans son travail et il se jugeoit lui-même avec la dernière sévérité: mais possédant son talent dans un degré éminent, on sent qu'il ne pouvoit se dissimuler sa supériorité. Il ne la connoissoit malheureusement que trop et ce fut pour lui une source de chagrins qui devint intarissable.

Le premier qu'il eût à éprouver en ce genre fut à l'occasion d'une place de conseiller vacante, que l'Académie avoit intention de remplir par un graveur de médailles. M. Coustou le jeune, alors directeur, proposa un concours. M. Duvivier se présenta dans la lice avec les avantages d'un athlète plus d'une fois couronné par le public. Les excellentes choses qu'il exposa ne servirent qu'à confirmer la compagnie dans la haute idée qu'elle avoit conçue de ses talents; elle ne crut cependant pouvoir lui décerner une place dont, suivant ses usages, elle ne dispose qu'en faveur des académiciens qui ont fourni leur morceau de réception. M. Duvivier, s'imaginant qu'on lui avoit fait un passe-droit, en fut tellement piqué, qu'il cessa dès cet instant de venir à nos assemblées. En vain M. Hulst, dont la mémoire nous sera toujours chère, lui représenta le ridicule que cette conduite répandroit sur lui; il ne put réussir à le dissuader. Si M. Duvivier ne se fût point aveuglé dans sa propre cause, il auroit dû sentir que l'Académie ne pouvoit décider autrement, sans faire une injustice manifeste, et que d'ailleurs en

introduisant un pareil abus, elle se seroit exposée à voir cette superbe collection, qui décore nos salles d'assemblée, et qui s'accroit successivement avec la liste des grands hommes qu'elle reçoit dans son sein, cesser insensiblement de s'augmenter.

La retraite de M. Duvivier ne l'empêcha pourtant pas pas d'acquitter dans la suite la dette du morceau de réception; mais le sujet en fut changé sous M. de Tournehem. Le roi ayant bien voulu accorder à l'Académie l'honneur de s'en déclarer le protecteur immédiat, on lui prescrivit de graver le portrait de Sa Majesté pour le sceau de la compagnie.

Un nouveau sujet de chagrin pour M. Duvivier fut sa rupture avec M. Bouchardon; il auroit été à souhaiter que leur union eût été plus durable. M. Bouchardon, grand sculpteur et l'un des plus excellents dessinateurs de nos jours, joignoit à une science profonde des beautés de la nature, ce choix noble, cette correction, ce goût sage et simple qui fait le caractère de l'antique. M. Duvivier, capable de composer lui-même ses dessins, et très-éclairé par conséquent pour lire dans ceux des autres, travaillant d'après cet habile maître, il ne pouvoit en résulter que des chefs-d'œuvre. Un seul exemple suffit pour en convaincre, c'est la médaille frappée en 1738, représentant le génie de la France apportant à la république de Genève le rameau d'olivier avec cette légende : *Respublica Genevensis pacata.* Ce morceau offre une très-belle composition, et du côté de l'élégance du dessin, tout ce que l'on devoit attendre de M. Bouchardon; l'exécution de M. Duvivier y répond de toute manière. On y remarque des formes grandes et pleines de grâces, des contours coulants, purs et fins, de belles têtes touchées avec autant d'esprit que de précision; de plus un travail gras, large, exprimant bien la chair et des parties rendues

avec tout le goût que l'on peut réunir dans le peu d'espace que laissent les médailles.

Il faut observer que M. Duvivier, en travaillant d'après les dessins de M. Bouchardon, faisoit, quand il le jugeoit à propos, de petits changements plus favorables à la manière dont on doit traiter ce genre de gravure et que M. Bouchardon ne les désapprouvoit pas. Tout alloit à merveille jusque-là, si l'on en excepte une petite gêne de part et d'autre, l'un d'être toujours asujetti à des dessins étrangers, l'autre de voir les siens quelquefois modifiés. Nonobstant cette difficulté, ils ne cessoient de vivre dans la plus grande intimité. Lorsque M. de Maurepas, ministre et secrétaire d'Etat, ayant le département de Paris, fit dessiner le profil du roi par M. Bouchardon, ce sculpteur y réussit parfaitement et ce dessin prit tellement à la cour, que le ministre chargea M. de Cotte, directeur de la Monnoie des médailles, de le faire exécuter par M. Duvivier. M. de Cotte le lui ayant déclaré en présence de M. Bouchardon, M. Duvivier, qui avoit toujours dessiné et modelé la tête du roi d'après nature, rejeta sur-le-champ cette proposition. Le ressentiment l'aveugla même au point de dire qu'on ne pouvoit rien faire de bon d'après le dessin. Ces paroles offensoient tellement M. Bouchardon, que le retirant sur-le-champ des mains de M. Duvivier, il lui répartit qu'il ne travailleroit jamais d'après lui, ce qui n'eut que trop son effet (1). Nous ne prétendons point excuser ici la vivacité de M. Duvivier, mais, s'il étoit permis de le faire, nous dirions qu'on ne peut sentir quelle mortification il éprouvoit en ce moment, qu'en connoissant la sensibilité des artistes

(1) Après la rupture de ces deux artistes, sur la désignation qui fut faite par M. Bouchardon, on chargea de l'exécution de ce profil du roi M. Marteau, qui s'étoit précédemment plus appliqué à l'orfévrerie qu'à la gravure des médailles.

et leur passion pour la gloire. Il y a plus, les manières de ces deux grands maîtres étoient si opposées, qu'il est étonnant qu'ils aient pu se concilier autant de temps qu'ils l'ont fait. M. Bouchardon voyoit la nature du côté de ce beau simple, dont les grâces sont si difficiles à rendre, que si elles ne sont saisies avec une parfaite justesse, elles peuvent dégénérer en un style pauvre, et du sublime tomber dans le ridicule. Je ne déciderai point, quant au caractère de dessin, si ce coulant presque sans ressentiment et néanmoins si finement prononcé dans les œuvres de ce savant maître, est aussi convenable à de très-petits objets qu'il est séduisant quand il est développé dans des objets qui embrassent un plus grand espace. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand M. Bouchardon débuta dans cette ville, il y eut des gens qui n'aperçurent dans ses ouvrages qu'un uni froid, qui en rendoit au premier abord l'aspect peu intéressant; il lui fallut du temps, de la persévérance et beaucoup de courage pour ne se point laisser entraîner au torrent et pour ramener au vrai goût ceux qui étoient sur le point de s'égarer.

Mais à l'égard de M. Duvivier, on ne doit pas s'étonner s'il n'approuvoit pas en tout le goût de M. Bouchardon, qui lui paroissoit nouveau, surtout étant accoutumé à une manière plus articulée et plus ressentie. Il se pouvoit faire d'un autre côté qu'il ne jugeoit du mérite de la sculpture en petit que par le succès qu'avoient eu ses propres ouvrages. Ainsi nous serions bien fondés à croire qu'il a pu penser souvent et singulièrement dans cette dernière rencontre que les dessins de M. Bouchardon, tous beaux qu'ils étoient, ne lui donnoient pas exactement ce qu'il demandoit. Au reste l'on peut dire en l'honneur de ces deux artistes que, malgré leur division, ils ne cessèrent de s'estimer. Ce qui a résulté de cette mésintelligence, c'est que M. Duvivier a discontinué de travailler

pour Sa Majesté jusqu'au ministère de M. d'Argenson, temps auquel il fit une tête du roi qui lui attira les plus grands applaudissements. Ainsi, pendant dix ans, nous avons été privés d'un nombre considérable de beaux ouvrages relatifs à l'histoire de ce règne qu'il eût pu exécuter. Il en a en quelque sorte été dédommagé par l'empressement avec lequel le public et quelques villes l'ont employé. Il a composé et exécuté entre autres dans cet intervalle cette médaille que l'on met au nombre de ses meilleurs morceaux. Elle représente Mercure dans les airs, répandant sur la ville de Rouen une corne d'abondance avec cette légende : *Firmata consilio commercia.* Mais les travaux des villes sont rares et ceux du public, n'étant pour la plupart que des jetons et des cachets, ne produisent que de foibles ressources. Il n'en est pas d'un graveur de médailles comme de tout autre artiste; à moins qu'il ne soit principalement occupé par son souverain, il rencontre rarement des occasions de se distinguer. Aussi est-ce la cause pour laquelle peu de personnes s'adonnent à ce talent stérile. Lors donc qu'il se forme dans un siècle un sujet tel que celui dont la perte fait l'objet de nos regrets, on ne peut apporter trop d'attention pour l'encourager et le conserver.

Jusqu'à présent on a vu les commencements pénibles de M. Duvivier, ses succès brillants et le tribut qu'il a payé par quelques foiblesses à la nature; suivons-le maintenant dans les procédés de son art, et dans sa vie privée pour le connoître plus particulièrement.

On ne peut pas assurer qu'il eût une méthode d'opérer uniforme. Naturellement inventif, il avoit fréquemment recours à de nouveaux expédients pour surmonter les difficultés qu'il rencontroit dans l'exécution. Personne n'a été plus hardi que lui à manier l'acier; tantôt il gravoit en creux ses carrés et les finissoit tout de

suite et quelquefois même d'après nature; tantôt ne redoutant point de s'engager dans une route plus longue, il faisoit en relief la partie principale de son ouvrage et terminoit ces reliefs, que l'on appelle poinçons, comme il eût achevé ses creux mêmes : si petit que fût l'objet de son imitation, on le voyoit conduire le travail de son acier de la même manière qu'un sculpteur conduit celui de son marbre. Il établissoit savamment ses masses, il entroit ensuite dans de très-grands détails en conservant un faire gras et large. Il se servoit le plus souvent de rifloirs et rarement de ciselets. Il poussoit le fini à un point surprenant par le moyen de petites pierres à l'huile grosses comme une aiguille qu'il ajustoit lui-même. Son poinçon ainsi terminé et imprimé dans un carré, il réparoit avec tout l'esprit imaginable, le creux que ce poinçon lui avoit donné. Enfin, pour achever son coin, il ajoutoit, ou pour mieux dire, il gravoit après coup sur le carré de son creux les accessoires et autres parties qu'il croyoit mériter moins de précaution. Le dernier de ces deux procédés, quoique le plus compliqué, étoit celui qu'il préféroit comme le plus sûr.

Continuellement occupé, il exécutoit pendant l'hiver les jetons et les médailles que l'on présente au roi le jour de l'an, et plusieurs de ces médailles, même celles qui étoient faites avec le plus de délicatesse, n'ayant pas d'abord réussi à la trempe, lui coûtèrent bien des veilles, par la nécessité où il se trouva de les recommencer.

Combien de fois ne lui a-t-on point reproché de ne se pas faire aider dans certaines parties qu'on regardoit comme au-dessous de lui et qui lui faisoient perdre des moments précieux! Mais toujours mécontent des personnes qu'il employoit, il faisoit presque tout lui-même, et cette main, si légère à terminer de petits modèles en cire et à finir les morceaux qu'il exécutoit en acier, étoit aussi

vigoureuse et plus expéditive que celle des ouvriers habitués aux travaux les plus fatigants. Il se fabriquoit ses outils et les montoit, il en inventoit même de nouveaux. Il limoit, tournoit et trempoit les carrés de ses médailles, en tiroit du plomb et les encadroit avec une adresse et une propreté sans égale. Il apportoit les mêmes soins pour les cachets et s'appliquoit à quantité d'autres choses dont le détail deviendroit minutieux.

Se suffisant heureusement à lui-même, il ne se distrayoit d'une occupation que par une autre occupation. Nous avons de lui deux gravures en taille-douce, qu'il fit dans ses récréations; l'une est une vignette des armes d'Orléans, gravée en 1743, pour mettre au frontispice d'une Bible, et l'autre une estampe gravée en 1744, représentant le graphomètre avec le détail de son mécanisme et deux mains qui, en le conduisant, dessinent son portrait. Il y a dans ces deux ouvrages une grande précision de dessin. Le premier surtout est très-séduisant en ce que la coupe du burin y paroît dans toute sa beauté. Si l'on y pouvoit désirer quelque chose, ce seroit une propreté de travail moins continue et un luisant moins égal dans les tailles.

Ce n'étoit pas là le seul genre d'amusement de M. Duvivier; il aimoit beaucoup la musique et avoit même le talent de la composition. Il concertoit quelquefois avec M. Oudry et M. Bouchardon, dans le temps que ce dernier et lui étoient liés ensemble. On l'a entendu exécuter sur le luth plusieurs pièces qu'il avoit composées; il touchoit passablement du clavecin sans avoir été montré. S'il y avoit quelque chose à faire à ses instruments, il ne les envoyoit ni chez le luthier ni chez le facteur; il les raccommodoit lui-même, il les tailloit et retailloit. On a trouvé après son décès plus de trente luths de différentes grandeurs qui lui servoient à ce passe-temps.

Il avoit inventé et fait un clavecin qu'il nommoit violeorgue. Son but étoit de remédier à l'inconvénient des sons secs et coupés de cet instrument en prolongeant leur tenue, et on prétend qu'il y avoit réussi. Ayant été obligé de le démonter, lorsqu'il vint s'établir aux galeries du Louvre, ses grandes occupations l'empêchèrent de le rétablir, de sorte qu'il seroit difficile de juger actuellement de sa structure, les pièces qui le composoient étant mêlées avec celles qu'il avoit faites pour essai.

Ce génie pour le mécanisme parut en lui dès sa tendre jeunesse. Il avoit la vue basse et désiroit voir un tableau qu'il croyoit bon: il ramassa un morceau de glace, l'usa sur un grès et s'en fit une lunette.

Nous venons de dire que la musique faisoit une partie des délassements de M. Duvivier. La musique et la poésie sont si étroitement unies qu'on aime rarement l'une sans avoir de l'inclination pour l'autre ; il versifioit aussi. Auroit-il mieux fait de s'en abstenir? c'est ce que je n'agiterai pas. Toujours est-il vrai qu'il a écrit quelques lettres en vers à ses amis, pleines de feu, et où il règne un agréable badinage. Il s'égayoit encore à composer des chansons burlesques, mais c'étoient moins Bacchus et l'Amour qui animoient sa muse qu'un certain esprit critique, que, malgré toute sa retenue, il ne pouvoit s'empêcher de déceler.

Il seroit difficile de trouver aucun vide dans les instants de sa vie. Restoit-il rêveur auprès du feu, sa vue se fixant sur un charbon y apercevoit des traces de figures qui frappoient son imagination; aussitôt, prenant le crayon, il les dessinoit. Il en faisoit autant d'après des morceaux de pain, des fruits à moitié mangés, des plis de serviette et des bois veinés. Rien ne lui plaisoit tant que de découvrir dans ces objets des caractères que l'on inventeroit difficilement et qui, rendus sur le papier,

paroissoient naturels ou possibles. Il est inconcevable combien il a laissé de ces charges, sans celles qu'il a dessinées sur les murailles de son logement. Son affection s'étendoit jusqu'à ces objets bizarres qui lui avoient servi de modèles; il les conservoit. Quelle singulière collection!

Indépendamment de ces différentes dissipations, il en est une autre qui a rempli bien des instants de la vie de M. Duvivier. Son caractère ombrageux lui mettoit l'esprit dans une fermentation continuelle et lui donnoit mille sujets de mécontentement de ceux qui lui étoient le plus intimement attachés. N'osant se fier à personne, il déposoit les secrets de son cœur sur des cartes qu'il enliassoit par petits paquets dont chacun traitoit une matière particulière. On a trouvé chez lui des monceaux qu'un scribe en trois ans viendroit difficilement à bout de transcrire. Il y exposoit les motifs de plainte qu'il prétendoit avoir contre sa famille, ses amis et ceux de sa connoissance. Il ne s'y épargnoit pas lui-même et se reprochoit de n'avoir pas eu la repartie assez prompte en certaines occasions; il y agitoit les questions qui lui avoient été proposées et y répondoit en général très-juste. Je dis en général, car il est des points sur lesquels M. Duvivier a erré au vu et au su de tout le monde. Jamais père n'eut plus lieu d'être content de ses enfants et jamais père n'eut à leur égard plus d'alarmes, alarmes imaginaires: il vouloit lire dans l'avenir et prévoir ce qu'ils deviendroient un jour. Il confioit à ses cartes qu'il ne leur sentoit pas ce génie ferme et vif, ce génie liégeois qu'il leur désiroit, et il disoit qu'apparemment le terroir influoit sur les enfants comme sur les plantes qu'il avoit fait venir de son pays, mais qui dégénéroient dans celui-ci. Pour faire connoître avec quelle énergie et quelle vivacité il s'exprimoit, nous en rapporterons quel-

ques traits. Sur l'une de ces cartes on lit : « Quand on me demande d'où vient que je n'ai rien exposé au Salon, je réponds que j'ai déjà assez d'ennemis, que je n'ai que faire de les augmenter ou du moins de renouveler leur animosité; ils m'ont presque oublié, ce n'est pas la peine de leur fournir un nouvel aiguillon de haine. »

Dans un autre endroit, se plaignant de ce qu'on vouloit l'empêcher de signer ses médailles, il s'exprime ainsi : « On commença à me molester en me défendant de mettre mon nom sur mes ouvrages ; ce fut M. de... (1) qui leva ce lièvre. La raison qu'il en apportoit étoit bien tirée aux cheveux. C'étoit, disoit-il, pour qu'on ne fît point d'équivoque en prenant le nom du graveur comme faisant partie de la légende. Je répondis que je n'en ferois rien, que je l'avois toujours pratiqué et que c'étoit un usage constant parmi les graveurs. J'observai que si l'on en usoit autrement, ce seroit ôter aux artistes le principal motif de faire de leur mieux; que dès qu'ils n'auroient plus l'envie de se faire connoître, la décadence des arts s'ensuivroit infailliblement. Il vint cependant à bout de me forcer à ôter mon nom, que j'avois écrit dans la médaille de l'acquisition de la Lorraine, sur l'une des marches du trône du roi, quoiqu'il fallût un microscope pour la lire. Je l'effaçai, mais, pour le tromper, je gravai mes deux lettres initiales sur le champ de la médaille, je les rendis plus visible que n'étoit mon nom entier et je fis tremper le coin; il n'y eut plus moyen de les effacer. » Plus loin M. Duvivier ajoute : « Ce n'est pas le dernier assaut qui m'a été livré; il m'en a été donné un qui a emporté la place en me tenant dix ans entiers dans l'inaction pour le service du roi : on m'a lié et garrotté, de sorte qu'il ne me reste pas

(1) M. de Boze. (*Note de Gougenot.*)

même la liberté de me plaindre; c'étoit là le but où l'on s'étoit promis de m'amener. » Nous n'insisterons point sur ces dernières expressions; on ne sent que trop l'impression que devoit faire sur un habile homme, qui ne travailloit que pour la gloire, la douleur de se voir, dès son vivant, tomber dans l'oubli.

Il semble, au récit des occupations étrangères à la profession de M. Duvivier, qu'il n'a pu trouver le temps de se livrer à son talent. Il a cependant gravé dix-sept têtes du roi à différents âges, trois têtes de la reine, deux dessus de médailles où le roi et la reine sont en regard, dix autres têtes d'hommes illustres, quatre grands dessus et quarante-deux revers de médailles tant grands que petits, sans compter les inscriptions et les ornements dont elles sont décorées, et près de deux cents coins pour des jetons (1), où il ne s'est point écarté de cette pureté de dessin que l'on admire dans ses autres ouvrages : témoin plusieurs têtes représentant les doyens de la faculté de médecine de Paris, dont la ressemblance est frappante. Elles sont d'ailleurs parfaitement entendues de bas-relief et n'ont cependant presque pas de saillie.

Je ne parle point de quelques têtes qu'il a modelées en cire d'une netteté charmante.

Il a aussi fait beaucoup de dessins très-corrects et dont la composition est pleine de chaleur, mais ils sont d'une manière un peu sèche. Peut-être ce tracé ferme lui étoit-il nécessaire pour se rappeler plus sûrement, lorsqu'il gravoit, les détails de la nature.

(1) Les mémoires qui m'ont été communiqués pour écrire la vie de M. Duvivier portent le nombre d'environ deux cents coins. Il s'en faut de beaucoup que j'en cite autant dans le catalogue de ses ouvrages, où je n'ai décrit que les jetons qui m'ont passé sous les yeux et qui m'ont été remis par sa famille, comme étant ceux qui méritent le plus d'attention. (*Note de Gougenot.*)

M. Duvivier étoit grand, maigre et très-musclé; il ne s'écoutoit point et n'avoit jamais été malade de maladie sérieuse. Un aussi bon tempérament sembloit lui présager la plus longue suite d'années, mais les agitations de son esprit lui donnèrent, sur ses derniers jours, une humeur sombre qui minoit peu à peu cette forte constitution. Tant que vécut son épouse, comme elle avoit, par la douceur de son caractère, gagné sa confiance, elle profita de son ascendant sur lui pour dissiper les nuages dont il étoit offusqué : mais après l'avoir perdue, il ne trouva plus personne à qui il pût s'ouvrir. Livré entièrement à lui-même et fuyant ses amis, dont il se croyoit désapprouvé, il aggravoit de plus en plus sa situation. Tout le blessoit, tout lui faisoit peine. Aimant ses enfants, et ne voulant souffrir que rien lui résistât, il ne pouvoit pardonner à l'un d'eux de s'être destiné à son art. Loin de lui procurer les puissants secours qu'il devoit attendre d'un génie aussi éclairé que le sien, il gémissoit sur son état. Sa tendresse lui faisoit craindre qu'il n'éprouvât les mêmes vicissitudes qui l'avoient affligé et dont il avoit sans cesse la triste image devant les yeux; d'un autre côté, sa dévotion stricte, mais quelquefois peu réfléchie, ne lui permettoit plus de croire que l'on pût faire son salut dans une profession qu'il se figuroit conduire à chaque instant ceux qui l'embrassent au bord du précipice. Ce qui acheva de l'accabler, c'est qu'il perdit au commencement de février 1760 un fils qui étoit dans le commerce de la bijouterie. Les efforts qu'il fit pour étouffer son chagrin, joints à l'agitation intérieure qui le tourmentoit depuis longtemps, lui causèrent une attaque d'apoplexie. Il n'en releva qu'imparfaitement, et mena depuis une vie languissante. Sentant enfin les approches de la mort, il fit venir ses enfants, le jour même qu'il reçut les sacrements. Après les avoir

embrassés, et leur avoir tenu des discours pleins de piété et de tendresse, il leur ordonna de se retirer pour être seul; et il ne voulut pas même permettre que la personne qui le gardoit restât auprès de lui. Cependant, comme on veilloit dans la chambre voisine, on entendit dans la nuit des cris plaintifs: on accourut aussitôt à son lit: il venoit d'expirer; ce fut le 30 avril 1761, étant dans sa 74e année.

De son mariage avec la demoiselle Louise Vignon (1), il a eu dix-sept enfants, dont treize garçons et quatre filles. Cette nombreuse famille se réduisoit, au jour de son décès, à une fille (2), qui avoit épousé M. Tardieu, graveur et l'un de nos académiciens, et à deux garçons. L'aîné s'est adonné au même talent que son père. Il a succédé à son logement aux galeries du Louvre et à tous ses travaux. Le second s'applique à la peinture sous les yeux de M. Chardin. Puisse-t-il un jour lui ressembler! nous ne pouvons trop souhaiter d'avoir des élèves formés par un tel maître.

M. Duvivier jouissoit d'une pension de cent pistoles qu'il tenoit des bienfaits du roi. Malgré la vie privée qu'il menoit, il a tiré si peu d'avantages de sa profession, qu'en transmettant à ses enfants un nom illustre, il ne leur a laissé qu'une fortune médiocre.

Pour rassembler sous un seul point de vue ce que nous pensons, tant du caractère que des talents de ce célèbre artiste, nous croyons pouvoir dire qu'il avoit une très-grande piété, une probité à toute épreuve et une franchise qui ne s'accommodoit pas parfaitement avec

(1) Elle étoit fille d'un marchand de vin, et petite-fille de M. Martin, architecte, qui a bâti le château de Sceaux, où il a péri malheureusement d'une chute. (*Note de Gougenot.*)

(2) Jeanne-Louise-Françoise Duvivier, épouse de M. Tardieu, est décédée le 6 avril 1762. (*Idem.*)

ce qu'on appelle usage du monde. Quoique peu liant en apparence, c'étoit l'homme le plus serviable. Il étoit extrêmement sensible. Il possédoit toutes les qualités qui désignent le meilleur cœur, et il faut avouer qu'il les possédoit à l'excès. Cet amour pour la gloire dont il paroissoit si vivement animé, n'étoit qu'une noble émulation, qui ne fut jamais taxée d'orgueil. Enfin ses vertus l'avoient tellement rendu respectable, qu'il ne cessa d'être chéri et estimé de ses amis, dans le temps même qu'il se plaignoit d'eux et qu'il les forçoit de le plaindre.

Quant aux talents de M. Duvivier, il étoit correct, fin et gracieux dessinateur. Il drapoit avec délicatesse, et ses draperies étoient d'un bon choix. Il donnoit à ses têtes l'expression qu'elles devoient avoir, et s'il est tombé dans quelque sécheresse, il n'en a pas moins exécuté quantité de médailles d'une manière très-moelleuse. Il l'emportoit sur les plus habiles graveurs qui l'ont précédé par l'intelligence du bas-relief et singulièrement du côté du génie et de la composition. Enfin je ne crois pouvoir mieux l'apprécier qu'en mettant dans une même balance ses talents avec ceux des plus fameux artistes en ce genre, Warin et Hedlinger.

Warin étoit grand dans son faire; il gravoit ses têtes avec un art admirable; mais on ne peut examiner attentivement ses revers, sans découvrir combien il étoit foible du côté du dessin. M. Duvivier lui étoit infiniment supérieur dans cette partie importante de l'art; ce qui est une compensation de ce que Warin pouvoit avoir de plus grand et de plus large que lui dans sa manière.

A l'égard d'Hedlinger, contemporain de M. Duvivier, sa façon d'opérer étoit large et moelleuse. Mais il est un certain moelleux qui vient quelquefois du peu de savoir; celui qui n'est point parfaitement instruit du lieu où il faut arrêter le contour, et de la forme déterminée des objets,

les laisse indécis et les noie dans le flou pour pallier son incertitude. Ce n'est pas que je prétende avancer qu'Hedlinger ait toujours été dans ce cas. Cependant il est évident qu'il n'a réussi à être correct que dans les têtes qu'il avoit apparemment mieux étudiées, car il n'étoit point en état de bien dessiner la figure entière; toutes celles qu'il a gravées dans ses revers sont très-incorrectes, et même mal ensemble.

M. Duvivier, au contraire, étoit obligé, pour exprimer moelleusement les objets qui l'exigeoient, d'être continuellement en garde contre lui-même, de peur d'être entraîné, sans y penser, à déterminer trop sensiblement ce que des connoissances exactes lui faisoient apercevoir plus clairement qu'à des yeux moins pénétrants. En un mot, on peut considérer Hedlinger comme peu expert dans la science des formes, mais moelleux et cherchant à rendre la peau et des masses qui pussent suppléer au prestige de la lumière et de la couleur, et M. Duvivier comme un savant dessinateur, attaché à la justesse des formes et à la pureté des contours, et à qui la supériorité des connoissances en ce point ne permettoit pas de s'écarter et de se livrer aux impressions d'un goût aussi libre.

# CATALOGUE

**des ouvrages de M. Duvivier, graveur des médailles du roi, de l'Académie royale de peinture et de sculpture.**

## Médailles de 33 lignes de diamètre.

Pour la ville de Lyon; la statue équestre de Louis XIV, sur son piédestal. Légende : *Ludovico magno victori pacifico.* Exergue : *Sub Villaregio pro rege præf. et coss. Lugd. p. p.* 1714. Le revers de la médaille contient une inscription entourée de deux branches d'olivier. Elle est conçue en ces termes : *Quod sævissimo bello feliciter confecto Hispaniarum regnum Philippo nepoti asseruit et totius Europæ tranquillitati consuluit. Anno regni* LXXI.

Saint Michel terrassant les anges rebelles; il est armé de la foudre et d'un bouclier sur lequel sont gravés ces mots : *Quis ut Deus?* Il a la croix de l'ordre sur l'estomac. Légende : *Dominus potens in prælio. Psal.* 23, *v.* 8.—Revers : les armes de Bavière entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel et chargées d'un écusson environné de la foudre. Sur l'écusson sont encore écrits ces mots : *Quis ut Deus? — Nota.* La date n'est point sur cette médaille; on croit qu'elle a été commencée en 1721. Elle a été finie en 1723.

Le buste du roi ayant sa couronne et ses habits de sacre. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianissimus.*—Revers : la cérémonie du sacre, à laquelle assistent M. le Régent et plusieurs cardinaux. Légende : *Rex cœlesti oleo unctus.* Exergue : *Remis, 25 octobris* 1722.

Une tête du roi couronnée de lauriers, le col nu. Autour de cette médaille, on lit ces mots : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* Cette tête a été gravée pour la médaille qui parut à la naissance de M. le Dauphin, le 4 septembre 1729.

Il faut observer que, comme il n'y a point de date au bas des têtes du roi, attendu qu'on est dans l'usage de les faire servir à plusieurs revers, il est difficile de déterminer le temps juste dans lequel elles

ont été faites. Pour remédier, autant qu'il est possible, à cet inconvénient, on les présentera dans l'ordre que M. Duvivier le fils a cru pouvoir les placer; personne n'ayant été plus à portée que lui de savoir les temps dans lesquels elles ont paru.

Une autre tête du roi couronné de laurier et une partie du buste drapé. On lit autour : *Ludovico XV. Fr. et Nav. regi optimo;* et au bas ce mot : *Lutetia.* Le revers est une inscription entourée de deux branches d'olivier; elle porte : *Regi ob natales Delphini festivos inter ignes cœnam urbs præbet, præfectus ministrat, principibus ædiles, VII septemb.* 1729. — Cette médaille fut frappée pour la ville de Paris, à l'occasion du souper qu'elle donna au roi et aux princes du sang le 28 septembre 1729, au sujet de la naissance de M. le Dauphin.

Les armes de la Provence. — Légende : *Comitia provinciæ.*—Le revers contient cette inscription : *Stephano Michaeli Bouret quod jussu Ludovici XV, regis christianissimi, et ope Jo. Bapt. de Machault generalia ærarii moderatoris provinciam maxima rei frumentariæ penuria laborantem providentissimè sustentavit, hoc grati animi monument. Procuratores provinciæ dicant consecrant* 1747.

### Médailles de 26 lignes de diamètre.

Le portrait de M. le maréchal de Villars, autour duquel on lit : *Lud. Hect. dux de Villars Fr. par et marescallus.*—Revers : Mars tenant une couronne de laurier et Minerve une couronne d'olivier. Légende : *Uni debemus utramque.*—Exergue : *Victoria pacem fecit.* 1714.

Un buste du roi jeune. Il est représenté avec de grands cheveux, en habit, et ayant une cravate de dentelle; autour de ce portrait on lit : *Ludovicus XV. D. G. Fran. et Nav. rex.* — Ce buste a été gravé en 1717.

Le portrait en buste du czar Pierre Alexiowits, autour duquel on lit : *Petrus Alexiewitz tzar mag. russ. imp.* — Ce portrait a été gravé pour la médaille frappée en 1717.

Le portrait en buste de Louis Henri duc de Bourbon. Autour on lit : *Lud. Hen. dux Borbonius pr. reg. administer.* — Revers :

Deux figures debout, dont l'une est la Paix qui brûle les instruments de la guerre, et l'autre l'Abondance. — Légende : *Ordo fidesque perennant.* 1724.

Pour la ville de Bordeaux, la figure équestre de Louis XV, érigée par cette ville. On lit autour : *Civitas Burdigal. optimo principi.* 1732. — Revers : La vue de la place où cette figure est exposée. — Légende : *Præsidium et decus.*

### Médailles de 24 lignes de diamètre.

Pour la ville de Paris ; une tête du roi couronnée de laurier. Autour on lit : *Ludovico XV Fr. et Nav. regi optimo* ; et au bas ce mot *Lutetia.* — Sur le revers est l'inscription suivante entourée de deux branches d'olivier : *Regi ob natales Delphini festivos inter ignes cœnam urbs præbet, præfectus ministrat principibus ædiles.* 7 septembre 1729.

Un buste du roi. La tête est couronnée de laurier et le buste est drapé. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* — Cette tête a été gravée pour la médaille du pont de Compiègne.

### Médaille de 23 lignes de diamètre.

Elle représente d'un côté le buste de M. le maréchal de Villars. On lit autour : *L. Hec. D. de Villars, Fr. par et M. generalis.* — Le revers contient cette inscription environnée de deux branches de laurier : *Præmium Academiæ Massiliensis.* — Cette médaille a été gravée en 1738.

### Médaille de 22 lignes de diamètre.

Elle représente, d'un côté, le buste du roi en grands cheveux et en cuirasse avec une draperie. Autour sont écrits ces mots : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* — L'autre côté de la médaille représente le buste de la reine. Elle est coiffée en cheveux nattés par derrière. Autour on lit cette inscription : *Maria D. g. Fr. et Nav. regina.* La date de cette médaille n'est point marquée au bas ; elle a été gravée en 1728.

### Médaille de 19 lignes de diamètre.

Le portrait en buste de Joseph Clément, électeur de Bavière. Autour on lit : *Jos. Clem. arch. gal. et S. R. I. elect. Bav. dux.* — Revers : un paysage où paroît un arc-en-ciel. — Légende : *Recordabor fœderis mei.*

### Médailles de 18 lignes de diamètre.

*Revers de 11 médailles pour compléter l'histoire de Louis XIV.*

Nota. On a cru devoir présenter ces médailles suivant l'ordre des dates qu'elles portent, quoique cet ordre ne soit point celui du temps où elles ont été gravées et qu'on a marqué en marge à celles dont on a pu avoir connoissance.

Prise de Trino et de Pont-de-Sture. Le Pô y paroît appuyé sur son urne. Légende : *Padus liber.* — Exergue : *Trino et ponte Sturæ captis 1643.* — Gravée en 1720.

Prise de Rose. Cette ville est représentée à genoux se soumettant à un guerrier françois. Légende : *Rhoda Catalonicæ capta.* 28 *maii* 1645. — Gravée en 1721.

Prise d'Ypres. L'Espagne éplorée voit enlever par un guerrier le bouclier aux armes de la ville d'Ypres et la couronne murale de cette ville. — Légende : *Fracta Hispanorum fiducia.* — Exergue : *Ypris captis.* 28 *maii* 1648. — Gravée en 1720.

La paix de Westphalie. La Paix descend sur une nue ; elle tient un caducée et une corne d'abondance, symboles du commerce et de l'abondance qu'elle ramène dans le royaume. La France est représentée assise appuyée sur son bouclier et foulant des armes sous son pied. — Légende : *Pacis eventum.* — Exergue : *Fœdus Westfalicum.* 24 *oct.* 1648. — Nota. Le champ de ce revers est concave ; ce que les artistes pratiquent quelquefois pour garantir leur travail.

Campagne de Flandre. Minerve debout, appuyée d'une main sur sa lance et portant de l'autre la Victoire. Elle a à ses pieds deux boucliers, dont l'un est aux armes de la ville de Condé et l'autre

aux armes de la ville de Maubeuge. — Légende : *Minerva fautrix.* — Exergue : *Res in Belgio gestæ.* 1649. — Gravée en 1720.

Levée du siége de Guise. Cette ville, appuyée sur un bouclier à ses armes, reçoit une couronne des mains d'un guerrier à côté duquel on voit des munitions de guerre. Légende : *Hispanorum commeatu intercepto.* — Exergue : *Gusia liberata.* 1 *julii* 1650. — Gravée en 1721.

Majorité de Louis XIV. Le roi est représenté dans ses habits royaux, il tient un gouvernail parsemé de fleurs de lys que la reine mère vient de lui remettre ; ce gouvernail pose sur le globe de la France. — Légende : *Rege legitimam ætatem adepto.* 7 *sept.* 1651. — Gravée en 1720.

Chambre de Justice. La Justice est représentée sur son trône ; elle tient d'une main sa balance et de l'autre laisse tomber son glaive. On voit à ses pieds un homme qui restitue un coffre plein de monnoie. — Légende : *Peculatores ære mulctati.* — Exergue : *Intermissa peculatus et repetendarum judicia. Mense aug.* 1669.

Prise de Neuf-Brisach. M. le duc de Bourgogne à cheval devant cette ville. Légende : *Expeditio ducis Burgundiæ.* Exergue : *Brisacum captum.* 8 *septembris* 1703. — Gravée en 1716.

Prise de Landaw. La France, assise sous un palmier et couronnée par la Victoire, reçoit une couronne murale que la ville de Landaw lui présente. — Légende : *Victis ad Spiram hostibus.* — Exergue : *Landavia capta.* 17 *septembris* 1703. — Gravée en 1716.

Prise de Lerida. Un guerrier arborant l'étendard de la France sur les ruines de cette ville qui paroît renversée et dont la couronne murale tombe. — Légende : *Nova gloria.* — Exergue : *Ilerda expugnata.* 11 *nov.* 1707.

Prise de Douai. Un chêne chargé de trois boucliers aux armes de Douai, du Quesnoy et de Bouchain. Légende : *Marti liberatori.* — Exergue : *Duaco, Querceto, Buchemio recuperatis.* 1712.

Paix d'Utrecht. La Justice descendant dessus une nuée ; elle tient d'une main sa balance, et de l'autre un caducée et une corne d'abondance. — Legende : *Spes felicitatis orbis.* — Exergue : *Pax Ultrajectensis.* 11 *april.* 1713. — Gravée en 1720.

Mort de Louis XIV. La Renommée enlevant le portrait de ce mo-

narque de la main du Temps, pour le transporter à l'éternité. — Légende : *Suprema virtutum merces.* — Exergue : *Obiit 1 septembris* 1715.

## Suite des médailles de 18 lignes de diamètre.

Médailles du règne de Louis XV. Neuf têtes du roi à différents âges, une tête de la reine seule et deux têtes du roi et de la reine en regard.

NOTA. Comme toutes ces médailles, à l'exception d'une seule, ne sont point datées, attendu que chacune d'elles a plusieurs revers, on a cru devoir décrire les ajustements des têtes, afin qu'on pût connoître celles auxquelles s'appliquent les époques dans lesquelles on a marqué qu'elles avoient été gravées.

Tête du roi à l'âge de cinq ans, avec des cheveux longs, une couronne de laurier et le buste drapé. Autour on lit : *Ludovicus XV. D. G. Fr. et Nav. rex.*

Tête du roi en buste, nue et avec de grands cheveux. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianiss.* — Gravée en 1718.

Tête du roi à la romaine, couronnée de laurier, avec une petite draperie qui indique le commencement du buste. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* — Gravée en 1719.

Tête du roi à la françoise ; ses cheveux sont noués derrière la tête et il a une cuirasse et son cordon bleu dont on découvre une partie de la croix. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* — Gravée en 1720.

Tête du roi en buste, avec de grands cheveux, une couronne de laurier et une cuirasse romaine. Autour on lit : *Ludovicus XV, D. G. Fran. et Nav. rex.* — Gravée en 1724.

Tête du roi en buste, avec de longs cheveux, un habit françois, le cordon bleu et une cravate de dentelle. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianiss.* — Gravée en 1725.

La tête de la reine seule, en buste à la romaine. Autour on lit : *Maria regis Stanisl. fil. Fr. et Nav. regina.* 5 *sept.* 1725.

Le roi et la reine en buste habillés tous deux à la françoise. Le roi porte des cheveux longs ; il a son cordon bleu et une cravate de dentelle. La reine a les cheveux courts, un collier de perles et

son manteau royal. Autour on lit : *Lud. XV, D. g. Fr. et Nav. rex. Maria Stanislai regis fil.* — Gravée en 1726.

La tête du roi et celle de la reine à la romaine en regard. Le commencement de leur buste est indiqué par une draperie. Le roi a les cheveux courts et une couronne de laurier ; la reine a les cheveux nattés et attachés par derrière avec un ruban. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss. Maria Fr. et Nav. regina.* — Gravée en 1727.

Tête du roi en buste à la romaine, ayant les cheveux courts, une couronne de laurier et une draperie nouée sur l'épaule avec une agrafe. Autour on lit : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* — Gravée en 1728.

Tête du roi en buste à la françoise, ayant des cheveux longs noués avec un ruban, un col, un habit galonné et son cordon bleu. Autour on lit : *Lud. XV, christianiss.* — Gravée en 1735.

Tête du roi en grands cheveux, col nu et couronné de laurier. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.* — Gravée en 1751.

## Revers de 19 médailles pour l'histoire du règne de Louis XV.

Le premier revers qui a été fait pour l'histoire de ce règne, représente un soleil levant avec ces mots : *Jubet sperare.* 1715.

Chambre de justice. Hercule terrassant Cacus dans son antre. — Légende : *Vindex avaræ fraudis.* — Gravée en 1716.

L'Education du roi. Minerve montrant au roi le temple de la Gloire. — Légende : *Accipe quæ peragenda prius.* 1717.

La Jeunesse du roi. Apollon terrassant le serpent Python. — Légende : *Vis animi cum corpore crescit.* 1717.

Prise de Fontarabie. La France présentant le rameau d'olivier à l'Espagne. — Légende : *Pacis firmandæ ereptum pignus.* — Exergue : *Fontarabia capta. 14 jun.* 1719.

La Monnoie des médailles et l'orfévrerie du roi. Minerve assise sur une nuée, d'où elle préside à l'un et à l'autre de ces travaux, exprimés par des enfants qui se livrent à ces deux genres d'occupations. — Légende : *Præest et perficit.* 1719.

Diverses occupations du roi pendant sa jeunesse. Le roi est re-

présenté debout écoutant les conseils de Minerve et prêt à suivre Mars. — Légende : *Stat cura omnis in uno.* 1720.

L'infante présentée à la France par l'Hymen. — Légende : *Pignus tranquillitatis publicæ.* 1721.

Congrès de 1721. Le génie de la Victoire serrant la main à une femme qui tient un caducée, symbole de l'éloquence et de la persuasion. — Légende : *Felix congressus.* 1721.

Le roi représenté debout dans ses habits de sacre. — Légende : *Ludovicus XV, rex christianissimus.* 1722.

Pont de Blois sur la Loire. — Légende : *Augendo populorum commercio.* — Exergue : *Pons Ligeri impositus ad Blesum castrum.* 1724.

Promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi est représenté assis sur son trône, donnant le cordon de cet ordre à un novice à genoux devant lui. — Légende : *Decus et merces.* — Exergue : *LVIII proceres torque donati.* 3 junii 1724.

Majorité du roi. Minerve lui remet en main un globe aux armes de la France, et lui propose d'imiter Louis XIV, dont la Renommée tient le portrait. — Légende : *Exemplar regni.* — Exergue : *Avitum regimen restitutum.* 1726.

Naissance des deux princesses jumelles. La France portant sur ses bras deux enfants. — Légende : *Fecunditas aug.* — Exergue : *Gemellæ regiæ natæ XIV augusti* 1727.

Préliminaires de la paix. Mars et Minerve se donnant la main. On voit au milieu d'eux un olivier auquel sont attachés cinq écussons aux armes de l'Empire, de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande. — Légende : *Spes pacis æternæ fundata.* — Exergue : *Præviis conditionibus sanctis Lut. Paris.* 31 *maii* 1727.

Inscription environnée de deux branches d'olivier pour la convalescence du roi. *Vota suscepta et soluta pro salute optimi principis. Fonti Bellaqu.* 1728.

Paix d'Allemagne. La France tenant un rameau d'olivier et brûlant les instruments de la guerre, à l'ombre d'un palmier. — Légende : *Pax inita cum Germanis.* 1738.

Réunion de la Lorraine à la France. Minerve conduisant la Lorraine qui présente au roi l'écusson de ses armes. — Légende :

*Minerva pacifica.* — Exergue : *Lotharing. et Bar. regno add.* 1737

Troubles de la république de Genève apaisés. — Le Génie de la France présente une branche d'olivier à la république de Genève. — Légende : *Respub. Genevensis pacata.* 1738.

## Suite des médailles de 18 lignes de diamètre.

*Deux têtes et deux revers de médailles.*

Tête du duc d'Orléans régent. Autour on lit : *Philippus dux Aurelianens. Fr. et Nav. regens.* — Gravée en 1715.

Tête de M. de Launay, directeur de la monnoie des médailles. Autour on lit : *N. de Launay reg. & sec. mon. num. et vas. reg. fabr. præf.* — Gravée en 1719. — NOTA. Pour faire honneur à M. de Launay, on a gravé sa tête de même grandeur et pour être frappée avec le revers représentant Minerve présidant aux travaux de la monnoie et de l'orfévrerie du roi qui fait partie de la suite des médailles du règne de Louis XV.

Trophée d'armes françoises, surmonté d'un olivier, gravé pour les états d'Artois (1). Légende : *Dulce tropheorum culmen.* — Exergue : *Pacatori orbis urbes artesianæ.* 1749.

Chambre du commerce de Rouen. Mercure dans les airs tenant d'une main son caducée et versant de l'autre une corne d'abondance sur la ville de Rouen. — Légende : *Firmata consilio commercia.* — Exergue : *Viri Rothomagenses comm. regund.* 1753.

*Trois inscriptions de 18 lignes de diamètre.*

1re inscription. Elle a en tête trois festons. Sur celui du milieu sont placées les armes d'Orléans; sur celui de la droite, il y a un cor de chasse, et sur celui de la gauche, on voit deux palmes en sautoir; cette inscription est conçue en ces termes : *D. O. M. Sereniss. princ. Carnut. dux opt. parent. jussu et vice extruend. huj. basæ fronti prim. lapid. posuit* 1753.

(1) Cette médaille est rare à cause d'un accident arrivé au coin après qu'il a eu passé sous le balancier. Il arrive souvent qu'un coin, qui a résisté à la trempe et qui a même passé sous le balancier, s'éclate en totalité ou en partie, au moment où on s'y attend le moins. On prétend que la moindre bulle d'air renfermée dans l'acier en se dilatant produit cet effet.

2°. Sur le revers on lit : *Ejusd. ecc. Sti. Eust. paroc. J.-F. R. Secousse, doct. Theolog. Paris. œdituis honorariis Lud. Phelypeaux com. a Sto. Florentino regni administro J. Masson de Plissay reg. ord. equite œdituis G. Raph. Boscheron, N. Chabouillé, L.-C. Viellard.*

Ces deux inscriptions forment une médaille qui a paru lorsqu'on a posé la première pierre du portail de Saint-Eustache.

3e. Les armes de la ville de Paris, au-dessous desquelles on lit : *Principi optimo ob quæsitam victoriis pacem equestrem statuam præf. et æd. Lut. Par. dedicarunt et prim. lapidem pp.* 1754.

Cette dernière inscription est le revers de la médaille qui a été posée dans la première pierre du piédestal de la statue équestre de Louis XV, et dont le principal côté est une tête du roi à peu près semblable à celle gravée par M. Duvivier en 1754.

### Médailles de 15 lignes de diamètre.

Le buste du cardinal Dubois, premier ministre. Autour on lit : *Guill. Dubois s. r. e. card. prim. regni administer.* — Le revers représente une vaste campagne avec un arc-en-ciel et un aigle dans les airs portant la foudre. — Légende : *Sedes supremo numine digna.* 1722.

Cette légende ayant paru trop sublime, après la mort du cardinal Dubois, on a fait un autre revers où l'on a écrit ces mots, qui servent de suite à la légende qu'on lit sur le côté où est gravé son portrait : *Archiepisc. et princeps Cameraci, natus an° MDCLVI. Obiit an° MDCCXXIII.* Ce revers a servi à très-peu de médailles.

Le buste du roi, habillé en cuirasse, gravé pour la ville de Paris à l'occasion des 600 mariages qu'elle fit à la naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne. — Revers : Les armes de la ville de Paris. — Légende : *Naissance de Monseigneur le duc de Bourgogne.* — Exergue : *Mariages Paris.* 1754.

### Médailles de 14 lignes de diamètre.

Buste du roi. Il est coiffé en cheveux longs et habillé à la française avec son cordon bleu. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.* — Gravée en 1725.

Buste de la reine. Elle est coiffée en grands cheveux et sa robe est garnie de pierreries. Autour on lit : *Maria regis Stanisl. fil. Fr. et Nav. regina.* 5 sept. 1725.

Buste du roi Stanislas. Il est en cuirasse avec un manteau. Autour on lit : *Stanislaus I, rex Pol. mag. d. Lith.* — Sur le revers on lit cette inscription : *Accepto a Lotharingis et Bariensibus fidelitatis sacramento.* 1737.

**Médaille de 18 lignes et demie de diamètre.**

Tête de M. le duc d'Orléans régent. — Légende : *Philip. dux Aurel. Fr. et Nav. regens.* — Cette médaille a été faite avec le poinçon d'un jeton pareil.

## JETONS.

### *Diverses têtes.*

Buste du roi. Il est coiffé en grands cheveux; son habit est à la françoise et il a son cordon bleu. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.* Au-dessous du buste, sur le champ du jeton, est écrit : *Du Vivier. F.*

Buste du roi. En grands cheveux, habillé à la françoise et avec son cordon bleu. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.* Sous la coupe du bras est écrit : *Du Vivier.*

NOTA. Ces deux bustes sont semblables, quant à l'ajustement : ils ne diffèrent que parce que le roi y a été représenté à différents âges, et en ce que l'artiste y a signé son nom en différentes places. Ils ne sont pas datés ainsi que beaucoup d'autres; c'est ce qui oblige de les décrire.

Buste du roi en grands cheveux avec une petite draperie sur les épaules. — Légende : *Ludovicus XV, D. g. Franc. et Nav. rex.* — Exergue : *Comi. auxit.* 1718. — Gravé pour les États de Languedoc dont les armes sont au milieu de l'exergue.

Buste du roi dans son habit de sacre. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.*

Buste du roi en cuirasse avec son cordon bleu; il a les cheveux noués par derrière. Autour on lit : *Lud. XV, rex christianiss.*

Buste du roi en cuirasse avec son cordon bleu; il a une couronne de laurier sur la tête et les cheveux noués par derrière. Autour on lit: *Lud. rex christianiss.*

Tête du roi à la romaine, col nu et une couronne de laurier sur la tête. Autour on lit: *Lud. XV, rex christianiss.*

Buste de la reine avec un collier de perles, une robe garnie de pierreries et le manteau royal. Autour on lit: *Maria D. g. Fr. et Nav. regina.*

Tête de monseigneur le duc d'Orléans, régent. Autour on lit: *Philip. dux Aurel. Fr. et Nav. regens.*

Buste de M. de Saint-Albin, archevêque de Cambrai. — Légende: *Car. D. g. arch. dux Cam. par Fr.* 1727. — Revers: Ses armes avec ces mots, suite de la légende qui est autour de ce buste: *Sacerdos et princeps.*

Buste du cardinal de Tencin. — Légende: *P. card. de Tencin.* — Revers: Ses armes, avec ces mots, qui sont la suite de la légende du buste: *Archiep. Lugd. unus e regni administris.*

Tête de l'impératrice reine de Hongrie; cheveux courts avec un collier à quatre rangs de perles. Autour on lit: *M. T. D. g. r. imp. g. H. B. reg. a. a. d. Burg.* — Cette tête n'ayant pas été trouvée assez ressemblante, ce qui provenoit de ce qu'on n'avoit pas prêté à M. Duvivier le tableau original pour la graver, il a été obligé de la recommencer.

Buste de l'impératrice reine de Hongrie, gravé pour les États de Tournay. Autour on lit: *M. Th. D. g. r. imp. H. B. reg. a. a. d. Burg.* — Revers: Les armes de Tournay avec cette légende: *Sigillus Tornacesii.*

Buste de monseigneur Phélippeaux, archevêque de Bourges. Autour on lit: *Georg. Lud. Phelippeaux p. p. arch. Bituri.*

## Têtes et bustes de médecins de la Faculté de Paris, avec leur revers.

Tête de M. Doye. Autour on lit: *M. I. B. Doye. fac. medic. Paris. decanus.* — Revers: Jupiter foudroyant les Titans. — Légende: *Clarus gigantes triumpho.* 1715 et 1716.

Buste de M. Doulé. Autour on lit : *A. Doulé regia cons. s. b. d. arch.* — Revers : ses armes. — Légende : *F. m. P. decanus. an.* 1717, 1718.

Buste de M. Geoffroy. Autour on lit : *Steph. Fr. Geoffroy decanus.* — Revers : Les armes de la faculté. — Légende : *Urbi et orbi salus.* — Exergue : *Facul. medic. Parisiens.* 1728.

Buste de M. Reneaume. Autour on lit : *M. L. Reneaume Blæs. F. m. P. decanus.* — Revers : Le même que celui du jeton précédent. — Exergue : *Facul. medic. Paris.* 1734, 1735, 1736.

Buste de M. Bourdelin. Autour on lit : *L.-C. Bourdelin, Paris. F. m. P. decanus.* — Revers : Le même que le précédent, ou bien cette inscription : *Supremæ curiæ decreto servatæ et auctæ Parisiens. medicorum ordini annuæ pensiones.* 1736, 1737, 1738.

Buste de M. Chomel le père. Autour on lit : *J.-B. Chomel, Paris. F. m. P. decanus.* — Revers : Les armes de la faculté. 1738, 1739, 1740.

Buste de M. Leaulté. Autour on lit : *Urb. Leaulté. P. ant. sch. mag. F. m. d.* — Revers : Le même que le précédent. 1740.

Buste de M. Col de Vilars. Autour on lit : *Elias Col de Vilars, inculism. F. m. P. decanus.* — Revers : Vue de la façade de l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine. — Légende : *Ut prosit et ornet.* — Exergue : *Amphit. medic. Paris. reedificatum.* 1744.

Buste de M. de l'Epine. Autour on lit : *G.-J. de l'Epine Parisin. sal. fac. p. dec.* — Revers : Vue de l'intérieur du nouvel amphithéâtre de l'Ecole de médecine. — Légende : *Pulchrior exurgit.* — Exergue : *Inauguravit J.-B. Winslow, XVIII febr. MDCCXLV.* 1744, 1745 et 1746.

Buste de M. Martinenq. Autour on lit : *J.-B. Martinenq, Par. medic. fac. dec.* Ce buste est à nu, posé sur un socle où sont écrits ces mots : *An indè felicior.* 1746, 1747, 1748. — Revers : Les armes de la faculté; ou bien les siennes. — Légende : *Prævisa ferient minus.* — Exergue : *M. J. B. T. Martinenq. Paris. iter dec.* 1749, 1750.

Buste de M. Baron. Autour on lit : *Hy. Theod. Baron. decanus.* — Revers : Les armes de la faculté. — Exergue : *Facul. med. Paris.* 1751.

Buste de M. Chomel le fils. Autour on lit : *J. B. L. Chomel, Pa-*

ris. F. m. P. *decanus*. — Revers : les armes de la faculté. — Exergue : *Facul. medic. Paris.* 1754, 1755, 1756.

Buste de M. Boyer. Autour on lit : *J. B. Boyer reg. S. Mich. ord. eo. F. m. P. dec.* 1756. — Revers : ses armes avec deux cartels différents. — Exergue de l'un de ces deux revers : *Iterum decanus.* 1758.

### Revers de jetons qui sont datés.

Minerve sur le bord de la mer, regardant une carte géographique et ayant ses armes par terre à côté d'elle. — Légende : *Positis non segnior armis.* — Exergue : *Marine.* 1716.

Amphion bâtissant les murs de la ville de Thèbes au son de sa lyre. — Légende : *Saxa aurita moventur.* — Exergue : *Bâtiments du roi.* 1724.

Un fanal sur le bord de la mer et des vaisseaux dans le lointain. — Légende : *Dat scopulos, dat cernere portus.* 1726.

Attributs de la Peinture, de la Sculpture et de l'Architecture. — Légende : *Non desunt dona Minervæ.* — Exergue : *Bâtiments du roi.* 1728.

Saint Louis dans les habits royaux, tenant son sceptre d'une main et de l'autre la couronne d'épines et les clous. — Légende : *Firmatur consilio virtus.* — Exergue : *Ordre milit. de St-Louis.* 1729.

Un chêne autour duquel serpente un cep de vigne chargé de raisin. — Légende : *Hæret haud ingrata.* 1734.

Minerve debout, tenant d'une main un javelot, et de l'autre une équerre, et ayant à ses pieds une chouette. — Légende : *Ad utrumque parata.* — Exergue : *Bâtiments du roi.* 1734.

Des vaisseaux dans un port. — Légende : *Hic secura quies.* — Exergue : *Parties casuelles.* 1737.

Un Fleuve tenant d'une main une rame et de l'autre son urne répandant de l'eau. — Légende : *Decet esse perennem.* — Exergue : *Trésor Royal.* 1738.

Apollon tenant d'une main sa lyre, de l'autre une équerre, et ayant à côté de lui les attributs de la Peinture, de la Sculpture et de l'Architecture. — Légende : *Idem rerum moderatur habenas.* — Exergue : *Bâtiments du roi.* 1738.

Minerve assise et appuyée sur les armes de M. la Peyronie, premier chirurgien du roi. Elle a sur ses genoux un livre et tient d'une main un scalpel ; devant elle est un génie debout, tenant un trépan et montrant l'amphithéâtre de Saint-Cosme. — Légende : *Colit et colitur.* — Exergue : *Facultas chirurg. Paris. ben. memor.* 1743.

Pour la ville de Lyon. Minerve assise, instruisant deux génies, dont l'un trace un dessin sur un métier, et l'autre tient une navette. — Légende : *Æternum digna coli.* — Exergue : *Fabrique des étoffes de soie, or et argent.* 1745.

Mars appuyé sur un bouclier où sont les lettres initiales de ces mots : *Senatus populusque Romanus,* et tenant l'enseigne romaine de l'autre main. Pour M. Romain, maire d'Angers. — Légende : *Romanis decus undè fuit.* 1747.

Pour la communauté des menuisiers de Paris. Sainte Elisabeth montrant à lire à la Vierge. — Légende : *Sic fingit tabernaculum Deo.* 1748.

Apollon, assis tenant sa lyre et ayant à ses pieds des livres et des instruments de musique. — Légende : *Numerum sacravit Apollo.* — Exergue : *Les 24 violons de la chambre.* 1751.

Un Lion. — Légende : *Leo animalib. notæ nostræ hominib. leg. imponit.* — Exergue : *Conseillers du roi notaires à Bordeaux.* 1756.

## Revers de jetons sans date.

Pour le clergé. Le roi debout dans ses habits royaux tenant un gouvernail parsemé de fleurs de lis ; il semble parler à la Religion qui est aussi debout et qui tient une croix et un livre. — Légende : *Immunitates assertæ.*

Pour le clergé. La Religion debout et tenant une croix devant un autel sur lequel brûle le feu sacré ; elle a derrière elle des armes renversées. On voit en l'air une colombe qui porte un rameau d'olivier.— Légende : *Votis pacem donis triumphos.*

Pour le clergé. La Religion tenant une croix et levant les mains aux cieux. On aperçoit un arc-en-ciel et la pluie qui tombe sur des lis. — Légende : *Nunquam fœderis immemor.*

La Ville de Paris, assise, appuyée sur un écusson à ses armes. Sans légende. — Exergue : *Ville de Paris.*

Le Rhône et la Saône réunissant leurs eaux. Au milieu d'eux une nalade tient une grande coquille pleine de perles. — Légende : *Muneribus pretiosa suis.* — Exergue : *X Viri Lugdunenses commerciis regundis.*

Pour la ville d'Orléans. La Pucelle d'Orléans vêtue en Pallas et tenant son épée nue à la main ; elle a l'autre appuyée sur un écusson aux armes de la ville d'Orléans, au bas duquel est une harpe renversée et un lion terrassé. — Légende : *Me vindice lilia florent.* — Exergue : *Aurelia.*

Les trois fleuves qui forment le canal de Briare. — Légende : *Concordiâ crescent.* — Exergue : *Numisma seculare.*

Un Cheval courant en liberté. — Légende : *Belli pacisque decus.* — Exergue : *Ecuries du roi.*

Un Dauphin nageant sur la mer. — Sans légende.

## Armes pour des jetons.

Les Armes du prince Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, prince du saint Empire. — Sur un jeton octogone.

Les Armes de M. le Maréchal et de M^me^ la maréchale d'Estrées, sur un jeton octogone.

Les Armes de M. le marquis de Stainville. — Revers : Un tronc de chêne d'où renaît un rejeton. — Légende : *Et adhuc spe durat avorum.* 1752. — Sur un jeton octogone.

Plusieurs armes de la ville de Paris avec différents cartels. Au bas on lit : *Ville de Paris.*

Les Armes de M. de Vastan, prévôt des marchands. Autour on lit : *De la pr.té de M. Fel. Aubery, m.quis de Vastan, m.tre de req. hon.* 1740.

Les Armes de la ville de Lyon avec le Rhône et la Saône pour support.

Les Armes de la ville de Lyon sans support.

Nota. — M. Duvivier a encore gravé pour des jetons un grand nombre de coins composés de figures et d'armes avec

divers cartels qui ne nous ont point été représentés, n'ayant pas été trouvés assez intéressants pour être insérés dans ce catalogue.

On trouve aux galeries du Louvre, chez M. Duvivier fils, qui a succédé à son père dans tous ses travaux, des suites en étain complètes des ouvrages énoncés dans ce catalogue.

# JEAN-MARC NATTIER,

**par madame Tocqué.**

## ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. NATTIER,

PEINTRE ET PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,

PAR SA FILLE, M^elle^ NATTIER L'AINÉE,
épouse de M. Tocqué.

*Discours pour servir d'introduction à l'abrégé de la vie de M. Nattier.*

L'Académie royale de peinture et de sculpture, pénétrée de l'affection la plus tendre pour les artistes célèbres qui sont sortis de son sein, n'a pu voir sans en être touchée la perte que les arts viennent de faire en la personne de M. Nattier, l'un de ses plus illustres membres. C'est par un effet de la part qu'elle a bien voulu y prendre que M. Cochin, qui en est le secrétaire, a demandé à la famille de M. Nattier des notes historiques et autres sur tout ce qui le concerne, afin de pouvoir en extraire un précis de sa vie, le jugeant digne d'être admis au rang des grands hommes dont elle transmet l'histoire et les noms à la postérité.

Autorisé par cet empressement que l'Académie a daigné témoigner, on a l'honneur de lui présenter un abrégé de la vie de M. Nattier, dont les principaux faits sont tirés d'un manuscrit de sa main. Si M. Nattier eût pu

suivre le plan qu'il s'étoit formé, lorsqu'il commença ce manuscrit, on se seroit fait un honneur de le donner tel qu'il l'auroit laissé, ayant tout lieu de croire que l'Académie en eût été contente ; mais sa santé, déjà déplorable lorsque l'idée lui vint de faire des mémoires de sa vie, ne lui ayant pas permis par les suites de finir son ouvrage, on a été contraint de le refondre entièrement, ce que l'on n'a fait qu'en y recueillant avec la plus grande exactitude les faits et les époques qui y sont énoncés, et desquels on a fait la base de cet abrégé. On a même porté le scrupule jusqu'au point de ne rien omettre de tout ce que l'extrême franchise de M. Nattier ne lui avoit pas permis de dissimuler, son intention ayant été d'instruire le public, autant des événements où la fortune lui avoit été contraire, que de ceux dans lesquels il en avoit été le plus favorisé. Il y a même avoué, avec une sincérité digne des premiers siècles, les torts qu'il croyoit avoir eus dans le courant de sa vie. Enfin, en faisant ce que l'on a pu pour honorer dignement sa mémoire par la justice que l'on a tâché de lui rendre, on n'a cependant rien déguisé ni altéré de tout ce qu'il a jugé à propos d'insérer dans son manuscrit.

Avant de finir cette introduction, on ne peut se dispenser d'avoir recours à l'indulgence des personnes judicieuses et éclairées auxquelles on ose offrir ce foible ouvrage. Tel imparfait qu'il soit, on espère qu'il trouvera grâce à leurs yeux, lorsqu'elles sauront que ce n'a été que le respect dû aux dernières volontés d'un homme mourant qui a pu déterminer à l'entreprendre. L'insuffisance de l'auteur dans l'art d'écrire qu'il exerce aujourd'hui pour la première fois l'en rendant absolument incapable, il n'a pas moins fallu qu'un motif aussi puissant pour qu'il pût se résoudre à passer sur toute autre considération.

La satisfaction d'avoir tout sacrifié à l'acquit d'un de-

voir qu'il a dû regarder comme sacré, le consoleroit de la censure à laquelle il s'expose si d'ailleurs son sacrifice n'étoit trop payé par le bonheur de produire des matériaux qui, vivifiés par le choix et l'extrait que l'Académie en doit faire, immortaliseront un jour la juste réputation que M. Nattier s'est acquise.

---

## ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. NATTIER,

PEINTRE ET PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Jean-Marc Nattier naquit à Paris le 17 mars 1685. Il eut pour père Marc Nattier, peintre de l'Académie royale, et pour mère Marie Courtois, son épouse, qui eut un talent décidé pour peindre en miniature. Ce fut M. Jouvenet qui le tint sur les fonts de baptême, et il s'est toujours glorifié d'avoir eu pour parrain un artiste célèbre dont les grands ouvrages font l'histoire et l'éloge. Le malheur voulut que sa mère tombât paralytique pour toute sa vie, n'ayant encore que vingt-deux ans. Ce triste état fit un tort considérable à sa fortune ainsi qu'à celle de son mari, ce qui ne les empêcha pas cependant de donner tous leurs soins à l'éducation de deux fils qu'ils avoient, et qui, dès leur plus tendre jeunesse, avoient montré tant d'inclination pour la peinture que leur père s'étoit déterminé à tout sacrifier pour leur avancement dans la perfection de cet art. Ces espérances ne furent point trompées, car ils répondirent avec ardeur à ces intentions et surtout avec un amour et un zèle infatigable pour l'étude.

D'abord que Jean-Marc Nattier, celui de ces deux artistes dont on écrit la vie, fut en âge de tenir le porte-

crayon, son père l'envoya à l'Académie, où, peu de temps après, il gagna le prix du dessin. Son goût et son amour pour le dessin lui firent toujours rechercher et saisir avec empressement les occasions de copier les tableaux des plus grands maîtres, et il excella si bien dans ce talent qu'il lui attira un mot de Louis XIV, en 1715, qui lui est trop honorable pour ne le pas rapporter ici. Ayant fait le dessin qui a servi pour graver le beau portrait en pied de Louis XIV, peint par M. Rigaud, ce grand prince dit à M. Nattier, lorsqu'il eut l'honneur de le lui présenter : « Monsieur, continuez à travailler ainsi et vous deviendrez un grand homme. »

Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il dessina les quatre grandes batailles de M. le Brun d'après les estampes. Ces quatre dessins furent montrés à M. Mansart, pour lors surintendant des bâtiments, qui les trouva si bien qu'il jugea à propos de gratifier le jeune dessinateur de la petite pension des élèves de l'Académie. Son père fit davantage, car il obtint du roi la permission de lui faire dessiner et de lui faire graver ensuite les tableaux de la galerie du Luxembourg, ce qui produisit les beaux dessins d'après lesquels on a gravé les vingt-quatre tableaux qui composent la galerie de Rubens, et dont le recueil a été donné au public en 1710.

Après la mort de son père, il s'attacha plus fortement que jamais à l'étude; sa grande assiduité à l'Académie fut remarquée si avantageusement pour lui, que M. le duc d'Antin lui fit proposer d'aller occuper, en qualité de pensionnaire du roi, une place vacante à l'Académie de France à Rome. Plusieurs ouvrages commencés et pour lesquels on le pressoit beaucoup lui firent refuser cette faveur, ce qui par la suite lui causa les regrets les plus vifs, n'ayant jamais pu se pardonner d'avoir manqué une occasion si favorable.

Quelque temps après, comme son nom et ses talents commençoient à se répandre, ils intéressèrent le zèle des maîtres peintres, qui vinrent saisir ses ouvrages. Alors, autorisé du conseil de M. Jouvenet, il se hâta de se faire agréer par l'Académie royale, ce qui lui réussit avec honneur, ayant présenté le tableau que les maîtres peintres avoient exigé de lui. Ce tableau est dans leur chapelle à perpétuité.

La perte de Louis XIV, ce protecteur des arts, lui fit écouter les propositions qui lui furent faites en 1715 par M. Lefort, ministre et envoyé de Pierre le Grand, qui étoit chargé de trouver des artistes en tout genre qui voulussent bien aller en Russie. Comme il avoit déjà engagé M. Leblond, habile architecte, à faire ce voyage, il lui fut facile de déterminer M. Nattier, qui, entraîné par cet exemple, consentit à partir avec lui pour aller joindre le czar à Amsterdam. Il n'y fut pas plutôt arrivé que le czar lui fit faire les portraits d'une très-grande partie des personnes de sa cour. Ensuite il lui fit composer et exécuter sous ses yeux, un tableau dont Pierre le Grand fut lui-même le héros et le sujet, ce tableau représentant la fameuse bataille de Pultawa.

Ces différents ouvrages étant finis, à la satisfaction du czar, ce prince, qui étoit sur le point de partir d'Amsterdam, envoya M. Nattier à la Haye, avec ordre d'y faire le portrait de l'impératrice Catherine, son épouse. Ce portrait à peine achevé, la czarine en écrivit au czar, qui pour lors étoit à Paris, des choses si merveilleuses, que le czar, curieux de le voir, fit ordonner à M. Nattier de revenir promptement à Paris et d'y apporter le portrait de l'impératrice; ce qui fut exécuté. Le hasard voulut que le jour que ce portrait arriva, le czar dût souper chez M. le duc d'Antin. L'enthousiasme que son extrême ressemblance produisit sur ce prince le lui fit envoyer

chez ce seigneur, voulant, quoiqu'il n'y eût encore que la tête de faite, que ce portrait de l'impératrice fût placé sous un dais dans la salle du festin. Dès le lendemain M. Nattier commença le portrait de Pierre le Grand, duquel ce prince fut aussi content qu'il avoit été de ses autres ouvrages.

Comme le czar ne doutoit point qu'il n'eût pris son parti pour le suivre en Russie, quoiqu'il ne se fût engagé que pour le voyage de la Hollande, il lui fit demander par M. Alsouffiow, grand maréchal de sa cour, la veille de son départ pour Saint-Pétersbourg, quand il comptoit se mettre en route pour le venir joindre. Cette question positive troubla infiniment M. Nattier. Ayant été entraîné par le tourbillon de ses voyages et de ses occupations, il n'avoit pu réfléchir bien mûrement à cette affaire, et par conséquent il n'étoit rien moins que décidé. Tous les inconvénients d'une telle entreprise se présentèrent alors à son imagination. Si, d'un côté, il voyoit une fortune ouverte, ce qui étoit bien séduisant pour un jeune homme, d'une autre part il ne pouvoit fermer les yeux sur mille difficultés qui lui paraissoient insurmontables. Le choc de ces différentes idées ne pouvant produire que de l'irrésolution, il se trouva dans le plus grand embarras ; heureusement pour lui qu'un ami intime, en qui il avoit toute confiance, survint tout à propos pour l'en tirer. D'abord qu'il fut instruit de l'affaire proposée, comme il ne l'approuvoit nullement, il lui représenta avec tant de force et de véhémence tous les dangers auxquels il alloit exposer sa vie, son talent et sa réputation en s'expatriant et en entreprenant un voyage de cette nature, que M. Nattier, persuadé par l'évidence des raisons de son ami, ne balança plus et refusa totalement. Le czar fut si piqué de ce refus, que pour en marquer son ressentiment à l'artiste, il fit enlever

à l'instant même l'original du portrait de la czarine de chez M. Boit, où il avoit été porté par ses ordres pour en faire des copies en miniature; ce qui fut cause que ce portrait n'a jamais été totalement fini ni payé.

Après le départ du czar, ayant perdu toute idée de la Russie, M. Nattier se mit à faire son tableau de réception pour l'Académie, dans laquelle il eut l'honneur d'être reçu avec tout l'agrément possible en 1718.

Comme son goût naturel le portoit à suivre le genre de l'histoire, le premier ouvrage qui parut de lui après sa réception à l'Académie fut un très-grand tableau allégorique de la famille de M. de la Motte, trésorier de France. C'est à ce goût dominant en lui que l'on a dû ce nombre infini de portraits, qui séduisoient autant par le mérite de la ressemblance que par les grâces de la composition la plus ingénieuse. Il concilioit si bien ces deux grandes parties de l'art dans ses ouvrages, que le public éclairé ne savoit le plus souvent qui admirer le plus en lui, ou du peintre d'histoire ou du peintre de portrait. Au reste, on aura moins lieu de s'étonner du succès avec lequel M. Nattier a su réunir les deux genres, lorsque l'on pensera que ses premières et principales études avoient toutes été faites dans le dessein de suivre le genre de la composition, et que ce n'a été que les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé par la suite qui l'ont fait changer d'objet. Il n'a même été reçu à l'Académie qu'en conséquence de son premier plan, son morceau de réception étant un tableau d'histoire représentant la pétrification de Phinée et de ses compagnons par l'effet de la tête de Méduse.

On espère que l'Académie voudra bien pardonner cette digression, ainsi que quelques autres qui peut-être se trouveront dans le cours de cet abrégé. Si elles ne tenoient autant au sujet on les supprimeroit volontiers;

mais faisant partie du tout, on ne peut se dispenser de les placer quand l'occasion l'exige. Cela posé, on reprend le fil de cette narration.

En 1719 vint le système; cet événement, qui a enlevé et détruit tant de fortunes, a trop influé sur celle de M. Nattier pour qu'il pût le passer sous silence. MM. Couturier et Desvieux, directeurs de la compagnie des Indes, dont il faisoit pour lors les portraits, lui conseillèrent de vendre ses dessins de la galerie du Luxembourg à M. Law pour des actions. Ce conseil fut malheureusement suivi : les dessins furent vendus pour la somme de 18,000 liv. payée en billets de banque. Ces billets ayant éprouvé la fortune commune, perdirent au bout de deux mois la moitié de leur valeur, et de moitié devinrent à rien dans la déroute générale de Law et de son système. Ces beaux dessins qui avoient fait l'admiration de tout Paris, furent emportés par le fils de Law, et vraisemblablement ont péri sur mer, car depuis ce temps on n'en a jamais entendu parler.

A cette perte bien sensible pour un jeune artiste, se joignit celle d'un procès de famille assez considérable pour ne lui laisser d'autre ressource que celle de son talent, ce qui fut une des principales causes qui le déterminèrent à suivre le genre du portrait, dans lequel il eut le bonheur d'acquérir bientôt une grande réputation.

Il crut faire en 1724 une affaire aussi avantageuse pour sa fortune qu'elle étoit d'accord avec son inclination, en épousant mademoiselle de Laroche, fille charmante, qui réunissoit en elle tout ce que les talents, la beauté, la jeunesse et les grâces peuvent avoir de séduisant. Son père, ancien mousquetaire du roi, tenoit une maison brillante où régnoit cette façon de vivre agréable et aisée qui, pour l'ordinaire, est l'apanage des gens riches. M. Nattier, dont le cœur étoit pris, jugea sur l'apparence, et ce

ne fut que plusieurs années après son mariage qu'il sut que le système l'avoit ruiné de fond en comble. Il ne lui restoit donc pour tout patrimoine de cet établissement qu'une femme et beaucoup d'enfants, ce qui ne pouvoit améliorer ses affaires. Heureusement sa réputation déjà faite du côté du portrait lui en amena grand nombre de la première distinction qui, donnant le ton au général, commencèrent à le mettre en possession de cette vogue brillante dont il a joui pendant plusieurs années.

Les principaux ouvrages qui contribuèrent le plus aux progrès de sa réputation furent les portraits en pied de M. le maréchal de Saxe, de mademoiselle de Clermont, grand tableau allégorique, celui de la princesse de Lambesc, peinte en Minerve, armant son frère M. le comte de Brionne, et ceux de la plupart des princes et princesses de la maison de Lorraine.

Son Altesse Royale lui fit faire en le même temps les portraits de mademoiselle de Beaujolois et de mademoiselle de Chartres, depuis princesse de Conti. Ces portraits réunirent tous les suffrages: ce fut par eux, ainsi que par ceux de mademoiselle de Clermont, qu'il commença à faire découvrir en lui ce talent aimable et enchanteur qui depuis l'a fait nommer par un poëte célèbre (M. Gresset) l'élève des grâces et le peintre de la beauté.

Tous ces portraits traités historiquement lui firent une si grande réputation dans ce genre, qu'ils donnèrent envie à M. le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, de lui faire achever la galerie de son hôtel, commencée par M. Raoux. Il fut cependant en concurrence pour le premier tableau avec un très-habile peintre de l'Académie (M. Noël-Nicolas Coypel); mais ayant eu le bonheur de sortir victorieux de ce concours, M. le grand prieur se décida pour lui et lui fit don d'un très-beau logement dans le Temple. Ce fut dans ce logement qu'il fit les six

tableaux des Muses qui restoient à faire pour la décoration du grand prieuré. Ensuite il fit le portrait en pied de M. le grand prieur, peint en généralissime des galères avec tous les attributs convenables. Ce grand tableau occupoit le principal fond de la galerie. Tout a été détruit à la mort de M. le chevalier d'Orléans, M. le prince de Conti ayant fait vendre au profit de l'ordre de Malte tous les tableaux et autres effets qui avoient appartenu à M. le grand prieur. Il n'est pas hors de propos d'ajouter à cet article que M. Nattier, touché de voir vendre sous ses yeux et à l'encan des tableaux qui lui avoient coûté des soins et des travaux infinis, y a mis l'enchère et les a rachetés. Ils sont aujourd'hui entre les mains de sa famille.

C'est ici le moment de rendre compte des temps les plus brillants de la vie de M. Nattier, par les nombreux ouvrages dont il fut chargé pour la cour. Ce fut madame la duchesse de Mazarin, comme on va le voir, qui fit naître l'occasion dans laquelle il y produisit ses ouvrages pour la première fois.

Elle lui amena en 1740 ses deux nièces, les belles mesdemoiselles de Nesle, connues depuis sous les noms de mesdames de Châteauroux et de Flavacourt, pour les peindre sous les allégories du Point du jour et du Silence. Ces deux tableaux, qui sont pour ainsi dire les chefs-d'œuvre de M. Nattier, firent tant de bruit à la cour qu'ils excitèrent la curiosité de la reine, qui, les ayant vus, fut si frappée de leur parfaite ressemblance qu'elle ordonna sur-le-champ à M. Nattier de commencer le portrait de madame Henriette. Il peignit cette princesse faisant une couronne de fleurs, figure entière. Ce tableau est sur la cheminée du cabinet de la reine. Il fit ensuite pour le roi les portraits de mesdames Henriette et Adélaïde, lesquels furent placés à Choisy dans la chambre à coucher du roi.

Ce fut peu de temps après ces premiers ouvrages, faits pour leurs majestés, que le roi lui fit donner l'ordre par MM. les ducs de Villeroy et d'Estissac, de venir commencer son portrait à Versailles. A peine eut-il fini ce portrait que le roi le fit partir pour l'abbaye de Fontevrault, avec ordre d'y faire les portraits des trois dames de France qui y étoient encore. Ce voyage fut secret, l'intention du roi étant de faire de ces trois portraits un sujet de surprise agréable pour la reine, ce qui réussit dans tous les points, car ces portraits de Mesdames furent si honorablement accueillis de la reine, qu'ils la décidèrent à faire commencer le sien par le peintre qui avoit eu l'honneur de les faire.

Le succès de ce portrait de la reine passa les espérances de l'artiste, car il eut l'avantage d'être généralement applaudi et de réunir toutes les voix en sa faveur, tant par son heureuse ressemblance, que par la noble simplicité de sa composition ; simplicité de laquelle il n'a pu sortir dans l'exécution de ce tableau, ayant reçu l'ordre exprès de la reine de ne la peindre qu'en habit de ville. C'est celui que M. Tardieu a si bien gravé.

Il ne manquoit plus à M. Nattier, pour qu'il pût se glorifier d'avoir peint toute la famille royale, que l'honneur de faire le portrait de M. le Dauphin et de madame la Dauphine, ce qu'il fit avec ses succès accoutumés, ainsi que les portraits de M. le duc de Bourgogne et de Madame, fille de M. le Dauphin.

Pendant le cours de ces différents ouvrages, Mesdames lui firent ordonner par M. le marquis de Marigny de les venir peindre pour la troisième fois. Ces portraits de Mesdames furent exécutés en grands tableaux et en pied. Il a fait aussi plusieurs portraits de Madame infante, duchesse de Parme, dont celui qui est en pied et en habit de cour est son dernier ouvrage, étant tombé malade très-peu de temps après l'avoir achevé.

Il y a encore de lui un fort joli portrait en pied de la jeune infante Isabelle et quatre autres tableaux, qui ont été gravés, représentant Mesdames sous les allégories des quatre Éléments.

La réputation de M. Nattier, ayant reçu un nouvel éclat par des succès si suivis et si marqués, lui attira un concours prodigieux de portraits de tout ce que la cour et la ville pouvoient offrir de plus jeune et de plus beau dans l'un et l'autre sexe. Dans cette nouvelle affluence, il eut l'honneur de peindre M. le duc et madame la duchesse d'Orléans, M. le prince et madame la princesse de Condé, et grand nombre de personnes du premier ordre dont le détail iroit à l'infini. Il suffit d'ajouter à cette espèce de catalogue de ses principaux ouvrages, que ses talents se sont fait estimer et rechercher dans presque toutes les cours de l'Europe, et qu'il n'en est point où son nom ne soit connu et qui ne se fasse honneur de posséder quelques-unes de ses productions.

Comme il étoit laborieux et par conséquent fort matinal, il donnoit à la lecture et à la composition, ses passions favorites, les moments qu'il ne pouvoit donner à la peinture, et c'est à l'heureux emploi de ses moments que l'on doit les belles esquisses qui restent de lui. Il a laissé à ses enfants un des plus beaux dessins de composition qu'il ait faits, dont le sujet est la chute des anges tiré du *Paradis perdu*, de Milton. On peut dire qu'il a rendu dans ce dessin, qui est digne d'admiration, une grande partie du feu et de l'enthousiasme qui brillent dans l'auteur et qui font un chef-d'œuvre du sixième chant de ce poëme.

S'il étoit possible de terminer cet ouvrage avant d'en venir au temps où les beaux jours de M. Nattier se sont évanouis et ont fait place à des jours de peines et de douleurs, on s'arrêteroit ici; mais on respecte trop la vérité pour oser se soustraire à aucune des lois qu'elle impose.

Ainsi, quoi qu'il en coûte, on va rendre un compte aussi exact et aussi vrai des ses dernières années que l'on a tâché de le faire dans celui que l'on vient de rendre des premières.

Pour commencer et répondre d'avance aux objections que l'on pourroit faire sur ce qui reste à dire, il faudroit remonter aux principaux obstacles qui se sont opposés à la fortune que naturellement M. Nattier auroit dû faire, s'étant trouvé pour cet effet dans les circonstances les plus favorables. Mais comme ce détail interrompoit trop cette narration, on le placera dans une note à part, tel que M. Nattier l'a fait lui-même dans son manuscrit. Quant à présent, il suffit de dire que le fond de sa fortune n'a jamais répondu à l'apparence et encore moins à l'éclat de sa réputation, et qu'il avoit si malheureusement négligé les moyens de s'assurer un sort heureux pour le temps de sa vieillesse qu'il y a tout lieu de présumer que, sans la longue maladie, qui, en l'arrachant de son cabinet, l'a forcé à garder le lit pendant plus de quatre ans, il eût été obligé de travailler jusqu'au dernier moment, s'il eût voulu continuer à vivre aussi honorablement qu'il avoit toujours vécu. En ne perdant point de vue cette espèce d'obligation de travailler, on jugera combien elle a dû augmenter sa sensibilité au moment où il s'est trouvé dans la dure nécessité de se survivre à lui-même; car bien avant que d'être hors d'état de pouvoir toucher le pinceau, il éprouva le sort de la plupart des hommes célèbres de tous les siècles, il fut malheureux. La guerre, le fléau des arts, l'inconstance du public, le goût de la nouveauté, tout se réunit pour lui faire éprouver le plus triste abandon. A cette grande affluence à laquelle il étoit accoutumé, succéda une désertion presque totale; enfin il ne lui resta plus de ces grandes occupations que quelques ouvrages à finir pour la cour, commencés dans des temps plus heureux.

Des chagrins domestiques empoisonnèrent aussi ses dernières années. Le plus sensible fut celui de la perte d'un fils qui montroit les plus heureuses dispositions pour la peinture et qu'il avoit fait partir à ses dépens, sous la protection de M. le marquis de Marigny, pour l'Académie de France à Rome. Ce fils se noya dans le Tibre six mois après son arrivée. Trois filles qui lui sont restées pour tous fruits de son mariage, étant devenu veuf dès l'année 1742, ont fait seules la consolation de ses derniers jours. L'aînée a épousé M. Tocqué, peintre et conseiller de l'Académie royale; la seconde, M. Brochier, chevalier de l'ordre de Saint-Michel et secrétaire d'ambassade, pour lors à la cour de Parme, et la cadette a épousé M. Challe, peintre, professeur de la même Académie et dessinateur du cabinet du roi. Si quelque chose avoit été capable d'adoucir la rigueur du sort auquel il se vit condamné, c'eût été la satisfaction d'avoir assuré de son vivant le bonheur de ses trois filles par la rencontre heureuse qu'il avoit faite de ses gendres; car étant tombé malade au mois de juillet 1762, il n'a cessé de souffrir les maux les plus douloureux et les plus insupportables jusqu'au 7 septembre 1766, jour auquel il a fini une vie bien traversée, quoique glorieuse, par une mort cruelle commencée depuis plus de quatre ans.

Le seule consolation qui reste en déplorant la perte des personnes illustres étant de couvrir leurs cendres des lauriers qu'elles ont cueillis, l'auteur ne s'en tiendroit pas aux éloges généraux qu'il a faits des talents de M. Nattier, dans le courant de cet ouvrage, s'il étoit plus instruit sur ce qui concerne l'art de la peinture, et jaloux de mettre dans tout son jour le mérite de cet artiste, il loueroit avec connoissance de cause les parties du talent par lesquelles il a le plus mérité aux yeux des connoisseurs. Mais étant naturel d'ignorer ce qui ne peut se

savoir que par le secours des plus profondes études, on ne peut qu'approuver le silence qu'il s'impose sur ce sujet. On le blâmeroit au contraire si, par une fausse délicatesse, il s'imposoit le même silence, sur des objets qui pour être sentis et jugés n'ont besoin que des simples connoissances que l'on doit à la nature. La bonté du cœur est dans ce cas; comme elle ne s'apprend point, chacun en peut juger: par conséquent rien ne peut dispenser de rendre à cet égard toute la justice qui est due à M. Nattier, car du fond de son cœur émanoient toutes les qualités estimables qui faisoient la base de son caractère. C'étoit de cette source inaltérable de bonté qui étoit en lui que provenoient son tendre attachement pour ses amis et pour ses enfants, sa candeur, la pureté et la simplicité de ses mœurs, son exacte probité, son ardeur et son désintéressement pour servir ses amis, sa douceur et l'égalité de son humeur dans son domestique; toutes vertus si naturelles et si éminentes en lui, qu'il fut qualifié, par ses proches et ceux de ses amis qui ont vécu le plus familièrement avec lui, des titres de parfait honnête homme, de bon père et de bon ami: titres peu brillants et trop vulgairement accordés, mais qui, mérités dans toute l'étendue de leur signification, n'en contiennent pas moins l'éloge le plus grand que l'on puisse faire de l'humanité.

Cet excellent homme possédoit encore une qualité bien estimable, surtout parmi les gens à talent; c'étoit la grande impartialité avec laquelle il a toujours rendu justice au mérite de ses confrères, ainsi que son ardeur et son zèle pour l'avancement des jeunes artistes. Jamais il n'a terni ses vertus par cette basse jalousie contre laquelle les artistes du même genre ne sauroient être trop en garde. L'association qu'il s'est faite de M. Tocqué pour gendre, qui déjà jouissoit d'une réputation distin-

guée, en est la preuve; car bien loin de porter envie aux succès des peintres célèbres qui suivoient la même route que lui, non content d'une froide admiration pour leurs ouvrages, son cœur s'échauffoit en leur faveur et lui faisoit prendre pour eux la plus sincère affection.

Il y auroit encore une infinité de choses à dire à l'honneur de ce grand artiste, mais la louange doit avoir ses bornes; il suffit d'ajouter que le souvenir de ses vertus est dans le cœur de ses amis, et que ses ouvrages conserveront à la postérité la mémoire de ses talents.

---

P. S. On s'acquitte ici de la promesse que l'on a faite dans le courant de cet abrégé, en donnant l'article du manuscrit de M. Nattier, dans lequel il fait une exposition des principaux obstacles qui se sont opposés à la fortune qu'il auroit dû faire. Il commence cette exposition par un aveu simple et naïf des empêchements qu'il dit y avoir apportés par lui-même, et le finit par le détail de ceux que les circonstances naturelles ont fait naître.

1° Il se reproche tous les mauvais marchés qu'il a faits dans sa vie, notamment celui de la vente des dessins de la galerie de Rubens à M. Law, dont il est déjà parlé ci-dessus, et de plusieurs autres de cette nature;

2° Le peu de soin de placer et de faire valoir son argent, et sa trop grande facilité à le prêter à des gens qui pour la plupart ne le lui ont jamais rendu;

3° La négligence de se faire payer de ses ouvrages, qui, jointe aux pertes fréquentes qu'il a été obligé d'essuyer par les banqueroutes ou par la mort des personnes dont il avoit fini les portraits, doit nécessairement avoir beaucoup nui à l'arrangement de ses affaires;

4° La quantité infinie de portraits qu'il a faits dans le courant de sa vie pour ses amis et même pour de simples connoissances sans en vouloir recevoir aucun payement;

5° D'avoir trop donné dans le goût des curiosités de cabinet, ce

qui, ajoute-t-il, l'a mené beaucoup plus loin que l'état de sa fortune ne lui auroit dû permettre. M. Nattier allègue ensuite les fortes dépenses qu'il a été obligé de faire pour soutenir sa maison, ayant eu neuf enfants à élever, dont l'éducation a dû nécessairement être fort coûteuse, et ayant épousé une femme valétudinaire, dont les maladies violentes et presque continuelles lui avoient enlevé des sommes considérables.

De tous ces obstacles réunis, on peut conclure qu'il eût été aussi difficile à M. Nattier de pouvoir beaucoup amasser, qu'il lui avoit été facile d'acquérir; mais le reproche que l'on pourroit lui en faire seroit-il bien fondé, et ne se traite-t-il pas lui-même avec trop de rigueur ? Quoi qu'il en soit, heureux l'homme qui, à la fin d'une longue carrière, n'a d'autres torts à s'imputer que ceux dont toute âme généreuse et bien née peut aisément faire l'apologie !

# JEAN-BAPTISTE OUDRY,

par Louis Gougenot.

## VIE DE M. OUDRY,

PEINTRE ET PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE,

Lue à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 10 janvier 1761.

Messieurs, la vaste carrière que parcourent les peintres d'histoire rend en général leurs vies plus intéressantes que celle de tout autre peintre ; cependant ceux qui n'ont point un goût exclusif ne recherchent pas avec moins d'empressement les vies des peintres à talent, lorsqu'ils ont mérité l'estime du public, tant en se distinguant dans leur art que par leurs qualités personnelles. C'est sous ces deux points de vue que j'ai l'honneur de vous présenter celle dont j'entreprends de vous entretenir aujourd'hui.

Jean-Baptiste Oudry naquit à Paris, le 17 mars 1686, du mariage de Jacques Oudry, maître peintre, et de Nicole Papillon.

Son père, établi sur le pont Notre-Dame, où il faisoit le commerce de tableaux, lui donna les premiers éléments de son art ; il l'envoyoit à l'école de la maîtrise de Saint-Luc, où le jeune Oudry ne tarda pas à gagner plusieurs prix de dessin. Le temps qu'il passoit chez ses parents étoit employé à travailler au milieu du tumulte

et aux yeux des allants et venants. Il y contracta l'heureuse habitude de n'être troublé par aucune distraction; c'est le seul fruit, du côté de son art, qu'il ait tiré de l'éducation paternelle.

Le germe de ses talents commençant à se développer, son père profita de l'accès qu'il avoit auprès du célèbre de Largillière pour l'y placer. Ce nouveau maître, qui découvrit dans son élève d'heureuses dispositions, se plut à lui inculquer ces grands et solides principes qu'il n'avoit pas même entrevus jusqu'alors, et il le fit avec tant de succès, qu'en moins de trois ans il le mit en état de pouvoir lui être utile. Le jeune Oudry acquit à tel point sa confiance, qu'il le chargea entièrement du détail de ses affaires domestiques; il le logeoit, le faisoit manger avec lui, et leurs entretiens étoient autant de sages et utiles leçons. Si M. de Largillière avoit quelques têtes intéressantes à peindre, pour lui marquer de plus en plus son amitié, il le faisoit tenir à côté de lui, l'instruisoit des motifs de ses procédés, dont chaque coup de pinceau devenoit la démonstration. L'élève docile ne sortoit d'auprès de son maître que pour engager un ami à lui servir de modèle, afin de mettre à exécution les préceptes qu'il venoit de recevoir.

Son père, impatient de le voir voler de ses propres ailes, s'empressa de le faire entrer à la maîtrise de Saint-Luc, dont il étoit le directeur. Il n'avoit alors que vingt-deux ans. Lui et ses deux frères furent présentés et reçus le même jour (21 mai 1708); mais il fut le seul qui ne donna point en ce moment de morceau de réception: il ouvrit ses portefeuilles, fit voir ses études et demanda du temps pour faire son chef-d'œuvre. Sa proposition fut acceptée, et on le laissa maître du sujet. Environ deux mois après (le 19 juillet 1708), il apporta un saint Jérôme en buste, tenant d'une main un livre et ayant

l'autre appuyée sur une tête de mort. Ce morceau décore actuellement la chapelle de Saint-Luc; quoique dessiné avec peu de finesse et foible à beaucoup d'égards, on y remarque un accord de tons qui indique qu'il étoit plein des principes de M. de Largillière, et que s'il se fût attaché à se perfectionner dans cette manière de peindre, il eût suivi une route plus sûre que celle qu'il a cherché à se frayer dans la suite, lorsqu'il a cherché à traiter des sujets historiques.

La réputation de son maître fut cause qu'il embrassa d'abord le portrait. Après plusieurs épreuves, il fit celui de M. d'Argenson, lieutenant de police, et ceux de ses fils. Il inséroit, autant qu'il lui étoit possible, dans ses compositions, des fruits et des animaux. Un jour qu'il avoit peint un particulier en chasseur avec un chien à côté de lui, M. de Largillière, à qui il montra son ouvrage, fit peu d'éloges du chasseur, mais il loua beaucoup le chien: il lui conseilla en même temps de quitter le portrait pour se livrer aux genres des animaux et des fruits, pour lesquels il paroissoit avoir le plus de dispositions.

M. Hulst, qui avoit porté sur lui le même jugement que M. de Largillière, lui commanda un buffet. Le tableau livré, lorsqu'il fut question de payement, le jeune artiste, craignant de trop demander, dit timidement qu'il se contenteroit de dix pistoles. Je l'estime davantage, répondit M. Hulst, et il lui en compta vingt-cinq, bien différent en ce point d'un curieux qui avoit une très-belle collection, et qui, pour faire pendant à trois tableaux d'Italie, lui en avoit commandé un représentant une guirlande de fruits et de légumes: quoiqu'il aimât les arts et les artistes, il ne fut pas ému du mérite de ce tableau et ne lui en offrit qu'un prix très-modique. Mais M. Oudry, peu satisfait de cette offre, le retira sur-le-

champ, et il l'a conservé chez lui tant qu'il a vécu, avec une singulière prédilection. Ce morceau en effet a mérité l'approbation unanime des connoisseurs, tant par la grande vérité avec laquelle les objets y sont rendus que par sa touche large et facile et par le bon accord qui y règne.

Quelque décidé que fût M. Oudry à suivre le genre des animaux et des fruits, le peu d'occupation qu'il eut dans les premiers temps, l'obligea de se charger de tout ce qui se présentoit. Il fit donc pour le chœur de Saint-Leu une Nativité et un saint Gille, et pour le chapitre de Saint-Martin des Champs, une Adoration des mages. L'exactitude des faits me met dans la nécessité de rappeler ces trois ouvrages, quoiqu'ils ne puissent mériter à leur auteur le titre de peintre d'histoire.

Dans ses instants de loisir, il montroit à dessiner à Mlle Froissié, fille d'un marchand miroitier ; il lui apprit même à peindre, et elle profita au point de faire des copies avec succès : l'amour se mit de la partie, et le maître devint l'époux de son élève.

Malgré le peu d'opulence de M. Oudry, il avoit trouvé jusqu'alors le moyen de satisfaire honnêtement à ses plaisirs, de se procurer un logement décent, qu'il avoit décoré à peu de frais et avec beaucoup d'art, de traiter honorablement ses amis le jour de ses noces, et, ce qui étoit plus difficile encore, de ne rien devoir. Mais, le lendemain, plongé dans les réflexions où le jetoit l'épuisement de ses finances, il s'aperçut trop tard qu'ils ne s'étoient apportés l'un et l'autre, pour tout bien, que le désir réciproque de se rendre heureux. Dans ce moment, une dame qui aimoit éperdument deux petits serins, le pria de les peindre. M. Oudry la satisfit avec toute la promptitude possible, et fut récompensé au delà de ses espérances. Avec cette ressource imprévue, il fit face du moins aux dépenses des premiers jours.

Leurs commencements furent pénibles. Ils travaillèrent d'abord pour le pont Notre-Dame. Malgré le peu de gain qu'ils faisoient, M. Oudry, jaloux de se perfectionner, se réservoit tous les jours un temps pour l'étude; un traiteur lui prêtoit de belles pièces de gibier et des fruits. La première année, le travail réuni du mari et de la femme ne leur produisit que 900 livres; ils doublèrent cette somme l'année suivante. Par la suite, M. Oudry n'eut plus besoin du secours de sa femme (1).

Au mois de mai 1714, environ cinq années après son mariage, il fut fait adjoint en la maîtrise, et le 1^er^ juillet 1717, il fut élu professeur.

Mais il avoit trop d'émulation pour ne pas porter ses vues plus loin. Il se présenta la même année à l'Académie royale (le 26 juin 1717), y fut agréé et renvoyé vers M. le directeur, qui lui donna pour sujet de réception l'Abondance avec ses attributs. Il fut enfin reçu, sur ce tableau, comme peintre d'histoire (le 25 février 1719). Ce morceau étant sous les yeux de l'Académie, nous nous croyons dispensé d'en faire la discussion. Au reste, ce n'est pas toujours sur ces sortes d'ouvrages qu'on doit apprécier le mérite des artistes; fruits d'une jeunesse dont les talents commencent à se manifester, ils n'ont point encore acquis ce degré de maturité qui seul peut mettre, dans la suite, leurs auteurs en état de contribuer à la gloire de notre école. M. Oudry en est un exemple frappant dans différents tableaux qu'il a faits depuis sa réception, et surtout dans ses chasses d'animaux, grandes comme nature, qui sont composées avec beaucoup de feu et très-bien exécutées.

(1) Quand la réputation de M. Oudry a été faite, il a gagné jusqu'à 10,000 livres par an, sans compter le produit de ses places et logements. Le tout réuni pouvoit lui procurer un revenu de 18,000 livres. (*Note de Gougenot.*)

Il auroit dû sans doute s'en tenir aux avantages qu'il avoit dans son talent. Il ne put cependant résister à l'attrait de monter aux grades les plus honorables de cette compagnie. Comme il y étoit universellement aimé, il fut d'abord élu adjoint à professeur (le 4 juin 1739), pour remplir la place vacante par le décès de M. de Trémollière; ensuite il fut nommé professeur (le 28 septembre 1743) sur la démission de M. de Troy.

Quelque glorieuses que fussent pour M. Oudry ces nouvelles marques de distinction, il n'en jouissoit pas de plus d'aisance. La connoissance de son mérite, concentrée dans l'intérieur de l'Académie, n'avoit point encore percé chez les grands. M. Massé, son ancien ami, lui en fraya les premières routes. Jouissant de la plus haute réputation pour la miniature, M. Massé recevoit chez lui ce que la cour et la ville avoient de plus distingué; il étoit surtout honoré de la bienveillance de M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, qui venoit le voir fréquemment. Son amitié industrieuse lui suggéra de faire tomber de temps à autre la conversation sur les talents de M. Oudry, sur sa candeur, sur sa droiture et sur ses autres qualités personnelles; par ces insinuations ménagées avec intelligence, il conduisit insensiblement M. le marquis de Beringhen au point de le solliciter lui-même à le mener chez son ami. La franchise de M. Oudry lui plut autant que ses ouvrages, et il conçut dans le moment même le dessein de lui être utile. Ce fut lui qui le présenta quelque temps après au roi, et qui le tira de dessous le rideau sous lequel il avoit été, pour ainsi dire, caché jusqu'alors. Il lui commanda pour Sa Majesté plusieurs ouvrages, et lui procura un très-bel atelier dans la cour des Princes aux Tuileries (1). C'est là où

(1) Indépendamment de cet atelier, le roi accorda par la suite à

M. Oudry forma un cabinet qui, avec ses dessins, fut vendu après son décès plus de 40,000 liv. (1). Mais il n'y admit d'autres tableaux que les siens : aussi l'a-t-on accusé d'avoir quelquefois vendu des copies, qu'il avoit, à la vérité, retouchées, pour retenir chez lui les originaux; ce qui faisoit dire au célèbre Desportes, *qu'il aimoit bien les Oudry, quand ils étoient entièrement de sa main.*

Cependant, malgré cet attachement excessif pour ses ouvrages, il fut tenté d'orner ce cabinet de quelques morceaux de Jean Paul Panini, excellent peintre d'architecture à Rome, qui venoit d'être admis dans notre Académie avec distinction. M. Oudry crut se les procurer en lui envoyant deux tableaux qu'il avoit faits avec tout le soin possible et qu'il accompagna de la lettre la plus polie. Panini, prévenu à l'excès de son mérite personnel, et entiché de cette vanité qui ne porte que trop les Italiens à faire peu de cas des talents des autres nations, témoigna le plus grand mépris pour ces deux tableaux; ce qui ne faisoit certainement pas honneur à son jugement. M. Oudry, vivement piqué, ne tarda pas à le payer de retour. Ayant trouvé dans un inventaire deux morceaux de cet artiste, il lui écrivit qu'enfin il avoit eu le bonheur de satisfaire l'ambition démesurée qu'il avoit de posséder quelque chose de lui, qu'il venoit d'acheter dans une vente publique, deux de ses tableaux et de son meil-

M. Oudry un logement aux galeries du Louvre. (*Note de Gougenot.*)

(1) Ce cabinet étoit composé de vases, de figures, de porcelaines et de curiosités de la Chine. M. Oudry l'avoit déjà formé jusqu'à un certain point, mais il s'en dégoûta et le vendit 9,000 livres. Il ne réserva que les tableaux qu'il avoit peints, dont il ne pouvoit se détacher. Bientôt après il retourna à son goût, et en achetant et brocantant, il rassembla une assez belle collection en divers genres, qui est celle qu'on a vendue après sa mort. (*Idem.*)

leur temps, qui ne lui avoient coûté que dix écus pièce.

Indépendamment des obligations que M. Oudry eut à M. le marquis de Beringhen, il en eut aussi de très-grandes à M. Fagon, dont M. Hulst lui procura la connoissance. Cet intendant des finances le chargea d'une suite d'ouvrages assez considérable pour sa terre de Vauré et pour sa maison de plaisance sise à Fontenay-aux-Roses. M. Oudry décora ces deux endroits de peintures en arabesque sur des fonds blancs, mêlées de fleurs et d'animaux. M. Fagon trouva tant d'agrément dans la société du peintre qu'il venoit d'employer, qu'il en devint aussitôt et le protecteur et l'ami.

L'ordre des dates auroit peut-être exigé que je parlasse plus tôt du portrait du czar Pierre I^er^ dont M. Oudry fut chargé; et en effet il n'étoit point encore parvenu aux principaux grades de l'Académie, lorsqu'il l'entreprit. Comme dans ses commencements il s'étoit adonné au portrait, il crut ne devoir pas laisser échapper l'occasion de faire celui-ci. Il peignit ce monarque en pied. Le czar en fut tellement satisfait qu'il lui proposa de l'emmener en Moscovie. La situation de M. Oudry n'étoit pas encore à un certain degré d'opulence; il se sentoit d'ailleurs flatté de la gloire de porter dans un vaste empire un art qui y étoit inconnu. Ebranlé par ces différentes considérations, il étoit sur le point de succomber, malgré les représentations de ses amis; mais M. le duc d'Antin le détermina enfin à rester en lui commandant les tableaux d'une tenture des chasses du roi.

Pour se conformer aux ordres du chef des arts, il alloit prendre les points de vue les plus beaux de la forêt de Compiègne (1), et suivoit les chasses afin d'en faire

(1) M. Oudry étoit si attentif à chercher les occasions de plaire à M. le duc d'Antin, qu'il fit lever à ses frais les plans de la forêt de

des études exactes d'après nature. Dès lors ses talents commencèrent à paroître dans tout leur jour; et si dans ces instants favorables, il a cherché vis-à-vis du public à en tirer tout le parti possible, d'un autre côté, personne ne les a prodigués à ses amis avec plus de désintéressement.

La réputation de M. Oudry augmentant de jour en jour, il fut bientôt connu de l'étranger. Le prince de Mecklembourg fit bâtir une galerie dans son palais de Schwérin pour y placer ses ouvrages. Il ne venoit point de seigneurs étrangers qui ne l'employassent et qui, à leur retour dans leur pays, n'y affermissent sa renommée. Celui avec lequel il eut le plus de liaison, fut le comte de Tessin (1), pendant son séjour en France. Et quel honneur ne lui a point fait l'amitié de ce ministre distingué qui, après avoir soutenu avec la plus grande dignité la gloire et les intérêts de la Suède dans les différentes cours, n'a été rappelé dans sa patrie que pour y être à la tête du gouvernement; qui, après avoir été chargé par la nation elle-même du soin de présider à l'éducation des héritiers du trône, n'a quitté ces emplois honorables, que pour jouir dans un repos philosophique du fruit de ses travaux, c'est-à-dire de l'amour et de la reconnoissance de ses concitoyens et de l'estime universelle de toute l'Europe? Tel est celui qui honora M. Oudry de la liaison la plus étroite; il ne cessa même, depuis qu'il eut quitté la France, d'avoir des relations avec lui. Nous voyons par une de ses lettres écrites de Danemark, qu'après l'avoir satisfait sur un tableau qu'il venoit de

Compiègne, et il les lui mettoit sous les yeux lorsqu'il lui montroit les vues qu'il avoit dessinées de cette forêt. (*Note de Gougenot.*)

(1) M. le comte de Tessin, président de la chancellerie, en cette qualité président né du sénat et premier ministre de Suède. (*Note de Gougenot.*)

recevoir, il le conjure en le remerciant d'accepter une médaille d'or, non comme s'il vouloit lui payer un morceau qui n'avoit point de prix, mais comme un gage de la haute estime et de la tendre amitié qu'il lui avoit vouée.

Il lui dit encore dans une autre lettre : « J'admire, Monsieur, vos talents; mais ce qui me pénètre au-dessus de tout, c'est cette exacte probité et ces qualités du cœur qui vous élèvent au-dessus du commun des hommes! » Quel plus beau monument pour la mémoire de M. Oudry que ces expressions du ministre étranger, qui nous le dépeignent, non avec ces qualités qui, ne faisant rechercher l'artiste que dans ses ouvrages, donnent quelquefois occasion d'accuser la nature d'avoir si mal réparti ses dons, mais avec cet heureux caractère et ces qualités du cœur qui, lorsqu'elles sont jointes aux talents, forment l'homme accompli!

Ce fut par l'entremise du même comte de Tessin que le roi de Danemark essaya de l'attirer dans ses Etats. Mais M. Oudry préféra le séjour de sa patrie : un nouveau lien contribua d'ailleurs à l'y attacher de plus en plus.

M. Fagon, intendant des finances, voyant avec regret que la manufacture de Beauvais, qui devoit son établissement au grand Colbert, étoit tombée dans une espèce d'anéantissement, résolut de la relever. Il jeta les yeux sur M. Oudry, qu'il fit autoriser à en faire l'entreprise conjointement avec le sieur Besnier, moyennant un bail de vingt ans qui leur en fut passé (1). Cette entre-

(1) M. Oudry et M. Besnier, son associé, furent autorisés, par arrêt du conseil et lettres patentes du 23 mars 1734, à rétablir la manufacture de Beauvais. Le roi avoit accordé 4,000 livres par an pour l'entretien de la maison, 900 livres pour former des apprentifs et 90,000 livres pour réparer les pertes que les associés pourroient faire. Tout devoit passer sous les yeux de M. Fagon ; c'étoit

prise étoit des plus difficiles. Il falloit former d'autres sujets, accroître les talents de ceux qui y étoient et qui se ressouvenoient à peine des pratiques de leur art, qu'ils tenoient par tradition des premiers ouvriers que M. Colbert avoit fait venir de Flandre. Il falloit en quelque sorte créer de nouveau cet ancien établissement. M. Oudry l'entreprit et en vint à bout par un zèle et une application sans égale. Les voyages réitérés ne lui coûtoient rien. Ses premiers soins furent d'assujettir les tapissiers à l'étude du dessin. Dans ses visites d'ateliers, il leur faisoit souvent faire et défaire. Il apportoit surtout la plus grande recherche dans le choix des matières, et bientôt la laine et la soie, devenues aussi dociles que la couleur, produisirent des effets qui promettoient une heureuse illusion. Il sentit alors qu'il étoit temps de recueillir le fruit de ses travaux. Beauvais avoit des copistes; il ne lui manquoit plus que des objets d'imitation. M. Oudry ne put résister au désir d'être un des premiers à lui en procurer: il fit avec empressement les tableaux de diverses tentures, telles que la Chasse, la Verdure, les Amusements champêtres, les Comédies de Molière, les Métamorphoses et les Fables de la Fontaine. Mais il sentit bientôt que son zèle l'avoit emporté trop loin, et qu'il n'étoit pas en état de parcourir seul une aussi vaste carrière; il appela à son secours M. Boucher, qui, par les sujets intéressants qu'il fournit, accrut considérablement la réputation et le produit de cette manufacture. Déjà ceux qui faisoient auparavant venir

sur M. Oudry que tomboit le poids de l'entreprise, et son associé ne l'aidoit que dans la tenue des registres en forme de journaux. Pendant les vingt années que dura leur association, M. Oudry gagna 100,000 livres, qu'il versa dans sa famille; bénéfice bien peu considérable, eu égard à ses soins, à ses peines et aux voyages fréquents qu'il fut obligé de faire. (*Note de Gougenot.*)

des tapisseries de Bruxelles perdoient l'habitude d'avoir recours à l'étranger. Déjà les plus beaux hôtels de Paris étoient ornés de ces agréables tentures : aussi, bien loin que cette entreprise ait été onéreuse à M. Oudry, elle fut le principal mobile de sa fortune. M. Natoire contribua encore à faire honneur à cet établissement par une tenture de sujets tirés de Don Quichotte, qui y fut faite d'après ses tableaux pour M. Dufort, fermier-général.

Les succès de M. Oudry à Beauvais et les soins qu'il apportoit à ne rien laisser passer de défectueux dans les tapisseries des chasses du roi qui s'exécutoient aux Gobelins d'après ses tableaux, firent sentir la nécessité de l'y employer. M. de Tournehem lui en donna la surinspection avec 2,000 livres d'appointement. M. Oudry trouva d'abord quelque répugnance dans les entrepreneurs ; mais, en ployant son génie, il sut les ramener, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir des avantages que cette manufacture tiroit de ses lumières.

Dans le temps qu'il étoit ainsi partagé entre la conduite des tapissiers de Beauvais et la vigilance qu'il apportoit aux Gobelins à la perfection des travaux du roi, il savoit trouver des instants pour se livrer à son travail particulier. C'est dans ces intervalles qu'il faisoit ces tableaux qui ont orné nos expositions, car il s'étoit fait un devoir de ne jamais manquer à y concourir, tant il étoit jaloux de plaire au public. On se rappelle entre autres, toujours avec un nouveau plaisir, son tableau de la Laie avec ses marcassins, attaquée par deux dogues de forte race, et celui de la Chienne blanche avec ses petits de même couleur blanche, traités dans une ombre reflétée. Le premier saisissoit par la vie, l'action et le mouvement que l'on y admiroit. Le second, plus tranquille de composition, n'étoit pas moins animé, et développoit toute

la science de son auteur dans la magie du clair-obscur. Nous en pourrions citer beaucoup d'autres, si nous ne craignions d'entrer dans un trop grand détail. Nous remarquerons seulement que, sur ce qu'on lui disoit à la vue de cette multiplicité de travaux, qu'il étoit heureux d'avoir une aussi grande facilité et que l'ouvrage fondoit devant lui, il répondoit avec cette franchise qui le caractérisoit : « Je ne vais pas plus vite qu'un autre, mais je travaille davantage, et souvent ma palette chargée, j'ai attendu qu'il fît jour. »

Il étoit fréquemment mandé à Versailles; le roi lui fit peindre devant lui plusieurs chiens, et entre autres un qu'il voulut tenir lui-même. M. Oudry avoit acquis une si grande habitude de parler aux grands et de travailler en leur présence, qu'il peignoit à la cour avec autant de tranquillité qu'il eût pu le faire chez lui.

S'il arrivoit que, dans les chasses royales, on tuât quelque oiseau singulier, il lui étoit porté aussitôt avant que de passer au cabinet d'histoire naturelle. Il en étoit de même des animaux étrangers qui mouroient à la ménagerie. Enfin les chasseurs se faisoient un plaisir de lui envoyer du gibier de toutes parts.

On n'a guère vu d'homme plus laborieux; il fit dix voyages à Dieppe pour y peindre des poissons dans leur fraîcheur. Les dimanches et les fêtes, son principal amusement étoit d'aller dans la forêt de Saint-Germain, à Chantilly et au bois de Boulogne, étudier le paysage, des troncs d'arbres, des plantes, des percés, des ciels d'orage, des horizons. Il n'alloit jamais à la campagne qu'il ne portât avec lui une petite tente sous laquelle il dessinoit et même peignoit des paysages. Dans les commencements, il fit usage de la chambre obscure; mais il ne tarda pas à en reconnoître l'abus, la perspective n'en étant pas juste, et l'effet de la lumière et des ombres

qu'elle produit étant différent de celui que la nature présente aux yeux (1).

Avant la destruction totale des jardins d'Arcueil, il ne manquoit pas d'y aller dessiner dès qu'il pouvoit trouver un moment de loisir. Ces jardins, qui excitoient les regrets de ceux qui les avoient vus dans leur premier éclat, lorsqu'ils furent entièrement abandonnés prirent de nouveaux charmes aux yeux de la peinture. Partout on ne rencontroit que dessinateurs; chacun s'empressoit de consulter M. Oudry, et dans ces récréations pittoresques, il primoit comme un professeur au milieu de son école. C'est dans ces divers dessins de paysage qu'il a développé clairement les grands principes qu'il tenoit de M. de Largillière sur l'intelligence du clair-obscur, et l'on y découvre les effets les plus vrais et les plus hardis.

(1) Les effets de la chambre obscure ne doivent pas être exacts quant à la perspective, parce que le foyer exact d'un verre, c'est-à-dire l'assemblage des images qu'il peut rendre avec précision, n'est point sur un plan tel que celui où l'on reçoit l'image de la chambre obscure, mais sur une surface concave également distante dans tous ses points de la surface du verre : ainsi il faudroit recevoir cette peinture sur une concavité A B au lieu de la reçevoir comme l'on fait sur un plan C D sur lequel les bords de l'image sont étendus au delà de leurs justes bornes; enfin s'ils ne sont pas aussi distincts, c'est à raison de ce que le point C est éloigné du point A où seroit le véritable foyer.

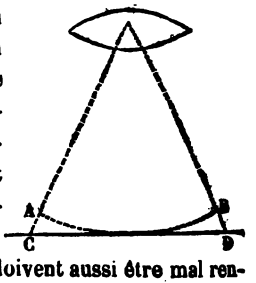


Les effets de la lumière et des ombres doivent aussi être mal rendus dans la chambre obscure, parce que les couleurs vives y étant rassemblées avec force et avec intensité, tandis que les ombres y sont effacées par l'opacité du verre, les rouges et les jaunes éteignent et tuent les couleurs foibles, en sorte qu'on n'y reconnoît plus le clair-obscur de la nature. (*Note de Gougenot.*)

Mais on lui a reproché que, lorsqu'il venoit ensuite à peindre ces mêmes paysages, ils étoient dans ses tableaux d'un vert trop égal; ce reproche ne portoit pas sur ce qu'il imitoit le vert de la nature. C'étoit au contraire en lui un mérite devenu assez rare, puisqu'il ne les peignoit pas d'une couleur idéale, défaut dans lequel bien des paysagistes ne sont que trop sujets à tomber. On se plaignoit seulement de ce que ce vert paroissoit outré partout, parce qu'il ne rompoit pas sa couleur suivant le besoin et dans la même proportion qu'il en éteignoit ou augmentoit à propos la lumière.

Quoique M. Oudry fût ennemi des grandes dissipations, il étoit cependant très-gai dans la société, quand il faisoit tant que de s'y livrer. Lorsque M. Fagon l'amenoit à sa terre de Vauré, il savoit, par des impromptus et des fêtes presque sans apprêt, distraire la compagnie de ces amusements périodiques qui n'entraînent avec eux que trop souvent l'ennui. Il disposoit des salles, tantôt dans les bois, tantôt dans les bosquets de Vauré, qu'il ornoit de pampres et de fleurs. Il le faisoit avec tant d'intelligence que l'art sembloit n'y avoir aucune part. On y donnoit des concerts, des bals, des collations; on y représentoit même de petites comédies, et M. Oudry, qui jouoit passablement de la guitare, s'y chargeoit ordinairement d'un rôle burlesque (1) dans lequel il pouvoit faire usage de cet instrument.

Retournoit-il à l'étude, c'étoit toujours avec un nouveau plaisir. Il employoit toutes les journées à peindre, et les soirées étoient destinées à faire des esquisses au crayon ou à terminer des vues dont il n'avoit eu le temps que de prendre les masses d'après nature.

Ce fut dans ces soirées qu'il fit les dessins des fables

(1) C'étoit le rôle de Pierrot. (*Note de Gougenot.*)

de la Fontaine (1). Elles auroient été le triomphe de cet artiste s'il eût mieux dessiné ses figures, si les formes de ses animaux, qui étoient son véritable genre, eussent été moins indécises, enfin s'il en eût traité les sujets avec cette naïveté et ce caractère de vérité que l'on admire dans le poëte, et qui l'ont rendu jusqu'à présent inimitable. Cet ouvrage, qui n'est le fruit que des soirées de deux hivers, ne se ressent que trop de la précipitation avec laquelle il a été fait. M. de Montenault, devenu propriétaire de cette suite de dessins, les a fait graver, mais combien la belle édition qu'il nous a donnée n'a-t-elle pas gagné par toutes les corrections qu'y a faites Cochin et par le bon accord qu'il y a répandu sans altérer les compositions de l'auteur, et en conservant les égards qui étoient dus à un artiste aussi distingué?

M. Oudry étoit en quelque sorte encore plus attaché à ses dessins qu'à ses tableaux; il en formoit des portefeuilles composés chacun de cinquante morceaux, et tellement variés qu'en possédant un seul de ces portefeuilles, on étoit sûr d'avoir quelque chose dans tous les genres qu'il avoit embrassés. Il les regardoit comme un fonds qu'il accumuloit pour sa famille. On n'en a presque point eu de son vivant.

Il a aussi gravé à l'eau-forte des tableaux de son genre. Ces gravures sont touchées avec l'esprit, la liberté et le goût que donne le génie. Mais les tentatives qu'il a faites à cet égard ne forment pas dans sa vie un objet assez essentiel pour y insister.

(1) Ces fables consistent en 275 dessins sur papier bleu rehaussé de blanc; ils ont été faits en 1729 et 1730. Il y a, à la tête de l'édition que M. de Montenault en a donnée, un frontispice dessiné par Oudry, le portrait de la Fontaine. Le tout forme 4 volumes in-folio; l'impression n'a été finie qu'en 1750. Cet ouvrage se trouve chez Durand, rue du Foin.

Les ouvrages sortis de sa plume sont plus dignes de fixer notre attention. Quel plaisir ne fit pas à l'Académie la lecture de ses deux conférences, qui y furent regardées comme les fruits de la plus profonde méditation et de la théorie la plus savante ?

L'une contenoit des *Réflexions sur la manière d'étudier la couleur en comparant les objets les uns avec les autres* ; tout le monde fut frappé de la solidité des raisonnements à l'aide desquels il y dévoila et établit ces excellents principes dont la pratique est difficile.

L'autre conférence concernoit les soins que l'on doit apporter en peignant. L'Académie, à la vérité, ne goûta pas unanimement le moyen qu'il y indiquoit pour peindre à sec, à l'aide d'une couche presque imperceptible de vernis, qu'il passoit (pour me servir de ses propres termes) non pas sur une préparation vieille faite, mais dès qu'elle pouvoit recevoir le vernis et prendre corps avec le dessus pour faire ensuite plus facilement des glacis et rendre avec plus de légèreté certains objets, tels que la plume et les cheveux : ce moyen parut au plus grand nombre contraire à la maxime générale que l'on doit tout peindre en pleine couleur. Néanmoins on lui sut universellement gré des recherches qu'il avoit faites tant sur les soins que l'on doit apporter dans le choix des couleurs et autres matières que sur les procédés que l'on doit tenir en les employant.

Ce qui met le sceau au mérite de ces deux écrits, c'est qu'ils se soutiennent également à une lecture réfléchie. On y remarque partout une grande clarté, une énergie dans les termes qui annonce l'artiste éclairé et plein de son sujet, une manière de rendre ses idées qui n'appartient qu'à lui, et une modestie sincère qui lui fait tout rapporter à son maître.

M. Oudry, quoique d'un tempérament robuste, étoit

fort replet et prenoit peu d'exercice. Un incident d'ailleurs très-capable d'affecter un homme sensible avoit fait sur lui la plus vive impression. Il avoit eu le malheur de perdre M. Fagon; M. de Trudaine, son successeur dans la place d'intendant des finances, avoit cru, après l'expiration du bail de M. Oudry, devoir prendre d'autres arrangements pour l'administration économique de la manufacture de Beauvais, et il ne lui en avoit laissé que la direction, qui lui procuroit beaucoup moins d'avantages. Il continua néanmoins ses soins avec le même zèle qu'auparavant. Mais quelque temps après, il eut deux attaques d'apoplexie. La dernière fut accompagnée de paralysie; en étant un peu revenu, il fut à Beauvais dans l'espérance que le changement d'air pourroit opérer son entier rétablissement, mais il mourut trois mois après, le 3 avril 1755, dans la 69$^{me}$ année de son âge. La veille de sa mort, il étoit encore dans les ateliers occupé à faire monter une pièce de tapisserie.

M. Oudry a eu treize enfants, dont plusieurs sont décédés avant lui et entre autres Marie Oudry, qu'il avoit mariée à M. Boizot, peintre de l'Académie, à qui il a procuré la place de dessinateur des traits des tableaux aux Gobelins. De tous ses enfants, il ne lui restoit, lors de son décès, que deux garçons et cinq filles. L'aîné des garçons a embrassé l'architecture, et M. de Trudaine l'a placé dans les ponts et chaussées; le second a suivi la profession de son père, et après avoir été reçu à l'Académie, il a voyagé dans les pays étrangers et s'est fixé à la cour de Bruxelles, où le prince Charles l'a retenu pour son premier peintre. M. Oudry avoit montré à peindre à ses cinq filles, et il en a établi quatre de son vivant, convenablement à leur état.

On peut dire à la louange de M. Oudry qu'il a été infiniment regretté par tous ceux qui le connoissoient.

Né laborieux, il avoit, quoique modeste, ce degré d'amour-propre si nécessaire pour la perfection du talent. Il étoit d'une probité à toute épreuve; ami fidèle, fort serviable, d'une franchise sans égale, économe et cependant honorable dans les occasions essentielles; infatigable au travail, dur à lui-même, tendre époux, aimant ses enfants, mais voulant peut-être trop exiger d'eux. Enfin il possédoit cette qualité si respectable et si rare, il étoit très-reconnoissant, et il le fut surtout au delà de toute expression envers M. de Largillière.

Telle est l'idée que la vie de ce peintre nous donne de son caractère (1): essayons d'apprécier celle que ses ouvrages nous ont laissée de ses talents.

M. Oudry, en général, composoit bien ses tableaux et avec facilité. Il donnoit de l'action et de la vie à ses animaux, lorsqu'il les peignoit entièrement d'après nature. En les dessinant, il ne manquoit pas les grandes formes et ces différences sensibles qui saisissent la vue au premier aspect; mais on lui a reproché de n'en point rendre les détails avec cette finesse qui caractérise l'excellent dessinateur. On a fait la même remarque lorsqu'il a introduit dans ses tableaux des figures d'hommes; aussi y réussissoit-il mieux quand elles étoient de petite proportion.

A l'égard du coloris, il possédoit la partie du clair-obscur et même la couleur locale; mais on auroit désiré de plus une certaine chaleur de tons et un peu plus d'harmonie dans leur rupture.

Il doit cependant être placé au nombre de ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Académie; il a fait avec succès les chasses, le paysage, les animaux, les fruits, les fleurs;

(1) M. Oudry a été peint par M. de Largillière en 1729, et en 1753 par M. Perronneau pour morceau de réception. C'est d'après le tableau de M. de Largillière qu'il a été gravé par J. Tardieu en 1760. (*Note de Gougenot.*)

Il a porté au plus haut degré d'illusion les imitations de bas-reliefs; il s'est attiré de très-grands éloges en représentant des bois de cerfs, des pièces de gibier ou de boucherie sur des fonds supposés de bois, et en peignant sur des fonds blancs et même des groupes de différents blancs. S'il n'eût pas visé à l'universalité, en embrassant tous les genres de la peinture, il eût sans doute été un des peintres les plus accomplis dans ceux auxquels il se seroit fixé. On peut encore lui faire un reproche fondé, ainsi qu'à plusieurs célèbres artistes, c'est de n'avoir pas formé d'élèves qui pussent après lui perpétuer ses talents.

Pour conserver la trace des nombreux ouvrages qu'a laissés M. Oudry, nous joindrons ici une liste de tous ceux qui sont parvenus à notre connoissance, afin qu'on puisse y avoir recours dans le besoin.

---

# CATALOGUE

**des ouvrages de M. Oudry, peintre et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture.**

---

## Histoire.

Un *Saint Jérôme* en buste, tenant d'une main un livre et ayant l'autre appuyée sur une tête de mort. Ce tableau a été donné à la maîtrise de Saint-Luc, le 19 juillet 1708, par M. Oudry, pour son morceau de réception. Il est placé présentement dans la chapelle de ladite maîtrise.

L'*Abondance avec ses attributs*. Elle est représentée assise avec une grenade à la main. Sa corne est à terre; il en sort beaucoup de fruits, et l'on voit sur le devant du tableau des légumes. Le fond est formé par un paysage où il y a un percé. L'auteur a introduit

dans son sujet deux enfants nus, deux vaches et deux chèvres. C'est le tableau sur lequel il a été reçu à l'Académie royale le 25 février 1719. — Ce morceau est placé dans une des salles de ladite Académie.

Une *Nativité.*

Un *Saint Gilles.*

Ces deux tableaux sont placés dans le chœur de l'église de Saint-Leu à Paris.

Une *Adoration des Mages.* — Placée dans le chapitre de Saint-Martin-des-Champs.

### Portraits.

Le portrait de M. d'Argenson, lieutenant de police, et les portraits de ses fils.

Le portrait en pied du czar Pierre Ier. — Ce tableau est en Moscovie (1).

### Chasses.

Un tableau de 12 pieds de large sur 8 de haut, représentant une fin de chasse du cerf pris dans l'eau. On y voit, sur le bord d'un étang, le roi à cheval, accompagné de M. le comte de Toulouse, de M. le prince Charles, de M. le Premier, de M. Nestier, de M. de Fourcy, de M. Delasmatte, de M. Dampierre, etc. Le peintre a dessiné cette chasse d'après nature; le roi a bien voulu se prêter à ce qu'il fît son portrait; tous les seigneurs qui y sont représentés sont peints d'après nature. Enfin on a exigé dans ce tableau une si grande exactitude du côté de la ressemblance, que tous les chiens et les chevaux sont autant de portraits. Le paysage est la vue du petit château de Saint-Germain en Laye.

Ce tableau appartient au roi et a été peint en 1729 et 1730. Il n'a été exposé au Salon du Louvre qu'en 1750.

Un tableau de huit pieds de large sur six de haut représentant une Chasse au cerf. — Exposé au Salon de 1738.

(1) On lit de la main de Gougenot en marge du manuscrit : « Il en est parlé dans la vie de l'auteur. » Cette indication s'applique également aux six tableaux précédents.

Un autre tableau de vingt et un pieds de largeur sur onze de haut représentant une Chasse où est le roi. On y voit dans le fond un cerf qui tient contre les chiens sur les rochers de Franchard dans la forêt de Fontainebleau.

Ce tableau, qui a été exposé au Salon de 1738, a été fait d'après nature par ordre de Sa Majesté et exécuté aux Gobelins en tapisserie pour Compiègne.

Un autre tableau de treize pieds de haut sur onze de large, représentant l'instant de la chasse du cerf où l'on découple la vieille meute à la petite Patte-d'oie ; on y voit un point de vue de la forêt de Compiègne.

Ce tableau, qui a été exposé au Salon de 1741, a été peint pour le roi et ensuite exécuté en tapisserie aux Gobelins.

Un tableau de huit pieds de large sur six de haut représentant un cerf sur ses fins. Le fond est une vue de la forêt de Saint-Germain en Laye.

Il a été exposé au Salon de 1751.

## Animaux.

Un tableau représentant deux Serins; pour madame ***(1).

Un tableau de quinze pieds de large sur dix de haut, représentant un Cerf arrêté par des chiens.

Exposé au Salon de 1737.

Un Loup pris au piége.

Exposé au Salon de 1737.

Un tableau de cinq pieds sur quatre représentant une terrine, un faisan et un groupe de gibier posé sur un tapis de Turquie.

Exposé au Salon de 1738.

Un tableau de cinq pieds de large sur quatre de haut représentant un bouquetin de Barbarie.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1739.

Un tableau de cinq pieds sur quatre de haut représentant un tigre dans sa loge et des dogues qui l'agacent à travers la grille.

Exposé au Salon de 1739.

Un tableau de six pieds de large sur quatre de haut représentant

(1) Il en est parlé dans la vie de l'auteur. (*Note de Gougenot.*)

un loup cervier de la Louisiane qui combat contre deux dogues.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1739.

Un tableau représentant une hure de sanglier, un canard, du céleri, etc.

Exposé au Salon de 1739.

Un tableau de cinq pieds de haut sur quatre de large représentant une gazelle.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1739.

Un tableau de huit pieds de large sur six de haut représentant un léopard de la ménagerie de Versailles.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1740.

Un tableau de quatre pieds et demi de hauteur sur trois et demi de largeur, représentant un chien basset au-dessus duquel il y a un faisan groupé avec un lapin et à côté un fusil.

Fait pour M. le comte de Tessin et exposé au Salon de 1740.

Un tableau de cinq pieds de largeur sur quatre de hauteur représentant un chien en arrêt sur une perdrix rouge à l'entrée d'un bois où l'on découvre un percé.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1740 et fait actuellement partie de la collection de M. Damery, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Un autre tableau de cinq pieds de largeur sur quatre de hauteur représentant un oiseau de proie qui fond sur des canards.

Exposé au Salon de 1740.

Un autre tableau de cinq pieds de large sur quatre de haut représentant une outarde et une pintade.

Exposé au Salon de 1740.

Un tableau de deux pieds dix pouces de long sur deux pieds quatre pouces de haut représentant un chien barbet qui surprend un cygne sur ses œufs.

Exposé au Salon de 1740.

Un tableau de deux pieds et demi de large sur deux de haut représentant des vaches et des moutons.

Exposé au Salon de 1740.

Un tableau de cinq pieds de largeur sur quatre de hauteur présentant un tigre mâle de la ménagerie du roi.

Pour pendant, une tigresse.

Ils ont été exposés tous les deux au Salon de 1741.

Un petit tableau représentant un âne chargé de légumes.

Exposé au Salon de 1741. Il est actuellement dans le cabinet de M. de Gagny.

Un tableau cintré de sept pieds de haut sur quatre et demi de large représentant un chien barbet qui se jette sur des canards qu'il surprend dans des roseaux auprès d'une fontaine.

Son pendant représentant un coin d'architecture sur lequel est posée une guitare et de la musique; dans le bas, deux chiens de chasse, un oiseau royal et un faisan peinteló.

Ces deux tableaux ont été faits pour la salle à manger de M. Bernard l'aîné et exposés au Salon de 1742.

Un tableau représentant un lièvre et un gigot de mouton.

Peint pour la salle à manger de M. Vaize et exposé au Salon de 1742.

Un petit tableau représentant des animaux et un vieux tronc d'arbre.

Exposé au Salon de 1742.

Un tableau cintré, de quatre pieds et demi de haut, représentant un lièvre et un canard accrochés contre le mur. Plus bas sont des bouteilles, du pain et du fromage.

Peint pour dessus de cheminée de la salle à manger de M. Jombert, libraire, et exposé au Salon de 1742.

Un petit tableau représentant un lapin éclairé du soleil et une jatte derrière.

Appartenant à M. Dreux, architecte, et exposé au Salon de 1742.

Un tableau de trois pieds de large sur deux et demi de hauteur représentant un guide-lion de la ménagerie.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1742.

Un tableau de trois pieds représentant un faisan attaché par la patte, un lapereau et un lièvre.

Appartenant à M. Dupuis, jardinier du roi, et exposé au Salon de 1743.

Un tableau de cinq pieds sur quatre représentant des paniers de chasse renversés, une terrine d'argent sur un tapis de Turquie et un fond d'architecture.

Exposé au Salon de 1743.

Le portrait d'un chien couchant, fait pour le roi.

Pour pendant, le portrait d'un autre chien couchant.

Ces deux tableaux ont été exposés au Salon de 1743 et sont actuellement dans la salle à manger du château de Choisy.

Un renard sur une perdrix.

Pour pendant, un chien qui se jette sur un renard.

Ces deux tableaux appartiennent à M. Germain, orfévre du roi, et ont été exposés au Salon de 1745.

Trois tableaux de cinq pieds de haut sur quatre de large.

Le premier représente une grue morte, attachée par les pattes a un arbre.

Le deuxième, un cazuel ou cazuer (ainsi nommé par les Hollandois). Cet oiseau est extrêmement rare : il vient de l'île de Benda, et n'a ni langue, ni queue, ni ailes ; il avale, dit-on, indifféremment tout ce qu'on lui donne, même jusqu'aux charbons les plus ardents. Il casse la jambe d'un homme avec sa patte.

Dans le troisième, on voit trois oiseaux, savoir : l'oiseau royal, le gouasale et une demoiselle.

Ces trois tableaux appartiennent au roi, et ont été exposés au Salon de 1745.

Un tableau de onze pieds de large sur huit de haut représentant un loup monstrueux qui a été forcé proche Versailles par quatre chiens de la meute de Sa Majesté. Ces quatre chiens environnent le loup de toutes parts. Deux d'entre eux, qui sont à grands poils, viennent du royaume de Naples, et l'un des deux lévriers vient d'Irlande.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1746 et a été fait pour être placé dans l'appartement du roi à Choisy.

Un tableau de six pieds de large sur quatre de haut représentant un loup cervier de la ménagerie assailli par deux boule-dogues.

Peint pour le roi et exposé au Salon de 1746.

Une perdrix rouge groupée avec un lapin, des citrons, des oranges et une bouilloire.

Pour pendant, un vase à brûler des parfums, une cafetière d'argent et des bouteilles bouchées.

Exposés au Salon de 1747.

Un tableau de huit pieds de large sur six de haut représentant un boule-dogue qui se jette sur un cygne.

Le portrait d'une petite chienne sortant de sa loge.

Peinte pour M. Savalette, fermier-général, et exposée au Salon de 1748.

Un tableau d'environ cinq pieds et demi de long sur quatre de haut représentant un butor attaché par la patte, une perdrix et un chien à l'ombre.

Exposé au salon de 1748.

Quatre tableaux d'environ cinq pieds de large sur quatre de haut :

1° Un chien en arrêt sur des faisans dont un peinteló.

2° Un barbet qui surprend des canards.

3° Un oiseau de proie qui enlève une perdrix ; le reste de la bande paroît épouvanté.

4° Un renard tenant un coq et une poule qui défend ses poussins.

Ces quatre morceaux ont été exposés au Salon de 1748. Ils appartiennent à M. de Trudaine, intendant des finances, et ont été faits pour être placés dans son château de Montigny.

Un tableau de cinq pieds de large sur quatre de haut représentant un barbet qui surprend un héron et un butor dans des roseaux.

Exposé au Salon de 1748.

Deux petits tableaux peints sur cuivre, de huit pouces de large sur six de haut.

L'un représente un lièvre et une perdrix attachés à un arbre ; on voit dans le même tableau deux chiens dont il y en a un qui dort.

L'autre un chien en arrêt sur des faisans qui sont dans des blés.

Exposé au Salon de 1748.

Un tableau de onze pieds de large sur huit de haut représentant une laie avec ses marcassins attaquée par deux dogues de forte race (1).

Ce morceau a été exposé au Salon de 1748. L'auteur l'avoit fait pour son étude, mais il appartient présentement au roi :

Quatre dessus de porte faits pour le roi.

1° Deux coqs qui se battent.

2° Un chien qui se jette sur des canards dans des roseaux.

(1) C'est celui dont il est parlé dans la vie de l'auteur. (*Note de Gougenot.*)

3° Une buse qui culbute un lièvre.

4° Un renard sur un faisan.

Exposés au Salon de 1750 et placés ensuite dans la salle à manger du château de la Muette.

Un tableau représentant une perdrix que le roi a tirée et envoyée à l'auteur pour en faire une étude, attendu la singularité du plumage. Une grande partie des plumes de cette perdrix se termine par un blanc sale.

Exposé au Salon de 1750, et appartenant actuellement à M. Boizot, peintre de l'Académie royale.

Quatre tableaux pour madame la marquise de Pompadour :

1° Deux chiens, l'un braque et l'autre épagneul, un panier de gibier sur lequel il y a des lapereaux et un faisan à côté.

2° Un épagneul en arrêt sur deux perdrix dans les blés.

3° Un barbet qui se jette sur des canards et des canetons.

4° Deux lévriers dont l'un flaire un lièvre. On y voit le château de Bellevue dans le lointain.

Exposés au Salon de 1750, et placés depuis dans la salle à manger du château de Bellevue.

Un petit tableau sur cuivre pour le cabinet de madame la marquise de Pompadour. Il représente ses oiseaux perchés sur un cerisier. Ils sont tous portraits.

Exposé au Salon de 1750.

Un tableau de quinze pieds de large sur dix de haut, représentant un rhinocéros femelle grand comme nature. Cet animal a été peint dans sa loge à la foire Saint-Germain.

Exposé au Salon de 1750.

Un tableau d'environ trois pieds sur deux représentant un lièvre, une perdrix rouge et deux bécassines.

Exposé au Salon de 1750.

Deux tableaux de trois pieds sur deux et demi.

Le premier représentant deux dogues de forte race qui se battent pour un quartier de mouton.

Le second est composé de deux chiens couchants, d'un braque et d'un épagneul qui regardent un lièvre et un courlis.

Exposés au Salon de 1750.

Deux petits tableaux peints sur cuivre et de même grandeur.

L'un représente un vanneau.

L'autre un pluvier doré.

Exposés au Salon de 1750.

Un petit tableau représentant un geai et un loriot pendus par les pattes.

Exposé au Salon de 1751.

Autre petit tableau représentant un lapereau et une perdrix grise pendus par les pattes.

Exposé au Salon de 1751.

Un dogue en repos.

Exposé au Salon de 1751.

Un tableau de huit pieds de large sur six de haut, représentant un boule-dogue qui attaque des cygnes dans des roseaux.

Exposé au Salon de 1751.

Un tableau de vingt-deux pieds de large sur dix de haut représentant des dogues qui combattent contre deux loups et un loup-cervier.

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau de quatre pieds de large sur trois de haut, de forme ovale, dans une bordure carrée, représentant une chienne blanche allaitant ses petits. Le groupe est éclairé d'un coup de soleil (1).

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau de trois pieds sur deux pieds et demi, représentant des canards et un chevreuil mort attaché par les pieds et deux chiens attirés par son fumet.

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau de deux pieds et demi sur trois représentant une renarde avec ses petits dans un mouvement de crainte.

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau de deux pieds et demi sur trois représentant un lion peint d'après nature.

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau représentant un renard mort, un chien qui paroît aboyer, un ramier, un pivert, un courlis et un geai.

Exposé au Salon de 1753.

Un renard qui tient un coq pour le dévorer.

(1) C'est celui dont il est parlé dans la vie de l'auteur. (*Note de Gougenot.*)

Exposé au Salon de 1753.

Un oiseau de proie qui culbute une oie sauvage.

Exposé au Salon de 1753.

Un tableau de deux pieds sur deux pieds et demi, représentant des canards qui se reposent au soleil.

Exposé au Salon de 1753.

Un petit tableau représentant un lièvre, une perdrix et des oranges.

Peint pour M. Hulst, honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, et exposé au Salon de 1753.

Un petit tableau peint sur bois représentant un lièvre attaché à un arbre. On y voit aussi deux chiens dont l'un dort.

Ce tableau a été exposé au Salon de 1753. Il appartient à M. la Live de July, introducteur des ambassadeurs et honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un tableau de cinq pieds sur trois et demi de large, représentant un faisan groupé avec un lièvre, un pâté de jambon, du pain, des raves, etc.

Fait pour être placé dans la salle à manger de M. Roettiers, orfévre du roi, et exposé au Salon de 1753.

Deux tableaux représentant les portraits des chiens de M^me^ d'Auriac.

Exposés au Salon de 1753.

Un petit tableau peint sur bois, représentant deux lapereaux, un pique-bois et un rouge-gorge.

Peint pour M. Vergne et exposé au Salon de 1753.

Un tableau de trois pieds de haut sur quatre de large, représentant un boule-dogue assis et fumant. Pour faire allusion au sultan, il a un croissant sur la tête, de la patte droite il tient sa pipe, et de la gauche un mouchoir qu'il semble jeter à une jolie barbette comme à sa sultane favorite. On voit encore dans ce tableau une autre barbette. Ces trois animaux sont autant de portraits. Le fond représente un jardin, sur le devant duquel on aperçoit des commencements de colonnes et autres parties d'architecture.

Ce tableau est actuellement placé dans la collection de M. Damery, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

### Fables de la Fontaine.

*Le Gland et la Citrouille.*

*Le Lion et le Moucheron.*

Exposés au Salon de 1737.

Les *Deux Chèvres.*

La *Lice et sa compagne.*

Le *Cerf qui se mire dans l'eau.*

Le *Loup et l'Agneau.*

Les *Deux chiens et l'Ane flottant.*

Le *Renard et la Cigogne.*

Exposés au Salon de 1737 et placés ensuite dans les cabinets intérieurs de M. le Dauphin et de madame la Dauphine.

Un tableau de cinq pieds de large sur quatre de haut représentant la fable du *Pêcheur et du petit poisson.*

Exposé au Salon de 1739.

Quatre tableaux d'environ cinq pieds de largeur et d'une hauteur proportionnée représentant:

Le *Singe et le Chat.*

Le *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître.*

Les *Deux Coqs.*

Le *Loup et l'Agneau.*

Exposés au Salon de 1751.

### Paysages et fabriques.

Un paysage peint d'après nature, avec des moutons sur le devant.

Exposé au Salon de 1737.

Un petit paysage peint d'après nature; on y voit une grosse tour sur le devant.

Exposé au Salon de 1738.

Un tableau de cinq pieds de haut sur quatre de large, représentant un grand pont, des vaches et des moutons sur le devant.

Exposé au Salon de 1738.

Un tableau carré de deux pieds, représentant, entre autres cho-

ses, une femme qui conduit une vache et des moutons; on y remarque aussi des chiens dans leurs loges.

Exposé au Salon de 1739.

Un paysage de trois pieds de haut sur quatre de large, où il y a un jeune homme sur un âne, des vaches, des moutons, etc.

Peint pour M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, et exposé au Salon de 1739.

Un tableau de deux pieds et demi de large sur deux de haut représentant la maison d'un jardinier.

Exposé au Salon de 1740.

Un tableau de deux pieds de large sur un et demi de haut, représentant un paysage.

Exposé au salon de 1740.

Un tableau de trois pieds et demi de large sur trois et demi de haut, représentant un paysage où l'on voit un moulin éclairé du soleil avec des animaux devant.

Exposé au Salon de 1741.

Un tableau de quatre pieds et demi de large sur trois et demi de haut, représentant un paysage où l'on voit un pont de bois.

Exposé au Salon de 1741.

Un tableau de deux pieds et demi de large sur deux de haut, représentant une partie de la maison d'un jardinier, garnie de légumes, et deux coqs sur le devant qui se battent.

Exposé au Salon de 1741.

Un tableau représentant un petit paysage et des pêcheurs sur le devant.

Exposé au Salon de 1741.

Un tableau de quatre pieds de large sur trois de haut, représentant une vue de la vieille forêt de Saint-Germain en Laye. On y voit des vaches et des moutons sur le devant.

Exposé au Salon de 1742.

Sept tableaux de deux pieds presque en carré :

1° Des matelots qui débarquent leur pêche. Il a été peint à Dieppe.

2° Une espèce de tour, des vaches sur le devant, une femme vue par le dos et tenant un chien qui aboie après un âne.

3° Un homme tenant un cheval qui a peur d'un chien qui paroît

aboyer ; deux vaches et une femme conduisant un cheval chargé d'un veau.

4° Dans le fond de ce tableau, on découvre une ruine de bâtiment. Le devant est occupé par un berger qui caresse son chien, et par des vaches, des moutons et un cheval paissant.

5° Son fond est une forêt, où un cerf passe ; sur le devant il y a un relais, deux chevaux, etc.

6° Une jeune fille qui conduit une vache, une chèvre et des moutons ; à côté on voit des chiens à l'attache sous une baraque dans une basse-cour.

7° Un petit garçon monté sur un âne et conduisant des vaches, des moutons et des chèvres ; on découvre un vieux château dans le fond.

Ces tableaux ont été exposés au Salon de 1743 et peints pour le cabinet de M. le marquis de Béringhen, premier écuyer du roi.

Un tableau peint d'après nature, représentant un enfoncement de la forêt de Saint-Germain en Laye.

Pour pendant, le réfléchissement de l'aqueduc d'Arcueil dans l'eau.

Exposés au salon de 1745.

Trois paysages peints d'après nature, de quatre pieds et demi de large sur trois pieds et demi de haut.

Le premier est une vue d'Arcueil.

Le deuxième, où il y a un pont, est une autre vue d'Arcueil peinte dans la maison de M. Dougas.

Le troisième, où l'on voit un moulin, est peint à Beauvais.

Exposés au Salon de 1746.

Un tableau de quatre pieds sur trois, représentant un antre, d'où il sort des tigres.

Pour pendant, un paysage où l'on voit un chien qui attaque un cygne.

Exposés au Salon de 1747.

Un petit paysage représentant une butte de sable rouge avec des vaches et des moutons.

Pour pendant, la maison d'un jardinier.

Exposés au Salon de 1747.

Deux paysages peints d'après nature ; ils sont de quatre pieds et demi de large sur trois pieds de haut.

L'un représente une vue de la vieille futaie de la forêt de Saint-Germain en Laye, où l'on voit une chasse au loup.

L'autre une vieille carrière proche Vitry, où arrive un cerf poursuivi par des chiens.

Exposé au Salon de 1748.

Deux petits paysages de même grandeur.

Le premier représente une vue de l'abbaye de Poissy; de l'autre côté de la rivière, on aperçoit des moutons et un berger qui dort.

Le second est une vue du pont de Saint-Jean de Beauvais, avec un barbet et des canards.

Exposés au Salon de 1748.

Un paysage d'environ cinq pieds sur quatre, peint dans la forêt de Saint-Germain en Laye. On y voit des vaches et des moutons.

Exposé au Salon de 1750.

Un tableau peint d'après nature à Beauvais, représentant un jardinier qui tire de l'eau à une pompe; on y aperçoit des légumes.

Exposé au Salon de 1750.

Un paysage de quatre pieds et demi de large sur trois et demi de haut, peint dans la forêt de Saint-Germain en Laye : il représente une chasse au cerf.

Pour pendant, un autre paysage peint dans la même forêt. On voit sur le devant du tableau, des vaches et des moutons.

Exposés au Salon de 1751.

Un tableau de quatre pieds et demi de large sur trois et demi de haut représentant des bestiaux et un moulin.

Exposé au Salon de 1751.

Un tableau dans le genre flamand de six pieds de haut sur quatre de large.

Peint pour le cabinet de M. le Dauphin et exposé au Salon de 1751.

Un tableau représentant une vue du bois de Boulogne, route de Longchamp.

Exposé au Salon de 1753.

### Pastels.

Trois paysages au pastel :

1° L'*Entrée de la ville de Beauvais*.

2° La *Vue de Poissy*, du bord de la forêt de Saint-Germain en Laye.

3° La *Vue d'un petit pont*.

Exposés au Salon de 1745.

### Fleurs, fruits et légumes.

Un tableau représentant une guirlande de fruits et de légumes (1).

Ce tableau est un de ceux que M. Oudry présenta à l'Académie royale, lors de son agrément. Il l'a gardé tant qu'il a vécu; et il n'a été vendu qu'après sa mort à son inventaire; mais telle perquisition qu'on ait faite, on n'a pu savoir à qui il a passé.

Un tableau de deux pieds et demi de large sur deux de haut représentant des fruits et des légumes.

Exposé au Salon de 1740.

Un tableau de deux pieds et demi de haut sur deux de large représentant des fleurs où il y a un nid d'oiseaux.

Exposé au Salon de 1741.

Un tableau représentant un oranger dans un vase de porcelaine.

Peint pour M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi et exposé au Salon de 1741.

Un tableau de cinq pieds de large sur quatre représentant un vase rempli de fleurs et entre autres des jacinthes que le roi a fait venir de Hollande. A côté du vase, on voit un coin de planches de tulipes, peintes d'après celles du jardin de M. de la Bruyère.

Ce tableau a été peint pour M. de la Bruyère et exposé au Salon de 1745.

### Buffets.

Un *Buffet* (2).

Exposé au Salon de 1737. Ce buffet a été fait pour M. Holst, honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un tableau de dix pieds en carré peint pour le roi. Il représente une fontaine vue par l'angle, avec des pampres qui s'étendent des-

(1) C'est celui dont il est parlé dans la vie de l'auteur.

(2) *Idem*.

sus, et dans le milieu du bas, un sanglier et un chevreuil : d'un côté un barbet qui surprend un héron dans des roseaux : à l'autre bout, deux chiens couchants, un faisan et un lièvre attachés, et dans le coin des paniers de chasse avec du gibier.

Exposé au Salon de 1743 et ensuite posé sur le buffet de la salle à manger du château de Choisy.

Un *Buffet pour une salle à manger.*

Exposé au Salon de 1754.

### Devants de cheminées.

Un tableau pour devant de cheminée, représentant une table à ouvrage sur laquelle il y a de la tapisserie.

Peint pour le château d'Ivry de M. le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi, et exposé au Salon de 1741.

Autre devant de cheminée représentant de la musique, un violon, une flûte, etc.

Peint pour M. le marquis de Beringhen et exposé au Salon de 1741.

Un devant de cheminée représentant un chien d'après nature, un tabouret de canne sur lequel sont posés une musette, des estampes et des livres.

Ce tableau, qui a été exposé au Salon de 1742, appartient à M. Watelet, receveur général des finances, membre de l'Académie françoise et honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un devant de cheminée représentant un chien avec une jatte auprès de lui.

Exposé au Salon de 1751.

### Peintures sur fonds de planches imitées.

Un tableau représentant une planche de menuiserie contre laquelle est suspendue une tête singulière de cerf prise par le roi.

Exposé au Salon de 1741.

Autre tableau représentant une tête bizarre de cerf prise par le roi au mois d'avril 1742 dans la forêt de Fontainebleau.

Peint pour Sa Majesté et exposé au Salon de 1742.

Un tableau de trois pieds de haut sur deux et demi de large, représentant un lièvre et un faisan accrochés à un clou, et une perdrix rouge au bas; le tout est sur un fond de planches de sapin imité.

Exposé au Salon de 1753 et faisant actuellement partie de la collection de M. Damery, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Un tableau plus haut que large, représentant un faisan et un carré de mouton accrochés à un clou sur un fond de planche imitée.

Appartenant actuellement à M. de Saint-Hilaire, maître d'hôtel du roi.

### Peintures sur fonds blancs.

Le salon de Vauré, peint en arabesque mêlé de fleurs et d'oiseaux (1).

Un vestibule et une salle à manger, une salle d'assemblée et un salon peints dans une maison de campagne sise à Fontenay-aux-Roses, à une lieue de Paris, laquelle appartenoit ci-devant à M. Fagon, intendant des finances, et dont M. Doyen, secrétaire du roi et notaire, est actuellement propriétaire. Tous les ouvrages dont cet appartement est décoré consistent dans des ornements sur des fonds blancs qui tiennent lieu de lambris et de tapisserie; ils sont dans le goût de ceux que M. Audran a peints à la ménagerie de Versailles. M. Oudry a introduit dans leur composition du paysage, des fleurs, des oiseaux et autres animaux (2).

La salle de l'appartement des bains de Sceaux, qui précède celle de la baignoire, est peinte en arabesque; la plus considérable partie de cet ouvrage est composée de plantes, de fleurs et d'oiseaux. Le tout est sur des fonds blancs et consiste en six grands tableaux, quatre portes et quatre dessus de portes.

Une petite partie de plafond en arabesque sur fond blanc, de neuf pieds quatre pouces de longueur sur quatre pieds huit pouces de largeur, pour être placée dans le cabinet de M. Massé, peintre de l'Académie royale, de l'autre côté d'une poutre, et servir de pendant

(1) C'est celui dont il est parlé dans la vie de l'auteur.

(2) Il en est parlé dans la vie de l'auteur.

ou, pour mieux dire, d'addition à une plus grande partie de plafond, faite par M. Audran et placée de l'autre côté de la même poutre. M. Oudry s'est assujetti, dans la partie du plafond qu'il a exécutée, au même ordre de composition que celui qui avoit été adopté par M. Audran. On voit, au milieu de celle de M. Oudry, une corbeille ovale, et sur la plinthe, quatre oiseaux de la Chine et huit singes vêtus artistement, représentant des actions comiques. Le revêtissement et raccordement de la poutre qui sert de séparation aux deux parties de plafond dont nous venons de parler a trois pieds de pourtour sur neuf pieds quatre pouces de longueur ; il consiste en ornements arabesques qui sont aussi de M. Oudry.

Peints en 1725.

Un tableau rond à fond blanc, représentant un lapin et une perdrix.

Appartenant à M. Boucher, peintre de l'Académie royale, et exposé au Salon de 1739.

### Peintures d'objets de différents blancs, sur des fonds blancs.

Un tableau d'environ trois pieds sur deux représentant des mauves, oiseaux de mer blancs, peints sur un fond blanc.

Exposé au Salon de 1750.

Un tableau de trois pieds sur deux et demi représentant sur un fond blanc, divers objets blancs; savoir: un canard blanc, une serviette damassée, de la porcelaine, une crême, une bougie, un chandelier d'argent et du papier.

Exposé au salon de 1753.

### Imitations de reliefs et de bas-reliefs.

Un tableau représentant un vase de marbre dans une niche.

Appartenant à M. Berger et exposé au Salon de 1746.

Un tableau imitant un bas-relief de bronze sur un fond de lapis. Ce bas-relief appartient au roi et représente Silène barbouillé de mûres par la nymphe Eglé.

Exposé au Salon de 1743, et faisant actuellement partie de la collection des maîtres de l'école françoise de M. la Live de July, intro-

ducteur des ambassadeurs, et honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Un tableau imitant un bas-relief de François Flamant. Il a été peint d'après un plâtre de quatre pieds de large sur trois de haut.

Exposé au Salon de 1751.

## Tableaux pour six tentures de tapisseries exécutées à la manufacture de Beauvais.

Première tenture : la *Chasse*, consistant en six tableaux:

1. La *Chasse au cerf.*
2. La *Chasse au loup.*
3. La *Chasse au renard.*
4. La *Chasse au daim.*
5. La *Chasse au sanglier.*
6. Le *Limier.*

Seconde tenture : les *Amusements champêtres*, consistant en huit tableaux :

1. Le *Cheval fondu.*
2. Le *Colin-maillard.*
3. La *Bergère.*
4. Le *Pied de bœuf.*
5. Le *Joueur d'osselets.*
6. Le *Balanceur.*
7. Le *Joueur de broche-en-cul.*
8. Le *Joueur de musette.*

Troisième tenture: les *Comédies de Molière*, quatre tableaux représentant:

1. Le *Médecin malgré lui.*
2. Le *Dépit amoureux.*
3. L'*Ecole des maris.*
4. Le *Malade imaginaire.*

Quatrième tenture: les *Métamorphoses*, huit tableaux. Savoir :

1. *Io changée en vache.*
2. Le *Palais de Circé.*
3. *Ocyroé changée en jument.*
4. ..... *changé en serpent.*

5. Les *Poissons de Glaucus.*

6. *Hippomène et Atalante changés en lions.*

7. *Actéon changé en cerf.*

8. *Jupiter changé en taureau.*

Cinquième tenture : les *Fables de la Fontaine*, quatre tableaux:

1. Le *Lion et le Sanglier.*

2. Les *Chèvres.*

3. La *Lice et sa compagne.*

4. Le *Renard et les raisins.*

Sixième tenture : la *Verdure fine*, en six tableaux de paysage connus sous les noms suivants :

1. L'*Oiseau royal.*

2. Le *Chien et le faisan.*

3. La *Charmille.*

4. Le *Butor.*

5. Le *Renard.*

6. Le *Canard.*

# CHARLES PARROCEL,

**par Charles-Nicolas Cochin.**

Ce mémoire est inscrit sous le n° 49. La bibliothèque de l'école des Beaux-Arts conserve en outre un brouillon de ce travail (n° 8) et une courte notice anonyme, qui porte le n° 3, et que nous n'avons pas cru devoir reproduire, bien qu'elle contienne quelques faits nouveaux.

---

ESSAI SUR LA VIE

## DE M. CHARLES PARROCEL,

PEINTRE DE BATAILLES.

Lu pour la première fois à l'Académie, le 6 décembre 1760.

Messieurs, il y a quelques années que plusieurs amis de M. Parrocel voulurent bien me confier ce qu'ils avoient pu recueillir sur les principaux événements de sa vie; cependant ne trouvant pas ces mémoires assez étendus, et y soupçonnant des omissions importantes, j'ai tardé jusqu'à présent à m'acquitter de ce que je devois à mon attachement pour ce grand artiste et à la confiance de ses amis. Le projet proposé par M. le comte de Caylus, pour engager tous ceux qui ont des mémoires sur la vie des académiciens à les donner à l'Académie, m'a déterminé à oser vous présenter cet essai, quelque informe qu'il puisse être : c'est à vos seules lumières, Messieurs, que doivent être soumis les jugements qu'on hasarde de porter sur les talents de ces grands hommes, et c'est de vous principalement qu'on peut attendre les secours

nécessaires pour constater les faits et tout ce qui concerne un artiste, votre contemporain. Je vous supplie donc, Messieurs, de vouloir bien relever les erreurs où je puis être tombé.

M. Charles Parrocel étoit fils de M. Joseph Parrocel, conseiller de l'Académie royale de peinture et de sculpture, peintre d'histoire et de batailles, mais plus connu par ce dernier talent. Ils descendoient d'une famille distinguée dans le Forez, et qui avoit consommé ses biens dans le service militaire.

Joseph Parrocel laissa deux fils qu'il avoit dirigés tous deux à l'étude du dessin : Charles Parrocel, dont j'ai à vous entretenir, étoit l'aîné. Son frère ne suivit point le talent de la peinture et s'attacha au génie; il fut honoré de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'emploi d'ingénieur en chef à Saint-Malo, où il est mort.

Charles Parrocel naquit à Paris le 6 mai 1688; il fut tenu sur les fonts de baptême par M. de la Fosse, célèbre peintre, et l'un de ceux qui ont le plus illustré la France. Parrocel s'attacha à la peinture : il se sentoit une forte inclination pour le genre de son père; mais il suivit l'étude de l'histoire, soit qu'étant fort jeune, il fût encore indécis sur le choix, ou plutôt parce qu'en effet c'est le chemin le plus sûr pour arriver à la perfection dans quelque genre que ce soit. Les conseils de M. de la Fosse aidèrent à le former, au défaut de ceux de son père qu'il perdit n'ayant encore que seize ans. Il fut aussi élève de M. Boullongne l'aîné, mais pendant peu de temps. En 1705 ou 1706, il s'engagea dans la cavalerie, ce qu'il paroît assez juste d'attribuer à l'imprudence de la jeunesse, mais qui, néanmoins, peut s'excuser sur le désir de connoître les détails militaires qu'il se destinoit à représenter. Quoi qu'il en soit, les suites en furent heureuses; il y recueillit des connoissances sur l'arrange-

ment des corps d'infanterie et de cavalerie, sur les diverses évolutions, sur les marches, les campements, et sur quantité d'autres objets relatifs à la guerre, qu'il n'eût jamais acquises qu'imparfaitement dans son cabinet. Il étudia les chevaux, étude presque aussi difficile que celle de l'homme, et très-essentielle dans le talent de peindre les batailles. Il occupoit ses moments de loisir à dessiner tout ce qui pouvoit servir à son instruction, et surtout il imprima si bien dans sa mémoire ces caractères de têtes au coin de la variété dans cette multitude d'hommes rassemblés de toutes nations, que personne ne l'a surpassé sur l'abondance, l'expression et la diversité à cet égard. C'étoit aussi par cette même force d'imagination et de mémoire qu'il saisissoit avec facilité la ressemblance des personnes absentes.

Il ne resta pas longtemps dans le service, où enfin ses talents eussent pu se perdre. Sa mère l'en retira : alors il se livra tout entier à l'étude, et plein des idées de campements, de bataillons et d'escadrons, il se plaisoit à les représenter. L'exemple des ouvrages de son père l'excitoit, et le feu de son génie désignoit qu'il étoit propre à parvenir dans ce genre au plus haut degré de perfection.

Son goût le portoit à la couleur, et les maîtres qui le touchoient le plus étoient les coloristes, tels que Rubens et Vandyck. Il recueilloit volontiers les estampes gravées d'après eux : ce n'étoit point pour les imiter servilement ni pour enrichir ses ouvrages d'idées dérobées ; il n'avoit pas besoin de secours étrangers, l'abondance de son génie au contraire lui avoit difficilement permis dans le cours de ses études de s'assujettir à copier, et il a toujours été persuadé que l'imitation vraiment utile des grands maîtres consiste à regarder leurs ouvrages avec réflexion et à se les graver si bien dans l'esprit, qu'on

puisse parvenir à voir la nature avec des yeux aussi éclairés. Ses succès donnent du poids à ses principes. Pendant le cours de ses études en France, il s'exerça également dans l'histoire et dans le genre des batailles. Enfin en 1712, le désir de se perfectionner l'engagea à faire le voyage de Rome à ses dépens. Quelque temps après y être arrivé, il obtint une place de pensionnaire du roi à l'Académie de Rome, qui étoit alors dirigée par M. Poërson.

Son temps fini, il parcourut l'Italie, et alla jusqu'à Malte et revint ensuite à Venise, où il resta plusieurs années. Il étudia dans les ouvrages des maîtres de cette école, célèbre pour la couleur, cette partie de l'art si essentielle dans le talent des batailles. Il y vit plusieurs tableaux de Bourguignon, un des plus grands peintres de ce genre, entre autres ceux qu'il avoit peints en grand chez M. Sagredo, noble vénitien, qui sont exécutés sur des cuirs dorés laissant en plusieurs endroits ce fonds d'or pour le luisant des cuirasses. Comme ces tableaux, malgré nombre d'incorrections, étincellent du plus beau feu, et présentent les effets les plus piquants et le faire le plus hardi, ils enflammoient le génie de Parrocel.

En effet, il tourna entièrement ses études et ses réflexions au genre de batailles, et comme ces actions momentanées de l'homme et du cheval ne peuvent être saisies et rendues que par des efforts de mémoire et d'imagination, tout ce que le hasard lui présentoit qui pouvoit être relatif à son talent étoit l'objet de ses réflexions, et il le dessinoit aussitôt de souvenir.

De retour à Paris, et sa réputation commençant à s'étendre, il se présenta à l'Académie le 3 février 1721, sur des tableaux de batailles; il y fut accueilli ainsi que le méritoient ses talents, ce qui, joint à la considération que l'Académie conservoit pour la mémoire de son père,

fit que, par une faveur peu commune, un des tableaux qu'il avoit présenté fut accepté, et il fut reçu le même jour. Ce n'étoit cependant encore que les prémices des rares talents qu'il développa dans la suite.

Cette même année 1721, un ambassadeur turc fit son entrée à Paris : elle fut pompeuse et d'autant plus favorable pour la peinture qu'il la fit à cheval, et que les habillements des Turcs sont pittoresques et magnifiques. M. Parrocel fit alors un tableau de ce riche spectacle, qui fut universellement admiré et qui est un des plus beaux morceaux qu'on puisse citer en ce genre. Quoiqu'il soit placé à Versailles, dans les appartements, vis-à-vis d'un des chefs-d'œuvre de Van-der-Meulen, cette concurrence ne le détruit pas, et si l'on admire dans ce dernier quelques détails rendus avec plus de finesse, M. Parrocel, d'autre part, l'emporte par le feu de l'imagination, par la vigueur du coloris, et par la facilité et le large du pinceau. La composition de ce tableau est actuellement un peu déparée par les agrandissements qu'on y a faits afin de le porter à la même grandeur que celui de Van-der-Meulen, usage que peut-être ne doit-on pas blâmer trop rigoureusement, mais qui néanmoins a fait quelque tort à plusieurs morceaux des grands maîtres. Les éloges que reçut ce tableau firent penser dès lors à M. le duc d'Antin à l'acquérir pour le roi Louis XV (1), mais cette bonne volonté n'eut point son effet. S'il est permis de rechercher les causes qui y mirent obstacle, on croit pouvoir les rejeter en partie sur ce que M. Parrocel, artiste sans ruse et peu instruit des précautions avec lesquelles on doit ménager les supérieurs, commit une faute, à la vérité légère, mais qui

(1) Tout ce qui suit jusqu'à la fin de l'alinéa est barré dans le manuscrit original avec cette mention en marge : *Inutile à dire.*

néanmoins put refroidir M. le duc d'Antin à son égard. Il avoit fait deux esquisses peintes dont une, grande et assez finie, pouvoit faire un tableau de cabinet : M. d'Antin la loua beaucoup; ce qui devoit faire comprendre à M. Parrocel, qu'il lui auroit fait sa cour en la lui présentant. Mais il ne sut point se défendre contre le désir que lui notifièrent assez clairement des personnes placées entre lui et le surintendant; il leur laissa enlever ses esquisses. On ne doit point le blâmer avec sévérité de cette faute d'attention; la conduite à tenir en ces occasions est trop incertaine, pour qu'on puisse exiger qu'un artiste sache toujours prendre le meilleur parti, surtout si l'on fait attention aux preuves que l'expérience a données tant de fois de la nécessité de ménager principalement les subordonnés, qui trop souvent peuvent réduire à rien les effets de l'estime et de l'affection du supérieur. Ceux dont il avoit cru acquérir la bienveillance par ce sacrifice ne lui furent point utiles, et ce tableau n'a été acquis par le roi que plusieurs années après, sous la direction de M. Orry, comme nous le dirons dans la suite.

M. le duc d'Antin, néanmoins, ayant conçu que cet événement de l'histoire du roi peint en grand, produiroit des tapisseries intéressantes, ordonna à M. Parrocel trois tableaux de divers moments de ce sujet. Le premier étoit l'arrivée de l'ambassadeur aux Tuileries par le pont tournant, le même qu'il venoit d'exécuter en petit, le second sa sortie par le même pont, et le troisième l'instant où l'ambassadeur entre au palais. Il n'y a eu que les deux premiers d'exécutés : ils ont dix-sept pieds de large sur onze de haut : on les voit aux Gobelins, et on peut dire que ce sont deux des plus beaux morceaux qui soient sortis de l'école françoise. Mais le plaisir que l'on goûte en les admirant rend d'autant plus sensible le re-

gret que fait naître l'état où ils sont par l'usage excessif que M. Parrocel faisoit de l'huile grasse, et par la négligence qu'il apportoit dans l'emploi de ses couleurs; emporté par son feu, tout lui étoit bon, tout obéissoit à l'impulsion de son génie, mais ce défaut de soin a donné trop de prise aux ravages du temps, les figures du devant sont toutes gercées et presque entièrement perdues; il ne reste pour juger du rare mérite de l'auteur que les figures du second plan et le fond.

En 1723, M. le duc d'Antin le chargea de peindre le portrait du roi à cheval, et lui donna pour cet effet un logement et un atelier aux Tuileries, qu'il ne conserva pas longtemps, parce que ces mêmes avantages lui furent accordés deux ans après d'une manière permanente dans la manufacture royale des Gobelins.

La modestie de M. Parrocel ne lui permit pas de se charger seul de l'exécution du portrait du roi; les plus grands artistes sont toujours ceux qui présument le moins d'eux-mêmes: malgré cette heureuse facilité avec laquelle il dessinoit tous les caractères, il ne se crut pas assez exercé à la peinture des portraits pour s'en rapporter à soi dans une occasion aussi importante. Il s'associa M. Jean-Baptiste Vanloo, célèbre peintre d'histoire, et qui, s'étant adonné au portrait, avoit singulièrement le talent de saisir la ressemblance. M. Vanloo devoit se charger de peindre la tête du roi, qui serviroit d'original aux portraits soit à cheval soit en pied qu'ils pourroient faire: avec ce secours il peignit le portrait du roi à cheval qu'on voit à la Muette.

Je n'entrerai pas dans le détail des discussions que ces deux artistes eurent ensemble à ce sujet; il suffit de dire que M. Parrocel, n'ayant point retiré de ces portraits les avantages qu'il avoit espérés, crut avoir lieu de se plaindre de M. Vanloo. Quelques amis communs eurent

beaucoup de peine à empêcher que M. Parrocel ne se portât à quelque excès funeste ; car il étoit brave et se sentoit de l'éducation militaire qu'il avoit reçue dans le service. On parvint enfin à négocier quelque réconciliation entre ces artistes, mais qui ne put être telle que l'amitié qui les avoit unis n'en fût considérablement altérée (1).

En 1727, il se fit un concours à l'Académie : il avoit été ordonné par M. le duc d'Antin pour mettre sous les yeux du public douze tableaux des plus habiles maîtres de l'Académie, et l'on proposoit un prix à celui qui seroit jugé le meilleur. M. Parrocel, dans cette exposition, acquit beaucoup de gloire sans mélange d'aucun désagrément : il ne concouroit point. La simple permission d'y placer son tableau de l'Entrée de l'ambassadeur turc lui laissoit sans trouble l'espoir bien fondé que ce morceau consolideroit sa réputation. C'est en effet aux applaudissements accordés à cet ouvrage qu'on peut rapporter celle dont il a joui et qu'il a soutenue depuis avec tant de succès.

Qu'on me permette quelques réflexions sur ces concours que, mal à propos, je crois, on a cru propres à exciter l'émulation. Ils ont ordinairement un effet contraire; le jugement en est presque toujours odieux et suspect de partialité; il ne pourroit en effet être recevable qu'autant que ce seroit celui du public : mais comment recueillir ses suffrages? Comment constater sa décision, de manière que ceux qui se portent pour ses interprètes ne soient pas soupçonnés de n'annoncer que celle d'une société particulière, toujours récusable. C'est ce qui arriva dans celui-ci. M. le duc d'Antin prononça

(1) Tout ce paragraphe est également barré et l'auteur a écrit en marge de son manuscrit : *Encore plus inutile.*

de sa propre autorité. On n'avoit pas attendu ce moment pour prévoir que tout ce mouvement n'avoit été excité que pour couronner M. le Moine : en effet, il le fut, du moins en partie; le prix fut partagé entre lui et M. de Troy. On ne peut dire que ç'ait été injustement, et le tableau de M. le Moine étoit beau. Cependant ce n'étoit pas un de ses meilleurs, et plusieurs de ses concurrents le lui disputoient avec tant de force, que les plus judicieux connoisseurs se partageoient. M. de Troy dut moins à la beauté de son tableau qu'à sa réputation éclatante la gloire de balancer l'affection que M. le duc d'Antin portoit à M. le Moine. M. Charles Coypel, aussi par la considération qu'il avoit acquise, obtint que le roi prendroit son tableau. Si ces marques de préférence n'eurent pas une approbation universelle et mécontentèrent plusieurs artistes, ils en tirèrent cet avantage, que les excellents ouvrages qu'ils avoient produits, en partageant l'estime du public, établirent solidement la réputation dont ils jouissoient. Sous la direction de M. de Tournehem, en 1747, il se fit un concours de même nature; mais ce digne protecteur des arts ne voulut point abuser de son autorité en décidant par ses propres lumières entre des hommes distingués qui brilloient par différents mérites : il en remit le jugement à l'Académie même, et quoiqu'il eût d'abord souhaité qu'elle fît un choix des six meilleurs tableaux d'entre les onze qui composoient ce concours, néanmoins la compagnie éprouva une telle répugnance à affliger, par ce choix, des membres dont elle estimoit les talents, qu'elle proposa que les sommes destinées fussent partagées également entre les concurrents; ce que M. de Tournehem approuva. C'étoit la seule issue raisonnable que pouvoit avoir ce concours. En effet, lorsque des artistes, après de longs travaux, sont parvenus à acquérir des talents au-dessus

de l'ordinaire, ils ne doivent plus être exposés à de prétendus exercices d'émulation qui ne conviennent qu'à des élèves, et ils ne reconnoissent d'autres juges que le public.

Je reviens à M. Parrocel. Sous la direction de M. Orry, M. de la Tour, conseiller de cette Académie (et qui me permettra dans cette occasion de ne point épargner sa modestie), fit le plus noble usage de l'accès favorable qu'il avoit auprès de ce ministre. Il sut lui représenter et le mérite du tableau de l'Entrée de l'ambassadeur turc, et la négligence qu'on avoit eue jusqu'alors à remplir les espérances dont on avoit flatté M. Parrocel à cet égard. L'acquisition en fut faite pour le roi. M. de la Tour eut encore dans ce même temps une occasion de lui rendre un service non moins important : une des pensions que le roi accorde aux artistes sur les bâtiments, étant venue à vaquer par la mort du célèbre M. Rigaud, cette grâce, qui est désirée principalement par l'honneur qu'elle fait, étoit sollicitée par plusieurs. Quoique M. Parrocel fût sans doute un des mieux fondés à l'espérer, cependant il avoit été oublié dans les dispensations qui s'étoient faites précédemment, et couroit le risque de l'être encore dans celle-ci. M. Orry, qui réunissoit à la fois le ministère des finances et celui des arts, étoit trop occupé du premier, qui seul est capable d'épuiser l'homme le plus laborieux, pour pouvoir accorder toute l'attention nécessaire à faire fleurir les talents. D'ailleurs, vous savez, Messieurs, combien ont toujours été rares ces ministres chéris, qui aiment véritablement les arts; qui, vivement affectés de leurs belles productions, veulent connoître par eux-mêmes et le mérite des différents talents, et les divers mérites dans chaque talent ; qui, toujours accessibles à ce vrai mérite, ne reconnoissent point de protection plus puissante dans

la dispensation des grâces, qui préviennent les demandes et qui joignent à ces bienfaits des marques d'estime et d'affection plus flatteuses encore. M. Parrocel, timide et peu actif à se présenter, laissoit parler son mérite seul. Mais cette recommandation n'avoit pas alors tout le pouvoir qu'elle a maintenant, et vraisemblablement n'eût point eu d'effet sans les représentations de M. de la Tour. Il sollicita vivement pour M. Parrocel. Cette pension, qui étoit de 1,000 livres, fut partagée en deux, et la moitié en fut accordée à M. Parrocel. M. Restout obtint l'autre, et lui-même a exigé que j'ajoutasse ici que c'est également aux sollicitations de M. de la Tour qu'il reconnoît la devoir. Ce qui rend ce procédé généreux encore plus recommandable, c'est que M. de la Tour n'avoit point encore obtenu pour lui-même cette faveur pour laquelle son mérite lui donnoit des droits incontestables; il en faisoit avec plaisir le sacrifice à ses amis. Cette ardeur de rendre service à M. Parrocel ne s'est point démentie, et lorsque M. de la Tour eut l'honneur de peindre Sa Majesté, il sut saisir les occasions de célébrer les rares talents de M. Parrocel avec cette chaleur qu'inspire une véritable amitié.

Entre les tableaux de M. Parrocel, je citerai particulièrement une Chasse à l'éléphant et une au taureau sauvage, qu'il a faite pour la galerie des petits appartements à Versailles, et dans la salle à manger du château de Fontainebleau, une Halte de la maison du roi. On voit encore de lui deux dessus de porte placés dans l'appartement de Monseigneur le duc de Bourgogne, dont l'un représente un camp du régiment du roi, et l'autre un conseil de guerre à cheval.

On ne doit pas oublier quatre tableaux qu'il a faits pour le roi de Danemark ; l'un est le portrait de ce monarque à cheval ; ce tableau, destiné d'abord à être placé

sur la cheminée de la salle des Gardes, est d'une forme étroite fort haute, ce qui en rendoit la composition difficile, surtout étant nécessaire d'en faire la figure au moins de grandeur naturelle. C'est dans ces occasions où le génie semble réunir toutes ses forces : M. Parrocel surmonta ces difficultés avec le plus grand succès. Le cheval blanc sur lequel est le roi est vu en face ; et la figure, qui, pour être agencée d'une manière gracieuse et paroître à la distance convenable, demandoit une intelligence singulière, lui a donné lieu de déployer tout l'art de la perspective des couleurs et des effets, et d'en faire un tableau des plus hardis et des plus piquants. Il fut trouvé si beau à la cour de Danemark, que sa première destination a été changée et que l'on en a fait un des principaux ornements du cabinet du roi. Des autres tableaux, l'un, de même grandeur que ce premier, représente l'assaut d'une ville éclairée par la lune et par le feu d'une mine, et les deux derniers des combats de cavalerie, l'un au pistolet et l'autre à l'épée.

Je crois pouvoir aussi faire mention de deux portraits à cheval, l'un représentant monseigneur le duc d'Orléans, et l'autre feu monseigneur le duc d'Orléans son père. Quoique les têtes soient de M. Charles Coypel, comme tout le reste de ces tableaux est de M. Parrocel, ils font honneur à ses talents et à sa complaisance.

Un autre ouvrage moins considérable en apparence, qui cependant consomma beaucoup de son temps et fut utile à augmenter le savoir nécessaire à son talent, c'est la suite des petits tableaux qu'il fit pour orner le livre de M. de la Guérinière, écuyer célèbre. Pendant près d'une année il fut occupé des études relatives à cet objet, de qui lui donna lieu non-seulement de perfectionner les connoissances qu'il avoit déjà sur les belles formes et les mouvements naturels du cheval, mais encore d'y ajouter

celles des beautés que ce superbe animal acquiert par les instructions de l'homme; c'est ce qu'il a très-ingénieusement développé dans le beau dessin qu'il a laissé par testament à l'Académie, et qui représente la marche de la publication de la Paix. Il en avoit refusé six mille livres d'un seigneur anglois.

Le dessin dont c'est l'esquisse avoit été ordonné par MM. les prévôts des marchands et des échevins de la ville de Paris, et devoit être gravé. Les études et les recherches nécessaires pour le bien rendre avoient coûté à M. Parrocel un travail et des soins considérables, mais ne l'ayant pu achever sous la prévôté de M. Turgot, les successeurs de cet illustre édile ne suivirent point cette entreprise, et le temps que M. Parrocel y avoit employé fut perdu pour lui.

M. Parrocel fut élu conseiller de l'Académie royale en 1735, à la place vacante par la mort de M. Vivien. Il désiroit de parvenir au professorat, et en effet les talents qu'il réunissoit avoient tant de parties de celui de l'histoire qu'il paroissoit fondé à réclamer des droits sur cette place. Cependant il est vrai que lorsqu'il entreprenoit de traiter l'histoire, ce qu'il faisoit quelquefois par exercice et par émulation, quoique ce fût toujours avec beaucoup de génie et de goût, néanmoins la correction du dessin ne s'y trouvoit point au degré qui paroît essentiel dans ces places destinées à l'instruction publique. D'ailleurs il fut fortement traversé dans ce désir par M. Lancret qui, conseiller de l'Académie de même que lui, représenta que ce seroit avilir ce grade académique, dont la dignité n'est point inférieure, que de le quitter pour un autre; et que les hommes les plus distingués, tels que Van-der-Meulen et même Parrocel son père, s'en étoient toujours fait honneur. Cette contestation étoit embarrassante et la décision en étoit difficile. Les grands talents de M. Parrocel, la

considération dont il jouissoit dans la compagnie sembloient exiger qu'en sa faveur on forçât l'usage établi; d'autre part on ne pouvoit nier que les raisons qu'apportoit M. Lancret ne fussent solides; aussi ce désir ne put être satisfait pendant la vie de ce dernier. Mais lorsque cet obstacle fut levé, M. Parrocel quitta la place de conseiller, fut fait adjoint à professeur en 1744, et professeur l'année suivante. Cette opposition de la part de M. Lancret fut une des principales causes de l'inimitié que M. Parrocel conserva pour lui et qu'il manifesta dans quelques occasions; d'autres motifs s'y joignoient encore.

M. Parrocel n'estimoit point les talents de M. Lancret. Il est aisé de concevoir combien un peintre d'une manière aussi fière devoit peu goûter les afféteries et les grâces mignardées de ces tableaux de petites modes françoises. Il sentoit avec justice sa supériorité; cependant (ce que je ne puis dire ici sans me plaindre de la rareté du vrai goût de la peinture en France), il avoit la mortification de n'être presque pas employé, tandis que Lancret ne pouvoit suffire aux ouvrages qu'on lui commandoit. C'est par une suite de ce faux goût des arts, qui ne recherche en eux qu'une gentillesse mesquine, des grâces maniérées et peu naturelles, et qui néglige ou ignore le vrai mérite de l'art déployé dans toute sa force, qu'il y a si peu des ouvrages de M. Parrocel en France et qu'il n'a presque été occupé que par les étrangers. Cette espèce d'oubli de son mérite de la part de ses concitoyens n'a pas peu contribué à augmenter la mélancolie qui faisoit le fond de son caractère.

Si l'on faisoit l'énumération de ses ouvrages et des honoraires qu'il en a reçus, on seroit étonné du peu d'avantage qu'il en a tiré pour sa fortune, et ce qui paroîtra plus surprenant encore, c'est qu'après plusieurs années de guerre pendant lesquelles les généraux ou officiers

durent se trouver dans des occasions importantes, ou que leur amour-propre devoit leur faire regarder comme telles, aucun n'ait conçu l'idée d'en conserver le souvenir par le pinceau de cet artiste unique. Il eut même le désagrément que, par des vues d'économie, on jeta les yeux sur des artistes qui lui étoient bien inférieurs pour suivre les campagnes du roi et en faire des tableaux. Cependant le cri public et le murmure des habiles gens qui appeloient M. Parrocel à cet emploi parvinrent jusqu'à la cour, et en 1745 il reçut de M. Orry l'ordre de suivre le roi à l'armée ; il ne put néanmoins mettre cet ordre à exécution, parce que dans ce même temps son frère mourant l'appeloit en Bretagne : il fit donc ce voyage et remit celui de Flandre à un autre temps.

Enfin M. de Tournehem ayant été nommé directeur général des bâtiments du roi, les arts commencèrent à se relever de l'abandon où ils étoient. Ce digne protecteur donna toute son attention à les faire refleurir ; il se fit rendre compte par M. Coypel, qu'il honoroit de sa confiance, du mérite qui distinguoit chaque artiste, et sachant que M. Parrocel étoit le seul digne d'exposer aux regards de la postérité les conquêtes du roi, il lui ordonna en conséquence plusieurs tableaux pour la galerie de Choisy. Il n'épargna ni les marques de considération encourageantes, ni les secours nécessaires pour remplir ce noble projet. Mais les louables intentions de ce respectable chef des arts ne purent réparer la négligence de ses prédécesseurs : il étoit trop tard ; à peine M. Parrocel avoit-il commencé ce travail dans le logement et l'atelier que M. de Tournehem lui avoit accordés au palais du Luxembourg, et qui étoit composé de l'appartement de la reine et de la salle des Gardes, qu'il y fut attaqué d'une violente maladie regardée avec raison comme une sorte d'apoplexie. Les remèdes suspendirent à la vérité pour un

temps ses fâcheux effets, mais ils ne purent rétablir M. Parrocel dans son état primitif, ni lui rendre les facultés nécessaires pour se livrer au travail ainsi qu'il avoit fait auparavant. Si c'est l'époque des plus grands honneurs qu'il ait reçus dans le cours de sa vie, c'est en même temps celle des accidents qui ont privé la France des talents de ce grand homme. Pendant le cours de cette maladie, M. de Tournehem lui fit l'honneur de le visiter et de lui communiquer la réponse d'une lettre dans laquelle il avoit rendu compte au roi de la maladie de M. Parrocel. Sa Majesté avoit la bonté d'écrire elle-même qu'elle s'intéressoit à son état, et chargeoit M. de Tournehem de lui procurer tous les secours qui pourroient lui être utiles. On peut avec certitude attribuer à des encouragements aussi puissants, la force que M. Parrocel sut encore retrouver pour exécuter le grand tableau de la bataille de Fontenoy qu'on voit dans la galerie de Choisy, et pour composer les esquisses des autres tableaux destinés pour le même lieu. Dans les intervalles que lui laissoit une santé chancelante, il fit le voyage de Flandre, théâtre de cette guerre, et les diverses études qui lui étoient nécessaires. M. le maréchal de Saxe voulut bien lui accorder ses conseils pour la disposition et l'ordre des corps dans cette fameuse bataille, et pendant que M. Parrocel y travailloit, il fut à différentes fois honoré de la visite de MM. les maréchaux de Noailles et de Richelieu, et de plusieurs autres officiers généraux. Lorsqu'il présenta au roi les esquisses, tant de ce tableau que des autres qui lui avoient été ordonnés, Sa Majesté daigna lui en témoigner beaucoup de satisfaction et l'encourager à l'exécution de cet ouvrage par les marques de bonté les plus flatteuses. Tout concouroit à ranimer cette ardeur et ces talents qui l'avoient rendu si célèbre ; mais ses infirmités fréquentes avoient accéléré

en lui les effets d'une vieillesse qui, dans l'ordre ordinaire et à en juger par la force de son tempérament, devoit encore être éloignée; ses talents en souffrirent quelque diminution, non qu'il eût perdu ce feu dans la composition et dans l'exécution qui caractérisoit sa manière, mais les idées n'étoient plus conçues avec la même netteté, ni rendues avec la même sûreté. Cependant ce morceau de la bataille de Fontenoy, le seul qu'il ait pu achever, inférieur à ses ouvrages précédents, surtout quant au devant du tableau où sont les principales figures, présente encore des parties aussi dignes d'admiration que tout ce qu'il avoit fait de plus beau en sa vie. Telle est l'action représentée dans le fond du tableau qui est traitée avec tant d'art et de magie pittoresque, que quoiqu'il n'y ait rien de rendu à cause de l'extrême petitesse et de l'éloignement des objets, néanmoins elle présente un spectacle animé et effrayant de la fureur de ce combat rendu avec une facilité inexprimable et un effet très-piquant. La décadence de M. Parrocel couvriroit encore de gloire tout autre que lui : c'est la fin d'un grand homme. Il n'est resté des autres tableaux destinés pour cette même galerie de Choisy que des ébauches informes et des esquisses dessinées pleines d'esprit et de goût.

Un an avant sa mort, il souffrit une seconde attaque d'apoplexie dont les suites l'obligèrent d'aller aux eaux de Bourbon. Les bontés de Sa Majesté le suivirent dans ce lieu, et M. Chicoyneau, premier médecin du roi, écrivit par ses ordres aux médecins établis à Bourbon pour leur recommander M. Parrocel d'une manière particulière : il en revint sans avoir pu obtenir de guérison, soit qu'il n'eût pas exactement observé le régime nécessaire, soit que le mal fût trop invétéré. Il termina sa carrière aux Gobelins le 25 de mai 1752, âgé de

64 ans, et fut inhumé à Saint-Hippolyte sa paroisse.

La manière de ce grand peintre est fière et décidée, large dans sa touche et ressentie dans ses formes. Son dessin est carré, par méplats et fermement arrêté. Ses caractères de têtes sensibles et fièrement annoncés rendent supérieurement les physionomies soldatesques, et il a su les varier avec un art singulier. Son coloris est vigoureux et ses effets hardis, mais sans sortir des bornes de la possibilité ou de la vraisemblance. Ceux qui, pendant le cours de sa vie, ont voulu affoiblir la réputation dont il jouissoit, lui reprochoient qu'il n'avoit pas la force du coloris de son père, ce que lui-même avouoit modestement ; mais maintenant que nous pouvons juger sans partialité de ces deux grands hommes, ne peut-on pas regarder la couleur outrée de M. Parrocel le père comme factice et fausse ? Cette mode de traiter tout d'un ton roux dans laquelle l'école françoise étoit entraînée par son exemple, appuyé de ceux de M. de Lafosse, de M. Forest, et de plusieurs autres, est-elle fondée sur les effets de la nature, et quelqu'un y aperçoit-il maintenant cette couleur de convention ? Ne craignons point de le dire, quel que soit le mérite dont elle peut être soutenue d'ailleurs, soit par la beauté de certains tons, soit par la force des effets qu'elle favorise, puisqu'elle n'est pas conforme à la vérité, elle est elle-même en défaut. M. Parrocel fit donc sagement de se défendre d'une séduction dangereuse, et l'on doit d'autant plus lui en savoir gré que la haute estime qu'il avoit pour son père devoit naturellement l'aveugler ; qu'il y étoit excité par la manière reçue dans les écoles les plus brillantes de son siècle, et que ce préjugé étoit si fortement établi qu'encore maintenant nous avons peine à le secouer et à refuser notre admiration à des ouvrages où ce défaut est dominant.

Je ne balance donc point à avancer que la couleur de Charles Parrocel est plus vraie et suffisamment vigoureuse, et que d'ailleurs étant dessinateur plus sûr et plus correct, son exécution l'emporte infiniment. Son feu dans la composition n'est pas moindre, et ses effets, moins hardis peut-être, vont avec plus de justesse au but que doit se proposer l'artiste, c'est-à-dire à l'imitation vraie de la nature.

Il a fait une quantité considérable de dessins. Il préféroit souvent cet exercice, qui secondoit l'activité de son génie, à la peinture, dont l'opération plus lente n'obéissoit pas aussi promptement à la succession rapide de ses idées. Souvent il abandonnoit un ouvrage peint, empâté, et prêt à finir, quelque pressé qu'il fût, pour jeter sur le papier de légers croquis, par une suite de cette intempérance de génie. Lorsqu'il peignoit, difficilement il pouvoit s'arrêter à une idée fixe, il effaçoit et recommençoit continuellement, et ses tableaux pour la plupart en couvrent plusieurs autres. Ses dessins, en général peu finis, et par conséquent peu attrayants pour ceux qui n'ont qu'une connoissance foible dans les arts, font l'admiration des gens de goût, par le feu, l'esprit, le caractère et la sûreté qui y brillent. Il y mêloit volontiers les trois crayons et donnoit par ce secours quelque idée de la couleur, et supérieurement celle des effets. Quelquefois ce ne sont que de simples traits, mais toujours frappés avec une certitude et une franchise étonnantes. Ils sont dessinés carrément et même un peu outrés à cet égard. S'il s'y trouve des incorrections, ce sont (si j'ose m'exprimer ainsi) des incorrections savantes produites par l'ardeur de marquer sensiblement des vérités et des beautés de la nature qu'on ressent vivement et qu'on exprime avec excès, et bien différentes de celles qui proviennent de l'ignorance et du défaut de sentiment.

Sa manière de dessiner les chevaux est la plus grande, la plus savante et la plus spirituelle qu'on eût encore connue ; ce n'est pas qu'on ne puisse lui reprocher des incorrections et des contours outrés et maniérés; mais en général il en saisissoit avec beaucoup de fermeté et de goût le caractère, le mouvement et les belles formes. Le Bourguignon, coloriste plein de feu, mais dessinateur peu châtié, étoit bien plus incorrect que lui à cet égard, et l'on peut avancer qu'il ne connoissoit point les beautés du cheval. Van-der-Meulen les dessinoit avec la plus grande finesse et même avec plus grande justesse que M. Parrocel, mais aussi avec une sorte de maigreur et de roideur, enfin d'une manière plus petite et plus froide.

M. Parrocel étoit d'une taille au-dessous de la moyenne, replet et nerveux, et d'une conformation qui annonçoit une forte complexion. Sa physionomie étoit agréable et indiquoit la bonté de son caractère. On peut en juger par deux beaux portraits qui le rendent parfaitement. L'un en sculpture a été modelé et donné à l'Académie par M. Lemoine, et l'autre est peint par M. de la Tour. Ces artistes célèbres se sont plu à conserver la mémoire d'un ami qui leur étoit cher. Il étoit doué du plus excellent fond de probité et ennemi de tout artifice, mais mélancolique et inquiet. Quoiqu'il fût honoré des artistes et qu'il eût beaucoup d'amis qui le chérissoient tendrement, il avoit peine à se le persuader ; inutilement lui faisoit-on remarquer qu'il n'avoit point de rivaux et que tous les autres artistes ses contemporains exerçant des talents différents ne pouvoient ressentir aucune jalousie de ses succès, il inclinoit à se croire beaucoup d'ennemis qui le traversoient. Il est vraisemblable que le peu de fruit qu'il retiroit de ses talents lui faisoit croire qu'en général ils n'étoient pas sentis ni estimés comme ils le méritoient, ce qui est le comble du découragement pour

un artiste. Il s'ouvroit difficilement à ses plus familiers, quoiqu'il ne pût ignorer leur attachement ; il les aimoit cependant de bonne foi ; son amitié même n'étoit pas difficile à acquérir pour peu qu'on lui marquât de considération et d'affection, mais elle demandoit des ménagements pour être conservée, et s'alarmoit aisément.

Sa demeure et son long séjour aux Gobelins, qui l'avoient séparé de ses anciens amis, n'avoient pas peu contribué à augmenter sa mélancolie naturelle. Il n'y jouissoit pas de la société de ses voisins comme d'autres auroient pu faire, et n'étoit pas propre à se lier avec toutes sortes de caractères; il falloit que ses amis eussent beaucoup de complaisance pour lui, non qu'il l'exigeât, mais son caractère le demandoit. Ordinairement absorbé dans des réflexions tristes, il étoit nécessaire qu'ils eussent le courage de surmonter la froideur de son abord et qu'ils l'arrachassent par degrés à cette langueur. C'étoit quelquefois avec beaucoup de difficulté, et souvent ce n'étoit que dans la chaleur du repas qu'il reprenoit sa gaieté, encore falloit-il qu'il se crût bien assuré d'être avec de vrais amis: la présence de quelqu'un qu'il n'auroit pas bien connu auroit suffi pour l'empêcher de sortir de sa taciturnité. Mais quand il osoit se croire en liberté, alors il dévoiloit ce caractère affectueux et plein de franchise qui lui attachoit tellement ses amis que, malgré l'éloignement de sa demeure, ils ne négligeoient point de l'aller voir fréquemment. C'est en effet le plus grand plaisir qu'on lui pût faire que de le distraire des rêveries où il se plongeoit et qui empoisonnoient sa vie.

Il m'honoroit de son amitié, et c'est d'après ce que j'en ai connu par moi-même que j'ai osé entreprendre de tracer à vos yeux le portrait de cet homme distingué, qui sera longtemps regretté des artistes autant par ses

excellentes qualités que par la rareté et la sublimité de ses talents.

---

*Relevé des ouvrages de M. Parrocel exposés au Salon du Louvre.*

**Année 1737.**

Une Halte de la maison du roi, dont les grenadiers à cheval font le sujet principal.

Une Garde avancée de cavalerie.

Un Camp de gardes suisses du roi, avec un de leurs officiers conduisant des dames.

Un Officier qui rallie sa troupe.

Une Bataille de cuirassiers faisant le coup de pistolet.

**Année 1738.**

Un grand tableau en largeur, d'environ quatorze pieds sur huit de haut, représentant une bataille de cavalerie qui s'est donnée en Italie.

Un tableau représentant un jeune esclave assis frappé par ses camarades, et son défenseur, qui arrête les coups qu'on lui porte.

Une Descente de croix de Notre-Seigneur.

Un tableau en largeur de huit pieds sur environ six, représentant une bataille où les Allemands défont les Turcs.

Un tableau d'environ quatre pieds sur deux représentant un cavalier sur une aire de manége pour assouplir un cheval.

Un tableau d'environ quatre pieds sur deux représentant un cavalier au passage, aire de manége.

**Année 1745.**

Un tableau en largeur d'environ deux pieds et demi représentant une bataille de cuirassiers-cavalerie.

Deux petits tableaux carrés, l'un représentant un Coup de tonnerre, et l'autre un Repos.

Ces tableaux appartiennent à M. le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi.

Deux autres représentant, l'un une Chasse du tigre; l'autre celle du lion.

Le premier appartient à M. le duc de Luynes.

Un autre plus petit représentant une Garde de barrière.

Son pendant, une petite marche d'infanterie.

Deux autres en largeur, l'un représentant un espion que l'on amène au général, l'autre une attaque; l'esquisse d'un tableau que l'auteur a exécuté en grand, pour le buffet de la salle à manger du roi à Fontainebleau.

Cette esquisse appartient à M. de la Tour.

Un dessin sous verre, représentant l'Europe sous l'emblème d'une chasse de sanglier.

Autre faisant pendant: l'Afrique sous l'emblème de la chasse au lion.

Deux petits tableaux; l'un représente un Repos de cavalerie;

L'autre un Camp de gardes suisses, appartenant à M. de Jullienne.

Le dessin d'une bataille, appartenant à M. Marietle.

Autre plus grand, dessiné au crayon rouge, représentant une bataille.

Un tableau représentant une Rencontre de cavalerie, appartenant à M. le comte de Caylus.

## Année 1746.

Un grand tableau en largeur de dix-sept pieds sur onze de haut, représentant l'Entrée de l'ambassadeur turc par le Pont-Tournant des Tuileries, lors de la minorité du roi en 1721, où les gardes suisses et françoises bordoient. Ce tableau est aux Gobelins.

Autre de même grandeur: sa sortie par le même pont; bordée en dehors et du côté du quai, de la maison du roi et du régiment de Sa Majesté. Ce tableau est aux Gobelins.

Plusieurs esquisses dessinées au nombre de dix, représentant:

Les conquêtes du roi en Flandre. Ces dessins, qui ont été présentés à Sa Majesté, doivent être exécutés pour la galerie de Choisy.

Ces dessins appartiennent à M. Gabriel, architecte du roi.

Le portrait à cheval de monseigneur le duc d'Orléans, dont la tête est de M. Coypel.

Une bataille de cavalerie.

Deux petits camps de gardes suisses et françoises.

# JEAN-BAPTISTE-SIMÉON CHARDIN,

## par Maillet de Couronne.

Le manuscrit conservé à la bibliothèque de l'école des Beaux-Arts porte en marge : 2 *aoust* 1780. *Séance publique de l'Acad. royale des Sciences, B.-lettres et Arts de Rouen.*

---

## ÉLOGE DE M. CHARDIN,

### PAR M. MAILLET DE COURONNE,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE ROUEN,

### SUR LES MÉMOIRES FOURNIS PAR M. COCHIN.

Jean-Baptiste-Siméon Chardin, peintre du roi, conseiller et ancien trésorier de l'Académie royale de peinture et sculpture, associé de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, naquit à Paris le 2 novembre 1699.

Son père, chargé d'une famille nombreuse, menuisier distingué par le talent de bien faire des billards (il étoit chargé de ceux qu'on faisoit pour le roi), destinoit ce fils aîné à sa profession, mais la nature l'appeloit à des talents plus distingués ; son père finit par approuver l'inclination que le jeune homme montroit pour la peinture: il le plaça chez M. Cazes, peintre du roi; c'étoit alors un des plus habiles peintres.

L'art de la peinture dans ce temps manquant de protecteur et d'appui se traînoit languissamment à travers mille peines; si l'on excepte M. Lemoine, M. de Troy

et quelques peintres de portraits, tout le reste vivoit dans une médiocrité très-voisine de la pauvreté; nuls tableaux de commande de la part des particuliers, rarement des tableaux d'église; le prix de ceux de Notre-Dame n'étoit que de 400 fr. Encore pour le prix falloit-il les fournir doubles, un grand, et un petit; il en fut de même de ceux qu'ensuite on fit pour l'abbaye de Saint-Germain des Prés; aussi nulle occasion presque de se faire connoître. On n'avoit pas encore la ressource de l'exposition des tableaux au Salon du Louvre. Elle n'a commencé qu'en 1737. Cet établissement utile a tout ranimé. Il a mis au grand jour les talents. Il a inspiré le goût des arts à des personnes qui sans cela n'y eussent jamais pensé : l'exemple et l'émulation, voilà le ressort qui meut, anime et vivifie le monde au moral comme au physique.

Je viens de dire que M. Chardin le père avoit beaucoup d'enfants; dès lors il regarda comme un de ses devoirs les plus essentiels de veiller à ce que chacun d'eux eût de bonne heure un savoir-faire qui lui assurât le vivre, aussi ne s'occupa-t-il point du soin de leur faire faire leurs humanités : c'eût été dans son calcul employer inutilement une partie de leur jeunesse. Plus avancé en âge, celui-ci a regretté bien des fois le secours dont lui eût été un tel apprentissage. Il retarde, il est vrai, celui des arts, mais dans un siècle éclairé, il devient chaque jour de plus en plus important à chaque individu de n'avoir pas été privé de cette éducation première.

Chez M. Cazes, il étudia la peinture de l'histoire; ses succès furent médiocres; l'école de M. Cazes n'étoit guère propre à former des élèves : on n'y peignoit point d'après nature; on se contentoit de copier des tableaux de son maître et de dessiner le soir à l'Académie. M. Cazes d'ailleurs, trop peu riche pour payer des modèles,

faisoit de pratique ses plus beaux tableaux. Grâces à un certain nombre d'études que dans sa jeunesse il avoit faites, ce maître dessinoit d'une manière séduisante, mais maniérée. C'étoit l'effet d'une routine qui elle-même n'étoit que la suite inévitable de l'épargne des frais d'un modèle qu'il économisoit par nécessité.

M. Chardin sortit donc de cette école peu instruit: c'est le chemin qu'il a fait depuis à l'aide de l'étude de la nature qui, développant ses dispositions, a fait voir qu'il étoit véritablement né peintre. Ses connoissances à la vérité lui sont venues plus tard qu'elles n'eussent fait si, de bonne heure, il eût été dirigé à les chercher dans la nature, et il n'a pu les appliquer à la peinture de l'histoire qui eût exigé de lui des sacrifices d'argent et de temps qu'il n'étoit pas en état de faire; mais les têtes en pastel qu'on a vues de lui dans les dernières années de sa vie ont démontré qu'il eut le sentiment du grand en même temps qu'il eut la chaleur et le large du faire qui caractérise le genre de l'histoire.

Le hasard lui fit connoître la nécessité d'une étude exacte de la nature; le hasard! je me trompe, ce fut l'effet de réflexions sages, mais rapportons le fait. M. Noël-Nicolas Coypel avoit besoin d'un jeune homme pour le seconder dans quelques ouvrages. Le jeune Chardin fut appelé; la première chose que M. Coypel lui donna à peindre fut un fusil dans le portrait d'un homme habillé en chasseur, et lui-même, il eut l'attention de placer ce fusil avec soin, pour l'éclairer comme il devoit l'être dans son tableau; il finit par dire à M. Chardin de le peindre avec exactitude; celui-ci fut bien étonné de voir un homme habile prendre si sévèrement de telles précautions; il étoit dans la persuasion qu'on n'avoit besoin de la nature que lorsqu'on manquoit de génie, que le peintre devoit tout tirer de sa tête. Cependant il s'attacha à bien rendre

l'objet; il réussit, mais non pas aussi facilement que d'abord il l'avoit imaginé. Il s'aperçut dès lors que la vérité de la couleur et celle des effets de la lumière que la nature présente sont difficiles à atteindre ; il conçut combien il étoit essentiel de s'occuper profondément de ces mystères tout nouveaux pour lui. — C'est ainsi que d'un premier aperçu, il s'est élevé à la pratique d'une touche large, pleine d'harmonie, et à cet heureux accord des couleurs qui depuis l'ont rendu si célèbre en son genre.

Dans le même temps de sa première jeunesse, une circonstance (effet d'un enthousiasme pittoresque qu'il ne dut qu'à lui-même) prépara d'une manière agréable et publique son entrée dans la carrière.

Un chirurgien, ami de son père, demanda au jeune homme de lui faire un plafond ou enseigne pour mettre au-dessus de sa boutique ; il y vouloit des instruments de son art : bistouris, trépan et autres. Ce n'étoit pas ce que Chardin se proposoit ; il peignit une nombreuse composition de figures. Le sujet étoit un homme blessé d'un coup d'épée qu'on avoit apporté dans la boutique d'un chirurgien qui visitoit sa plaie pour le panser. Le commissaire, le guet, des femmes et autres figures remplissoient la scène ; tout y étoit plein de feu, de remuement et d'intérêt ; le tableau n'étoit que heurté, mais traité avec goût. L'effet en étoit singulièrement piquant. Un jour, avant que personne fût levé dans la maison du chirurgien, il le fait poser en place. Le chirurgien voit de sa fenêtre la foule des passants qui s'arrêtoient devant sa porte, ce qui l'excite à demander de quoi il est question. Il voit ce plafond; il fut tenté de se fâcher, n'y retrouvant plus rien des idées qu'il se souvenoit d'avoir confiées à son peintre, mais les éloges du public pacifièrent un peu son humeur; il ne se plaignit que très-modérément. On juge bien que le tableau fit bruit, on s'em-

pressa d'aller en juger : toute l'Académie connut les talents du jeune Chardin (1).

Tels furent ses premiers pas; c'est beaucoup que rien ne vienne les contrarier, cependant cela ne suffit point : il faut encore être encouragé ; il faut que dans les commencements, le peintre soit soutenu, peut-être même qu'il soit porté en avant. A ce sujet, il ne sera pas hors de propos de rapporter les deux anecdotes suivantes : flatteuses pour le jeune Chardin, elles sont de plus très-honorables pour la mémoire de M. Jean-Baptiste Vanloo.

Ce dernier fut chargé de restaurer une galerie au château de Fontainebleau; il prit avec lui quelques-uns des meilleurs élèves de l'Académie; M. Chardin fut du nombre. La convention fut qu'il les défrayeroit de tout, qu'il leur donneroit ensuite cent sols par jour (prix honnête pour ce temps-là). Au retour M. Vanloo, satisfait de leur travail et de leur zèle, leur donna un bon dîner et leur paya à tous le double du prix convenu.

L'autre particularité prouve également le cas que l'honnête et généreux Vanloo faisoit des talents de notre peintre. Il avoit exposé à la place Dauphine un tableau d'un bas-relief de bronze parfaitement imité et peint avec tout le goût possible; M. Vanloo lui demanda quel prix il mettoit à ce tableau. Celui-ci, peu accoutumé à être payé avantageusement, n'évalua son ouvrage qu'à un prix médiocre. Il vaut mieux que cela, reprit M. Vanloo; il est à moi, et il le lui paya davantage. Qu'on juge de l'effet d'un pareil témoignage d'estime de la part d'un homme célèbre comme l'étoit l'illustre J.-B. Vanloo !

Les premières leçons que M. Chardin avoit reçues du

(1) Cette enseigne, de neuf à dix pieds de long, est depuis longtemps dans l'appartement de M. le Bas, graveur du roi. (*Note inscrite en marge du manuscrit original et d'une autre main.*)

besoin de l'étude de la nature avoient allumé dans son jeune cœur le désir le plus vif d'obéir à cette impulsion. La première chose qu'il fit fut un lapin. Cet objet paroît bien peu important, mais en voulant le peindre avec la plus grande vérité possible, il s'agissoit de consulter le goût, de ne point être froid, d'éviter la sécheresse d'une imitation servile. Il n'avoit point encore traité de poil; il sentoit bien qu'il ne falloit pas songer à le rendre en détail. Il dut se dire à lui-même: Voici le modèle, et pour n'être occupé que du vrai, il s'agit d'oublier ce que j'ai vu, d'oublier également la manière dont les autres ont pu voir ce même objet; plaçons-le ensuite à une distance telle que les détails, après s'être perdus dans les masses, n'arrivent plus à l'œil que par l'ensemble d'une impression, aussi douce que vraie, des tons de la couleur, du prestige de la rondeur, et de l'effet de lumière et d'ombre qui lui sont propres. Il y parvint, et ce fut l'annonce de ce goût, de ce faire magique, qui depuis l'ont toujours distingué d'une manière toute particulière. Ainsi commença l'attrait qui l'a conduit à traiter toutes sortes d'objets immobiles ou de nature morte. Il y joignit ensuite les animaux vivants, qu'il rendit avec le plus grand succès, et comme par ses ouvrages il réunit les éloges de tous les artistes ses contemporains, il se trouva presque irrésistiblement entraîné à suivre ce genre.

Le père de M. Chardin vouloit que son fils fût reçu maître de l'académie de Saint-Luc. Cet honnête bourgeois, membre et syndic de sa communauté, et d'ailleurs nullement au fait des arts, s'étoit persuadé qu'un homme n'avoit d'état qu'autant qu'il avoit été reçu maître dans la profession qu'il exerçoit; ainsi, sans consulter son fils, il paya ce qu'il falloit pour sa réception. Le jeune homme fut donc reçu maître. Cette admission a longtemps servi

d'illustration à cette communauté. Elle en a plus d'une fois fait le titre d'une citation honorable pour, disoit-elle, prouver qu'elle étoit la pépinière des talents qu'adoptoit ensuite l'Académie royale, mais depuis longtemps les maîtres de Saint-Luc n'avoient presque plus cet exemple à citer.

Il resta peu dans le corps ; encouragé par les éloges de divers artistes, il pensa à se présenter à l'Académie royale, mais désirant pressentir les opinions des principaux officiers de ce corps, il se permit un innocent artifice. Il plaça dans une première salle comme au hasard ses tableaux, et il se tint dans la seconde. M. de Largillière, excellent peintre, l'un des meilleurs coloristes et des plus savants théoriciens sur les effets de la lumière, arrive ; frappé de ces tableaux, il s'arrête à les considérer avant d'entrer dans la seconde salle de l'Académie où étoit le candidat ; en y entrant : « Vous avez là, dit-il, de très-beaux tableaux, ils sont assurément de quelque bon peintre flamand, et c'est une excellente école pour la couleur que celle de Flandre ; à présent voyons vos ouvrages. — Monsieur, vous venez de les voir. — Quoi ! ce sont ces tableaux que...? — Oui, Monsieur. — Oh ! dit M. de Largillière, présentez-vous, mon ami, présentez-vous. M. Cazes, son ancien maître, trompé par cette même petite supercherie, accorda également un éloge des plus marqués, ne se doutant pas qu'ils fussent de son élève. On dit qu'il fut un peu blessé de ce tour, mais il lui pardonna aussitôt, l'encouragea et se chargea de sa présentation. Ainsi M. Chardin fut agréé avec un applaudissement général. Ce ne fut pas tout ; comme M. Louis de Boullongne, directeur et peintre du roi, entroit à l'assemblée, M. Chardin lui observa que les dix ou douze tableaux qu'il exposoit étoient à lui, et qu'ainsi l'Académie pouvoit disposer de ceux dont elle seroit contente. » Il n'est pas encore agréé,

dit M. de Boullongne, et déjà il parle d'être reçu ! Au reste, ajouta-t-il, tu as bien fait de m'en parler » (c'étoit une habitude qu'il avoit de s'exprimer ainsi). Il rapporta en effet la proposition : elle fut saisie avec plaisir; l'Académie prit deux de ces tableaux. L'un, un buffet chargé de fruits et d'argenterie; l'autre, le beau tableau représentant une raie et quelques ustensiles de ménage, qui fait encore l'admiration de tous les artistes, tant la couleur en est fière, tant l'effet et le faire en sont admirables !

C'est vers ce temps qu'il faut placer son premier mariage. Conduit dans un petit bal d'honnête bourgeoisie, il y fit la connoissance d'une jeune personne fort estimable, et chercha à lui plaire. Ils ne tardèrent pas à être accordés, mais comme on désiroit que l'état de M. Chardin fût plus consolidé, on différa le mariage. Bientôt après, diverses circonstances le retardèrent de plusieurs années. Enfin la fortune de cette demoiselle se trouva anéantie par différentes catastrophes. Malgré ces revers, M. Chardin l'épousa. Cette position jointe à la santé délicate de son épouse, qui quelques années après mourut de la poitrine , le tint longtemps dans un malaise qu'il cacha avec courage, mais qui le força à faire un usage peu lucratif de ses talents.

De ce mariage, il eut un fils à qui tout annonçoit une destinée heureuse : il réunissoit raison, talent, esprit. Il se noya à Venise et cette perte fut infiniment sensible au père (1).

Il contracta un second engagement avec une veuve aimable et d'un vrai mérite dont la fortune lui donna la facilité de se soutenir honorablement.

(1) Cette phrase est rayée avec cette indication en marge: « A transférer beaucoup plus loin et avec des changements. »

Il est d'observation que les tableaux n'étoient pas au prix auquel on les a portés depuis. Quoiqu'il y ait des tableaux de M. Chardin dans presque tous les cabinets de l'Europe, il en a tiré peu de profit ; celui qui lui fut payé le plus chèrement, au moment de sa plus grande réputation, ne passa pas quinze cents livres.

En général ses tableaux lui coûtoient beaucoup de travail : c'étoit une imitation vraie de la nature qu'il vouloit. C'est pourquoi il les repeignoit jusqu'à ce qu'il fût parvenu à cette rupture des tons que produit l'éloignement de l'objet et les renvois de ceux qui l'environnent; aussi sa manière de peindre a-t-elle paru à quelques-uns raboteuse, mais l'accord qui en résulte semble tenir de l'effet magique, tant il produit d'illusion. Une longue pratique, jointe à de profondes réflexions, et ses efforts continuels lui avoient à cet égard acquis des connoissances théoriques si parfaites, que souvent, en examinant certains tableaux où il n'y avoit point d'harmonie, il savoit, d'un seul mot et sans y toucher, indiquer le moyen de parvenir à cet accord que l'auteur avoit inutilement cherché. Il avoit pour principe que les ombres sont unes et que le même ton doit servir, en quelque manière, à les rompre toutes : belle et grande vérité, qui n'est guère connue que des peintres coloristes.

Jusque vers 1737, il s'étoit borné à peindre des objets inanimés; il n'avoit point tenté de tableaux de figures. Le fait qui le détermina à essayer est assez singulier. M. Aved, peintre de portraits, et son ami particulier, prenoit volontiers ses avis, et s'en trouvoit bien. Cependant, un jour que M. Chardin par ses réflexions le serroit de près, M. Aved lui dit avec vivacité : « Tu t'imagines que cela est aussi aisé à peindre que des langues fourrées et des saucissons ! » Il fut piqué de cette repartie. Cependant, il se contraignit, mais dès le lendemain il entreprit un ta-

bleau de figures. C'étoit celui d'une servante qui tire de l'eau à une fontaine. Il réussit parfaitement; de là plusieurs bons tableaux très-intéressants dont les sujets ensuite se sont ennoblis par un choix plus élevé dans les personnages, tels sont le tableau de *la Gouvernante* et celui d'une *Dame variant ses amusements.*

Nous avons en cette ville les deux tableaux les plus composés de ce maître; ils furent exposés au salon du Louvre en 1738 : l'un représente *un Jeune homme qui amuse des enfants avec des tours de cartes;* l'autre des *Enfants qui jouent au jeu d'oie.* Ces deux tableaux, faits pour M. le chevalier Delpech, ont été gravés depuis et se trouvent à présent dans le cabinet de M. Marye de Merval.

Agréé et reçu, comme je l'ai dit, en 1728, il fut fait conseiller en 1743 et trésorier de l'Académie en 1755. Au moment où cette compagnie lui en conféra les fonctions, elle se trouvoit dans un embarras considérable. Le concierge qu'elle avoit eu la confiance d'ériger en receveur emportoit, en mourant, le revenu d'une année de la pension que lui accorde le roi. M. Chardin remit l'ordre dans les finances, et, grâce à quelques avantages que procura M. le marquis de Marigny, on parvint à faire face à tout. Il a conservé cette place jusqu'en 1774. Fatigué alors des détails et des soins qu'elle lui donnoit, et plus encore à son épouse, il en fit sa démission. Il avoit encore accepté, et, pendant vingt ans, il a continué gratuitement de présider à l'arrangement des tableaux au Salon; ce qui lui donnoit beaucoup de peine et lui déroboit un temps considérable.

On voit par combien de titres il mérita l'estime et l'amitié de ses confrères : une modestie rare ajoutoit encore à tout ce qu'il valoit. Ce n'est pas que, dans l'occasion, il n'eût été prompt et ferme à repousser tout

ce qui auroit pu marquer pour lui quelque mépris; mais naturellement il présumoit peu de lui-même. On sait que lorsqu'il se mit sur les rangs pour demander un logement aux galeries du Louvre, il ne pensoit guère réussir. M. le marquis de Marigny, juste appréciateur des talents, ne permit pas que ses sollicitations fussent inutiles; il obtint en 1757 que le roi lui accordât ce logement, et ce ministre fit ajouter, par la suite, des pensions à ce nouveau bienfait. Ce logement fut une des choses qui, dans toute sa vie, l'a le plus flatté, tant il est vrai qu'en le demandant il n'y avoit mis aucun sentiment de vaine présomption.

Son voisinage aux galeries du Louvre et les rapports continuels que cette place lui donnoit avec l'illustre M. Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie, notre associé, établirent entre eux une amitié intime; elle s'est soutenue jusqu'à la fin de sa vie. Son zèle même pour cet excellent artiste l'exposa à des contrariétés qui lui furent très-sensibles; car autant il étoit reconnoissant des bienfaits, autant il étoit tourmenté des tracasseries, lorsqu'il lui arrivoit d'en éprouver. Ajoutons ici que c'est à cet estimable ami (M. Cochin) que nous devons les secours qui nous ont mis à portée de composer l'essai que nous présentons.

En 1765, il témoigna le désir d'appartenir à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Elle venoit d'éprouver une perte très-fâcheuse : elle regrettoit encore Michel-Ange Slodtz, un de ses officiers, qui venoit de mourir. M. Chardin le remplaça. Digne successeur d'un homme très-illustre, celui-ci, sans faire disparoître le souvenir que l'autre laissoit après lui, devint un motif tout particulier de consolation. Cette association est du 30 janvier 1765.

Notre confrère a vécu jusqu'à un âge fort avancé, sans

que l'amour du travail ait cessé pendant un seul instant de faire le charme de sa vie. Pendant plus de quarante années il n'a jamais négligé d'exposer ses tableaux au Salon, et jamais vieillard n'a porté plus loin le feu de la jeunesse. Quoique affligé, plusieurs années avant sa fin, par beaucoup d'infirmités, quoique cruellement tourmenté des douleurs de la pierre qui, sans s'être entièrement formée, s'en alloit par écailles, il a toujours travaillé. Cependant, plusieurs années avant sa fin, il se vit forcé d'exercer plus rarement le talent de peindre à l'huile; alors il essaya du pastel, genre de peinture auquel il ne s'étoit jamais exercé. Il ne l'employa point à ses genres ordinaires, mais il s'en servit à traiter des études de tête de grandeur naturelle. Son savoir et la pratique qu'il avoit su acquérir d'une manière large et facile lui obtinrent les succès les plus complets. Je vais en rapporter un exemple. Au Salon de 1779, il avoit exposé, entre autres choses, une tête de jeune garçon peinte au pastel : M^me^ Victoire de France, frappée de la vérité de ce morceau, désira en savoir le prix. Mais M. Chardin répondit toujours que l'honneur que Madame vouloit bien faire à sa vieillesse étoit pour lui une faveur qui passoit au-dessus de tout. Madame lui fit présent d'une très-belle tabatière en or; il en fut pénétré de reconnoissance.

Mais tandis que nous parlons de satisfactions, d'honneurs et de faveurs, cet artiste s'avançoit vers le terme fatal. De nouvelles maladies se déclarèrent; les jambes enflèrent, l'hydropisie gagna la poitrine; il mourut le 6 décembre 1779, âgé de quatre-vingts ans.

Il nous reste deux portraits de lui : un gravé en médaillon par Laurent Cars, d'après le dessin de son illustre ami, M. Cochin; l'autre par M. Chevillet, d'après un pastel peint par M. Chardin lui-même en 1771. Il s'y est représenté portant des lunettes et en bonnet de nuit.

D'ailleurs, j'observerai qu'il étoit de petite stature, mais fort et musclé. Il avoit de l'esprit, un grand fonds de bon sens et un excellent jugement.

Du vivant de cet artiste, ses tableaux ont joui d'une grande réputation; ils en jouiront dans tous les âges. Il est constant qu'au charme de la couleur dont l'effet est admirable, se joint encore une vérité d'expression et d'attitude toute charmante. La naïveté de ses compositions est telle que rien n'y paroît amené exprès, ni pour grouper, ni pour produire de l'effet. Cependant il n'y a pas une de ces conditions qui ne soit remplie et avec un art d'autant plus séduisant qu'il est plus caché. Il sut réunir à la fois et dans un degré égal, vérité, force de coloris et simplicité touchante. Ce n'est point par erreur que j'emploie cette dernière expression. Le public est généralement peu affecté de ces efforts qui amènent des tournures qu'on nomme pittoresques; trop souvent elles s'écartent de la nature, et c'est à la nature qu'on revient toujours; aussi M. Chardin eut-il les plus grands succès à toutes les expositions.

N'oublions pas que cette réputation, ces succès excitèrent l'émulation de quelques peintres, même ceux d'histoire. Ils voulurent essayer du genre auquel il s'étoit livré; petit genre, disoient-ils; mais les genres ne sont petits que quand ils sont traités petitement. Ils connurent alors de quelle difficulté ils sont lorsqu'il est question de les pousser au degré de la perfection. Forcés d'abandonner leurs tentatives sans succès, ils sentirent qu'il falloit laisser à chaque artiste la part qui lui étoit échue.

Le caractère de M. Chardin étoit doux et modeste; mais, dans l'occasion, il eut de la fermeté et montra ce que l'on appelle du caractère. Ses idées alors étoient fortes, énergiques, ses reparties vives, inattendues. En

voici deux traits : un jour un artiste faisoit un vain étalage de certains moyens qu'il employoit, disoit-il, pour purifier ses couleurs. Impatienté du bavardage de cet homme dont toute l'exécution n'étoit que soignée et froide : « Qui vous a dit qu'on peignît avec les couleurs? — Avec quoi donc, monsieur, reprit l'artiste, surpris et confus? — On se sert de couleurs, répondit M. Chardin, mais on peint avec le sentiment. » Une autre fois on disoit devant lui d'un artiste qu'il étoit haut : « Ah ! reprit-il vivement, je ne l'ai jamais vu haut, je ne l'ai vu qu'insolent. »

Né sensible, je l'ai déjà fait remarquer, il prit trop à cœur quelques désagréments qu'on lui avoit donnés. Il s'en occupa trop fortement, et cette manière d'être a sans doute empoisonné la fin de ses jours.

Il a été regretté, non-seulement par les maîtres, mais encore par tous les élèves. Ceux-ci trouvèrent toujours en lui l'affection d'un ami, les conseils d'un sage. Il laissa en mourant la mémoire d'un homme de bien et la réputation d'un artiste supérieur.

# PIERRE-CHARLES TRÉMOLLIÈRE,

**par le comte de Caylus.**

Le manuscrit conservé à l'école des Beaux-Arts porte le n° 330. On lit en marge, de la main de Hulst : 27 avril 1748.

---

Pierre-Charles Trémollière naquit en 1703 à Cholet en Poitou ; il étoit fils d'un gentilhomme qui mourut bientôt après l'avoir vu naître. Le goût qu'il témoigna dès l'enfance pour imiter tous les objets qui s'offroient à ses yeux, fournit peut-être à sa mère, qui s'étoit remariée, un prétexte honnête pour éloigner de sa nouvelle famille un enfant du premier lit. Elle l'envoya fort jeune à Paris chez un de ses parents, qui appartenoit à feu M^me^ la Duchesse, et celui-ci, pour couronner les soins essentiels que méritoit le dépôt qu'on lui avoit confié, le plaça chez M. Jean-Baptiste Vanloo, que nous venons de perdre à Aix où il s'étoit retiré (1). Il ne pouvoit marquer un plus tendre intérêt à son jeune parent qu'en le faisant entrer dans l'école de ce grand maître ; elle a été une de celles à laquelle nous avons en dernier lieu le plus d'obligation ; en effet, un homme doué de tant de parties, né peintre et d'une famille que la peinture semble avoir particulièrement adoptée, prêchoit d'exemple à ses élèves par son assiduité au travail et par la façon dont il opéroit. Faisant les portraits, il conservoit et pratiquoit les plus grandes parties de l'histoire ; il s'étoit fait des règles si sûres qu'aucun de ses ouvrages n'étoit produit par le hasard, et il se montroit en toute occasion grand peintre d'histoire, de

(1) J. B. Vanloo était mort le 19 septembre 1745.

façon qu'il en passoit toujours quelque chose jusque dans la conduite et l'ordonnance des plus simples portraits ; enfin tout ce qu'il produisoit portoit sa leçon. Ce n'est pas tout : il ne disoit à ses élèves aucun mot qui n'eût son utilité, par la raison que, sans prévention pour sa manière, il ne leur parloit qu'en conséquence du génie et du talent qu'il reconnoissoit en eux, sans jamais les contraindre ni les soumettre à sa pratique. J'en ai été plusieurs fois témoin ; je me rappelle avec plaisir les moments où me trouvant dans son atelier, je le voyois dispenser à chacun le genre de leçon qui lui convenoit et donner à chaque plante qui lui étoit confiée le degré et la sorte de culture dont elle avoit besoin. C'est une justice que je ne puis refuser à ce peintre heureusement né pour former d'autres peintres, et qui leur eût été plus utile encore, s'il eût toujours employé ses talents pour le grand et pour l'histoire : mais malheureusement les portraits sont lucratifs, et la nécessité l'obligeoit souvent de s'en charger.

L'éloge que je fais de M. Vanloo a trouvé sa place ici trop naturellement pour me le refuser, et des procédés tels que les siens ne peuvent être trop recommandés dans tous les arts qui émanent de l'esprit, et plus encore dans le vôtre, Messieurs, car le soin des élèves doit tenir une grande place dans les réflexions que l'amour de l'art vous doit engager à faire. Sans nous flatter, nous devons convenir que tous n'ont pas le talent de montrer ce qu'ils savent : souvent ils ne s'en donnent pas la peine, ou y plaignent trop le temps ; plus souvent le préjugé les aveugle au point de vouloir être imités jusque dans leurs défauts. Enfin je crois qu'il faut convenir de bonne foi que, si de certains élèves se forment tout seuls par les heureuses dispositions de leur naissance, il y en a un beaucoup plus grand nombre auxquels on laisse perdre le temps précieux de l'étude dans la jeunesse, soit en négligeant de

les instruire, soit en ne les avertissant pas de ce qu'ils doivent éviter, soit enfin en ne les éclairant pas sur la portion de talent qu'ils ont reçue du ciel. Combien en voyons-nous, qui, après bien des années, n'ont encore pu se défaire des mauvaises habitudes qu'on leur a laissé contracter! Si quelques-uns sont assez heureux pour le sentir et faire des efforts pour se remettre dans le bon chemin, le plus grand nombre succombe à la peine. Eh! quels reproches les maîtres n'ont-ils pas à se faire quand cela arrive?

Quoi qu'il en soit, Trémollière, né avec d'heureuses dispositions, se distingua dans un atelier vif et nombreux; des talents précoces joints à un esprit fin et à un caractère honnête lui donnèrent des amis qui lui firent sentir de bonne heure le monde et la politesse; l'un et l'autre ont des influences bien marquées dans toutes les productions de l'esprit, et il se trouva bien toute sa vie de les avoir connus.

Dans le cours de ses études, il remporta plusieurs prix de dessin, et quoiqu'en 1726 il ne put mériter que le second prix, il n'en fut pas moins jugé digne d'être envoyé à l'Académie de Rome, et ce fut là qu'il fit de nouveaux progrès. L'Italie, ce pays de la peinture, ouvrit absolument des yeux déjà bien disposés, et peut-être qu'une autre muse qu'on pourroit, autant que la poésie, regarder comme une sœur de la peinture, voulut y entrer pour quelque chose. J'entends parler de la comédie, et je crois ne me point écarter du vrai, en lui accordant une place qu'elle est en droit d'exiger; car le peintre, ainsi que le comédien, doit connoître la valeur et la justesse de la position et du geste qui accompagnent les actions qu'il se propose de représenter. L'un et l'autre sont également obligés de faire agir les ressorts de leur esprit pour arriver à une imitation parfaite, l'un et l'autre enfin sont des peintres; ils ont la nature et son imitation

pour objet, leur intention est la même, mais les moyens qu'ils mettent en usage sont différents. Ainsi on ne peut révoquer en doute que celui qui est capable de s'affecter des passions est assurément en état de les démêler, de saisir et de lire dans la nature les instants les plus prompts et les plus subits qu'elle nous présente.

Mais tous les peintres, me dira-t-on, n'ont ni le talent, ni les occasions de jouer eux-mêmes la comédie, j'en conviens; ainsi je leur conseillerois en général d'y suppléer au moins par leur attention à suivre un spectacle qui peut faire, à mon sens, une partie aussi essentielle de leur étude, puisque l'action ajoute infiniment aux beautés, dont tant de grands génies ont orné notre nombreux et magnifique théâtre. Bien entendu que le peintre saura faire choix, en considérant l'acteur le plus vrai, et qu'il s'attachera à en séparer tout ce qui pourroit s'y trouver d'outré, de grimacé ou de maniéré; mais quand même l'acteur auroit tous ces défauts, un sentiment élevé dont il aura été ému et frappé produira nécessairement un germe heureux et mettra plus aisément le peintre en état de rendre dans son art le même sentiment dont il aura été affecté. On sent bien encore que le spectacle dont je parle ne doit point être pris du côté d'une dissipation abusive, et qu'il doit être uniquement regardé par l'esprit, ou saisi par le cœur, en faisant abstraction des habillements et des usages si ridiculement consacrés à notre théâtre.

Je reviens à Trémollière. Les élèves de l'Académie représentèrent plusieurs comédies de Molière; la seule nouveauté d'une comédie françoise à Rome auroit attiré la foule, mais des connoisseurs et des gens de goût, tels que M. le cardinal de Polignac, ne nous permettent pas de douter d'un succès dont Trémollière eut tout l'avantage.

Indépendamment de ce que j'ai dit en faveur de la comédie pour un peintre, notre nouveau comédien fut au

moins une preuve que la comédie ne lui faisoit aucun tort dans l'esprit des spectateurs, car on ne lui donna pas moins une copie à faire, d'après le Vanius, d'un tableau représentant la chute de Simon le Magicien. L'original placé sur un des autels de Saint-Pierre étant peint à l'huile sur le mur, commençoit à dépérir, et il s'agissoit de le mettre en mosaïque, car l'on sait ce magnifique projet, suivant lequel tous les tableaux de ce superbe édifice seront mis par ce moyen à l'abri de l'injure des temps, et laisseront au moins une belle idée aux siècles à venir des talents de leurs auteurs. Les ouvriers ne pouvant travailler sur un morceau dont la mosaïque devoit occuper la place, il falloit une bonne copie pour suppléer au tableau original qu'il étoit nécessaire d'abattre, et l'on m'a fort assuré que celle que Trémollière exécuta n'en étoit point une à l'ordinaire, et les Italiens, difficilement contents des étrangers, lui donnèrent leur approbation.

Il laissa plusieurs tableaux de chevalet à Rome, et fit un assez grand nombre de dessins d'après les plus beaux tableaux de cette superbe ville et beaucoup de paysages d'après la nature, car dans la belle saison il alloit sans cesse dessiner dans les campagnes, et loin de se reposer à son retour, il n'en passoit pas moins les nuits à étudier et à composer : tant de fatigues ne convenoient guère à la délicatesse de son tempérament. Enfin le temps qu'il devoit passer dans l'Académie étant expiré, il revint en France avec une femme qui lui fut très-attachée et qu'il avoit épousée quelque temps avant son départ de Rome. Elle étoit fille du seigneur Tibaldi, fameux musicien, et elle avoit pour sœur la femme du sieur Subleyras, un de vos élèves, qui, sous la direction d'un mari qui tient un des premiers rangs entre les peintres de Rome, se rend elle-même recommandable pour la miniature.

Les amateurs que la ville de Lyon a produits de tous

les temps arrêtèrent Trémollière dans cette ville, et les agréments de son caractère en firent autant d'amis qui lui demeurèrent toujours attachés. Ils le chargèrent de plusieurs ouvrages, dont les principaux furent une Assomption et une Ascension qu'il fit à Paris pour les Chartreux de Lyon; le premier de ces deux tableaux a été exposé dans le salon du Louvre en 1737. Vous rendîtes alors la justice de décider que pour la richesse de la composition, le tour agréable des figures, la sagesse et le repos dans les masses, on ne pouvoit guère aller plus loin.

Pendant son séjour à Lyon, Trémollière mit au jour un assez grand nombre de portraits et plusieurs grands tableaux d'autel qui assuroient de son mérite, tels que l'Adoration des rois, celle des bergers, et la Présentation au temple pour les Carmes déchaussés, ainsi qu'une Assomption de la Vierge pour les Pénitents blancs.

Enfin il arriva à Paris en 1734, précédé par la bonne réputation de ses ouvrages. Vous agréâtes, Messieurs, en 1737 (1), le *Naufrage d'Ulysse* qu'il vous présenta pour son morceau de réception, et dans la même année vous le nommâtes adjoint à professeur. Il a fait d'ailleurs peu de tableaux à Paris, si vous exceptez ceux qu'on voit sur les portes et dans les trumeaux des appartements de M. Lallemant de Bai, de M. le maréchal de Bellisle et de l'hôtel de Soubise. Je me contenterai de vous rapporter la liste de ces derniers: l'Education de l'Amour, Hercule et Omphale, Minerve qui montre à travailler à une jeune fille, la Sincérité accompagnée de trois génies. Ces tableaux, qui ne font qu'une petite partie de ceux que plu-

(1) Agréé le 24 mars 1736. — L'esquisse présentée le 29 décembre 1736. — Reçu le 25 mars 1737. — Elu adjoint à professeur le 2 juillet en suivant. (*Notes de Hulst.*)

sieurs grands maîtres firent en même temps pour ce beau palais, y tiennent une place honorable. On y voit une composition élégante, un génie facile et une assez bonne couleur, quoiqu'en général on puisse reprocher à l'auteur de n'avoir pas mis assez de sang dans les teintes de chair, et sous prétexte de répandre de l'air dans ses tableaux, de les avoir tenus un peu trop clairs, ce qui empêche que les objets ne prennent du relief et du corps. Sans doute qu'avec l'ardeur qu'il avoit pour l'étude il auroit acquis un savoir plus profond dans le dessin.

Il fut chargé un an avant sa mort d'une suite de tableaux pour les tapisseries du roi; elle devoit représenter les quatre Ages du monde. Il avoit commencé par l'âge d'or, et quoiqu'il ait laissé ce tableau imparfait, il étoit cependant assez avancé pour juger de l'esprit avec lequel il avoit composé un sujet qui doit être nécessairement aussi nu. Cependant il l'avoit traité avec la plus grande modestie, tant il est vrai que l'obscénité ne consiste que dans l'action, et qu'il est plus véritable encore que le peintre rend à sa volonté les objets qu'il a bien pensés.

Il mourut de la poitrine en 1739 (1), âgé de trente-six ans, laissant deux enfants au berceau. Il n'étoit pas d'une grande taille, sa figure étoit agréable, et sa physionomie fine et douce prévenoit en sa faveur. Il fut autant regretté de ses amis et de l'Académie que sa probité, son esprit, les agréments de son commerce, et l'espérance qu'il donnoit pour son art le méritoient. Il avoit amassé les matériaux, il entroit dans l'âge où l'on bâtit, et, ne pouvant jeter d'autres fleurs sur son tombeau, je dirai avec Horace :

Ut flos antè diem flebilis occidit.

(1) Le 11 mai. (*Note de Hulst.*)

# FRANÇOIS LADATTE.

Cette courte notice sur le sculpteur François Ladatte, reçu à l'Académie en 1741, ne porte point de nom d'auteur. Ce n'est, à proprement parler, qu'une note qui aura sans doute été communiquée par la famille de l'artiste.

## NOTICE SUR FRANÇOIS LADATTE,

SCULPTEUR.

François Ladatte naquit, le 9 décembre 1706, d'une famille très-honnête qui étoit attachée à S. A. S. M^r^ le prince de Carignan. Dès son enfance, il commença à donner des marques non équivoques du génie qui l'animoit pour la peinture et la sculpture. Son père vit avec plaisir des dispositions aussi heureuses, et se donna tous les soins pour le faire instruire dans les bons principes d'un art dans lequel les génies seuls peuvent se faire distinguer de la foule. L'événement ayant confirmé les justes attentes du père, par les progrès prodigieux que son fils fit, cela l'engagea à le recommander au prince, grand protecteur des sciences et des arts, à qui il présenta plusieurs ouvrages de son enfant. Le prince, frappé d'admiration de voir les produits d'un talent si précoce, lui accorda tout de suite sa protection et le conduisit avec lui à Paris.

Arrivé dans cette capitale, ce jeune artiste, qui n'a-

voit alors que quatorze ans, ne tarda pas à se perfectionner sous la direction des excellents maîtres qu'on lui donna, de façon qu'il fut à même de remporter différents prix à l'Académie. Quelque temps après, il se rendit à Rome, où il travailla pendant plusieurs années à l'Académie de France, et ensuite étant retourné à Paris, il s'y maria et eut deux filles, dont une est décédée; l'autre est mariée au sieur Cignaroli, peintre habile et pensionnaire du roi.

En 1744, M. Ladatte retourna à Turin, où son premier ouvrage fut le Triomphe de la Vertu couronnée par les génies et entourée par les arts libéraux, qui existe actuellement entre les mains du sieur Cignaroli, son gendre. Ce monument peut seul suffire à faire connoître le vrai génie de ce célèbre artiste. Il fit ensuite les quatre Saisons qui ornent le jardin du roi, et une quantité de vases en plomb qui y sont placés. Dans l'Académie de peinture et sculpture dont il étoit membre, on trouve l'Enlèvement de Proserpine, ainsi qu'un enfant jouant avec un cygne. Il y a à Turin plusieurs autres ouvrages de lui, qui lui ont acquis une réputation bien méritée.

Son grand âge ne lui permettant plus de travailler, miné par une maladie de langueur, il finit ses jours dans les bras de l'amitié le 18 février 1787, âgé de quatre-vingts ans et deux mois.

FIN.

# TABLE DES MATIÈRES.


Charles de Lafosse. . . . . 1
Pierre Monier, par Lépicié et Hulst. . . . . 8
Claude Audran, par Guillet de Saint-Georges. . . . . 11
Jean Jouvenet. . . . . 23
Antoine Coyzevox. . . . . 33
Joseph Parrocel. . . . . 40
Gérard Edelinck. . . . . 46
Louis Licherie, par Guillet de Saint-Georges. . . . . 61
Corneille Van Clève, par le comte de Caylus. . . . . 73
Jacques Prou, par Guillet de Saint-Georges. . . . . 80
Pierre Mignard, par Lépicié. . . . . 86
François Desportes, par Claude-François Desportes. . . . . 98
Hyacinthe Rigaud, par H. Hulst. . . . . 114
René Fremin, par le chevalier de Valory. . . . . 201
Robert le Lorrain, par L. Gougenot. . . . . 210
Nicolas Bertin. . . . . 231
Alexis-Simon Belle. . . . . 233
François Tavernier. . . . . 236
Henri de Favannes, par H. Hulst. . . . . 238
Michel Serre, par de Moulinneuf. . . . . 243
Pierre Dulin, par H. Hulst. . . . . 250
J. F. de Troy, par le chevalier de Valory. . . . . 255
Louis Galloche, par Gougenot. . . . . 289
Jean Duvivier, par le même. . . . . 308
Jean-Marc Nattier, par madame Tocqué. . . . . 348
Jean-Baptiste Oudry, par Gougenot. . . . . 365
Charles Parrocel, par Charles Cochin. . . . . 405
J.-B. Siméon Chardin, par Haillet de Couronne. . . . . 428
Charles Trémollière, par le comte de Caylus. . . . . 442
François Ladatte. . . . . 449


FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

# ERRATA.

## TOME PREMIER.

P. 21, lig. 35, accompagnée des génies, des **arts**, *supprimez la virgule.*
P. 91, lig. 35, Bourdin, *lisez* Bourdon.
P. 116, MÉMOIRE HISTORIQUE, *lisez* MÉMOIRE HISTORIQUE.
P. 158, lig. 24, **son médecin Philippe Acarnanien**, *lisez* **son médecin Philippe, acarnanien.**
P. 171, lig. 34, **digne clerc**, *lisez* digne élève.
P. 198, lig. 7 **et 201**, lig. **24**, M. Bologne, *lisez* **Boulogne.**
P. 207, lig. **2**, **contre se qui se pratiquoit**, *lisez* **ce qui.**
P. 208, lig. **27**, *à la fin, ajoutez* **à.**
— lig. **28**, Pau, *lisez* **Paul.**
P. 226, lig. 1, Guilloche, *lisez* guilloché.
P. 243, lig. 12, M. Tabeuf, *lisez* Tubeuf.
P. 258, lig. 11, maitra sculpteur, *lisez* maître **sculpteur.**
P. 287, lig. 12, le président Le Bailleul, *lisez* **le président de Bailleul.**
P. 288, lig. 4, la rue du Bailleul, *lisez* la rue **de Bailleul.**
P. 307, lig. 6, MARS, *lisez* MARSY.
— lig. 14, Garpard, *lisez* Gaspard.
P. 337, lig. 3, manuscirt, *lisez* manuscrit.
P. 345, lig. 21, Paulus Prosius, *lisez* Paulus **Orosius.**
P. 351, lig. 10, Villeromain, *lisez* Julle Romain.
— lig. 28, l'abbaye Dabcour, *lisez* l'abbaye **d'Abcour.**
P. 370, lig. 14, Au-dessus de la colonne est **une de bronze**, *lisez* **une urne de bronze.**
P. 379, lig. 27, représent, *lisez* représente.
P. 404, lig. 9, Greutter, *lisez* Greuter.
— lig. 22, Feriar *lisez* Farjat.
P. 446, lig. 11, saint Eustache. *C'est une erreur de Guillet ; il est là question de saint Eleuthère.*
P. 461, lig. 13, Hercule Atlas, *lisez* **Hercule et Atlas.**
P. 471, lig. 33, d bronze, *lisez* **de bronze.**
P. 472, lig. 32, saint Antoine, *lisez* saint Antoine.

## TOME II.

P. 92, lig. 21, **Madame de Pernou**, *lisez* **Madame de Pernon.**
P. 130, lig. 22, l'Académie, *lisez* l'Académie.
P. 138, lig. 31, 1 ⁂ 5, *lisez* 1665.
P. 144, lig. 22, **M. Ras le fils**, *lisez le nom comme à la ligne* 5 **M. Rasle fils.**
P. 151, lig. 18 *de la petite colonne* **E. Edelinck**, *lisez* **G. Edelinck.**
P. 171, lig. 15, a renferme, *lisez* la renferme.
P. 175, lig. 29, Daffincourt, *lisez* D'Affincourt.
P. 176, lig. 12, évêque, duc de Laon, *lisez* évêque-duc **de Laon.**
P. 197, lig. 5 *de la petite colonne*, repeint, *lisez* repeinte.
P. 199, lig. 30, d'une nièce, *lisez* d'une mère. **La seule mère du comte de Caylus s'est appelée Le Valois qui était son nom de fille.**
P. 242, *lisez ainsi l'italien :* Senza le grazie ogni fatica è vana.
P. 253, lig. 25, efairev aloir, *lisez* se faire valoir.
P. 313, lig. 13, devleoppé, *lisez* développé.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS

## A


Abbesse (l') de Notre-Dame-de-Soissons. I, 351.
Abcour (l'abbé d'). I, 351.
Abelly, évêque de Rodez. II, 65, 66, 67, 69.
Académie d'Architecture. II, 191.
Académie aux Gobelins. II, 55, 62.
Académie de Peinture. I, 15-7, 30, 46, 48, 70, 77-8, 83, 84, 91, 101, 111, 121, 135, 142, 148, 179, 189, 196, 197, 198-9, 211, 216, 220-3, 230, 234 (armes de l'Ac.), 244, 246-7, 262, 270, 284, 310, 311, 314, 326, 333, 347, 349, 350, 353, 364, 384, 391, 392, 405, 409, 413, 415, 417-8, 424, 430, 445, 461 ; II, 16, 63, 82, 125, 170, 191, 192, 197, 213, 241, 247, 259, 271, 279, 292, 314, 316-7, 352, 369, 370, 385, 398, 408, 417, 437.
Académie des maîtres peintres. (Voy. *Communauté.*)
Affincourt (Pierre-Clément d'), ingénieur. II, 156, 175.
Agesander, sc. rhodien. I, 399, 447.
Aidé (la présidente d'). II, 152.
Aigrefeuille (M. d'). II, 149.
Aiguillon (la duchesse d'). I, 272.
Akakia (M.). II, 150.
Aladenise (M.). II, 152.
Albane, P. I, 354, 407 ; II, 90, 96.
Albani (le cardinal Alexandre). II, 121, 287.
Albaret (le comte). II, 165.
Albret (Emmanuel-Théodore de la Tour-d'Auvergne, duc d'). II, 184.
Aldobrandin (le cardinal). I, 117.
Alexandre VII. I, 74, 406 ; II, 91.
Alexandre, P. I, 56 ; II, 67.
Algarde (l'), sc. I, 437, 453, 471, 474.
Aligre (madame d'). II, 37.
Aligre (M. d'). II, 144.
Alphonse VI (don), roi de Portugal. I, 312.
Alsoufflow (M.). II, 353.
Alvolara (donna Anna), femme de P. Mignard. II, 94, 97.
Ambassadeur d'Espagne à Rome, chevalier du Saint-Esprit. II, 254.
Ambassadeur de Portugal. II, 163, 166.
Ambassadeur turc. II, 409-10, 412, 429.
Ambergure (M. d'). II, 158.
Amé (M.). II, 154.
Amé (mademoiselle). II, 153.
Amelot (M.), maître des requêtes. I, 370.
Andri (M. d'). II, 150.
Andri (madame d'). II, 150.
Angers (l'évêque d'). Voyez Arnauld (Henri.)
Angleterre (l'ambassadeur d'). I, 141.
Anguier (François), l'aîné, sc. I, XXII, XXIII, 124, 194, 286, 296, 307, 311, 319, 437, 445, 450, 454, 468, 475 ; II, 74.
Anguier (Michel), le jeune, académicien, sc. I, XXXIII, 287, 319, 391, 435-50, 451-68 ; II, 216.
Anguier (Guillaume), peintre d'architecture et d'ornements. I, 445.
Anne d'Autriche. I, 11, 16, 21, 23, 118, 119, 130, 141, 155, 168, 185, 188, 193, 202, 217, 236, 242, 244, 286, 326, 334, 365, 372, 410, 414, 417, 419, 439, 442, 446, 453, 455, 459, 461 ; II, 92, 93.
Anne (la reine), reine d'Angleterre. II, 106.
Anselme (Jean-George). II, 190.
Anselme (Antoine), prédicateur. II, 192.
Antin (Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'). II, 36, 37, 107, 120, 192, 218, 232, 268, 277, 313,

351, 352, 372, 409, 410, 411, 412, 413.
Antoine (le cardinal). I, 424.
Antoine (frère), de Paris, capucin. I, 324.
Antoine, imprimeur en taille douce. II, 59.
Appien. II, 14.
Aquilanguy (M. d'), chanoine. I, 336.
Arbos (Marie), mère de M. Serre. II, 243.
Aremberg (le prince d'). II, 45.
Argenson (M. d'), garde des sceaux. II, 32, 126, 187, 194.
Argenson (M. d'), ministre de la guerre. II, 126, 320.
Argenson (M. d'), lieutenant de police. II, 158, 159, 385.
Argenson (le secrétaire de M. d'). II, 160.
Argouges (M. d'), président au parlement de Bretagne. II, 37.
Armenonville (Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'). II, 154, 166, 188.
Arnauld (Henri), abbé de Saint-Nicolas et évêque d'Angers. II, 88, 90.
Arnauld (l'abbé), neveu du précédent. II, 88.
Arnauld (le docteur). II, 54.
Arnault (M.). II, 152.
Arnoust (M.). I, 305.
Arquien (le marquis), depuis cardinal. II, 102.
Athenodorus, sc. rhodien. I, 399, 447.
Attilius (Marcus), consul. I, 208.
Aubert (M.). fermier du sel. I, 387.
Aubery (Voy. *Vastan*).
Aubigny (M. d'). II, 161, 240, 241.
Audran (G.), grav. I, 15, 19, 20, 25, 30, 166, 224; II, 12, 16, 18, 53, 58, 59, 64.
Audran (père de Claude), graveur. II, 11, 12.
Audran (Claude), le peintre. I, XXII, XXIII, 429; II, 11-22, 67, 68.
Audran (Cl.), p. d'ornements. 104, 226, 401.
Audran (J.). II, 175, 180, 183, 187, 188, 192.
Aumont (le duc d'). I, 12, 13, 402; II, 106, 233.
Aumont (la duchesse d'). I, 402, 462.
Auriac (madame d'). II, 394.
Auteurs de la comédie des Proverbes. I, 143.
Auvergne (le cardinal d'). II, 126.
Auvergne (la Tour-d'). (Voy. *Albret* et *Evreux*).
Avaux (comte d'). (Voy. *J.-A. de Mesmes*).
Aved, peintre. II, 235, 436.
Azy (M. d'). II, 153.

## B

Bacault (M.). II, 153.
Bacco, peintre d'ornements. I, 217.
Bagni (le nonce). I, 326.
Bailleul (le président de). I, 287, II, 147.
Ballin, orfévre. I, 171.
Baltazar (M.). I, 169.
Baluze (Etienne), savant. II, 185.
Bamboche, P. I, 89.
Bandol (M. de). II, 108.
Bandol-Boyer (M. de). II, 150.
Barberin (le cardinal). II, 89.
Barbin, libraire. I, XVIII, 143.
Barentin (M. de). II, 181, 200.
Barnabé (le Père). I, XIII, XV.
Baron (M.), médecin. II, 343.
Baroneau (Louis), officier de Marie-Thérèse. II, 31.
Baroneau (Marie), sa fille, femme de Jouvenet. II, 31.
Barthélemy, P. I, 88.
Bastard (MM.), huissiers de salle du roi. I, 335.
Basville (M. de), intendant du Languedoc. I, 181.
Baudesson, menuisier sculpteur. I, 293, 295.
Baudesson, le fils, peintre de fleurs. I, 293.
Baudet (Etienne), graveur. I, 36, 385.
Baudouin (le président). II, 153.
Baudrant, curé de St-Sulpice. I, 352.
Bauquemarre (le président de). II, 150.
Bavière (le duc Maximilien-Philippe de). I, 372.
Bavière (Elisa-Charlotte de). (Voy. *Duchesse douairière d'Orléans*).
Bavière (l'électeur de). II, 232.
Bavyn (Bonaventure), prieur de Sorbonne. II, 196.
Bayonne (l'évêque de). I, 24.
Bazin (Nic.), graveur. II, 64, 177.
Beaubrun (Henri de), le père. I, 139.
Beaubrun (Henri et Charles de), peintres. I, XXII, XXXIII, 137-46, 392.
Beaubrun (Louis de), peintre. I, 139.
Beaubrun (Mathieu de), le père. I, 138.
Beaubrun (Mathieu de), le fils, peintre. I, 139.
Beaudin (Thomas). I, 350.
Beaudin (Marie), sa fille, femme de Nic. de Plate-Montagne. I, 350, 352.
Beaujolais (mademoiselle de). II, 356.
Beauvais (madame de), première femme de chambre d'Anne d'Autriche. I, 387, 410.
Beauvau (René-François de), archevêque de Narbonne. II, 194.

Beauvilliers (Paul), duc de Saint-Aignan. I, 63; II, 156, 157, 175, 200.
Begon, intendant de marine. II, 161, 162, 166, 179.
Begon, grand-maître des eaux et forêts. II, 161, 162.
Beguin (Marie), femme de Ch. de Lafosse. II, 2.
Belle, le père, peintre. II, 233.
Belle (Alexis-Simon), peintre. II, 233-5.
Bellièvre (Pomponne de), président au parlement. I, 10, 348.
Bellin (Jean), peintre. I, 407.
Bellin (Gentil), peintre. I, XVII.
Bellisle (Charles-Louis-Auguste Fouquet de), maréchal de France. II, 191, 447.
Bellori (Giovanni-Pietro). I, 424.
Belluy (M. de). II, 162.
Belot (MM.), père et fils. I, 157.
Benoist (Joseph), directeur de la monnaie d'Orléans. II, 225.
Berrettini (Pietro), peintre. I, 20.
Berger (M.), II, 5, 264, 402.
Berger (Claude). II, 176.
Beringhem (M. de), premier écuyer. II, 370, 372, 386, 395, 396, 399, 400.
Bernard (Samuel), le financier. II, 126, 196, 259, 261, 275.
Bernard (M ), l'aîné. II, 388.
Bernay (l'abbé de). I, 122.
Bernier, directeur de la manufacture de Beauvais. II, 374-5.
Bernin (le cavalier), sculpteur. I, 123, 236, 294, 364; II, 74.
Berny (M. de). II, 162.
Berri (la duchesse de). II, 107.
Berthelot, sculpteur. I, 190, 192.
Bertier (Antoine-François de), évêque de Ricux. I, 203.
Bertier (David-Nicolas de), évêque de Blois. II, 151, 182.
Bertin, trésorier des parties casuelles. II, 145, 169.
Bertin, sculpteur. II, 230.
Bertin (Nicolas), peintre. II, 231-2.
Bérulle (le cardinal de). I, 123.
Bessier (M.). II, 154, 155.
Béthune (Hippolyte de), évêque-comte de Verdun. II, 158, 159, 160, 176.
Béthune (le duc de), marquis d'Ancenis. II, 161, 189.
Bézard (M.). I, 169.
Bielke (le comte de). II, 155.
Bignon (Jean-Paul), abbé de Saint-Quentin. II, 158, 175, 186-7, 197, 200.
Bissy (Henry de Thiard de), cardinal, évêque de Meaux. II, 193.
Bizeuil (M. Amelot de), maître des requêtes. I, 201, 477-8; II, 2.
Blainville (M. le marquis de). II, 151, 152.
Blampignon (M.). II, 54.
Blanchard (Gabriel), peintre. I, 134, 169. II, 13.
Blanchard, le père, peintre. I, 196.
Blanchard, sculpteur, I, 281.
Blasset (Nicolas), sculpteur. I, 319.
Blosse (Marguerite), deuxième femme de Claude Lefèvre. I, 403.
Boileau Despréaux. I, 297, 302; II, 24, 116, 184, 213.
Bois Dauphin (la marquise de). I, 369.
Boisseau (M.). II, 150.
Boisseau (madame). II, 143, 150.
Boistel (Louis). II, 169.
Boit, peintre en émail. II, 354.
Boizot, peintre. II, 382, 391.
Bolingbroke (lord). II, 105.
Bolswert, graveur. II, 49, 50, 51, 59.
Bonnefond, peintre, ensuite maître d'hôtel de la Ville. I, 196.
Bonnemer, peintre. I, 56, 58; II, 13.
Bonnetiers (communauté des). I, 414.
Bonnier de la Mosson (M.). II, 108.
Bordier (M.), fermier général. I, 132, 176, 217, 283.
Bosfranc (M. de). II, 146.
Bosse (Abraham), graveur. I, 78, 171, 172.
Bossuet, évêque de Meaux. II, 118, 166, 178-9, 181.
Bossuet (l'abbé). II, 118.
Bossuet (M.). maître des requêtes. II, 167.
Bothmar (M. de). II, 167.
Boucaut, receveur de la Ville. I, 112, II, 264, 403.
Bouchardon (Edme), sculpteur. I, 3; II, 317-9, 322.
Boucher (Jean), peintre. II, 87.
Boucher (François), peintre. II, 375, 402.
Boucherat (le chancelier). II, 37.
Boufflers (le maréchal de). II, 158, 159, 162, 179.
Bouhier (Marie) femme de M. Charles de la Vieuville. I, 266.
Bouillon (le cardinal de). I, 372; II, 37, 120.
Boulanger (le président), prévôt des marchands. I, 196.
Boulogne (Louis), le père, peintre. I, XXIII, 193-215, 478; II, 61.
Boulogne (Bon), l'aîné, peintre. I, 57, 83, 200, 203, 427; II, 130, 250, 406.
Boulogne (Louis), le jeune, peintre. I, XXIX, XXXVII, 56, 200, 203; II, 125, 130, 197, 199, 231, 290, 303, 315, 434, 435.

Boulogne (Geneviève et Madeleine), peintres. I, 200.
Boulet (M.). II, 143.
Bourbon (mademoiselle de). I, 144.
Bourbon (Louis de). I, 257.
Bourbon (Louis-Henri, duc de). II, 274, 315, 332.
Bourbon (Charles de), comte de Soissons, I, 184.
Bourbon (le comte de), président (Voy. *Rousset*).
Bourdelin (M.), médecin. II, 343.
Bourdon (Sébastien), peintre. I, XXIII, XXXVII, 87-103, 197, 203, 396, 446; II, 8, 198, 295.
Bouret (M.), trésorier de madame de Nemours. II, 149, 150, 153.
Bouret (madame), II, 150, 153.
Bouret (mademoiselle), de Dijon. II, 143.
Bouret (Etienne-Michel). II, 332.
Bourgogne (le duc de). II, 5, 119, 183, 333, 340.
Bourgogne (le duc de), petit-fils de Louis XV. II, 358, 445.
Bourguignon (le), peintre. I, 237; II, 42, 45, 406, 424.
Bourguignon (le), surnom de Perrier, peintre. I, 3, 127.
Bourlemont (mademoiselle de). II, 144.
Bourzols (le marquis de). II, 153.
Bousols (le chevalier de). II, 165.
Boussard (Françoise), mère de Jean Duvivier. II, 308.
Boutard (l'abbé). I, 297.
Bouthillier, secrétaire d'Etat. I, 241.
Bouthillier. (Voy. Chavigny et Rancé.)
Bouys, peintre. I, 380.
Bouzonnet Stella (Antoine), peintre. I, XXI, XXIII, 422-34.
Bouzonnet (Etienne), son père, orfévre. I, 422.
Bouzonnet-Stella (Antoinette), graveur. I, 424, 425.
Bouzonnet-Stella, l'aînée, peintre. I, 428.
Boyer (M.). II, 154.
Boyer (M.), médecin. II, 344.
Boyer d'Aiguilles (M.). II, 151, 171-2.
Boze (M. de). II, 325.
Breget (M.), intendant du prince de Furstemberg. II, 18, 19.
Bregis (la comtesse de). II, 161.
Breteuil (madame de). II, 152, 167.
Breteuil (le baron de). II, 155, 158.
Bretonvilliers (M. de). I, 95.
*Brézé* (le), vaisseau. I, 306.
Brianville (Oronce Finé de). II, 164, 177.
Brice (Germain). I, 95, 111, 296.
Briçonnet (M. de). II, 167.
Briçonnet (madame de). II, 167, 169.
Brienne (madame de). I, 338.
Brinvilliers (madame de). I, 389.
Brioane (M. de). II, 358.
Brisard (l'abbé), conseiller au parlement. I, 357, 358.
Brissac (MM. de). I, 370.
Brissart (J.-S.). II, 186.
Brissonnet (le président). I, 164.
Brochier (M.). II, 301.
Broglio (Ch.-Am.). (Voy. *Revel*).
Bron (la marquise de). II, 158, 159.
Broussenil ou Droussenil (le marquis de). II, 158.
Brunenc (M. Jean de), de Lyon. II, 147, 170.
Buchère (M. de). II, 145.
Buiret (Jacques), sculpteur. I, XXII, 387; II, 82.
Bullion (M. de), ministre des finances. I, 121, 263.
Buron (M.), chirurgien. I, 170.
Bury (le prieur de). II, 252.
Buthay (Suzanne), femme de Charles le Brun. I, 15, 48.
Buyster (Philippe), sculpteur. I, XXII, XXIII, 119, 122, 260, 280-90, 307, 327, 414.

## C

C.... (M. de). I, 70.
Cadesme, marchand de soies. I, 388.
Cadesme (mademoiselle Marie), femme de Desjardins. I, 388; II, 144, 169.
Caffieri, sculpteur. II, 293, 294, 297.
Calf, peintre. I, 356, 357.
Calvo (l'abbé de). II, 145.
Calvo (le marquis de). II, 163.
Cambray, surnom de Guillain, le père, sculpteur. I, 116, 184.
Caneau Descramelle (Gabriel-Joseph). II, 187.
Canillac (le marquis de). I, 220.
Canisy (madame la comtesse de). II, 152.
Canta (Thomas), consul de Perpignan. II, 134, 136.
Capus (M.). II, 142.
Carcassonne (l'évêque de). II, 151.
Cardin le Bret. (Voy. *le Bret*.)
Carel (M.). II, 154.
Carignan (princesse de). I, 193.
Carignan. (Voy. *la princesse Louise de Savoie*.)
Carlieri (M.), de Nîmes. II, 166.
Carlieri (M.), de Laon. II, 166.
Carraches (les), peintres. I, 66, 101, 190, 199, 257, 341, 405; II, 13, 89, 90, 299.
Carrey, peintre de portraits. I, 349.

**Carron (Martin), sculpteur en bois. I, 318.**
Cars (Laurent), graveur. II, 46, 198.
Cars (J.-F.), graveur. II, 166, 179, 180, 188, 193, 275, 439.
Cartaud, architecte. II, 205.
Cartaud (Suz.), sa sœur, femme de Fremin. II, 205.
Casimir (Jean), roi de Pologne. I, 309.
Castan (M.). II, 165.
Catalan (M.), fermier général. I, 80.
Catherine, infante de Portugal. I, 312.
Catherine (l'impératrice), femme de Pierre-le-Grand. II, 352, 354.
Caudeman (M.). II, 160.
Caumartin (M. de). II, 156, 157, 161.
Cavallier (François), consul de Perpignan. II, 134, 136.
Caylus (la comtesse de). II, 199.
Caylus (le comte de), son fils. I, XXXII-XXXIII, XXXVI, 87, 93, 95, 99, 115, 118, 147, 149, 152, 162, 174, 175, 179, 182, 183, 435, 451; II, 73, 86, 199, 403, 427, 442.
**Cazals (Rose), marraine de Rigaud. II, 123.**
Cazes, peintre. II, 265, 429, 430-1.
**Cerquozzi (Michel-Ange), peintre. I, 89.**
**Cervantes. II, 376.**
**Chaboullié (N.). II, 340.**
**Challe (M. A.), peintre. II, 361.**
**Chaluet (M. de). II, 158.**
**Chambellanne (madame la grande). II, 158.**
**Chamblain (M. et madame de), II, 146.**
**Chambray (M. de). Voy. Chanteloup.**
**Chambray (Anne de), trésorier des guerres. I, 170-2.**
Champagne (Jean), sc. II, 216.
Champaigne (Philippe de), peintre. I, XIX, XXII, XXIII, 91, 217, 239-58, 286, 346, 347, 350; II, 51, 54, 55.
Champaigne (Evrard de), son frère aîné, bourgmestre de Bruxelles. I, 346.
Champaigne (Jean-Bapt.), son neveu, peintre. I, 243, 346-9, 349.
Champy (madame). II, 166.
Chanteloup (monsieur de). I, 62, 66, 74, 75.
Chapelain. I, 278.
Chapelain (M.), procureur au parlement de Normandie. I, XLI.
Chardin (M.), père du suivant. II, 433.
Chardin (Jean-Baptiste-Siméon), peintre. I, XL; II, 328, 429-41.
Charlemagne (sceptre dit de). I, 233-4.
Charles Ier, roi d'Angleterre. I, 141, 199.
Charles II, roi d'Angleterre. II, 239.
**Charles IX. I, 138, 175.**
**Charles X, roi de Suède. I, 92.**
**Charles VI, empereur d'Autriche. II, 191.**
**Charles (le prince), à Bruxelles. II, 382, 386.**
Charles (M.). II, 161.
Charmeton, peintre. I, 99.
Charmois (Martin de). I, IV-VII, 16, 17.
Charost (le duc de). II, 161.
Charpentier, de l'Académie française. I, XVI, XVIII, 51, 60.
Charpentier, musicien. I, 47.
Charpentier (M.). II, 142.
Charton (M.). I, 223.
Chartres (le duc de). (Voy. *le duc d'Orléans.*)
Chartres (le duc de). II, 339.
Chartres (mademoiselle de). (Voy. *princesse de Conti.*)
Chaseron (M. de). II, 163.
Chataignier (M.). II, 146.
Chateau (Guillaume), graveur. I, XXIX, 404-5.
Chateaubriand (M. de). I, XII, XIII, XIV.
Chateauneuf. (Voy. *la Vrillière.*)
Chateauneuf (M. et madame de). II, 156.
Chateauroux (madame de). II, 337.
Chateau-Thierry (mademoiselle de), petite nièce de J.-F. de Troy. II, 284, 287.
Chateauthiers (le chevalier de). II, 158.
Chateauvilain (le comte de). II, 153.
Chatillon (la duchesse de). II, 93.
Chatillon (la marquise de). II, 160.
Chatillon (le marquis de). II, 143, 144.
Chatillon (Louis de), graveur. I, 28, 37; II, 62, 65.
Chaunes (le duc de). I, 371; II, 37.
Chauveau (François), graveur. I, 23, 113, 159; II, 1, 54.
Chauvelin (M. de), garde des sceaux. II, 225, 277, 280.
Chavigny (Bouthillier de), évêque de Troyes. II, 167.
Chavigny (M. de). I, 241.
Chavigny (Le R. P. de). II, 163.
Chavigny (Denis-François Bouthilier de), archevêque de Sens. II, 199.
Chazeron (le marquis de). II, 147.
Chereau, le jeune, graveur. II, 158, 167, 176, 179, 184, 186, 190, 192, 193, 194, 195, 196.
Chéret, entrepreneur. I, 82.
Chéron (Elisabeth-Sophie), peintre. I, XXXII.
Chéron (mademoiselle), femme de Belle. II, 235.
Chevalier (M.). II, 145, 147.
Chevillet, graveur. II, 439.

Chicoyneau (N.), médecin du roi. II, 421.
Chigi (Flavio), cardinal. I, 24, 406.
Chiverny (le comte de). I, 259.
Choiseul (G.-J.-B. de), marquis de Praslin. II, 174.
Chomel (M.), le père, médecin. II, 343.
Chomel, le fils, médecin. II, 343.
Chouberne (mademoiselle de). I, 438.
Christine, reine de Suède. I, 76, 92.
Cicéron, cité. I, 338.
Cinq-Mars (le marquis de). I, 330.
Clairembault, généalogiste. II, 139, 140, 141.
Clément VII. I, 117.
Clément XI. II, 121, 253, 254.
Clément XII, pape. II, 189.
Clère (le comte de). II, 149.
Clermont (la comtesse de). II, 151, 156, 157.
Clermont (mademoiselle de). II, 356.
Clermont (L. de), évêque de Laon. II, 161, 176.
Clermont-Tonnerre (François-Louis de), évêque de Langres. II, 163.
Cligny, notaire. I, 304.
Cloche (le Père), supérieur des dominicains. II, 253.
Coché (Catherine), mère de Favanne. II, 238.
Cochet, sculpteur. I, 184.
Cochet (Germaine), sa sœur, femme de Simon Guillain. I, 184.
Cochin, graveur. II, 46, 275.
Cochin, fils, graveur. I, XXX, XXXII, XLII; II, 275, 348, 429, 438, 439.
Coelemans (Jacques), graveur. II. 152, 164, 165, 171, 176, 177, 178, 200.
Coffier, sculpteur en bois. I, 32.
Coislin (Pierre du Cambout de), évêque d'Orléans, cardinal. I, 8, 218.
Colbert. I, IX, X, 23, 27, 30, 31, 32, 37, 50, 53, 55, 60, 70, 81, 83, 203, 237, 244, 245, 247, 257, 258, 291, 296, 300, 305-6, 309, 391, 392, 445, 460, 461; II, 2, 13, 36, 37, 48, 51, 55, 130, 374, 375. (Voy. Villacerf. Croissy et Torcy).
Colbert (madame). I, 77.
Colbert de Croissy (M.). II, 152, 172.
Colbert (Jacques-Nicolas), archevêque de Rouen. II, 163, 166, 177.
Col de Villars (M.). médecin. II, 343.
Coligny (le marquis de). I, 142.
Collin de Vermont (Hyacinthe), peintre. II, 131.
Colomieux (le comte de). II, 164.
Colonna, chef d'une des quatre grandes maisons de Rome. II, 89.
Comans, tapissier. I, 149.
Comminges (le marquis de). I, 312.
Communauté des maîtres peintres. I, 5, 148, 221-2, 321, 368, 409, 413, 415, 416, 417-8, 450; II, 352, 365, 366, 369, 385, 433-4.
Condé (Henri de Bourbon II, prince de), dit M. le Prince. I, 124, 280.
Condé (Louis de Bourbon II, prince de), dit le Grand et M. le Prince. I, 142, 171, 297, 302; II, 36, 37, 116.
Condé (Henri de Bourbon I, prince de). I, 186.
Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de), dit M. le Prince. I, 297, 379, 280; II, 105, 116.
Condé (Claire-Clémence de Maillé, princesse de), femme du Grand-Condé. I, 144.
Condé (Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de), femme de Henri II. I, 169.
Condé (Louis de Bourbon III, prince de), nommé d'abord M. le Duc, fils de Henri-Jules. I, 371; II, 107, 116, 151.
Condé. (Voir aussi l'article *Bourbon*.)
Conférences. I, XIX-XX, XXI, XXIV, XXXVII, 101, 245-7, 311, 314, 342-3, 349, 380-2, 393, 425, 435, 445, 446, 447-8, 449, 463-75; II, 9-10, 292, 297-9, 381.
Conti (duchesse douairière de). (Voy. *Martinozzi*.)
Conti (le prince de), roi de Pologne. II, 117, 137, 164, 166, 178, 357.
Conti (la princesse de). II, 117, 119, 137, 356.
Conti (la princesse de), la jeune. II, 137, 152.
Conti, chef d'une des quatre grandes maisons de Rome. II, 89.
Coquelin, curé. I, 50.
Cormery (M. de). II, 156, 157.
Cormery (madame de). II, 157.
Corneille (Pierre), le poëte. II, 51.
Corneille (Michel), le père, I, 119, 322, 326, 383.
Corneille (Michel), l'aîné, peintre. I, 56, 189, 383-5.
Corneille (J.-B.), le jeune, peintre. I, 384, 385; II, 13.
Cornet (M.). II, 168.
Cornical, peintre. II, 251.
Cornu (Jean), sculpteur. I, 195, 214-5.
Corrége, peintre. II, 7, 58, 220, 228, 299.
Corsini (le marquis, depuis cardinal). II, 189, 273.
Costiolles (le chevalier de). II, 165.
Cotelle, le père, peintre d'ornements. I, 338.

Cotelle (Jean), peintre. I, 338.
Cotelle (mademoiselle), sa sœur, miniature, femme de Loir. I, 341.
Cotelle (Jeanne), femme de De Troy, le père. II, 235, 279, 280.
Cotte (Robert de). II, 191, 318.
Coubers (comte de). (Voy. *Sam. Bernard.*)
Coulange (M.). II, 143.
Couperin, organiste. I, 403.
Courchamp (M. de). II, 147, 155.
Courcillon. (Voy. *Dangeau.*)
Courjades (M.). II, 144.
Courtenai (le prince de). II, 150.
Courtenai (la princesse de). II, 150.
Courtet (madame). II, 148.
Courtin (M.), prêtre. I, 202.
Courtin (M.), président au présidial de Blois. I, 335.
Courtois (Marie), femme de Nattier, le père. II, 350.
Courville (M. de), colonel. II, 158.
Cousin (Jean), peintre. II, 50.
Cousin (M.). II, 168.
Coustard (M.), conseiller au parlement. II, 116, 184.
Coustou (Guillaume), sculpteur. II, 125, 204, 316.
Coustou (Nicolas), l'aîné, sculpteur. II, 130, 312.
Couturier (M.), directeur de la C pagnie des Indes. II, 355.
Coypel, peintre. I, 257; II, 130, 134.
Coypel (Noël), le père, directeur de l'école de Rome. I, 77, 79, 80, 81, 83, 345, 405; II, 12.
Coypel (Antoine), le fils, I, XXIX, XXXIX, 56, 83, 427.
Coypel (Noël-Nicolas). II, 265, 336, 431.
Coypel (Charles). I, XXXIX; II, 297. 413, 416, 419, 428.
Coyzevox (Antoine), sculpteur. I, XXXII, 34, 48, 237, 264; II, 33-9, 58, 117, 183, 204, 216.
Crepy (J.), graveur. II, 77.
Créquy (marquis de). I, 24.
Créqui (maréchal de). I, 67-9, 73, 74.
Créqui (duc de). I, 74; II, 88.
Creton (madame). I, 351.
Creton (M.), juge consul. I, 352.
Crevon (M.), orfévre. I, 167; II, 165.
Croissy (madame de), la mère. II, 164.
Croissy (Charles-Joachim de), évêque de Montpellier. II, 164.
Croissy (le chevalier de). II, 156, 164.
Croissy (le marquis de). II, 159.
Crosade (M.). I, 130.
Crozat (monsieur). II, 5, 225, 226.
Cundier (J.), graveur. II, 190, 191.

## D

Damery (M.), amateur. II, 388, 400.
Dampierre (le marquis de). I, 332.
Dampierre (M.). II, 386.
Dandigny (madame). II, 163.
Dandré-Bardon, P. I, XXXIX; II, 243.
Dandrey. I, 19.
Danemarck (le roi de). II, 116, 137, 153, 156, 157, 278, 293, 306, 374, 415-6.
Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de). I, 12, 158; II, 181.
D'Angers (M.), graveur, ensuite frère de la Charité. I, 405.
Daquin (M.), premier médecin du roi. II, 145.
Dare (M.), maire de Troyes. I, 301.
Daret (Pierre), graveur. I, 123, 172, 406.
Dargeneu (mademoiselle), nièce de Lafosse. II, 6.
Dargenville. I, XXXVIII, XLIII, 2, 384; II, 1, 23, 31, 40, 122.
D'Aubray (M.), lieutenant civil. I, 390.
Daullé, graveur. II, 46, 185, 198, 199.
Dauphin (le). I, 28, 62, 69, 145, 244, 347. 372, 375, 380, 385, 402, 419; II, 3, 12, 13, 94, 104, 118, 137, 165, 178, 194.
Dauphin (le), fils de Louis XV. II, 277, 331, 332, 333, 358, 394, 398.
Dauphine (la); Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière. I, 62; II, 94.
Dauphine (la); Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. II, 36.
Dauphine (la); Marie-Josèphe de Saxe, belle-fille de Louis XV. II, 358, 394.
David (M.). II, 145.
Deffel (le baron). II, 168.
De la Haye (M.). I, 153, 172.
Delasmatte (M.). II, 385.
Dellery-Vauvrai (M.). II, 158.
Delorme (M.). I, 52.
Delorme (M.). I, 439, 441, 455, 458.
De Lotz (M. l'abbé). II, 287.
Delpech (madame). II, 146.
Delpech (M.). II, 144.
Delpech (le chevalier). II, 439.
Deltichmel (M.). II, 167.
Denet (François), deuxième mari de la femme de P. Wleughels. I, 359.
Denison (Pierre), échevin. I, 112, 264.
De Rieux, peintre. I, 89.
Des Aguets (M.). II, 166.
Desalliers, libraire, père de d'Argenville. II, 17.
Desargues, math. I, 114.
Des Bordes, riche partisan. I, 369.

Des Brosses (madame). II, 161.
Descartes (René). I, 267.
Des Essarts (M.), le fils. II, 157.
De Sève, peintre. (Voy. *Sève.*)
Desgouges (M.), avocat. II, 310, 311.
Deshays, peintre. I, XXX.
Des Jardins (Martin), sculpteur. I, XXI, 238, 310, 368, 375, 396-401; II, 54, 116, 123, 133, 143, 153, 169, 174, 312.
Des Jardins (Marie Cadesme, femme de). I, 388; II, 144, 169.
Des Jardins (Jacques), son fils. I, 400, 401.
Deslandes (mademoiselle). (Voy. *Trouit-Deslandes.*)
Desmarets de Saint-Sorlin (Jean). I, 278.
Desmarets (M.), contrôleur général. II, 108, 153.
Des Noyers (François Sublet), surintendant des bâtiments. I, 74, 75, 76, 119, 120, 175, 283, 319, 320, 329.
Desportes (François), peintre. I, XXXIX, II, 98-113, 371.
Desportes, le fils, peintre. II, 113.
Desportes (Claude-François), peintre, neveu de François Desportes. I, XXXIX, 1, 2, 62; II, 98.
Desrochers, graveur. II, 184.
Des Roches, chantre de Notre-Dame. I, 241.
Desvieux (M.), ambassadeur de Malte à Rome. II, 89, 145, 151.
Desvieux (M.), directeur de la Compagnie des Indes. II, 355.
Detlen (Conrad) a Dehn. II, 195.
Da Troy (François), le père, peintre. II, 102, 130, 131, 255, 257, 258, 259, 263, 279.
De Troy (Jean-François), le fils, peintre, I, XXXVI; II, 201, 253-88, 370, 413, 429.
Devaux (Geneviève), belle-mère de Nic. de Plate-Montagne. I, 350.
D'Hozier. II, 54, 146, 153, 170.
Diderot. I, XXVI.
Digne (M.), consul de France. II, 278, 287.
Dille (la comtesse). II, 163.
Dodun (M.), marquis d'Herbault, contrôleur général. II, 126, 195.
Doly (François), chirurgien. II, 237.
Doly (Marie-Thér.), femme de Tavernier. II, 237.
Dombes (le prince de). II, 187.
Domenico del Barbiere, sculpteur. I, 294.
Domergue (M.). II, 146.
Dominiquin, peintre. I, 117; II, 95.
Dongoy, greffier au parlement. I, 12.
Dorat (MM.). I, 131, 338.
D'Orbay, architecte. I, 264, 365, 366, 374, 393.
Dossier (Michel), graveur. II, 181, 182, 183.
Doublet (M.). II, 154, 164.
Doublet de Persan (M.). II, 154.
Dougas (M.). II, 397.
Douté (M.), médecin. II, 342.
Doye (M.), médecin. II, 342.
Doyen, notaire et secrétaire du roi. II, 401.
Dreux (M.), architecte. II, 369.
Dreux du Radier. I, XII.
Drevet, le père, graveur. II, 38, 117, 119, 144, 145, 148, 151, 158, 161, 163, 164, 165, 167, 169, 170, 171, 172, 175, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 197, 200.
Drevet (Claude), neveu de Pierre, graveur. II, 190, 197, 198.
Drevet (Pierre-Imbert), fils de Pierre, graveur. II, 190, 195, 196, 197.
Drouais, le père, peintre. II, 223.
Dryden. II, 54.
Dubois (le cardinal), archevêque de Cambrai. II, 125, 195, 196, 340.
Du Breuil (M.). II, 161, 162.
Du Breuil (la marquise). II, 163.
Du Cerceau (M.). II, 148.
Duchange (Gaspard), graveur. I, 406; II, 46, 173, 185.
Duchemin, trésorier de Mademoiselle. I, 180, 181.
Duchemin (Catherine), femme de Girardon. I, 300, 304.
Duchesne, peintre. I, 239, 240.
Duchesne (mademoiselle), femme de Ph. de Champagne. I, 240, 244.
Duchesne (M.). II, 150.
Duchesse (madame la). II, 442.
Duclos-Bossart (Marie-Claude-Augustin et Henri-François). II, 188.
Du Fay (Char.-Jér. de Cisternay), amateur de livres. II, 190.
Du Flos (Claude), graveur. II, 166, 179, 181, 186, 187, 195, 199.
Dufort (M.), fermier général. II, 376.
Du Fresnoy, peintre. I, XXII, XXII, 461; II, 87, 89, 90, 91, 93, 94.
Du Fresnoy (M.), le fils. II, 151, 152.
Dughet (Gaspard), peintre. II, 12.
Du Guernier (Louis), peintre. I, 91.
Du Guernier (mademoiselle), première femme de Séb. Bourbon. I, 91.
Dulin (P.), peintre. I, XXXV; II, 250-4.
Du Metz (Gédéon). I, 15.
Du Metz (M.), fils. II, 130, 179.
Du Metz (le président). II, 167.

Du Metz (la présidente). II, 157.
Du Monstier, peintre. I, 139.
Du Moulin (M.), prêtre de Saint-Germain l'Auxerrois. I. 428, 429; II, 18, 20, 67.
Dupin (madame). II, 142.
Dupin (P.), graveur. II, 142, 169, 180, 200.
Dupleix (Scipion), cité. I, 233.
Du Plessis (M.). I, 79.
Du Puis, marchand de Beauvais. I, 425.
Dupuis (N.), graveur. II, 185.
Dupuis (N.), jardinier du roi. II, 389.
Dupuy (M.), avocat général. II, 38.
Duquesne, le fameux marin. I, 308, 326.
Durand, libraire. II, 380.
Durand (J.-B.) de Montalet. II, 197.
Duras (le maréchal de). II, 166.
Durazzo (le comte). II, 119.
Duret (le président). II, 163.
Du Sault (M.). II, 146.
Du Sault (la comtesse). II, 150.
Duvivier (Gendulphe), graveur de cachets. II, 308, 309, 310.
Duvivier (Jean), son fils, graveur en médailles. I, XXXVIII; II, 308-47.
Duvivier (Jeanne-Louise-Françoise), sa fille, femme de Tardieu. II, 328.
Duvivier, ses fils. II, 328, 329, 347.

E

Ecquevilly (madame d'). II, 154.
Edelinck (Gérard), graveur. I, XLII, 11, 21, 25, 50-1, 401; II, 46-60, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 159, 161, 164, 166, 167, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 200.
Edelinck (Gaspard-François), son frère, graveur. II, 53.
Edelinck (Jean), son frère, graveur. II, 53.
Edelinck (mademoiselle), fille de Gérard. II, 54, 57.
Edelinck (Nicolas), fils de Gérard, graveur. II, 58.
Effiat (le maréchal d'). I, 118, 130.
Effiat (la maréchale d'). I, 123.
Elbène (le commandeur d'). II, 89.
Ellery (le marquis d'). II, 160, 162.
Emiliani (Jérôme), fondateur des religieux Somaschi. II, 278.
Enghien (le duc d'). II, 93.
Envoyé de France à Florence. II, 257, 279.
Eperon (ordre de l'). II, 170.
Epernon (le duc d'). II, 93.
Epinay (madame d'), I, XXXVI.
Errard, le père, peintre. I, 73.
Errard (Charles), peintre. I, XXIII, XXIV, 72-86, 121, 189, 270, 446; II, 8, 12, 13.
Errard, sculpteur. (Voy. *Hérard.*)
Ertinger, graveur. II, 145, 169.
Ertvelt (André van), peintre. I, 339.
Erval (madame d'). I, 442.
Escayola (Franç.), consul de Perpignan. II, 134, 136.
Esepierre (M.). II, 142.
Esnaut (M. d'). I, 123.
Espagne (le roi d'). I, 21, 92, 145; II, 95.
Estaing (le comte d'). II, 158.
Estampes (Henry d'), commandeur de Valançay, ambassadeur de France à Rome. II, 89.
Este (le cardinal d'). I, 127; II, 89.
Esteuil (M. et madame d'). II, 154.
Estissac (le duc d'). II, 338.
Estrées (Victor-Marie, duc et maréchal d'). II, 124, 138, 139, 140, 346.
Estrées (le comte d'). II, 131.
Estrées (Jean, abbé d'). II, 180.
Estrées (le cardinal d'). II, 236.
Ette (mademoiselle d'). I, XXXVI.
Eugène (le prince). II, 45.
Evreux (Louis de la Tour-d'Auvergne, comte d'). II, 186.
Eyriès (M.). I, X.

F

Fabry (madame). II, 142.
Fagon (M.), médecin et botaniste. II, 110, 159, 162, 176
Fagon (M.), intendant des finances. II, 372, 374, 379, 382, 401.
Farjat (Benoît), graveur. I, 404; II, 452.
Farnèse (le cardinal). I, 208.
Faucier (M.), tapissier du roi, parent de Trémollière. II, 442.
Favanne (Antoine de), père du suivant. II, 239, 240.
Favanne (Henri de), peintre. I, XXXV; II, 238-42.
Fayolles (M. l'abbé). II, 143.
Félibien. I, IX, XXI, XLIII, 2, 180.
Félix (M.), premier chirurgien du roi. II, 145, 160.
Férier (l'abbé). I, 351.
Fermé (M.). II, 153.
Fermelhuis (J.-B. de). I, XXXI.
Féron, prévôt de Paris. I, 242.
Ferrand (M.), lieutenant général d'artillerie. II, 304.
Festus (Pompeius). I, 213, 214.
Fessard, graveur. II, 276.
Feuillet, chanoine. II, 53.

Fenquières (la comtesse de), fille de Pierre Mignard. II, 97.
Février (M.). II, 143.
Février (madame). II, 143.
Fiacre (le frère), religieux augustin, I, 372.
Fleubet (M. de). I, 157, 167, 168, 170.
Fillœul (G.), graveur. II, 178, 200.
Finé (Oronce). (Voy. *Brianville.*)
Fiquet, graveur. II, 195.
Flamand (François), sculpteur. I, 414; II, 402.
Flamarens (le marquis de). II, 161.
Flamenville (Jean-Hervé Basan de), évêque de Perpignan. II, 166, 167, 179.
Flavacourt (madame de). II, 357.
Fléchères (Pierre de Sève, baron de), de Lyon. II, 166, 179, 232.
Fléchier (Esprit), évêque de Nismes. II, 151, 152, 172.
Flemael (Bertholet), peintre. II, 310.
Fleuriau. (Voy. *Armenonville.*)
Fleury (le cardinal de). II, 125, 186, 196, 197, 200.
Florence (le grand-duc de). (Voy. *Toscane.*)
Florensac (le marquis de). II, 144, 304.
Florus. I, 164.
Follin (mademoiselle de). II, 188.
Fontenelle (Bernard le Bovier de), littérateur. II, 182.
Forest, peintre. II, 203, 422.
Foucault (M.), conseiller d'Etat. II, 121.
Foucquières (Jacques), peintre de paysage. I, 239, 356.
Fouquet (Nicolas), le surintendant. I, 19, 20, 21, 23, 327, 411, 440, 446, 448, 458; II, 210.
Fouquet (madame). I, 441.
Fouquet. (Voy. *Belliste.*)
Fourcy (M. de), le père. I, 118.
Fourcy (M. de), prévost des marchands. I, 118.
Fourcy (M. de). II, 385.
Fourcy (Balthazar-Henri de), abbé de Saint-Wandrille. II, 189.
François Ier. I, 105, 472; II, 87.
François II. I, 138.
Frédéric III, roi de Prusse. II, 185.
Fremin, chirurgien du roi. I, 278.
Fremin (René), sculpteur. I, XXXVI; II, 201-9.
Fremin (Jean-Silvain et Claude-René), ses fils. II, 209.
Fremond (madame). II, 157, 161.
Freneval (madame de) II, 157.
Freneval (M. de). II, 159.
Freneval (M.). II, 159.
Friquet de Vauroze, peintre. I, XX, 97, 102; II, 251.
Froissé (mademoiselle), femme de Oudry. II, 368.
Fuentès (le marquis de). I, 36.
Furstemberg (M. de), évêque de Strasbourg, cardinal et abbé de Saint-Germain-des-Prés. I, 370; II, 19-20, 33, 157.
Furstemberg (le prince de), électeur de Cologne, frère du précédent. II, 18-9.
Furstemberg (le prince Ferdinand de). II, 37.
Furstemberg (la comtesse de). II, 151, 152.

## G

Gabriel, architecte. I, 389
Gabriel (le fils), architecte. II, 427.
Gacé (le comte de.) II, 153.
Gagny (M. Blondel de). II, 388.
Gagy (le prince). II, 160.
Gaillard (M.). II, 142, 149.
Galen (Christ.-Bernard de), évêque de Munster. I, 43.
Galimard, graveur. II, 278.
Galle (Corneille), graveur. II, 49, 50-1.
Gallerand (M.). II, 165.
Galloche (Charles), mouleur en bois. II, 289.
Galloche (Louis), son fils, peintre. I, XXXVIII; II, 289-307.
Galloche (M.), fils du précédent. II, 301, 304, 305.
Gallois (M.). II, 158, 159, 160.
Ganges (la marquise de). II, 92.
Gantrel (Et.), graveur. II, 181, 200.
Gardes du cabinet du roi. I, 26.
Garibal (Mme Gabrielle de). I, 203.
Garnier (Nicolas), peintre. I, 235.
Gaspre, peintre. (Voy. *Dughet.*)
Gaston d'Orléans. I, 12, 122, 193, 219, 236-7; II, 117.
Gatteaux (M.). I, 149.
Gaultier (Denis), musicien. I, 171.
Gelée (Claude), peintre. I, 88-9.
Gendron (Claude Deshais), médecin. II, 185.
Genesay (M.). II, 142.
Genevy (M. de). II, 167.
Gentil (François), sculpteur. I, 294, 300; II, 87.
Geoffroy (Pierre), procureur à Troyes. I, 292, 293.
Geoffroy, échevin. I, 351.
Geoffroy (M.), médecin. II, 343.
Gérard (Catherine), mère de Wleughels. I, 354.
Germain, orfévre. II, 73, 389.

Germain (M.). II, 153.
Germain (M.), fermier général. II, 155.
Germain (madame). II, 156, 157.
Germain Lamy (M.). II, 156, 157.
Gersey (le marquis de). II, 160.
Gervais (Julien), échevin. I, 112.
Gervaise, peintre. I, 27.
Gesvres (le marquis de). I, 370.
Gesvres (le duc de). II, 232.
Giffart, graveur. II, 10, 64.
Gigot (M.). II, 151, 155.
Gillet (Pierre), doyen des procureurs. II, 183.
Gillet (M.), fils, avocat. II, 168.
Giorgion, peintre. II, 299.
Girardeau (M.). II, 144.
Girardon (Nicolas), fondeur, père de François. I, 292.
Girardon (François), sculpteur. I, XL, 27, 161, 164, 166, 168, 263, 264, 291-306, 322, 323, 368, 399, 400, 420, 477; II, 87, 115, 134, 185, 204, 211, 214, 225.
Girault (M. et madame). II, 156.
Gissey (Henri de), peintre. I, 336.
Gissey (Marie de), sa sœur, femme de Louis Lerambert. I, 336.
Glucq (M.). II, 108.
Glycon, sculpteur athénien. I, 446.
Gobelin (MM.). I, 112.
Gobille, graveur. I, XIII.
Godefroy (Théod.), cité. I, 233.
Gomberville (M. de). I, 172.
Gondrin. (Voy. *Antin.*)
Gonzague. (Voy. *Mantoue.*)
Goret de Saint-Martin (M.), maître des comptes. I, 320.
Gougenot (l'abbé Louis). I, XXXIV, XXXVII-XXXVIII; II, 210, 289, 308, 325, 326, 365.
Goujon (Jean), sculpteur. I, 175, 295, 416.
Gourville (Jean Hérault, sieur de). II, 183.
Goussé (Geneviève), femme de Le Sueur. I, 173.
Goussé (Thomas), peintre. I, 165, 166, 170.
Gouvion (le comte de), ambassadeur de Savoie. II, 164.
Gouy (M. et madame de). II, 167.
Gouy (mademoiselle de), femme de Rigaud. II, 167, 199.
Gramont de Lantat (François de Barth. de), évêque de Saint-Papoul. II, 161.
Grammont (le maréchal de). I, 142.
Grammont. (Voy. *Vedeau.*)
Granier (Pierre), sculpteur. I, 235.
Grassulini, gentilhomme pisan. II, 257.
Gravet, orfévre. I, 419.
Greder (M.). I, 151, 154.
Greder (MM.), aîné et cadet, colonels de régiments suisses. II, 152.
Gredin (M.). II, 156, 157.
Grégoire XV (le pape). I, 269.
Grenu (l'abbé). II, 142, 143.
Gresset. II, 356.
Greuter, graveur. I, 404.
Greuze, peintre. I, XXXVII.
Grillon (M.). II, 145.
Grimaldi (le marquis). II, 160, 163.
Griny (madame de). II, 161.
Grosley. I, XL, 291; II, 87.
Grouchy (M. de). II, 151.
Grouin, surnom de M. Marchand, fermier général. I, 369.
Gruyn (M.). II, 160.
Guasto (le marquis del). I, 199.
Guay, graveur en pierres. II, 79.
Guéménée (la princesse de). I, 218.
Guéménée (le prince de). II, 164, 165.
Guénégaud (M. de). I, 132, 163, 338, 371, 442, 459.
Guerbois (la). II, 107.
Guerche (Gérard), orfévre. II, 210.
Guerche (Marie), femme de le Lorrain. II, 210.
Guerchin (le), peintre. II, 257, 259.
Guérin (Gilles), sculpteur. I, XXIII, 119, 121, 122, 259-68, 282, 308, 414, 418.
Guérin (Nicolas), secrétaire de l'Académie. I, VIII, XXIV, 115, 407; II, 134.
Guide (le), peintre. I, 154, 199, 244, 314, 349, 407; II, 305.
Guignard, peintre d'ornements. I, 217.
Guilbert (l'abbé). I, XXVI.
Guillain, le père, sculpteur, surnommé Cambray. I, 116, 184.
Guillain (Simon). I, XXII, XXIII, 78, 116, 168, 184-94, 229, 259, 325, 452.
Guillaume III, roi d'Angleterre. II, 3.
Guillegot (M.). II, 150.
Guillois (M.), échevin. I, 264.
Guillois (M. l'abbé). I, 315.
Guise (la duchesse de). I, 324-5, 337, 376; II, 4.
Guise (Monsieur de). I, 324, 369; II, 89.
Guise (mademoiselle de). I, 325, 369.
Guldenleew (le comte de), amiral de Suède. II, 157, 160, 163, 176.

## H

Haillet de Couronne (M.). I, XII, XL-XLII; II, 429.

Hallé, peintre. II, 125, 196.
Hallier, peintre. I, 225.
Halluyn (le duc d'). (Voy. *Schomberg.*)
Haranger (l'abbé). II, 144.
Harcourt (le comte d'). II, 37.
Harcourt (le maréchal d'). II, 158, 160, 176.
Hardouin (M.), contrôleur des bâtiments. I, 401.
Hardouin (mademoiselle Marie-Anne), femme du fils de Desjardins. I, 401.
Harlay (Achille de), président au parlement. I, 10, 95; II, 38.
Harrach (le comte de). II, 169.
Hébert (M.), échevin. II, 261.
Hecquet, graveur. II, 49.
Hedlinger, gr. en méd. II, 329-30.
Héliot (M.). I, 109.
Helvétius (M.), le père. I, XXXIV.
Hémery-Particelle (M. d'), surintendant des finances. I, 193, 321.
Hénault (M.), fermier-général. II, 155.
Hénin (le comte et le commandeur d'). I, 302.
Hénin (M.), père et fils. II, 147, 148.
Henri II. I, 138.
Henri III. I, 138, 269.
Henri IV. I, 79, 138, 269, 277, 402; II, 86, 276.
Henrichemont (le prince d'). II, 151.
Henriette d'Angleterre (madame). I, 237, 312, 313.
Henriette d'Angleterre, la mère et la fille. I, 144.
Hérard (Gérard-Léonard), sculpteur, de Liége. I, 237.
Hérault, peintre. I, 237, 357.
Hérault (Mademoiselle), femme de Guillaume Château. I, 405.
Hérault. (Voy. *Gourville.*)
Herbault (le marquis d'). (Voy. *Dodun.*)
Herluison, peintre. I, 294.
Hérodote, l'historien. I, 169, 338.
Hérodote, sculpteur athénien. I, 311.
Héron (M.). I, 168.
Hervart (M. d'). I, 458; II, 149.
Hervé, conseiller au parlement. I, 93.
Hervillier (madame d'). II, 164.
Hesse-Cassel (le prince de), et son frère. II, 168.
Hesselin, maître de la ch. aux deniers. I, 18, 89, 90, 121, 178, 262, 331.
Hogguère (M.). II, 108.
Holstein (le prince d'). II, 158.
Homberg (M.). II, 165.
Horace. II, 35.
Horthemels, libraire. II, 234.
Horthemels (Marie), graveur, deuxième femme de Belle. II, 190, 191, 200, 234.
Houasse (René), peintre. I, XX, 50, 57, 83; II, 13, 16, 240.
Houry (M. d'). II, 165.
Houzeau, sculpteur. I, 387, 389.
Huet (M.). II, 143.
Hugues (M.). II, 143.
Huist (Henri van), amateur honoraire. I, XXXIV-XXXVI, 2, 115; II, 8, 114, 126, 144, 146, 147, 149, 168, 174, 186, 191, 238, 241, 250, 316, 367, 372, 379, 399, 442, 447, 448.
Humblot (Philippe), femme d'Etienne de la Hyre. I, 105.
Humières (le duc d'). II, 163, 166.
Hustacq (Milord). II, 167.
Hutinot, sculpteur. I, 194, 411; II, 82.
Hyginus. I, 213, 214.

## I

Imbert (le frère), peintre. II, 246.
Infante d'Espagne, princesse du Brésil. II, 233.
Infreville (M. d'), intendant de marine. I, 291, 305-6.
Innocent X. II, 90.
Innocent XII. II, 212.
Isabelle, fille aînée du duc de Modène. II, 91.
Isabelle (l'infante). II, 359.

## J

Jabach (M.). I, 8, 94, 199, 332; II, 2, 148.
Jabach (madame). I, 332.
Jacquelin (M.), trésorier des bâtiments. I, 118.
Jacquelin (Jean). II, 43.
Jacquelin (Angélique-Catherine), sa fille, femme de Jos. Parrocel. II, 43.
Jacques II, roi d'Angleterre. II, 239, 240.
Jacques III, roi d'Angleterre. II, 120, 137, 235.
Jacques (M.), greffier du parlement. II, 62.
Janin de Castille (M.), trésorier de l'Epargne. I, 201.
Jars (le commandeur de). I, 8, 218, 225.
Jeanne d'Arc. II, 346.
Joly (M. l'abbé). II, 143.
Joseph-Clément de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liége. II, 308, 310, 311, 313, 334.
Joly, de Troyes, sculpteur. I, 304.
Jombert, libraire. II, 389.
Josépin, peintre. I, 66.
Joullain, graveur. II, 108.
Jouvenet (Noël), peintre. II, 23.
Jouvenet (Laurent), fils de Noël, peintre. II, 23.
Jouvenet (Jean), peintre, fils de Lau-

rent. II, 12, 13, 14, 23-32, 35, 40, 53, 130, 134, 230, 236, 350, 352.
Jouvenet (mesdemoiselles), ses filles. II, 27, 32.
Jouvenet, sculpteur. I, 374.
Jouvenot (M.). II, 161.
Joyeuse (le cardinal de). I, 139.
Joyeuse (Henri, duc de), dit le père Ange de Joyeuse. I, 323, 325.
Joyeuse (le duc de), mort en 1634. I, 324.
Jules Romain, peintre. I, 56, 57, 59, 351, 424, 472; II, 91, 106.
Jullien (Pierre). II, 193.
Jullienne (M. de). II, 108, 427.
Jusseaume (M.). II, 143.
Juste d'Egmont, peintre. I, 236.

K

Keller (J.-B.), fondeur. II, 145, 156, 160, 175.
Keller (madame). II, 146, 170.
Kergen (le marquis de). I, 143.

L

La Bazinière (M. de), trésorier de l'Epargne. I, 13, 80, 197.
L'Abbaye (M. de). II, 143.
La Baune (M. de). II, 163.
La Beaume (M. de), consul à Marseille. II, 91, 92.
La Boulaye (M. de). II, 161.
La Bretèche (M. de). II, 167.
La Briffe (Marguerite-Henriette de). II, 190.
La Broue (Pierre de), évêque de Mirepoix. II, 186.
La Bruyère (M. de). II, 399.
La Bulnaye (M. de), président à Nantes. II, 305.
La Carbonnerie (mademoiselle de). II, 189.
La Chaise (le Père). I, 66.
La Chapelle (M. de). I, 53-8, 67.
La Cisterne (le prince de), II, 168.
La Coste (l'abbé de). I, 351.
La Coste (M. de). II, 144.
La Coste (madame de). II, 144.
La Fayette (la comtesse de). I, 371.
La Fayette (le marquis de), II, 151.
La Ferté Senneterre (le maréchal de). I, 322, 338.
La Ferté (le marquis de). II, 158.
La Feuillade (le duc de). I, 396-8; II, 162, 166.
La Feuillade (la duchesse de). II, 158.
La Fontaine (Jean de). I, 302; II, 104, 116, 150, 160, 163, 172, 375, 380, 394, 403.
Lafosse, orfévre, père du peintre. II, 1, 2.
Lafosse (Charles de). peintre. II, 1-7, 13, 23, 40, 83, 130, 131, 134, 143, 153, 172, 203, 299, 406, 422.
La Frette (le marquis de). II, 148.
La Guérinière (M. de), écuyer. II, 416.
La Haye (M. de), ambassadeur à Constantinople. I, 341.
La Hyre (Etienne de), le père, peintre. I, 104.
La Hyre (Laurent de), peintre. I, XXII, XXIII, 104-14.
La Hyre (Louis de), frère de Laurent, peintre. I, 110.
La Hyre (mesdemoiselles de), ses sœurs, religieuses, peintres. I, 113.
La Hyre (Philippe de), professeur de mathématiques. I, 105, 108; II, 230.
Laigue (famille de). II, 224.
Lailly (M. de). II, 158.
La Jary (madame). II, 145.
La Jatte (M. de). II, 148.
Lalive de Jully (M.). II, 221, 259, 270, 275, 278, 379, 402.
Lallemand, peintre. I, 105, 131, 239.
Lallemand (M. l'abbé). II, 158, 160.
Lallemant (madame). II, 161, 162.
Lallemant de Bai (M.). II, 447.
La Loire (M. de). II, 144.
La Loire (madame de). II, 144.
La Loire (M. de), le cadet. II, 156.
La Margerie (mademoiselle de). II, 159.
La Matte (Mademoiselle de). II, 154, 158.
Lambert, peintre. I, 146.
Lambert de Thorigny (le président). I, 14, 19, 134, 150-3, 178.
Lambert de Thorigny (la présidente). I, 178.
Lambert (J.-B.), secrétaire du roi, frère de Lambert de Thorigny. I, 178.
Lambesc (la princesse de). II, 356.
La Meilleraye (le maréchal de). I, 331.
La Meilleraye (la maréchale de). I, 370.
Lamet (Léonard de), curé de Saint-Eustache. II, 161, 163, 176.
Lamet (Mlle de), sa sœur. II, 163.
Lamoignon (le président de). I, 181, 244; II, 5.
La Montagne (M. de). II, 108.
La Montre (M. de). II, 143.
La Morte (M. de). II, 142.
La Mothe Houdancourt (le maréchal de). I, 261.
La Mothe (la maréchale de). I, 403.
La Motte (M. de), trésorier de France. II, 225, 226, 354.
La Moussaye (le marquis de). I, 142.
Lamy (M.). II, 154.

Lamy (madame). II, 164.
Lancret, peintre. II, 417-8.
Lanfranc (Jean), peintre. I, 127.
Langlade (Fausto de Trobat, de), consul de Perpignan. II, 134, 136.
Langlet (André), parrain de Rigaud. II, 123.
Langlois (M.). II, 139.
Langres (l'évêque de). (Voy. *La Rivière.*)
L'Anguille (M.), aïeul de Tuby. I, 117.
Le Nous (M. et Mme de). II, 185.
La Peyronie, chirurgien. II, 345.
La Planche (M. de), tapissier. I, 149.
La Rancy (M. de), ou La Rancq. II, 5.
La Reynie (Gabriel-Nicolas de), lieutenant de police. I, 203.
Largillière (Nic. de), peintre. I, 48; II, 125, 130, 131, 234, 366, 367, 378, 383, 434.
La Rivière (l'abbé de), évêque de Langres. I, 12, 177, 219.
Larmessin (Nic. de), graveur. II, 198.
Laroche (mademoiselle de), femme de J.-M. Nattier. II, 333-6.
La Rochefoucauld (le cardinal de). I, 276, 287, 324, 351; II, 239, 278.
La Roque (l'abbé de) I, XVII.
La Rose, peintre. I, 291.
La Salle (François de Caillebot, de), évêque de Tournay, en 1690. II, 130, 152.
Lascaris (Jean-Paul de), grand maître de l'ordre de Malte. I, 7; II, 90.
Lasne (Michel), graveur. I, 7.
La Sourdière (M. de). II, 135.
La Touche (M. de). II, 161.
Latour (Maurice-Quentin de), peintre. II, 414, 415, 424, 427.
La Tour d'Auvergne (Maurice Fébronie de). I, 372.
La Trémouille (Charlotte-Catherine de). I, 186.
La Tuillière (M. de), second directeur de l'Académie de France à Rome. I, 84.
Langeois d'Imbercourt (M.). II, 139.
Launay (Nic. de), directeur de la Monnaie. II, 190, 311, 312, 339.
Launay (M. de), beau-frère de Van Clève. II, 79.
Lauzun (le duc de). II, 217.
Lavallette (M.), fermier général. II, 390.
La Vallière (le marquis de). II, 119.
Lavardin (le marquis et la marquise de). II, 151.
La Vieuville (Messire Charles de). I, 266, 363.
La Vieuville (le marquis de). II, 103.
La Vrillière (M. de), secrétaire d'Etat. I, 109, 138, 209, 321; II, 124, 128, 139, 141.
La Vrillière (madame de). II, 234.
Law (Jean), contrôleur des finances II, 194, 206, 355, 363.
Law, le fils. II, 355.
Layatte (M. de). II, 145.
Lemaître (M.), médecin. II, 362.
Lebeau. I, XXXII.
Le Bicheur, peintre. I, 78.
Le Blond (M.), curieux. I, 277.
Leblond, architecte. II, 352.
Le Bret (madame). II, 165.
Le Bret (M.), et son fils. II, 165, 166, 178, 190.
Le Brun, le père, sculpteur. I, 3, 5, 6, 259.
Le Brun (Charles), peintre. I, IV, X, XXI, XXIII, XXIV, XXVIII, XXIX, XXXII, XLII, 1-72, 48, 81, 83, 85, 123, 124, 134, 153, 162, 177, 190, 217, 218, 225, 231, 235, 245, 246, 247, 250, 251, 253, 254, 255, 257, 259, 284, 291, 297, 305, 330, 340, 341, 350, 402, 411, 414, 418; II, 1, 12, 13, 24, 38, 47, 51, 52, 54, 55, 62, 80, 83, 94-5, 115, 116, 130, 131, 211, 351.
Le Brun, frère de Charles, et peintre. I, 163.
Le Brun (M.) de Sainte-Geneviève. I, 350.
Le Brun (M.). militaire. II, 161.
Le Camus (M. Edouard). I, 11, 128, 153, 164, 166.
Le Camus (M. Nicolas). II, 192.
Lecamus, musicien. I. 403.
Le Chambrier (Fran.), maire de Neufchâtel. II, 185.
Le Charron (M.), trésorier des guerres. I, 77.
Le Clerc (M.), amateur. I, 100-1.
Le Clerc (Sébastien), graveur. I. 29, 33, 299; II, 250.
Le Coigneux (le président et la présidente). I. 170.
Le Comte (Ephrem), peintre. II, 217.
Le Comte (Louis), sculpteur. I, XXII, 31.
Lecomte (Florent). I, XLIII, 2, 167, 297, 353, 384.
Lectoure (l'évêque de). II, 156.
Le Doubre (M.). II, 153, 154.
Le Febvre (Antoine), prévôt de Paris. I, 112, 242, 264.
Le Febvre (M.), grand audiencier. II, 143.
Le Febvre (M.). II, 147, 151.
Le Febvre (madame). II, 156.
Lefebvre (Claude), de Fontainebleau, peintre. I, 237, 238, 402-3.

Lefebvre (mademoiselle), sa fille aînée, femme du sieur La Valette. I, 403.
Lefebvre (mademoiselle), autre de ses filles. I, 403.
Lefebvre, son neveu, maître de camp. I, 402.
Lefebvre (M.). II, 144.
Le Ferron (M.), président au Parlement. I, 109.
Lefort, ambassadeur de Russie. II, 352.
Le Gendre (Nicolas), sculpteur. I, 263, 285, 408-14, 415, 416, 418, 419.
Le Gendre, son fils aîné, sculpteur. I, 409.
Le Gendre (M.), maître des requêtes. II, 161.
Le Gendre (Cath. Marie), femme de M. Pecoil. II, 182.
Le Gros (Pierre), sculpteur. I, 115, 125, 126, 310, 327, 328.
Le Gros (Jean), peintre. II, 196.
Le Hongre (Etienne), sculpteur. I, XXI, XXIII, 118, 310, 327, 328, 363-82.
Lejuge (M.), ou Lesage. II, 4.
Le Lorrain (Claude), père du suivant. II, 210.
Le Lorrain (Robert), sculpteur. I, XXXVIII; II, 210-30.
Le Lorrain, fils du précédent. I, XLII; II, 220, 221-2, 224, 226.
Lely (Pierre), peintre. I, 355.
Le Maire, peintre. I, 126.
Lemaire, greffier de l'Hôtel-de-Ville. I, 112, 264.
Le Maire, auteur du *Paris ancien et nouveau*. II, 83, 95, 111.
Le Maistre (M.). II, 142.
Le Marchand (M.), de Rouen. II, 156.
Le Marié (M.). II, 142.
Le Moyne (le Père). I, 278.
Le Moyne, de Paris, peintre. I. 9.
Le Moyne, le Lorrain, peintre. I. 9.
Le Moyne (François), peintre. I, XXIX, XXXIII. II, 183, 234, 261, 263, 264, 265, 275, 291, 300, 413, 429.
Lemoyne (Jean-Baptiste), sculpteur. I, XXXIX; II, 220, 222, 228, 315.
Lemoyne (Jean-Louis), le père, sculpteur. II, 230, 315, 424.
Le Nain, peintre. I, 237.
Lenoir (M.), ami de Lebrun I, 9.
Lenoir (M.), intendant de M. Leroux. I, 338.
Le Normand (M.). I, 167.
Le Nôtre. I, 57, 134, 175, 330, 333, 334; II, 38.
Léonard (Frédéric), imprimeur. II, 54, 149, 154, 155, 171.
Léonard (M.), fils. II, 151.
Léopold (l'archiduc). I, 242.
Lepautre, graveur. I, 23, 134.
Le Peignier (M.). II, 145.
Le Pelletier (le président). II, 163.
Lépicié (Bernard), graveur, secrétaire de l'Académie. I, XXVII-XXX, XXXI, XXXVII, XXXIX, XLII, 2, 115, 147, 197, 198, 291, 333, 404; II, 8, 47, 86, 241.
L'Epine (M. de), médecin. II, 343.
Le Quien (M.). II, 145.
Lerambert (Simon), garde des antiques du roi. I, 330, 333.
Lerambert (Louis), sculpteur. I, XXIII, 237, 289, 327, 328, 330-6; II, 33.
Le Roi (P.), de Blois, graveur. II, 182.
Le Roux (M.). I, 166.
Le Roux (M.), fermier général. I, 338.
Léry (M. de). II, 162.
Lesage ou Lejuge (M.). II, 4.
L'Escarpinelle, marchand de tableaux à Rome. I, 88.
Lesdiguières (le connétable de). I, 73.
Lesdiguières (J. F. P. de Bonne de Créqui, duc de). II, 170.
L'Espingola, sculpteur. I, 82.
Le Sueur (Cathelin), sculpteur en bois. I, 147.
Le Sueur (Eustache), peintre. I, XXII, XXIII, XXIX, 79, 91, 112, 137, 148-73, 402; II, 68.
Le Sueur (Pierre, Philippe, Antoine), frères d'Eustache, et peintres. I, 173.
Le Tellier, maître des comptes. I, 134.
Le Tellier, conseiller à la cour des aides. I, 321.
Le Tellier (le chancelier). I, 65; II, 37.
Le Tellier (Cam.), abbé de Louvois. II, 187.
Le Tellier (M.). II, 143, 148, 149.
Le Tellier (madame). II, 145.
Le Valois (Marguerite). (Voy. *comtesse de Caylus*.)
Le Vasseur (le Frère). I, 233.
Le Vasseur, procureur du roi à Orléans. I, 351.
Levau, architecte. I, 178, 366.
Levêque (M.), maître des comptes. II, 147.
Leverrier (M.). II, 5.
Levieux (André), échevin. I, 112, 264.
Levray, père et fils, sculpteurs de vaisseaux. I, 306.
L'Hermite (madame). II, 149.
L'Hopital (le maréchal de), gouverneur de Paris. I, 264.
Liancour (la marquise de). I, 200.
Licherie (Louis), peintre. I, XXI, XXIII, 430; II, 18, 61-72.

Licherie (mademoiselle), sa sœur, femme de Gérard Audran. II, 64.
Liége (l'évêque de). I, 8.
Ligorio (Pirro), dessinateur. I, 424.
Lille (la présidente de). II, 153.
Linières (le comte de). II, 152.
Linières (la comtesse de). II, 163.
Lionne (M. de). II, 88, 91, 92.
L'Isle (madame de). II, 163.
L'Isle (M. de). II, 165.
Lixin (le prince de). II, 161.
Locreman (Gérard), doreur. I, 336.
Loir, père des quatre suivants, orfévre. I, 336.
Loir (Nicolas), peintre. I, XXIII, 102, 336-45; II, 82.
Loir (Alexis), graveur. I, 15, 29, 49, 50, 70, 341-2.
Loir, architecte. I, 341.
Loir, attaché d'ambassade et écrivain. I, 341.
Lomellini (le marquis), ambassadeur de la république de Gênes. II, 119, 160, 166.
Longueil (René de), marquis de Maisons. I, 261.
Longueville (le duc de). I, 241.
Longueville (la duchesse de). I, 144.
Loriol (le baron de). II. 167.
Lorraine (MM. de). I, 65.
Lorraine (maison de). II, 256.
Lorraine. (Voy. *Mantoue.*)
Lot (M.). II, 142.
Lotin de Chamy, président à la cour des aides. I, 109.
Louans (M. de). II, 156.
Louans (madame de). II, 161.
Louis Ier, roi d'Espagne. II, 207.
Louis XIII. I, 4, 5, 118, 130, 140, 185, 186, 188, 216, 240, 241, 244, 266, 271, 277, 319, 330, 331, 422, 438, 453; II, 58, 276.
Louis XIV. I, 5, 9, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 46, 47, 48, 50, 59, 62, 64, 65, 69, 70, 71, 72, 76, 118, 119, 130, 141, 144, 179, 180, 194, 201, 228-36, 235, 236, 242, 244, 264, 266, 288, 293, 297, 298-9, 301, 312, 326, 331, 338, 340, 345, 348, 351, 371, 378, 379, 380, 392, 395, 396, 397, 398-9, 402, 405, 406, 416, 419, 445, 448, 453, 455, 460, 464; II, 6, 13, 20, 27, 33, 35-6, 37, 43, 47-8, 49, 50, 55, 82, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 103, 104, 105, 106, 115, 118-9, 121, 124-5, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 154, 159-60, 175, 181-2, 191, 200, 206, 211, 214, 231, 247, 253, 276, 312, 313, 331, 335, 338, 351.
Louis XV. I, XXX; II, 38, 107, 110, 122, 191, 193, 198, 233, 263, 274, 275, 277, 313, 315, 317, 318, 320, 321, 326, 331-2, 333, 336-7, 338, 340, 340-2, 345, 357, 358, 370, 376, 377, 386, 387, 389, 390, 391, 400, 409, 410, 411, 415, 420, 421, 427, 428, 438.
Louvois (le marquis de). I, XXI, 46, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 63, 65, 67, 68-9, 70, 71, 84, 237, 296, 314, 378, 391, 399-400; II, 3, 37, 43, 55, 95, 98, 230, 232.
Louvois (la marquise de). I, 399-400.
Louvois. (Voy. *Letellier.*)
Luc (le comte du). (Voy. *Vintimille.*)
Ludovisio (le cardinal). I, 269.
Luillier (M.), fermier général. II, 156, 157, 158, 159, 162.
Luxembourg (F. Montmorency, duc de), et de Piney, maréchal de France. II, 156, 157, 159, 162, 175.
Luynes (le duc de). II, 427.
Lyon (le cardinal de). (Voy. *Richelieu.*)

## M.

Machault (Jean-Baptiste de). II, 332.
Machiavel. I, XII.
Madame. (Voy. aussi *Henriette.*) I, 312, 402; II, 137.
Madame, fille du Dauphin, fils de Louis XV. II, 358.
Mademoiselle. I, 62, 180, 181, 237, 286, 326, 369, 373, 402; II, 3, 87, 117, 150, 154, 171.
Magnanis, secrétaire du roi. II, 188.
Magnier, de Beauvais, sculpteur, père de Laurent. I, 415; II, 81.
Magnier (Laurent), le père, sculpteur. I, XXIII, 263, 327, 388, 389, 415-21.
Maillard (Louise-Catherine), femme de Galloche. II, 296, 301.
Maillet du Boulay (M.), secrétaire de l'Académie de Rouen. I, XLI.
Mailly (le comte de). II, 189.
Maine (le duc du). II, 105.
Maintenon (madame de). II, 96.
Maisons (le président de). I, 122, 177, 261, 282.
Maisons (marquis de). (Voy. *Longueil.*)
Malafer (M. de). I, 132.
Malescot (le Père), jésuite. I, 331.
Maleville (M. de), conseiller à la cour. II, 17.
Mallet (M.). II, 146, 151.
Mallet (madame). II, 146.
Malteau (mademoiselle de). II, 160.
Manière, sculpteur. (Voy. *Magnier.*)
Mansard (François), architecte. I, 60, 176, 296, 297.

Mansard (Jules-Hardouin), architecte. I, 401; II, 4, 5, 6, 37, 38, 120, 133, 145, 182, 251, 282, 331.
Mantoue (François-Charles de Gonzague, duc de). II, 119, 185, 200.
Mantoue (Eug.-Henr. de Lorraine, duchesse de). II, 119, 185, 200.
Maratte (Carle), peintre. I, 406, 407; II, 253, 299.
Marcadé (madame). II, 165.
Marcellin (le Père), de Paris, capucin, sculpteur. I, 325.
Marchand, fermier général, surnommé Grouin. I, 308, 326, 369.
Marchand (M.). II, 164.
Margry (M. P. de). I, 291.
Marie d'Aragon (la reine). II. 134, 135, 136.
Marie de Médicis, reine de France. I, 239, 271.
Marie Leczinska, reine de France. II, 233, 274, 333, 336-7, 338, 341, 342, 357, 358.
Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. I, 22, 80, 144, 182, 236, 297, 313-4, 340, 348, 372, 376, 399, 402, 419; II, 31, 92, 93.
Marie-Thérèse (l'impératrice). II, 342.
Marie-Casimire, reine de Pologne. II, 102.
Marie (la princesse), sœur du duc de Modène. II, 91.
Marie (madame) des Pauvres, sœur de M. Picart. I, 358.
Mariette, le père, graveur. I, 6.
Mariette (Marie-Madel.), femme de J.-B. Corneille. I, 385.
Mariette (P. J.), amateur. I, XXII, XL, 99, 149, 166, 172, 452; II, 243, 247, 249, 427.
Marigny (le marquis de). II, 283-4, 291, 297, 361, 427, 437, 438.
Marlot (Dom Guillaume), cité. I, 233.
Marsin (le comte de). I, 24.
Marsollier (M.), conseiller. II, 153.
Marsy (Gaspard), le père, sculpteur. I, 307.
Marsy (Gaspard et Balthasar), sculpteurs. I, XXI, XXII, XXIII, 27, 79, 307-11, 327, 328, 368, 391.
Marsy (Melchior), peintre. I, 310.
Marteau, orfévre et graveur en méd. II, 318.
Martin, peintre. II, 56.
Martin, architecte. II, 328.
Martineau (le P.). II, 183.
Martinenq (M.), médecin. II, 343.
Martinet (Jeanne), mère de Galloche. II, 289.
Martinot (Balthazar). II, 304.
Martinozzi (Anne-Marie). I, 388.
Marye de Merval (M.). II, 437.
Massé (J.-B.), peintre et dessinateur. I, XXX; II, 370, 401.
Masson (Antoine), graveur. II, 59.
Masson (M.). II, 151.
Matalone (le commandeur de). II, 89.
Materon (M.). II, 132.
Mathieu, peintre. I, 237.
Matignon (le marquis de). I, 202.
Matignon (seigneurs de). I, 273.
Mauperché, peintre de paysages. I, 196.
Maurepas (le comte de). II, 141, 318.
Mayence (électeur de). II, 232.
Mazarin (le cardinal). I, 17, 20, 22, 76, 78, 79, 154, 176, 237, 239, 244, 331, 333, 366, 388, 392, 413, 440; II, 37, 92.
Mazarin (la duchesse de). II, 357.
Mazeline, sculpteur. I, 374.
Mazières (Simon), sculpteur. I, 327.
Mecklembourg (la princesse de). (Voy. *duchesse de Châtillon.*)
Mecklembourg (le prince de). II. 373.
Médavy (la comtesse de). II, 151.
Médicis (Marguerite de), duchesse douairière de Parme. II, 90.
Médicis (Marie de), reine d'Angleterre, femme de Jacques II. II, 120.
Médicis (les deux cardinaux de). II, 89.
Ménelay (la marquise de), sœur du cardinal de Retz. I, 324.
Ménestrel (M. et Mme de). I, 204.
Ménevillette (madame de). II, 149.
Méraut (M.), fermier général. I, 336.
Mercure de France. I, 46, 380.
Merizier (M.). II, 145, 147, 149.
Merizier (madame). II, 146.
Merlin, orfévre. I, 372.
Mesangère (madame de la). II, 4.
Mesdames de France, filles de Louis XV. II, 233, 277, 338, 357, 358, 359, 439.
Meslay (madame de). II, 166, 167.
Mesmes (Jean-Antoine de), président. II, 151, 172.
Mesnager (Nicolas), ambassadeur à Londres. II, 167, 180.
Mestiez (M.). II, 145.
Meunier (M.). I, 110.
Meyercroon (M.), ambassadeur de Danemarck. II, 153, 173.
Michel-Ange. I, 115, 117, 123, 125, 208, 449, 472.
Michel (Ordre de Saint-). (Voy. *Saint-Michel.*)
Michelin (Edmond), conseiller au bailliage de Troyes. I, 304.
Mignard (Nicolas), dit d'Avignon, frère aîné de Pierre. II, 86, 88, 92.
Mignard (Pierre), peintre. I, XXVIII, XXIX, XXXIII, 1, 53, 57, 63, 64, 65,

[illegible]
Mignard (Charles), fils de P. Mignard. II, 97.
Mignard (Pierre), religieux mathurin, idem. II, 97.
Mignard (Rodolphe), idem. II, 97.
Mignon (M.). II, 135, 139.
[illegible] (madame de). II, 149.
[illegible] (madame). II, 132, 134.
Milon (M.). II, 196.
Milon (Alexandre), évêque de Valence. II, 199.
Milord (M.). II, 142.
Miton. II, 239.
Modène (le duc de). II, 91.
Modène (premier peintre du duc de). II, 89, 91.
Modène (mademoiselle de Valois, duchesse de). II, 107.
Montjean (Adrien). I, XVIII.
Molé (le président, père). II, 143.
Molé (la présidente), sa bru. II, 143.
Molé (le président Louis). II, 144.
Molé de Sainte-Croix, maître des requêtes. I, 392.
Molière. II, 92, 93, 373, 403, 443.
Monceau (madame de). II, 152.
Moncheny (Mathurin de). I, 112.
Monerot (M.), fermier général. I, 90, 332, 338.
Monginot (M. de). II. 148.
Mongivrault (le chevr de). II, 147, 148.
Monnier (Pierre), peintre. I, XXIX, XXXV, 57, 58, 97, 101, 102, 345, 385; II, 8-10, 13, 211.
Monnier (M.), capitaine suisse. II, 160, 162.
Monnoyer (Baptiste), peintre. I, 99.
Monseigneur. (Voy. le Dauphin.)
Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. I, 36, 39, 168, 237, 312, 313, 315, 326, 371, 376, 402; II, 93, 115, 137, 148.
Montagne (Voy. Plate-Montaigne.)
Montagu (Milord). II, 3, 4.
Montarsis (M. de), orfévre du roi. I, 438, 455.
Montausier (M. de). II, 37.
Montcassel (Milord). II, 156, 157.
Montelim (Paul), officier. I, 359.
Montenault (M. de), fermier général II, 380.
Montespan (madame de). II, 5.
Montfort (le duc de). II, 158.
Montgoubert (M. de). I, 109.
Montmartel (M. de). II, 108.
Montmorency (le duc de) I, 320, 437.
Montmorency (Marie-Félice des Ursins, duchesse de). I, 437.
Montmorency (V. princesse de Condé.)
[illegible] (M. de). I, 97.
Montpensier (Mademoiselle de). Voy. Mademoiselle.
[illegible] (le comte de). Voy. [illegible].
Morville (l'abbé de). II, 96.
Morel (Joseph), curé. II, 122.
Morceaux de réception. I, 148, 172, 190, 211-3, [illegible]
More (Pierre), père des Mignard. II, 86.
Morel (M.). II, 153.
Morin (Jean), graveur. I, 243, 359.
Morin (Catherine), sa sœur, femme de Mathieu de Plate-Montagne. I, 359.
Morstein (le comte de). II, 155, 161.
Mortemart (le duc de). I, 390; II, 278.
Mortier (David), libraire. II, 184.
Mosnier (Pierre), peintre. (Voy. Monnier.)
Moulinneuf (M. de). I, XX; II, 213, 240.
Mouton, joueur de luth. II, 54.

## N

Nanteuil, graveur. I, 171; II, 55, 59.
Narbonne (l'archevêque de). I, 449.
Nassau (le comte de). I, 352, 359.
Natoire, peintre. II, 271, 285, 287, 300, 376.
Nattier (Marc), le père, peintre. I, 238; II, 350, 351.
Nattier (Jean-Marc), peintre. I, XLII; II, 271, 348-64.
Nattier (enfants de). II, 361, 364.
Nègre (M.). I, 179.
Nemours de Longueville (la duchesse de) II, 119, 185.
Néret (M.). II, 158.
Nesle (mademoiselle de). II, 357.
Nesmond (le président de). I, 58.
Nestier (M. de). II, 385.
Neuville. (Voy. Villeroy.)
Nevers (l'évêque de). I, 47.
Neyret de la Ravoye (Jean), seigneur de Lisse et Beaurepaire. II, 183.
Nicasius, peintre. I, 356; II, 98, 99.
Niceron (le Père). I, IX.
Nioche (M.). II, 56.
Nivernois (le duc de). II, 280, 286, 287.
Noailles (famille de). II, 206.
Noailles (la duchesse de). I, 371.
Noailles (le duc de). I, 376; II, 121, 173.

Noailles (le cardinal de), archevêque de Paris. I, 406; II, 164, 177.
Noailles (le marquis de). II, 152.
Noailles (le maréchal de). II, 153, 156, 159, 420.
Noailles (la maréchale de). II, 154.
Noisy (la marquise de). II, 146.
Nollant (M. de). II, 189.
Nocret (Jean), le père, peintre. I, XXII, XXIII, 312-7.
Nocret, le fils, peintre. I, 315.
Nonotte, peintre. II, 223.
Nourrisson, sculpteur. II, 211.
Nouveau (M. de). I, 12, 158, 170.
Novion (madame de). I, 12, 178.

## O

Octavio (M.), comédien. II, 158.
Odieuvre, éditeur d'estampes. II, 142, 169, 173, 187, 194, 200.
Olivier (M.). II, 153.
Olivier (M.), de Lyon. II, 167.
Olivier (M. d'). II, 167.
Ollier, supérieur du séminaire de St.-Sulpice. I, 9.
Olympia (la signora). II, 89.
Ons en Brai (M. d'). II, 108.
Ons en Brai (la présidente d'). II, 149.
Oppède (le président d'). II, 92.
Orfévres (confrérie des) de Paris. I, 15, 76, 90, 108, 167, 197, 200, 223, 274, 347, 350, 352; II, 15-6, 237, 303, 430.
Orléans (le duc d'). (Voy. *Gaston* et *Monsieur*.)
Orléans (Philippe, duc d'), régent. I, 159, 302; II, 4, 29, 38, 55, 58, 106-7, 116, 122, 137, 149, 315, 339, 341, 342.
Orléans (le duc d') et son père (Louis, et Louis-Philippe, ducs d'Orléans). II, 416.
Orléans (la princesse palatine, duchesse douairière d'). II, 121, 191.
Orléans (Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, duchesse d'). II, 232.
Orléans (Louis-Philippe, duc d'), et Louise-Henriette de Bourbon Conty, duchesse d'Orléans. II, 359.
Orléans (Anne de Gonzague Clèves, d'abord duchesse de Guise, puis princesse palatine d'). II, 93.
Orléans (le chevalier d'), grand prieur de France. (Voy. *M. de Vendôme*.)
Orléans. (Voy. *Toscane*.)
Ormesson (M. d'), maître des requêtes. I, 370.
Orry (M.), contrôleur des bâtiments. II, 110, 126, 198, 268, 297, 410, 414, 419.
Oudry (Jacques), maître peintre. II, 365, 366.
Oudry (Jean-Baptiste), son fils, peintre. I, XXXIV, XXXVII; II, 322, 365-404, 383.
Oudry (Jacques-Charles), fils de J. B., peintre, et ses autres enfants. II, 382.
Oursel (M.). I, 109.
Ovide. I, 12, 77, 403.

## P

Pagnon (M.). II, 161.
Paillet (Antoine), peintre. I, XX, 102.
Paillot (M.). II, 142.
Palatin (le prince). II, 160.
Palatine (la princesse). (Voy. *duchesse douairière d'Orléans*.)
Palavicini (le marquis). II, 166.
Palerme (M. de). I, 109.
Palladio (André), architecte. I, 75.
Pamphile (le cardinal). II, 89.
Pannini (Jean-Paul), peintre d'architecture. II, 371-2.
Paparel (madame). II, 165.
Papillon (Nicole), mère d'Oudry. II, 365.
Parat (M.). II, 276.
Pardaillan. (Voy. *Antin*.)
Parfait (l'abbé). I, 172.
Paris (l'archevêque de). I, 50, 64, 66, 223.
Paris (M.). II, 108.
Parme (Madame infante, duchesse de). II, 358.
Parmesan, peintre. II, 220, 228.
Parrocel (Barthélemy), le père, peintre. II, 40-1.
Parrocel (Louis), fils aîné de Barthélemy, peintre. II, 41, 45.
Parrocel (Joseph) fils de Barthélemy, peintre. II, 40-5, 103, 153, 164, 165, 174, 186, 406, 417, 422.
Parrocel (Ignace), fils de Louis, peintre. II, 45.
Parrocel (Pierre), fils de Louis, peintre. II, 45.
Parrocel (Charles), fils de Joseph, peintre. I, XXX, XXXII; II, 40, 44, 405-28.
Parrocel (Jean-Joseph), ingénieur, fils de Joseph. II, 44, 406.
Particelle. (Voy. *d'Hémery*.)
Passerat. I, 301.
Patel, peintre. I, 152, 173.
Paul (Saint), cité. I, 315.
Paul III (le pape). I, 208.
Paulmy. (Voy. *Argenson*.)
Pecoil (Claude), seigneur de Villedieu. II, 182.

Pedro (don), roi de Portugal. I, 312.
Pelletier (M.), prévôt de Paris, puis contrôleur des finances et ministre. I, 93, 309, 420.
Pelletier (M.), secrétaire d'Etat. II, 305.
Penautier (M.). I, 130.
Pepin (mademoiselle de). II, 155.
Perichon (M.). II, 148, 167.
Pernet (M.). II, 156, 161.
Pernot (Andochius), abbé de Cîteaux. II, 196.
Pernou (madame de). II, 92, 452.
Perou (Ant.), peintre, et concierge de l'Académie. I, 225.
Perrault (le président). I, 124, 474.
Perrault, le médecin, contrôleur des bâtiments. I, 32, 419; II, 14, 17, 166, 172, 175, 180.
Perrier (François), peintre. I, VIII, XXIII, 3, 81, 127-36, 152, 221; II, 11.
Perrier, frère de François, peintre. II, 11, 12.
Perrier (Guillaume), neveu de François, peintre. II, 11, 12.
Perronneau, peintre. II, 383.
Perruchot (M.), curieux. I, 277.
Perruchot (mademoiselle), femme de Claude Vignon. I, 277.
Perruchot (M.), trésorier des Invalides, et sa femme. II, 277.
Perugino (Pietro). I, 30.
Pesnes (M.), prêtre de Saint-Sulpice. I, 351.
Petit (M.). I, 109.
Petit, graveur. II, 198.
Pétrarque. I, 124.
Petré (M.), écrivain. I, 278.
Pezet, peintre, de Montpellier. II, 115, 129.
Phelippes, échevin. I, 264.
Philippeaux. (Voy. *la Vrillière.*)
Philippeaux, archevêque de Bourges. II, 342.
Philippe III, roi d'Espagne. II, 135, 136.
Philippe V, roi d'Espagne. II, 53, 118-9, 181, 206-7, 241, 242.
Pic (M. l'abbé). I, 351.
Picart, peintre de fleurs et marchand de tableaux. I, 357, 358.
Picart, le Romain, graveur. I, 9, 15, 166, 406.
Picart (Bernard), son fils, graveur. I, 14; II, 182, 184, 200.
Picon (J.-B.-L.), seigneur d'Andrezel. II, 194.
Pierre-le-Grand, czar de Russie. II, 271, 314, 332, 352, 353-4, 372, 385.
Pierres (la veuve A.-D.), libraire. II, 238.
Pietre (M.), procureur de la ville. I, 112, 264.
Pigalle, sculpteur. I, XXXVIII; II, 76, 222, 230, 293.
Piganiol de la Force. I, IX, XVIII, XXV, 296.
Pigné (Charles). II, 189.
Piles (Roger de). I, XLII, 2; II, 6, 213, 220.
Pilon (Germain), sculpteur. I, 176.
Pilon (M.), médecin. I, 170.
Piombo (Fra Seb. del), peintre. I, 208.
Piraube (M. et madame). II, 149.
Pitau (Nicolas), graveur. II, 57, 179.
Planson (M.), I, 168.
Plate-Montagne (Mathieu de), le père, peintre. I, 350, 358-9.
Plate-Montagne (Nicolas de), peintre. I, 57, 109, 243, 244, 350-2; II, 81.
Plate-Montagne (Catherine de), femme de Philippe Wleughels. I, 359.
Plessis-Bellière (madame de). I, 19.
Pline le Naturaliste. I, 213, 214.
Plissay (Masson de). II, 340.
Plutarque. I, 164; II, 14.
Poerson, le père, peintre. I, 57, 157; II, 82, 408.
Poilly, graveur. I, 9, 235; II, 49, 50, 51, 59, 60.
Poissant (Claude), marchand de vins, père de Thibaud. I, 318.
Poissant (Thibaud), sculpteur. I, XXII, XXIII, 229, 318-29.
Poissant (.....), son frère, maître sculpteur. I, 321.
Poisson (M.), officier. I, 390.
Poisson (M.). II, 147.
Poisson, comédien. II, 53.
Polidorus, sculpteur rhodien. I, 399, 447.
Polignac (l'abbé, depuis cardinal de). I, 66; II, 37, 102, 121, 148, 156, 193, 232, 445.
Polignac (M. de), le père. II, 156.
Polignac (le marquis de), son fils. II, 156.
Polle (M.). II, 150.
Pologne (roi de) (Voy. *Casimir-Jean*).
Pompadour (madame de). II, 391, 392.
Pomponne (l'abbé de). II, 90.
Pomponne (Arnauld de). II, 139, 141.
Pomponne. (Voy. *Bellièvre.*)
Poncet, conseiller. I, 7; II, 62.
Pontchartrain (le chancelier). I, 164; II, 159.
Pontius, graveur. II, 59.
Porré, peintre. I, 429.
Portland (Milord). II, 167.
Potel (M.), secrétaire du conseil. II, 93.

Potier (M.). II, 167.
Poujet (Marguerite), deuxième femme de Chardin. II, 435.
Pourpris (le marquis de). II, 164.
Poussin (Nicolas), peintre. I, XIX, 5, 6, 75, 95, 101, 203, 244, 245-58, 314, 315-7, 337, 341, 342-5, 349, 356, 404, 405, 423, 424; II, 12, 23, 24, 252.
Pozzo (le chevalier del). I, 75.
Prade (le comte de), Portugais. II, 160.
Praslin (le marquis de). II, 154, 162.
Premier (M. le). (Voy. *Beringhem.*)
Prénevau (M. de). I, 428.
Prévôt des marchands de Paris. I, 22, 28, 145, 182, 239, 242, 264, 397; II, 240, 261, 274, 417.
Primatice, peintre. I, 105, 294; II, 6.
Princé (M. de). II, 160.
Prior, poëte anglais. II, 38, 167, 181.
Prou (Jacques), sculpteur. I, XXI; II, 80.
Provanes (M. de). II, 168.
Prudhomme (mademoiselle). II, 167.
Pucelle (René). II, 194-5.
Puget (Pierre), sculpteur et peintre. I, 123, 291; II, 213, 223, 246.
Pussort (M.). I, 350.

## Q

Quillerier, peintre. II, 12.
Quinault. I, 47, 64.
Quinot (M.), curieux. I, 295, 296, 301.
Quinson (M.), de Lyon. II, 148.
Quintius (Caius), consul. I, 213.

## R

Rabutin, (M. de), évêque de Luçon. II, 126.
Racine. II, 51.
Rainssant, garde du cabinet de Versailles. I, 51.
Ranc (M.), père, peintre. II, 129, 160.
Rancé (A. J. le Bouthillier de), abbé de la Trappe. II, 118, 165, 177-8, 200.
Ranchin (M.). II, 145.
Raousset-Bourbon (Sylvain de), président. II, 164, 177.
Raphaël, peintre. I, 4, 6, 20, 30, 53, 54, 56, 57, 59, 125, 135, 170, 208, 315, 407; II, 51, 106, 253, 299.
Rappe (M.). I, 130.
Rasle (M.). II, 144.
Rasle (M.), le fils. II, 144, 452.
Ratabon (M. de). I, 75, 76, 122, 154, 329, 416.
Ravenet, graveur. II, 184.
Rebé (mademoiselle de). II, 163.
Rebec (mademoiselle de). II, 180.
Refuge (le marquis de), lieutenant-général. II, 160.
Regnard (M.), intendant de M. de Souvray. I, 283-4.
Regnauldin (Thomas), sculpteur. I, XXXIII, 27, 263, 286, 289, 326, 327, 368, 391, 451, 468-78.
Regnault (M.). II, 144.
Regnault-Coustard (M.). II, 167.
Regnault-Coustard (madame). II, 167.
Regnault (Sébastien). II, 172.
Regnaut (M.), orfévre. I, 167.
Regnesson, graveur. II, 48.
Regnesson (mademoiselle), femme d'Edelinck. II, 48, 56.
Reims (l'archevêque de). II, 126.
Reine (la), vaisseau. I, 306.
Reine-mère (la). (Voy. *Anne d'Autriche.*)
Rembrandt, peintre. II, 180, 247, 305.
Remy, brodeur et valet de chambre du roi, beau-père de Michel Anguier. I, 144, 460.
Reneaume (M.), médecin. II, 343.
Renou (Antoine), secrétaire-adjoint de l'Académie de peinture. I, VIII, XXXI.
Restout (Jean), peintre. II, 28, 415.
Retz (le cardinal de). I, 324.
Revel (Ch. Améd. Broglio, comte de). II, 151, 171.
Revelinghen (M. de). II, 165.
Revelinghen (madame de). II, 164.
Revelinghen (mademoiselle de). II, 165, 167.
Reynez, concierge de l'Académie. I, XXII.
Rhinfels (Caroline de Hesse-), princesse de Condé, et Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé. II, 359.
Ribou (Jean). I, XVIII.
Richebourg (madame de). II, 155.
Richelieu (Armand, cardinal de). I, 4, 5, 50, 108, 118, 175, 241, 271, 283, 319, 354; II, 115.
Richelieu (Armand-Louis du Plessis, frère du cardinal), évêque de Lyon. II, 88, 89.
Richelieu (le duc de). I, 9, 223; II, 5, 37, 151, 167, 251-2, 253.
Richelieu (le maréchal de). II, 420.
Richmond (le duc de). II, 105.
Ricci (Séb.), peintre. II, 31.
Ricouard (madame de). II, 153.
Rieux (l'évêque de). (Voy. *Berthier.*)
Rigaud (Mathias), peintre, grand-père d'Hyacinthe. II, 114.
Rigaud (Mathias), père d'Hyacinthe peintre. II, 114, 123. 127, 128, 176
Rigaud (Hyacinthe), peintre. I, XXXV

XLII, 400 : II, 26, 114-200, 122, 167, 174, 180, 189, 199, 208, 218, 234, 331, 414.
Robert (M. l'abbé). II, 153.
Robert (M.), procureur du roi. II, 161. 162.
Robert (M.). II, 154.
Robert (M.), son frère, grand pénitencier. II, 154.
Robert (M.), docteur de Sorbonne. I, 50.
Robiette (M. et madame). II, 148.
Rochefort (M. de). II, 147.
Rodelle ou Rodille (M.). II, 148, 149.
Rodez (M. de). (Voy. *Abelly*.)
Roettiers, orfévre du roi. II, 394.
Roge (M.). II, 146, 147.
Rohan (Armand-Gaston, cardinal de). II, 121, 189-90, 199, 216, 229.
Rohan (Armand-Jules de), archevêque de Reims. II, 198.
Rohan (Constantin de), évêque de Strasbourg. II, 346.
Roland (M.). I, 114.
Rollet (M.). II, 145.
Romain (M.), maire d'Angers. II, 345.
Romanelli, peintre. I, 79, 154, 439, 455.
Rosselet (M.). II, 146.
Rostaing (le comte de). II, 166.
Rouillé du Coudray (M.). II, 156.
Rouillé (madame). II, 163.
Rouira (J. C.). II, 136.
Roullet (M. du). II, 150.
Roullet (J. L.), graveur. I, 297.
Rousse (le comte). II, 163.
Rousse (la comtesse). II, 163.
Rousse (mademoiselle Gaetane), leur fille. II, 163.
Rousseau, peintre. II, 3.
Rousseau (Jean-Jacques). I, XXXVI.
Roussel (M.). II, 144.
Rousselet, graveur. I, 7, 12, 19.
Roussillon (le comte de). II, 159.
Roussillon (la comtesse de). II, 159.
Royal-Dauphin (le), vaisseau. I, 306.
Royal-Louis (le), vaisseau. I, 28, 305-6.
Roze (le chevalier). II, 263.
Rozenkrants (le comte de). II, 165.
Rubens (P. P.), peintre. I, 175, 354, 355; II, 6, 58, 281, 351, 363, 407.
Ruzé. (Voy. *Effiat*.)

## S

Sacchi (Andrea), peintre. I, 89.
Sagredo (M.), noble Vénitien. II, 408.
Saillant (Joachim-Joseph d'Estaing de), évêque de Saint-Flour en 1696. II, 163.
Saingevin (Anne), mère de Girardon. I, 292.
Saint-Aignan (le duc de), ambassadeur de France à Rome. II, 277.
Saint-Albin (M. de), archevêque de Cambray. II, 342.
Saint-Ambroise (l'abbé de). I, 239, 240.
Saint-André, peintre. I, 236.
Saint-Bonet, officier du roi. II, 232.
Saint-Denis de Tilloy (M. de). II, 153.
Saint-Esprit (ordre du). II, 180, 190, 192, 193, 254, 276, 338.
Saint-Gelais (Dubois de). I, XXV-XXVI, XXVIII, XXXIX, 354.
Saint-Georges (l'abbé de). I, 94.
Saint-Georges (Guillet de). I, IX-XXIV, XXVIII, XXXI, XXXIII, XXXV, XLII, 1, 72, 87, 104, 115, 127, 137, 147, 174, 184, 194, 216, 229, 236, 239, 247, 259, 269, 280, 307, 311, 312, 316, 330, 337, 346, 363, 386, 408, 415, 422, 433, 435; II, 11, 16, 60, 80.
Saint-Germain (le doyen de). II, 145.
Saint-Florentin (le comte de). II, 340.
Saint-Hilaire (M. de), maître d'hôtel du roi. II, 400.
Saint-Job (confrérie des pèlerins de), à Bruxelles. I, 240.
Saint-Louet (M. de). II, 155.
Saint-Louis (ordre de). II, 188, 344, 388, 400, 406.
Saint-Maurice (M. de). II, 147.
Saint-Mauvieux (madame de). II, 158.
Saint-Mazolle (M. de). II, 151.
Saint-Michel (ordre de). I, 422; II, 38-41, 114, 124-5, 191, 267, 280, 281, 361.
Saint-Michel (ordre étranger de). II, 313, 331.
Saint-Nicolas (l'abbé de). (Voy. *Arnauld*.)
Saint-Philippe (le), vaisseau. I, 306.
Saint-Port (M. de). II, 143.
Saint-Quentin (mademoiselle de). II, 151.
Saint-Remy (Pierre Surirey de), lieutenant-général de l'artillerie. II, 161, 176.
Saint-Sauveur (M. de). II, 156, 157.
Saint-Simon (le duc de). II, 118, 154, 165.
Sainte-Marthe (M. de), maître d'hôtel du roi. I, 429.
Sainte-Maure (le comte de). II, 276.
Salaberi (M. de). II, 161.
Sallé (M.). I, XXXVIII.
Sandrier (madame). II, 156.
Sanelli, chef d'une des quatre grandes maisons de Rome. II, 89.

Santeuil. I, 302; II, 54, 64, 116.
Sarrabat, graveur. II, 154, 167, 174, 179.
Sarazin (M.), de Lyon. II, 145.
Sarrazin (Jacques), sculpteur et peintre. I, XXIII, XXIV, XXIX, 115-26, 175, 218, 259, 260, 281, 282, 283, 307, 311, 319, 330, 363, 411, 435, 472; II, 77.
Sauvage (madame). II, 153.
Savalette (M.), notaire. II, 155.
Savoie (le prince Philippe de). II, 116, 151.
Savoie (la princesse Louise de), sa sœur. I, 193; II, 116, 151.
Saxe (le prince électoral de), fils du roi de Pologne. II, 122, 123.
Saxe (le maréchal de). II, 356, 420.
Schiaminossi, peintre. I, 190.
Schmidt (G. F.), graveur. II, 46, 54, 152, 172, 174, 185, 186, 187, 196, 199.
Schomberg (le maréchal de). I, 16.
Schulembourg (M. de). II, 166.
Schut (Corneille), peintre. I, 355.
Scotin, graveur. I, 8.
Secarès (M. de). II, 161.
Secousse (Franc. Rob.), vicaire de Saint-Eustache. II, 163, 188, 340.
Secousse (Jean-Léonard), conseiller du roi. II, 187.
Séguier (Pierre), chancelier. I, 4, 5, 6, 7, 8, 17, 29, 108, 193, 237, 244, 295, 296, 416; II, 93.
Seignelay (M. de). I, 65, 235, 238, 334, 446, 462.
Seneçay (la marquise de). I, 168.
Senelle, peintre. I, 274.
Senneterre. (Voy. *La Ferté.*)
Senneterre (le marquis de). II, 158.
Senozan (le marquis de). I, 404.
Senozan (M. de). II, 108, 275.
Serqueil, notaire. I, 304.
Serre (le marquis). II, 160.
Serre (Marie), mère de Rigaud. II, 115, 117, 123, 127, 129, 162, 176.
Serre (Jacques). II, 243.
Serre (Michel), son fils, peintre. I, XL, II, 243-9.
Serroni (Hyacinthe), archev. d'Alby. II, 143, 147, 169.
Servien (M. de). I, 411.
Sève (De), l'aîné, peintre. I, 57, 58, 77.
Sève (De), le jeune, peintre. I, 56; II, 81.
Sève (M. de), prévôt des marchands. I, 242.
Sève (M. de), chanoine de Notre-Dame de Fourvières. I, 426-7.
Sévigné (madame de). I, XLII.
Sforce (le cardinal), archevêque de Rimini. II, 90.
Sillery (Fabien Brulart de), évêque de Soissons. II, 167, 178.
Silly (M. de). II, 165.
Silva (J.-B.), médecin. II, 199.
Silvestre, peintre. II, 45.
Silvestre (Susanne), graveur, femme de Lemoine. II, 183.
Simon, capitaine de vaisseau. II, 40.
Simon (mademoiselle), sa fille, femme de Bart. Parrocel. II, 41.
Simon (M.). II, 142.
Simon (Pierre), graveur. II, 169.
Simon (le Père). I, XIII, XV.
Simonneau (Ch.), graveur. I, 10, 41, 405; II, 148, 158, 167, 169, 175, 180, 183, 187, 191, 192, 200.
Slodtz (Michel-Ange), sculpteur. I, XXX; II, 438.
Soanen (le Père). I, 47.
Sobieski, roi de Pologne. II, 102, 103.
Soissons (le comte de). (Voy. *Ch. de Bourbon.*)
Solinus (Julius). I, 213, 214.
Sornique, graveur. II, 173.
Souin (Marie-Franç.), femme de le Lorrain. II, 221.
Sourches (le marquis de), grand prévôt de l'hôtel. II, 188.
Sourdiac (le marquis de). I, 332.
Sourdis (le marquis de). I, 200.
Souvray (M. de), grand prieur de France. I, 124, 283, 364, 468.
Spaar (le baron de). II, 167.
Spon (Jacques), antiquaire. I, XV-XVI.
Stainville (le marquis de). II, 346.
Stanhope (milord). II, 105.
Stanislas, roi de Pologne. II, 233, 235, 341.
Stella (Jacques), peintre. I, 260, 422-3.
Stella (Madeleine), sa sœur. I, 422.
Stella, le neveu. I, 83; II, 18, 67, 68.
Stella (Antoine Bouzonnet). (Voy. *Bouzonnet-Stella.*)
Subleyras, peintre. II, 446.
Suède (le roi de). II, 38.
Suffren de Saint-Troppez (Louis-Jér. de). II, 198.
Sully (madame de). II, 155.

## T

Tallard (le maréchal de). II, 225.
Tallay (le comte de), Portugais. II, 160.
Tallemant (l'abbé). I, 51.
Tallemant, maître des requêtes. I, 107.
Talmont (le prince de). II, 161.
Tambonneau, président de la Chambre des comptes. I, 223.
Tarbes (l'évêque de). I, 200.

Tardieu (Nic.), graveur. II, 192, 193, 223, 328.
Tardieu (J.), graveur. II, 358, 383.
Tasse (Le). I, 218.
Tavernier (François), menuisier. II, 236.
Tavernier (François), son fils, peintre, secrétaire de l'Académie. I, XXV; II, 236-7.
Tencin (le cardinal de). II, 269, 342.
Terrail (le marquis du). II, 149.
Tessin (le comte de), ambassadeur de Suède. II, 108, 373-4, 387.
Testa (Pietro). II, 99.
Testelin (Gilles), peintre, le père. I, 216.
Testelin (Louis), peintre. I, VII, XXIII, 8, 216-28, 225.
Testelin (Henri), peintre. I, VIII, XXI, XXII, XXIII, 216, 221, 229-35, 237.
Tétau (le colonel). II, 166.
Théodon, sculpteur. I, 32, 118.
Thevenard, imprimeur en taille douce. II, 59.
Thiard. (Voy. *Bissy*.)
Thibault (J.-B.). II, 188.
Thierry, sculpteur. II, 216.
Thieux (le comte de). II, 158.
Thomassin (Philippe), graveur. I, 295.
Thomassin (S.), graveur. II, 175, 179, 185, 193, 200, 274, 276, 277.
Thomé (M.). II, 148, 149.
Thomé (madame). II, 149.
Thuret (M.), II, 148.
Tibaldi, musicien, père des suivantes. II, 446.
Tibaldi (mademoiselle), femme de Tremollières. II, 446.
Tibaldi (mademoiselle), femme de Subleyras. II, 446.
Tiger, peintre. I, 342.
Tigot (M.). II, 143.
Tilloy (Catherine du), première femme de Cl. Lefebvre. I, 403.
Tissart (M.). II, 148.
Tithier (l'abbé). II, 146.
Titien, peintre. I, 125, 195, 198, 205-11, 244, 315, 349; II, 299, 305.
Titon (Marie). II, 43.
Titon (M. Maximilien). II, 148, 171.
Tobianski (le comte de). II, 108.
Tocqué, peintre. II, 362.
Tocqué (madame), sa femme. I, XLII; II, 348, 361.
Toison-d'Or (ordre de la). II, 191.
Tonnay-Charante (la comtesse de). I, 167, 168.
Torcy (J.-B. Colbert, marquis de), ministre d'État. II, 165, 181.
Tortebat, peintre. II, 58.
Toscane (duc de). I, 31, 46, 117; II, 95, 118, 122, 166, 178, 189.
Toscane (la duchesse douairière de). II, 273.
Toscane (Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de), nommée madame la grande-duchesse. I, 376.
Touis (madame). II, 146.
Toulouse (le comte de). II, 120, 131, 188.
Tourmont (M. de). II, 165.
Tournefort. II, 213.
Tournehem (M. de). II, 297, 317, 376, 413, 419, 420.
Tournemine (le Père). I, 297.
Tournières (Robert), peintre. II, 310.
Touroude (Antoinette), mère d'E. Le Sueur. I, 148.
Tourton (M.), banquier. II, 189.
Tremolières (P. Ch.), peintre. I, XXXIII; II, 370, 442-18.
Trobat (M. de), int. de Roussillon. II, 146.
Trouit-Deslandes (mademoiselle), femme de J. F. de Troy. II, 261-3, 271, 280, 284.
Trouvain (Ant.), graveur. II, 25, 57, 181, 200.
Trudaine (M. de), intendant des finances. II, 382, 390.
Tubeuf (M.). I, 243; II, 452.
Tuby, sculpteur. I, 30, 34, 115, 445.
Tureau, sculpteur de vaisseaux. I, 291, 305, 306.
Turenne. I, 36, 39, 309; II, 37.
Turgis (M. de), fermier général. II, 154, 156, 158.
Turgot (M.), prévôt des marchands. II, 417.

## U

Urbain IV. I, 301.
Urbain VIII. I, 74; II, 88.
Ursini, chef d'une des quatre grandes maisons de Rome. II, 89.
Ursins (la princesse des). II, 240, 241.

## V

Vague (Perino del), peintre. I, 199.
Vaize (M.). II, 388.
Valançay (M. de), évêque de Chartres. I, 274.
Valarneau (le président de). II, 151.
Valdor (M. de), résident du prince de Liége. I, 8; II, 310.
Valée (S.), graveur. II, 182.
Valière Maxime. I, 163, 213, 214.
Vallet (Guillaume), le père, graveur. I, 405-7; II, 233.

Vallet (Jérôme), le fils, graveur. I, 406, 407.
Vallière (Anne-Maurice de), femme de M. Neyret de la Ravoye. II, 183.
Valois (mademoiselle de). (Voy. *duchesse de Modène.*)
Valory (le chevalier de). I, XXXVI; II, 201, 209, 235.
Valsemé (M. de). II, 161, 162.
Van Boucle, peintre. I, 356.
Van Clève, le père, orfévre. II, 73, 74.
Van Clève (Corneille), sculpteur. I, XXXIII, 115, 118, 122, 124, 151, 174, 372, 435; II, 73-9, 214, 220.
Van Clève, fils de Corneille, sculpteur. II, 75.
Vanden Bogaert (Jacques). I, 386.
Vanden Bogaert, son fils, secrétaire du conseil de Brabant. I, 386.
Vanden Bogaert (Martin), autre fils, sculpteur, dit Desjardins. (Voy. ce nom.)
Vander Meulen, peintre. I, 34, 57, 58, 71; II, 56, 409, 417, 424.
Vander Meulen (l'abbé). II, 187.
Van Dyck (Antoine), peintre. I, 355, 357; II, 7, 131, 132, 292, 407.
Van Loo (Carle), peintre. I, XXXIX.
Van Loo (J.-B.), peintre. I, XXXIX; II, 411-2, 442-4,
Van Milder, sculpteur. I, 174.
Van Mol (Pierre), peintre. I, 355, 358.
Vanni (Franç.), peintre. II, 446.
Van Obstal (Gérard), sculpteur. I, XXIII, 14, 119, 174-83, 307, 311, 387, 472, 474; II, 73.
Van Obstal, le fils, sculpteur. I, 183.
Van Obstal, le fils, banquier. I, 183.
Van Obstal (mademoiselle), fille de Gérard, religieuse. I, 183.
Varin (Quintin), peintre. I, 193.
Vasari (Giorgio), peintre. I, XVII, 208.
Vastan (Félix-Aubery, marquis de). II, 346.
Vauban (le maréchal de). II, 38, 185.
Vaucluse (le marquis de). II, 154.
Vaurbruge (?), sculpteur. I, 387.
Vaurouy (M. de). II, 160, 162.
Vauvert (le baron de). I, 93.
Vauvré (M. Girardin de), intendant de marine. II, 160, 162, 176, 200.
Vauvré (madame de). II, 163.
Vedeau de Grammont (M.). I, 169, 202.
Veaux (M. de). II, 142.
Vedel (M.). II, 147.
Veen (Otho van), peintre. I, 347.
Vendôme (Louis-Joseph, duc de). II, 104, 180, 200.
Vendôme (M. de), grand prieur de France. II, 104, 151, 356, 357.
Venise (ambassadeur de). I, 308.
Ventadour (madame de). II, 38.
Venugle (M. de). II, 146.
Verdun (le comte de). II, 165, 166.
Verdier, peintre. I, 50, 53, 54, 55, 56.
Vergne (M.). II, 394
Vermeulen (Corn.), graveur. II, 147, 149, 151, 152, 170, 171, 173, 175, 176.
Verment (M. de). II, 154.
Vernansal, peintre. II, 230.
Verneuil (le duc de). I, 79.
Verneuil (l'abbé de). II, 161, 162.
Véronèse (Paul), peintre. I, 424; II, 281.
Véronèse (Alessandre Turchi, dit Alexandre), peintre. II, 53.
Verthamont (Fra. Mich. de), prés. II, 181, 200.
Verthamont (la marquise de). II, 234.
Vertillac (madame de). II, 164.
Victoire (madame). (Voy. *Mesdames, filles de Louis XV.*)
Vidvoot (lord). II, 105.
Viellard (L. C.). II, 340.
Vignon (Guil.), père du suivant. I, 269.
Vignon (Claude), le père, peintre. I, XXII, XXIII, 269-79, 415.
Vignon, le fils. I, 273, 279; II, 13, 82.
Vignon (Louise), femme de Jean Duvivier. II, 327, 328.
Villars (le maréchal de). II, 37, 185, 312, 322, 333.
Vigo (Sauveur), consul de Perpignan. II, 134, 136.
Villacerf (le marquis de). I, 18, 237, 238, 297, 399; II, 9, 55, 103, 279.
Villequin (Etienne), peintre. I, XXIX, 353.
Villeroy (le maréchal duc de). I, 46; II, 152, 167, 180.
Villeroy (le duc de), gouverneur de Lyon. II, 331, 358.
Villeroy (l'abbé de). II, 151.
Villeroy (le chevalier de). II, 151.
Villeroy (mademoiselle de). II, 156.
Villette (le marquis de), chef d'escadre. II, 164, 165.
Vincent (M.). II, 156.
Vincent de Paul (Saint). II, 276.
Vinci (Léonard de), peintre. I, XXI, 75.
Vinnevolle (M. de). II, 146.
Vintimille (M. de), archevêque de Paris. II, 125, 198.
Vintimille (Franç. Char. de), comte du Luc. II, 191.
Viole, président aux enquêtes. I, 265.
Virgile. II, 17.
Virgini (madame de). II, 158.
Virix, peintre. II, 12.

Visé (De), auteur du *Mercure*. I, 380; II, 161.
Visé (l'abbé de). II. 164.
Visscher, graveur. II, 49, 50, 51, 59.
Vitruve, architecte. I, 32.
Vitry (le maréchal de). H, 87.
Vive (M.). II, 153.
Vivien (Joseph), peintre. II, 43, 417.
Voisin (M.), chancelier. II, 121-2.
Voltigeant, peintre. I, 4.
Vouet (Simon), peintre. I, 3, 4, 8, 89, 90, 119, 129-30, 148, 150, 221, 222, 230, 477; II, 87.
Vopet, le fils, peintre. II, 13.

## W

Warin, sculpteur et graveur en méd. I, 193; II, 329.
Watelet (Cl.-Henri). I, XXXVII; II, 400.
Watteau (Antoine), peintre. I, XXXIII.
Wille (J. G.), graveur, II, 174, 191, 199.
Wleughels (Philippe), peintre. I, XXVI, XXXIX, 354-62; II, 267, 295.
Wleughels (Nicolas), le fils, peintre, I, XXXIX, 354.
Wolfart, fils du peintre. I, 355, 357.

## X

Xénophon. II, 14.

## Y

Yvart, peintre. II, 81.

## Z

Zaccollini (le P. Matteo), théatin. II, 89.
Zell (le duc de). II, 167.
Zinzendorf (Phil. Louis, comte de). II, 182, 197, 200.

FIN.

PARIS. — TYP. DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.